ACTES ET HISTOIRE DU CONCILE OECUMÉNIQUE DE ROME MDCCCLXIX, 1ER DU VATICAN, ...




PIE. IX
ACTES
ET
HISTOIRE
DU
CONCILE ŒCUMÉNIQUE
DE ROME
PREMIER DU VATICAN
MD CCLXIX

ACTES ET HISTOIRE

DU

CONCILE ŒCUMÉNIQUE

DE

ROME

M.D.CCC.LXIX.

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION

DE

VICTOR FROND.



paris

LEMERCIER & Cie IMPRIMEURS

PARIS · RUE · DE · SEINE · 57.


Biographie
Portraits & Autographes
des
Pères du Concile
au
Vatican

LES PÈRES DU CONCILE

BIOGRAPHIES

PORTRAITS ET AUTOGRAPHES

DES

PÈRES DU CONCILE

PREMIER DU VATICAN

PAR

M. HONORÉ FISQUET

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, AUTEUR DE LA *FRANCE PONTIFICALE*



PARIS

LEMERCIER ET CIE. IMPRIMEURS

57, RUE DE SEINE, 57

—

M DCCC LXXI



NAMSZANOWSKI (FRANÇOIS-ADOLPHE), évêque d'Agathopolis (*Romanie*) *in partibus*, grand-aumônier des soldats catholiques de l'armée prussienne. Fils de François Namszanowski et d'Anne-Marie Hamm, l'un et l'autre appartenant à la plus honorable bourgeoisie de Dantzick (Prusse), François-Adolphe Namszanowski naquit le 22 août 1820 en cette ville, qui fait partie du diocèse de Culm. Il termina ses études littéraires auprès de sa famille, et, pendant deux années, suivit à l'Université de Breslau ses cours de théologie, qu'il continua deux autres années au lycée de Thorn et au séminaire de Brunsberg. M[gr] François Grosmann, évêque de Mison *in partibus*, suffragant et chanoine de la cathédrale d'Ermeland, l'ordonna prêtre le lundi de la Pentecôte, 1[er] juin 1846, dans la chapelle Saint-Sauveur de cette église.

Après avoir, dans diverses églises du diocèse d'Ermeland, rempli les fonctions de chapelain et gouverné successivement les paroisses de Griethausen et de Ramsau, il fut transféré à la prévôté de Kœnigsberg, qu'il administra durant six années avec autant de zèle que de prudence. Chargé de la chaire de théologie au gymnase de Lobenstein, il l'occupa trois années, et fut aussi vicaire forain de Sanwien, au diocèse d'Ermeland.

L'abbé Namszanowski fut préconisé dans le consistoire du 22 juin 1868 au siége épiscopal d'Agathopolis *in partibus infidelium*, et il a été spécialement chargé des fonctions de grand-aumônier des soldats catholiques de l'armée prussienne.

NASARIAN (MELCHIOR), archevêque de Mardin (*Mésopotamie*), rit arménien. Arménien d'origine, Melchior Nasarian naquit de parents catholiques le 8 octobre 1830 à Mardin, en Mésopotamie, et après avoir terminé au séminaire patriarcal de Bzummar, au Mont-Liban, ses études dans les langues arménienne, italienne, latine, arabe et hébraïque, alla suivre au collége de la Propagande, à Rome, les cours de théologie dogmatique et morale, d'histoire ecclésiastique et d'Écriture sainte. Il y reçut la prêtrise le 25 mars 1860 des mains de Mgr Édouard Hurmuz, archevêque de Sirace.

De retour dans son pays natal, après son ordination, l'abbé Nasarian se consacra au ministère paroissial d'abord pendant deux mois à Mélitène, puis, pendant trois ans et quatre mois, à Mardin même. Le 31 décembre 1863, Sa Béatitude Grégoire-Pierre VIII, patriarche de Cilicie, l'appela au siége métropolitain de cette dernière ville, lui conféra, le 1er mai 1864, à Bzummar, le doctorat, suivant les usages de l'Église arménienne, et le sacra le 5 de ce mois, fête de l'Ascension, dans l'église même du patriarcat.

Grâce aux ressources mises à sa disposition par l'œuvre de la Propagation de la Foi, Mgr Nasarian a pu établir à Mardin plusieurs écoles pour les jeunes filles. Le 12 mai 1866, après la mort du patriarche de Cilicie, Grégoire-Pierre VIII, il fut chargé par le Saint-Siége d'administrer ce patriarcat jusqu'au 12 juillet 1867, époque de la confirmation du nouveau patriarche, Pierre IX. Lors de sa première visite pastorale à Dura, le 24 mai 1868, Mgr Nasarian eut à subir les fureurs des infidèles, qui, irrités de la conversion récente des habitants de cette ville à la foi catholique, se vengèrent du prélat en lançant sur lui une bombe. Fort heureusement, cette bombe éclata sans lui causer aucun mal.

Depuis le 17 juin 1867, il est prélat assistant au trône pontifical.

NASSER (BASILE), évêque de Balbeck (*Syrie*) pour le rit grec-melchite, est né en 1839 à Damas. Ses parents, Élias Nasser et Rameth Giaffi, appartenaient l'un et l'autre au rit grec-catholique. Il fit, de 1853 à 1863, au collége de Ghazir, sous la direction des RR. PP. Jésuites, ses cours complets de philosophie et de théologie, et fut ordonné prêtre en 1866 au Mont-Liban par Mgr Grégoire Yuseph, patriarche d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem pour le rit grec-melchite. Ce prélat le nomma aussitôt supérieur du grand séminaire qu'il venait d'inaugurer à Aïn-Traze. Trois ans après, il le chargea en outre de la direction du collége catholique patriarcal, et, en le faisant chanoine du siége patriarcal d'Alexandrie, le fit supérieur général de tous les établissements patriarcaux.

Après le décès de Mgr Mélèce Fendi, évêque de Balbeck ou Héliopolis,

Mgr Yuseph présenta au clergé et aux fidèles de ce diocèse trois candidats pour lui succéder sur ce siége, ainsi qu'il est d'usage dans les Églises d'Orient. Les suffrages s'arrêtèrent sur l'abbé Basile Nasser, qui, le 17 octobre 1869, reçut la consécration épiscopale à Damas des mains du patriarche, assisté d'un archevêque et d'un évêque, son suffragant.

Pendant trois siècles consécutifs, la famille Harffouche, de la secte des Metwalites, a tellement dévasté et ravagé le diocèse de Balbeck que les pasteurs de ce siége n'ont pu rien établir pour l'avantage de leur troupeau, forcé en grande partie d'émigrer. Il y a près de cinq ans que la peine de l'exil a été prononcée contre cette famille, dont les biens ont été confisqués. Aussi, depuis ce temps, Mgr Fendi a pu fonder auprès de sa cathédrale un petit collége où la jeunesse catholique doit recevoir une instruction convenable et où se recruteront un jour les jeunes lévites qui se destineront au ministère dans le diocèse; mais, à défaut de ressources, cette maison n'a pu encore être ouverte.

Lorsque Mgr Nasser étudiait au collége de Ghazir, eurent lieu en 1860 les horribles massacres des chrétiens en Syrie. Sa famille souffrit beaucoup à cette époque et eut quatre de ses principaux membres assassinés par les Musulmans.



NATOLI (LOUIS), archevêque de Messine (*Sicile*). Né à Patti, en Sicile, le 13 juin 1799, Louis Natoli n'avait pas encore atteint sa vingtième année que ses supérieurs lui avaient confié au séminaire diocésain la chaire de littérature, qu'il abandonna après son élévation à la prêtrise pour la chaire de théologie dogmatique et de droit canonique. L'Université de Palerme lui avait conféré le doctorat en ces deux facultés. La cure de Saint-Nicolas, à Patti, lui fut ensuite donnée, bien qu'il se fût refusé à prendre ainsi charge d'âmes, mais il put la résigner plus tard pour devenir supérieur du séminaire diocésain. Nommé par son évêque examinateur pro-synodal, il devint chanoine titulaire de la cathédrale de Patti, archidiacre de cette Église, et enfin prieur, la première dignité du chapitre. La confiance de deux évêques de ce diocèse lui donna le titre de vicaire général, et deux fois aussi, pendant la vacance du siége, il fut chargé des fonctions de vicaire capitulaire.

Préconisé dans le consistoire du 15 mars 1858 au siége épiscopal de Caltagirone (Sicile), Mgr Natoli eut en 1860 à supporter les persécutions que lui suscita le gouvernement italien; emprisonné, puis exilé, il finit cependant par faire constater son innocence, et il lui fut permis, en 1862, de revenir dans son diocèse, où les fidèles l'accueillirent avec autant de joie que d'enthousiasme.

Sa Sainteté Pie IX, par acte consistorial du 22 février 1867, le transféra à l'Église métropolitaine de Messine, où il succéda au cardinal Villadicani.

NAZARI DI CALABIANA (JOSEPH-LOUIS), archevêque de Milan (*Lombardie*). Né d'une noble et ancienne famille du Piémont le 27 juillet 1808 à Savigliano, archidiocèse de Turin, Joseph-Louis Nazari, chevalier di Calabiana, fit de bonnes études, et, avant de recevoir la prêtrise, fut pourvu d'un canonicat dans l'église collégiale de Saint-André, en sa ville natale. Promu au sacerdoce et reçu docteur en théologie, il s'adonna à la prédication, et ses talents oratoires, qu'il eut plusieurs fois l'occasion de déployer dans les principales chaires de Turin et à la cour de Sardaigne, lui valurent d'être nommé aumônier du roi.

Le roi Charles-Albert l'ayant désigné au Saint-Siége pour l'évêché de Casal, l'abbé Nazari fut préconisé par Sa Sainteté Pie IX dans le consistoire du 12 avril 1847. Après avoir pendant vingt années gouverné sagement et prudemment ce diocèse, en prenant part à tous les actes accomplis collectivement par l'épiscopat piémontais, en diverses circonstances importantes pour l'Église, Mgr Nazari fut transféré, dans le consistoire du 27 mars 1867, à l'archevêché de Milan, que laissait vacant la démission de Mgr Ballerini.

Ce prélat, que les suffrages de ses collègues ont appelé au Concile œcuménique du Vatican à faire partie de la Commission des ordres religieux et des missions, a été fait commandeur de l'ordre des Saints Maurice et Lazare le 28 juillet 1858, et est sénateur du royaume.

NEGRI (JEAN), évêque de Tortone (*Piémont*). Ce prélat, fils de Jean-Baptiste Negri et de Marguerite de Bernardi, naquit le 14 novembre 1788 à Fontanetto, bourg qui appartenait alors au diocèse de Casal et qui est compris aujourd'hui dans la circonscription du diocèse de Verceil. Il fit sa philosophie au séminaire de Casal sous la direction du professeur Mussio, et le docteur Gambarotta lui enseigna la théologie au séminaire de Verceil. Mgr Grimaldi, évêque d'Ivrée, l'ordonna prêtre dans la cathédrale de cette ville le 12 juin 1813, et l'Académie de Turin lui conféra en juillet 1815 le grade de docteur en théologie.

Après avoir pendant cinq années professé la théologie au séminaire épiscopal de Verceil, l'abbé Negri obtint à l'église métropolitaine de cette ville la prébende de chanoine pénitencier qu'il garda depuis 1818 jusqu'à sa promotion à l'épiscopat. Sur la présentation de Charles-Albert, roi de Sardaigne, le pape Grégoire XVI le préconisa dans le consistoire du 15 avril 1833 évêque de Tortone, et son sacre eut lieu à Rome le 21 de ce même mois. La cérémonie en fut présidée par S. Ém. le cardinal Franzoni.

Mgr Negri, qui, en sa qualité d'évêque de Tortone, porte, comme tous ses prédécesseurs, le titre de prince de Cambio, a été nommé le 17 février 1837 prélat de la maison du Pape et assistant au trône pontifical. Le roi Charles-

Albert lui conféra la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare le 13 décembre 1839.

NICOLAS DE SAINT-JEAN (JOSEPH BACHINI, en religion), général de l'ordre des Capucins, est né le 17 octobre 1808 à Marignano, diocèse de Rimini. Il n'avait pas encore accompli sa seizième année que, résolu de se consacrer à Dieu dans la solitude du cloître, il entra, le 10 septembre 1824, dans l'ordre des Capucins. C'est au milieu des novices de son couvent qu'il acheva ses études, à l'issue desquelles il reçut la prêtrise. Ses supérieurs lui confièrent immédiatement une chaire de philosophie qu'il ne quitta plus tard que pour professer la théologie dogmatique et morale. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas de se livrer à la prédication. Son zèle pour le salut des âmes lui fit parcourir les principales villes de l'Italie, et il eut la consolation de recueillir dans son ministère des fruits abondants, surtout à Ferrare et à Arezzo.

Le P. Nicolas de Saint-Jean avait successivement occupé les différentes charges de son ordre quand, en 1841, il fut élu provincial. Il était examinateur pro-synodal dans le diocèse de Fano, lorsque Sa Sainteté Pie IX le désigna comme ministre général, et, après le temps déterminé par les constitutions, il le confirma dans cette charge par un bref apostolique fort élogieux.

On a de cet éminent religieux quelques opuscules de piété.

NOBILI-VITELLESCHI (SAUVEUR), archevêque-évêque d'Osimo et Cingoli (*États de l'Église*). Issu d'une noble et illustre famille patricienne de Rome, originaire de Corneto en Toscane, fils de Pierre, marquis Nobili-Vitelleschi, décédé le 27 juillet 1842, et de Madeleine Ricci, Sauveur Nobili-Vitelleschi naquit à Rome le 28 juillet 1818. Après avoir achevé ses humanités au collége de Saint-Pierre ès-liens, que dirigent dans le monastère de ce nom, sur l'Esquilin, les RR. PP. chanoines réguliers de Saint-Sauveur de Latran, il fit à l'université de la Sapience ses cours de philosophie et de théologie, et il y prit les grades de licencié en théologie et de licencié en droit canonique.

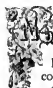
Pourvu en 1839 d'un canonicat dans la basilique de Saint-Pierre, il reçut la prêtrise en 1841 des mains du cardinal Jacques Giustiniani, camerlingue de la sainte Église romaine. La carrière des dignités ecclésiastiques s'ouvrit dès lors devant lui; le 2 décembre de cette même année, le pape Grégoire XVI le nomma prélat référendaire de l'une et l'autre signature, et l'abbé Sauveur Nobili-Vitelleschi devint successivement camérier secret, protonotaire aposto-

lique *ad instar participantium*, prélat de la maison du Pape, assesseur du tribunal criminel de la Chambre apostolique, ponent du bon gouvernement et de la consulte, enfin clerc de la Révérende Chambre apostolique.

Le pape Pie IX le nomma, le 9 décembre 1854, commandeur de l'archihôpital du Saint-Esprit, et ce titre lui conféra la juridiction spirituelle sur cette maison et sur le fief de Monte-Romano qui lui appartient. Dans le consistoire du 19 juin 1856, il le préconisa archevêque de Séleucie *in partibus infidelium*, et le sacra ensuite de ses mains dans la chapelle du Quirinal. Il le nomma aussitôt nonce apostolique à la cour de Naples, mais la persécution révolutionnaire le força de revenir en 1860 à Rome où il fut fait conseiller d'État. Déjà, par un bref du 18 juin 1858, il avait été mis au rang des prélats assistants au trône pontifical.

Après le décès de S. Ém. le cardinal Jean Brunelli, arrivé le 21 février 1861, Mgr Nobili-Vitelleschi fut préconisé dans le consistoire du 21 décembre 1863 pour lui succéder sur les siéges unis d'Osimo et Cingoli. Il n'a pu jusqu'à présent prendre autrement que par procureur possession de cette Église. Par billet de la secrétairerie d'État, Sa Sainteté l'a nommé en août 1871 secrétaire de la Congrégation des Évêques et Réguliers, en remplacement de feu Mgr Svegliati. Mgr Nobili-Vitelleschi a abandonné alors son canonicat à la basilique de Saint-Jean de Latran.

Ce prélat porte pour armoiries : *parti d'or et d'azur à deux veaux de l'un en l'autre affrontés et passans sur une terrasse de sinople, au chef mi-parti d'azur et de gueules, chargé de six fleurs de lis d'or, 3 et 3.*



NOGRET (LOUIS-ANNE), évêque de Saint-Claude (*France*), est né le 6 novembre 1798 à Josselin (Morbihan), ville alors comprise dans le diocèse de Saint-Malo, et que le Concordat du 15 juillet 1801 a placée dans celui de Vannes. Sa famille, des plus chrétiennes, comptait encore, il y a quelques années, cinq prêtres exerçant le saint ministère. Son père, depuis 1787, notaire royal et apostolique, mourut en 1812, laissant en bas âge six orphelins, dont Louis-Anne était l'aîné. Dieu les a tous visiblement protégés dans leur carrière. Deux sœurs du prélat appartiennent à la communauté hospitalière des religieuses de la Présentation de Tours, et l'une d'elles remplit, depuis plus de trente années, les fonctions de supérieure de l'hospice de Rebais, au diocèse de Meaux.

Mgr Nogret fit ses premières études au collége communal de sa ville natale, sous la direction d'un prêtre, qui, lors du rétablissement du culte public en France, après la première révolution, a rendu les plus grands services à l'Église dans toute la Bretagne, M. l'abbé Grandmoulin, décédé curé archidiacre de Saint-Quentin, diocèse de Soissons. Il alla ensuite suivre les cours de rhéto-

rique et de philosophie au collége royal de Pontivy. Une vocation bien caractérisée l'appelant à l'état ecclésiastique, il entra en 1818 au grand séminaire de Vannes, et, ses études théologiques terminées, on lui confia une chaire d'humanités au petit séminaire, en attendant qu'il eût atteint l'âge requis par les saints canons pour le sacerdoce.

Mgr de Bausset-Roquefort, évêque de Vannes, puis archevêque d'Aix, lui avait conféré les ordres mineurs; Mgr de Bruc, successeur de ce prélat à Vannes, le promut à la prêtrise dans cette ville le 21 décembre 1822. L'année suivante, celui-ci, à son grand regret, le céda à Mgr du Chilleau, archevêque de Tours, qui le lui demanda pour son archidiocèse. Nommé vicaire à Saint-Martin, en l'église métropolitaine de Tours, l'abbé Nogret devint de temps en temps l'auxiliaire de la mission diocésaine, qui comptait alors parmi ses membres des ecclésiastiques éminents tels que l'abbé Villecourt, depuis évêque de la Rochelle et cardinal, l'abbé Donnet, aujourd'hui cardinal et archevêque de Bordeaux, l'abbé Dufêtre, décédé évêque de Nevers, l'abbé Suchet, mort vicaire général du diocèse d'Alger où il a rendu de si grands services à l'Église.

En mars 1830, Mgr de Montblanc confia à l'abbé Nogret la paroisse de Saint-Ours, en la ville de Loches, qu'il a administrée pendant trente-deux ans, étendant à tous ses paroissiens la charité de son zèle sacerdotal, et uniquement occupé des intérêts de la religion, du triomphe de l'Église et de l'exaltation du siége apostolique. Ses paroissiens le virent toujours animé d'une sollicitude éclairée pour la chose publique, et, durant sa longue administration paroissiale, ils l'investirent de toutes les charges auxquelles la confiance d'une commune peut appeler un curé. Il était membre de toutes les œuvres de bienfaisance, des commissions de l'hospice et de surveillance de la maison d'arrêt, du comité de l'instruction publique, et administrateur de la caisse d'épargne.

Un décret impérial du 14 janvier 1862 l'ayant appelé à l'évêché de Saint-Claude, Mgr Nogret, préconisé dans le consistoire du 7 avril suivant, fut sacré le 30 juin de la même année dans l'église métropolitaine de Tours, par Mgr Guibert, archevêque de cette ville, assisté de Mgr Pallu du Parc, évêque de Blois, et de Mgr Fillion, évêque du Mans, son prédécesseur sur le siége de Saint-Claude. Le 8 juillet suivant, le nouveau prélat faisait son entrée dans sa ville épiscopale.

Son épiscopat a été déjà fécond en œuvres; les principales sont la fondation d'un monastère de religieuses Carmélites à Lons-le-Saulnier, l'établissement dans le diocèse de l'œuvre de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, l'acquisition de l'ancienne abbaye cistercienne d'Acey, qu'il a donnée aux Trappistes, la reconstruction de l'église bénédictine du petit séminaire de Notre-Dame de Vaux, la construction de plusieurs chapelles au séminaire diocésain, à Lons-le-Saulnier et au petit séminaire de Nozeroy. Mgr Nogret a également

contribué de ses ressources personnelles à la réédification et à la restauration de plusieurs églises paroissiales, et de diverses chapelles de communautés religieuses.

Nommé prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867, l'évêque de Saint-Claude est officier de l'instruction publique et membre de l'Académie de la religion catholique de Rome. Chevalier de la Légion d'honneur en 1860, il a été promu officier de l'ordre le 1er août 1868.

Il porte pour armoiries : *d'azur à un dextrochère d'argent tenant une croix du même*, avec cette devise au dessous : SALUS IN CRUCE ET GLORIA.


OVARO (ANTOINE, en religion JOSEPH-MARIE), général de la Congrégation des Clercs réguliers mineurs. Fils d'Augustin Novaro et de Camillo Gorleri, Antoine Novaro naquit à Deano, bourg situé sur le golfe de Gênes (Piémont), le 16 janvier 1819. Ses pieux parents l'envoyèrent au collége d'Oneille pour y suivre ses cours d'humanités, puis à Rome, au Collége romain où il étudia la philosophie et la théologie sous la direction des professeurs Jean Perrone et Louis Dmowski. Lorsqu'il arriva dans la capitale du monde chrétien, Antoine n'avait que quinze ans; mais, attiré déjà par vocation vers la vie religieuse, il entra, le 4 janvier 1834, dans la Congrégation des Clercs réguliers mineurs. Le 28 juin de l'année suivante, il prononça ses vœux solennels, et reçut alors les noms de Joseph-Marie.

Ordonné prêtre à Rome le 23 décembre 1843, par S. Ém. le cardinal Constantin Patrizi, vicaire général de Sa Sainteté, le P. Novaro demeura dans le couvent de son ordre, se livrant à tous les exercices du saint ministère. En 1856, l'administration de la paroisse de Sainte-Marie *in Vepretis*, au bourg de San-Ginesio, dans le Picentin, lui fut confiée, et il garda ce poste jusqu'en 1860. A cette époque et par billet de la sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, Sa Sainteté Pie IX le chargea du gouvernement des Clercs réguliers mineurs, et, en 1864, la sacrée Congrégation le confirma *ad nutum* dans ces mêmes fonctions.


OVELLA (JACQUES-JOSEPH), évêque de Patara (*Lycie*), vicaire apostolique de Hu-Koang (*Chine*). Issu d'une honnête mais humble famille, Jacques Novella naquit à Carpasio, au val d'Oneglia (État de Gênes), le 13 février 1805, et eut pour parents Paul Novella et Blanche-Marie Filippi. L'abbé Jean Clerici, curé de sa paroisse, et l'abbé François-Marie Borelli, prêtre qui habitait Carpasio, lui donnèrent les premiers éléments de la langue latine. Il alla ensuite continuer ses


LES PÈRES DU CONCILE DU VATICAN
MURPHI
O'MAHONY
NUNEZ
NASARIAN
NASSER
NOGRET
NOVELLA
NATOLI
NOVARO
O'HEA
ORREGO
ORMAECHEA
ORDOÑEZ
PERGER
PATERGNANI
PEREZ-FERNANDEZ

humanités et suivre son cours de rhétorique à Taggia, dans le collège appelé *École des pauvres*, et qui était alors placé sous la direction de l'abbé Michel Barla, du chanoine Vincent Lotti et de divers autres prêtres séculiers. Le 11 septembre 1822, le jeune Novella se consacra à Dieu dans le couvent de l'ordre des Mineurs de l'étroite observance, à Cémèle, près de Nice, où il prit l'habit religieux le 17 de ce même mois, sous le nom de *Frère Joseph*. Il fit sa profession solennelle le 18 septembre 1823 dans ce même couvent, dépendant alors de la province de Saint-Thomas, apôtre, en Piémont, et aujourd'hui de celle de Saint-Bernardin de Sienne, en France.

Le nouveau religieux, après avoir terminé sa philosophie et ses études théologiques au couvent de Borgo-Maro, au val d'Oneglia, reçut la prêtrise le 22 décembre 1827 à Savone des mains de Mgr Joseph-Vincent Airenti, alors évêque de cette ville, et plus tard archevêque de Gênes. Il célébra sa première messe le 25 de ce mois. Nommé en 1831 maître des novices au couvent de Cémèle, il passa l'année suivante au couvent de Borgo-Maro à titre de professeur de philosophie et, plus tard, de théologie. Le grade de lecteur en philosophie lui fut donné en 1832 au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, à Coni, en Piémont, et celui de lecteur en théologie en 1834 au couvent du même nom, à Turin. En 1837, il quitta Borgo-Maro pour venir à Rome, au couvent de Saint-Pierre *in Montorio*, comme professeur de controverses orientales, et il ne résigna ces fonctions qu'en 1844, pour se rendre en Chine en qualité de vicaire général de Mgr Joseph Rizzolati, évêque d'Arath *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de Hu-Koang.

Parti le 16 septembre 1844, le P. Novella exerça le saint ministère dans cette mission jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, qui eut lieu sous le titre d'évêque de Patara *in partibus infidelium*, coadjuteur avec future succession de Mgr Rizzolati, qui appartenait à son ordre. Ce prélat le sacra le 23 mai 1847 dans la ville de U-tchang-fu. Le 5 décembre de cette même année, le mandarin juge de première instance de cette ville, capitale du Hu-Koang, le fit prendre par une soixantaine de ses soldats, avec le P. Michel Navarro, religieux espagnol, actuellement évêque de Cucuse *in partibus* et vicaire apostolique de Hunan, et neuf élèves du séminaire. Arrêtés à Han-Kou, ils furent tous amenés à U-tchang-fu, à la barre du tribunal du mandarin, qui, après leur avoir, le même jour, fait subir un interrogatoire, les fit emprisonner avec le vicaire apostolique dans les bâtiments du séminaire. Leur détention dura jusqu'au 9 janvier 1848. Ce jour-là, le mandarin les interrogea de nouveau, et les condamna, comme Européens, à la déportation jusqu'à la frontière de l'empire chinois, c'est-à-dire à être renvoyés à Chan-Tong. Leur départ eut lieu le lendemain sous la conduite de deux mandarins et d'un grand nombre de soldats. Après un voyage de soixante-un jours par eau, pendant lequel ils ne furent pas trop maltraités, ils arrivèrent à Chan-Tong, où le vice-roi les fit comparaître

devant lui. Toutefois, après une détention de trois jours, la liberté leur fut rendue sur les instances de M. Parker, ministre plénipotentiaire des États-Unis.

De retour en Europe, Mgr Novella se trouva à Rome à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception le 8 décembre 1854, et par bref apostolique du 27 avril 1855 fut fait à cette occasion prélat de la maison du Pape et assistant au trône pontifical. En 1858, la Sacrée Congrégation de la Propagande lui confia la direction du collége chinois de la Sainte-Famille, à Naples, et pendant cinq années il conserva ces fonctions.



ULTHY (THOMAS), évêque de Meath (*Irlande*). Issu d'une famille pieuse, profondément attachée à la foi catholique, Thomas Nulthy naquit en 1820 à Oldcastle, petit village de la province de Leinster (Irlande), dans le diocèse de Meath. Ses études littéraires se firent au séminaire de ce même diocèse, situé à Navan, et que dirigeaient des prêtres séculiers. A l'achèvement de ses humanités, il alla au collége national de Maynooth se livrer à de plus sérieux travaux, notamment à la théologie, au droit canonique et à des études sur l'Écriture sainte. Là, comme au séminaire, il occupa presque constamment le premier rang parmi ses condisciples, et son mérite le fit choisir pour l'un des élèves dignes d'être admis dans l'institution fondée par lord Dunboyne, au comté de Meath, pour y perfectionner ses études pendant trois années. Mgr Daniel Murray, archevêque de Dublin, l'avait ordonné prêtre en 1846 au collége de Maynooth.

Dès 1848, l'abbé Thomas Nulthy fut chargé, comme prêtre auxiliaire, de seconder les travaux apostoliques des prêtres irlandais à qui sont confiées les missions des campagnes, et, pendant dix années, il se livra avec zèle à ce laborieux ministère. Mgr Jean Cantwell, évêque de Meath, dont la résidence épiscopale est à Mullingar, le nomma en 1858 supérieur du collége de Sainte-Marie, en cette ville, et enfin en 1863 lui donna l'administration de l'église paroissiale de Trim.

Un an s'était à peine écoulé que ce prélat, alors dans la trente-cinquième année de son épiscopat, le demanda au Saint-Siége comme coadjuteur. Pie IX agréa sa demande, et dans le consistoire du 3 septembre 1864 préconisa l'abbé Nulthy sous le titre d'évêque de Centurie *in partibus infidelium*, coadjuteur avec future succession de Mgr Cantwell. Il est devenu, en 1866, titulaire du siége de Meath, et depuis cette époque, diverses églises, de nombreuses écoles et plusieurs communautés religieuses ont été érigées par ses soins dans ce diocèse. Elles contrebalancent avec avantage les efforts tentés par les protestants, à l'aide des riches associations bibliques ayant leur siége en Angleterre, pour arracher les enfants aux vieilles croyances de leurs pères.

On sait qu'à côté d'elles, un vaste système d'instruction primaire connu sous le nom d'*éducation nationale* et qui pourrait plus justement s'intituler *anti-nationale*, fonctionne depuis 1832 et est doté, entretenu, administré et surveillé par le gouvernement britannique. Tout ce qui serait de nature à réveiller chez les enfants irlandais l'attachement à leur nationalité en a été soigneusement exclu; aussi, l'épiscopat catholique a-t-il dû souvent protester contre ce système d'instruction.

Ce qu'on ne saurait assez répéter, à la honte de l'Angleterre, c'est que les seuls établissements destinés à l'instruction secondaire en Irlande sont ou exclusivement protestants, et largement dotés au moyen des taxes imposées aux catholiques, ou exclusivement catholiques, mais uniquement soutenus par les dons volontaires des citoyens appartenant à cette religion. Les colléges protestants pour l'instruction secondaire sont au nombre de vingt-sept, et sont la pépinière naturelle de l'Université protestante de Dublin. L'enseignement supérieur est donné en Irlande par trois Universités. L'une, exclusivement protestante, est celle que nous venons de nommer (*Trinity college*); la seconde, mixte (*Queen's college*), mais qui a été formellement condamnée par les évêques catholiques; ces deux Universités fondées ou dotées par l'État; la troisième, exclusivement catholique, mais que l'État ne reconnaît ni ne soutient, et qui est tout entière à la charge des catholiques irlandais.

Quant au culte catholique, personne n'ignore comment il subvient à ses besoins. Le denier du paysan aide à la construction des églises, à l'entretien des évêques et des prêtres. Les catholiques ne reçoivent de l'État qu'une somme de 750,000 francs pour le collége national de Maynooth, faible dédommagement à mettre en regard de 18 à 20 millions au moins prélevés par l'anglicanisme sur le sol irlandais. Et cependant, on ne compte guère en Irlande que six cent quatre-vingt douze mille personnes professant la religion de l'État, tandis qu'il s'y trouve quatre millions et demi de catholiques. L'anglicanisme possède aujourd'hui toutes les cathédrales, églises paroissiales, abbayes, terres et revenus, qui jadis étaient la propriété du catholicisme.



UNEZ Y PERNIA (PIERRE), évêque de Coria (*Espagne*), naquit le 1er août 1810 à Benabento, petite ville de la Vieille-Castille, au diocèse d'Astorga, et y fut baptisé le lendemain dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas. Sa famille est l'une des plus distinguées de toute la Castille par l'ancienneté de sa noblesse et par ses grands biens. Son père, don Juan Nunez Ramoz, était originaire de Benabento, et sa mère, Marie Gregorie Pernia Lopez, descendait d'une des plus illustres maisons d'Astorga. Se destinant de bonne heure à la carrière ecclésiastique, il fit toutes ses études littéraires, philosophiques et théologiques dans les colléges dirigés

par des religieux de l'ordre de Saint-Benoît, car, à l'âge de seize ans, il avait fait profession dans le célèbre monastère de Sahagun, où il demeura jusqu'en 1835, époque de la suppression de tous les ordres religieux en Espagne. Le 20 décembre 1834, Mgr Charles Laborda, évêque de Palencia, l'avait ordonné prêtre.

Après sa sortie du cloître, l'abbé Nunez, qui avait au séminaire de Minorque obtenu le grade de bachelier en théologie, et au séminaire conciliaire de Tolède, ceux de licencié et de docteur, vécut quelque temps au sein de sa famille, principalement occupé à la conduite spirituelle des âmes. Au mois d'avril 1853, il prit, dans la cathédrale de Minorque, possession d'un canonicat que la voie du concours lui avait fait obtenir. En 1855, il passa au même titre à la cathédrale de Barcelone dont, pendant deux ans, il défendit avec énergie les droits et les priviléges, qu'il parvint à sauvegarder. Transféré en 1857 à un canonicat dans l'église primatiale de Tolède, il garda ce bénéfice jusqu'en 1862, année où lui fut donné le titre d'abbé de Tenez de la Frontera. Enfin en 1865, il devint archidiacre de Tolède.

Nommé par la reine Isabelle II à l'évêché de Coria, vacant par la mort de Mgr Gomez et relevant de la métropole de Tolède, Mgr Nunez fut préconisé dans le consistoire du 24 septembre 1868 et sacré le 28 février 1869 dans l'église paroissiale de Saint-Martin, à Madrid, par Mgr Alexandre Franchi, archevêque de Thessalonique *in partibus,* nonce apostolique en Espagne, assisté de Mgr François de Sales Crespo, évêque d'Archis *in partibus*, et de Mgr Joseph Serra, évêque de Daulie *in partibus*.

La reine Isabelle II l'avait nommé chevalier de l'ordre de Charles III; il est aujourd'hui commandeur du même ordre.





Mgr NASSER

ما من حب اعظم من هذا ان يبذل الانسان نفسه عن احبائه. انتم الآن احبائي ان عملتم ما اوصيتكم به
لا ادعوكم عبيدًا لان العبد لا يعلم ما يصنع سيده. ولكن سميتكم احبائي لاني اعلمتكم بكل ما سمعت من ابي
انتم اخترتموني بل انا اخترتكم واقمتكم لتنطلقوا وتأتوا بثمار. وتدوم ثماركم لكي يعطيكم الآب كلما
تسألونه باسمي. وهذا اوصيكم به ان يحب بعضكم بعضًا (يوحنا ص ١٥ ع ١٣ - ١٧)



باسيليوس ناصر
مطران بعلبك
وما يليها
م

رومية في ١ ايار

+ J. M. H. Basile Nasser
Evêque D. Balbek Ar... (g.c)

Mgr NAZARIAN

[illegible]

Mgr NEGRI

Beati, qui ambulant in lege Domini (Psalm. 118)

+ Jonas Ep. Dertonensis

Mgr NICOLAS DE S. GIOVANNI

Centum viginti erant, et unum po-
pulat ab omni multitudine, et jure-
gatorem. S. Crisost. hom. 3. in Act.
apostolorum tom. 9. pag. 13. n. 3.

F. Nicola da S. Giovanni M. generale
Capp.no.

Mgr NATOLI

Petrus dixit
Tu es Christus Filius Dei vivi. Jesus autem: Beatus es Simon
Barjona, quia caro, et sanguis non revelavit tibi
sed Pater meus, qui in caelis est —

Aloysius Natoli Archiepiscopus Messanensis

Mgr NOVARO

Ego Dominus vocavi te in justitia, et appre-
hendi manum tuam, et servavi te, et de-
di te in foedus populi, in lucem gentium.
Isai. XLII: v. 6.
Joseph M.a Novaro Clericorum Reg. Min. Vicarius Glis.

Mgr NOGRET

Depuis son élévation au Suprême Pontificat l'immortel Pie IX a été constamment à la hauteur de ses incomparables épreuves, les dominant de toute la sublimité de sa vertu.

(Lettre pastorale à l'occasion du Concile du Vatican.)

† Louis Anne
Évêque de St-Claude.

Mgr NOVELLA

Vigilate, state in fide, viriliter agite, et confortamini. Omnia vestra in charitate fiant. (1. Cor. 16. 13–14).

† Fr. Joseph Novella
Episcopus Patarensis, Ordinis Minorum Strictioris Observantiae S. Francisci

Mgr NUNEZ

Non suffecerat impiis errare circa Dei scientiam, sed in magno viventes inscientiae bello, tot et tam magna mala pacem appellant. (Sapientiae liber)

Sed quia non cito profertur contra malos sententia, corda filiorum hominum implentur malitia et contemptu in vita sua, et post haec ad inferos deducentur.

Deum time et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo.
(Ecclesiastes liber.)

J. Petrus Episcopus Cauriensis

Mgr NULTY

† Thomas Nulty Epus Midensis in Irlandia.

The Harp that once through Tara's Halls
its Soul of Music shed.

Mgr NAMSZANOWSKI

† Franciscus Namszanowski
Episcopus Agathopolitanus
praep. exercitus regni Borussici.


IDES



ODIN (JEAN-MARIE), archevêque de la Nouvelle-Orléans (*États-Unis*). Né le 25 février 1801 à Ambierle, archidiocèse de Lyon (Rhône), Jean-Marie Odin partit pour la Louisiane bien jeune encore, l'année même où l'œuvre de la Propagation de la Foi était fondée, et arriva le 30 août 1822 au séminaire de Barrens. Il y fut ordonné prêtre le 4 mai 1823 par Mgr du Bourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, et, quelque temps auparavant, il était entré dans la Congrégation des Prêtres de la Mission, ou Lazaristes.

Le jeune prêtre brûlait du désir de se consacrer aux missions indiennes, mais la confiance de son évêque le maintint au séminaire de Barrens, dont il eut pendant plusieurs années la direction. Il accompagna comme théologien au second concile provincial de Baltimore, tenu du 20 au 27 octobre 1833, Mgr Rosati, évêque de Saint-Louis, et, après le concile, il fut chargé d'en porter les actes et décrets au Souverain-Pontife. Son évêque écrivait à cette époque à l'abbé Cholleton, vicaire général de Lyon : « M. Odin, prêtre de la Congrégation de la Mission, est un des présents les plus précieux que le diocèse de Lyon, pépinière féconde de missionnaires, ait faits à celui de Saint-Louis. »

L'abbé Odin ne fut pas moins apprécié à Rome qu'en Amérique. Il fut, dans le consistoire du 3 décembre 1840, préconisé évêque de Claudiopolis *in partibus infidelium* et coadjuteur de Mgr Rézé, évêque du Détroit, mais il refusa les honneurs de l'épiscopat. L'année suivante, il dut pourtant se soumettre, et

le 16 juillet 1841 accepter le vicariat apostolique du Texas, avec le titre d'évêque de Mennith *in partibus infidelium*. Il fut sacré le 6 mars 1842 à la Nouvelle-Orléans par Mgr Antoine Blanc, évêque de cette ville, assisté de Mgr Michel Portier, évêque de Mobile, et de Mgr Jean-Joseph Chauce, évêque de Natchez.

Lorsque, en 1847, le Texas fut érigé en diocèse, avec Galveston pour ville épiscopale, Mgr Odin, par acte consistorial du 21 mai de cette année, en devint le premier évêque. Après un laborieux ministère de treize années, il fut, dans le consistoire du 15 février 1861, transféré à l'archevêché de la Nouvelle-Orléans, où il succédait à un autre missionnaire du diocèse de Lyon, Mgr Antoine Blanc, qui avait été son consécrateur.

Quoique sa santé fût très-mauvaise, Mgr Odin n'hésita pas à répondre à l'appel du Souverain-Pontife, et il se rendit à Rome pour le Concile du Vatican, comme il y était venu deux ans auparavant pour les fêtes solennelles du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre. Agé de soixante-neuf ans, il comptait quarante-huit années de mission, et les travaux du missionnaire usent vite, surtout lorsqu'on y déploie tout le dévouement que n'avait cessé de montrer le vénérable prélat. Ses forces cependant trahirent son courage, et il fut obligé de quitter la Ville Éternelle pour demander au climat natal une santé qui ne lui fut malheureusement pas rendue. Afin de lui permettre de se rétablir, le Souverain-Pontife lui avait, sur sa demande, donné pour coadjuteur son ancien vicaire général, Mgr Joseph-Napoléon Perché, qui, dans le consistoire du 20 mars 1870, fut préconisé sous le titre d'évêque d'Abdère *in partibus infidelium*.

Mgr Odin eût vivement désiré mourir au milieu de son troupeau, mais sa santé était complétement épuisée par les fatigues d'un long et fructueux apostolat. Il succomba à Ambierle, son pays natal, le 26 mai 1870, jour de l'Ascension.

Il avait été fait le 17 juin 1867 prélat assistant au trône pontifical.

'GORMAN (JACQUES-MARIE), évêque de Raphanée *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de Nebrawska (*États-Unis d'Amérique*), est né le 14 mai 1816 à Galway, en Irlande. Les sentiments de piété que, dès son plus jeune âge, ses religieux parents prirent soin de développer en lui, le portèrent à l'achèvement de ses études qu'il avait faites sous leurs yeux, à entrer dans le monastère de Trappistes du Mont-Melleray, près de son pays natal. Son noviciat terminé, il y prononça ses vœux, et, après avoir fait sa philosophie et ses études théologiques, il y reçut la prêtrise en 1842.

Ses supérieurs l'ayant ensuite envoyé dans les États-Unis d'Amérique, il fut,

quelques années après, élu abbé du monastère du nouveau Mont-Melleray, récemment fondé dans l'État d'Iowa. Sa Sainteté Pie IX le préconisa dans le consistoire du 18 janvier 1859, évêque de Raphanée *in partibus infidelium*, et le nomma en même temps vicaire apostolique du territoire de Nebrawska.

Malgré de nombreuses difficultés, Mgr O'Gorman a pu faire construire dans l'étendue de son vicariat deux églises, ériger un couvent de religieuses, et fonder plusieurs écoles tant pour les garçons que pour les jeunes filles.

O'HEA (MICHEL), évêque de Ross (*Irlande*), est né le 11 août 1808 à Woordjield, paroisse de Rosscarbery (*Irlande*). Son père Jacques O'Hea et sa mère Marie Callanan étaient l'un et l'autre de race noble, et leur famille avait donné à l'Église plusieurs prêtres qui avaient joui de la plus honorable réputation. Un des frères aînés de Michel O'Hea, Eugène, était prêtre, lorsqu'à l'âge de treize ans, en 1821, il le fit venir auprès de lui à Paris pour commencer ses études littéraires dans la maison des Pères de l'Adoration perpétuelle, dits de Picpus. Il les termina au petit séminaire de la Rochefoucauld, dirigé par M. l'abbé Brunelière, et où professaient alors MM. Michon et Crétineau-Joly. Il fit sa philosophie à Angoulême et, après la révolution de juillet 1830, il revint à Paris où, pendant quatre années, il se livra au séminaire des Irlandais, sous la direction de M. l'abbé Patrice Mac-Sweeny, à l'étude de la théologie.

Ordonné prêtre en 1834, l'abbé O'Hea retourna en Irlande et, pendant plus de quinze années, s'occupa avec fruit de la prédication de la parole sainte, de l'administration des sacrements et du salut des âmes. Ses supérieurs favorisèrent son zèle. En 1850, lorsque Sa Sainteté Pie IX détacha le diocèse de Ross de celui de Cloyne, il fut nommé curé de sa paroisse natale, et, l'année suivante, choisi par Mgr Guillaume Keane, évêque de Ross, comme vicaire général.

Il remplissait ces fonctions à la satisfaction générale, quand il fut préconisé évêque de Ross dans le consistoire du 11 décembre 1857. Son sacre eut lieu le 7 février 1858 dans la cathédrale de Skibberun, et la cérémonie en fut présidée par Mgr Patrice Leahy, archevêque de Cashel, son métropolitain, assisté de NN. SS. Guillaume Delany, évêque de Cork, et Guillaume Keane, évêque de Cloyne, en présence d'un nombreux clergé et d'un grand concours de fidèles venus de toutes les parties de l'Irlande.

Mgr O'Hea se rendit à Rome pour la canonisation des martyrs du Japon et fut fait, le 22 mai 1862, prélat assistant au trône pontifical. Il apposa alors sa signature à tous les actes que les membres de l'épiscopat catholique réunis à Rome publièrent pour protester contre les sacriléges usurpations du gouvernement piémontais.

'MAHONY (TIMOTHÉE), évêque d'Armidale (*Australie du Sud*), naquit à Cork, en Irlande, le 30 novembre 1825, d'une très-ancienne et très-noble famille que le malheur des temps a fait déchoir de son opulence, en ne lui laissant que la propriété d'un fort modeste domaine. Corneille O'Mahony, son père, descendait des barons de Kinalmeaky, près Baudon, et sa mère, non moins distinguée par sa naissance, se nommait Catherine O'Murphy. Ses études grecques et latines se firent sous la direction d'un prêtre aussi instruit que pieux, appelé Jean Golden, à Cork, sa ville natale, et, plus tard, sous celle de son parent Timothée Murphy, curé de Fermoy, devenu évêque des siéges de Cloyne et Ross. A l'âge de seize ans, sa famille l'envoya à Rome où il acheva ses études théologiques, ayant pour professeurs les Pères de la Compagnie de Jésus. Le Collége romain lui conféra les grades de bachelier en philosophie et en théologie, et, le 24 mars 1849, Mgr Jean-François Cometti, archevêque de Nicomédie, *in partibus infidelium*, pendant l'exil de Pie IX à Gaëte, et en l'absence du cardinal Patrizi, vicaire de Sa Sainteté, chassé par les révolutionnaires, l'ordonna prêtre dans la basilique de Saint-Jean de Latran.

De retour en Irlande, l'abbé O'Mahony vint se mettre à la disposition de son évêque qui successivement le nomma vicaire dans cinq diverses paroisses. Il remplit ces fonctions pendant plus de vingt années, et fut préconisé dans le consistoire du 1er octobre 1869 au siége épiscopal d'Armidale, en Australie. Mgr Guillaume Delany, évêque de Cork, le sacra dans la cathédrale de cette ville, assisté de Mgr Jean-François Wheland, évêque d'Aureliopolis *in partibus infidelium*, et de Mgr Jacques Lynch, évêque d'Arcadiopolis *in partibus infidelium*.

Mgr O'Mahony, avant de se rendre dans son vaste diocèse où l'hérésie protestante multiplie ses efforts pour propager l'erreur, et entasse millions sur millions pour répandre ses funestes doctrines au milieu de peuples encore à demi sauvages, a voulu prendre part aux grandes assises du catholicisme, et s'inspirer, auprès de la chaire du bienheureux Pierre, de tout le zèle apostolique qui lui est nécessaire pour amener à bien le diocèse qui lui est confié.

RDONEZ (IGNACE), évêque de Riobamba (*République de l'Équateur*). Né en 1830 à Cuença (*Amérique méridionale*), et issu d'une honorable famille, il fit de fortes études ecclésiastiques et reçut la prêtrise. Suivant l'usage assez général dans son pays, il s'occupa ensuite de jurisprudence, fut admis au doctorat en droit civil et canonique, et suivit quelque temps le barreau comme avocat. Mgr Emmanuel de Plaza, évêque de Cuença, le choisit pour son vicaire général, et le titre d'archidiacre de la cathédrale lui fut alors donné. Plus tard, Sa Sain-

tété Pie IX daigna le nommer protonotaire apostolique *ad instar participantium.*

Par la lettre apostolique *Charitas Christi quæ urget nos*, en date du 29 décembre 1862, la ville de Riobamba avait été constituée le siége d'un diocèse détaché de l'archidiocèse de Quito. Quatre années se passèrent toutefois sans que ce siége ait été pourvu d'un titulaire. Ce ne fut que dans le consistoire du 22 juin 1866 que le docteur Ordonez fut préconisé premier évêque de ce diocèse, où, par ses soins, le séminaire qui y avait été fondé a pris de plus grands développements.



RMAECHEA (JEAN-BAPTISTE), évêque de Tulancingo (*Mexique*). Issu d'une très-noble famille d'origine espagnole, Jean-Baptiste Ormaechea est né le 12 mai 1812 à Mexico, du mariage de Joseph-Ignace Ormaechea, et de dame Emmanuelle Ernair. Toutes ses études furent faites au séminaire conciliaire de Mexico où il eut pour professeur de philosophie l'abbé Sauveur Zedillo, pour professeur de théologie le docteur Moreno, actuellement doyen de l'église métropolitaine de la même ville, et enfin pour professeur de droit canonique le docteur Lazare della Garza, successivement évêque de Sonora et archevêque de Mexico. Les archives du séminaire constatent ses succès dans ces diverses facultés; devenu docteur en droit canonique, l'abbé Ormaechea enseigna pendant deux ans les humanités, pendant trois ans occupa la chaire de philosophie, et passa ensuite à celle de droit canonique qu'il garda pendant dix années, à la grande satisfaction de ses supérieurs et de ses élèves.

En l'absence de Mgr Pierre-Joseph de Fonte, archevêque de Mexico, Mgr Joseph-Marie de Jésus, évêque de Linarès, résidant accidentellement à Mexico, l'ordonna prêtre en 1836. Tout aussitôt, il commença l'exercice du saint ministère, en qualité de chapelain des religieuses de la Société de Marie. Trois ans après, il fut appelé à la cure de l'église de Saint-Jean-Baptiste de Metepée, où il demeura aussi trois années, passa au même titre à l'église de la Vera-Cruz, à Mexico, qu'il garda pendant sept années, et enfin obtint en 1849 un canonicat dans l'église métropolitaine de la même ville. Ces diverses fonctions ne l'empêchèrent pas de se livrer avec succès à la prédication, et, durant les trente-quatre années de son ministère paroissial, on compte qu'il porta plus de trois mille fois la parole dans la chaire de vérité, et il se fit surtout une réputation méritée par ses *Oraisons funèbres* et par ses *Panégyriques des saints*, qui ont été recueillis et imprimés.

La révolution avait frappé déjà l'Église du Mexique, lorsqu'il fut nommé chanoine doctoral de la métropole, et cette charge lui valut d'être dans diverses affaires difficiles et compliquées conseiller tant du chapitre que de l'archevêque

de Mexico, alors Mgr della Garza. En même temps, la confiance de ce dernier prélat l'appelait aux fonctions d'examinateur synodal et de consulteur de la commission de censure. Malgré toutes ses occupations, l'abbé Ormaechea savait suffire à tout, et il trouvait encore le moyen de passer au confessionnal quatre ou cinq heures par jour. Un très-grand nombre de familles distinguées de Mexico voulaient l'avoir pour directeur de leur conscience.

Sa Sainteté Pie IX le préconisa dans le consistoire du 19 mars 1863 évêque de Tulancingo, un des nouveaux diocèses érigés au Mexique. Mgr Pélage-Antoine de Lavastida, archevêque de Mexico, son métropolitain, lui donna la consécration épiscopale. Tulancingo est une cité peu peuplée, et où l'on trouve peu d'églises et encore moins de communautés religieuses. Le diocèse est, comme elle, assez pauvre. Mgr Ormaechea avait donc à remplir une tâche difficile. Plein de sollicitude pour les classes déshéritées de la fortune, il a établi autant qu'il a pu des conférences de Saint-Vincent de Paul, et elles ne vivent presque que des ressources du prélat. Afin de pouvoir recruter son clergé, il a fondé un séminaire conciliaire où il a appelé comme professeurs les hommes les plus savants et les plus pieux de son diocèse.

Les talents administratifs de Mgr Ormaechea l'ont fait appeler aux affaires. Pendant plusieurs années il fut conseiller d'État de la république du Mexique, et, avant l'arrivée en ce pays du malheureux empereur Maximilien, il fit partie du conseil de régence de l'Empire. Ce prince le décora de la croix de commandeur de l'ordre de Notre-Dame de Guadalupe.

Mgr Ormaechea s'est montré par sa parole et par ses écrits le défenseur énergique des droits de l'Église méconnus ; aussi son zèle intrépide lui a valu plusieurs fois les honneurs de la persécution. Les ennemis de l'Église le menacèrent de mort, et le tinrent en prison, d'abord pendant un mois, puis pendant trois mois, du 1er juillet au 30 septembre 1867, et enfin ils se décidèrent à l'exiler. Le prélat, depuis ce temps, n'a pu rentrer dans sa patrie agitée par les secousses révolutionnaires.

Outre de nombreuses brochures en latin et en espagnol, pour la défense de l'Église, Mgr Ormaechea a écrit beaucoup d'articles dans le journal intitulé : *La Voix de la Religion*, dont il fut longtemps l'un des plus importants collaborateurs.


RREGO (JOSEPH-EMMANUEL), évêque de Serena (*Chili*). Ce prélat naquit le 5 avril 1817 d'une fort honorable famille, à la Ligna, archidiocèse de Santiago du Chili (Amérique méridionale), et fit ses humanités dans un des colléges particuliers de cette dernière ville. Entré au grand séminaire pour y suivre ses cours de théologie, il y obtint de tels succès, qu'une médaille d'or lui fut conférée. L'Université

de Saint-Philippe, à Santiago, lui donna le diplôme de bachelier en théologie, et la nouvelle Université de la même ville, celui de licencié en cette faculté. Il y devint même professeur, et, pendant quinze années, la présida à titre de doyen.

Ordonné prêtre le 8 août 1841 à Santiago, par Mgr Emmanuel Vicuña, archevêque de cette ville, l'abbé Orrego se livra à l'exercice de la prédication et à la direction des âmes, principalement dans les communautés religieuses. Il occupa successivement à Santiago deux cures, celles de Saint-Lazare et de Notre-Dame de la Estampa, dont il se démit pour remplir dans l'archidiocèse d'autres fonctions plus importantes. C'est ainsi qu'il devint au séminaire conciliaire préfet des études, professeur de théologie dogmatique, d'histoire ecclésiastique et de droit canonique, et enfin supérieur de cette maison. Pendant ce même temps, il faisait des cours religieux, tant à l'école normale que dans divers établissements publics et particuliers d'instruction des deux sexes.

Sur les instances du gouvernement de la république du Chili, l'abbé Orrego accepta, en 1852, la direction du collége national; mais son zèle à réprimer les abus et à inculquer à la jeunesse des principes religieux amena plus tard sa destitution. Ce fut alors qu'il fonda le gymnase de Saint-Louis, qu'il dirigea pendant six années et qui est aujourd'hui très-florissant. Nommé chanoine de la Merci, et peu après trésorier de l'église métropolitaine, l'abbé Orrego obtint cette dernière dignité en réparation d'une injustice dont il avait été la victime lors d'un concours pour la prébende de théologal du chapitre. Ses principes avaient alors été taxés d'ultramontanisme, et lui avaient fait préférer un prêtre d'opinions contraires.

Préconisé au siége épiscopal de Serena dans le consistoire du 23 décembre 1868, il fut sacré le 6 juin de l'année suivante dans la cathédrale de la Conception du Chili, par Mgr Joseph Salas, évêque de cette ville.

Défenseur énergique des droits de l'Église, ce savant prélat a fort longtemps collaboré au journal hebdomadaire publié depuis plusieurs années à Santiago sous le titre de *Rivista catolica*, et au journal *el Bien público*, qui prépara les voies à l'*Independiente*, qui, avec non moins de zèle que de talent, soutient la cause catholique dans ce pays. Il a été l'un des fondateurs de la Societé de Saint-Thomas de Cantorbéry qui a pour but principal de défendre les droits, la liberté et l'indépendance de la sainte Église, dans son gouvernement spirituel, comme un des dogmes de notre foi, contre tous ceux qui, sans les bien connaître, ne craignent pas de les fouler aux pieds.

Serena, ville épiscopale du Chili, est la même que Coquimbo, qui, en 1820, fut presque entièrement détruite par un tremblement de terre, et souffrit beaucoup d'un autre, arrivé en 1822. Sa population avait alors diminué de moitié, mais aujourd'hui elle atteint 12,000 habitants. Son port lui donne assez d'importance.

ORTIZ URRUELA (MARIANO), évêque de Téia *in partibus infidelium* (*Asie*), coadjuteur de San-Salvador (*Amérique Centrale*). Issu d'une honorable famille, il naquit le 12 octobre 1818 à Guatemala, dans la république de ce nom, et est fils d'Isidore Ortiz et de Marie-Anne Urruela. Après avoir achevé dans sa ville natale le cours ordinaire de ses études, il obtint le grade de bachelier en droit civil et canonique, et reçut la prêtrise des mains de Mgr François Garcia Palaez, archevêque de Bostra *in partibus infidelium*, coadjuteur avec future succession de Mgr Casans y Torrès, archevêque de Guatemala.

L'abbé Ortiz commença son ministère en se livrant à la prédication et à la direction spirituelle des consciences. Nommé chapelain du monastère de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, à Guatemala, il conserva ces fonctions jusqu'à sa promotion à l'épiscopat. Pendant quelque temps aussi, il fut avocat au tribunal suprême de justice de la même ville, et, plus tard, promoteur fiscal de la cour archiépiscopale.

Le Souverain-Pontife Pie IX le préconisa dans le consistoire secret du 25 juin 1866 évêque de Téia *in partibus infidelium*, coadjuteur avec future succession de Mgr Pineda y Zaldana, évêque de San-Salvador.





Mgr ORREGO

Nihil enim intulimus in hunc mundum: haud dubium quod nec auferre quid possumus.
Habentes autem alimenta, et quibus tegamur, his contenti simus.
Nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem, et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva, quae mergunt homines in interitum et perditionem.
Radix enim omnium malorum est cupiditas: quam quidam appetentes erraverunt a fide, et inseruerunt se doloribus multis.
Ex epistola prima beati Pauli Apostoli ad Timotheum, cap 6.
José Manuel Obispo de la Serena

Mgr O'HEA

Si quis episcopatum desiderat, bonum opus desiderat. Oportet ergo episcopum irreprehensibilem esse, sobrium, prudentem, ornatum, pudicum, hospitalem, doctorem

Noli negligere gratiam quae in te est, quae data est tibi per prophetiam, cum impositione manuum presbyterii

Attende tibi et doctrinae: insta in illis. Hoc enim faciens, et te ipsum salvum facies, et eos qui te audiunt.

Radix enim omnium malorum est cupiditas; quam quidam appetentes erraverunt a fide, et inseruerunt se doloribus multis

Tu autem, O homo Dei, haec fuge: sectare vero justitiam, pietatem, fidem, caritatem, patientiam, mansuetudinem

Romae,
die 5ta Feb. 1870

† M. O'Hea
Epus Rossensis
in
Hibernia

Mgr ORTIZ

Maria Mater Domini
Marianus Episcopus [illegible]

Mgr O'MAHONY

Quare fremuerunt gentes,
et populi meditati sunt inania?
Astiterunt reges terrae, et principes
Convenerunt in unum.
adversus Dñi et adversus Xtum
ejus.
Dirumpamus vincula eorum;
et projiciamus a nobis jugum
ipsorum.
Qui habitat in caelis irridebit
eos: et Dñus subsannabit eos.
Ps. 2

+ J. O'Mahony.

Mgr ORDOÑEZ

Ecce non dormitabit neque dormiet
qui custodit Israel —

Joseph Ignatius Ordoñez
Episcopus Riobambensis

Mgr ORMAECHEA

Non pura Deus in terris bona, sed
malis semper aliquibus admixta prae
bet hominibus, neque risum sine fletu
habemus, resque secundas semper cala-
mitas quaedam subsequitur, ac volup-
tatem comitatur tristitia. Erimus
post mortem in coelis plene felices

Joannes B.
Episcopus de
Tulancingo





PACE (NICOLAS), évêque d'Amelia (*États de l'Église*). Fils de Dominique Pace et de Jeanne-Baptistine Costantini, l'un et l'autre de race noble, Nicolas Pace est né le 8 janvier 1810 à Tolentino (États de l'Église). Après avoir fait une partie de ses études littéraires dans sa ville natale, il fut admis à l'Académie pontificale des nobles ecclésiastiques, à Rome, s'y occupa plus spécialement de l'étude du droit et de la diplomatie, et reçut le grade de docteur en droit civil et en droit canonique.

Mgr François Ansaldo Teloni, évêque de Macerata et Tolentino, l'ordonna prêtre le 21 décembre 1833 dans la chapelle de son palais épiscopal, et, peu de temps après, Mgr François Faldi, évêque de Fabriano et Matelica, lui donna le titre de vicaire général de ce diocèse. Il remplissait les mêmes fonctions auprès de Mgr Nicolas Grispigni, évêque de Poggio-Mirteto, lorsque Sa Sainteté Pie IX le préconisa évêque d'Amelia dans le consistoire du 28 septembre 1855.

L'évêque d'Amelia a été fait prélat assistant au trône pontifical le 22 mai 1862, lorsqu'il prenait part, à Rome, aux fêtes solennelles de la canonisation des vingt-six martyrs du Japon.

Amelia, que les anciens ont connue sous le nom d'*Ameria*, et dont les habitants étaient désignés sous celui d'*Amerini*, faisait partie du duché de Spolète, et est située sur une montagne entre le Tibre et la Nera. Son évêché ne relève que du Saint-Siége. Parmi les prélats qui l'ont illustré, on cite César Nacci, mort en 1504 vice-légat à Bologne, où il est inhumé dans l'église de Saint-Pétrone.

PACE-FORNO (AUGUSTIN, en religion GAETAN), archevêque de Rhodes et évêque de Malte (*île de ce nom*). L'île de Gozo, près de Malte, est le lieu où naquit, le 5 juin 1809, ce prélat, du mariage du docteur François Pace, avocat royal, et de Lucie Forno, issue des barons de ce nom et originaire de Palerme. A l'achèvement de ses humanités, et dans la seizième année de son âge, il se sentit poussé à la vie religieuse, et, entrant dès lors dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, il fit son noviciat au couvent de Saint-Marc de la Cité Notable, dans l'île de Malte. C'est là qu'il prononça ses vœux solennels et se livra successivement, sous la direction des religieux de son ordre, à l'étude de la philosophie, puis à celle de la théologie, qu'il fit en partie à Rome et en partie à Naples. Le cardinal Louis Ruffo-Scilla, archevêque de cette ville, lui conféra en 1832 la prêtrise, et l'année suivante, nommé lecteur, le jeune religieux fut chargé de professer dans plusieurs couvents, à Aquila d'abord, puis en 1834 à Camerino, et en 1836 à Corneto. Appelé en 1837 au couvent de Saint-Augustin, il y obtint, après un examen public, le grade et les fonctions de régent des études, qu'il fut chargé de remplir successivement à Palerme, à Aquila et à la Cité Notable.

Cinq années passées dans la direction des études lui valurent, selon l'usage de l'ordre, le titre de maître, et tout aussitôt il fut nommé examinateur du clergé et covisiteur du diocèse de Malte. Le chapitre général tenu en 1847 à Rome l'élut prieur provincial de la province de Malte, et ce fut pendant le temps de sa charge qu'il ouvrit, au couvent de Saint-Augustin de la Vallette, des écoles élémentaires gratuites de jeunes gens, où aujourd'hui encore les religieux de Saint-Augustin distribuent à plus de deux cents élèves le bienfait d'une éducation chrétienne. A la mort du P. provincial Jean-Marie Conti, le P. général Joseph Palermo le nomma de nouveau en 1854 pour administrer la province de Malte.

Le Souverain-Pontife Pie IX l'ayant, dans le consistoire du 25 septembre 1857, préconisé évêque d'Hébron *in partibus infidelium* et coadjuteur avec future succession de Mgr Publius des comtes Sant, archevêque-évêque de Malte, Mgr Pace-Forno fut sacré le 4 octobre suivant dans l'église Saint-Augustin, à Rome, par S. Ém. le cardinal-vicaire Constantin Patrizi. Le 4 décembre de la même année, Mgr Publius des comtes Sant s'étant démis du siége, il devint de droit archevêque de Rhodes et évêque de Malte.

Dès qu'il eut pris en mains l'administration diocésaine, son zèle se manifesta par des œuvres importantes : c'est ainsi qu'il ouvrit à la Vallette, au faubourg Florien, un nouveau séminaire, qu'il établit l'association pieuse de la Sainte-Enfance, et une congrégation pour le denier de saint Pierre. Il appela dans son diocèse les Sœurs du Bon-Pasteur, auxquelles il a fait construire de fond en comble un spacieux couvent, et diverses autres localités lui doivent la fon-

dation de plusieurs institutions pieuses où les jeunes garçons et les jeunes filles reçoivent, chacun de leur côté, l'éducation la plus chrétienne.

Mgr Pace-Forno se trouva à la canonisation des martyrs du Japon, et, à cette occasion, fut fait le 22 mai 1862 prélat assistant au trône pontifical.

PAGLIARI (CLÉMENT), évêque d'Anagni (*États de l'Église*). D'extraction honorable et fils de Dominique Pagliari et de Françoise Monti, Clément Pagliari naquit le 21 mars 1807 à Acqualunga, archidiocèse d'Urbin, dans les États-Pontificaux. Après avoir achevé toutes ses études littéraires, philosophiques et ecclésiastiques, il se livra à celle de la jurisprudence, prit le grade de docteur en droit civil et canonique, et enfin reçut la prêtrise le 19 décembre 1829.

Son mérite ne tarda pas à lui faire obtenir une chaire de droit canonique à l'Université d'Urbin, et l'Académie de la même ville s'honora de le mettre au nombre de ses membres. En ce même temps, il prenait place parmi les examinateurs pro-synodaux de cet archidiocèse et devenait juge du tribunal ecclésiastique. Ses diverses fonctions ne l'empêchaient point de se livrer avec zèle aux travaux divers du saint ministère. Pourvu dans l'église métropolitaine d'Urbin de la dignité de prévôt, la première du chapitre, il la conserva jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, et simultanément remplit dans le diocèse de Sezze et dans celui de Sinigaglia les fonctions de vicaire général au spirituel.

La bienveillance de Sa Sainteté Pie IX, qui avait su apprécier ses talents administratifs, l'appela à l'épiscopat et le préconisa dans le consistoire du 21 décembre 1857 pour l'évêché d'Anagni.

Mgr Pagliari a été nommé le 22 mai 1862 prélat assistant au trône pontifical, et, en qualité d'évêque d'Anagni, prend le titre de baron d'Acuto.

PAGNUCCI (PASCAL, et en religion AIMÉ), évêque d'Agathonique, *in partibus infidelium* (Thrace), coadjuteur du vicaire apostolique du Chien-Si (Chine). Deux honorables bourgeois, excellents chrétiens, François Pagnucci et Anne-Marie Barzochini, furent le père et la mère de Pascal Pagnucci qui naquit le 10 décembre 1833 dans la petite ville de Ruota, diocèse de Lucques. Un précepteur lui donna dans la maison paternelle les premiers éléments de l'éducation, et sa famille l'envoya ensuite achever ses humanités au séminaire archiépiscopal de cette dernière ville. Parvenu à l'âge de dix-neuf ans, le jeune Pascal se sentit attiré vers la vie religieuse, et, le 16 août 1852, il revêtit l'habit de l'ordre de Saint-François dans le couvent de Lucques où il fit profession solennelle le 21 août de l'année suivante. Il changea alors pour le nom d'Aimé celui de Pascal qu'il

avait reçu sur les fonts sacrés du baptême, et se livra dès lors à l'étude de la philosophie et de la théologie.

Sur les dimissoires que lui donna Mgr Jules Arrighoni, archevêque de Lucques, il reçut la prêtrise en 1856 dans l'église de Sainte-Marie-Madeleine, de Pescia, des mains de Mgr Jean Benini, évêque de cette ville. Occupé d'abord du saint ministère dans le couvent de son ordre, il se voua pendant deux années (1860-1861) au service des galères de Lucques, en qualité de chapelain, et la sacrée Congrégation de la Propagande le désigna ensuite comme missionnaire apostolique pour aller prêcher la foi en Chine.

Mgr Chiais, évêque de Thiène *in partibus*, vicaire apostolique du Chien-Si, avait besoin d'un coadjuteur; le P. Pagnucci, qui avait travaillé avec zèle au salut des âmes, fut désigné pour remplir ces fonctions. Préconisé dans le consistoire du 15 mars 1867 sous le titre d'évêque d'Agathonique *in partibus infidelium*, il fut sacré le 31 du même mois par Mgr Chiais, évêque de Thiène *in partibus*, assisté de deux prêtres seulement, en vertu d'une dispense apostolique, attendu que, dans les contrées infidèles, il y a souvent impossibilité de réunir trois évêques, ainsi que le prescrit le Pontifical romain.

Mgr Pagnucci a eu à supporter dans sa mission toutes les souffrances que rendent inévitables les révolutions fréquentes qui surviennent en Chine.

PALLU DU PARC (LOUIS-THÉOPHILE), évêque de Blois (*France*). Né à Poitiers le 3 septembre 1804 d'une famille noble, Louis-Théophile Pallu du Parc est le troisième fils de François, baron Pallu du Parc, lieutenant de roi à la Rochelle, sous la Restauration, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, et de Marie-Radégonde Portier, décédée le 29 septembre 1828. Il étudia en théologie au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et reçut la prêtrise à la Rochelle le 22 décembre 1827 des mains de Mgr Paillou, évêque de cette ville. Ce prélat le nomma à une chaire de théologie dans son séminaire dont l'abbé Pallu du Parc devint plus tard supérieur. Mgr Villecourt, son successeur sur ce siége, aussitôt après son installation, le pourvut en 1836 d'un canonicat dans son église cathédrale, et lui donna en même temps des lettres de vicaire général du diocèse.

Depuis longtemps, son mérite reconnu l'appelait à l'épiscopat, lorsqu'un décret présidentiel, en date du 15 décembre 1850, le désigna pour le siége de Blois que laissait vacant le décès de Mgr Fabre des Essarts. Il dut alors céder aux autorités les plus imposantes, et le Souverain Pontife le préconisa avec joie dans le consistoire du 17 février 1851. Ses bulles ayant été expédiées, il fut sacré le 1er mai suivant dans la cathédrale de la Rochelle par Mgr Clément Villecourt, qui en était évêque, assisté de NN. SS. Antoine-Matthias-Alexandre Jacquemet, évêque de Nantes, et Louis-François-Édouard Pie, évêque de Poi-

tiers. Après cette imposante cérémonie, à laquelle se trouvèrent également NN. SS. Cousseau, évêque d'Angoulême, et Baillès, évêque de Luçon, une procession de plus de six cents prêtres parcourut la ville, précédée de la musique de la garde nationale, jouant des marches sacrées. Ce jour fut un véritable jour de fête pour la Rochelle où, sans distinction de culte, Mgr Pallu du Parc jouissait de l'estime générale.

Le 8 du même mois, le nouveau prélat prenait possession de son Église et commençait ses visites pastorales par les établissements de charité de Blois. Invité par le Souverain Pontife aux conférences qui eurent pour résultat la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, il se rendit à Rome en novembre 1854, fut de retour dans son diocèse le jeudi 1er février 1855, et le lendemain, fête de la Purification, fit dans sa cathédrale la promulgation du décret apostolique rendu le 8 décembre précédent.

Parmi les grandes fêtes religieuses que l'évêque de Blois honora de sa présence, nous devons citer le jubilé séculaire de Notre-Dame de la Treille, patronne de Lille (Nord), du 25 juin au 2 juillet 1854, et les fêtes célébrées le 17 octobre 1860 à Chartres, à l'occasion du sixième anniversaire séculaire de la dédicace de la cathédrale. Il y consacra l'autel de saint Lubin, dans la chapelle dédiée à cet évêque de Chartres, sous le sanctuaire de la cathédrale.

On doit à Mgr Pallu du Parc, lorsqu'il était vicaire général de la Rochelle, la relation de la procédure publiée en 1845 et faite pour constater l'identité des reliques de saint Eutrope, premier évêque de Saintes, découvertes le 19 mai 1843 dans la crypte de l'église de ce nom, en cette ville. Cette information, dans laquelle il remplit les fonctions difficiles de promoteur, fut conduite avec un soin, une sagacité, une prudence qui ne laissèrent rien à désirer. On peut assurer que si l'autorité ecclésiastique, et, après elle, la grande famille des fidèles n'ont plus à douter sur cette question importante, c'est au promoteur qu'elles doivent cet heureux résultat, fruit de ses longs travaux et des recherches intelligentes et consciencieuses faites par lui en diverses localités.

Parmi les mandements qu'il a publiés dans le cours de son épiscopat, l'un des plus remarquables est celui qui a pour titre : *Instruction pastorale et mandement pour le rétablissement de la liturgie romaine dans le diocèse de Blois*, Paris, 1853, in-12 de 124 pages.

Chanoine d'honneur des Églises de Poitiers et de la Rochelle, Mgr Pallu du Parc, nommé chevalier de la Légion d'honneur le 11 août 1855, a été créé prélat assistant au trône pontifical le 29 novembre 1854.

Il porte pour armoiries : *d'argent, au palmier de sinople, sur une terrasse de même, mouvante de la pointe de l'écu, accostée de deux mouchetures d'hermine de sable.*

PANKOVICS (Étienne), évêque de Munkatz (*Hongrie*), rit grec-ruthène, naquit le 21 octobre 1820 à Velejte, petit bourg du diocèse de Munkatz. Ses parents, quoique nobles de race, étaient, par suite de revers immérités, tombés dans un état voisin de l'indigence. La mort les enleva l'un et l'autre, lorsqu'il était encore tout jeune, et il dut à de généreux amis l'éducation qui lui fut donnée. Entré dans la carrière ecclésiastique, il se consacra pendant vingt-deux ans à des études littéraires, soit comme professeur public, soit comme professeur particulier, et fut fait ensuite abbé de Saint-Michel de Kortvelyes et, en même temps, appelé au sein du Conseil supérieur des études du royaume, comme membre titulaire.

Le 14 septembre 1866, l'Empereur d'Autriche, roi de Hongrie, le nomma à l'évêché de Munkatz. Sa nomination ayant été confirmée par le Souverain Pontife dans le consistoire du 22 février 1867, il fut sacré le 5 mai suivant et solennellement installé dans son Église le 16 du même mois.

Mgr Pankovics est conseiller actuel intime et conseiller d'État de l'Empereur d'Autriche, commandeur de l'ordre royal de Saint-Étienne de Hongrie, et abbé de Saint-Pierre et de Saint-Paul de Tapolcza.

PAOLETTI (Louis-Marie), évêque de Montepulciano (*Toscane*), naquit le 8 septembre 1809 à Volterra (Toscane), d'une très-honorable famille bourgeoise de cette ville, et est fils de Jean Paoletti et de Thérèse Incontri. Dès qu'il eut achevé au séminaire diocésain de sa ville natale le cours de ses études littéraires et philosophiques, il se rendit à Pise pour y faire sa théologie sous la direction des professeurs de l'Université. Il s'y distingua par ses progrès, et l'Université lui conféra le grade de docteur en théologie. Mgr Joseph Cajetan Incontri, évêque de Volterra, son parent, le promut au sacerdoce le 17 décembre 1832. Ce prélat, dont la mémoire est chère encore à son diocèse, se glorifiait d'avoir initié Notre Très-Saint-Père Pie IX à la carrière ecclésiastique, en lui conférant, le 23 septembre 1809, la tonsure à Volterra.

Aussitôt après son ordination, il s'appliqua avec zèle à tous les exercices du saint ministère, et obtint un canonicat à la cathédrale de Volterra où, pendant plusieurs années, il eut aussi la dignité d'archidiacre, la première du chapitre de cette Église. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas d'occuper aussi pendant longtemps au séminaire diocésain la chaire d'Écriture sainte et d'histoire ecclésiastique. Son Évêque le chargea également d'expliquer souvent aux fidèles les saintes Écritures dans la cathédrale. Nommé examinateur pro-synodal et vicaire général de Mgr Incontri, il fut, à la mort de ce digne prélat, élu vicaire capitulaire. Son successeur, Mgr Ferdinand Baldanzi, voulut aussi le

conserver comme vicaire général, et, à la translation de ce dernier à l'archevêché de Sienne, le 28 septembre 1855, les suffrages du chapitre de Volterra se réunirent sur l'abbé Paoletti pour vicaire capitulaire.

Ses connaissances administratives du diocèse firent penser à lui pour ce siége, mais il le refusa au grand regret de ses compatriotes, et l'obéissance seule lui fit accepter l'évêché de Montepulciano. Préconisé pour ce siége dans le consistoire que Sa Sainteté Pie IX tint à Bologne le 3 août 1857, Mgr Paoletti reçut le 23 de ce mois la consécration épiscopale dans l'église métropolitaine de Santa-Maria del Fiore, à Florence, en même temps que NN. SS. Limberti, archevêque de cette ville, Targioni, évêque de Volterra, et Antonielli, évêque de Fiésole. La cérémonie de son sacre fut faite par le Souverain Pontife lui-même, assisté de Mgr Alexandre Franchi, archevêque de Thessalonique *in partibus infidelium*, internonce apostolique, en Toscane, et de Mgr Jules Arrigoni, archevêque de Lucques. Le grand-duc de Toscane, Léopold II, l'archiduc Ferdinand, grand prince héréditaire, et sa femme, l'archiduchesse Anne de Saxe, la princesse Marie, grande-duchesse douairière, l'archiduc Charles-François-de-Paule, comte de Trapani, prince des Deux-Siciles, et sa femme Marie-Isabelle de Toscane, assistaient avec toute la cour grand'ducale à cette imposante cérémonie.

La fidélité de ce prélat à ses princes légitimes lui a valu de la part du gouvernement piémontais les plus odieuses vexations. La malveillance des ennemis de l'Église lui a aussi suscité des procès et des pertes qu'il a patiemment subis pour l'amour de Dieu.

Mgr Paoletti, qui est membre de l'Académie littéraire de Volterra, a été fait prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867, lorsqu'il se trouvait à Rome pour les fêtes solennelles du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre.

PAPARDO DEL PARCO (IGNACE-CHARLES-VICTOR, prince), évêque de Mynda *in partibus* (Carie), prélat de Sainte-Lucie (*nullius*) en Sicile. Issu d'une des plus illustres et des plus nobles familles de la Sicile, Ignace-Charles-Victor, prince Papardo del Parco, naquit à Messine le 31 juillet 1818 du mariage de don Jean Papardo, prince del Parco, avec dame Victoire di Giovanni y Centelles, des ducs de Grecacuore, etc. Mgr Jean Sergio, évêque de Cefalu, le tint sur les fonts sacrés du baptême. Il entrait à peine dans sa sixième année que sa famille le plaça pour faire ses premières études dans l'important collége que les PP. Théatins dirigeaient à Messine. En 1830, le R. P. général de l'ordre, l'illustre Joachim Ventura, étant venu faire la visite de cette maison et celle de tous les autres colléges théatins, choisit les jeunes gens les plus distingués par la noblesse de leur

naissance et par leurs talents, et les emmena à Rome où il avait eu l'heureuse idée de fonder dans le couvent de Saint-André della Valle un nouveau collége, composé des meilleurs élèves de toutes les maisons de sa congrégation. De ce nombre se trouva le jeune Ignace Papardo, qui poursuivit à Rome avec beaucoup de succès le cours de ses études. Le R. P. Ventura fut son professeur de philosophie, et il eut pour professeur de théologie, de droit canon et d'Écriture sainte, le R. P. Dominique Lojacono, appelé plus tard au siége épiscopal de Girgenti.

Au mois de septembre 1839, il fit profession solennelle dans l'ordre des théatins, et depuis la tonsure jusqu'à la prêtrise reçut successivement à Rome tous les ordres, des mains de S. Ém. le cardinal-vicaire Charles Odescalchi, et de Mgr Joseph della Porta, vice-gérent du vicariat. Aussitôt après sa promotion au sacerdoce, en 1841, le R. P. Papardo obtint dans sa congrégation le grade de prédicateur, et, en 1842, celui de lecteur en philosophie et en théologie. Le zèle qu'il déploya pour annoncer la parole de Dieu attira autour de sa chaire de nombreux auditeurs, et, envoyé par ses supérieurs à la maison de Saint-Paul le Grand, à Naples, en 1843, il y obtint de véritables et légitimes succès d'éloquence. Il passa l'année suivante, en qualité de préposé supérieur, à la maison de Saint-André d'Avellino, à Messine, et, bien qu'il n'eût alors que vingt-six ans, la sagesse de son administration lui valut, dans l'espace de quinze ans, l'honneur d'être quatre fois confirmé dans ces fonctions.

Dès qu'il en eut pris possession, il jeta les fondements d'une grande et magnifique église, dont la construction devenait fort utile à Messine. Cette église pour laquelle il n'épargna rien pendant plusieurs années est aujourd'hui l'un des plus beaux édifices de la ville. Dédiée à saint André d'Avellino, elle a été livrée au culte le 12 avril 1851, à la satisfaction générale. Un décret royal le nomma en 1845 réviseur des livres et gravures, et examinateur du clergé. L'année suivante, il fut élu président du Mont-de-Piété qu'il administra avec autant de sagesse que de prudence pendant dix années, et dans des circonstances fort difficiles, comme le fut surtout l'époque de la révolution de 1848.

Pendant l'invasion du choléra qui, en 1854, s'abattit pour la première fois sur Messine et causa la mort d'un grand nombre d'habitants, le R. P. Papardo del Parco se multiplia pour donner ses soins aux malades atteints par le fléau. Quelquefois, sorti de grand matin, il ne rentrait que le soir fort tard, après avoir administré les sacrements à de nombreux cholériques; aussi succomba-t-il à la fatigue, et une attaque du choléra mit tellement sa vie en danger qu'on fut obligé de lui donner les derniers sacrements. Dieu cependant lui fit la grâce de le laisser encore dans ce monde. La conduite du digne supérieur lui gagna la confiance entière de la municipalité de Messine qui, en 1855, l'élut membre d'une députation envoyée par elle au roi de Naples. Le cardinal

François-de-Paule Villadicani, archevêque de Messine, le nomma en 1856 examinateur pro-synodal, et, en 1857, l'Université de la même ville lui conféra le diplôme de docteur en théologie, aussi bien que celui de docteur en droit.

Le R. P. Papardo menait la vie la plus active : prédications fréquentes, direction spirituelle des consciences, assistance des moribonds, visites aux hôpitaux, aux prisons publiques, son zèle ne laissait rien en souffrance. On le vit plus d'une fois aussi porter aux condamnés à mort les consolations de la foi, et Dieu bénit ses travaux apostoliques en lui accordant, par une miséricorde infinie, la conversion inespérée de quelques-uns de ces malheureux. Toutes ces œuvres lui avaient donné au milieu des classes populaires une réputation de charité immense.

Une récompense lui était due, elle lui fut donnée le 14 mai 1858 par sa nomination à l'évêché de Mynda *in partibus infidelium* et à la prélature ordinaire du diocèse *nullius* de Sainte-Lucie de Mela, en Sicile, diocèse célèbre par son antiquité et qui appartient toujours au grand chapelain du royaume. Sa préconisation eut lieu dans le consistoire du 27 septembre 1858, et, pour obéir à une auguste volonté, son sacre se fit solennellement le 23 octobre suivant dans l'église cathédrale de Gaëte, où résidait alors avec toute la famille royale et sa cour le roi des Deux-Siciles, Ferdinand II. La cérémonie en fut présidée par Mgr Philippe Gallo, archevêque de Patras, confesseur du prince héréditaire le duc de Calabre, assisté de Mgr Antoine de Simone, archevêque d'Héraclée, confesseur de Sa Majesté le roi Ferdinand II, et de Mgr Philippe Cammarota, archevêque de Gaëte.

Mgr Papardo avait en 1852 fondé dans l'église Saint-André d'Avellino, à Messine, une pieuse confrérie, sous le titre des Enfants de Marie, et le Souverain Pontife l'avait enrichie de diverses indulgences. En 1857, il établit également dans son diocèse de Sainte-Lucie une pieuse union de prêtres, sous le vocable de saint Pierre. Par ses soins, la cathédrale de Sainte-Lucie a été achevée, le séminaire a été agrandi, et les études y ont pris un plus grand développement par l'augmentation du nombre des professeurs. Il a revendiqué au domaine les biens des paroisses, et a établi dans le clergé des conférences mensuelles, et des réunions pour la solution des cas de conscience.

Ce prélat est auteur de divers opuscules écrits en italien; nous citerons notamment : *Le Memorie storiche della Madonna della Provvidenza; la Novena di san Andrea Avellino; Lodi e Preghiere della Madonna della Provvidenza; Varie Omilie*, imprimées par les soins de ses propres diocésains.

Fait en 1859 chevalier de l'ordre de François Ier, par Sa Majesté Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, Mgr Papardo a été fait, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical, à l'occasion du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre.

PAPARDO DEL PARCO (JOSEPH-MARIE, prince), évêque de Sinope *in partibus infidelium* (Asie Mineure). Né à Messine le 13 septembre 1819, Joseph-Marie, prince Papardo del Parco, est frère de l'évêque de Mynda, dont la notice biographique précède. Comme lui, il fit ses études classiques au couvent de Saint-André *della Valle*, chez les Pères Théatins, à Rome, et, à l'âge de quinze ans, prit l'habit de cette congrégation. Le célèbre P. Ventura fut son professeur de philosophie. Ordonné prêtre après de bonnes études théologiques, le R. P. Papardo occupa à Saint-André *della Valle* la chaire de philosophie, et ses succès comme orateur furent tels qu'il mérita de remplacer dans cette église le R. P. Ventura, pendant l'octave de l'Épiphanie. Il fut successivement procureur général, consulteur général et enfin, en 1856, préposé général de sa congrégation.

Sa Sainteté Pie IX l'ayant, dans le consistoire du 11 décembre 1857, préconisé évêque de Sinope *in partibus infidelium*, lui confia l'administration de l'archevêché de Messine. Son nom et ses sentiments le signalaient à la haine des révolutionnaires. Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui, et, après plusieurs jours de prison, ils le firent comparaître devant un conseil de guerre, qui le déclara innocent de toute conspiration, mais n'en prononça pas moins contre lui la peine de l'exil. Depuis ce temps, Mgr Papardo habite Rome où il fait partie des consulteurs de la sacrée Congrégation de l'Inquisition romaine et universelle, instituée par le pape Paul IV le 21 juillet 1542 pour réprimer toute tentative contre la foi catholique, de la sacrée Congrégation des Indulgences et saintes Reliques, et de celle des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il a pris part aux travaux de la sacrée Congrégation préparatoire au Concile œcuménique du Vatican, comme membre de la Commission de politique ecclésiastique.

PAPP-SZILAGYI DE ILLESFALVA (JOSEPH), évêque de Gross-Wardein (Hongrie), rit grec-rumène. Fils de Siméon Papp-Szilagyi, noble de Illesfalva, prêtre curé du rit grec-catholique, chanoine honoraire, et de Marie Bank, fille d'un prêtre grec, Joseph Papp-Szilagyi naquit le 10 avril 1814 à Er-Taresa, comitat de Bihar, diocèse de Gross-Wardein. Son origine n'a rien qui doive étonner, car on sait que le mariage est autorisé chez les prêtres grecs.

Il fit à Gross-Wardein ses études classiques et philosophiques, en partie sous la direction de prêtres de l'ordre de Prémontré, et en partie sous celle de prêtres séculiers. Il alla suivre les cours de théologie à l'Université de Vienne qui, en 1837, lui conféra le grade de docteur. L'année précédente, c'est-à-dire le 27 août 1836, fête de l'Assomption de la Vierge, suivant le calendrier grec,

Mgr Samuel Vulcan, évêque de Gross-Wardein, l'avait promu au sacerdoce dans l'église cathédrale de cette ville pour le rit grec-rumène.

Attaché à la cathédrale, à titre de prédicateur extraordinaire, l'abbé Papp-Szilagyi y remplit pendant dix années les fonctions de pénitencier, et se consacra à des missions pour ramener les schismatiques grecs-rumènes à l'union avec la sainte Église romaine. Pendant six mois environ, il fut au séminaire diocésain vice-recteur et préfet des études, puis on lui donna successivement les charges de notaire du consistoire, de secrétaire de l'évêché lors de la vacance du siége, et de directeur de la chancellerie diocésaine. En 1844, il fut pourvu d'un canonicat, et demeura attaché à la personne de l'Évêque. Les autres fonctions qu'il exerça encore sont celles d'inspecteur royal des écoles primaires, des écoles normales et des gymnases, de recteur du séminaire diocésain pendant douze années, et, à une seconde vacance du siége, les suffrages du chapitre se réunirent sur lui et l'élurent vicaire capitulaire. Abbé de Saint-Pantelemon de Racz-Keve en 1856, il fut l'année suivante nommé conseiller royal par l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie, François-Joseph Ier, qui lui conféra aussi la croix de chevalier de son ordre, pour récompenser les services rendus à l'Église et à l'État.

Le 1er novembre 1862, l'abbé Papp-Szilagyi de Illesfalva fut appelé à l'évêché de Gross-Wardein pour le rit grec-rumène. Préconisé dans le consistoire du 16 mars 1863, il reçut la consécration épiscopale à Balasfalva le 3 mai suivant, des mains de Mgr Alexandre Sterka Sulutz de Kerpenyes, archevêque de Fogaras et Albe-Julie, son métropolitain.

Mgr Papp-Szilagyi a employé une partie de sa fortune personnelle à assurer une fondation faite en faveur des pauvres prêtres catholiques grecs de son diocèse, et il a doté de plusieurs bénéfices le grand gymnase de Belenyes aussi pour les catholiques grecs. Un incendie avait, en 1836, consumé la tour de la cathédrale; il a consacré à sa restauration une somme de 26,000 francs, prise sur ses biens patrimoniaux. Son zèle pour la réunion des schismatiques à l'Église romaine lui a mérité la haine de quelques feuilles publiques qui ont lancé contre lui des articles très-violents; le prélat ne s'en est pas ému, et il continue chaque jour son œuvre, qui a donné jusqu'ici d'excellents résultats.

Il est auteur de quelques ouvrages, et entre autres : *Brevis historia fidei gentis Rumenæ*, Balasfalva en Transylvanie, 1845, in-8. — *Enchiridion juris Ecclesiæ orientalis catholicæ*, Gross-Wardein, 1862, in-8. — *Catechismus conversionis omnium Rumenorum ad sacram cum matre Ecclesia romana unionem a græco schismate*, Gross-Wardein, 1864, in-8.

Ce prélat, venu à Rome pour les fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, a été, à cette occasion, nommé prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867. Il a fait partie au Concile du Vatican de la *Commission des Rits orientaux et des Missions apostoliques*.

PARLATORE (LIVIO), évêque de San-Marco et Bisignano (Deux-Siciles). Ce prélat naquit le 18 juin 1809 à Orsegna, archidiocèse de Chieti (Deux-Siciles), d'une famille profondément chrétienne, où il ne reçut que des leçons de vertu et d'honneur. Quand il eut terminé au séminaire de Chieti toutes ses études ecclésiastiques, il obtint le grade de docteur civil et canonique, et son archevêque, Mgr Charles-Marie Cernelli, lui conféra la prêtrise en 1830. Ce prélat lui confia d'abord au séminaire diocésain la chaire d'éloquence sacrée, puis il le nomma professeur de théologie, de droit canonique, et enfin supérieur de cette maison.

Dix années s'étaient écoulées dans l'exercice de ces fonctions; en 1840, l'abbé Parlatore obtint dans l'église métropolitaine de Chieti un canonicat, et, malgré ses occupations, il put encore se livrer à la prédication et à la direction des consciences.

Préconisé sur la demande du Roi des Deux-Siciles aux siéges unis de San-Marco et Bisignano, dans le consistoire du 28 septembre 1849, il fut sacré à Chieti par Mgr Josué-Marie Saggese, archevêque de cette ville.

Plein de zèle pour l'œuvre de Dieu, Mgr Parlatore a restauré son séminaire, qu'il a agrandi de divers bâtiments, a fait réparer les palais épiscopaux et les cathédrales de San-Marco et de Bisignano. Il a montré le plus louable empressement à maintenir la discipline au sein de son clergé, à développer le culte, à favoriser les bonnes mœurs et à assister les pauvres. Ses diocésains se plaisent surtout à reconnaître en sa personne les vertus de prudence, de conseil et de force, toujours nécessaires à un évêque, mais indispensables aujourd'hui dans les douloureuses circonstances que l'Église a à traverser.

Mgr Parlatore a été fait prélat assistant au trône pontifical le 9 janvier 1850.

PASSERI (ALBERT), abbé des chanoines de Saint-Sauveur de Latran. Appartenant à une honorable et pieuse famille, Albert Passeri naquit le 16 mars 1822 à Lucques (Toscane), et fit, sous la direction des professeurs du collége de San-Frediano, de sa ville natale, ses humanités, sa philosophie, les autres études naturelles et morales. Le 31 octobre 1842, il entra à Bologne au monastère des chanoines réguliers de Saint-Sauveur de Latran, et y prononça ses vœux solennels le 12 novembre de l'année suivante. Après avoir redoublé son cours de sciences sous le R. P. lecteur Schiaffino, il revint à Lucques et y suivit les cours de théologie morale professés par le célèbre docteur Fabri. S. Ém. le cardinal Charles Oppizzoni, archevêque de Bologne, lui ayant, le 21 décembre 1844, conféré la prêtrise dans cette ville, le P. Passeri exerça d'abord le ministère paroissial dans les églises de l'ordre, et, en 1848, fut élu coadjuteur du curé de Sainte-Marie hors les murs, à Lucques.

Le supérieur général de l'ordre le nomma en 1855 à la cure de San-Paterniano, à Fano, et le P. Passeri gouverna pendant trois ans cette paroisse, qu'il quitta en 1858 pour venir à Rome en qualité de curé de la basilique constantinienne de Sainte-Agnès hors les murs. Le Saint-Père a voulu qu'il conservât jusqu'à ce jour cette charge.

L'abbé général Firmin Paterno l'avait nommé en 1856 président du chapitre collégial de San-Paterniano, de Fano; les abbés généraux Charles Izzi et Jean Strozzi le nommèrent deux fois, en 1859 et en 1864, président de la collégiale de Sainte-Agnès hors les murs. Sous le généralat de ce dernier abbé, il fut d'abord troisième visiteur, puis en 1864 premier visiteur général de tout son ordre. Enfin, à la mort du P. Jean Strozzi, Pie IX, par un bref du 15 avril 1867, l'a nommé vicaire général de tout l'ordre, avec cette clause que ses pouvoirs sont révocables au gré du Saint-Siége. Un bref du 20 mars de cette année l'avait fait abbé du monastère de Sainte-Agnès hors les murs.

La Congrégation des chanoines réguliers prit naissance au onzième siècle, et reconnaît pour un de ses principaux fondateurs le bienheureux Pierre de Honestis, abbé de Sainte-Marie de Port, monastère qu'il avait établi près de Ravenne où il mourut le 20 mars 1119. Ce saint homme avait aussi fondé à Ravenne l'œuvre pieuse des Filles de Marie. Par les soins et sous les auspices du bienheureux Pierre Fourier, curé de Mattaincourt en Lorraine, mort à Gray le 9 décembre 1646, les chanoines réguliers établirent la même confrérie en France. Le malheur des temps avait à peu près amené la ruine de cette œuvre. Le P. Passeri entreprit de la faire revivre, et un rescrit du 30 septembre 1864, émané de S. Ém. le cardinal-vicaire, autorisa l'établissement de cette confrérie dans l'église de Sainte-Agnès hors les murs. Elle prit le nom de la vierge martyre, patronne de cette basilique. Pour que cette œuvre pieuse fût publiquement reconnue dans l'Église, le P. Passeri obtint du Souverain-Pontife deux brefs, le premier, en date du 16 janvier 1866, qui l'enrichissait d'indulgences et de priviléges; le deuxième, du 16 février de la même année, qui l'érigeait en archiconfrérie ayant son siége dans la basilique de Sainte-Agnès, avec la faculté au curé de cette église d'ériger et d'agréger d'autres confréries analogues. Par un bref du 4 février 1870, cette faculté a été transférée à perpétuité aux abbés généraux de l'ordre. Pour que rien ne manquât à cette archiconfrérie, le P. Passeri composa un *Règlement* avec un *Manuel* pour l'usage des membres de l'association, et le publia après son approbation par un décret du cardinal-vicaire. En même temps, il fait paraître une Revue bi-mensuelle qui, sous le titre de : *La Figlia di Maria sulla tomba di S. Agnese,* obtint une bénédiction spéciale du pape Pie IX. Les chanoines réguliers publient encore à Rome cette Revue, que Dieu a fait heureusement prospérer et que presque tous les évêques d'Italie ont recommandée à leurs diocésains.

PASSERO (THOMAS), évêque de Troïa (*Deux-Siciles*). Né d'une honorable et pieuse famille, Thomas Passero a vu le jour à Barletta (Deux-Siciles) le 17 juillet 1816. Dieu lui inspira de bonne heure le désir de se consacrer à lui, et il était tout adolescent quand il entra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs. Sous la direction de professeurs habiles, il suivit le cours ordinaire de ses études, et, après qu'il eut soutenu des examens et des thèses publiques, il obtint le grade de docteur en théologie.

Son ordination à la prêtrise eut lieu le 25 mai 1839 dans la cathédrale de Naples. Suivant l'usage de l'ordre de Saint-Dominique, il occupa pendant plusieurs années une chaire de philosophie et de théologie dans divers couvents, soit de Naples, soit de la province, et, malgré le temps que lui prenaient ses leçons, il put encore se livrer à l'exercice du ministère ecclésiastique, en prêchant des conférences et des retraites et en dirigeant spirituellement diverses communautés religieuses.

Sur la désignation de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles, Sa Sainteté Pie IX le préconisa évêque de Troïa dans le consistoire du 16 juin 1856, et le créa prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867, à l'occasion des fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre.

PATERGNANI (CARMEL), supérieur général de la Congrégation des Hiéronymites. Carmel Patergnani est né le 14 juillet 1809 à Fano, ville des États de l'Église, aujourd'hui usurpée par le gouvernement piémontais. Ses parents sont d'une honorable origine, et, sans être précisément riches, jouissent cependant d'une certaine aisance. François Patergnani, son père, a atteint actuellement l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, et sa santé est encore fort bonne. Sa mère, Marianne Baldoni, a depuis quelques années quitté ce monde. Il fit ses premières études, y compris la rhétorique, dans le collège que dirigeaient à Fano les Pères de la Compagnie de Jésus, et qui comptait parmi ses professeurs les RR. PP. Barucchi, Isaïe Carminati et Joseph Gioia, jouissant d'une grande réputation littéraire dans leur compagnie. La philosophie, la théologie dogmatique et morale lui furent enseignées par les RR. PP. Hiéronymites, car, le 6 novembre 1825, il avait pris l'habit de cet ordre dans le monastère de la Très-Sainte Trinité de Montebello, dans l'Ombrie, au diocèse d'Urbino. C'est là qu'il fit aussi ses trois vœux solennels le 6 novembre de l'année suivante. Les Hiéronymites considéraient ce monastère comme un vénérable sanctuaire. Là avait vécu dans une pauvre cellule le bienheureux Pierre de Pise, le fondateur de leur ordre. Sans aucun respect des droits de propriété, le gouvernement piémontais s'est emparé de cette maison et l'a vendue à vil prix avec quelques terrains qui s'y

trouvaient adjacents. Le P. Patergnani eut pour professeur de philosophie et de théologie le R. P. Joseph Ruiz, général de la Congrégation, qui, pour l'avantage de l'ordre, voulut que son éducation théologique et celle de quatre autres de ses condisciples se fît à Rome, dans le monastère de Saint-Onuphre, qui vit les derniers moments du célèbre poëte, auteur de la *Gierusalemme liberata.*

Reçu le 26 septembre 1831 docteur en philosophie et en théologie, le P. Patergnani, en vertu d'une dispense d'âge, fut promu au sacerdoce le 15 janvier 1832 dans une ordination *extrà tempora* faite dans sa chapelle particulière par S. Ém. le cardinal-vicaire Placide Zurla. Déjà à cette époque, et lorsqu'il n'était encore que diacre, il avait été fait lecteur dans son ordre, et, la première année de sa prêtrise, il fut chargé, avec un de ses collègues, de diriger les exercices spirituels dans l'église paroissiale de Saint-François, au mont Mario, à Rome. L'année suivante, ses supérieurs lui confièrent la mission d'expliquer pendant le carême, et chaque jour de fête, le catéchisme dans la même église, ce qu'il fit également cette année dans plusieurs autres églises de Rome, où il prêcha aussi divers panégyriques. De 1834 à 1837, il fut appelé au couvent de Fano comme professeur de philosophie; de 1837 à 1840, il enseigna la théologie dans la maison des Hiéronymites, à Rimini; enfin, de 1840 à 1843, il occupa la même chaire au couvent d'Urbino. Un professorat de douze années lui avait fait obtenir le titre de lecteur émérite, et, le 7 juillet 1840, la sacrée Congrégation des études le nomma docteur du collége philosophique à l'Université pontificale d'Urbino; mais il dut renoncer à cet honneur, lorsqu'au mois de décembre 1850, il fut contraint de résider à Rome.

Élu en 1843 provincial de la province d'Ancône, le P. Patergnani, après son premier triennat, fut, en 1846, confirmé dans cette charge, qu'on lui maintint de nouveau en 1849; mais, à cette époque, l'exil du Souverain-Pontife à Gaëte la lui fit garder encore une année. Un bref pontifical de 1856 le nomma alors procureur-général de sa congrégation et fixa sa résidence à Rome. Le chapitre de la congrégation l'élut par la voie du scrutin au généralat de l'ordre, et son élection obtint l'approbation du Souverain-Pontife. L'invasion des États pontificaux par le gouvernement du Piémont nécessita en 1862 une prorogation de trois autres années; enfin, en 1865, les dignitaires de la congrégation le réélurent au scrutin et proposèrent au Saint-Siége l'approbation de cette élection, ce qui fut fait. Son nouveau généralat devait prendre fin le troisième dimanche après Pâques, 30 avril 1871. La situation actuelle de Rome a dû commander une nouvelle prorogation de ses pouvoirs.

Le P. Patergnani, dans les premières années de sa promotion au sacerdoce, avait acquis comme orateur une assez belle réputation. Une fois dans sa ville natale, et plusieurs autres fois, dans diverses églises des environs de Rome, il

avait prononcé quelques panégyriques, genre dans lequel il réussissait beaucoup; mais, en 1842, une angine dont il fut atteint dut le faire renoncer complétement à la chaire. Dès 1837, et en vertu de la sainte obéissance, ses supérieurs lui imposèrent l'obligation d'entendre les confessions, et cette obligation n'a pas encore cessé, bien qu'il ait une résidence dans divers diocèses.

PAYA Y RICO (MICHEL), évêque de Cuença (*Espagne*). Benejama, petit village de l'archidiocèse de Valence, est le lieu où, le 20 décembre 1811, naquit ce prélat, fils de Michel Paya et de Rose Rico. Après avoir achevé ses humanités, il se livra à l'étude de la philosophie, de la théologie et du droit canonique dans l'Université de Valence et sous la direction des professeurs distingués de l'insigne collége royal du *Corpus Christi*. Ses progrès furent grands; aussi ne tarda-t-il pas à obtenir avec succès et sans aucune contestation les grades de bachelier, de licencié, puis de docteur en philosophie et en théologie. Désireux dès sa jeunesse de se consacrer à l'enseignement, il fut dès lors appelé à une chaire de philosophie, puis de théologie dans la même Université et au séminaire archidiocésain. Comme il la conserva jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, il put, dans cet intervalle, traiter presque toutes les matières de l'une et de l'autre de ces sciences.

En vertu des dimissoires que lui donna l'administrateur de l'archevêché de Valence, Mgr Basile Carrasco Hernando, évêque d'Iviça, lui conféra la prêtrise le 24 septembre 1836. Après quatre années de ministère à charge d'âmes dans une paroisse, l'abbé Paya devint bénéficier de la sainte église métropolitaine de Valence et obtint ensuite au concours la prébende de chanoine théologal, qu'il n'a pas cessé d'occuper jusqu'à son élévation aux fonctions épiscopales. Pendant dix années consécutives, c'est-à-dire de 1848 à 1858, il eut aussi le titre de grand chapelain de la chapelle royale de Notre-Dame du Miracle, patronne titulaire de l'église métropolitaine de Valence. En outre des occupations que lui faisaient ces diverses charges, son zèle le portait à se vouer aussi à la prédication, à la direction spirituelle de plusieurs communautés religieuses et à diverses œuvres pieuses et charitables.

Présenté le 5 mars 1858 par le gouvernement de la reine d'Espagne, Isabelle II, l'abbé Paya y Rico fut préconisé pour l'évêché de Cuença dans le consistoire du 25 juin suivant. Son sacre eut lieu le 12 septembre de la même année dans la cathédrale de Valence.

Ce prélat, qui avait établi dans la chapelle de Notre-Dame du Miracle diverses œuvres de dévotion, a été à Valence l'un des fondateurs de la grande association de bienfaisance qui a pour but la visite des pauvres à domicile. Il a

établi à Cuença le collége de Saint-Paul, et, entre autres maisons charitables, un orphelinat de jeunes filles.

Prélat assistant au trône pontifical le 22 mai 1862, lors de son voyage à Rome pour la canonisation des martyrs du Japon, il a reçu à cette époque du sénateur et des conservateurs de Rome le titre de noble romain. Enfin la reine d'Espagne, Isabelle II, lui a conféré la grand'croix de l'ordre d'Isabelle la Catholique.

PEDICINI (FRANÇOIS), archevêque de Bari (*Deux-Siciles*), est né d'une honorable famille à Foglianèse, diocèse de Bénévent, le 27 janvier 1813, et est fils de Jean-Baptiste Pedicini et de Rose Paliermino. Après avoir terminé au séminaire diocésain de Bénévent ses études classiques et théologiques, sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus, il obtint le grade de docteur en théologie. Promu au sacerdoce le 19 septembre 1835, par S. Ém. le cardinal Jean-Baptiste Bussi, archevêque de Bénévent, l'abbé Pedicini se livra avec autant de zèle que de fruit à toutes les fonctions du saint ministère, notamment aux travaux de la chaire et de la direction des consciences. Sa piété envers la sainte Vierge le porta à répandre la dévotion du saint Rosaire, et à restaurer dans le lieu de sa naissance l'église très-ancienne qui y est consacrée à Notre-Dame du Mont-Carmel, et qui tombait de vétusté. Il la fit agrandir et la pourvut de meubles et ornements sacrés. L'archevêque de Bénévent lui confia plusieurs emplois dans son conseil et auprès de sa personne, et le chargea de diverses affaires ecclésiastiques dont la négociation prouva sa prudence et son intelligence des hommes et des choses.

Préconisé dans le consistoire du 23 mars 1855 au siége épiscopal de Monopoli, sur la présentation de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles, Mgr Pedicini reçut la consécration à Rome le 25 de ce même mois, dans l'église de Saint-Augustin, des mains de S. Ém. le cardinal Constantin Patrizi, vicaire de Sa Sainteté. A peine installé dans son diocèse, il s'empressa de rouvrir le séminaire demeuré longtemps fermé pour les jeunes clercs, promulgua pour eux de sages règlements, et le dota d'une bibliothèque nombreuse et bien choisie. Sur la fin du mois d'août 1855, le choléra ayant éclaté subitement à Cisternino, petite ville de son diocèse, le généreux prélat vola au secours des malheureux atteints par le fléau, les consola par sa présence au milieu d'eux, et leur prodigua les soins les plus affectueux. Il fit restaurer à ses frais l'église de Saint-François de Paule, à Monopoli, qui a choisi ce saint pour patron, et, à la grande satisfaction des fidèles, rendit cette église au culte.

Transféré à l'archevêché de Bari par acte consistorial du 27 septembre 1858, Mgr Pedicini reçut le pallium à Naples des mains de S. Ém. le cardinal Riario

Sforza, archevêque de cette ville. Il a nourri son troupeau du pain de la parole divine, soit en prêchant lui-même dans la plupart des églises de son archidiocèse, soit en publiant d'intéressantes instructions pastorales. Désireux d'avoir des collaborateurs zélés, pour travailler à la vigne du Seigneur, il a introduit dans son diocèse, à Bari, les Pères Trinitaires et les Prêtres de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Contraint par la révolution d'abandonner son diocèse, en 1860, M[gr] Pedicini subit six années d'exil, et ce n'est que par la grâce de Dieu qu'il échappa à la prison dont le gouvernement piémontais l'a plus d'une fois menacé.

On doit à ce prélat divers ouvrages; nous mentionnerons entre autres ceux qui ont pour titres : *Discorsi sacri. — Il congregato del Rosario. — Pio IX ed il giorno otto dicembre. — Istruzioni e preghiere pel giubileo in occasione del Concilio Vaticano*, opuscule que la *Civiltà cattolica* a jugé digne d'être traduit en plusieurs langues.

Membre au Concile du Vatican de la Commission des Excuses, M[gr] Pedicini a été nommé, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical.

PEITLER (ANTOINE-JOSEPH), évêque de Vaccia (*Hongrie*). Fils de Jean-Népomucène Peitler et de Thérèse Thofleeschaker, l'un et l'autre de condition bourgeoise, Antoine-Joseph Peitler naquit le 24 mars 1808 à Fünfkirchen ou Cinq-Églises, en Hongrie. Après avoir terminé avec succès au séminaire diocésain de sa ville natale toutes ses études ecclésiastiques, et principalement son cours de théologie, il reçut la prêtrise le 10 avril 1831 des mains de M[gr] Ignace, des libres barons Szepesy de Neyges, évêque de Cinq-Églises.

Ce prélat le chargea de desservir comme curé la paroisse de Szebenij, qu'il quitta ensuite pour celle de Pecsvar. Dans l'une et dans l'autre, l'abbé Peitler remplit avec le zèle le plus louable toutes les fonctions du saint ministère. La prébende de chanoine pénitencier à la cathédrale de Cinq-Églises lui ayant été donnée, il ne tarda pas à être pourvu du soin de la cure de cette église, où il obtint ensuite la dignité d'archidiacre qu'il avait encore au moment de sa promotion à l'épiscopat.

M[gr] Ignace Szepesy l'attacha aussi plus spécialement à sa personne en lui confiant successivement plusieurs fonctions telles que celles de notaire et de secrétaire, d'abbé titulaire de Notre-Dame de Julye, et d'examinateur pro-synodal. Pendant cinq ans, il fut auprès du gouvernement royal de Bude rapporteur des affaires ecclésiastiques, et, pendant deux ans, à Vienne, conseiller d'une section du ministère de l'instruction publique et des cultes. Honoré par Pie IX du titre de prélat de sa maison, l'abbé Peitler fut dans le consistoire du 15 avril 1859 préconisé pour le siége épiscopal de Vaccia.

PELLEI (JEAN-BAPTISTE), évêque d'Acquapendente (*États de l'Église*). Né le 20 août 1796, à Castignano, diocèse de Montalte, dans les États de l'Église, Jean-Baptiste Pellei fit de bonnes études, et, le 18 septembre 1819, reçut la prêtrise des mains de Mgr Pierre-Paul Mazzichi, évêque de Montalte. Il vint en 1823 à Rome pour y prendre à l'Université de la Sapience le titre de docteur en droit civil et canonique. Lorsque, l'année suivante, S. Ém. le cardinal Jean-Baptiste Bussi eut été appelé à l'archevêché de Bénévent, il s'attacha l'abbé Peitler, en qualité d'auditeur et d'examinateur synodal. Deux fois, il en fit son conclaviste à l'époque de la vacance du siége pontifical. Plus tard aussi, S. Ém. le cardinal Ferretti le choisit pour vicaire général au spirituel de l'abbaye de Saint-Paul aux Trois-Fontaines dont il était abbé commendataire. Bien que pourvu d'un canonicat dans la cathédrale de Montalte, l'abbé Pellei avait obtenu l'autorisation de résider à Rome pour s'y initier à la pratique du droit tant à la Congrégation du Concile qu'auprès du tribunal de la Rote.

Sa Sainteté Grégoire XVI de bonne mémoire le préconisa dans le consistoire du 24 novembre 1845 au siége de Segni. S. Ém. le cardinal Patrizi le sacra le 21 décembre de la même année, dans l'église de Saint-Antoine sur l'Esquilin. Le nouveau prélat n'eut pas le temps de donner beaucoup de soins à ce diocèse, car, par décret pontifical, en date du 14 juin 1847, il fut transféré à l'évêché d'Acquapendente.

Pas sa sage prudence, Mgr Pellei a fait disparaître quelques abus existant dans ce diocèse, et n'a pas peu contribué à y entretenir la piété, la discipline et les bonnes mœurs. Son grand âge et des infirmités jointes à sa vieillesse l'ont aujourd'hui condamné à se reposer des fatigues du ministère pastoral. Le Saint-Siége a donné au diocèse de Montalto un administrateur apostolique dans la personne de Mgr Conceptus Foccacetti, qui fut préconisé évêque de Lystres dans le consistoire du 22 février 1867.

Mgr Pellei est assistant au trône pontifical depuis le 29 novembre 1854, lorsqu'il assista à Rome à la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception.

PEREZ-FERNANDEZ (ÉTIENNE-JOSEPH), évêque de Malaga (*Espagne*). D'extraction honorable, et fils d'Étienne Perez-Fernandez et de Thérèse Martinez-Martinez, Étienne-Joseph Perez-Fernandez est né à Torairatar, archidiocèse de Grenade, le 13 août 1799. Il fit à Grenade toutes ses études depuis les humanités jusqu'à la théologie et le droit canonique, sous la direction des professeurs du séminaire-collége royal de cette ville, dédié à saint Cécilius. Ses succès lui permirent de 1818 à 1826 de prendre à l'Université de Grenade les grades de bache-

lier, licencié et maître en philosophie, puis ceux de licencié et docteur en théologie.

Ordonné prêtre en 1824 par Mgr Blaise-Joachim Alvarez de Palma, archevêque de Grenade, l'abbé Perez-Fernandez, après avoir pendant trente années exercé le saint ministère dans ce diocèse, en qualité de curé de Loja, où il donna tous ses soins à l'établissement d'un asile pour les pauvres, dû aux généreuses libéralités de S. Exc. Raimond Narvaez et Campos, duc de Valence, devint chanoine titulaire en l'église métropolitaine et primatiale de Tolède. Il n'occupa ce bénéfice que quatre années, et passa avec le titre d'archidiacre à l'église métropolitaine de Grenade, où, quatre ans après, il obtint la dignité de doyen en 1862. Dans tout cet intervalle, il eut à exercer quelques autres fonctions, soit civiles, soit ecclésiastiques, telles que celles de député provincial à Grenade, de membre de la Société d'instruction primaire à Loja, de directeur au séminaire de Saint-Cécilius, de missionnaire apostolique et prédicateur royal, enfin de conseiller royal.

Sur la présentation de la reine Isabelle II, l'abbé Perez-Fernandez fut préconisé dans le consistoire du 25 septembre 1865 évêque de Coria, et sacré l'année suivante à Madrid par Mgr Laurent Barili, archevêque de Thyane *in partibus infidelium*, nonce apostolique en Espagne. Le diocèse de Coria ne le posséda que trois ans à peine.

Sa Sainteté Pie IX, par acte consistorial du 22 juin 1868, le transféra au siége épiscopal de Malaga, où par ses soins a été restaurée la maison de Sainte-Madeleine pour les femmes pénitentes.

Mgr Perez-Fernandez est commandeur du nombre de l'ordre de Charles III d'Espagne, et chevalier grand'-croix de l'ordre américain royal d'Isabelle la Catholique.

PERGER (JEAN), évêque de Cassow (*Hongrie*), naquit le 7 mars 1819 à Csertész, comitat de Zemplén (Hongrie), et Adam Perger, son père, était fonctionnaire du gouvernement impérial-royal d'Autriche et de Hongrie. Après avoir fait à Janvrin toutes ses études classiques, il alla suivre au lycée archiépiscopal d'Agria les cours de philosophie, de théologie et de droit canonique. Il y reçut le prêtrise le 25 juillet 1842 des mains de Mgr Charles Paîner, évêque d'Amorie *in partibus infidelium*, grand prévôt de l'église métropolitaine d'Agria, et suffragant de Mgr Ladislas Pyrker, archevêque de cette ville.

Aussitôt après son élévation au sacerdoce, l'abbé Perger fut pendant six mois attaché comme vicaire à l'église paroissiale de Magy-Kálló, et la quitta pour une chaire de droit canonique et les fonctions de préfet des études au séminaire archidiocésain. Le seigneur patron de l'église paroissiale de Nyire-


LES PÈRES DU CONCILE DU VATICAN
PIE
DE PREUX
PICHON
PETITJEAN
POPOFF
PLACE
PINCHON
PERSICO
PLUYN
PAGNUCCI
PAUL FORNO
POOTEN
POWER
PURCELL
PINOL Y AYCINENA
PAPP-SZILAGYI

gyhara lui conféra en 1845 la cure de ce lieu, qui lui fut confirmée par ses supérieurs ecclésiastiques. Nommé en 1852 archidiacre du comitat de Szabolcs en Hongrie, il obtint en 1859 un canonicat à l'église métropolitaine d'Adria, où il devint doyen capitulaire, bibliothécaire diocésain et prévôt de l'église de Saint-Jean-Baptiste de Huntsdorf ou Hünfalva.

A la mort de Mgr Fabry, l'Empereur d'Autriche nomma par acte du 10 janvier 1868 l'abbé Perger au siége épiscopal de Cassow. Préconisé pour cet évêché dans le consistoire du 13 mars suivant, Mgr Perger fut sacré dans sa propre cathédrale par Mgr Adalbert Bartakovics, archevêque d'Agria, son métropolitain.

Abbé de Saint-Étienne de Szjabb, Mgr Perger est en outre, depuis le 17 novembre 1868, prélat assistant au trône pontifical et comte romain.

PERSICO (IGNACE), évêque de Savannah (*États-Unis*). Né à Naples le 30 janvier 1823, Ignace Persico commença ses études au *Gesu nuovo* dans sa ville natale, et, se sentant appelé à la vie pauvre et retirée du cloître, entra, le 25 avril 1838 au couvent des Capucins, à Sorrente. Après qu'il eut fait profession dans l'ordre, ses supérieurs l'envoyèrent à Nole pour y suivre un cours de théologie. Ordonné prêtre le 25 janvier 1846, il se rendit à Rome, au couvent des Missionnaires, alors dirigé par le R. P. Juste Recanati, mort cardinal du titre des Douze-Saints-Apôtres le 17 novembre 1861.

Le P. Persico compléta dans cette maison les études nécessaires aux religieux qui se consacrent à l'œuvre pénible des missions sur les terres lointaines, et fut désigné pour se rendre dans les Indes-Orientales. Arrivé à Patna, il y mena pendant six ans la vie active de l'apôtre, et occupa ensuite une chaire au collége de Dorjeeling dont il devint plus tard supérieur. Il était aussi secrétaire du visiteur quand Sa Sainteté Pie IX, sur le choix de la Propagande, le préconisa évêque de Gratianople *in partibus infidelium*, dans le consistoire du 9 mars 1854, et le donna pour coadjuteur à Mgr Anastase Hartmann, évêque de Derbe *in partibus*, vicaire apostolique de Bombay; mais la même année le Saint-Siége le nomma visiteur et vicaire apostolique d'Agra.

Revenu à Rome pour réparer sa santé délabrée par les fatigues et le climat indien, Mgr Persico reçut la mission d'aller aux États-Unis, où les R. P. du dernier concile provincial de Baltimore le proposèrent au Saint-Siége pour occuper un évêché en Amérique. Le Saint-Père se rendit à leurs vœux, et, dans le consistoire du 21 mars 1870, il le transféra à l'évêché de Savannah où il succédait à Mgr Augustin Vérot, transféré ce même jour au siége de Saint-Augustin.

Quand Mgr Persico revint d'Agra à Rome, il fut chargé par les évêques des

Indes-Orientales de traiter expressément devant le parlement de l'Angleterre la question du schisme indo-portugais de Goa. Il plaida alors si bien la cause des catholiques que ceux-ci ont obtenu aux Indes la même liberté que les protestants. Pendant son séjour à Agra, les rebelles du pays le tinrent sept mois assiégé dans le fort d'Agra, et il ne dut son salut qu'à l'armée anglaise. Dès lors commença une guerre qui dura deux ans et pendant laquelle il eut la consolation de ramener à la foi un grand nombre d'hérétiques.

Il perdit dans un naufrage son journal de voyage et les Annales des Missions, et ce fut par un véritable miracle qu'il parvint à se sauver sain et sauf, après être resté quatorze heures attaché à une planche du navire.

Ce prélat a publié deux ouvrages intéressants, l'un, *sur le schisme indo-portugais*, l'autre, *sur la révolution d'Amérique.*

PETAGNA (FRANÇOIS), évêque de Castellamare (*Deux-Siciles*). Issu d'une honorable famille où la religion était aimée et respectée, François Petagna naquit à Naples le 13 décembre 1812. S. Ém. le cardinal Caracciolo, archevêque de cette ville, l'y ordonna prêtre le 19 décembre 1835, après de bonnes études faites au séminaire archidiocésain. Ce prélat lui confia une chaire d'humanités dans cette maison, et, quelques années après, la direction d'un conservatoire de jeunes filles. On sait qu'il y a à Naples plusieurs maisons de ce genre où les jeunes filles, sous la surveillance de religieuses, reçoivent une bonne éducation, et trouvent un abri contre les séductions du monde.

L'abbé Petagna se voua aussi avec un zèle et une charité infatigables à la visite des hôpitaux et des prisons. Les enfants vagabonds attirèrent plus spécialement son attention, et il devint le fondateur d'une œuvre qui avait pour but de les réunir chaque soir dans une chapelle, afin de leur prodiguer les bienfaits d'une instruction chrétienne, sans laquelle ils ne pouvaient que devenir un fléau pour la société.

Ces charitables occupations ne lui faisaient point négliger d'autres devoirs du saint ministère. Nommé examinateur des prêtres qui devaient obtenir pour entendre les confessions des fidèles l'approbation de l'Ordinaire, il annonçait lui-même souvent la parole de Dieu dans les chaires des diverses églises de Naples, et dirigeait dans les voies spirituelles un grand nombre de fidèles de tout âge et de toute condition. Il remplissait également les fonctions de consulteur de la Congrégation des missions.

Sa Majesté le roi des Deux-Siciles l'ayant désigné pour occuper le siége épiscopal de Castellamare, Mgr Petagna fut préconisé pour cet évêché dans le consistoire du 20 mai 1850.

Ce prélat, qu'on dit très-versé dans la connaissance des langues orientales,

a eu sa part des persécutions suscitées à l'épiscopat par le gouvernement piémontais. Il a été fait assistant au trône pontifical le 22 mai 1862, lors de la canonisation solennelle des vingt-six martyrs du Japon.



ETITJEAN (BERNARD-THADÉE-JEAN-MARIE), évêque de Myriophite *in part. infid.* (*Thrace*), vicaire apostolique du Japon, est né le 14 juin 1829 à Blanzy (Saône-et-Loire), diocèse d'Autun, du mariage de Jean-Baptiste Petitjean, constructeur de bateaux, et de Catherine Cannet. M. l'abbé Béraud, curé de sa paroisse, lui fit faire sous sa direction toutes ses études classiques, à l'achèvement desquelles le jeune Bernard, que sa vocation appelait à la carrière ecclésiastique, entra en 1847 au grand séminaire d'Autun. Mgr Frédéric de Marguerye, évêque de ce diocèse, lui conféra à Autun la prêtrise le 21 mai 1853, et le nomma professeur au petit séminaire. En 1855, il l'attacha comme vicaire à la paroisse de Verdun-sur-Saône; en 1857, comme missionnaire diocésain à la maison de Saint-Jean-le-Grand, à Autun, et, vers la fin de 1858, l'envoya à Chauffailles en qualité d'aumônier des Sœurs de l'Instruction chrétienne du saint Enfant Jésus.

Dans ces diverses fonctions, l'abbé Petitjean avait déployé un zèle à toute épreuve, mais elles ne pouvaient satisfaire la soif ardente qu'il avait du salut des âmes. La vie active et si accidentée du missionnaire lui paraissant plus conforme à son caractère et à ses aptitudes, il entra en 1859 au séminaire des Missions étrangères, à Paris, et, après quelques mois de séjour dans cette maison, ses supérieurs le destinèrent à la mission du Japon pour laquelle il partit le 10 mars 1860.

Quatre années se passèrent en voyages pénibles et sur terre et sur mer; mais, au mois de mars 1865, l'infatigable et persévérant missionnaire découvrit d'une manière providentielle les chrétiens du Japon. Cette Église, jadis si illustre par ses martyrs, et qu'on supposait complétement éteinte, s'était conservée depuis plus de deux siècles sans évêque ni prêtres, et malgré une persécution presque incessante. Le nombre de ces héroïques chrétiens était considérable. Ils avaient montré l'ardeur de leur foi dans leur constance à garder leur religion, et aussi dans les souffrances endurées pour elle. Les *Annales de la Propagation de la foi*, et le journal hebdomadaire publié sous le titre de : *Missions catholiques*, ont donné les détails les plus intéressants et les plus circonstanciés sur cette Église qui, depuis 1865, compte déjà un grand de martyrs et de confesseurs.

L'abbé Petitjean, préconisé dans le consistoire du 22 juin 1866 évêque de Myriophite *in partibus infidelium*, aujourd'hui Meriofito, près de Gallipoli, et vicaire apostolique du Japon, fut sacré à Hong-Kong (Chine) le 21 octobre suivant par Mgr Guillemin, évêque de Cybistra *in partibus*, vicaire apostolique.

En septembre 1871, M. Brunet de Presle a fait hommage à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de Mgr Petitjean, d'un lexique latin-japonais, imprimé aux frais de la Propagande, à Rome. On se demande comment, malgré les labeurs inhérents à sa charge, dans une contrée où la religion catholique ne cesse de subir de cruelles persécutions, le vicaire apostolique du Japon a pu entreprendre et mener à bien un travail qui exige d'autant plus de sagacité, de recherches, de patience, que les Japonais ont emprunté beaucoup de mots aux idiomes chinois et tartares, et qu'ils se servent de trois systèmes d'écritures, n'ayant entre eux aucun rapport.

Ce qu'il y a vraiment de curieux, c'est que Mgr Petitjean a extrait en quelque sorte son lexique d'un grand travail sur les langues latine, japonaise et portugaise, fait par les missionnaires de la fin du seizième siècle. D'humbles messagers de la *bonne nouvelle* avaient donc longtemps avant MM. Abel Rémusat, Stanislas Julien et autres, approfondi une des parties, et la plus difficile, de la linguistique.

PETTINARI (ANTOINE-MARIE), évêque de Nocera (*États de l'Église*). Fils de Jacques Pettinari et d'Ursule Moretti, ce prélat est né le 23 février 1818 à Fano (États de l'Église). A l'achèvement de ses études classiques faites au lycée de sa ville natale, il prit, le 16 juin 1833, l'habit religieux chez les Mineurs observantins de Saint-François au couvent de Sainte-Catherine, à Fabriano, province des Marches, et, à pareil jour de l'année suivante, y prononça ses vœux solennels. Ses supérieurs l'envoyèrent successivement suivre des cours de philosophie et de théologie dans leurs couvents de Camerino, Sassoferrato et Fano, où professaient des religieux pieux et savants.

Mgr Jean-Baptiste Guerra, évêque de Sarsana et Bertinoro, lui conféra la prêtrise le 29 novembre 1840 dans l'église de Saint-Ignace, à Fano. Trois ans après, le P. Pettinari obtint au couvent de Camerino le titre de docteur et de maître en philosophie. En 1847, il fut fait au couvent de Fano docteur et maître en théologie.

Chargé de 1849 à 1852 des fonctions de définiteur de son ordre pour la province des Marches, il fut, en 1855, élu ministre provincial, et, après les trois années passées suivant les constitutions dans l'exercice de ces fonctions, il obtint également pour trois ans celles de gardien de la province. En 1862, le ministre général l'appela à Rome pour remplir la charge de secrétaire de tout l'ordre. Il ne la garda qu'une année, car le Saint-Père le préconisa dans le consistoire du 21 décembre 1863 au siége épiscopal de Nocera, dans les États de l'Église. Son sacre eut lieu le 3 janvier 1864 dans l'église de Sainte-Marie *in Ara Cœli*, à Rome, et la cérémonie en fut présidée par S. Ém.

le cardinal Antoine-Marie Cagiano de Azevedo, évêque de Frascati, grand pénitencier de la sainte Église romaine, protecteur de l'ordre de Saint-François, assisté de NN. SS. Joseph Berardi, archevêque de Nicée *in partibus infidelium*, et Clément Pagliari, évêque d'Anagni.

Les troubles suscités par la révolution ne lui ont permis de prendre possession de son Église qu'au mois de mars 1867. Dans l'intervalle, pour utiliser son ministère, Sa Sainteté Pie IX le nomma administrateur apostolique de l'abbaye de Subiaco (1866-1867).

Mgr Pettinari est prélat assistant au trône pontifical depuis le 17 juin 1867, époque où il prit part à Rome aux fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre du Prince des Apôtres.

PICHON (PIERRE-JULIEN), évêque d'Hélénopolis *in partibus infidelium* (*Bithynie*), vicaire apostolique du Su-Tchuen méridional (*Chine*). Ce prélat naquit le 8 septembre 1816 à Neuilly le Vendin, canton de Couptrain (Mayenne), alors diocèse du Mans, aujourd'hui de Laval, du mariage de Pierre Pichon et de Marie Huet, morts l'un et l'autre en 1851, à trois mois d'intervalle. Ses parents étaient peu favorisés des biens de la terre, et ils donnèrent le jour à six enfants, trois garçons et trois filles, qu'ils élevèrent dans la crainte et l'amour de Dieu. C'est là le plus précieux héritage qu'ils leur laissèrent. Le jeune Pierre-Julien reçut les premiers éléments des lettres du maître d'école de sa commune, et les premières leçons de latin du vicaire de sa paroisse. Son curé, M. l'abbé Bernard, ecclésiastique fort instruit, l'accueillit ensuite et le poussa jusqu'à la classe de seconde. En 1834, il put entrer au collége de Château-Gontier, et, après y avoir terminé sa rhétorique, il fut admis en 1836 au grand séminaire du Mans, où Mgr Bouvier, évêque de ce diocèse, lui conféra la prêtrise la veille de la Trinité, 13 juin 1840.

Ce savant évêque, dont l'ancien diocèse du Mans gardera longtemps la mémoire, l'envoya en qualité de vicaire d'abord dans la paroisse du Buret (*Mayenne*), et, en 1841, dans celle de Brûlon, chef-lieu de canton de l'arrondissement de la Flèche (*Sarthe*). Après s'être ainsi habitué aux fonctions du saint ministère pendant quatre années, l'abbé Pichon se rendit en septembre 1844 au séminaire des Missions étrangères à Paris, y passa six mois environ, et partit ensuite pour les missions de Chine.

Arrivé au Su-Tchuen le 19 mars 1846, il travailla au salut des âmes dans de nombreuses localités de cette vaste mission, alors confiée aux soins de Mgr Jacques-Léonard Pérocheau, évêque de Maxula *in partibus infidelium*, vicaire apostolique du Su-Tchuen. En 1858, le Su-Tchuen fut divisé en deux vicariats apostoliques, le Su-Tchuen occidental dont ce dernier prélat demeura

chargé, et le Su-Tchuen oriental qui eut pour vicaire apostolique Mgr Eugène-Jean-Claude Desflèches, évêque de Sinite *in partibus infidelium*, coadjuteur de Mgr de Maxula depuis 1844. Mgr Desflèches le choisit pour son vicaire général et, contraint de revenir en Europe, il le laissa à la tête de son vicariat, en qualité de provicaire, depuis le mois d'octobre 1858 jusqu'à son retour en Chine au mois de mai 1860.

A cette époque et dans le consistoire du 24 janvier de cette année, Mgr Pichon avait été préconisé évêque d'Hélénopolis *in partibus infidelium* et vicaire apostolique du Su-Tchuen méridional. Il reçut la consécration épiscopale, le jour anniversaire de sa naissance, 8 septembre 1861, des mains de Mgr Desflèches, dans son petit séminaire situé à douze kilomètres de la populeuse et commerçante cité de Tchong-Kin, la deuxième ville de la province du Su-Tchuen.

A peine sacré, Mgr Pichon s'embarqua pour se rendre à Su-Tcheou-Foù, ville de 200,000 habitants, où devait être sa résidence la plus ordinaire. Des rebelles sortis de la province du Yun-Nan avaient un an auparavant assiégé pendant soixante-dix jours cette ville, et, comme ils ne purent s'en emparer, ils promenèrent durant quatre années l'incendie, le pillage et la dévastation sur les autres points de la province. Malgré cet état de trouble et au milieu de beaucoup d'autres difficultés, Mgr Pichon parvint à établir en 1862, aux portes de Su-Tcheou-Foù, un petit séminaire, pour aider à la formation d'un clergé indigène. L'année suivante, il fonda un collège probatoire, à 200 kilomètres plus loin, et sous les murs de la ville d'O-My-Hien, située au pied de la montagne la plus élevée du Su-Tchuen, puisqu'on compte 48 kilomètres de la base à son sommet. Depuis 1863, ces deux établissements ont eu une moyenne de quarante-cinq à cinquante élèves qui y étudient la langue latine.

Les vexations de la part des païens riches du pays, malgré le traité signé en 1860 à Pékin avec la France, ne sont ni moins fréquentes ni moins cruelles, et il n'est pas rare de voir des néophytes et des chrétiens expulsés de certaines localités, pillés et frappés pour leur foi. Les plaintes portées aux mandarins par les missionnaires n'ont trop souvent d'autre résultat que des promesses mensongères, car les mandarins détestent pour la plupart les Européens. Aujourd'hui plus que jamais les Chinois se montrent insolents, et plusieurs fois, en 1869, le bruit a couru d'un massacre général des Européens sur tous les points de l'immense empire chinois.

Le vicariat du Su-Tchuen méridional compte aujourd'hui quatorze missionnaires français et sept prêtres indigènes pour 18 à 20,000 néophytes. Une cinquantaine d'écoles y ont été ouvertes pour les enfants des deux sexes, et Mgr Pichon, jusqu'à son voyage à Rome pour le Concile du Vatican, n'avait ordonné qu'un prêtre indigène, deux sous-diacres, deux minorés, et donné la tonsure à deux autres.

Lorsque Mgr Pichon arriva à Rome, il eut avec Mgr Faurie, évêque d'Apollonie, et vicaire apostolique du Kouy-Cheou, une audience du Pape, et les deux vaillants apôtres firent au Saint-Père les présents de leur pauvreté. Mgr Faurie lui donna une étole brodée par les petites filles de son orphelinat. Le Saint-Père regarda la broderie figurant la tiare et les clefs de saint Pierre, revêtit l'humble ornement et bénit les lointaines donatrices. Mgr Pichon lui présenta une somme d'environ 1,000 francs en monnaie chinoise d'argent très-pur, fournie par les fidèles de son vicariat, et environ une livre de thé, offerte par un missionnaire qui ne possédait pas autre chose, et qui, pendant dix-huit mois, a subi la prison et porté les ceps aux deux pieds pour l'amour de Jésus-Christ.

Mgr Pichon, demeuré presque toujours malade à Rome, se retira, en revenant du Concile, dans la communauté des Sœurs hospitalières de l'Immaculée Conception de Marie, à Saint-Fraimbault de Lassay, au diocèse de Laval. C'est là que la mort vint le frapper le dimanche 12 mars 1871. En l'absence de Mgr Wicart, évêque de Laval, M. l'abbé Vincent, vicaire général du diocèse, présida à la cérémonie de ses funérailles, en présence de plus de quarante prêtres du voisinage. Le jeudi suivant, un service solennel fut célébré, et M. l'abbé Vincent y prononça le panégyrique du regretté défunt.

Par une coïncidence assez remarquable, Mgr Faurie, qui était arrivé à Rome en même temps que lui, mourut aussi le 21 juin suivant, à Kouy-Cheou, en revenant du Concile, des suites des fatigues du voyage et sur la frontière de sa mission qu'il ne devait plus revoir.

PIE (LOUIS-FRANÇOIS-DÉSIRÉ-ÉDOUARD), évêque de Poitiers (France). L'une des grandes illustrations de l'Église de France, Louis-François-Désiré-Édouard Pie est né le 26 septembre 1815 à Pontgouin, diocèse actuel de Chartres. En ce moment, comme de nos jours, toute la contrée était remplie de troupes prussiennes, et les difficultés qui résultaient de cette occupation où les vainqueurs se signalaient par tant d'excès, firent retarder son baptême jusqu'au 1er octobre qui, cette année comme en 1871, tombait un dimanche et se trouvait marqué par la célébration de la fête de Notre-Dame du Rosaire. L'enfant fut élevé au foyer paternel, suivant l'humble condition de sa famille, mais la précoce supériorité de son intelligence le fit de bonne heure distinguer entre tous les enfants du village par le curé de sa paroisse qui l'admit bientôt au nombre de ceux qui servaient à l'autel.

A onze ans, le jeune Édouard fut envoyé à Chartres dans une pension laïque dirigée par M. Brou, dont l'Évêque de Poitiers parle encore avec vénération, et, après deux ou trois ans d'études, il fut placé au petit séminaire du diocèse.

Il y prit tout de suite le premier rang en toutes choses; aucun de ses condisciples ne pouvait lutter contre lui, malgré l'avantage que leur faisait sa santé toujours chétive. Sa renommée, en 1830, était déjà si répandue à Chartres que plusieurs établissements universitaires firent des démarches pour l'attirer; mais l'œil sagace et vigilant de Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, avait tout de suite découvert le trésor que possédait son petit séminaire, et, par ses soins, le lauréat du petit séminaire de Saint-Chéron fut envoyé au grand séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Les catéchismes de la paroisse furent le premier théâtre public où se déclara le futur évêque de Poitiers. On se rappelle encore les aimables homélies qu'il faisait aux enfants, et cette manière de les enseigner, si nette, si vive et si pieuse.

Ordonné prêtre le 25 mai 1839 à Paris, l'abbé Pie revint à Chartres où Mgr Clausel de Montals voulait l'élever immédiatement aux fonctions de vicaire général. Le jeune prêtre déclina cet honneur, et accepta un simple vicariat à la cathédrale. Il y resta cinq années, et nous aurons résumé le travail de ces cinq années en disant qu'elles furent pleines d'œuvres et de succès. En 1844, Mgr Clausel de Montals trouva le moment décidément venu de faire l'abbé Pie son vicaire général; investi de cette charge difficile, le jeune prêtre travailla davantage, et, si sa santé toujours délicate l'obligeait à mille soins assujettissants, il rachetait le temps par sa facilité merveilleuse. On le vit plus que jamais prêcher, non-seulement à Chartres, mais ailleurs, en particulier à Versailles, où il donna une ou deux stations, à Blois, à Orléans. C'est de cette époque que datent les panégyriques si remarquables de Jeanne Darc et de saint Louis, ainsi que l'admirable discours prononcé à la colonie agricole de Bonneval, fondée dans une ancienne abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, discours qui traitait des rapports entre les riches et les pauvres. L'orateur sacré put louer délicatement les fondateurs de la colonie, hauts fonctionnaires et riches propriétaires, mais il sut aussi et surtout leur faire entendre, sous une forme douce, de sévères vérités. Sans méconnaître les avantages de l'œuvre fondée à Bonneval, il indiqua ce qu'elle devait être pour devenir vraiment féconde; il rappela qu'en tout « ce qui concerne la cause du pauvre, la cause du peuple, la cause des masses, cause si agitée de nos jours, la vérité n'est que dans la Croix et dans l'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Rien n'a été dit tant que ce dernier mot n'a pas été prononcé. La croix est la seule arche d'alliance entre les grands et les petits; l'Évangile est l'unique traité de paix entre les riches et les pauvres. »

L'abbé Pie accompagnait le plus souvent Mgr Clausel de Montals dans ses longues et laborieuses tournées épiscopales; il l'aidait pour tous ses travaux et prenait une grande part à l'administration du diocèse; aussi les cinq années passées près de cet illustre prélat furent fécondes. Ses entretiens avec lui lui apprirent la raison d'être de beaucoup de choses qui semblaient n'avoir pas de

raison, et il croissait en expérience, recevant de précieuses leçons de piété, de prudence, de courage et d'honneur.

Le vicaire général de Chartres avait à peine trente-quatre ans quand un décret présidentiel du 23 mai 1849 l'appela à l'évêché de Poitiers. Il voulait décliner cet honneur, mais Mgr Clausel de Montals le décida à l'accepter. Préconisé dans le consistoire du 28 septembre 1849, il fut sacré à Chartres le 25 novembre suivant, par le digne évêque de ce diocèse, son père spirituel, et fut installé le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, dans sa cathédrale.

Parcourir en tous sens le territoire de son vaste diocèse, prendre connaissance par lui-même des populations si diverses confiées à sa sollicitude pastorale, les instruire des grandes vérités du salut dans une série de mandements où le charme de la forme ne le cède point à la gravité du fond, mener à bonne fin les œuvres diocésaines commencées par son prédécesseur, jeter les fondements d'œuvres plus considérables encore, tels sont les soins auxquels furent consacrées les premières années de son laborieux épiscopat. Il a été souvent chargé de porter la parole dans les grandes réunions d'évêques, de prêtres, de fidèles, à l'occasion d'importantes cérémonies, telles que les fêtes de la béatification de quelques saints ou de la translation de leurs reliques. C'est dans ces circonstances solennelles qu'il prononça les panégyriques de sainte Theudosie à Amiens, de sainte Germaine Cousin à Toulouse, de saint Émilien à Nantes, de bienheureux Benoît Labre à Amettes, et plusieurs autres qui resteront avec les éloges funèbres d'illustres défunts des modèles en ce genre d'éloquence.

Mais Dieu le réservait à d'autres travaux et à une gloire plus élevée. Comme s'il eût pressenti la gravité des devoirs qu'il aurait à remplir, avant de se séparer de l'Église de Chartres, il s'était constitué l'*homme lige* de la Vierge qu'on y vénère. Il avait choisi son image pour ses armoiries, avait pris pour devise : *Tuus sum ego :* Je suis à vous, et, en arrivant à Poitiers, était allé tout d'abord à Notre-Dame la Grande répéter à Marie son *Tuus sum ego*, tant pour se consoler d'avoir quitté Notre-Dame de Chartres que pour confier à la Vierge de Poitiers sa vie et son cœur d'évêque. Il ne s'absente d'ailleurs jamais pour quelques jours de sa ville épiscopale, sans aller s'agenouiller dans cette église, au pied de la statue miraculeuse de Notre-Dame des Clés, et, quand il rentre, sa première visite est pour elle.

Que l'on ne nous demande point de rappeler ici toutes les œuvres qui ont signalé déjà l'épiscopat de Mgr Pie ; des limites nous sont tracées, et il ne nous serait pas possible de détailler toutes les œuvres, tous les actes d'une vie si active et si remplie. Il nous suffira de signaler ce que cet épiscopat a offert de plus important.

Mgr Pie s'est trouvé en personne à tous les conciles de la province de Bordeaux, tenus sous la présidence de S. Ém. le cardinal Donnet, à celui de

Bordeaux le 14 juillet 1850, à ceux de la Rochelle en juillet 1853, de Périgueux le 3 août 1856, d'Agen le 8 septembre 1859. Dans ce dernier, il prononça le 11 de ce mois un éloquent discours pour la consécration de l'église de Notre-Dame de Bon-Encontre, faite par les Pères du concile.

En décembre 1855, il se rendit à Rome après avoir publié au mois de juillet précédent sa belle instruction synodale *sur les principales erreurs du temps présent,* où, signalant le danger des compromis avec les ennemis de l'Église, il condamnait d'abord les contempteurs acharnés de tout ordre, et s'attachait à prémunir les fidèles contre ces adversaires réservés qui appartiennent au parti de la modération, et que beaucoup d'honnêtes gens écoutent sans défiance. Un avertissement lui paraissait d'autant plus nécessaire que ces modérés rêvaient alors une alliance entre le christianisme et la philosophie. Cette magnifique instruction dessinait nettement la position de l'évêque de Poitiers, et, comme elle frappait en plein les erreurs modernes les plus chères aux modérés politiques, elle produisit un effet exceptionnel et décisif. Les pacificateurs religieux furent décontenancés et irrités. Mgr Pie annulait leurs combinaisons et brisait tous les fils d'araignée qu'ils avaient dextrement tendus pour arrêter la logique et les principes. Non-seulement il démasquait Cousin, mais de plus, il mettait en cause le *Journal des Débats*, M. Thiers, M. de Sacy, la *Revue des Deux-Mondes*, l'Académie, le *Correspondant*, M. Villemain, etc., etc. Que d'énormités et aussi que de réclamations! Si l'évêque de Poitiers n'avait pas été fortement trempé pour la lutte, s'il n'avait pas été, avant tout, l'homme des principes et du devoir, on lui eût imposé silence, on l'eût fait reculer. Il demeura sur la brèche toujours prêt à se porter où serait le péril le plus imminent.

Mgr Pie avait obtenu de la bienveillance du Souverain-Pontife de n'entreprendre le voyage *ad limina Apostolorum* qu'après six ans d'épiscopat, car il ne pouvait parcourir qu'en ce temps la vaste étendue de son diocèse. Arrivé à Rome le 10 décembre 1855, il remit, peu de jours après, son rapport, et put remporter à son départ, qui eut lieu le 27 mars 1856, la réponse la plus flatteuse de la Congrégation du Concile. Pendant son séjour à Rome, le Saint-Père lui donna les plus grandes marques de son estime particulière. Le 30 décembre, Mgr Pie prêcha à Saint-Louis des Français devant un auditoire distingué, non pas un sermon régulier, mais mieux que cela, une homélie *sur la miséricorde du Sauveur*, et l'on croyait entendre les Pères et les grands évêques des premiers siècles de l'Église.

En 1855, Mgr Pie avait particulièrement insisté sur le danger des compromis; en juillet 1859, il commençait d'autres combats : la question romaine était soulevée. Cette question capitale, l'évêque de Poitiers l'a traitée sous toutes ses faces. Les doctrines, les faits, les circonstances, les hommes, il a tout examiné, tout jugé. Il a vu très-vite et très-vite aussi indiqué le caractère

du mouvement suscité par les sociétés secrètes et par le Piémont. Il s'écriait alors : « La crise actuelle est moins politique et internationale que religieuse et ecclésiastique. » Les événements ont donné raison au prélat. Deux ans plus tôt, et lorsque la paix régnait encore en Italie, il avait touché le fond de la question dans une instruction synodale sur *Rome considérée comme le siége de la papauté*. Il y a dans ce travail des réponses péremptoires à toutes les invectives dont le pouvoir temporel du Saint-Siége a été et est encore l'objet.

Lorsque les événements se pressèrent, l'action de l'évêque fut plus active, et, par une lettre pastorale du 13 janvier 1860, il rejeta, condamna et réprouva les doctrines émises dans plusieurs publications récentes, et notamment dans la brochure intitulée *le Pape et le Congrès*. Il déclara enfin qu'aux yeux des fidèles enfants de l'Église, nulle puissance terrestre n'a autorité pour opérer ou sanctionner, en tout ou en partie, la sécularisation du patrimoine apostolique et la déchéance du Pontife romain.

Ne pouvant énumérer tous les actes par lesquels Mgr Pie intervint dans ce solennel débat, nous devons cependant mentionner son *Mandement au sujet des accusations portées contre le Souverain-Pontife et contre le clergé français, dans la brochure intitulée :* LA FRANCE, ROME ET L'ITALIE, *par M. de la Guéronnière* Ce mandement du 22 février 1861 fut déféré le 27 du même mois au Conseil d'État qui, le 30 mars suivant, déclara qu'il y avait abus. Peu après, Mgr Pie était déféré au Souverain-Pontife. Le fait a été officiellement établi par les pièces diplomatiques que le gouvernement communiqua aux Chambres en janvier 1862. L'une d'elles, datée du 6 juillet 1861, prescrit à M. le marquis de Cadore, chargé d'affaires de France à Rome, de dénoncer au cardinal Antonelli, secrétaire d'État de Sa Sainteté, le langage tenu par Mgr Pie « dans un sermon prononcé le jour de la Saint-Pierre. » Après avoir proclamé *la sagesse, le bon sens et la modération de la Cour de Rome*, le ministre des affaires étrangères, M. Thouvenel, ajoutait : « N'avons-nous pas le droit de nous étonner de voir ce prélat évoquant le souvenir de la persécution du prince des Apôtres sous le troisième Hérode, aller chercher jusque dans le secours matériel que nous prêtons au Saint-Père un texte d'accusation contre Sa Majesté ? » Le ministre parlait ensuite de mettre un terme à des *excitations aussi passionnées*.

Le sermon de Mgr de Poitiers n'avait pas été recueilli, et, d'ailleurs, il est avéré que l'évêque n'avait parlé qu'en s'inspirant des souvenirs que rappelait la solennité du jour; lui-même a déclaré qu'il n'avait point voulu faire et n'avait point fait les allusions offensantes qui lui étaient reprochées. Cette déclaration doit suffire. Du reste, si le cardinal Antonelli fut surpris de la réclamation du chargé d'affaires, il n'en fut aucunement embarrassé, et voici, d'après M. de Cadore, le résumé de sa réponse : « Son Éminence a paru se refuser à croire que les intentions de Mgr Pie aient été telles que le suppo-

sait le gouvernement de l'Empereur : ce n'étaient, suivant elle, que des citations historiques que chacun pouvait interpréter à sa manière, d'autant plus que l'usage est de faire, le jour de la Saint-Pierre, des sermons sur les persécutions subies par le Prince des Apôtres. »

La vie d'un évêque est dans ses œuvres, et le recueil des *Discours et Instructions pastorales* de Mgr Pie (4 vol. in-8) forme un répertoire où toutes les questions du temps sont abordées et résolues. On ne pourrait en effet citer une seule erreur qu'il n'ait signalée et confondue en temps opportun, et, pour bien faire connaître ses travaux comme évêque, il faudrait indiquer les sujets qu'il a traités dans ses discours, allocutions, panégyriques, homélies, instructions synodales. Tous ses écrits montrent combien son épiscopat a été fécond en œuvres de toutes sortes, et plusieurs de ces œuvres font éclater le culte de l'évêque de Poitiers pour les grands souvenirs. Saint Hilaire qu'il possède si parfaitement, saint Martin, sainte Radegonde, ont vu s'élever ou se relever des églises ou des chapelles aux lieux qu'ils avaient sanctifiés. Ligugé a retrouvé sa charmante église, et les Bénédictins de Solesmes appelés par l'évêque ont revivifié son abbaye. Le 25 novembre 1868, le digne prélat célébra solennellement dans la chapelle de son grand séminaire le dix-neuvième anniversaire de son sacre, et prit ensuite possession des bâtiments de l'ancienne préfecture. Précédé du clergé de la cathédrale et des élèves du grand séminaire, il alla le même jour processionnellement bénir le nouveau palais épiscopal, brillamment décoré pour cette circonstance.

Mgr Pie, prélat assistant au trône pontifical depuis le 22 janvier 1856, a, au Concile du Vatican, fait partie de la Commission relative aux *matières regardant la foi*, l'une des quatre Commissions désignées au bref apostolique de Pie IX sur le règlement du Concile.

Ses armoiries sont : *d'azur à une Notre-Dame de Chartres sur son pilier, d'argent*, et pour devise : TUUS SUM EGO.



PIETRO (ANGE DI), évêque de Nysse *in partibus infidelium* (Cappadoce). Fils de Camille di Pietro et de Marie Trojani, l'un et l'autre appartenant à d'honorables et distinguées familles des États-Romains, Ange di Pietro est né le 22 mai 1828 à Vivaro, diocèse de Tivoli. Ses études littéraires, philosophiques et théologiques se firent dans cette dernière ville tant au séminaire diocésain qu'au collége tenu par les Pères de la Compagnie de Jésus. Ordonné prêtre dans la cathédrale de Tivoli le 20 décembre 1851 par Mgr Charles Gigli, évêque de cette Église, l'abbé di Pietro vint faire à l'Université romaine ses études en droit civil et canonique, et reçut, le 2 mars 1858, le grade de docteur dans ces deux facultés.

Maître des cérémonies à la cathédrale de Tivoli, il devint ensuite le secrétaire de Mgr Gigli qui l'attacha plus particulièrement à son administration en qualité de provicaire général de ce diocèse. S. Ém. le cardinal Mattei, évêque d'Ostie et de Velletri, voulut l'avoir comme vicaire général, et, à sa demande, Sa Sainteté Pie IX le désigna suffragant de cette Église avec le titre d'évêque de Nysse *in partibus infidelium* dans le consistoire du 25 juin 1866. La cérémonie de son sacre eut lieu quelques jours après, et fut présidée par S. Ém. le cardinal de Hohenlohe, ancien archevêque d'Édesse *in partibus*.

Mgr di Pietro réside à Velletri où il remplit toutes les fonctions épiscopales au nom du titulaire de ce diocèse, et a été créé prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867, à l'occasion du Centenaire du martyre de saint Pierre.

PINCHON (JEAN-THÉOPHILE), évêque de Polémonium *in partibus infidelium* (Cappadoce), vicaire apostolique du Su-Tchuen occidental (*Chine*). Né le 7 janvier 1815 à Muravaux, commune de Chard, canton d'Auzances, arrondissement d'Aubusson (*Creuse*), diocèse de Limoges, il est fils de François Pinchon, propriétaire, et de Louise Demay. Connu, dès son bas âge, sous le nom d'Anne-Théophile, il fut placé à l'école primaire de son village, et plus tard à l'institution ecclésiastique de Felletin, maison d'éducation tenue par des prêtres, mais sous la dépendance de l'Université de France. C'est là qu'il commença et acheva toutes ses classes. Au sortir de cet établissement, il subit les examens prescrits pour l'admission au grand séminaire de Limoges où il suivit les cours de philosophie, de physique et de théologie.

Mgr Prosper de Tournefort, évêque de ce diocèse, l'ordonna prêtre le 19 décembre 1839, avant même qu'il eût achevé sa théologie. Il la continua tout en remplissant quelques fonctions sacerdotales dans le couvent des religieuses Carmélites de Limoges. Nommé, un an après, premier vicaire de la paroisse de Sainte-Marie de cette ville, il occupa ce poste pendant cinq années, et se rendit en 1845 au séminaire des Missions étrangères, à Paris. Son noviciat dans cette maison fut court, et en mars 1846 ses supérieurs l'ayant destiné à la mission du Su-Tchuen, il quitta la France en s'embarquant à Bordeaux sur un navire appelé le *Vicomte de Chateaubriand*.

Neuf mois se passèrent en navigation et en voyages pénibles et dangereux à travers la Chine où sévissait alors la plus violente persécution contre les chrétiens. L'abbé Pinchon arriva au Su-Tchuen le 13 janvier 1847. Son premier soin fut d'étudier la langue chinoise, et, six mois après, il commençait la visite d'un district d'une assez grande étendue qui avait une population chrétienne d'environ 2,400 âmes. Il en resta chargé pendant deux ans et demi, et, nommé ensuite directeur au séminaire de la mission du Su-Tchuen,

il devint plus tard le supérieur de cet établissement qu'il gouverna pendant dix années.

Préconisé dans le consistoire du 23 avril 1858, sous le titre d'évêque de Polemonium *in partibus infidelium*, et coadjuteur, avec future succession, de Mgr Perrocheau, évêque de Maxula *in partibus*, vicaire apostolique du Su-Tchuen nord-occidental, Mgr Pinchon fut sacré le 4 septembre 1859 par ce dernier prélat, à Hô-Kià-în, dans le Su-Tchuen occidental. Il devint titulaire de ce vicariat, à la mort de Mgr Perrocheau, arrivée le 6 mai 1861.

Mgr Pinchon a fondé dans sa mission deux orphelinats, l'un pour les petits garçons, l'autre pour les petites filles, recueillies parmi les païens. Ce dernier orphelinat est situé dans la ville de Tchen-Tou, capitale de la vaste province du Su-Tchuen. L'orphelinat de garçons a été transféré dans les montagnes de Tchang-Chang-Pin, pour le mettre à l'abri des ravages et des incursions des rebelles qui, depuis tant d'années, dévastent l'empire chinois. Ces deux établissements sont placés sous la tutelle de l'œuvre de la Sainte-Enfance, et entretenus par elle. Mgr Pinchon possède en outre dans sa mission dix-neuf pharmacies et environ trois cents personnes chargées d'administrer le saint baptême aux enfants moribonds des gentils. Il a érigé aussi un petit séminaire sous le vocable de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, et bâti trois églises, l'une à Ho-Pa-Tchou, la seconde à Ma-Sang-Pa, la troisième dans la ville de Tchen-Tou où il fait sa résidence. Tous ces établissements ont été érigés par le prélat au moyen de ses ressources personnelles, et aussi grâce aux aumônes des fidèles et à des allocations de la Propagation de la foi.

Depuis vingt années, Mgr Pinchon travaille au salut des âmes à la Chine, où la tête des missionnaires est presque toujours mise à prix. Poussés par une rage fanatique contre la religion chrétienne, dix mille païens environ prirent un jour les armes dans l'intention de le massacrer. C'était le 11 juin 1861, dans la grande ville de Ouen-Kiang. Au mois d'octobre 1860, Mgr Pinchon tomba entre les mains des rebelles qui le retinrent quatre jours prisonnier dans leur camp, d'où il fut heureux de pouvoir s'échapper à la faveur des ténèbres de la nuit et rejoindre ses néophytes qui demandaient avec larmes à la Miséricorde divine la délivrance de leur pasteur.


PINOL Y AYCINENA (BERNARD), archevêque de Guatemala (République de ce nom). Né en 1806 à Guatemala d'une famille honorable et distinguée, dont un des membres, le marquis Pedro de Aycinena, occupait le poste de ministre de l'extérieur dans cette république, Bernard Pinol y Aycinena fit ses études dans sa ville natale, fut promu au sacerdoce et, après son ordination, prit à l'université de Saint-Charles, à Guatemala, le grade de docteur en théologie. Une chaire lui

fut donnée dans cette université, mais il l'abandonna pour remplir les fonctions de curé, d'abord à l'église del Remedio, puis à Quesaltenango. Mgr François Garcia Pelaez, archevêque de Guatemala, l'avait nommé en même temps son vicaire général provincial.

L'abbé Pinol fut préconisé dans le consistoire du 30 novembre 1854 évêque de Nicaragua, l'une des républiques de l'Amérique centrale qui se constitua en gouvernement particulier le 19 août 1858. Son épiscopat fut troublé par la longue guerre qui éclata entre Honduras et San-Salvador d'une part, et Guatemala et Nicaragua d'autre part. Par acte consistorial du 20 septembre 1867, Mgr Pinol fut transféré à l'archevêché de Guatemala.

Mgr Pinol n'avait pas hésité à traverser l'Océan pour venir assister aux fêtes solennelles du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre. Deux ans après, il arrivait de nouveau à Rome, sur l'invitation du Souverain-Pontife, afin de prendre part au Concile œcuménique du Vatican.

Il est depuis le 17 juin 1867 prélat assistant au trône pontifical.

PLACE (CHARLES-PHILIPPE), évêque de Marseille (*France*). Issu d'une honorable famille bourgeoise, Charles-Philippe Place naquit le 14 février 1814 à Paris, du mariage de Philippe Place, propriétaire, et de Marie-Camille Lefebvre. Il fit toutes ses études classiques et littéraires dans la capitale, et, se destinant au barreau, il suivit les cours de la faculté de droit. Reçu licencié, puis docteur en droit, il entra comme professeur d'histoire au collége de Vaugirard, alors dirigé par M. l'abbé Poiloup, et y fut pendant sept années le collèguede M. Cruice qui y professait la classe de rhétorique, et dont la Providence le destinait à devenir un jour le successeur sur le siége épiscopal de Marseille.

En 1848, M. Place occupait une tout autre position. Il était sous le ciel de l'Italie et avait quitté Paris pour suivre à Rome, en qualité de secrétaire particulier, M. Tirecuy de Corcelles, ambassadeur de France auprès du Saint-Siége. Il s'y trouvait encore à cette époque à jamais néfaste où la révolution s'était emparée de la Ville éternelle, et où notre vénérable Pontife Pie IX était obligé de fuir et d'aller chercher à Gaëte un abri hospitalier. Le secrétaire de M. de Corcelles accompagna l'ambassadeur à Gaëte.

La carrière de M. Place paraissait devoir être très-brillante, quand on apprit soudain qu'après avoir suivi les cours de théologie du Collége romain, il se décidait à entrer dans les ordres. Sur des dimissoires obtenus de l'archevêque de Paris, il reçut la prêtrise le 30 mars 1850 dans la basilique patriarcale de Latran, des mains de S. Ém. le cardinal Patrizi, vicaire de Sa Sainteté.

Rentré presque aussitôt après en France, l'abbé Place, nommé par Mgr Dupanloup chanoine honoraire d'Orléans le 6 juillet 1850, devint à cette même

époque vicaire général de ce diocèse, et demeura chargé de tout ce qui concernait l'instruction chrétienne de la jeunesse dans les catéchismes, colléges, institutions, pensions et écoles. La direction du petit séminaire de Saint-Mesmin lui fut ensuite confiée en qualité de supérieur.

Diverses circonstances lui firent quitter Orléans. Il revint alors à Paris et fut nommé en 1856 aumônier des dames religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, au faubourg Saint-Honoré, en remplacement de Mgr Caire, protonotaire apostolique *ad instar participantium*, décédé à Lyon le 4 juillet de cette année. C'est là que vint le chercher en 1861 S. Ém. le cardinal Morlot, archevêque de Paris, pour lui confier la direction du petit séminaire de Notre-Dame des Champs, que quittait M. l'abbé Millault pour administrer, comme curé, la paroisse de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Un décret impérial du 15 mars 1863 l'appela à succéder en qualité d'auditeur de Rote, à Rome, à Mgr Allemand Lavigerie, nommé à l'évêché de Nancy et Toul. Il fut installé dans ces fonctions le 29 janvier 1864, après avoir pris à Rome le grade de docteur en droit civil et canonique. Désigné par décret impérial du 6 janvier 1866 à succéder sur le siége épiscopal de Marseille à Mgr O' Cruice, dont le Saint-Père avait agréé la démission, Mgr Place fut préconisé avec plusieurs autres évêques français dans le consistoire secret du 22 juin de cette année, où le pallium lui fut aussi accordé, en vertu du bref *Romani Pontificis* du 1er avril 1851, qui décore de ce privilége l'église cathédrale de Marseille.

Dans la matinée du 26 août suivant, Sa Sainteté Pie IX lui donna la consécration épiscopale, au Vatican, dans la salle du consistoire, transformée en chapelle. Le Saint-Père était dans cette imposante cérémonie assisté par NN. SS. Joseph Cardoni, évêque de Lorette et Recanati, François Marinelli, évêque de Porphyre *in partibus infidelium*, sacriste de Sa Sainteté, Marien Ricciardi, archevêque de Reggio, et Barthélemi d'Avanzo, évêque de Calvi et Teano. La cérémonie était en outre rehaussée par la présence de M. le comte de Sartiges, ambassadeur de France près le Saint-Siége, des généraux et officiers d'état-major des troupes françaises de la division d'occupation, et d'un grand nombre d'autres personnages ecclésiastiques et laïques nationaux et étrangers.

Mgr Charles Place prit possession de son siége en personne, le 30 septembre 1866, et revenait à Rome l'année suivante pour les fêtes qui signalèrent le dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre. Déjà prélat de la maison du Pape, il fut fait à cette occasion le 17 juin 1867 assistant au trône pontifical et comte romain.

Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret impérial du 12 août 1864, et est aussi grand cordon de l'ordre du Saint-Sépulcre.

Ses armoiries sont : *Coupé, au 1er parti d'azur et de gueules, l'azur à une*

vierge (Notre-Dame de la Garde) *d'argent, le gueules à un agneau pascal, la tête contournée et nimbée, portant une croix avec sa banderole, le tout argent, au 2e, d'or à une forteresse ajourée et donjonnée de trois tours de sable*, et sa devise : TUA VOLUNTAS DEUS. L'écusson a pour bordure le allium.

PLANTIER (CLAUDE-HENRI-AUGUSTIN), évêque de Nîmes (*France*), naquit d'une honorable famille d'horticulteurs le 2 mars 1813 à Ceyzérieux, diocèse de Belley (*Ain*), et reçut les premiers éléments de lecture et d'écriture chez les Frères des écoles chrétiennes. Son Père ayant quitté Ceyzérieux pour s'établir jardinier-pépiniériste à Saint-Cyr, près de Lyon, pria M. l'abbé Dézeure, curé de cette paroisse, de donner à son jeune fils les premières leçons de latin. Le digne prêtre accepta volontiers une mission qui devait être si féconde, poussa son élève jusqu'à la quatrième inclusivement, et le fit entrer en troisième au petit séminaire de l'Argentière où il obtint de grands succès. Le jeune humaniste, unissant les aptitudes les plus diverses, faisait les vers latins ou français avec une extrême facilité, à ce point que souvent il écrivait sa *copie* de vers latins en même temps que le professeur en dictait la *matière*. Des lettres il passait aux mathématiques qu'il cultivait avec le même fruit; aussi obtint-il plusieurs fois le *prix de concours* sur les élèves des autres maisons diocésaines.

Sa vocation sacerdotale ne faisant doute ni pour lui ni pour ses maîtres, Henri Plantier commença en octobre 1831 ses études théologiques aux Chartreux de Lyon, maison fondée et dotée par le cardinal Fesch, et de laquelle sont sortis un grand nombre de membres de l'épiscopat français et américain. Là, comme à l'Argentière, il se montra élève studieux, militant, d'un esprit vif, d'une foi ardente. Déjà on voyait poindre en lui cet amour embrasé de l'Église qui illumine sa vie.

En 1834, pressé d'un vif désir de pénitence et de solitude, le jeune séminariste quitta la maison de Lyon pour aller demander un asile et l'oubli au couvent de la Grande-Chartreuse, diocèse de Grenoble. Il s'arrachait au monde par une de ces déterminations violentes que l'ardeur de la foi et la crainte des jugements de Dieu peuvent seules inspirer, mais il avait compté sur son zèle plus que sur ses forces. Après une épreuve de quarante jours, il fut obligé de se retirer, et le prieur général du couvent, cédant aux instances pressantes qui lui étaient faites, le rendit sans retard au monde qu'il devait instruire et édifier.

Mgr de Pins, archevêque d'Amasie *in partibus infidelium*, et administrateur apostolique de l'archidiocèse de Lyon, lui conféra la prêtrise en 1837. A cette époque, l'abbé Plantier enseignait l'Écriture sainte aux jeunes théologien des

la maison des Chartreux, et lors de la nouvelle organisation de la Faculté de théologie de Lyon, en octobre 1838, la chaire d'Écriture sainte et d'hébreu lui fut donnée. Une partie de ses leçons a été imprimée, et l'on y remarque beaucoup de savoir, un jugement sûr et un goût prononcé pour les lettres.

Le monde catholique se rappelle avec quel éclat les RR. PP. Lacordaire et de Ravignan inaugurèrent les conférences de Notre-Dame de Paris, et avec quel succès ils les poursuivirent pendant plusieurs années. Le R. P. de Ravignan, de la Société de Jésus, resta le dernier dans la chaire de la première église métropolitaine de France, mais bientôt aussi les forces de son corps trahirent celles de son éloquence et de son zèle, et, quoiqu'à son grand regret, Mgr Affre, archevêque de Paris, dut lui donner un successeur. Son choix s'arrêta sur l'abbé Plantier. Les conférences qu'il prêcha pendant ses trois stations à Notre-Dame ont été publiées. Le titre et les fonctions de doyen de Sainte-Geneviève, puis de doyen de la Faculté de théologie de Paris, furent successivement offerts à l'éloquent orateur, mais S. Ém. le cardinal de Bonald ne put se décider à le laisser quitter son diocèse. L'archevêque de Lyon désirait conserver à son Église un prêtre qui l'illustrait par ses talents justement appréciés au dehors, et par ses travaux apostoliques entrepris avec une ardeur indomptable et toujours terminés avec fruit. Il s'assura le concours de ses lumières en l'admettant d'abord dans son conseil, puis en le nommant en 1855 l'un de ses vicaires généraux. Le titre de chanoine honoraire de Belley lui avait été conféré depuis dix années par Mgr Devie, évêque de ce diocèse, où se trouve la commune qui l'a vu naître.

Dès 1844, M. l'abbé Plantier avait ouvert le cours d'un ministère laborieux qui exige une science sûre, un degré puissant d'éloquence et d'autres facultés rares et éminentes qu'il ne nous appartient pas de définir : nous voulons parler des retraites pastorales. Mgr Mioland, évêque d'Amiens, lui avait fait prêcher d'abord la retraite de ses prêtres; en 1846, il donnait avec un succès complet celle du diocèse de Paris. Pendant dix années consécutives, il en a prêché dans le plus grand nombre des diocèses de la France, ainsi que dans ceux de l'ancienne Savoie. Celui de Nîmes offrait un vaste champ pour y développer de si brillantes facultés.

Un décret impérial du 30 août 1855 le nomma à cet évêché pour succéder au vénérable Jean-François-Marie Cart, mort le 13 août précédent en odeur de sainteté. Préconisé dans le consistoire du 28 septembre suivant, il fut sacré le dimanche 18 novembre de la même année dans l'église primatiale et métropolitaine de Saint-Jean, à Lyon, par S. Ém. Mgr Louis-Maurice de Bonald, cardinal-archevêque de cette ville, assisté de Mgr Pierre-Louis Cœur, évêque de Troyes, et de Mgr Jean-Paul-François-Félix-Marie Lyonnet, évêque de Saint-Flour. Mgr Sibour, archevêque de Paris, Mgr Mioland, archevêque de Toulouse, Mgr Franzoni, archevêque de Turin, assistaient à cette imposante

cérémonie, à laquelle le diocèse de Nîmes était représenté par M. l'abbé Daudé d'Alzon, l'un des vicaires généraux capitulaires, et par d'autres ecclésiastiques.

Après avoir prêté serment de fidélité entre les mains de l'Empereur dans la chapelle du palais des Tuileries le dimanche 25 novembre, le nouveau prélat prit en personne possession de son siége le 29 du même mois. Entre autres visites qu'il reçut alors, nous devons citer celle de MM. les membres du consistoire de l'Église prétendue réformée. Comme on le sait, les protestants sont en très-grand nombre à Nîmes et dans tout le diocèse. Mgr Plantier, répondant aux paroles que lui adressa le président du consistoire, se montra fort touché d'une démarche qui témoignait de l'esprit de conciliation et de tolérance dont il voulait lui-même s'inspirer pour marcher sur les traces des deux vénérables prélats, ses prédécesseurs immédiats sur le siége épiscopal de Nîmes, Mgr de Chaffoy et Mgr Cart.

La première lettre pastorale qu'il avait adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse était datée de Lyon le 18 novembre 1855, jour de son sacre, et celui où le diocèse de Lyon célèbre l'anniversaire de la Dédicace de toutes les églises. Elle avait pour but de montrer la mission remplie dans les temps actuels par l'épiscopat catholique. Quelques jours après (8 décembre), il publiait une instruction pastorale pour l'anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, et démontrait de la façon la plus évidente que l'objet de cette définition n'est pas nouveau, et que le moment où elle a paru n'était pas inopportun. Le 29 du même mois, le nouveau prélat entretenait son clergé de choses plus particulièrement pratiques, et s'occupait des noms et attributions de MM. les vicaires généraux, du catéchisme qu'il déclarait ne vouloir remanier qu'après s'être entouré de toutes les lumières qu'il lui serait possible de recueillir, des conférences ecclésiastiques, des mandements et autres actes épiscopaux, de la statistique des paroisses et des chapelles privées.

Son instruction pastorale et mandement pour le carême (26 janvier 1856) eut pour objet les mortifications corporelles prescrites par l'Église, et de prouver : 1° que ce n'est point une discipline arbitraire; 2° que ce ne sont pas de vaines pratiques. Dès cette première année, il avait appelé auprès de lui M. l'abbé Combalot pour prêcher la station de l'Avent 1855 dans l'église de Saint-Paul, à Nîmes, et il nous semble inutile de dire combien le ciel bénit les prédications faites avec toute l'ardeur d'un apôtre par ce missionnaire dévoué dont le zèle infatigable n'est égalé que par le talent.

L'œuvre de la Propagation de la foi fournit à Mgr Plantier l'occasion d'adresser, le 14 mars 1856, à son troupeau, une lettre pastorale où il représenta les bienfaits de cette œuvre pour ceux qui la soutiennent. Il invitait à la fonder dans les paroisses où elle n'existait pas encore, et à la développer davantage partout où elle subsistait. Sa voix fut entendue, et l'œuvre a pris sous

son épiscopat dans le diocèse de Nimes une extension considérable qui est devenue un puissant auxiliaire pour l'apostolat du clergé. Le 25 de ce même mois, le prélat s'occupait des conférences ecclésiastiques que la saison d'hiver avait fait suspendre, traçait pour elles un règlement général, en déterminait les circonscriptions, élargissait par des questions d'Écriture sainte, de discipline et de droit administratif, leur programme jusque-là réduit à de simples questions théologiques, faisait sentir la nécessité de les préparer afin d'en remplir consciencieusement la loi et d'en assurer le fruit, donnait enfin des instructions sur la rédaction de leurs procès-verbaux.

Le 5 janvier 1857, les communautés religieuses de son diocèse reçurent communication des pieux sentiments qui animaient son cœur pour elles. Il les invita à avoir une estime de jour en jour plus profonde pour leur saint état, à se fortifier non-seulement dans l'esprit religieux, mais dans l'esprit particulier de leur institut, et enfin à n'avoir de communauté à communauté, de congrégation à congrégation, qu'un seul et même cœur, qu'une seule et même âme.

Le carême de 1857 fournit à Mgr Plantier l'occasion d'une admirable instruction pastorale *sur les calamités publiques* (27 janvier 1857). Il la divisa en trois points : 1° quelle est la cause de ces calamités; 2° quelle en est la raison; 3° quelles doivent en être les conclusions? « Au lieu de nous attacher à ces frivolités qui nous amusent et qui fuient, disait en terminant le prélat, au lieu d'appuyer la main sur ces roseaux à demi rompus et que le plus léger souffle achève de briser, nous devons porter nos vues, nos cœurs, nos aspirations plus haut, nous élever au-dessus de toutes les possessions éphémères et de cette région des orages et des vicissitudes où l'on ne peut rien bâtir de solide, rien avoir de durable, jeter enfin nos espérances comme une ancre immobile dans la pensée et la sainte ambition du ciel, cette terre ferme et consistante, cette immuable patrie où nous pouvons nous préparer d'impérissables trésors, et un édifice immortel de gloire, de paix et de félicité! » Écrite il y a déjà quinze ans, cette instruction pastorale offre des passages qui peuvent s'appliquer avec la plus grande justesse aux désastres que la France a éprouvés en ces derniers temps.

Nous devons signaler aussi à l'attention l'instruction pastorale qu'il publia le 11 décembre 1857 à l'occasion du nouveau jubilé accordé par Sa Sainteté Pie IX, sur cette question : « L'Église a-t-elle le pouvoir d'accorder des indulgences? » Il y développa l'objet sur lequel porte ce pouvoir, montra la légitimité des titres sur lesquels il s'appuie, et enfin prouva l'injustice des reproches dont on le poursuit.

Dans son premier mandement, l'Évêque de Nimes parlait de Rome, non-seulement avec respect et soumission, mais avec une véritable effusion de cœur. Il voulut, pour le carême de 1859, faire connaître à son troupeau la puissance spirituelle de la Papauté, et il démontra jusqu'à l'évidence, dans son

instruction pastorale du 16 février de cette année, 1° que saint Pierre est allé réellement à Rome; 2° que ses prérogatives ont passé à ses successeurs; 3° que ses successeurs eux-mêmes en ont dignement fait usage. Il prouva que par-delà l'origine de toutes les familles souveraines existantes, par-delà même le commencement de plusieurs dynasties éteintes, la Papauté se noue au Christ comme à sa tige suprême, et devient ainsi, par sa naissance, contemporaine des premiers empereurs de l'ancienne Rome.

Lorsque Mgr Plantier s'adressait ainsi à son troupeau, la *question romaine* était déjà soulevée. Les résultats de la guerre d'Italie n'ont pas surpris les catholiques qui, dès qu'elle avait été décidée, avaient compris que la révolution et le Piémont ne permettraient pas que cette guerre demeurât politique. La France pouvait légitimement songer à diminuer l'influence de l'Autriche en Italie, mais la révolution et le Piémont devaient viser à frapper la Papauté, celui-ci pour s'agrandir, celle-là pour renverser le seul rempart qui puisse l'arrêter. Ces conséquences, personne ne les vit plus vite et ne les signala plus tôt que Mgr Plantier. Deux mois avant le commencement des hostilités, huit mois avant la publication de la fameuse brochure, *le Pape et le Congrès*, « il fortifiait, comme l'a dit M. Henry de Valori, la place qu'on allait attaquer, et, dans un admirable mandement sur le pouvoir temporel du Saint-Siége, il réfutait toutes les accusations passées et toutes les accusations futures. » Ce magnifique travail publié le 17 avril 1859, où nous pouvons « contempler les grandeurs incomparables de cette auguste royauté qu'outragent à l'envi tant de plumes sacriléges, » comprend trois parties : *Origine providentielle de ce pouvoir. — Raisons et grandeurs de ce pouvoir. — Injustice des agressions dirigées contre ce pouvoir.* Ces titres suffisent à indiquer que l'évêque de Nîmes a traité la question sous tous ses aspects. Cette lettre pastorale est une œuvre d'érudition en même temps qu'une œuvre doctrinale; c'est aussi une œuvre politique. Il est difficile de voir plus juste et plus loin. Déjà nous avions des catholiques *sincères*, fort disposés à s'indigner ou à rire de toute prévision un peu sombre; Mgr Plantier leur disait : « Quand on s'engage dans les hasards d'une grande lutte, on ne peut répondre qu'on saura perpétuellement se commander à soi-même. Souvent on est emporté plus loin qu'on ne croyait en commençant. » La plupart de ceux qui condamnaient ces prévisions faisaient, d'ailleurs, des vœux pour qu'elles fussent justifiées. D'autres catholiques plus réellement sincères, et quelques beaux esprits suivis de toute la horde révolutionnaire, disaient que la croix de bois avait vaincu le monde, et que les Papes avaient été puissants dans les catacombes. L'Évêque de Nîmes répondait :

Sans doute la dignité spirituelle des Papes est sublime, et quiconque a la foi sait tomber comme anéanti devant cette royauté qui n'est pas de la terre. Mais cette foi, si générale dans les premiers temps, devait-elle toujours rester aussi commune parmi les chrétiens? A l'époque même de sa plus grande

ardeur, n'était-il pas aisé de prévoir que, sans s'éteindre, elle s'affaiblirait un jour dans une masse de fidèles? Et alors, comment les âmes émoussées auraient-elles considéré des Pontifes sans honneur et sans éclat? La splendeur impalpable des vertus qu'ils auraient pratiquées aurait-elle suffi pour saisir les nations attiédies et les préparer, par une sorte de religieux frémissement, aux acquiescements comme aux sacrifices de l'obéissance?

Le combat était engagé, les événements se précipitaient, et cependant les politiques prétendaient toujours que le Saint-Siége n'avait rien à craindre. Mais les sentinelles sacrées qui avaient poussé le cri d'alarme, alors que le péril semblait encore éloigné, ne laissaient passer aucun attentat sans protester, aucun sophisme sans le réfuter et le flétrir. Cependant M. de la Guéronnière entreprit d'établir, sous le voile de l'anonyme, en *catholique sincère*, et contre les évêques, combien il était à désirer que le Pape se contentât de Rome, et même qu'il y régnât sans gouverner. Il parlait ainsi, assurait-il, dans un esprit de foi, l'intérêt de Dieu étant le seul qui pût le toucher. Cette belle thèse du sénateur français était développée dans une brochure intitulée : *le Pape et le Congrès*. L'Évêque de Nîmes y répondit vite et avec tous les développements nécessaires, et son instruction pastorale, pleine de logique, de vigueur et de vivacité, œuvre d'évêque et de polémiste, eut un grand retentissement. La brochure de M. de la Guéronnière, très-misérable en elle-même et presque ridicule, recevait des circonstances une incontestable portée. Bien des lecteurs la trouvaient respectueuse parce que l'impertinence, l'injure, la menace s'y cachaient sous des verbiages mielleux, des protestations et des prosternements; d'autres, convaincus que le Saint-Siége allait tout perdre, trouvaient sage d'accepter un compromis qui paraissait sauver quelque chose; d'autres enfin pouvaient se laisser séduire par les sophismes accumulés dans cet écrit, que le Pape a défini : *un monument insigne d'hypocrisie et un honteux tissu de contradictions.*

Il fallait donc en faire prompte et éclatante justice. L'Évêque de Nîmes étendit sa réfutation à tous les points que le pamphlétaire avait touchés; il opposa la vérité, armée d'éloquence et d'ironie, aux erreurs calculées, aux promesses trompeuses, aux faux raisonnements de son adversaire anonyme, en un mot, comme il l'avait promis, il porta « la lumière des vrais principes de droit et de raison » dans cette œuvre de ténèbres, qu'il appelait une *mauvaise action*.

Nous ne pouvons mentionner tous les actes et tous les écrits de Mgr Plantier sur la question romaine. Il a toujours été dans la lutte. Nul fait important ne s'est produit sans qu'il ait éclairé et raffermi les catholiques, averti et condamné les ennemis de l'Église. Sa voix a été dans ces pénibles épreuves une de nos forces et de nos consolations. Mais, si nous ne pouvons tout rappeler, notons au moins un magnifique hommage rendu aux vaincus de Castelfidardo : « O nobles victimes de votre amour pour le Saint-Siége! que la mort vous ait

moissonnés, ou que vous promeniez encore dans le monde la gloire de vos blessures et de votre captivité, vos noms sont désormais immortels. »

Notons aussi la lettre pastorale du 18 juin 1860, *sur la conduite du clergé français dans la question romaine*, celle du 10 octobre suivant *sur la dernière invasion des États-Pontificaux*, et celle du 22 mars 1861 sur cette question : *Faut-il attribuer à l'influence des anciens partis les manifestations du clergé français en faveur du Saint-Siége?* Comme ces titres l'indiquent, Mgr Plantier voulut repousser les accusations dirigées contre les évêques à propos de leur rôle dans les affaires d'Italie. Il le fit avec une rare vigueur et une grande précision.

Le 28 février 1862, M. le sénateur Bonjean, qui plus tard, assassiné par l'ordre de la Commune de Paris, regrettait si profondément ces étranges hardiesses, avait prononcé au Sénat une longue harangue contre le pouvoir temporel du Saint-Siége. Il avait présenté saint Bernard, sans compter sainte Catherine de Sienne et toute l'histoire ecclésiastique, comme ennemi non-seulement des abus, mais du principe même du pouvoir temporel. Ému de cette atteinte portée à la gloire de l'illustre abbé de Clairvaux, l'Évêque de Nîmes prit la plume pour restituer à ses doctrines dénaturées leur véritable caractère, et pour prouver qu'au lieu de condamner la souveraineté du Saint-Siége et de l'ébranler, il s'en était fait le vengeur contre les hérétiques et les factieux, qui, de son temps, avaient tenté d'en nier les droits et d'en briser la couronne. Ce fut le sujet de deux lettres pastorales, l'une du 2 avril 1862 sur cette question : *Saint Bernard a-t-il combattu ou désapprouvé le pouvoir temporel des Papes? — Erreurs historiques de M. le sénateur Bonjean*; l'autre du 1er septembre 1862, *Sur la réponse de M. le sénateur Bonjean*.

Le diocèse de Nîmes est, on le sait, l'un de ceux où le protestantisme est constitué avec le plus de force. Mgr Plantier ne pouvait laisser les dissidents de tous noms, répandus dans son diocèse, en dehors de son apostolat, lorsqu'il ne les oubliait pas dans ses prières et chaque jour au saint autel. Il leur devait la parole de vie, et il la leur donna. En 1859, la Réforme voulut célébrer à Nîmes le jubilé trois fois séculaire du *premier synode national des Églises réformées de France*, tenu à Paris le 26 mai 1559. C'est à l'occasion de cette assemblée que le successeur de Fléchier, par sa lettre du 3 juin 1859, rappela aux protestants du Gard qu'il leur « était redevable de la vérité comme saint Paul s'estimait débiteur de l'Évangile envers les Grecs et les barbares. »

Se plaçant tout de suite au cœur de la question, Mgr Plantier fit l'histoire même du synode de 1559. Il opposa les faits aux phrases, les raisonnements aux déclamations, la vérité à l'erreur. Cette lettre est une page d'histoire et de controverse qui échappe à l'analyse, tant les preuves abondent, tant les arguments se pressent et sont vigoureusement coordonnés. Le ton, sans se départir jamais de la gravité épiscopale, est souvent empreint d'une mordante

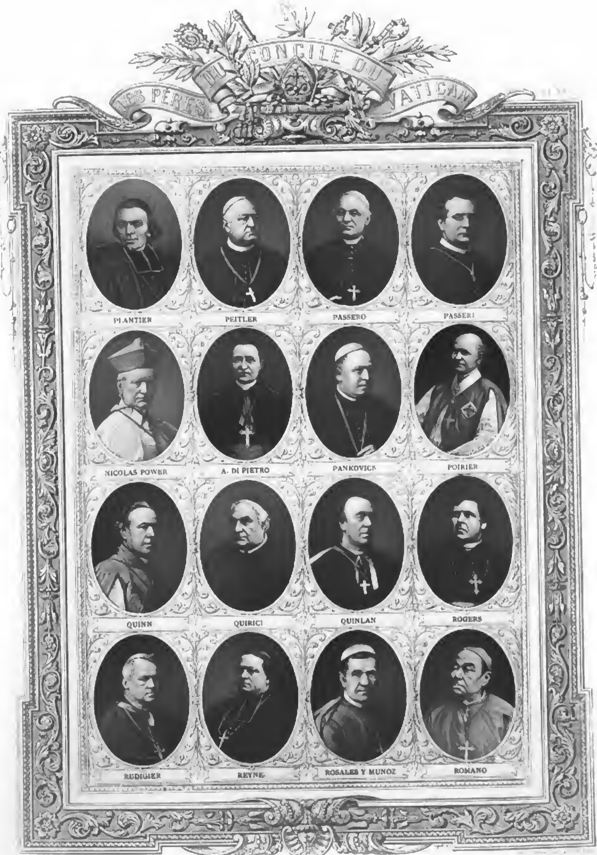
ironie. On sent que l'Évêque retient sans cesse le vif esprit du polémiste, et cependant cet esprit, quoique retenu, se montre partout comme ces parfums pénétrants qui se répandent à travers les cristaux où ils sont enfermés.

Le coup était porté d'une main trop sûre pour que les intéressés pussent jouer l'indifférence. Les feuilles protestantes et plusieurs pasteurs voulurent y répondre; ils promirent des raisons et ne trouvèrent que des sophismes et des insultes, mais ils en trouvèrent beaucoup. Le prélat qui s'attendait à ce débordement eut cependant le droit de dire dans une nouvelle lettre *sur les réponses faites à la première :* « Nos espérances ont été dépassées, ces glorieux outrages que nous avions pressentis nous ont été prodigués pendant deux mois avec une incomparable opulence. » Il n'y avait rien là, du reste, qui pût arrêter Mgr Plantier; il reprit la parole, réfuta ses adversaires, éleva le débat, et, pour tous les esprits droits, fit la lumière, où l'on s'était efforcé d'accumuler les ténèbres.

Que ne pouvons-nous encore analyser ici les savantes lettres pastorales de Mgr Plantier, l'une du 13 juillet 1863, portant condamnation de l'ouvrage intitulé : *Vie de Jésus*, par Ernest Renan; l'autre du 27 août suivant, contre un article publié le 1er août dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre : *l'Évangile et l'Histoire*, par Ernest Havet, professeur au Collége de France, panégyriste de Renan. L'Évêque de Nîmes considérait le premier de ces livres comme une humiliation pour la France, et, tout en laissant les erreurs communes aux deux auteurs, pour ne toucher qu'aux aberrations personnelles d'Ernest Havet, il fit ressortir et condamna une foule énorme d'inexactitudes et d'impiétés qu'il ramena à quatre titres divers : suppositions bizarres, méprises grossières, blasphèmes effrénés, tentatives de réhabilitation impossibles.

Quelque longue que soit déjà cette notice, on nous permettra de signaler tout au moins les sujets de diverses instructions pastorales de Mgr Plantier, notamment celles *sur les grandeurs et les abus de l'industrie contemporaine* (24 janvier 1860); *sur l'ignorance en matière de religion* (29 janvier 1862); *sur la grande erreur de notre époque, la Religion naturelle* (14 janvier 1863); sur le *Concile œcuménique ; sur Rome et les Évêques réunis pour la canonisation des martyrs japonais* (14 juillet 1862); ses lettres ordonnant une quête en faveur des chrétiens de la Syrie (2 août 1860); une quête pour la reconstruction de la basilique de Saint-Martin à Tours (29 novembre 1862); celle où il invite les fidèles de son diocèse à venir au secours des ouvriers atteints par la crise de l'industrie cotonnière (16 février 1863), et celle contre les courses de taureaux (16 mai 1863), etc., etc.

La défense des droits temporels du Souverain-Pontife, et ses luttes incessantes contre l'envahissement des mauvaises doctrines, n'ont point empêché Mgr Plantier de s'occuper avec zèle et fruit des intérêts matériels de son diocèse. C'est ainsi qu'il a tenu la main au maintien de la règle dans les commu-


LES PÈRES DU CONCILE DU VATICAN
PLANTIER
PEITLER
PASSERO
PASSERI
NICOLAS POWER
A. DI PIETRO
PANKOVICS
POIRIER
QUINN
QUIRICI
QUINLAN
ROGERS
RUDIGIER
REYNE
ROSALES Y MUNOZ
ROMANO

nautés religieuses, et de la discipline au sein de son clergé. C'est ainsi que nous le voyons, le 17 avril 1858, procéder au château de la Blache à la reconnaissance d'une caisse renfermant les reliques de sainte Placidie, martyre, apportées depuis quelques années de Rome par M. Louis de Villeperdrix, et destinées par lui à l'église paroissiale de Saint-Paulet de Caisson. Le lendemain, il fit la cérémonie de la translation du corps de la sainte martyre, et le plaça dans le tombeau du maître-autel de cette église pour y demeurer exposé à la vénération des fidèles.

Le dimanche 20 juin suivant, il consacra à Alais une église construite par la Société des Forges de cette ville, et posa la première pierre d'une autre église qu'on a érigée dans la même paroisse. En septembre 1859, il bénit les églises d'Estézargues et de Bordezac, et, le 25 de ce même mois, une chapelle au nouveau couvent des Dames de l'Assomption à Nîmes. Le 28 mai 1860, il prend part à la translation du chef de sainte Marie-Madeleine, faite à Saint-Maximin par Mgr Chalandon, archevêque d'Aix. Le 15 juillet de la même année, on le trouve aux grandes fêtes religieuses célébrées à Arras pour la translation des reliques du bienheureux Benoît-Joseph Labre. Depuis ce temps, il assista à beaucoup d'autres grandes cérémonies dans divers diocèses.

Au mois de novembre 1858, Mgr Plantier, pour accomplir les promesses faites le jour de son sacre, se rendit à Rome qu'il avait déjà visitée comme simple prêtre. Il présenta les états de situation de son diocèse au Souverain-Pontife qui l'accueillit avec une paternelle bienveillance. Mgr Plantier fut alors créé comte romain, et, le 5 décembre 1858, prélat assistant au trône pontifical. Depuis, il a fait plusieurs fois le voyage de la Ville éternelle, et plusieurs de ses lettres pastorales et mandements sont datés de Rome, hors la porte Flaminienne.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire, puisque notre volume des *Actes du Concile* le constate, l'influence de l'Évêque de Nîmes au Concile œcuménique du Vatican où il fit partie de la Commission pour la discipline ecclésiastique. C'est lui qui rédigea le *postulatum* ayant pour objet la dogmatisation de l'infaillibilité du Pape.

Outre les *instructions pastorales* que nous avons citées, et un grand nombre de *discours* de circonstance, de *circulaires*, etc., dues à la plume de Mgr Plantier, ce prélat est encore auteur de : *Études littéraires sur les poëtes bibliques*, Paris et Lyon, 1842, in-8; *Conférences données à Notre-Dame de Paris*, Paris, 1849, in-8. (Carême de 1847. *Des erreurs actuelles sur la religion.* — Avent de 1847. *De l'Église comme autorité doctrinale.*) Nous citerons encore : *La vraie Vie de Jésus*, seconde instruction pastorale contre le livre de M. Renan, 1864, in-8; *Lettre pastorale sur les périls cachés pour la foi sous les mots décevants d'idées modernes*, 1864, in-8; *Lettre pastorale contenant : 1° la Réfutation*

des erreurs historiques de M. le sénateur Bonjean sur les articles organiques; 2° une *Protestation contre d'injustes censures* dont le Saint-Siége et l'épiscopat ont été l'objet de la part de M. le sénateur Rouland, 1865, in-8; *Instruction pastorale contre la morale indépendante*, 1866, in-8. Il a été formé un recueil des *Instructions, Lettres pastorales et Mandements* de Mgr Plantier, Nîmes, 1866-1868, tomes I à V, gr. in-8.

Chanoine d'honneur des diocèses d'Amiens, de Belley, de Saint-Flour, de Troyes, de Lyon et Vienne, de Toulouse, de Paris, etc., Mgr Plantier a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret impérial du 13 août 1857.

Ses armoiries sont : *d'azur à une bande d'argent, accompagnée en chef d'une ruche d'abeilles, et en pointe d'un lion, le tout d'or*, avec cette devise : DULCIUS MELLE, FORTIUS LEONE.

PLUYM (JOSEPH), archevêque de Thyane *in partibus* (*Cappadoce*), vicaire patriarcal apostolique de Constantinople. Né de parents honnêtes et pieux à Rotterdam (*Pays-Bas*) le 15 octobre 1808, Joseph Pluym fit ses humanités au collége de Gemert, province du Brabant septentrional, et ses études théologiques au séminaire de Warmond. Mgr Charles-Adalbert, libre baron de Beyer, évêque de Samarie *in partibus infidelium*, suffragant de Mgr Ferdinand-Auguste Spiegel des comtes de Desemberg, archevêque de Cologne, l'ordonna prêtre dans cette ville le 24 octobre 1832. Ce dernier prélat l'envoya en qualité de vicaire dans la paroisse de Wermond où il demeura pendant six ans, jusqu'en 1838. En ce même temps, il remplissait au séminaire de la ville les fonctions de professeur (adjoint). Devenu en 1838 professeur titulaire, il ne quitta sa chaire qu'en 1845, pour être supérieur du petit séminaire de Hageveld.

L'abbé Pluym, jusqu'alors prêtre séculier, entra le 21 septembre 1851 dans la Congrégation des Clercs déchaussés de la Très-Sainte-Croix et de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vulgairement appelés Passionistes, et y fit sa profession solennelle le 6 octobre de l'année suivante.

Préconisé évêque de Nicopoli en Bulgarie, dans le consistoire du 25 septembre 1863, il fut sacré le 18 octobre de la même année dans l'église de Saint-Jean et de Saint-Paul, à Rome, par Son Éminence le cardinal Constantin Patrizi, vicaire de Sa Sainteté. Après une administration de sept années que les événements politiques rendirent quelquefois fort pénible, Mgr Pluym fut nommé vicaire général du patriarcat de Constantinople pour le rite latin, et délégué apostolique pour les rites orientaux. Dans ce poste, les circonstances actuelles lui firent une situation difficile, mais l'influence qu'il a sur le gouvernement turc ont su lui aplanir beaucoup d'obstacles. Sa Sainteté Pie IX l'a

transféré, dans le consistoire du 21 mars 1870, à l'archevêché de Thyane *in partibus infidelium*.

Mgr Pluym s'est distingué comme écrivain et comme controversiste. On peut surtout signaler à l'attention des érudits ses polémiques avec les protestants et sa Revue mensuelle, intitulée : *De Katholick*. Il a été au Concile œcuménique du Vatican, membre de la *Commission des Rites orientaux et des Missions apostoliques*.

Prélat assistant au trône pontifical depuis le 17 juin 1867; il a pour armoiries : *mi-parti, au 1er de sable à la croix d'argent, accompagnée de ses deux initiales et des trois clous de la Passion en pointe, le tout d'argent; au 2e écartelé; au 1er et au 4e d'or, à la croix de sable; au 2e et au 3e d'azur à l'étoile d'argent*. Sa devise est : IN CRUCE PRÆSIDIUM.

POIRIER (RENÉ-MARIE-CHARLES), évêque du Roseau (*île de la Dominique*). Issu d'une très-ancienne famille bourgeoise, alliée à quelques maisons nobles de Bretagne, René-Marie-Charles Poirier, fils de Laurent Poirier et de Marie-Anne Drecha, est né à Redon, archidiocèse de Rennes (*France*), le 7 octobre 1802. Son père et ses oncles étaient de vieux marins qui avaient pris part aux combats de la Hogue, d'Aboukir et de Trafalgar. Enflammé par leurs récits, le jeune René voulut se lancer dans la même carrière, il navigua jusqu'à l'âge de quinze ans, en 1817, et c'est à bord d'un navire qu'il se décida à embrasser une autre vocation vers laquelle il se sentait attiré.

Après avoir achevé toutes ses études classiques au collége de Redon, il alla suivre les cours de philosophie et de théologie au grand séminaire de Rennes qui avait alors pour supérieur un vicaire général du diocèse, M. l'abbé Millault, devenu, sous la Restauration, évêque de Nevers. Choisi en 1824 par Mgr Mannay, évêque de Rennes, pour diriger l'éducation des enfants du comte de Freslon, maître des requêtes et successivement préfet de la Mayenne et de la Haute-Loire, l'abbé Poirier reçut en 1827 la prêtrise des mains de Mgr de Lesquen, évêque de Rennes. Il suivit en 1830 la famille honorable du comte de Freslon que la révolution rendait à la vie privée, et y demeura jusqu'à l'époque où Dieu lui inspira le désir d'aller rejoindre un de ses frères, l'abbé André, parti en 1837 pour la Trinidad, centre des Missions des Antilles anglaises.

Persuadé qu'un prêtre devient meilleur missionnaire lorsqu'il appartient à une congrégation religieuse, il entra en 1838 dans celle des Eudistes, et après son noviciat fut, en décembre 1839, envoyé comme directeur au collége que le P. Bertin, eudiste, avait fondé à Port-d'Espagne, île de la Trinidad. Mgr Daniel Mac-Donnell, qui gouvernait seul ce vaste vicariat apostolique, l'y accueillit

avec une extrême bienveillance. Plus tard, le P. Poirier céda la direction du collége à une administration tout anglaise présidée par son ami, le docteur Michel Monaghan, devenu ensuite le premier évêque du Roseau. Mgr Mac-Donnell se l'attacha alors en qualité de secrétaire, lui confia la direction des religieuses de Saint-Joseph et le fit vicaire de la cathédrale.

A la mort de ce prélat arrivée en 1855, le P. Poirier demandé pour un établissement aux États-Unis se disposait à quitter Port-d'Espagne, lorsque, par suite de différentes circonstances, il se vit obligé de rester dans cette ville, pour soutenir le couvent des religieuses françaises de Saint-Joseph et quelques autres œuvres qu'il y avait fondées. Par ses soins, le couvent fut restauré et une magnifique chapelle y fut construite.

Mgr Patrice Smith, successeur de Mgr Mac-Donnell, l'ayant nommé son vicaire général, l'abbé Poirier accompagna plusieurs fois ce prélat dans la visite pastorale des Antilles, visite qui durait une partie de l'année. En 1849, le Saint-Siége érigea la province ecclésiastique des Antilles en lui donnant pour métropole Port-d'Espagne, et pour suffragante le Roseau, île de la Dominique. Surinam, Demerary, Curaçao et la Jamaïque, furent en même temps érigés en vicariats apostoliques. Mgr Monaghan, nommé évêque du Roseau et premier suffragant de Port- d'Espagne, administra en cette qualité cet archevêché après le décès de Mgr Smith, survenu en 1855. Il se montra toujours l'appui et le soutien du P. Poirier qui eut alors de rudes épreuves à supporter, et fut contraint de se tenir à l'écart jusqu'à l'arrivée de Mgr Vincent Spaccapietra, délégué par le Saint-Siége pour administrer l'archidiocèse vacant.

Ce savant et pieux prélat s'attacha le P. Poirier comme vicaire général et membre de son conseil. Quand il eut été préconisé archevêque de Port-d'Espagne, il l'envoya, en 1857, à Rome pour les affaires de la mission, et, au mois d'octobre de cette année, le Saint-Père, à sa recommandation, voulut récompenser ses services en le nommant prélat de sa maison.

De retour à Port-d'Espagne, l'abbé Poirier fut préconisé, le 12 novembre 1858, évêque du Roseau, mais il ne put être sacré que le 13 février de l'année suivante. Il prit possession le 1er mars de la même année.

Mgr Poirier succédait à un saint prélat, Mgr Michel-Désiré Vesque, second évêque du Roseau, qui n'avait fait que passer sur ce siége comme son prédécesseur, car, sacré à Londres le 19 octobre 1856, il était mort au Roseau le 10 juillet 1858. Aussi trouvait-il tout à faire, et les ressources de tout genre, notamment les prêtres, lui manquaient. Pour se les procurer, il vint en France en 1860, mais à peine fut-il débarqué que le Souverain Pontife l'appela à Rome pour le consulter sur les affaires et le concordat projeté entre le Saint-Siége et la république de Haïti. Sa Sainteté le nomma délégué apostolique et désirait qu'il partît sans retard pour ce pays afin d'y mettre ce concordat à exécution.

Après trois mois de soins donnés aux affaires religieuses de Haïti, de concert avec son ami et compatriote, M. l'abbé Testard du Cosquer, Mgr Poirier fit agréer au Saint-Père sa démission de délégué apostolique, et proposa l'abbé Testard comme premier archevêque de Port-au-Prince.

Au mois de mars 1862, il revint au Roseau avec quelques prêtres et se livra tout entier à l'organisation de son diocèse. Depuis cette époque, le progrès religieux s'est soutenu, le nombre des conversions a augmenté, et l'on compte actuellement dans le diocèse 66,000 catholiques, trois couvents de religieuses, un orphelinat et de nombreuses écoles, toutes dirigées et entretenues par le clergé. Partout des églises ont été bâties ou restaurées, grâce à ses soins et à son zèle, mais quelques-unes, par suite du manque des ressources financières, sont encore malheureusement en bois. Le personnel des prêtres est malheureusement aussi loin de suffire aux besoins et à l'avenir du diocèse. Au mois de juin 1869, Mgr Poirier est parti tout exprès du Roseau pour recruter en France quelques hommes apostoliques avant de se rendre au Concile du Vatican.

Comte romain et prélat assistant au trône pontifical, le 17 décembre 1861, il est commandeur de l'Ordre constantinien de Saint-Georges des Deux-Siciles. Il a été au Concile membre de la *Commission des rites orientaux et des missions apostoliques*.

PONTILLO (LAURENT), archevêque de Cosenza (*Deux-Siciles*), naquit le 22 avril 1792, à Casanuova, archidiocèse de Capoue (*Deux-Siciles*). Ses parents se distinguaient par leur honorabilité et par leur religion : ils l'envoyèrent faire ses études au séminaire de l'archidiocèse, et il y fut ordonné prêtre le 23 septembre 1816. Après avoir pendant quelque temps exercé le saint ministère dans plusieurs paroisses peu importantes, il fut fait curé de l'église paroissiale de San-Rufo, à Capoue, et remplit ces fonctions pendant onze années, à la satisfaction générale de son troupeau. Ses supérieurs lui confièrent en même temps la direction spirituelle de plusieurs communautés religieuses.

Pourvu ensuite d'un canonicat à l'église métropolitaine de Capoue, l'abbé Pontillo devint examinateur pro-synodal. Pendant plusieurs années, il avait occupé au séminaire les chaires d'humanités, de philosophie et de mathématiques spéciales.

Sa Sainteté Grégoire XVI, sur la présentation de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles, le préconisa archevêque de Cosenza dans le consistoire du 20 juin 1834. L'un des doyens de l'épiscopat du royaume de Naples, Mgr Laurent Pontillo a eu sa part dans les persécutions suscitées à l'Église par la Révolution. Il a dû, pendant quelque temps, abandonner son troupeau,

après l'avoir prémuni, dans plusieurs mandements remarquables, contre les tendances des doctrines modernes.

Il est membre de plusieurs sociétés savantes et vice-président honoraire de l'Institut d'Afrique.



OOTEN (CHARLES), archevêque d'Antivari et Scutari (*Albanie*). Né d'une honorable famille le 17 janvier 1807 dans le village de Teveren, archidiocèse de Cologne, à quatre lieues environ d'Aix-la-Chapelle (*Prusse Rhénane*), Charles Pooten est fils de Pierre Pooten et de Gertrude Jansen. Il fit toutes ses études classiques jusqu'à la philosophie inclusivement, partie dans un collége situé près de Teveren, et partie avec des professeurs particuliers, distingués par leur science et leur vertu. Il commença au collége romain, sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus, sa théologie qu'il acheva au collége Urbain de la Propagande. Le grade de bachelier lui avait été conféré dans le premier de ces établissements, et, lorsqu'il suivit ses cours dans le second, on le nomma préfet des études de quatorze élèves plus jeunes que lui. Son Ém. le cardinal Placide Zurla, vicaire général de Sa Sainteté Grégoire XVI, l'ordonna prêtre à Rome le samedi saint, 21 avril 1832.

Brûlant du désir de se consacrer à l'œuvre de la propagation de l'Évangile, il saisit une occasion favorable, et, honoré en juin 1833 du titre de missionnaire apostolique, il se rendit en Bulgarie et en Valachie, sans s'inquiéter de prendre à Rome d'autres grades théologiques. Sur l'ordre de Mgr Joseph-Marie Molajoni, évêque de Nicopoli et administrateur du vicariat apostolique de la Valachie, il se rendit en Bulgarie, travailla pendant un an dans cette mission, et le même prélat le constitua en 1834 son vicaire général en Valachie.

L'abbé Pooten remplit ces fonctions jusqu'au mois d'avril 1842, et, dans l'intervalle, administra aussi pendant cinq mois le vicariat de Sophie ou Philippopoli. De juin 1842 au mois de novembre 1843, il administra le vicariat apostolique et la province régulière de la Bosnie. En septembre 1843, la Congrégation de la Propagande le désigna pour l'épiscopat, et, en conséquence, il fut dans le consistoire du 23 février 1844 préconisé sous le titre d'évêque de Maronée *in partibus infidelium*. Ses bulles furent expédiées au mois de mars suivant, et, en même temps, un nouveau bref pontifical le nommait administrateur apostolique de l'archevêché d'Antivari, dans l'Albanie, dont le titulaire, Mgr Vincent Battucci, qui ne mourut cependant qu'en 1852, était, par suite de son grand âge et de ses infirmités, dans l'impossibilité de gouverner son diocèse.

Sacré à Raguse le dimanche 14 avril 1844 par Mgr Thomas Jederlinich, évêque de cette ville, Mgr Pooten entra le 30 du même mois à Antivari. Ce

diocèse ne contient que sept paroisses; à son arrivée, il trouva dans la plus misérable condition les églises, les chapelles, les presbytères, les ornements sacrés. Ce qu'on appelait l'archevêché ne consistait qu'en une pauvre petite chambre. Tout était donc à créer; mais, pendant dix années, Mgr Pooten ne put remédier à tant de maux, soit parce que les ressources pécuniaires lui firent complétement défaut, soit parce que les irruptions incessantes des Turcs lui portèrent toujours obstacle. Ses prédécesseurs n'avaient pas été plus heureux que lui, et aucune faute ne pouvait leur être à ce sujet imputée. Le gouvernement turc ne permettait point d'ailleurs la construction de nouveaux édifices et surtout de ceux qui devaient être consacrés au culte.

Transféré dans le consistoire du 31 août 1855 à l'archevêché d'Antivari, Mgr Pooten reçut le pallium le 28 septembre suivant. La métropole d'Antivari avait alors quatre suffragants, Scutari, Sappa, Alessio et Pulati. Trois seulement existent aujourd'hui, car, le 15 mars 1867, Sa Sainteté Pie IX, en élevant l'église de Scutari à la dignité de métropole, l'a unie à perpétuité et spécialement à l'archevêché d'Antivari.

La situation politique de l'Albanie s'étant améliorée, Mgr Pooten a pu faire élever de fond en comble cinq églises, en restaurer presque complétement deux autres, construire sept chapelles nouvelles, cinq nouveaux presbytères, et, pour sa résidence, une maison assez convenable pour le pays. Chapelles et églises ont été par ses soins pourvues d'ornements sacrés suffisants. C'est en partie grâce aux ressources mises à sa disposition par l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, et en partie à des fonds à lui versés par de généreux bienfaiteurs, qu'il a pu mener à bonne fin de si importantes constructions.

Les archevêques d'Antivari, ainsi que le constatent de nombreux rescrits pontificaux et beaucoup d'autres documents authentiques, se sont attribué depuis des siècles jusqu'à ce jour le titre de primats de Servie. Jean Brun, archevêque d'Antivari, se qualifia ainsi en signant les actes du concile de Trente, et le Pape Clément VII, dans des lettres apostoliques de 1523 adressées à Laurent Broschetti, archevêque élu d'Antivari, dit expressément en parlant de cette Église : « *Son archevêque est primat de tout le royaume de Servie.* » Désireux de maintenir les prérogatives de son siége, Mgr Pooten, en entrant au concile du Vatican, présenta requête aux membres de la Députation des plaintes, pour prendre place au banc des primats, car ce rang ne lui avait pas été donné. Ceux-ci d'une voix unanime se prononcèrent en faveur de l'Église d'Antivari et en référèrent aussitôt à la Congrégation des cardinaux.

Mgr Pooten, depuis l'union des deux siéges archiépiscopaux, Antivari et Scutari, a obtenu du Saint-Père un évêque auxiliaire à qui il a confié l'administration de la première de ces Églises. Lui-même a gardé plus spécialement l'administration de l'archevêché de Scutari. Sur 28,000 catholiques environ, 7,000 habitent cette dernière ville.

Il a fait, au Concile du Vatican, partie de la *Commission relative aux ordres religieux*, et a été nommé, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical à l'occasion des fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de l'apôtre saint Pierre. L'empereur du Mexique, Maximilien Ier, qui deux fois, en 1854 et en 1858, l'avait honoré de sa visite à Antivari, le promut en 1865 grand officier de l'ordre de Notre-Dame de Guadalupe.

POPOW (RAPHAEL), évêque administrateur des Bulgares, est né le 15 novembre 1830 à Strelci, petit village situé près de Philippopoli (*Turquie*), du mariage de Bon Stujkow et de dame Enceva, l'un et l'autre distingués par leur attachement à la foi catholique. Après avoir pendant huit années, dans son village natal, fait une grande partie de son éducation, il alla achever ses études à Philippopoli, et Mgr Paul Brunoni, archevêque de Taron *in partibus*, vicaire apostolique patriarcal de Constantinople pour les latins, lui conféra la prêtrise dans cette dernière ville, le 15 août 1862.

L'abbé Popow exerça le saint ministère au milieu de ses compatriotes, et, le 4 août 1865, fut nommé administrateur de la délégation apostolique des Bulgares-Unis. Son sacre eut lieu le 19 novembre suivant dans l'église de Saint-Jean-Chrysostome, à Constantinople, et la cérémonie en fut faite par Mgr Joseph Sembratowicz, assisté de deux évêques grecs, Mélèce Dramas et Benjamin Neapoleos.

Mgr Popow vint à Rome pour les fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de Saint Pierre, et fut fait à cette occasion, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical.

POWER (THOMAS), évêque de Saint-Jean de Terre-Neuve (*île de ce nom*). Né en décembre 1830 à New Ross, comté de Kilkenny, diocèse de Ferns (*Irlande*), Thomas Power reçut de bonne heure au sein d'une famille profondément chrétienne les premières leçons des lettres et de la piété. Ses parents l'envoyèrent faire ses études d'abord au collége de Carlow, chef-lieu du comté de son nom, puis au collége irlandais, fondé par le pape Grégoire XV à Sainte-Agathe *alla Suburra*, à Rome, pour les jeunes ecclésiastiques de l'Irlande. Déjà, en 1850, l'Université de Londres lui avait conféré le grade de bachelier ès arts.

Ordonné prêtre le 10 juin 1854, dans la basilique patriarcale de Saint-Jean de Latran à Rome, par S. Ém. le cardinal Constantin Patrizi, évêque de Porto et Sainte-Rufine, vicaire général de Sa Sainteté, l'abbé Power revint dans son pays natal et fut nommé vicaire à l'église métropolitaine de Dublin. Il exerça

en cette qualité le saint ministère pendant quatre années, et fut, en 1860, mis à la tête du séminaire diocésain de Sainte-Croix, dans la même ville. Le 10 novembre 1862, Mgr Cullen, archevêque de Dublin, le pourvut d'un canonicat dans son église métropolitaine, mais l'abbé Power n'en garda pas moins la direction du grand séminaire.

Sa Sainteté Pie IX l'ayant préconisé, dans le consistoire du 8 mai 1870, évêque de Saint-Jean de Terre-Neuve, Mgr Power, qui succédait sur ce siége épiscopal à Mgr Thomas Mullock, fut sacré le dimanche de la Sainte-Trinité, 12 juin suivant, dans l'église de Sainte-Agathe des Goths, à Rome. La cérémonie de son sacre fut présidée par S. Ém. le cardinal Paul Cullen, archevêque de Dublin, assisté de Mgr Jacques-Alype Goold, évêque de Melbourne, et de Mgr Thomas Grimley, évêque d'Antigona *in partibus infidelium*.

Le nouveau prélat prit aussitôt place au Concile.

POWER (NICOLAS), évêque de Sarepta *in partibus infidelium*, coadjuteur de l'Évêque de Killaloë (*Irlande*). Ce prélat est né de parents pieux le 4 juillet 1804 dans le comté de Waterford (*Irlande*). Après avoir fait dans sa patrie ses études classiques, il vint faire à Paris sa philosophie et son cours de théologie au séminaire de Saint-Sulpice et à celui des Irlandais.

Ordonné prêtre en 1830 par Mgr de Quelen, archevêque de cette ville, l'abbé Power revint dans son pays natal, et fut envoyé successivement en qualité de vicaire dans les paroisses de Nenaght, comté de Tipperary et de Kinnelly. Mgr Patrice Mac-Mahon, évêque de Killaloë, le nomma en 1835 curé de cette ville et vicaire général de ce diocèse. Ces fonctions lui furent continuées par Mgr Vaughan et par Mgr Flannery qui ont occupé le siége de Killaloë.

Ce dernier évêque l'ayant demandé au Saint-Siége comme coadjuteur, l'abbé Power fut préconisé dans le consistoire du 24 avril 1865 sous le titre d'évêque de Sarepta *in partibus infidelium*, coadjuteur avec future succession de Mgr Michel Flannery, évêque de Killaloë, et sacré dans l'église paroissiale de Nenaght, par Mgr Patrice Leahy, archevêque de Cashel.

Mgr Power a fait construire à ses frais à Killaloë un palais épiscopal qu'il laissera à ses successeurs. Il a donné aussi ses soins à la restauration de diverses églises du diocèse, notamment à sa cathédrale, édifice appartenant par sa construction au douzième siècle, et qui, bâtie en forme de croix latine, est surmontée d'une tour pareille à un donjon.

Venu à Rome pour les fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, il a été fait à cette occasion, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical.

PRETE (JOSEPH DEL), évêque de Thyatire *in partibus infidelium* (*Lydie*), auxiliaire d'Isernia et Venafro (*Deux-Siciles*). Issu d'une ancienne, noble et riche famille, Joseph del Prete naquit le 7 juin 1815 à Venafro, au royaume de Naples, du mariage de Jacques-Antoine del Prete et de Thérèse Belmonte, fille unique et seule héritière de Benoît Belmonte, en qui s'est éteinte la maison noble Belmonte, qui possédait autrefois la seigneurie de trois villes, à qui Charles d'Anjou avait permis d'ajouter à ses armes celles de la maison royale de France, et qu'il avait dotée de divers privilèges, ainsi que le constatent les historiens Crescenti, Summonte, Ammirato et de nombreux titres conservés aux archives du royaume de Naples.

Privé de ses parents dès l'âge le plus tendre, riche et maître de lui-même, le jeune del Prete résolut de se consacrer à Dieu et à sa sainte Église, dont le service vaut un royaume. Il entra à cet effet aux séminaires d'Isernia, puis de Theano, et y étudia successivement les lettres, la philosophie, les mathématiques et la théologie dogmatique et morale. Mgr Janvier Saladino, évêque d'Isernia, l'ordonna prêtre dans cette ville le 21 septembre 1839, et ce prélat le fit aussitôt chanoine surnuméraire, puis chanoine hebdomadier, et enfin, le 10 décembre 1840, chanoine prébendé de la cathédrale de Venafro. L'abbé del Prete obtint le grade de docteur en droit civil et canonique, et fut ensuite autorisé par son évêque à prendre la direction spirituelle des fidèles et des religieuses du monastère de Sainte-Claire de Venafro, fonctions qu'il remplit pendant plusieurs années. Nommé covisiteur des Églises unies d'Isernia et Venafro, il jouit de toute la confiance de son évêque qui le chargea de l'administration de diverses institutions ecclésiastiques.

L'abbé del Prete fut dans le consistoire du 28 septembre 1858 préconisé sous le titre d'évêque de Thyatire *in partibus*, et, sur la demande du roi des Deux-Siciles, donné comme auxiliaire à l'évêque d'Isernia et de Venafro. Il fut sacré dans cette dernière cathédrale par Mgr Janvier Saladino, évêque de ce diocèse, assisté de Mgr Janvier di Giacomo, évêque d'Alife, et de Mgr François Majorsini, alors évêque d'Hélénopolis *in partibus*, aujourd'hui évêque de Lacedonia.

A la mort de Mgr Saladino, évêque de Venafro, Mgr del Prete fut élu, le 5 décembre 1865, vicaire capitulaire de cette Église, qu'il n'a cessé depuis de gouverner en cette qualité. Présent à Rome aux fêtes du Centenaire de saint Pierre, il fut à cette occasion nommé, le 17 juin 1867, prélat de la maison du Pape, comte romain et prélat assistant au trône pontifical. La même année, le Saint-Père, *motu proprio*, lui conféra la dignité d'archidiacre de la cathédrale de Venafro, la première du chapitre de cette Église, et lui adressa à ce sujet un bref des plus élogieux.

Le dévouement de Mgr del Prete au Souverain-Pontife et son attachement

aux droits de l'Église lui ont valu de la part du gouvernement piémontais de nombreuses persécutions. En 1868, il fut notamment cité devant les tribunaux pour avoir publié et mis à exécution des lettres apostoliques, sans avoir, au préalable, obtenu le *placet* du ministère.

PREUX (PIERRE-JOSEPH DE), évêque de Sion (*Suisse*). La noble famille de Preux, originaire de Vevey, fut à l'époque de la réformation obligée de quitter cette ville, à cause de son attachement à la foi catholique, et émigra dans le Valais, où elle n'a cessé de résider depuis ce temps. C'est là et dans le petit village d'Anschettes, au district de Sierre, que naquit le 28 avril 1795 Pierre-Joseph de Preux, du mariage de Joseph de Preux, juge de ce district, avec Marie-Madeleine Ruby. Le curé de son village natal lui donna les premières leçons. Il fit ses humanités et sa philosophie au lycée de Sion, tenu par les Pères de la Compagnie de Jésus, et son cours de théologie tant dans cette ville qu'à Ferrare et à Rome, au collége germanique-hongrois dont il devint le premier élève lorsque Pie VII restaura cet établissement. Ses maîtres en théologie furent d'abord à Sion les chanoines de cette Église qui, par ordre de l'Évêque, préparaient aux études les candidats à la carrière ecclésiastique, et, à Ferrare et à Rome, les Pères Jésuites, au nombre desquels il convient de citer le Père Rosaven.

Reçu docteur en théologie à Rome en 1822, l'abbé de Preux fut, le 6 avril de cette année, promu au sacerdoce dans l'ordination générale que fit en la basilique de Saint-Jean de Latran Mgr Fortuné-Marie Ercolani, évêque de Nicopoli en Bulgarie, remplaçant dans ces fonctions le cardinal della Genga, vicaire de Sa Sainteté Pie VII, et depuis pape, sous le nom de Léon XII.

De retour dans son diocèse d'origine, il fut pourvu au séminaire diocésain de la chaire de théologie dogmatique qu'il occupa pendant vingt-cinq ans. Dans cet intervalle, il entendait dans une des églises de la ville les fidèles au tribunal sacré de la pénitence, et fut, en 1827, nommé supérieur du séminaire, en 1835, chanoine résident de la cathédrale, et enfin, en 1841, chargé de la prébende de théologal dans la même église.

L'assemblée générale du canton du Valais l'ayant, le 8 novembre 1843, proposé au Saint-Siége pour l'évêché de Sion, l'abbé de Preux fut préconisé dans le consistoire du 25 janvier 1844, et sacré le 30 juin suivant dans sa cathédrale.

Sous son épiscopat, par ses soins, et grâce à de généreuses libéralités, trois orphelinats ont été fondés dans le diocèse, deux auprès de Sion, l'autre, de jeunes filles, à Saint-Maurice en Valais. En 1848, le gouvernement radical, au mépris de la convention du Sonderbund, le dépouilla des biens-fonds apparte-

nant à la mense épiscopale, et, depuis cette époque, il n'a pu en recouvrer qu'une assez faible partie.

Mgr de Preux est venu quatre fois à Rome, en novembre 1854 pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, en mai 1862 pour la canonisation des martyrs du Japon, en juin 1867 pour le dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, enfin, en décembre 1869, pour le Concile œcuménique du Vatican.

Prélat de la maison du Pape, et assistant au trône pontifical le 29 novembre 1854, il a, en juin 1863, reçu du municipe de Rome le titre de comte romain, et a fait au Concile partie de la Députation *des matières regardant la foi.*

PUCH Y SOLONA (PIERRE-JOSEPH), archevêque de la Plata (*République de Bolivie*). Né le 30 janvier 1813 à la Plata, que les indigènes appellent Chuquisaca, et qui est le chef-lieu de la province de los Charcas (*Bolivie*), Pierre-Joseph Puch y Solona appartient à une des plus nobles familles de ce pays, et est fils d'Emmanuel de Puch, des seigneurs Bisca, et de Emmanuele Solona, née en Amérique, mais d'origine espagnole. Élève du collége de Saint-Christophe en sa ville natale, il y fit toutes ses études classiques, ses cours de théologie et de droit civil et canonique, sous la direction d'habiles professeurs de la très-ancienne Université de Saint-François-Xavier de la Plata, au nombre desquels il convient de mentionner Emmanuel Velasquez, qui jouit d'une si brillante réputation comme théologien et canoniste.

Il avait à peine vingt ans que l'Université de Saint-François-Xavier de Chuquisaca lui conférait le grade de docteur en théologie et celui de docteur ès lois. Suivant l'usage du pays, il prit alors place comme avocat dans le barreau de Chuquisaca en attendant l'âge requis par les canons pour être promu au sacerdoce. Mgr Joseph-Marie de Mendizabal, archevêque de la Plata, l'ordonna prêtre dans cette ville le 30 mars 1836, et le nomma chapelain d'un pensionnat de jeunes filles et des religieuses de Sainte-Claire d'Assise. Après avoir rempli les fonctions de professeur de théologie et d'Écriture sainte au séminaire de Saint-Christophe de Chuquisaca, il devint successivement administrateur, vice-recteur et enfin recteur de cette maison. Il obtint ensuite par la voie du concours la cure de deux paroisses, d'abord celle de Saint-André dans la province de Jamparacz, et ensuite celle de Saint-Sébastien à Chuquisaca même. Le concours lui donna également la prébende de chanoine théologal dans l'église métropolitaine, où il devint aussi chanoine titulaire. Enfin, la confiance de plusieurs archevêques lui mérita diverses fois les fonctions de vicaire général.

Le seul désir de l'abbé Puch était de servir honorablement l'Église dans le saint ministère; toutefois, en 1854 et en 1855, il dut accepter les fonctions de

député et de sénateur du congrès de la République de Bolivie. Élu de nouveau en 1868, il crut devoir décliner cet honneur.

Préconisé dans le consistoire du 23 décembre 1861 au siége archiépiscopal de la Plata, Mgr Puch y Solona fut sacré le 17 août 1862 dans l'église de Notre-Dame de la Merci, à la Paz, par Mgr Mariano Fernandez de Cordoba, évêque de cette ville.

Plein de zèle pour le bien spirituel de son diocèse, ce prélat a tenu à y établir les conférences de Saint-Vincent de Paul dont il est le président. C'est à ses soins que la maison pieuse de Sainte-Catherine de Sienne, où vivent en communauté des religieuses tertiaires de l'ordre de Saint-Dominique, doit sa complète restauration. Les bâtiments menaçaient ruine, il les releva à l'aide des générosités des fidèles, et introduisit dans cette maison l'observance régulière et la vie commune. Il a réformé aussi le monastère des religieuses Augustines, et cette œuvre s'est accomplie comme par une sorte de miracle de la Providence, tant elle présentait de difficultés. Mgr Puch y Solona eut le bonheur de les surmonter toutes, et il établit aussi dans ce couvent l'observance régulière qui y a produit les plus heureux résultats.

PUECHER-PASSAVALLI (LOUIS), archevêque d'Iconium *in partibus* (*Lycaonie*). C'est à Cagiano, diocèse de Trente, que naquit, le 29 septembre 1821, Louis Puecher-Passavalli, du mariage de Georges Puecher-Passavalli, avocat et juge à Trente, lié avec les plus illustres savants de son temps, et d'Amélie de Bellat de Pergamas, pieuse et noble femme qui sut de bonne heure inspirer à ses enfants la crainte salutaire de Dieu. Ses parents le placèrent successivement au collége de Trente et à celui de Belgiano. Ses talents précoces, sa figure agréable, ses manières affables et la fortune brillante de sa famille faisaient concevoir de grandes espérances pour le monde, mais la mort de son père lui mit sous les yeux la vanité des choses de la terre, et il se sentit appelé à se consacrer à Dieu en entrant dans l'ordre des Capucins qui a constamment fourni à l'Église des hommes illustres par leur doctrine et surtout vénérables par leur sainteté.

Entré au couvent d'Ala, dans le Tyrol italien, le 2 août 1838, il y fit son noviciat, et ne prononça ses vœux solennels qu'en 1842. Dans cet intervalle, il se livra avec ardeur à l'étude de la philosophie et de la théologie, et, en 1844, c'est-à-dire à l'âge de vingt-trois ans, fut promu au sacerdoce. Dès ce même jour, ses supérieurs ecclésiastiques, reconnaissant en lui autant de prudence que de sagesse, l'autorisèrent à entendre les confessions des fidèles. Cette année tout entière il prêcha avec succès dans l'église métropolitaine de Trente, et, bientôt après, le cardinal Carissime Falconieri, archevêque de Ravenne, l'invita à donner une mission dans son archidiocèse. Le P. Puecher-Passavalli fut ensuite

chargé de professer la théologie dogmatique aux religieux de son ordre, et enfin appelé à Rome en qualité de secrétaire du R. P. Ignace de Roveredo, prédicateur apostolique. Ces fonctions ne lui furent pas longtemps conservées, car, ce saint religieux étant venu à mourir, il devint secrétaire général de son ordre.

Lorsque les révolutionnaires contraignirent le vénérable Pie IX de quitter Rome et de se réfugier à Gaëte, le R. P. Puecher-Passavalli accompagna le Souverain-Pontife qui, deux mois après, le chargea d'aller prêcher une station dans l'église de Saint-Pétrone, à Bologne. Sa réputation d'éloquence le fit successivement appeler à occuper les chaires les plus importantes des villes de l'Italie, et il obtint surtout de grands succès oratoires à Venise, à Vérone et à Rome. Un tel mérite lui valut d'être nommé en 1856 consulteur de la sacrée Congrégation des Rites, et la charge difficile de prêcher devant le Pape, le sacré Collège et la prélature, les stations de l'Avent et du Carême. Dans ce poste important de prédicateur apostolique de la Cour romaine, le R. P. Puecher-Passavalli conserva la liberté de l'apôtre, tout en gardant le respect de ses supérieurs, et sans descendre jamais jusqu'aux finesses de la flatterie. Pendant douze ans, cette charge lui fut réservée.

Préconisé dans le consistoire du 17 mai 1867, sous le titre d'archevêque d'Iconium *in partibus*, il fut sacré le 2 juin suivant, et nommé bientôt après vicaire de la basilique vaticane, et consulteur de la sacrée Congrégation de l'Index. Il a fait partie des commissions préparatoires au Concile œcuménique du Vatican, et a été chargé de prononcer l'allocution latine à la cérémonie d'ouverture.

Le 17 juin 1867, Mgr Puecher-Passavalli a été nommé prélat assistant au trône pontifical.

PUIGLLAT Y AMIGO (MARIEN), évêque de Lérida (*Espagne*). Né d'une honorable famille au village de Tona, diocèse de Vich (*Espagne*), le 26 août 1804, il manifesta, dès son enfance, une vocation marquée pour la carrière sacerdotale, fit ses études avec ardeur et distinction au séminaire de Vich, et, à peine ordonné prêtre, fut chargé d'enseigner dans cette maison les sciences sacrées à ses condisciples de la veille. Reçu docteur en théologie, l'abbé Puigllat professa pendant vingt années la théologie dogmatique et le droit canon, et fut jugé digne d'enseigner la piété comme il avait enseigné la science. Mgr Lucien Casadevall, évêque de Vich, le nomma recteur de son séminaire et le pourvut ensuite d'un canonicat dans sa cathédrale. On dut à son initiative et à ses soins la fondation d'une maison de retraite pour les prêtres infirmes, institution trop rare en Espagne.

La reine Isabelle II connut son mérite caché par une humilité profonde, et le proposa au Saint-Siége pour l'évêché de Lérida, que laissait vacant la translation de Mgr Pierre Cyrille d'Uriz et Labairu à l'évêché de Pampelune. L'abbé Puigllat fit sa profession de foi aux mains de Mgr Jean-Joseph Castaner et Ribas, évêque de Vich, spécialement délégué à cet effet par Mgr Laurent Barili, archevêque de Thyane et nonce apostolique en Espagne. Sa Sainteté Pie IX le préconisa dans le consistoire du 21 mai 1862.

Plein de charité et de prudence, l'Évêque de Lérida put échapper aux difficultés politiques qu'éprouve l'Église d'Espagne. Tous les partis le respectèrent et le laissèrent en paix, sans lui demander ce que personne n'eût pu obtenir de lui, un acte contraire à la dignité de ses devoirs. L'obéissance l'amena au Concile du Vatican comme l'amour du Saint-Siége l'avait amené à Rome pour les fêtes du Centenaire du martyre de saint Pierre. Ne tenant aucun compte de sa chétive santé, il arriva dans la Ville éternelle, et cet acte d'obéissance devait le conduire aussi à la récompense de ses vertus.

A bout de forces, après deux mois de souffrances, Mgr Puigllat se rendit auprès du Saint-Père pour savoir s'il pouvait en conscience se permettre de quitter Rome. Le Pape lui donna la permission de partir, sans espérer qu'il pût en profiter. Il voulut encore consulter les médecins. Celui auquel il l'adressa lui dit courageusement : « Monseigneur, ce n'est point au voyage d'Espagne qu'il vous faut préparer, mais à celui de l'éternité, et peu de temps vous reste. » L'Évêque le remercia et se disposa à mourir. Il expira en effet deux jours après, et, le 2 février 1870, sortit de ce monde comme en devait sortir un tel prêtre après une telle vie. Quelques-uns de ses diocésains, enrôlés dans les zouaves pontificaux, réclamèrent et obtinrent l'honneur de porter ses restes mortels sur leurs épaules à l'église paroissiale des Saints-Vincent et Anastase, où ses obsèques furent célébrées le 5 du même mois.

Mgr Puigllat avait été nommé prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867.

PURCELL (JEAN-BAPTISTE), archevêque de Cincinnati (*États-Unis*), naquit le 26 février 1800 dans la petite ville de Mallow, au comté de Cork (*Irlande*), d'une famille pauvre, mais pieuse et profondément attachée à la foi catholique. Après avoir achevé son cours d'humanités dans sa ville natale, il émigra dans l'Amérique du Nord, fit sa philosophie et commença sa théologie au séminaire du Mont-Sainte-Marie, dans le Maryland, et enfin vint à Paris terminer ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice, dans la maison de la Solitude à Issy. Mgr de Quelen, archevêque de Paris, l'ayant élevé à la prêtrise en 1826, l'abbé Purcell retourna en Amérique où il fut successivement professeur de philo-

sophie et de théologie au séminaire du Mont-Sainte-Marie, et chargé en même temps de desservir l'église quasi-paroissiale annexée au collége. Il remplit ces fonctions pendant sept années.

Préconisé dans le consistoire du 8 mars 1833 évêque de Cincinnati, État de l'Ohio, aux États-Unis, Mgr Purcell reçut le 13 octobre suivant la consécration épiscopale dans la cathédrale de Baltimore des mains de Mgr Jacques Whitfield, archevêque de cette ville. Lors de l'érection du siége de Cincinnati en métropole comprenant dans sa circonscription les États de l'Ohio, du Kentucky, de l'Indiana et de Michigan, il fut préconisé archevêque de cette ville dans le consistoire du 18 juillet 1850, et Sa Sainteté Pie IX lui imposa en 1851 le pallium dans sa chapelle particulière. Il lui confirma en même temps le titre de prélat assistant au trône pontifical que Sa Sainteté Grégoire XVI, de bonne mémoire, lui avait donné le 8 mars 1839.

Le long épiscopat de Mgr Purcell a été fécond en œuvres; il a fondé à Cincinnati un vaste séminaire, a fait élever dans la même ville une superbe cathédrale, construite en pierres de taille, et un collége qu'il a confié aux Pères de la Compagnie de Jésus. Son zèle pour le salut des âmes lui a fait introduire dans son diocèse des Franciscains venus du Tyrol, des Sœurs de la Charité et des Sœurs de la miséricorde. Trois maisons de la Congrégation du Bon-Pasteur ont été fondées à Cincinnati et à Columbia, avant la division du diocèse. On lui doit également l'établissement des Ursulines, celui des Petites-Sœurs des Pauvres, ceux des Dames du Sacré-Cœur de Namur, qui s'occupent des écoles de jeunes filles, de la Société du Précieux-Sang, des Frères des Écoles chrétiennes, et de beaucoup d'autres œuvres pieuses qui feront inscrire le nom de ce vénérable prélat dans le livre de vie. Les Franciscains ont sous leur direction de nombreuses écoles de garçons, et toutes sont très-florissantes.



PUTKALSKI (JOSEPH-LOUIS), évêque de Tarnow (*Gallicie*). Issu d'une honorable famille de la bourgeoisie, Joseph-Louis Putkalski naquit le 17 mars 1798 à Taschenaw, diocèse de Breslau (*Silésie*). Ordonné prêtre après de bonnes et sérieuses études, il fut successivement curé, puis doyen à Wilam, et son mérite le fit charger des fonctions d'inspecteur des écoles. Il était depuis plusieurs années chanoine titulaire de la cathédrale de Breslau, lorsque, sur la présentation de l'empereur François-Joseph Ier, Sa Sainteté Pie IX le préconisa évêque de Tarnow dans le consistoire du 15 mars 1852.

Mgr Putkalski a soutenu et favorisé de tout son pouvoir la plupart des œuvres pieuses établies dans le diocèse, en a fondé quelques autres, et a su donner une grande impulsion à celle du Denier de Saint-Pierre.

Il a été fait prélat assistant au trône pontifical le 16 novembre 1868.



Mgr PEREZ FERNANDEZ

Soneto.

En triste noche de temor y espanto
El mundo todo por doquier yacía:
Deshechos ojos, lágrimas vertía
La Esposa del Cordero sacrosanto.
La atrevida impiedad al Cielo santo
Cruda guerra, sin tregua dirigía;
Y el error arrogante ya cubría
Toda la tierra con su negro manto.
Pero suena la voz del Vaticano,
Y el averno gimiendo se estremece:
¡El Sol de la verdad se muestra ufano!
La impiedad confundida desaparece:
Rinde el error su cetro soberano
Y en todas partes la verdad crece.

Roma 15 de Enero 1870. Esteban José, Obispo de Málaga.

Mgr N. PACE

Domine vim patior, responde pro me, quia nescio quid di-
cam.

= Nicolaus Episcopus Amerinus =

Mgr PAGLIARI

Deus in nomine Tuo salvum me fac,
et in virtute Tua judica me
+ Clemens Episcopus Anagniae

Mgr PAOLETTI

Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus. Ps. 67

+ Aloisius Maria Episcopus Montispolitiani

Mgr PAGNUCCI

Deposuit potentes de sede et exal-
tavit humiles.

Fr. Amato Pagnucci
Vesc. di Agatonica

Mgr PALLU DU PARC

Extrait d'une conférence de saint François de Sales, qui a pour titre : Combien d'estat on doit faire de l'authorité du Pape.

... L'Eglise a toujours besoin d'un confirmateur infaillible, auquel on puisse s'adresser, d'un fondement que les portes d'Enfer et principalement l'erreur ne puisse renverser; et que son pasteur ne puisse conduire à l'erreur ses enfants. Les successeurs donc de St Pierre ont tous ces mesmes privilèges qui ne suivent pas la personne, mais la dignité et la charge publique.

(Copié sur le texte original écrit par St François de Sales)

Rome, le 27 février 1870.

+ L. M. Ev. de Blois

Mgr PANKOVICS

Perge pati, Patiens, pariet Patientia palmam.

Stephanus Pankovics
Episcopus Munkácsiensis
in Hungaria

+

Mgr I. PAPARDO DEL PARCO

Melior est sapientia quam vires: et vir prudens quam fortis. — Ex lib. Sapi. c. 6.

Carolus-Victor Papardo del Parco Episcopus Myndensis, et Praelatus Ordinarius Regalis Sanctae Luciae in Sicilia. —

Salve o Regina
Madre di amore,
Salve o divina
Nel tuo dolore,
Vita dolcezza
Speme del cor.
Esuli figli
di Eva smarrita
Noi fra perigli
di questa vita,
Noi t'invochiamo
Madre di amor.
Gementi in questa
valle di pianto,
T'ergiamo la mesta
voce del canto,
Madre del nostro
Morto Signor!

Deh! noi piangenti
Benigna guata,
Madre ai viventi
Nostra avvocata,
Su noi balena
Sguardo di amor!
E il benedetto
Frutto giocondo,
Gesù diletto
Che diede al mondo
Dolce Maria
Madre fedel,
A noi sì amato
Sì caro Figlio
Per te sia dato
Dopo l'esiglio,
Clemente e pia
Vergine del ciel.

Dalle „Lodi e preghiere„ in onore di Maria SS.ma della Provvidenza stampate in Messina. —

Mgr J. PAPARDO DEL PARCO

[illegible]
Aid. d. 15. 28:

Joseph M.a Papardo del Parco Ep.s Synopen.

Mgr PAPP-SZILAGYI

Ascesis convertit mundum
Ascesis emendabit mundum.

Josephus Papp-Szilágyi m. p.
Episcopus Magno-Varadinensis
graeci ritus Catholicorum Roma-
norum in Hungaria.

Mgr PASSERI

„ Prima salus est regulam rectae Fidei custodire
„ et a constitutis Patrum nullatenus deviare.
„ Et quia non potest Domini Nostri Jesu Christi
„ praetermitti sententia dicentis „ Tu es Petrus et
„ super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam „
„ Haec, quae dicta sunt, rerum probantur effectibus,
„ quia in Sede Apostolica immaculata est
„ semper servata Religio.
(Ex form. Hormisdae Pontif. pro Epis. Orient.)
Albertus Passeri, Abbas Canonicus S. Agnetis extra
Urbis moenia, Vicarius Generalis Congregationis
Canonicorum Reg. SS. Salvatoris Lateranensium

Mgr PARLATORE

Bellabunt, sed non praevalebunt. Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem saeculi —
Livius Parladore Episcopus Sancti Marci et Bisinianen —

Mgr PASSERO

Vide ministerium quod accepisti in Domino, ut illud impleas. Coloss. 4. 17
Fr. Thomas Episcopus Trojanus

Mgr PETAGNA

Dilexerunt homines magis tenebras quam lucem. Joan. III, 19
+ Franciscus Xaverius Episcopus Castrimaris
Die 2 Julii

Mgr PATERGNANI

Doceam te non tuo arbitrio dimittendum, sed vivere debere.... sub unius disciplina Patris, consortioque multorum: ut ab alio discas humilitatem, ab alio patientiam; hic te silentium, ille doceat mansuetudinem.
S. Hieronymus Ep. ad Rusticum

Carmelus Patergnani Generalis Ord. S. Hieronymi Congregationis B. Petri de Pisis.



Ecclesia Catholica Romana, quae est unica vera Christi Ecclesia, columna et firmamentum veritatis, nova dogmata nunquam neque cudit, sed tantum antiqua et a Deo revelata declarat et solemniter manifestat; alias enim dogmata non Dei sed hominum verba forent. Propterea si Vaticanum Concilium infallibilitatem Rom. Pontificis proclamavit, nihil novum fidelibus imponeret, sed antiquam et divinam doctrinam ipsis intimaret.....

¿Unde ergo tanta repugnantia? ¿Unde tanta contradictio? Caveant omnes; non enim contradicitur hominibus sed Deo....

Michael, Episcopus Conchen. in Hispania

Mgr PEDICINI

Ne laudes hominem in vita sua —
lauda post vitam, magnifica post
consummationem... quando nec lau-
dantem adulatio movet, nec lauda-
tum tentet elatio. S. Ambr.: Epi:

Romae, die 12 Junii, an: 1870

+ Franciscus Pedicini Archiep.us
Barensis et Canusinus, Primas
Apuliae —

Mgr PERSICO

Jesu Christi Passio sit mihi
Salus et Protectio!
+ Ignatius Persico
Episcopus Gratianopolitanus

Mgr PEITLER

Deus charitas est, et qui manet in chari-
tate in Deo manet, et Deus in eo. 1 Joan. 4.

Romae 3 Junii 1870 Antonius Josephus Peitler
Episcopus Vaciensis in Hungaria

Mgr PERGER

Ille omnibus infirmior, qui suam non agnoscit infirmitatem. (Ex Epistola S. Gregorii)

Egentis mentem sermo praedicantis non penetrat, quem misericordia ejus non rigat. (Ex Epistola S. Gregorii.)

Sancta Ecclesia in hoc tempore quaedam per fervorem corrigit, quaedam per mansuetudinem tolerat, quaedam per considerationem dissimulat, ut saepe malum, quod adversatur portando et dissimulando compescat. S. Gregorius.

Datum Romae die 22-a aprilis 1870.

Joannes Perger
Episcopus Cassoviensis in Hungaria

Mgr A. DI PIETRO

Et dicetis in die illa: confitemini Domino et invocate nomen ejus; notas facite in populis adinventiones ejus; mementote quoniam excelsum est nomen ejus. Cantate Domino, quoniam magnifice fecit; annuntiate hoc in universa terra. Exulta et lauda, habitatio Sion; quia magnus in medio tui Sanctus Israel = Is. c. 12. v. 4 et seq.

Angelus Di Pietro Epus Nyssenus

Mgr PETITJEAN

Ave Maria en Japonais.

Gratia mithi mithi tamô Maria, on mini on nai o nachitatamatsourou, on arouji on mi to tomoni imachimasou. Mionna no nakani oita oua. Ate go Houa ko imijiki nari mata go tainai oua Jesus tattokimite imachimasou — Deus no on haha Sta Maria ouarera imaoua, saigono tokioua, attonain narado on mini tanomi o ague tatamatsourou

Une des premières prières recueillies de la bouche des chrétiens du Japon, peu de jours après leur découverte au mois de Mars 1865.

Rome le 16 janvier 1870.

+ Bernard Petitjean év. de Myriophyte vic. ap. que du Japon

Mgr PETTINARI

Beatus qui intelligit super egenum et pauperem: in die mala liberabit eum Dominus. Ps: 40
= + F. Antonius Mª Episc. Nucerinus. =



Mgr PICHON

L'immense empire chinois compte 18 provinces dont l'étendue et la population égalent, si elles ne surpassent, les plus grands royaumes d'Europe. Comme en Chine le gouvernement ne tient pas de registres d'actes de décès ni de naissance, mais énumère seulement les familles, il est impossible d'obtenir un chiffre exact de la population ; de là les appréciations si diverses, même par les Européens qui ont séjourné long-temps au sein du Céleste-Empire. Le dernier recensement, fait en 1852, élevait à 580 millions, ou environ, le chiffre total de la population chinoise ; la base de ce calcul ne portait pourtant qu'à six les membres de chaque famille, tandis qu'en réalité, il est souvent doublé, sinon triplé. La Province du Su-tchuen (on devrait écrire Sé-tchouan) compte bien 40 millions d'habitants, sur lesquels cent mille environ connaissent le vrai Dieu. Ces cent mille chrétiens sont sous la juridiction de trois Év. Vic. ap. de la Société des Missions-Étrangères, aidés par une 60taine de Missionnaires français de la même société et par 70 à 80 prêtres indigènes. Chaque année, 150 à 160 mille enfants payens y sont régénérés dans les eaux salutaires du baptême grâce aux ressources fournies par l'œuvre admirable de la Ste Enfance.

✝ Pierre-Julien-Marie-Joseph Pichon, Év. d'Hélénopolis, Vic. ap. du Su-tchuen-méridional, en Chine, et membre de la Société des Missions-Étrangères, rue du Bac 128, Paris. France. — Rome, 26 janvier 1870.



Mgr PIE

Melius mihi in hoc saeculo mori quam, alicujus potentia dominante, castam veritatis corrumpere virginitatem.
(S. Hilar.)

+ Ludovicus-Eduardus
episcopus pictaviensis

Mgr PINOL-Y-AYCINENA

Laetentur omnes qui sperant in Domino, quia in aeternum exultabunt, et Dominus habitabit in eis. —
Ex Psalmo 6. —

Bernardus Piñol et Aycinena Archiepiscopus
de Guatemala

Mgr PONTILLO

pro dilectione mea fecisti mandata tua. Ps. 118.
Raphael Pontillo Archiepiscopus Consanus

Mgr J. PINCHON

J'avais dit adieu, il y a 20 et quelques années, à ma famille, à ma patrie et à l'Europe, que je n'espérais plus les revoir. Mais la voix du pasteur suprême a traversé les espaces, jusqu'au fond de nos régions lointaines et inhospitalières. Aussitôt je songeai à diriger mes pas vers Rome; avec cet instinct qui pousse l'enfant vers le sein de sa mère. Et à peine arrivé dans la ville sainte, je suis allé me jeter à genoux sur le tombeau de St Pierre le prince des Apôtres. Là j'ai laissé couler mes larmes, j'ai prié avec amour et reconnaissance. Et puis quittant le tombeau du 1er des papes, je suis allé me jeter aux pieds de Pie IX le dernier de leurs successeurs, qui a proclamé le dogme de l'Immaculée conception, qui a convoqué le concile oecuménique du Vatican. J'ai vu ce grand pape du 19e siècle, contre lequel tant de tempêtes se sont soulevées, par cela seul qu'il est l'homme de la droite du très haut. Il m'a béni; et maintenant je regagnerai tranquille nos lointaines montagnes de la Chine, parce que je me suis réchauffé au foyer d'où s'échappent les ardeurs de la foi, les douces aménités de l'espérance, et les ravissantes caresses de la charité!

+ Jean Théophile Pinchon évêque de Polémonium vicaire apostolique du Sutchuen septentrio-occidental (en Chine)

à Rome le 7 Janvier 1870.

Mgr POWER

" Tu es Petrus et super hanc Petram aedificabo Ecclesiam meam."

+ Nicolaus Power Episc.

Sareptanus et Coadjutor Laonensis in Hibernia

Mgr PLACE

Pendant que vos évêques se livreront à leurs saints travaux, vous les accompagnerez de vos vœux, vous les assisterez de vos ferventes prières, vous élèverez vos mains vers les saintes montagnes, afin d'appeler la lumière divine sur leurs délibérations.

La prière peut épargner à l'église les tristesses et les douleurs de nouvelles tribulations. La prière peut faire descendre du ciel des bénédictions puissantes, multiplier les grâces fécondes, hâter la conclusion du concile et accélérer le jour heureux du cantique d'actions de grâces.

+ Charles Philippe évêque de Marseille.

Lettre pastorale du 7 Novembre 1869.

Mgr POPOW

Азъ есмь пастырь добрый: и душу мою полагаю за овцы. И ины овцы имамъ, яже не суть отъ двора сего: и тыя ми подобаетъ привести: и гласъ мой услышатъ: и будетъ едино стадо, и единъ пастырь.

Отъ Іоан. гл. 10 ст. 14-16.

+ Рафаилъ Д. Поповъ
Еп. упр. наслед. болгаръ

Въ время Ватиканскаго Собора.
1870 22/3 маія.

Mgr POOTEN

Hoc praecipue tempore, quo Sacrosanctum Oecumenicum Concilium Vaticanum celebratur, continuo mente volvenda sunt ea quae sequuntur Christi Salvatoris nostri verba:

„ Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super
„ hanc petram aedificabo Ecclesiam meam, et
„ portae inferi non praevalebunt adversus eam".
Matth. 16

Romae die 20 Januarii 1870.

Carolus Pooten
Archiepus Antibaren et Scodrensis,
Regni Serviae Primas.

Mgr PLUYM

Posuisti tribulationes in dorso nostro: imposuisti homines super capita nostra. Transivimus per ignem et aquam........

Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam et misericordiam suam a me.

Ps. 65.

Rome, au Couvent des Ss Jean et Paul,
Jour de l'Octave d'Epiphanie 1870.

+ Antoine Joseph Pluym,
Ev. de Nicopolis, admin.r apost.
du Vicariat de Constantinople.

Mgr PLANTIER

Ad hanc (Romanam) Ecclesiam propter potiorem principalitatem necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est, eos qui sunt undique fideles.

S. Iren. adv. Haer. Lib. III, c. 3

+ Henricus, Episcopus Nemausensis

Mgr DE PREUX

Spiritus Paraclitus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia et suggeret vobis omnia, quaecumque dixero vobis.

Petrus Josephus de Preux
Episcopus Sedunensis

Mgr DEL PRETE

Clara est, et quae nunquam marcescit sapientia, et facile videtur ab his qui diligunt eam, et invenitur ab his qui quaerunt illam = Lib. Sap. Cap. VI. v. 13

Joseph del Prete = di Belmonte Episcopus Thyatirensis in partibus infidelium

Mgr PURCEL

Romae 28a Feb. 1870
Hodie Vidimus mirabilia quibus
felicissimum, utinam det Deus, ut
Patres Concilii Vaticani Semper
conservent Unita-
tem Spiritus in Vinculo pacis,
quod Videntes qui errant a Via Domini
convertantur ad supremum Pastorem
animarum suarum auspiciis Im-
maculatae Deiparae et gloriosissimi
Sponsi ejus St. Josephi, Amen

Mgr PUESCHER PASSAVALLI

Super omnia autem haec chari-
tatem habete quod est vinculum
perfectionis. Ad Coloss. c. III v. 14

F. Aloisius Puecher-Passavalli
Archiepiscopus Iconien.

Mgr PUCH-Y-SOLONA

Accipietis virtutem supervenientis Spiritus Sancti in vos, et eritis
mihi testes in Jerusalem, et in omni Judaea, et Samaria, et usque ad
ultimum terrae = Act. 1. 8. Roma die 26 Maji 1870
Petrus Archiepiscopus Valentinus.


CHARITAS



QUINLAN (JEAN), évêque de Mobile (*États-Unis*). Ce prélat est né le 19 octobre 1826 à Cloyne, comté de Cork (*Irlande*), du mariage de Timothée Quinlan et de Marie Kenifeck. Après avoir terminé ses études classiques dans sa ville natale, il se rendit avec sa famille dans l'Amérique du Nord, entra au collége du Mont-Sainte-Marie, et y suivit ses cours de théologie. Mgr Jean-Baptiste Purcell, archevêque de Cincinnati, dans l'État de l'Ohio, lui conféra la prêtrise dans cette ville, le 30 août 1852. Ce prélat l'employa pendant quatre années aux pénibles travaux du missionnaire, et le mit ensuite, en qualité de supérieur, à la tête du séminaire diocésain de Cincinnati.

Sa Sainteté Pie IX l'ayant préconisé dans le consistoire du 26 septembre 1859 évêque de Mobile, État de l'Alabama (États-Unis de l'Amérique du Nord), Mgr Quinlan reçut la consécration épiscopale à la Nouvelle-Orléans, dans la Louisiane, des mains de Mgr Blanc, archevêque de cette ville.

Mgr Quinlan est venu à Rome pour les fêtes du Centenaire de saint Pierre, et, à cette occasion, a été fait, le 17 juin 1867, assistant au trône pontifical.

Le diocèse de Mobile est un de ceux que le pape Léon XII érigea aux États-Unis, et Mgr Quinlan n'en est que le deuxième évêque. Ce fut un Français, Mgr Michel Portier, qui fut appelé à gouverner le premier cette portion de l'Église du Seigneur. Il appartenait au diocèse de Lyon, qui, depuis qu'il a donné naissance à l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, est devenu une véritable pépinière d'évêques et de missionnaires.

UINN (JACQUES), évêque de Brisbane (*Australie*). Fils de Matthieu Quinn et de Marie Doyle, l'un et l'autre d'une très-ancienne famille et exploitant un domaine rural, Jacques Quinn naquit le 17 mars 1819 près de Rathmore, bourg du comté de Kildare en Irlande, au diocèse de Dublin. Son oncle, le révérend Michel Doyne, président du gymnase de Saint-Patrice, à Dublin, lui fit suivre sous ses yeux, de 1832 à 1836, un cours d'humanités qu'il alla continuer à Rome au collége Irlandais, pendant l'année scolaire de 1836 à 1837. A cette dernière époque, il étudia au collége Romain jusqu'en 1841 les mathématiques et la philosophie sous la direction des Pères Divico, Caraffa, Salamani, etc. Enfin, de 1841 à 1846, il fit, sous les professeurs Perrone, Dmouski, Passaglia, Patrizzi, etc., de la Compagnie de Jésus, son cours de théologie et autres sciences accessoires. Entré au collége Irlandais en 1836, il ne le quitta qu'en 1848, et, pendant ce temps, obtint successivement les grades de bachelier, de licencié et de docteur en philosophie et en théologie. Le 15 août 1846, en la fête de l'Assomption, Mgr Jean-Joseph Canali, archevêque de Colosses *in partibus*, vice-gérent de Sa Sainteté, l'ordonna prêtre.

L'abbé Paul Cullen, aujourd'hui cardinal, était supérieur du collége Irlandais; il choisit l'abbé Quinn pour y occuper la chaire de théologie dogmatique; en 1848, lorsque les commotions politiques firent suspendre les leçons du Collége romain, Mgr Daniel Murray, archevêque de Dublin, le rappela dans son diocèse, et le chargea de donner ses soins à l'érection d'un séminaire qu'il fonda en 1851 sous le patronage de saint Laurent, patron du diocèse de Dublin. Ce séminaire fut merveilleusement doté et ne tarda pas à prendre un rang distingué parmi les premiers colléges catholiques de l'Irlande. Jean-Henri Newman, recteur de l'Université, l'incorpora à l'Université catholique d'Irlande, et l'abbé Quinn, qui en était directeur, fut inscrit parmi les doyens et les professeurs.

Préconisé dans le consistoire du 15 avril 1859 évêque de Brisbane, en Australie, Mgr Quinn fut sacré dans l'église de l'Université catholique de Dublin, par Mgr Patrice Dixon, archevêque d'Armagh, primat d'Irlande. Il arriva dans son lointain diocèse le 10 mai 1861, et ne le quitta qu'en septembre 1869 pour se rendre à l'appel du Saint-Père qui convoquait l'épiscopat du monde chrétien au Concile œcuménique du Vatican. Ce voyage lui permettait de faire en même temps la visite *ad limina* promise le jour de son sacre.

Le diocèse de Brisbane doit à ce prélat la fondation de seize églises ou chapelles, celle de vingt écoles, l'établissement de trois communautés religieuses de femmes vouées à l'instruction de leur sexe et à la visite des malades. Divers orphelinats ont été créés pour les garçons et pour les filles, aussi la population catholique a grandement augmenté dans le diocèse. En 1851, elle atteignait à peine sept mille âmes; elle dépasse aujourd'hui trente mille.

QUIRICI (QUIRINO), recteur général de la Congrégation des Clercs réguliers de la Mère de Dieu. Né à Medicina, archidiocèse de Lucques (*Toscane*), le 11 décembre 1808, dom Quirino Quirici eut pour parents d'honorables propriétaires, Jean-Charles Quirici et Catherine Juliani. Il fit ses classes au séminaire décanal de Saint-Michel de Lucques, sous la direction du chanoine François Andrenuetti, et sa philosophie au séminaire diocésain de la même ville, où il eut pour professeur l'abbé Adami. Entré le 21 janvier 1830 au couvent de Sainte-Marie *della Corte Orlandi*, de l'institut des Clercs réguliers de la Mère de Dieu, à Lucques, il y prit l'habit et fut envoyé ensuite à Rome pour y faire son noviciat. Il suivit dans l'intervalle son cours de théologie, et prononça ses vœux solennels dans l'église de Sainte-Marie *in Porticu*, le 8 septembre 1832. S. Ém. le cardinal Placide Zurla, vicaire général de Sa Sainteté Grégoire XVI, l'ordonna prêtre dans la basilique de Saint-Jean de Latran, le 6 avril 1833.

Suivant les règles de sa Congrégation, le R. P. Quirici, pendant plus de trente années, exerça le saint ministère tant à Rome qu'à Naples et à Lucques, dirigeant les fidèles au tribunal sacré de la pénitence, prêchant la parole de Dieu, administrant les mourants, donnant des retraites spirituelles au peuple et aux religieuses cloîtrées ou non cloîtrées. Recteur de la maison de Sainte-Marie *in Porticu in Campitello* à Rome, et assistant général, il passa à Lucques en qualité de maître des novices et de recteur du couvent de Sainte-Marie *della Corte Orlandi*, et fut en même temps vicaire général de sa congrégation.

Enfin, le 18 avril 1866, le Chapitre qui se tint à Rome l'élut à vie recteur général de la Congrégation des Clercs réguliers de la Mère de Dieu.

Cette Congrégation, dont la principale fin est d'enseigner la doctrine chrétienne, a eu pour fondateur le bienheureux Jean Leonardi qui, dans le temps que Dieu suscita à Rome des personnes pieuses pour s'employer gratuitement à l'instruction des jeunes gens et leur donner les premières teintures du christianisme, fut aussi inspiré de remplir les mêmes fonctions à Lucques, dans le duché de ce nom.

Jean Leonardi naquit en 1541 à Decimo, petit bourg dépendant de ce duché, et ses parents, qui jouissaient d'une certaine aisance, eurent soin de cultiver les heureuses dispositions à la vertu qu'ils remarquèrent en lui dès ses plus tendres années. Le curé d'un bourg voisin, Villa-Basilica, lui fit commencer ses études, mais, sous la direction de ce prêtre, Jean fit plus de progrès dans la vie spirituelle que dans les sciences. Son père, loin de le destiner à la carrière ecclésiastique, le plaça à Lucques chez un apothicaire pour apprendre cette profession. Il y demeura quelques années, et s'y lia avec un ouvrier drapier qui, de son travail, nourrissait une infinité de pauvres, de religieux, de pèlerins auxquels sa maison servait d'asile.

Tous deux menèrent d'abord une vie plus angélique qu'humaine, ce qui en-

gagea plusieurs membres d'une confrérie dont ils faisaient partie à suivre leur exemple en se retirant dans la même maison. Après être demeuré là dix ans, Leonardi voulut embrasser l'état religieux et demanda d'être admis dans l'ordre de Saint-François; mais Dieu, qui l'avait choisi pour être le fondateur d'une congrégation religieuse, permit qu'il se rencontrât des obstacles qui empêchèrent sa réception dans cet ordre, et, par l'avis de son confesseur, il reprit ses études. Comme il n'en avait fait que de très-superficielles, il n'eut point de honte, à l'âge de vingt-sept ans, d'aller au collége et de se trouver dans les plus basses classes avec des enfants. Il fit en peu de temps de grands progrès dans les humanités, et, à l'âge de trente ans, put commencer la philosophie et la théologie. Sous-diacre en 1570, et diacre peu après, il reçut la prêtrise le 22 décembre 1571 et acheva ensuite son cours de théologie.

Plusieurs personnes de la ville de Lucques, imitant son exemple, s'adonnèrent à la vie spirituelle, et tous ensemble se réunissaient les fêtes et les dimanches dans le couvent de Saint-Romain, de l'ordre de Saint-Dominique, où un religieux leur faisait des conférences qui attirèrent bientôt un si grand nombre d'auditeurs, qu'on leur accorda l'oratoire de Chironcella, près l'église de ce même couvent de Saint-Romain. Sur ces entrefaites, ses supérieurs ecclésiastiques lui donnèrent à desservir l'église de Saint-Jean *della Magione*.

Leonardi n'eût pu suffire à tant d'occupations; mais Dieu lui envoya deux compagnons, Georges Arrighini et Jean-Baptiste Cioni, avec lesquels il jeta le 1er septembre 1574 les fondements de sa congrégation dans l'ancienne église de Notre-Dame de la Rose. Après bien des contradictions de la part des Lucquois, Leonardi et ses religieux furent obligés d'abandonner l'église de Notre-Dame de la Rose, mais Dieu permit que dans le même temps le curé de Notre-Dame *della Corte Orlandi*, à Lucques, cédât son église en faveur de la congrégation, qui en prit possession en 1580. Le pape Sixte-Quint consentit à l'union de cette cure à toute la congrégation, mais il ordonna que tout d'abord l'évêque de Lucques l'érigerait canoniquement, ce qui eut lieu le 8 mars 1583, sous le titre de Clercs réguliers de la Mère de Dieu. Plus tard, le saint fondateur présenta les constitutions de sa congrégation à Clément VIII qui, par un bref du 13 octobre 1595, la soumit immédiatement au Saint-Siége.

Leonardi mourut à Rome le 8 octobre 1609, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Galle; mais, en 1656, sous le pontificat d'Alexandre VII, son corps fut transféré dans l'église que la municipalité romaine fit bâtir avec beaucoup de magnificence dans la place appelée *in Campitelli*, où l'on porta en grande cérémonie l'image miraculeuse de Notre-Dame *in Porticu*, qui a donné son nom à cette église, qu'on accorda alors aux religieux de cette congrégation.

Grégoire XV approuva leur congrégation comme régulière, par un bref du 2 novembre 1621.



Mgr QUINLAN

"Qui perseveraverit usque ad finem, salvus erit."

+ Joannes Quinlan
Episcopus Mobiliensis

Mgr QUINN

Ego autem dico vobis: Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos: et orate pro persequentibus, et calumniantibus vos: ut sitis filii Patris vestri, qui in cœlis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos.

+ Jacobus Quinn
Episcopus Brisbanensis

Mgr QUIRCI

Ego autem rogavi pro te (Petre) ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.

S. Luca Cap 22 v. 32

Laurentius Quirci Rector Generalis Congregationis CC. RR. Matris Dei





RAESS (André), évêque de Strasbourg (*France*). Fils de Bernard Raess et de Marie-Ève Hirsinger, André Raess naquit le 6 avril 1794 à Sigolsheim, canton de Colmar (Haut-Rhin), diocèse de Strasbourg, et fit ses premières études à Schelestadt et à Nancy. S'étant destiné à la carrière ecclésiastique, il alla faire sa philosophie et sa théologie à Mayence, qui était alors sous la domination française. L'évêque de Mayence était alors Mgr Joseph-Louis Colmar, prélat également pieux et habile, né à Strasbourg, et qui avait attiré dans son diocèse plusieurs Alsaciens. Témoin de l'intelligence et de l'ardeur que l'abbé Raess montrait dans ses études, il eut la pensée de le rapprocher aussi de sa personne; du reste, dans des circonstances malheureuses, il venait de se distinguer par un dévouement qui mérite d'être mentionné.

C'était après la désastreuse campagne de 1813; Mayence reçut par milliers nos soldats blessés outre Rhin, et qu'on y apportait malades, mourants pour la plupart. Tous les édifices publics en étaient encombrés, et une épidémie se manifesta parmi ces malheureux débris de notre grande armée. Mgr Colmar se dévoua pour les assister. Son clergé imita son exemple. Le prélat renvoya les jeunes gens de son grand séminaire dans leurs familles, en laissant à ceux qui en auraient le courage la liberté de braver l'épidémie et de donner des soins aux malades. L'abbé Raess, alors âgé de dix-neuf ans, se fit infirmier et

rendit à ses malheureux compatriotes tous les services d'une charité active. C'est ainsi qu'il préludait à l'exercice du saint ministère.

Quand la contagion eut cessé, il reprit le cours de ses études, et fut ordonné prêtre le 1er août 1816, dans l'église du séminaire de Mayence, par Mgr Colmar, qui le nomma immédiatement professeur de théologie dans son grand séminaire. Le 3 janvier 1822, l'Université royale de Wirtzbourg lui conféra le grade de docteur en théologie. Bientôt sa chaire ne suffit plus à son activité, et il se livra à la composition de divers écrits qui avaient pour but soit l'édification des fidèles, soit la défense de la religion.

De concert avec un de ses amis, l'abbé Nicolas Weiss, successivement doyen du chapitre de Spire et évêque de ce diocèse, mort en janvier 1870, l'abbé Raess fonda en janvier 1821, à Mayence, un recueil mensuel, intitulé *le Catholique*, destiné à faire connaître tous les ouvrages de quelque importance concernant la religion. On y trouvait de profondes dissertations sur les principaux points de dogme attaqués par les protestants, et des réponses aussi satisfaisantes que neuves aux objections des incrédules. Un autre avantage de ce recueil était de fournir sur l'état religieux de l'Allemagne des détails historiques d'un suprême intérêt, et dont les annalistes futurs pourront tirer le plus grand profit.

Le zèle de l'abbé Raess et de son collaborateur devait les exposer à des traverses. Le 13 février 1822, le gouvernement de Hesse-Darmstadt, de qui dépend Mayence, supprima le *Catholique*. MM. Raess et Weiss adressèrent un mémoire au ministère. Ils s'étonnaient que l'on permît l'attaque et que l'on interdît la défense, qu'on laissât Zimmermann, le premier prédicateur de la cour, publier une gazette remplie d'insultes, de calomnies et d'histoires ridicules contre les catholiques, et qu'il ne fût pas loisible d'y répondre. On ne tint aucun compte de leurs réclamations, et le recueil fut désormais publié à Soleure, puis à Strasbourg et enfin à Spire, où il a joui de toute la liberté désirable.

En 1824, l'abbé Raess succéda dans la direction du séminaire de Mayence à l'abbé Liebermann, lorsque celui-ci fut rappelé dans son diocèse d'origine par Mgr Tharin, évêque de Strasbourg. Il remplit ces fonctions pendant six années et fit bénir son administration. Rappelé lui-même à Strasbourg par Mgr Lepappe de Trevern, successeur de Mgr Tharin, il fut fait chanoine et supérieur du grand séminaire de cette ville, où il professait en même temps un cours. En quittant Mayence, il reçut le diplôme de conseiller ecclésiastique, et, en 1835, Mgr Dubois, évêque de New-York, lui donna des lettres de grand vicaire. L'abbé Raess continua à professer la théologie d'une manière plus brillante que jamais, et fut, en 1834, obligé de prendre la défense de son enseignement contre une critique qui avait paru dans la *Revue européenne*. En 1830, il reçut le titre de membre de l'Académie catholique de Rome.

Mgr Lepappe de Trevern, sentant que le poids de ses quatre-vingt-six ans lui imposait l'obligation de confier à d'autres une partie de sa sollicitude pastorale et des fonctions actives de l'épiscopat, demanda en 1840, au gouvernement de Louis-Philippe, de lui accorder un coadjuteur. Il désigna nominativement, dans une longue liste, M. Affre, alors chanoine et vicaire général de Paris, et M. Raess. Le premier avait été déjà préconisé sous le titre d'évêque de Pompéiopolis *in partibus*, et coadjuteur de Strasbourg, lorsqu'il fut, à l'improviste, appelé à recueillir la succession archiépiscopale de Mgr de Quelen. Une ordonnance royale du 5 août 1840 donna donc l'abbé Raess pour coadjuteur à Mgr Lepappe de Trevern. Ses bulles ayant été expédiées à Rome le 14 décembre suivant, et une nouvelle ordonnance royale du 24 janvier 1841 en ayant autorisé la réception, il fut sacré le dimanche 14 février de cette année dans la magnifique cathédrale de Strasbourg, sous le titre d'évêque de Rhodiopolis *in partibus infidelium*, et coadjuteur avec future succession. La cérémonie de son sacre fut présidée par Mgr Jacques-Marie-Adrien-Césaire Mathieu, archevêque de Besançon, son métropolitain, aujourd'hui cardinal, assisté de NN. SS. Jean-Joseph-Marie-Eugène de Jerphanion, évêque de Saint-Dié, et Alexis-Baptiste Menjaud, évêque de Joppé *in partibus*, et coadjuteur de Nancy. La mort de Mgr Lepappe de Trevern, arrivée le 27 août 1842, le rendit titulaire du siége de Strasbourg. C'était la troisième fois que l'antique cathédrale de Strasbourg voyait la cérémonie du sacre d'un de ses évêques. En 1260 et le 14 mars 1507, Gautier de Geroldseck et Guillaume de Hohenstein y avaient déjà reçu l'onction des pontifes.

L'administration de Mgr Raess a été une éclatante confirmation des justes éloges que mérite sa vie sacerdotale. Dans ses visites pastorales, les populations dont il parle la langue l'ont toujours accueilli avec un véritable enthousiasme. En 1856, il fit le voyage de Rome, et, arrivé le 10 avril dans la capitale du monde chrétien, il célébra le 13 la messe militaire dans l'église nationale de Saint-Louis des Français. La veille, il se trouvait à Sainte-Agnès à la fête célébrée pour l'anniversaire de la préservation providentielle du Saint-Père, l'année précédente. Le Pape, l'ayant appris, envoya un prélat de sa maison prier Mgr Raess de se rendre auprès de lui après la cérémonie et l'accueillit avec les témoignages les plus flatteurs de bienveillance. Le 20 du même mois, Mgr Raess prêcha en Allemand au Collége germanique fondé par Ignace de Loyola en 1552 pour les jeunes allemands, et les soldats alsaciens de notre armée expéditionnaire à Rome se pressaient alors autour de leur évêque.

Le 19 septembre 1859, Mgr Raess assista S. Ém. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, délégué à cet effet du chapitre de Saint-Pierre de Rome, dans la cérémonie du couronnement de la Vierge miraculeuse de Marienthal, au canton de Haguenau, cérémonie qui eut lieu en présence d'une foule immense, au milieu de toutes les magnificences que l'on put rassembler, et qui

n'eut d'égale que l'enthousiasme des populations, heureuses du bonheur de leur Mère, et fières de la gloire de leur reine.

On sait quelle place remarquable a tenu l'Évêque de Strasbourg au Concile œcuménique du Vatican, où il fit partie de la *Commission relative aux ordres religieux*. C'est lui qui, le premier, condamna les *Lettres* du R. P. Gratry lancées contre le projet de constitution dogmatique sur l'Église et les prérogatives du Pontife romain. Le mandement qu'il publia à cet égard réunit les adhésions de presque tous les Pères du Concile.

L'infaillibilité du Pape ayant été proclamée, l'Évêque de Strasbourg était rentré dans son diocèse où l'attendaient des désastres épouvantables. Les hordes prussiennes avaient envahi son territoire, et c'est sur des paroisses soumises à sa juridiction épiscopale que Mgr Raess eut la douleur de voir commencer les malheurs de notre patrie. Nous n'avons pas à nous occuper ici de toutes les péripéties que le pays dut alors traverser. Le siége de Strasbourg, son bombardement, la destruction d'une partie de sa cathédrale et de ses plus beaux monuments, vivront à jamais dans la mémoire des hommes. De quelles douleurs le vénérable prélat ne fut-il pas frappé quand il vit ses malheureux diocésains décimés pendant près de deux mois par les obus du roi Guillaume de Prusse! L'histoire dira la noble démarche de Mgr Raess au quartier général ennemi pour essayer d'arrêter l'œuvre de dévastation; on sait qu'elle fut inutile, et, pendant plusieurs jours, la France entière attendit avec anxiété des nouvelles du courageux évêque qui faillit ne pas survivre à ses terribles émotions. Le diocèse de Strasbourg est aujourd'hui tout entier aux mains de l'Allemagne, mais, comme tout son troupeau, Mgr Raess n'oubliera jamais qu'il est Français.

Nous allons donner maintenant, par ordre de dates, la liste des ouvrages publiés par Mgr Raess, et pour la plupart desquels il fut assisté de Mgr Nicolas Weiss: les *Écoliers vertueux*, traduit du français de l'abbé Carron, avec des notes, Mayence, 1819, 2 vol. in-8. Les notes jointes au texte ne sont pas une des parties les moins intéressantes de ce délicieux ouvrage. — Les *Confesseurs de la foi*, traduits du même, avec des additions considérables, Mayence, 1820, 4 vol. in-8. — Le *Système de Leibnitz*, avec le latin en regard et une préface assez étendue, 1820, in-8; il y a eu trois éditions de cet ouvrage. — *Projets d'instruction religieuse*, par l'abbé Grillet, traduits et augmentés, Mayence, 1821, 4 vol. in-8; il y a eu deux éditions de cet ouvrage. En suppléant aux nombreuses lacunes du travail de l'abbé Grillet, Mgr Raess a rendu le plus grand service à la science et à l'Église. — Les *Héros chrétiens pendant la Révolution française*, 1821, in-8. — *Motifs de conversion de quelques protestants*, recueil de diverses brochures. — *Défense de la lettre de M. de Haller à sa famille*, contre le professeur Krug, de Leipzig, 1821, in-8. On sait la conversion de M. de Haller, publiciste suisse, et quel bruit elle fit en son temps. — *Relation sur les missions de la Louisiane*, brochure in-8. — *Influence de la ré-*

forme de Luther, par Robelot, avec des notes, 1823, in-8. — *Vies des saints* d'Alban Butler et Godescard, traduites du français et fort augmentées, Mayence, 1823 à 1827, 23 gros vol. in-8. Les additions faites par Mgr Raess à cet ouvrage se composent de notes, des vies des saints d'Allemagne, d'Alsace, de Suède et de celles des saints canonisés en ces derniers temps. — *Extrait de ces Vies*, pour tous les jours de l'année, à l'usage des fidèles, Mayence, 1828, 4 vol. in-8. — On doit encore à Mgr Raess cinq différents recueils de sermons, savoir : *Éloquence catholique, ou Collection des chefs-d'œuvre d'éloquence sacrée de tous les temps et de tous les pays*, Francfort, 1827-1838, 18 vol. in-8. Les sermons dont se compose cette collection sont en partie tirés des principaux sermonnaires allemands, en partie traduits du grec, du latin, du français, de l'anglais, de l'italien, du portugais et de l'espagnol. — *Sermons de M. de Boulogne, évêque de Troyes*, traduits en allemand, 1830 à 1836, 4 vol. in-8. — *Sermons de Moser*, prédicateur à Strasbourg au dix-huitième siècle, 7 vol. in-8, 1830-1836. Ces sermons ont été retouchés par les éditeurs. — *Sermons de Laroche*, traduits, Mayence, 1836-1839, 4 vol. in-8. — *Esquisses de sermons sur les commandements de Dieu et les sacrements*, Francfort, 1837-1838, 2 gros vol. in-8. — *Traits remarquables de l'histoire de l'Église de France au dix-septième siècle, ou Tableau des établissements religieux*, Francfort, 1828-1829, 2 vol. in-8. C'est une traduction libre de l'*Essai de l'influence de la religion en France au dix-septième siècle*, qui avait paru en 1824 et avait pour auteur M. Picot, rédacteur en chef de l'*Ami de la Religion et du Roi*. Ces deux volumes de MM. Raess et Weiss n'étaient que la première partie d'un ouvrage qui, dans leur plan, devait aussi embrasser le dix-huitième siècle. — *La Primauté du Pape*, par Rothensée, 1836, 4 vol. in-8. — *La Doctrine catholique sur l'Eucharistie, constatée historiquement*, in-8. — Quelques écrits anonymes parmi lesquels se trouvent deux livres de prières. — Beaucoup d'articles, de lettres, de dissertations dans les journaux religieux, dans l'*Encyclopédie catholique*, etc. — Enfin de nombreux *mandements*, *instructions pastorales*, *lettres* et *circulaires* formant plusieurs volumes. Comme on le voit, au milieu des occupations considérables de l'enseignement, Mgr Raess a pu encore trouver le temps d'écrire ou de traduire d'importants ouvrages. Une connaissance égale de la langue française et de la langue allemande l'a certainement beaucoup favorisé sous ce rapport; on ne lui a pas moins de reconnaissance pour avoir propagé en Allemagne des livres qui avaient obtenu en France un succès mérité.

Mgr Raess a été fait prélat assistant au trône pontifical le 9 mai 1856, nommé chevalier de la Légion d'honneur le 10 janvier 1853, et promu officier du même ordre le 14 juillet 1866. Il est en outre commandeur de première classe de l'ordre de Zoehringen de Bade.

Il porte pour armoiries : *Écartelé, au 1er et au 4e bandé d'or et de sable, au 2e et au 3e de sable à la croix alaisée et tréflée d'argent.*

AMADIÉ (Étienne-Émile), évêque de Perpignan (*France*). Fils d'Henri Ramadié, tanneur, et de Catherine Baudier, Étienne-Émile Ramadié est né à Montpellier, département de l'Hérault, le 6 septembre 1812. Poussé de bonne heure, par une vocation bien arrêtée, vers la carrière ecclésiastique, il fit dans ce but d'excellentes études, et ses progrès furent tels que, dès l'âge de quinze ans, il entrait en philosophie au grand séminaire de Montpellier. Mgr Fournier, de vénérée mémoire, évêque de ce diocèse, le chargea, en 1833, de la chaire de philosophie en attendant qu'il atteignît l'âge requis par les canons pour être promu au sacerdoce. En ce même temps, l'abbé Ramadié remplissait les fonctions de maître de cérémonies à la cathédrale, et dirigeait dans la chapelle du couvent de Notre-Dame du Refuge une congrégation de jeunes gens qui se réunissait chaque dimanche pour entendre des instructions religieuses. Cette congrégation fit à Montpellier beaucoup de bien, et il est à regretter qu'elle ne soit pas aujourd'hui continuée.

Ordonné prêtre en 1836 par Mgr Thibault, successeur de Mgr Fournier dans l'évêché de Montpellier, l'abbé Ramadié devint en 1838 vicaire de la Madeleine à Béziers. Pendant dix années, il exerça le saint ministère dans cette paroisse, se livrant à la prédication, à la direction spirituelle des âmes, et à diverses œuvres qui obtinrent l'assentiment de ses supérieurs ecclésiastiques, et qui produisaient d'heureux fruits.

En 1848, Mgr Thibault le nomma curé de la paroisse de Saint-Jacques à Béziers. Là il continua le bien commencé à la Madeleine, et son influence au milieu des événements politiques de cette année et de celles qui la suivirent épargna certainement bien des malheurs à la ville. Les ravages du choléra lui fournirent l'occasion de montrer la charité dont son cœur était animé, et ses paroissiens, aussi bien que les fidèles de quelques paroisses voisines de Béziers, en ont conservé le plus précieux souvenir. Ses manières distinguées, son zèle pastoral à toute épreuve, le firent aimer et respecter des populations, qu'il se plaisait à nourrir souvent de la parole divine.

Un décret impérial du 17 septembre 1864 l'appela à succéder sur le siége de Perpignan à Mgr Gerbet, décédé le 7 du mois précédent. Préconisé dans le consistoire du 26 mars 1865, Mgr Ramadié fut sacré solennellement le 6 mai suivant dans l'ancienne cathédrale Saint-Nazaire à Béziers, au milieu d'un immense concours d'ecclésiastiques et de fidèles, heureux de témoigner par leur présence toute l'affection qu'ils portaient au nouveau prélat. La cérémonie de son sacre fut présidée par Mgr François-Marie-Joseph le Courtier, évêque de Montpellier, assisté de Mgr Claude-Henri-Augustin Plantier, évêque de Nîmes, et de Mgr Henri-Louis-Charles Maret, évêque de Sura *in partibus infidelium*, doyen de la Faculté de théologie de Paris.

Installé dans son Église, Mgr Ramadié a tout aussitôt acquis l'estime de son

clergé et de ses diocésains, qui savaient déjà la vénération que les Biterrois lui avaient vouée. Ses premières visites pastorales lui gagnèrent tous les cœurs, et le diocèse de Perpignan lui doit la réforme de quelques abus qui s'y étaient introduits sous les administrations précédentes.

Mgr Ramadié, sur l'invitation du Souverain-Pontife, se rendit à Rome pour les fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, et fut fait à cette occasion, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical. Il entreprit de nouveau, deux ans après, le voyage de la Ville éternelle, pour prendre place parmi les Pères du Concile du Vatican. Il a pris plusieurs fois la parole dans les congrégations générales.

Chanoine d'honneur des Églises de Lyon, de Montpellier et de Grenoble, Mgr Ramadié a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret impérial du 11 août 1866.

Ses armoiries sont : *de gueules à l'agneau pascal d'argent, la tête contournée couronnée d'un nimbe d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois coquilles d'or.* Sa devise, expression de son caractère, est PLUS CHARITAS QUAM POTESTAS.

RAMIREZ Y VASQUEZ (FERDINAND) évêque de Badajoz (*Espagne*). Né le 3 décembre 1807 à Salvatierre de los Barros, village du diocèse de Badajoz, en Espagne, Ferdinand Ramirez y Vasquez est fils de Jean Ramirez et de Marianne Vasquez, propriétaires. Entré en 1820 au séminaire de Saint-Athon, à Badajoz, il y fit toutes les études nécessaires à la carrière ecclésiastique, et alla les achever à l'Université de Séville, qui, après divers examens publics, lui conféra successivement les grades de bachelier et de licencié en théologie.

Mgr Matthieu Delgado y Moreno, évêque de Badajoz, l'ayant en 1833 promu au sacerdoce, l'abbé Ramirez commença aussitôt l'exercice du saint ministère, en qualité de curé de l'église paroissiale de Notre-Dame de la Conception de la même ville. Cette même année, l'invasion du choléra lui permit de déployer autant de zèle que de charité, et ses paroissiens l'appelèrent à faire partie de la commission chargée, dans ces circonstances difficiles, de pourvoir aux besoins des malades atteints par le fléau.

La cure d'Olivenza, au même diocèse, lui fut donnée en 1840, et là, comme dans sa première paroisse, il devint membre de la société pour l'instruction publique, et de diverses œuvres de bienfaisance. Élu en 1853 chanoine théologal à la cathédrale de Badajoz, il dut depuis cette époque jusqu'à son élévation à l'épiscopat, c'est-à-dire pendant douze années, professer la théologie au séminaire conciliaire.

Sur la désignation de Sa Majesté la reine d'Espagne, Isabelle II, l'abbé Ra-

mirez fut préconisé par Sa Sainteté Pie IX dans le consistoire du 25 septembre 1865, évêque de Badajoz, et sacré en cette qualité par Mgr Emmanuel Garcia-Gil, archevêque de Saragosse.

Le diocèse de Badajoz doit à ce prélat l'établissement des écoles du dimanche et de diverses confréries chargées d'œuvres charitables.

Venu à Rome pour le dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, Mgr Ramirez a été fait, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical.

ANOLDER (JEAN), évêque de Veszprim (*Hongrie*). Né le 16 mai 1806 aux Cinq-Églises ou Funfkirchen, Jean Ranolder, élevé au sein d'une famille chrétienne où la religion était en honneur, fit de bonnes études ecclésiastiques, à la suite desquelles il fut ordonné prêtre par son évêque, Mgr Ignace, des libres barons Szepesy de Neyges. Reçu peu après docteur en théologie, il exerça le saint ministère, prêchant dans diverses paroisses la parole sainte, dirigeant les âmes au tribunal sacré de la pénitence, et s'occupant de plusieurs œuvres charitables. La conversion de quelques Israélites notables fut due à son zèle ; aussi les services rendus par lui à l'Église, non moins que son propre mérite, lui obtinrent un canonicat dans la cathédrale des Cinq-Églises.

Sur la proposition de François-Joseph Ier, empereur d'Autriche, l'abbé Ranolder fut préconisé dans le consistoire du 7 janvier 1850 évêque de Veszprim. Sa Sainteté Pie IX le nomma, le 22 mai 1862, prélat assistant au trône pontifical, lorsque les fêtes solennelles de la canonisation des martyrs du Japon l'appelèrent à Rome.

ANZA (ANTOINE), évêque de Plaisance (*duché de ce nom*), naquit dans cette ville le 16 janvier 1801 d'une famille honorable, où la religion était exactement observée. Ses études, qu'il commença aux écoles publiques de Plaisance, s'achevèrent au célèbre collége de Saint-Lazare, érigé à une petite distance de cette ville par le cardinal Alberoni. Comme le siége épiscopal de Plaisance se trouvait vacant, ses supérieurs ecclésiastiques l'envoyèrent à Borgo-San-Donino pour y recevoir la prêtrise le samedi 20 décembre 1823, des mains de Mgr Louis Sanvitale, évêque de cette Église.

Nommé en 1826 professeur de philosophie au séminaire épiscopal de Plaisance, il occupa cette chaire jusqu'en 1833, et devint à cette époque conservateur de la bibliothèque publique de la ville, fonctions qui ne l'empêchèrent pas de professer, de 1837 à 1849, la théologie dogmatique. En 1844, il se

démit de celles de bibliothécaire, et fut pourvu de la prébende de théologal à l'église cathédrale.

Sa Sainteté Pie IX l'ayant, dans le consistoire du 2 avril 1849, préconisé évêque de Plaisance, Mgr Ranza fut sacré le 20 mai suivant dans sa propre cathédrale par Mgr Pierre-Chrysologue Basetti, évêque de Borgo-San-Donino, assisté de Mgr Gaetan Benaglio, évêque de Lodi, et de Mgr Michel-Ange Orlandi, évêque de Pontremoli.

Mgr Ranza a été fait prélat assistant au trône pontifical le 2 avril 1849.

RAPPE (AMÉDÉE), évêque de Cleveland (*États-Unis*). C'est à Audrehem, petit village du canton d'Ardres, arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais), que naquit, le 2 février 1800, Amédée Rappe, issu d'une famille profondément chrétienne. Après avoir terminé au séminaire d'Arras son cours de théologie, il reçut la prêtrise le 14 mars 1829 des mains de Mgr Hugues-Robert-Jean-Charles de la Tour d'Auvergne Lauraguais, évêque de cette ville, qui le nomma aussitôt desservant de l'église de Saint-Maxime, à Wismes. Ce prélat le chargea plus tard de diriger, en qualité de chapelain ou aumônier, le couvent des Ursulines, à Boulogne-sur-Mer. En 1840, avec l'autorisation de son évêque, l'abbé Rappe se consacra à l'œuvre des Missions, et, arrivé aux États-Unis, fut agrégé au diocèse de Cincinnati.

Il y vécut de la vie active et laborieuse du missionnaire, et, lorsque Sa Sainteté Pie IX eut érigé en église particulière le territoire de Cleveland, il en préconisa l'abbé Rappe premier évêque, dans le consistoire du 23 avril 1847. Le nouvel élu fut sacré le 10 octobre suivant dans l'église cathédrale de Cincinnati, par Mgr Jean-Baptiste Purcell, évêque de cette ville.

Chanoine d'honneur du diocèse d'Arras, Mgr Rappe vint à Rome pour la canonisation des martyrs du Japon, et, à cette occasion, fut nommé, le 22 mai 1862, prélat assistant au trône pontifical.

RAVINET (EMMANUEL-JULES), évêque de Troyes (*France*), issu d'une honorable famille, naquit à Paris le 14 germinal an IX (4 avril 1801), dans la paroisse de Saint-Germain-des-Prés, et est fils de Pierre-Dieu Ravinet, employé, et de Marie-Julie Hibon-Debagny. Son parrain Emmanuel Cretet, conseiller d'État, depuis comte de Champmol, fut l'un des ministres plénipotentiaires chargés de négocier avec le Souverain Pontife le concordat du 15 juillet 1801.

Après avoir fait de brillantes études littéraires au collége Stanislas sous la direction de l'abbé Liautard, M. Ravinet, qu'une vocation sérieuse poussait

vers la carrière ecclésiastique, suivit, dans cet établissement, les cours de théologie fondés pour les jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce. Ordonné prêtre en 1825 par Mgr de Quelen, il fut ensuite chargé lui-même de l'enseignement des sciences ecclésiastiques, et ses élèves se rappellent encore avec quelle méthode, quelle sûreté de jugement, quelle clarté d'expression, il exposait les questions les plus ardues et les plus controversées. Aussi lui confia-t-on pendant quelque temps, à titre de professeur suppléant, le cours de morale à la Faculté de théologie de Paris.

Mgr Affre, archevêque de Paris, qui savait si bien apprécier le mérite, appela l'abbé Ravinet auprès de lui en qualité de secrétaire particulier. Il le préposa ensuite à la direction du secrétariat de l'archevêché, et le nomma, en 1843, chanoine titulaire de Notre-Dame. Chargé, pendant plusieurs années, en qualité de vicaire-général et d'official diocésain, des causes matrimoniales et des affaires concernant les dons et legs faits aux fabriques et aux établissements religieux, l'abbé Ravinet déploya dans ces deux importantes fonctions, et principalement dans la seconde, un discernement et un esprit de conciliation qui aplanissaient les difficultés les plus délicates, et lui dictaient des décisions dont on n'a jamais contesté la sagesse et l'équité. Nous ne parlerons pas de l'aimable et douce simplicité qui formait le fond de son caractère, de la politesse de ses manières, de l'affabilité de ses rapports. MM. Sibour et Morlot, qui succédèrent à Mgr Affre sur le siège métropolitain de Paris, le continuèrent tous deux dans les fonctions de vicaire général, et lui conférent, à titre de supérieur, la direction de la communauté des sœurs de Saint-Joseph de Cluny et celle des sœurs de l'Immaculée-Conception. A ces diverses fonctions, M. l'abbé Ravinet joignait encore celles de secrétaire du chapitre de Notre-Dame. Elles lui avaient conquis depuis longtemps la confiance et les sympathies du clergé de Paris qui se rappelle encore sa bienveillante sollicitude, l'excellence de sa direction et surtout les paternels encouragements qu'il aimait à donner aux jeunes prêtres.

Il est dans sa vie une circonstance trop honorable pour que nous puissions la passer sous silence. Lorsque l'insurrection grondait, en 1848, dans les rues de la capitale, M. Ravinet, qui habitait rue et île Saint-Louis, à l'archevêché, fut, avec M. Jacquemet, depuis évêque de Nantes, l'un des prêtres qui sollicitèrent la grâce de suivre Mgr Affre, dans la mission de paix que ce vénérable pontife entreprit le dimanche 25 juin et qui eut pour lui un dénouement si fatal. Il s'avança avec lui jusque sur la place de la Bastille, visitant en passant les ambulances, bénissant et absolvant les mourants, disant une parole de tendresse et de piété à chaque blessé. Il était auprès du prélat, à l'entrée du faubourg Saint-Antoine et au milieu des insurgés, à huit heures et demie du soir, quand une terrible fusillade recommença avec énergie, et quand une balle atteignit Mgr Affre dans les reins. Par suite de la confusion qu'occasionna cette

collision nouvelle, les deux vicaires généraux se trouvèrent séparés de leur archevêque, et M. l'abbé Ravinet erra une partie de la nuit à travers les barricades si nombreuses de ce quartier, sans pouvoir pénétrer auprès du prélat qu'il ne rejoignit que le matin, au presbytère de Saint-Antoine, où les soins les plus affectueux, les plus dévoués, mais, hélas! les plus inutiles, lui étaient prodigués. Dès ce moment, il ne le quitta plus, veilla à son transport à l'archevêché, et reçut le dernier soupir de cette illustre victime de nos discordes civiles. Aussi, lorsque, le 4 septembre 1860, on inaugura à Saint-Rome de Tarn la statue en bronze du prélat, due au ciseau de M. Barre, le chapitre métropolitain de Paris le députa pour le représenter à cette cérémonie. Trois mois après, le clergé de Paris et les nombreux fidèles que les affaires religieuses avaient mis en relation avec M. Ravinet, apprenaient avec bonheur sa promotion à l'épiscopat.

Nommé par décret impérial du 11 décembre 1860 pour succéder à Mgr Cœur, sur le siége épiscopal de Troyes, Mgr Ravinet fut préconisé par Pie IX dans le consistoire du 18 mars 1861, et sacré le mercredi 1er mai suivant dans l'église métropolitaine de Paris. La consécration lui fut donnée par S. Ém. le cardinal François-Nicolas-Madeleine Morlot, archevêque de Paris, assisté de NN. SS. Frédéric-Gabriel-Marie-François de Marguerye, évêque d'Autun, et Georges Darboy, évêque de Nancy. S. Ém. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, NN. SS. Plantier, évêque de Nîmes; Magnin, évêque d'Annecy; Baudry, évêque élu de Périgueux; Méglia, chargé d'affaires du gouvernement pontifical, et Coquereau, aumônier en chef de la flotte, chanoine de premier ordre du chapitre impérial de Saint-Denis, étaient présents à cette imposante cérémonie.

Le chœur était occupé par les vicaires généraux, les membres du chapitre métropolitain, plusieurs curés et chanoines honoraires de Paris. Dans la nef se pressaient un grand nombre de prêtres et de fidèles. On remarquait, en outre, dans l'assistance, M. le vicomte de Charmailles, préfet de l'Aube, M. Argence, maire de Troyes, et une nombreuse députation du clergé de ce diocèse.

Le 5 de ce même mois, le nouvel évêque de Troyes assistait S. Ém. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, dans la cérémonie du sacre de Mgr Charles-Théodore Baudry, évêque de Périgueux.

Ce prélat a beaucoup fait déjà pour son diocèse; il a pris part aussi à un grand nombre de cérémonies religieuses, et fut notamment l'un des évêques qui, le 31 mai 1864, assistèrent Mgr Georges Darboy, archevêque de Paris, dans la solennelle consécration de sa basilique métropolitaine. Au mois de juillet suivant, il célébrait la messe dans la cathédrale de Troyes pour l'anniversaire de la trente et unième session du Congrès scientifique de France. A peine avait-il prononcé les paroles sacramentelles de la bénédiction, qu'une grande

toile qui, depuis vingt-deux ans, séparait le chœur de la cathédrale de la nef, par suite des réparations considérables qu'on a faites, fut abaissée, et le beau chœur restauré, avec ses brillants vitraux peints, parut dans tout son lustre aux yeux des dix mille fidèles qui remplissaient la vaste basilique.

Lors de la promulgation de l'Encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864, Mgr Ravinet adressa, le 25 janvier 1865, à son clergé, une circulaire où il invitait ses prêtres à se montrer plus que jamais les ministres de la paix et de la charité, à écarter les controverses ardentes, à choisir, pour parler, le moment favorable, et à se méfier enfin d'une vivacité de langage qui repousse les cœurs, loin de les attirer à Dieu.

L'Évêque de Troyes vint à Rome prendre part aux fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, et fut fait à cette occasion comte romain et prélat assistant au trône pontifical. Chanoine d'honneur de l'Église de Paris, il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret impérial du 15 août 1862, et promu officier du même ordre le 13 août 1867.

Il porte pour armoiries : *d'azur à une croix d'or, plantée dans un roc, surmontée d'un Saint-Esprit d'argent rayonnant sous la forme d'une colombe*, et pour devise : IN CRUCE ROBUR ET SOLATIUM.



REGNAULT (LOUIS-EUGÈNE), évêque de Chartres (*France*), naquit à Charleville, département des Ardennes, diocèse de Reims, le 21 février 1800, et fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Aussitôt qu'il eut été promu à la prêtrise, il fut nommé vicaire de Charleville, et plus tard, pendant dix années, remplit les fonctions d'aumônier des religieuses du Sacré-Cœur de la même ville. Il était chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Reims, et, depuis 1847, curé doyen de Charleville, lorsque Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, manifesta l'intention de l'obtenir pour coadjuteur.

Un décret du Président de la République, en date du 14 août 1851, le nomma en conséquence coadjuteur avec future succession de ce prélat, et Sa Sainteté Pie IX le préconisa en cette qualité et sous le titre d'évêque d'Euménie *in partibus infidelium*, sous la métropole de Laodicée, dans le consistoire du 15 mars 1852. Son sacre eut lieu dans l'église métropolitaine de Reims le 16 mai suivant, et la cérémonie en fut présidée par S. Ém. le cardinal Thomas Gousset, archevêque de cette ville, assisté de Mgr Cardon de Garsignies, évêque de Soissons, et de Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, en présence de M. l'abbé Sureau, premier vicaire général de Chartres, représentant Mgr Clausel de Montals, et de plusieurs autres députés du chapitre de ce diocèse.

Le nouveau coadjuteur vint aussitôt partager les fonctions épiscopales du digne pasteur qui l'avait demandé pour aider sa vieillesse. La démission de

Mgr Clausel de Montals le rendit titulaire de l'évêché de Chartres le 17 janvier 1853. Au mois de novembre de l'année suivante, Mgr Regnault partit pour Rome et assista à l'imposante et solennelle cérémonie où l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie fut proclamée dogme de foi. Le 26 septembre précédent et les deux jours suivants, il avait présidé à Chartres un synode diocésain dont il avait fixé la tenue par un acte d'indiction du 24 août.

Il bénit solennellement, le 6 octobre 1859, l'église de Sainte-Foy, à Chartres, et fut assisté dans cette cérémonie par Mgr Pie, évêque de Poitiers, qui, avec son éloquence ordinaire, retraça l'établissement du culte de cette sainte, à Chartres. Le 15 juillet 1860, il prit part à Arras à la translation des reliques du bienheureux Benoît-Joseph Labre, et, le 17 octobre suivant, célébra avec un grand nombre d'évêques le sixième anniversaire séculaire de la dédicace de la cathédrale de Chartres.

Mgr Regnault accomplit en 1861 un nouveau voyage à Rome, et, le 14 avril de cette année, assista dans la chapelle Sixtine au Vatican Sa Sainteté Pie IX dans la cérémonie du sacre de Mgr Joseph Sokolski, nouvel évêque des Bulgares-Unis. En 1864, il publia, le 4 et le 11 novembre, sur la question romaine, deux lettres fort remarquables, dont nous citerons le passage suivant qui s'est réalisé dans toute sa teneur :

« Il s'agit de former autour des possessions restreintes laissées au Souverain-Pontife une ceinture piémontaise. C'est le Piémont qui a envahi les Marches et l'Ombrie, qui s'est emparé des biens ecclésiastiques, qui a chassé les religieux des monastères, vendu leurs biens, emprisonné les évêques et les prêtres; c'est le Piémont qui sera chargé de faire la garde autour des États du Saint-Père. On dit, pour arrêter le premier mouvement de pénible surprise, que les idées se modifient à Turin, que les ministres qui proposaient hier officiellement de transférer le siége de leur gouvernement à Rome, paraissent aujourd'hui revenir à des dispositions meilleures; que ce n'est pas *par la force* que l'on fera prévaloir les idées nationales et les aspirations à l'affranchissement de l'Italie. Tout cela n'est pas rassurant. Les Piémontais autour de Rome, pouvant y lancer, quand ils voudront, de nouveaux artisans de révolution et de désordre! Comme il sera facile à eux d'exciter l'émeute! On s'écriera de toutes parts que l'on ne veut plus du Pape, que le vœu national s'est unanimement manifesté; au besoin, on aura recours au suffrage universel, et l'on peut être sûr d'avance que ce mécanisme, très-docile en Italie, fonctionnera au gré de ceux qui s'empareront de la puissance. Les Piémontais entreront pour mettre l'ordre qu'ils auront troublé, pour éteindre l'incendie qu'ils auront eux-mêmes allumé. Ils protesteront de leur respect pour le Saint-Père; les plus belles paroles ne manqueront pas. Mais, une fois entrés à Rome, ils y resteront; leur présence leur paraîtra toujours nécessaire; ils affirmeront que

l'on peut s'en rapporter à eux pour la garantie du pouvoir spirituel du Chef de l'Église, et, qu'après tout, cela suffit. »

Tout ne s'est-il point passé comme le prédisait l'évêque de Chartres, et le tableau tracé par lui est-il trop chargé ? Nul homme de bonne foi ne saurait y contredire.

Nous ne citerons pas les nombreux *Mandements, Instructions pastorales ou Circulaires* publiées par le prélat depuis le commencement de son épiscopat. Les journaux religieux en ont souvent donné de longs extraits, marqués au coin de la plus haute sagesse. On doit encore à Mgr Regnault une *Notice historique sur M. Delvincourt, curé de Charleville*. Paris, Ad. Le Clère, 1826, in-8.

Chanoine d'honneur des Églises de Reims et de Poitiers, Mgr Regnault a été fait prélat assistant au trône pontifical et comte romain le 29 novembre 1854, et nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur par décret du 13 août 1858.

Il porte pour armoiries : *d'azur au monogramme de la Vierge surmonté d'une croix patée, et accompagné d'un cep de vigne et d'un épi de blé, le tout d'argent*, avec cette devise : MISERICORDIA ET VERITAS T. N. D. (*te non deserant*).



ÉGNIER (RENÉ-FRANÇOIS), archevêque de Cambrai (*France*). Mgr René-François Régnier naquit le 17 juillet 1794, de parents honnêtes, mais pauvres, dans le petit village de Saint-Quentin, canton et arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire). Il révéla de bonne heure des qualités qui firent présager ce qu'il devait être un jour, et les premiers éléments de latinité lui furent donnés par le curé de sa paroisse. Les soins et l'affection du maître se trouvèrent bientôt récompensés par les progrès de l'enfant qui, pendant trois années, devint élève externe du Prytanée militaire de la Flèche. Il fit sa troisième, sa seconde et sa rhétorique à l'école ecclésiastique d'Angers, tout en suivant avec un grand succès les cours du lycée de cette ville. Il se destina d'abord à l'instruction publique ; mais une vocation marquée le poussant en même temps vers la carrière ecclésiastique, ce fut au séminaire d'Angers et sous la direction des prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice qu'il fit sa philosophie et ses études théologiques. Ordonné prêtre le 18 décembre 1818, M. Régnier, professeur depuis deux années au petit séminaire de Beaupréau, continua à joindre à l'exercice du saint ministère celui non moins utile de l'enseignement. Pendant cinq années, il occupa avec distinction la chaire de philosophie, et ne la quitta que pour venir à Angers, en qualité de proviseur du collège royal de cette ville.

Une dénonciation calomnieuse portée devant le recteur de l'Académie, par

un des maîtres d'études du collége d'Angers, calomnie, dont, fort de son innocence, M. l'abbé Régnier ne daigna pas se justifier, fut cause qu'il résigna ses fonctions de proviseur en 1830. Ce fut alors que Mgr Charles Montault des Isles, évêque d'Angers, après lui avoir donné pendant quelque temps la cure de Pouancé, fit appel à son zèle et lui demanda à partager comme vicaire général le fardeau de l'administration diocésaine. Après le décès de ce prélat, arrivé le 29 juillet 1839, M. l'abbé Régnier, qui lui avait administré les derniers sacrements, vit ses pouvoirs continués et fut élu l'un des vicaires généraux capitulaires pendant la vacance du siége. Il se trouva investi des mêmes fonctions en septembre 1841, lorsque le diocèse d'Angers eut la douleur de perdre Mgr Louis Paysant, qui avait succédé à Mgr Montault des Isles. Ce fut entre ses bras que mourut à Bocé Mgr Paysant, qui professait pour lui un attachement plein d'estime, et qui l'avait choisi pour le confident de toutes ses pensées.

L'année suivante, l'évêché d'Angoulême étant devenu vacant par le décès de Mgr Guigou, une ordonnance royale du 15 juin 1842 y nomma l'abbé Régnier. Préconisé dans le consistoire du 22 juillet suivant, le nouveau prélat fut sacré le dimanche 25 septembre de cette année, dans la chapelle du séminaire Saint-Sulpice, à Paris, par Mgr Denys-Auguste Affre, archevêque de Paris, assisté de Mgr Bonamie, archevêque de Calcédoine, et de Mgr Morlot, évêque d'Orléans, archevêque nommé de Tours. Ce même jour, il adressa à son clergé et aux fidèles de son diocèse un mandement pour sa prise de possession. Il y traitait de la mission de l'évêque, dans laquelle, dit le prélat, se résume le ministère ecclésiastique tout entier.

Dans les cinquante-quatre mandements, lettres circulaires et instructions pastorales, publiés à Angoulême par Mgr Régnier, de 1842 à 1850, nous voyons partout cet esprit de charité dont le prélat a fait la règle de sa vie entière. Ce zèle, cette charité brillent dans les mandements du carême comme dans ceux qui ont trait à la visite du diocèse et à l'administration du sacrement de Confirmation. « Aimez la paix, dit-il dans une de ces lettres, aimez la paix et la vérité, réglez vos mœurs et menez une vie innocente et pure... Lorsque la paix et la concorde raffermies, la foi ranimée, la décence et la régularité dans toutes les habitudes de la vie, nous auront préparé les voies dans les paroisses que nous aurons à visiter, que notre ministère y sera doux et facile, que nous éprouverons de joie à le remplir dans toute son étendue ! »

Le 15 novembre 1842, dans un mandement publié à l'occasion du jubilé accordé par Grégoire XVI, au sujet des *affaires religieuses d'Espagne*, le prélat développa cette pensée : « Qu'il n'y a pas d'épreuves plus douloureuses pour l'Église que les schismes, » dans les raisons que nous avons de nous intéresser à cette nation si généreusement catholique.

Le mandement de carême de 1843 traite des *observations quadragésimales*,

de leurs avantages, même au point de vue social, et de leur influence morale. Le 18 mars 1843, Mgr Régnier sollicitait la charité de ses diocésains en faveur des victimes du *désastre de la Guadeloupe;* et, le 23 octobre, Sa Grandeur dressait des *règles de conduite* à son clergé, et faisait des *Règlements* sur la célébration du service divin, l'instruction des fidèles, l'administration des paroisses. Le 10 décembre de la même année, elle parlait de l'*Œuvre des Séminaires*, et constatait que cent cinquante-quatre communes n'avaient pas le titre de paroisses et étaient la plupart privées de prêtres résidant au milieu de leurs populations.

La Sanctification du dimanche fait le sujet du mandement de carême de 1844, qui fut publié le 2 février; Mgr Régnier montre qu'à ce commandement de Dieu se rattachent tous nos devoirs religieux, et fait voir les conséquences morales et sociales de son infraction habituelle. Le 2 juillet, une autre lettre relative à l'*Œuvre des séminaires*, et, le 17 décembre, une ordonnance sur la *Caisse diocésaine* pour les prêtres âgés et infirmes, étaient envoyées par le prélat.

Le mandement de carême de 1845 s'élève contre les *écrits et discours impies* que l'irréligion oppose aux enseignements de l'Église. D'où viennent ces écrits et ces discours? Quel bien peuvent-ils produire? A qui peuvent-ils plaire? Questions auxquelles répond le prélat qui, le 8 décembre suivant, prescrivait des prières pour demander à Dieu le *retour complet de l'Église anglicane à l'unité catholique.*

Le mandement de carême de 1846 est une instruction sur l'Église, laquelle, pour remplir la fin de sa divine institution, doit être *catholique*, *apostolique* et *romaine*. D'autres mandements ordonnant des *prières pour le roi* et *pour le repos de l'âme de Grégoire XVI*, furent publiés les 21 avril et 17 juin 1846.

Le mandement de carême de 1847 était relatif au *jubilé accordé par Pie IX, à l'occasion de son élévation au Souverain Pontificat*, et fut suivi, le 18 juin, d'une *lettre demandant des prières et des aumônes pour l'Irlande.*

Le mandement de carême de 1848 est une instruction à l'occasion d'*une visite au tombeau des Apôtres.* — Plusieurs autres lettres et mandements ordonnent des prières ou des collectes pour le Souverain-Pontife, prescrivent des prières ou services pour les victimes des journées de juin, etc., 28 février, 2 et 18 mars, 16 avril, 2 juillet, 12 novembre, 8 décembre 1848, 15 janvier 1849.

Le mandement de carême de 1849 est une instruction sur la *nécessité sociale de la Religion;* la force morale et le rationalisme sont deux appuis insuffisants. Une ordonnance du 1er septembre 1849 prescrit le *rétablissement de la liturgie romaine* dans le diocèse d'Angoulême.

Le mandement de 1850 traite de la question si importante de l'*éducation des enfants*, et de l'influence religieuse dans l'éducation.

Enfin, deux mandements, en date du 1er mai et du 16 juin 1850, ordonnent des prières publiques en actions de grâces de l'heureux retour de Pie IX à Rome, et à l'occasion du Concile provincial de Bordeaux, auquel Mgr Régnier assista le 14 juillet.

Le 4 octobre 1850, le prélat adressait à ses diocésains d'Angoulême une lettre d'adieu, à l'occasion de sa translation au siége archiépiscopal de Cambrai, et du sacre de Mgr Cousseau, son successeur. Dans cette lettre, le cœur du père est à découvert tout entier, il fait les recommandations les plus pratiques aux enfants dont il va se séparer.

Nommé à l'archevêché de Cambrai par décret du 16 mai 1850, Mgr Régnier fut dégagé, dans le consistoire du 30 septembre suivant, des liens qui l'attachaient à l'Église d'Angoulême. Le choix du successeur du cardinal Giraud fut universellement approuvé. Le défunt archevêque de Cambrai tenait en très-haute considération son collègue d'Angoulême. Toutefois, la liaison des deux prélats n'avait revêtu le caractère de l'intimité qu'à l'époque seulement où Mgr Giraud se rendit à Rome pour recevoir le chapeau cardinalice. Mgr Régnier s'y trouvait précisément alors occupé à s'acquitter de la promesse faite lors de son sacre, de visiter le tombeau des Apôtres. Les deux représentants de l'épiscopat français eurent plus d'une fois occasion de se voir et de se confirmer mutuellement dans l'estime qu'ils avaient déjà l'un pour l'autre.

Mgr Régnier prit en personne possession de son siége métropolitain, le jeudi 19 décembre 1850, aux acclamations d'une foule nombreuse accourue de tous les points du diocèse, désireuse de contempler les traits de son nouveau pasteur. Après avoir été haranguée par M. le premier vicaire général archidiacre et par M. le maire, Sa Grandeur se rendit à la métropole, où eurent lieu les cérémonies d'usage, et où elle prononça une allocution touchante sur son arrivée au milieu de son troupeau, et sur le dernier pasteur de cette Église métropolitaine restée sans chef depuis près d'une année.

Ses nouveaux diocésains conçurent immédiatement l'espoir que, sous le rapport du caractère, Mgr Giraud revivrait dans son successeur. On se plaisait à raconter de lui plusieurs traits de bienfaisance qui ne permettaient pas d'en douter et qui justifiaient suffisamment la devise des armoiries du prélat : *Charitas Christi urget nos*. On savait que durant le cours de la désastreuse année 1846, marquée par une terrible disette, dont la France gardera longtemps le souvenir, Mgr Régnier avait épuisé toutes ses ressources particulières pour alléger la détresse des malheureux, quand l'esprit de charité qui l'animait lui inspira la touchante résolution de vendre ses chevaux et sa voiture pour venir au secours des pauvres. On savait aussi qu'à cette époque la reconnaissance publique se traduisit par une souscription destinée à remplacer la voiture et les chevaux si généreusement sacrifiés par le prélat. Et cette marque de gratitude dut lui être d'autant plus agréable que les souscriptions apparte-

naient à toutes les classes de la société, et qu'elles souscrivirent avec un empressement qui prévenait même et rendait inutiles les sollicitations directes.

Nous avons parcouru succinctement le premier épiscopat de Mgr Régnier à Angoulême, pendant un espace de huit années, mais c'est surtout depuis dix-huit ans que Cambrai a le bonheur de posséder ce prélat, qu'il nous serait utile ici d'avoir sur son ministère apostolique des détails précieux sans lesquels nous ne pourrions être un historien sincère. Heureusement les prêtres comme les fidèles de cet antique et immense diocèse de Cambrai savent mieux que nous ce qu'ils doivent à leur premier pasteur.

Nous nous contenterons donc encore d'indiquer les lettres pastorales et mandements publiés par Mgr Régnier depuis 1850. Cette tâche nous est facile aujourd'hui, puisque Mgr l'Archevêque de Cambrai, pour se conformer aux vœux et aux pressantes sollicitations du Souverain-Pontife, vient de réunir en trois volumes les Instructions pastorales, où, à l'exemple de plusieurs autres évêques de l'Église de France, il a cherché à établir l'influence sociale des doctrines catholiques, des pratiques de notre culte et de l'exercice du ministère ecclésiastique. Ce recueil prouve que, dans aucune circonstance, le clergé n'est étranger ni indifférent aux intérêts de la société civile; que si le pouvoir trouve facilement des dévouements plus empressés et plus souples que celui du clergé, il n'en saurait trouver de plus consciencieux ni de plus sûrs.

Nous avons dit que Mgr Régnier entra dans son nouveau diocèse le 19 décembre 1850; sa lettre pastorale, à l'occasion de sa prise de possession, est datée de Paris, du 17 de ce même mois, et traite de la *Mission de l'Évêque* qui reçoit son autorité spirituelle de Jésus-Christ, par le Souverain-Pontife. Le ministère épiscopal a pour objet la prière, l'enseignement de la doctrine sacrée, la réconciliation des hommes avec Dieu et leur union entre eux. — Dans cette lettre pastorale, Mgr Régnier rappelle le souvenir de Mgr Giraud, son illustre prédécesseur, la gloire, l'édification et l'amour du diocèse, qu'entourait de vénération l'Église de France tout entière, que Rome comptait au nombre de ses princes, et que le Vicaire de Jésus-Christ honorait de son affection et de sa confiance.

Le mandement de carême de 1851 a trait au jubilé accordé par N. S. P. le pape Pie IX : conditions à remplir, réfutation des prétextes qui peuvent faire négliger cette grâce. — Quelques lettres-circulaires furent publiées relativement à la *surveillance des écoles primaires*, à l'*anniversaire de la mort de Mgr Giraud*, à la *retraite ecclésiastique* et au *rétablissement de l'ordre*, les 4 et 28 avril, 13 juillet 1851 et 2 janvier 1852.

Le mandement de carême de 1852 est une instruction sur l'*Encyclique du Souverain-Pontife*, et une application au diocèse de Cambrai de cette instruction. Le 12 juin, le prélat publia un mandement sur le *quatrième anniversaire* sécu-

laire de Notre-Dame de Grâce, et parla des hommages rendus à Notre-Dame pendant les quatre derniers siècles; le 3 septembre, il publia une *Ordonnance synodale sur les sacrements, la prédication, les conférences ecclésiastiques,* etc.; le 8 septembre, fit un mandement pour l'*administration des malades et des infirmes;* et, le 1er décembre, une Instruction sur l'*Élévation à l'empire du prince Louis-Napoléon*.

Le mandement de carême de 1853 parle du *travail,* de son obligation, des règles auxquelles il doit être soumis, des conditions requises pour qu'il soit méritoire. — Les 9 et 10 septembre, Ordonnances synodales.

Le *Culte divin* fait le sujet du mandement de carême de 1854. Cette instruction fut suivie de quelques autres mandements, à l'occasion de la guerre d'Orient, de la fête de Notre-Dame de la Treille, à Lille, de l'Encyclique du Souverain-Pontife.

Le mandement de carême de 1855 traitait du *saint sacrifice de la messe,* et de l'obligation d'y assister; il fut suivi de la publication des Lettres apostoliques pour la définition du dogme de l'Immaculée Conception, et de quelques Ordonnances intéressant le clergé. — Les *Épreuves et les Peines de la vie* furent traitées dans l'instruction quadragésimale de 1856.

Le mandement de carême de 1857, précédé d'une *Ordonnance sur les statuts synodaux,* et d'une Lettre ordonnant des *Prières à l'occasion de la naissance du Prince impérial,* traita de la *Parole de Dieu,* de l'insuffisance du rationalisme, et de l'autorité enseignante de l'Église; il fut suivi d'un mandement pour l'*Institution de l'Adoration perpétuelle du saint Sacrement.*

Le mandement de carême de 1858 parle du *Voyage au tombeau des Apôtres,* et de la règle de notre foi. — Celui de 1859 recherche les causes et les effets de l'*Ignorance en matière de religion.*

De 1860 à 1869, Mgr Regnier traite plus particulièrement de l'Église et du Souverain-Pontife dans ses lettres et mandements. La plupart des solides instructions pastorales que le prélat a écrites à ce sujet ont eu un grand retentissement dans le monde religieux.

Ainsi, pour ne parler encore que des mandements de carême, nous voyons qu'en 1860 le pieux prélat aborde la question de la *papauté,* explique par qui et comment elle a été instituée dans l'Église, développe les attributions et les prérogatives attachées au Souverain Pontificat; — en 1861, il rappelle les *devoirs des fidèles* dans les circonstances critiques où se trouve l'Église; — en 1862, il rend compte de l'*Œuvre du denier de saint Pierre,* et parle de la question romaine; — en 1863, il flagelle les *doctrines irréligieuses,* et en montre les désastreuses conséquences; — en 1864, il met sous les yeux les conséquences et les effets de la *négation de la divinité de Jésus-Christ,* et rappelle nos devoirs à ce sujet; — en 1865, il fait voir en quoi consiste l'*autorité du Pape,* dont les pouvoirs humains ne peuvent limiter l'exercice; — en

1866, il donne une remarquable instruction pastorale sur la *liberté de l'Église*.

Toutes ces admirables lettres ont été lues et relues; elles resteront comme un monument. Passons sous silence bien d'autres circulaires intéressant le clergé et l'Église, l'*Œuvre du denier de Saint-Pierre* et *les Ouvriers sans travail*, l'*Encyclique* et le *Syllabus*, les *Allocutions synodales*, le *Voyage à Rome* pour la canonisation des martyrs japonais, etc... Le mandement de carême de 1867, traitant de l'*Épidémie cholérique*, était la cent troisième lettre, ordonnance ou instruction, publiée à Cambrai par le vénérable prélat; et nous ne mentionnons pas les différents discours, tous fort intéressants, que Sa Grandeur a prononcés dans le cours de son épiscopat de vingt-sept ans.

Lorsque la manifestation du dix-huitième anniversaire Centenaire du martyre de saint Pierre réunit, en 1867, près de cinq cents évêques à Rome, Mgr Régnier fut choisi par l'épiscopat français, avec les cardinaux de Bonnechose, archevêque de Rouen; Mathieu, archevêque de Besançon; et Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, pour présenter le projet d'adresse à l'immortel Pie IX. Cette confiance, ce haut témoignage de vénération accordé par la majorité de NN. SS. les évêques à l'archevêque de Cambrai, sera le sujet le plus pur de sa gloire.

Nous ne pouvons passer sous silence que Mgr Régnier fut, en 1863, avec les archevêques de Tours et de Rennes, et les évêques de Metz, de Nantes, d'Orléans et de Chartres, l'un des signataires d'un écrit ayant pour titre : *Réponses de plusieurs évêques aux consultations qui leur ont été adressées relativement aux élections prochaines*, et publié par la voie des journaux quotidiens, et en forme de brochure. Cet écrit fut déféré par le gouvernement au Conseil d'État, sous le prétexte qu'il était le résultat d'un concert et l'œuvre d'une résolution prise en commun, et, en conséquence, contraire aux pouvoirs des évêques, strictement renfermés dans les limites de la circonscription de leurs diocèses. Un décret rendu en Conseil d'État, et approuvé par l'Empereur, le 16 août 1863, déclara donc qu'il y avait abus, et que cet écrit demeurait supprimé. Malgré cette déclaration, peut-être même à cause d'elle, l'opinion publique se montra alors favorable au sentiment émis par les vénérables prélats.

Mgr Régnier ne laissa point non plus sans réponse la lettre adressée aux évêques de France par M. Baroche, en sa qualité de ministre des cultes, pour lui défendre de promulguer l'Encyclique du 8 décembre 1864, et d'en faire l'envoi officiel au clergé et aux fidèles.

Nous ne pousserons pas plus loin le récit des actes épiscopaux de Mgr Régnier, nous ne dirons pas la part immense qu'il a prise à l'organisation de l'œuvre des zouaves pontificaux. Le souvenir en est vivant dans tous les cœurs catholiques, et ce qu'il a fait de puissant pour l'Église doit marquer sa place parmi les plus illustres prélats qui se sont assis sur le siége de Cambrai.

On a publié : *Instructions pastorales et Mandements de Mgr Régnier, archevêque de Cambrai, précédemment évêque d'Angoulême*, Lille et Paris, 1867, trois vol. in-8.

Mgr Régnier a pris une grande part au Concile du Vatican, où il était l'un des vingt-quatre Pères composant la commission relative *aux matières regardant la foi*, l'une des quatre commissions désignées au bref apostolique de Pie IX sur le règlement du Concile. Chanoine d'honneur des Églises d'Amiens et d'Angers, comte romain, et prélat assistant au trône pontifical le 9 novembre 1847, il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 10 janvier 1853, et promu officier du même ordre le 13 août 1857.

Au mois d'août 1867, notre ami, M. l'abbé Maret, curé du Vésinet, au diocèse de Versailles, a publié dans le *Magasin catholique illustré* une intéressante *Biographie de Mgr Régnier*. Nous connaissons encore : *Notice biographique sur Mgr René-François Régnier, évêque d'Angoulême, comte romain, prélat assistant au trône pontifical, nommé archevêque de Cambrai, le* 18 *mai* 1850, par E. D. M***, Angoulême, 1850, in-8 d'une feuille.

Ses armoiries sont : *d'azur à la croix d'or soutenue d'un pélican d'argent avec sa piété de même*, et sa devise CHARITAS CHRISTI URGET NOS.



RENALDI (LAURENT-GUILLAUME-MARIE), évêque de Pignerol (*Piémont*). Né d'une honorable famille bourgeoise, et fils de Joseph Renaldi et de Thérèse Bellotti, Laurent-Guillaume-Marie Renaldi reçut le jour à Turin le 19 décembre 1808. Après avoir terminé ses études littéraires, il suivit à l'archigymnase de sa ville natale les cours de philosophie et de théologie, obtint en 1831 le grade de docteur en théologie à l'Université de Turin, et reçut, l'année suivante, la prêtrise des mains de Mgr Louis Fransoni, archevêque de la même ville. En 1833, ce prélat le pourvut d'un canonicat dans la collégiale de la Sainte-Trinité, faisant partie de l'église métropolitaine, de la congrégation de théologiens sous le vocable du *Corpus Domini*, administrateurs de la paroisse de ce nom. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, et y joignit, en 1839, celles d'examinateur prosynodal et de réviseur archiépiscopal à Turin.

Sur la désignation du Roi de Piémont, Sa Sainteté PIE IX le préconisa dans le consistoire du 11 décembre 1848 évêque de Pignerol, et la cérémonie de son sacre, qui eut lieu à Turin, le 20 mai 1849, dans l'église paroissiale du *Corpus Domini*, fut présidée par Mgr Jean-Pierre Losana, évêque de Biella.

Mgr Renaldi a été fait prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867, pour les fêtes du Centenaire du martyre de saint Pierre. Il est, depuis le 12 juin 1857, grand-officier de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

RENIER (JEAN), évêque de Feltre et Bellune (*Vénétie*). La famille Renier, que son opulence, sa noblesse et ses actions ont rendue célèbre, tire son origine de l'antique ville d'Épidaure. Elle transféra ensuite sa résidence à Lodi, et enfin à Bassano, où elle compta longtemps au nombre des maisons patriciennes. De cette ville, elle vint habiter au bourg de Saint-Zénon, où elle possédait des domaines considérables, et enfin se fixa à Godego, ville importante de la Marche Trévisane, non loin de Castelfranco. C'est là que François Renier épousa Pierrette Michelato, et que de leur mariage naquit, le 29 janvier 1796, Jean Renier, évêque actuel de Feltre et Bellune.

Il fit au gymnase municipal de Castelfranco ses humanités sous la direction de Sébastien Soldati, plus tard évêque de Trévise, et de Jean-Baptiste Benetello, de la Compagnie de Jésus. Son cours de rhétorique fut fait au séminaire épiscopal de Trévise où il eut pour professeur le célèbre Jacques Monico, qui devint évêque de Ceneda, puis patriarche de Venise, et enfin fut décoré de la pourpre romaine. C'est dans cette même maison qu'il étudia la philosophie et la théologie.

Bernardin Marini, évêque de Trévise, lui conféra la tonsure et les ordres mineurs, mais c'est pendant la vacance du siége, après la mort de ce prélat, que Mgr Jean-Benoît Faletri, qui d'abbé de l'ordre des Camaldules était devenu évêque de Ceneda, lui donna les ordres sacrés dans cette ville et enfin la prêtrise le 9 juin 1819. Le nouveau prêtre célébra le 10 juin sa première messe dans l'église où il avait été régénéré dans les eaux saintes du baptême.

Pendant quatre années, l'abbé Renier résida à Coste, diocèse de Trévise, en qualité de procuré de cette paroisse, dont l'abbé Ange Dalmistro, curé titulaire, et l'un des illustres littérateurs contemporains, était infirme et fort âgé. Obéissant aux désirs de Mgr Soldati, il remplit de 1843 à 1854 les fonctions d'archiprêtre de l'église collégiale de Saint-Laurent de Mestre, et fit preuve d'abnégation, de prudence et de sagesse dans l'administration de cette grande paroisse, au milieu des difficultés amenées par les malheurs des temps. A la même époque, il exerça la charge de vicaire forain. Appelé par Mgr Jean-Antoine Farina, alors évêque de Trévise, aujourd'hui de Vicence, à la direction des études du séminaire de la première de ces villes, il demeura deux ans environ dans cette maison, et, enfin, pendant neuf mois seulement, occupa un canonicat dans la cathédrale de Trévise.

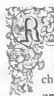
Depuis sa promotion au sacerdoce, l'abbé Renier, qui, pendant quatre ans, avait enseigné les humanités et la rhétorique à l'archigymnase de Castelfranco, ne cessa de faire entendre la parole de Dieu dans la plupart des chaires de l'Italie. Il eut pour auditeurs les rois et les princes, et sa réputation s'étendit au loin. Il prêcha avec un succès étonnant à Rome, dans la basilique de Saint-Laurent *in Damaso*, à Gênes, à Turin, six fois à Venise, deux fois à Milan,

deux fois à Trieste, à Bologne, à Bergame, à Brescia, à Parme, à Savone, à Feltre, à Créma, à Rovigo, à Lodi, à Padoue, à Trévise, à Vicence, à Vérone, à Mantoue, et dans une foule d'autres villes importantes de l'Italie. Il prêcha aussi deux fois la station du carême dans l'église italienne de Vienne, en Autriche, et partout son éloquence produisit les meilleurs fruits pour la religion.

Préconisé dans le consistoire du 17 décembre 1855 évêque de Feltre et Bellune, siéges vacants par suite du décès de Mgr Vincent Scarpa, Mgr Renier fut sacré le 31 mars 1856 dans la cathédrale de Ceneda par Mgr Manfredi Bellati Patritii, évêque de cette ville, assisté de Mgr Frédéric des marquis Manfredini, alors évêque de Famagouste, aujourd'hui de Padoue, et de Mgr Antoine Gava, ancien évêque et comte de Feltre et Bellune.

Ce prélat a célébré deux synodes, l'un à Feltre, l'autre à Bellune, pour chacun de ces diocèses, et a fondé une congrégation de prêtres qui se livrent à la prédication des retraites et des missions. Il a rédigé pour elle des statuts particuliers.

Après avoir prêché, en 1829, à Parme, la station du carême dans l'église de l'ordre Constantinien, il fut décoré par Son Altesse Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, duchesse de Parme, de la croix et du titre de chapelain de l'ordre. La prédication du carême dans l'église métropolitaine de Turin lui valut, en 1845, la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, que lui conféra Charles-Albert, roi de Sardaigne. Enfin, le 23 mars 1864, il fut fait prélat de la maison du Pape et assistant au trône pontifical.

ESTREPO (MANUEL), évêque de Pasto (*Nouvelle-Grenade*). Issu d'une famille noble, Manuel Restrepo naquit le 25 janvier 1825 à Abeporral, dans la république de la Nouvelle-Grenade, et reçut au sein d'une famille profondément religieuse l'exemple de toutes les vertus chrétiennes ; aussi fut-il instruit de bonne heure dans la crainte du Seigneur et dans la pratique du bien. Ses études ecclésiastiques, commencées à Antioquia, se terminèrent au séminaire de Bogota, où Mgr Mosquera, archevêque de cette ville, de pieuse mémoire, lui conféra la prêtrise le 1er janvier 1849.

L'abbé Restrepo débuta dans l'exercice du saint ministère comme curé intérimaire d'une paroisse, et obtint ensuite au concours la cure de Calamina. A cette époque, il fut inquiété pour avoir publié un écrit énergique contre les erreurs contemporaines, et quand on le fit comparaître devant un tribunal : « Je ne puis servir en même temps deux maîtres, dit-il ; la vertu et le vice ne sont pas faits pour marcher ensemble. »

Préconisé dans le consistoire du 21 mars 1870 au siége épiscopal de Pasto,

l'abbé Restrepo fut sacré le 3 avril suivant dans l'église du Gesù, à Rome, par S. Ém. le cardinal Laurent Barili, assisté de Mgr Alexandre Franchi, archevêque de Thessalonique *in partibus infidelium,* et de Mgr Miécislas Ledochowski, archevêque de Gnesne et Posen.

Le diocèse de Pasto, qui relève de l'Église métropolitaine de Santa-Fé de Bogota, comprend les provinces de Pasto, de Juquerres et de Barbacoas.



EYNAUDI (FRANÇOIS-DOMINIQUE), évêque d'Égée *in partibus infidelium* (île de Chypre), vicaire apostolique de Sophia et Philippopoli. Né le 4 septembre 1808 à Villafranca (Piémont), archidiocèse de Turin, de parents plus riches de vertus que des biens de ce monde, François-Dominique Reynaudi est fils de Jean-François Reynaudi et de Catherine Duina. Après avoir terminé ses humanités, il prit la résolution de se consacrer à Dieu dans l'ordre de Saint-François, et prit l'habit religieux le 25 juillet 1825. Reçu profès le 1er août 1826, il commença son cours de philosophie le 15 septembre 1827 au couvent de Moncalier, sous la direction du P. Ange de Moncalier, et fit ensuite sa théologie sous la conduite du P. Pacifique de Villafranca, en Piémont.

Mgr Pierre-Joseph Rey, évêque de Pignerol, l'ordonna prêtre dans cette ville en 1831, et, tout aussitôt, le P. Reynaudi commença son apostolat en se livrant pendant huit années à la prédication dans la circonscription de la province piémontaise de l'ordre des Capucins. De 1838 à 1840, il remplit les fonctions de vicaire au couvent de Ganesio, demeura ensuite quelques mois seulement, en qualité de gardien, au couvent de Limone, et enfin, cette même année, partit pour les missions étrangères. En 1848, Mgr André Canova, évêque de Croja *in partibus*, et vicaire apostolique de Sophia, le nomma son vicaire général à Philippopoli, et ces fonctions lui furent conservées jusqu'à sa promotion à l'épiscopat en 1867. Il venait d'être fait provicaire, lorsque Sa Sainteté Pie IX le préconisa dans le consistoire du 12 décembre de cette même année évêque d'Égée *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique de Sophie et de Philippopoli. La Propagande l'avait désigné pour cette dignité le 14 novembre précédent.

Le sacre de Mgr Reynaudi eut lieu le 22 mars 1868 à Constantinople, et la cérémonie en fut faite dans l'église de Saint-Louis des Capucins par Mgr Joseph Valerga, patriarche de Jérusalem, assisté de Mgr Antoine Hassoun, patriarche de Cilicie, et de Mgr Joseph Arachial, évêque d'Ancyre.

Mgr Reynaudi, pendant qu'il était vicaire général, avait donné ses soins, dans plusieurs localités de sa mission, à la construction de neuf églises, à celle de la cathédrale de Philippopoli, et dans la même ville à l'établissement de deux écoles pour la jeunesse des deux sexes. Il avait confié celle des filles aux reli-

gieuses de l'apparition de Saint-Joseph, et celle des garçons aux Pères augustins de l'Assomption de la Vierge. Les secours de l'œuvre de la Propagation de la foi et les générosités des fidèles l'avaient beaucoup aidé dans ces diverses fondations. En 1869, il a pu construire auprès de sa cathédrale un séminaire pour le recrutement du clergé indigène. A l'instigation de l'archevêque grec schismatique, le gouverneur turc lui interdit d'envoyer sans sa permission des prêtres catholiques dans les diverses villes de sa mission; mais cette défense dura peu, les démarches de Mgr Reynaudi parvinrent à la faire lever.

REYNE (JOSEPH-CLAIR), évêque de la Basse-Terre (île de la Guadeloupe). Valensole, joli bourg du diocèse de Digne (*Basses-Alpes*), vit naître le 2 janvier 1824 Joseph-Clair Reyne, d'une famille honorable et généralement estimée dans le pays. Ses études se firent au collége de Manosque et au séminaire de Digne où Mgr Marie-Dominique-Auguste Sibour, son évêque, lui conféra la prêtrise le 17 juin 1848. Ce prélat le nomma aussitôt vicaire à Valensole, et l'abbé Reyne, après avoir passé ainsi un an dans son lieu natal, fut envoyé au même titre dans la paroisse de Reillane. Il y demeura quatre années, et, le 1er mars 1853, il obtint une place d'aumônier de la flotte, et fut embarqué sur le vaisseau la *Bretagne*.

Dans cette situation, il navigua pendant dix-sept ans sur les vaisseaux de la marine impériale, et, après avoir été aumônier de la division des côtes d'Irlande, fut nommé, par décision ministérielle du 18 octobre 1861, aumônier du vaisseau école-canonnière *le Montebello*.

Un décret impérial du 28 décembre 1869 l'ayant appelé à l'évêché de la Basse-Terre, pour succéder à Mgr Boutonnet, l'abbé Reyne fut préconisé par Sa Sainteté Pie IX dans le consistoire du 21 mars 1870, et sacré à Rome dans l'église nationale de Saint-Louis des Français, le 18 avril suivant, par S. Ém. le cardinal Ferdinand Donnet, archevêque de Bordeaux, assisté de Mgr Joseph-Hippolyte Guibert, archevêque de Tours, et de Mgr André Raess, évêque de Strasbourg. Le nouveau prélat vint aussitôt s'asseoir sur les bancs des Pères du Concile, et prit part à tous les actes de l'Assemblée jusqu'à la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale. Malgré la guerre qui désolait la France, il put, sans trop tarder, se rendre a la Guadeloupe, et fut installé dans son Église; mais les besoins et l'intérêt de la colonie l'ont de nouveau ramené en France.

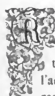
Mgr Reyne est chevalier de la Légion d'honneur, et Mgr Jordany, évêque de Fréjus, l'avait nommé, le 20 mars 1856, chanoine honoraire de sa cathédrale.

RICCA (RAPHAEL), général de l'ordre des Minimes, est né le 3 mai 1817, à Civezza, diocèse de Gênes. Lorsqu'il eut achevé ses humanités et sa rhétorique au séminaire de cette dernière ville, il prit la résolution de se consacrer à Dieu, et entra en 1835 dans l'ordre des Minimes. Son noviciat dura une année après laquelle il prononça ses vœux solennels. Il avait à peine dix-neuf ans. Ordonné prêtre à Gênes en 1840, le P. Ricca fut nommé par ses supérieurs à une chaire de philosophie dans une maison de son ordre. Devenu ensuite professeur de théologie, il exerça successivement le ministère paroissial à Marasso, diocèse de Gênes, fut élu provincial, procureur général et enfin correcteur général de l'ordre des Minimes. Il a donné tous ses soins à l'œuvre de la Propagation de la Foi et à celle de la Sainte-Enfance. Au sein du Concile du Vatican, il a plusieurs fois pris la parole dans les congrégations générales où a été discuté le projet de constitution sur le catéchisme.

RICCABONA DE REICHENFELS (BENOIT DI), évêque de Trente (*Tyrol*). Issu d'une ancienne et noble famille, Benoît di Riccabona de Reichenfels naquit le 23 mai 1807 à Cavalese, diocèse de Trente, et fit toutes ses études classiques et ecclésiastiques, même la théologie et le droit canonique, en partie au séminaire de Brixen, et en partie à celui de Trente. Le 8 août 1830, Mgr Joseph de Riccabona, évêque de Passaw, son oncle, l'ordonna prêtre dans l'église de sa paroisse natale. Après avoir pendant plusieurs années exercé le saint ministère en qualité de curé à Roboreto, où il déploya beaucoup de zèle et de charité, il fut chargé de diverses missions comme nonce apostolique en Bavière et en Belgique, et, à son retour, obtint un canonicat à la cathédrale de Trente. Il devint ensuite doyen de cette Église, avec le titre de prévôt mitré de l'église paroissiale de Bolsano. Il remplit en même temps les fonctions d'examinateur prosynodal du diocèse de Trente.

Sa Sainteté Pie IX l'ayant préconisé le 7 avril 1854 au siége épiscopal de Vérone, sur la désignation de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, Mgr Benoît di Riccabona fut sacré à Rome, et, après une sage administration de sept années, fut dans le consistoire du 22 mars 1861 transféré à l'évêché de Trente, suffragant de l'archevêché de Saltzbourg. Il prêta le serment d'usage aux mains du patriarche de Venise, délégué à cet effet.

Mgr Benoît di Riccabona a été fait prélat assistant au trône pontifical le 22 mai 1862, lors de la canonisation des martyrs du Japon, et adhéra à cette époque à toutes les solennelles protestations de l'épiscopat d'une partie du monde catholique, réuni à Rome, contre les usurpations sacriléges du gouvernement piémontais sur le domaine de l'Église.

ICCARDI DI NETRO (ALEXANDRE), archevêque de Turin (*Piémont*). Né le 23 mai 1808 à Biella (Piémont) d'une famille encore plus distinguée par ses vertus chrétiennes que par la noblesse et l'illustration de son origine, Alexandre Riccardi fit d'excellentes études, à l'achèvement desquelles il obtint le diplôme de docteur en théologie et reçut la prêtrise. Il se dévoua dès lors tout entier aux œuvres pies, évangélisa les pauvres, conduisit les fidèles dans les voies spirituelles, prit en main l'administration de divers hôpitaux, et s'occupa de la direction de plusieurs communautés religieuses.

Pourvu d'un canonicat à l'église métropolitaine de Turin, et nommé aumônier du roi de Sardaigne, Charles-Albert, l'abbé Riccardi di Netro fut, dans le consistoire du 24 janvier 1842, sur la désignation de ce prince, préconisé aux siéges épiscopaux unis de Savone et Noli. Pendant vingt-cinq années, il gouverna ce diocèse avec sagesse et prudence, au milieu de difficultés suscitées à diverses époques par les événements politiques.

Le siége archiépiscopal de Turin, vacant par la mort de Mgr Fransoni, arrivée en 1862, en exil, était demeuré pendant cinq années sans pasteur. Sa Sainteté Pie IX jeta les yeux sur l'Évêque de Savone pour cette Église si douloureusement éprouvée, et le préconisa archevêque de Turin dans le consistoire du 22 février 1867.

Mgr Riccardi di Netro, prélat assistant au trône pontifical depuis le 3 avril 1842, a été nommé, le 1er octobre 1847, commandeur de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

ICCI (LOUIS), évêque de Segni (*État-Pontifical*), naquit d'une fort honorable famille, le 17 juin 1791, à Cupi-lez-Visso, diocèse de Norcia (États de l'Église). Ordonné prêtre à Terni, le 14 août 1814, il prit à l'Université de Camerino le grade de docteur en droit civil et canonique, et fut pourvu de la chaire de philosophie à l'Athénée pontifical de Spolète. Mgr Gaëtan Bonnani, évêque de Norcia, lui confia ensuite la paroisse de Visso, qu'il gouverna pendant plusieurs années à la satisfaction générale, en qualité de curé.

Pourvu plus tard d'un canonicat en l'église cathédrale de Norcia, l'abbé Ricci fut en même temps chargé de professer la rhétorique au séminaire diocésain dont il devint aussi recteur. Ces diverses fonctions ne l'empêchèrent pas de se livrer au ministère de la prédication. Il donna, avec les plus heureux résultats pour les fidèles, plusieurs stations quadragésimales, tant à Norcia que dans d'autres villes du diocèse et de l'Italie. Son zèle et ses talents lui méritèrent encore les titres de covisiteur du diocèse de Norcia, d'examinateur et juge

synodal, de vicaire de la sainte Inquisition romaine, et enfin de commissaire de la révérende fabrique de la basilique de Saint-Pierre.

Préconisé par Sa Sainteté Pie IX au siége épiscopal de Segni, dans le consistoire du 11 juin 1847, Mgr Ricci fut fait prélat assistant au trône pontifical le 29 novembre 1854, lorsqu'il se trouvait à Rome au nombre des évêques venus pour prendre part aux fêtes de la proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée Conception.



ICCIARDI (MARIEN), archevêque de Reggio (*Calabre*). Issu d'une honorable famille bourgeoise, Marien Ricciardi naquit le 11 juillet 1814 à Naples (*Deux-Siciles*), et fit ses humanités au collége dirigé par les Pères de la Sainte-Famille, plus connus sous le nom de *Chinois*. Après avoir terminé au lycée archiépiscopal de Naples ses cours de philosophie et de théologie, il reçut, en 1837, la prêtrise des mains de son archevêque, S. Ém. le cardinal Carracciolo. Les premières années de son sacerdoce se passèrent dans l'exercice de toutes les œuvres du saint ministère, c'est-à-dire l'administration des sacrements, la direction des fidèles au tribunal sacré de la pénitence, la prédication et l'enseignement des vérités de la foi à l'enfance et à la jeunesse.

Reçu, en 1845, docteur en théologie par l'Université royale de Naples, l'abbé Ricciardi, admis l'année suivante par la voie du concours au collége des théologiens de la même ville, fut nommé par le cardinal archevêque de Naples inspecteur des écoles publiques, consulteur des trois congrégations du clergé de l'archidiocèse, et administrateur de la pieuse union des prêtres. Dans toutes ces charges, il fit preuve d'autant de prudence que de science et de piété. Ce fut à cette époque qu'il construisit à Naples un oratoire nocturne dont il eut la direction.

Sa Sainteté Pie IX l'ayant, dans le consistoire du 21 septembre 1855, préconisé au siége archiépiscopal de Reggio, Mgr Ricciardi fut sacré le 7 octobre suivant, dans l'église de Sainte-Marie sur Minerve, par S. Ém. le cardinal Cagiano de Azevedo. Il a fondé à Reggio un séminaire subsidiaire où sont reçus tous les jeunes gens à qui l'âge et l'indigence ne permettent pas d'entrer au séminaire archiépiscopal. Il a ouvert un asile aux jeunes filles qui, après avoir succombé aux tentations du monde, montrent du repentir et reviennent à Dieu, et a établi diverses œuvres charitables et pieuses, parmi lesquelles il convient de mentionner des réunions destinées à maintenir les jeunes gens dans les pratiques religieuses, et à leur donner des instructions catéchistiques.

Après la chute du gouvernement des Deux-Siciles, causée par les intrigues piémontaises, Mgr Ricciardi fut exilé de son diocèse. Il vint alors se réfugier en France, qu'il habita pendant quatorze mois, et se rendit ensuite à Rome


LES PÈRES DU CONCILE DU VATICAN
RIVET
REGNIER
RENIER
RODRIGUEZ
ROUSSELET
RIDEL
RUGGIERI
RICCABONA
REYNAUDI
RENALDI
RANZA
RANOLDER
RIZO
ROSSI
RICCA
RAVINET

où il demeura quatre ans. Ses diocésains, et surtout les habitants de sa ville épiscopale, l'accueillirent avec des démonstrations d'enthousiasme qui lui firent oublier le chagrin d'avoir été si longtemps séparé de son troupeau.

Mgr Ricciardi, nommé prélat assistant au trône pontifical, le 21 février 1862, est aussi consulteur de la sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers. Au moment où nous corrigeons l'épreuve de cette notice, nous apprenons que Sa Sainteté Pie IX a, dans le consistoire du 24 novembre 1871, transféré ce prélat à l'église métropolitaine de Sorrente.

RICCIO (Louis), évêque de Cajazzo (*Deux-Siciles*), est né le 29 octobre 1817, à Naples, d'une famille honorablement connue dans le commerce de cette ville. Il fit ses études classiques et littéraires à Naples, et suivit ses cours de théologie au séminaire archiépiscopal. S. Ém. le cardinal Philippe Carracciolo, archevêque de Naples, lui conféra la prêtrise en 1841, et l'Université royale de Naples lui donna en 1859 le titre de docteur en théologie.

L'abbé Riccio, promu au sacerdoce, fit aussitôt partie de la Congrégation des prêtres séculiers pour les conférences ecclésiastiques et pour les missions, et se livra avec zèle à l'une et à l'autre de ces œuvres. Après avoir, pendant près de douze ans, présidé la congrégation de jeunes gens, il administra l'église de Notre-Dame *del* Pilar, et demeura quatre années environ, en qualité de curé, dans la paroisse de Saint-Joseph et de Saint-Christophe, à Naples.

Préconisé au siége de Monopoli (*Deux-Siciles*), dans le consistoire du 20 juin 1859, il fut sacré à Rome par S. Ém. le cardinal Gabriel Ferretti, et, sur la demande du gouvernement napolitain, fut transféré, dans le consistoire du 23 mars 1860, à l'évêché de Cajazzo. Sa Sainteté Pie IX l'a nommé, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical, lors des fêtes du Centenaire du martyre de saint Pierre.

RIDEL (Félix-Clair), évêque de Philippopolis *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de la Corée. Fils de Pierre-Marie Ridel et de Marie-Anne Bouissant, l'un et l'autre d'origine plébéienne, Félix-Clair Ridel est né le 7 juillet 1830 à Chantenay, diocèse de Nantes. Il commença ses études au collége des Couëts, près de son lieu natal, et alla ensuite les continuer au séminaire diocésain, d'où il vint suivre les cours de théologie au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Mgr Jacquemet, évêque de Nantes, l'ordonna prêtre dans cette ville en 1857, et l'attacha aussitôt, en qualité de vicaire, à la paroisse de la Rémaudière, qu'il quitta au bout de dix-huit mois pour entrer au séminaire des Missions étrangères.

Ses supérieurs le destinèrent pour la mission de Corée. Il s'y rendit le 25 juillet 1860, et, pendant dix années, travailla avec zèle sur cette terre ingrate qui tue ses apôtres. Élu le 27 avril 1869 vicaire apostolique de la Corée, et successeur d'évêques martyrs, il fut préconisé dans le consistoire du 25 juin suivant et sacré le 5 juin 1870, en l'église du Gesù, à Rome, sous le titre d'évêque de Philippopolis *in partibus infidelium*. La cérémonie de son sacre fut présidée par S. Ém. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, assisté de Mgr Vérolles, évêque de Colombie *in partibus*, vicaire apostolique de la Mandchourie, et de Mgr Petitjean, évêque de Myriophyte *in partibus*, vicaire apostolique du Japon. Nous ne pouvons mieux faire connaître Mgr Ridel et sa mission qu'en citant ce que disait de lui, à la date du 21 mai 1870, l'excellent recueil intitulé *les Missions catholiques :*

« Le nouveau vicaire apostolique de Corée, le successeur de NN. SS. Imbert, Berneux et Daveluy, de glorieuse mémoire, Mgr Ridel, est à Rome depuis quelques jours. Il apporte au Concile le témoignage toujours vivant des évêques, des prêtres et des néophytes morts pour le triomphe de la vérité; triomphe certain, quoique l'heure en paraisse incertaine. Il vient, appuyé sur la force que donne l'obéissance, demander au Souverain-Pontife l'onction épiscopale qui, pour le pasteur d'un troupeau tant de fois décimé, sera peut-être l'onction préparatoire au martyre. Car le sang coule encore sur cette terre de Corée, assez civilisée pour fournir des bourreaux, assez chrétienne pour fournir des victimes offrant joyeusement leur vie en échange de la foi.

« Nous avons eu la faveur de voir et d'entendre le jeune évêque que Dieu n'a sans doute si merveilleusement soustrait une première fois au martyre que pour lui réserver une part plus enviable dans les desseins de sa miséricorde sur l'Église de Corée.

« Voici le résumé des dernières nouvelles de la persécution; nous les avons recueillies de la bouche même de Mgr Ridel:

« On rapporte que le Régent aurait dit, au commencement de la persécution, en 1866 : « Je veux qu'avant dix ans, il n'y ait plus un seul chrétien « en Corée. » Tout annonce que le régent n'a point oublié cette parole.

« Depuis quatre ans, la persécution continue; et si, par moments, elle semble se ralentir, c'est pour reprendre sa marche avec plus de fureur. On assure que, dans la dernière periode, un grand nombre de chrétiens ont été mis à mort; le bruit public porte à huit mille le chiffre des exécutions, dans un espace de cinq mois seulement.

« Des récompenses sont promises à ceux qui découvriront les chrétiens, et l'on donnera mille ligatures (1,500 fr.) à qui prendra un Européen.

« Aux environs de la capitale, et dans tout le sud de la Corée, il ne reste pas une seule chrétienté debout; tout a été pillé et détruit; les néophytes, poursuivis et ruinés, se sont enfuis dans toutes les directions. Comme ils sont

moins connus dans le nord, ils ont pu s'y cacher plus facilement. Ils vivent en des lieux solitaires, sans que personne soupçonne qu'ils soient chrétiens. C'est par eux seulement que les missionnaires reçoivent des nouvelles.

« L'habit de deuil, qui, en Corée, cache tout le visage, n'est plus désormais, pour les chrétiens poursuivis, un moyen de se soustraire aux regards des païens et aux recherches des persécuteurs.

« Ces persécuteurs ont imaginé un statagème barbare et diabolique. Après avoir soumis les chrétiens à un jeûne de plusieurs jours, ils les faisaient venir, les uns après les autres, devant une table bien servie :

« — Si tu veux apostasier, mange de tous ces mets; tu seras traité comme
« celui qui vient de passer avant toi, et que nous avons renvoyé chez lui après
« lui avoir donné de quoi vivre. Sinon, tu subiras tous les tourments. » Plusieurs, séduits par cette ruse, ont eu la faiblesse d'apostasier. Ils ont été immédiatement livrés aux bourreaux et tués en secret.

« Un chrétien de la province de Pien-an ayant été pris, le mandarin ordonna de le frapper jusqu'à ce qu'il eût apostasié. Il était tout déchiré, tout en sang, et demeurait ferme; à la fin, vaincu par la souffrance, il eut le malheur d'apostasier. « — Tu dis que tu n'es pas chrétien ? Eh bien ! qu'on le
« frappe jusqu'à ce qu'il se dise chrétien. »

« Ces vexations barbares ont jeté la terreur parmi les fidèles. Cachés dans les montagnes ou dans les villages païens, sans parents, sans amis, sans nourriture, sans vêtements, un grand nombre, dit-on, sont morts de froid, de faim ou de misère.

« Les païens, ceux-là même qui autrefois protégeaient les chrétiens, n'osant plus avoir le moindre rapport avec des gens que le gouvernement poursuit de sa haine, repoussent les chrétiens avec des paroles injurieuses et les laissent mourir de faim. »



RIVET (FRANÇOIS-VICTOR), évêque de Dijon (*France*). Né et baptisé le 1er juin 1796, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise), François-Victor Rivet est fils de Nicolas-François Rivet, marchand épicier, et d'Anne-Marie-Marguerite-Victoire Dupré. Il commença dans sa ville natale ses études qu'il alla continuer et achever au petit et au grand séminaire de Versailles, sous la direction de prêtres de ce diocèse. Mgr Charrier de la Roche, évêque de Versailles, l'ordonna prêtre le 5 juin 1819, et le nomma tout aussitôt vicaire dans la petite paroisse d'Ablis. Il n'y resta que quelques mois et passa au même titre dans celle de Dourdan. Appelé en 1821 à desservir la succursale de Montesson, dans le canton d'Argenteuil, l'abbé Rivet devint en 1827 curé de Dourdan, et, en 1832, Mgr Borderies, évêque de Versailles, l'appela dans la ville épiscopale comme desservant de

l'église Saint-Symphorien, qu'il quitta deux ans après pour la cure de Notre-Dame de la même ville.

Dans ces différents postes, il s'était toujours concilié l'estime générale par son zèle, ses talents et sa charité. Il contribua beaucoup par son activité et ses démarches à faire rejeter un projet d'après lequel le chemin de fer de Paris à Versailles devait aboutir à la porte de son église, compromettant ainsi la tranquillité de la maison de Dieu, et se trouvant en outre d'un voisinage dangereux pour l'hospice et le collége. Il publia même à cette occasion, en 1838, une lettre où il exposait à l'administration les inconvénients d'un tel voisinage.

L'abbé Rivet fut nommé à l'évêché de Dijon par ordonnance royale du 10 mai 1838, et préconisé pour ce siége dans le consistoire du 13 septembre suivant. Après avoir, le 18 octobre, prêté entre les mains du roi le serment de fidélité d'usage, le nouveau prélat fut sacré le 21 de ce même mois, dans sa propre paroisse, par Mgr Blanquart de Bailleul, évêque de Versailles, assisté de Mgr Forbin-Janson, évêque de Nancy, et de Mgr Gallard, évêque de Meaux, en présence de Mgr Garibaldi, internonce apostolique en France, de Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, de Mgr Naudo, évêque de Nevers, de Mgr Menjaud, coadjuteur nommé de Nancy, et d'une brillante assemblée de prêtres et de fidèles. Il reçut en cette circonstance un témoignage flatteur de l'attachement de ses paroissiens. Ils voulurent lui offrir une chapelle complète, et la reine Marie-Amélie lui fit don d'une fort belle mitre.

Installé peu de jours après dans sa cathédrale, Mgr Rivet ne tarda pas à voir ses heureuses qualités appréciées par ses diocésains. Sa première visite pastorale ne fut qu'un long triomphe. Il pacifia quelques divisions qu'avait fait naître au sein du clergé l'administration épiscopale précédente, et édifia ses prêtres et son troupeau par l'affabilité de ses manières et la douceur de ses exemples. En 1851, il fit son premier voyage au tombeau des saints Apôtres, et reçut du Père commun des fidèles l'accueil le plus sympathique et le plus cordial. Le 10 août 1854, la vingt et unième session du Congrès scientifique de France, assemblée à Dijon dans la salle dite philharmonique du palais des États, le choisit pour président. Le 9 septembre 1855, il bénit et consacra la chapelle de la Vierge, érigée sur la montagne qui domine le pittoresque village de Pernand, canton de Beaune. Le 2 septembre de l'année suivante, il consacra la chapelle de Notre-Dame de la Serrée, près de Nuits, réédifiée par Mme la comtesse veuve Mayol de Luppé et par son fils. Le 31 octobre 1858, il bénit à Dijon l'église récemment construite sous l'invocation de saint Pierre, et consacre ainsi l'érection d'une paroisse nouvelle dans la ville. Ce même jour, il bénit une cloche prise à Sébastopol et donnée par Napoléon III à la nouvelle église, sur la demande de M. le maréchal Vaillant, alors ministre de la guerre, et que Dijon s'honore d'avoir vu naître dans ses murs.

Mgr Rivet a donné tous ses soins à la restauration des églises et des presby-

tères de son diocèse, ainsi qu'à la splendeur du culte et de la liturgie. En ces derniers temps, il a eu la douleur de voir son troupeau en proie aux dévastations de la guerre, et, le 31 janvier 1871, il adressa au clergé de son diocèse une circulaire renfermant les protestations qu'il fit le même jour parvenir à la Délégation gouvernementale de Bordeaux pour lui et pour le clergé de Dijon, contre une proclamation outrageante et impie de l'aventurier Garibaldi, non moins à redouter que les Prussiens à cause des brigands qui composaient ses bandes. Comte romain et prélat assistant au trône pontifical le 22 janvier 1851, Mgr Rivet a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 5 mai 1840, et promu officier du même ordre le 26 août 1860, lorsqu'il reçut dans la cathédrale de Dijon l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie. Il est chanoine d'honneur du diocèse de Versailles.

Il porte pour armoiries : *d'argent, au palmier terrassé de sinople.*



RIZO (BONAVENTURE), évêque de Salta (*République argentine*), est né le 15 octobre 1812 à Piedra Blanca, diocèse de Salta, de parents nobles, mais déchus de leur fortune. Il termina au couvent des Récollets de Saint-Pierre d'Alcantara, à Catamaxca, ses humanités et sa philosophie, et entra en 1829 dans l'ordre des Mineurs observantins, où, l'année suivante, il fit ses vœux solennels de profession au couvent de Saint-Georges, à Cordoba. Après avoir suivi pendant quatre années ses cours de théologie, il reçut, le 10 août 1833, la prêtrise avec dispense d'âge des mains de Mgr Benoît Lascano, évêque de Comane *in partibus infidelium*, administrateur apostolique du diocèse. Comme son ordre manquait de sujets pour l'instruction des jeunes novices, il dut, en vertu de son vœu d'obéissance, se charger en 1834 d'abord d'une chaire de grammaire et ensuite d'une chaire de philosophie. En 1838, il commença l'enseignement de la théologie qu'il n'abandonna qu'en 1847. Dans l'intervalle, les dignités ne lui manquèrent pas, car il fut successivement maître des novices, gardien, définiteur de la province, visiteur et enfin provincial de la province de l'Assomption, à Rio de la Plata.

Préconisé à l'évêché de Salta, dans le consistoire du 13 juillet 1860, Mgr Rizo fut sacré le 7 avril 1861, dans son couvent de Cordoba, par Mgr Joseph-Vincent Ramirez de Arellano, évêque de ce diocèse. A peine fut-il installé dans son Église qu'il voulut se conformer aux prescriptions du concile de Trente, en fondant, en 1863, dans sa ville épiscopale, un séminaire diocésain. A cet effet, il loua une maison et y fit instruire un certain nombre de jeunes clercs. Malheureusement, comme les revenus de sa mense épiscopale sont fort restreints, et comme ce séminaire était entièrement à sa charge, les ressources lui manquèrent, et, à son grand regret, il a été obligé de le fermer.

RODILOSSI (GAETAN), évêque d'Alatri (*État-Pontifical*). Né le 17 septembre 1807, à Ascoli (État-Pontifical), d'une des plus honorables familles de cette ville, Gaëtan Rodilossi fit toutes ses études dans sa ville natale où, après son ordination, Mgr Vincent-Antoine Nappi, son évêque, le pourvut d'un canonicat à la cathédrale. Les fonctions de ce bénéfice ne l'empêchèrent pas de se vouer au ministère de la chaire, en même temps qu'à la direction des âmes dans les voies spirituelles. Son zèle lui inspira la pensée de donner dans son diocèse diverses missions qui produisirent d'excellents fruits religieux. En vertu d'un indult apostolique, l'abbé Rodilossi fut chargé de remplacer le chanoine théologal pour ses leçons d'Écriture sainte et ses explications de la doctrine chrétienne. Il fut aussi recteur du séminaire diocésain, examinateur prosynodal, enfin covisiteur et provicaire général du diocèse d'Ascoli.

Sa Sainteté Pie IX le préconisa évêque d'Alatri dans le consistoire secret du 23 mars 1857, et le nomma, le 22 mai 1862, prélat assistant au trône pontifical pendant les fêtes de la canonisation des martyrs du Japon.

RODRIGUEZ (JOSEPH-MARIE), vicaire général de l'ordre de la Merci, est né le 12 avril 1817 à Barcelone (Espagne), d'un père, capitaine d'un navire de commerce. A l'achèvement de ses études qu'il avait faites en totalité au séminaire diocésain de sa ville natale, il prit, le 10 octobre 1833, l'habit religieux dans l'ordre célèbre de la Merci ou de la Rédemption des captifs, et prononça, l'année suivante, au couvent de Barcelone, ses vœux solennels de profession. Il venait à peine de terminer son cours de philosophie, lorsque la révolution qui, avec sa tactique ordinaire, s'attaque surtout aux communautés religieuses, se rua sur son couvent. C'était au milieu de la nuit; le jeune Rodriguez, à la faveur des ténèbres, parvint à s'échapper; mais, arrêté bientôt avec quelques-uns de ses confrères, il fut conduit à la citadelle, escorté d'une populace furieuse qui poussait contre eux des cris de mort. On les tint pendant plusieurs jours au cachot, où on les laissa manquer du plus strict nécessaire. Enfin, on se décida à les expulser de l'Espagne.

Nos pauvres religieux prirent le chemin de l'exil et se dirigèrent vers la France qui, de tout temps, fut la terre hospitalière des malheureux persécutés. Le P. Rodriguez se fixa à Alby, y étudia la théologie, et, sur la présentation des dimissoires du vicaire général de son ordre, y reçut la prêtrise le 13 juin 1840 des mains de Mgr de Gualy, archevêque de cette ville.

De retour dans sa patrie, après six années d'exil et lorsque les passions politiques se furent un peu calmées, il se livra à l'étude du droit canonique, et, à la fin de son cours, soutint avec le plus brillant succès des thèses publiques

sur cette partie de la jurisprudence. Pendant vingt-six ans, il occupa avec un zèle vraiment apostolique les chaires sacrées des principales églises de l'Espagne, et, outre de nombreuses stations de carême, il prêcha fréquemment dans les cathédrales et surtout à Tarragone. Comme la violence l'avait fait sortir de son cloître, il obtint pour vivre, en vertu d'un indult du Saint-Siége, un bénéfice ecclésiastique en l'église de Saint-Jacques de Barcelone, où, en 1851, il fut nommé prévôt de la communauté des prêtres chargés de desservir cette église, et gardien des archives. Pendant quatre années, il eut le titre de visiteur général de l'Institut des Sœurs de la Conception vouées à l'instruction des jeunes filles et au service des hôpitaux. Mgr Joseph-Dominique Costa, évêque de Barcelone, le maintint au nombre des censeurs ecclésiastiques des livres soumis à l'impression. Trois fois le clergé de sa province le députa comme son représentant auprès du gouvernement, et, dans ces négociations, il prit énergiquement en main la défense des droits et des biens de l'Église.

Le général de son ordre n'honora pas moins le P. Rodriguez de sa protection, car il le poussa successivement aux différentes dignités. C'est ainsi que le P. Rodriguez fut sous-prieur, définiteur, commissaire provincial, et enfin commissaire général de l'ordre de la Merci pour toute l'Espagne. Son zèle lui permit d'entreprendre des œuvres stables et utiles, notamment celle qui, sous le nom de Société philoboéthique, a pour but l'assistance mutuelle des ecclésiastiques de toute la province, lorsque la maladie vient les frapper dans l'exercice du saint ministère. Le P. Rodriguez contribua particulièrement à propager la dévotion au patriarche saint Joseph, sous forme d'une association qui, dès la quatrième année de son existence, comptait déjà sur ses registres les noms de soixante-quinze mille fidèles. Le but de cette œuvre est de prier pour la paix de l'Église, son triomphe sur ses ennemis, la destruction des hérésies, la conversion des pécheurs, et la prospérité du Souverain-Pontife, à qui, chaque année, l'association envoie des secours en argent. Il a secondé de tous ses efforts l'érection de plusieurs confréries dont il fut le directeur spirituel, et, entre autres, la confrérie de l'Immaculée-Conception, où de jeunes filles demandent à Dieu un heureux état de vie et la conservation de leur chasteté.

Par lettres apostoliques du 20 octobre 1869, Sa Sainteté Pie IX daigna nommer le P. Rodriguez vicaire général de tout l'ordre de la Merci pour la rédemption des captifs, et ajouta à ce titre celui de prieur du couvent de Barcelone.

Le digne religieux s'est attaché à faire du bien, non-seulement par sa parole, mais aussi par ses publications. Directeur en chef de plusieurs journaux, qui ont pour mission de défendre les droits de la religion et du Saint-Siége, il a publié divers articles remarquables. Il est également auteur de quelques ouvrages de piété et de dévotion, au nombre desquels nous citerons la *Galerie*

catholique, en quatre volumes avec planches, contenant la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, celles de la sainte Vierge et des saints, et les *Trésors de l'éloquence sacrée*, seize vol. in-8. Pendant son séjour à Barcelone, l'évêque de cette ville lui avait confié la direction du *Journal officiel* de ce dioecèse.


OGERS (JACQUES), évêque de Chatham (*États-Unis*). Né le 11 juillet 1826 à Mount-Charles, diocèse de Raphoë (Irlande), Jacques Rogers atteignait à peine sa cinquième année lorsque ses parents émigrèrent dans la Nouvelle-Écosse. Ils se fixèrent à Halifax, et c'est après avoir fait une partie de ses études au collége de Sainte-Marie que, désireux de suivre la carrière ecclésiastique, il se rendit au séminaire que Messieurs de Saint-Sulpice dirigent à Montréal, pour faire son cours de théologie.

La prêtrise lui ayant été conférée à Halifax, le 2 juillet 1851, par Mgr Guillaume Walsh, évêque de cette ville, l'abbé Rogers occupa pendant trois années une chaire au collége de Sainte-Marie, puis, se sentant de l'attrait pour la prédication, il se livra entièrement à la vie du missionnaire dans le diocèse d'Halifax.

Sa Sainteté Pie IX ayant érigé un siége épiscopal à Chatham, l'abbé Rogers fut désigné pour devenir le premier pasteur de cette nouvelle Église, et sa préconisation eut lieu dans le consistoire du 8 mai 1860. Mgr Thomas-Louis Conolly, archevêque d'Halifax, le sacra le 15 août de la même année dans la cathédrale de Charlottetown.

Mgr Rogers vint à Rome pour la célébration du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, et fut fait à cette occasion, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical.


OMANO (FÉLIX), évêque d'Ischia (*Deux-Siciles*). Né d'une fort honorable famille bourgeoise, le 7 juillet 1793, à Torre del Greco, archidiocèse de Naples, Félix Romano est fils de Joseph Romano et d'Étiennette-Marie Ascione. Il fit au foyer paternel toutes ses études classiques, sous la direction de deux de ses oncles aussi savants que pieux, Vincent et Pierre Romano, et du chanoine Ignace Balzano. Il suivit ensuite les cours de l'Université de Naples, qui lui conféra le grade de docteur en théologie dogmatique.

Ordonné prêtre dans l'église métropolitaine de Naples par S. Ém. le cardinal Ruffo Scilla, archevêque de cette ville, l'abbé Romano exerça le saint ministère sans être spécialement attaché à une paroisse, et enfin, en 1832,

devint prévôt-curé de l'église collégiale et paroissiale de Sainte-Croix, à Torre del Greco, sa patrie.

Sur la présentation du roi des Deux-Siciles, il fut, dans le consistoire du 23 juin 1854, préconisé évêque d'Ischia, et la cérémonie de son sacre eut lieu à Rome sous la présidence du cardinal Constantin Patrizi, vicaire de Sa Sainteté Pie IX. Ce zélé prélat a établi et répandu tant dans sa paroisse que dans son diocèse les deux œuvres admirables de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, et la dévotion au saint nom de Jésus. Comme la plupart des évêques du royaume de Naples, il a eu à supporter la persécution des révolutionnaires, au milieu des troubles fomentés par eux, et, pendant plusieurs mois, il a été condamné aux arrêts forcés dans son palais. Deux fois aussi il dut comparaître devant le tribunal de Naples.

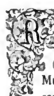
Mgr Félix Romano a été fait prélat assistant le 17 juin 1867, pendant les fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre.

ROOSEVEL-BAILEY (JACQUES), évêque de Newark (*États-Unis*). La famille de ce prélat, anglaise d'origine, est venue, il y a un siècle environ, se fixer aux États-Unis, dans la ville de New-York, et c'est là que Jacques Roosevel-Bailey naquit le 23 août 1814. Après avoir fait à New-York ses études classiques et littéraires, il fut envoyé pour commencer ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et vint ensuite les terminer au séminaire de Saint-Jean de Jordham, dans son diocèse natal. Promu au sacerdoce en 1844, il devint successivement vice-président, puis président du séminaire de Saint-Jean de Jordham, et Mgr Jean Hughes. archevêque de New-York, l'attacha ensuite à sa personne en qualité de secrétaire.

Lorsque Sa Sainteté Pie IX eut érigé en siége épiscopal la ville de Newark, sous la métropole de New-York, l'abbé Roosevel Bailey fut désigné pour en être le premier titulaire. Sa préconisation ayant eu lieu dans le consistoire du 29 juillet 1853, ce prélat fut sacré le 30 octobre suivant dans la cathédrale de New-York par Mgr Gaëtan Bedini, archevêque de Thèbes *in partibus infidelium*, et nonce apostolique à Rio de Janeiro.

Mgr Roosevel-Bailey vint à Rome sur l'invitation du Souverain-Pontife pour assister aux fêtes solennelles de la canonisation des martyrs du Japon, et fut fait, à cette occasion, prélat assistant au trône pontifical, le 22 mai 1862.

Newark, siége de l'évêché dont Mgr Roosevel Bailey est titulaire, est située dans le New-Jersey, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, au sud de l'État de New-York. Les presbytériens y sont en grand nombre, mais le zèle et la vigilance du prélat ont su paralyser l'influence qu'ils pouvaient exercer.

OSALES Y MUNOZ (ANDRÉ), évêque d'Almeria (*Espagne*). Issu d'une famille honorable et justement estimée, André Rosales y Munoz naquit le 21 octobre 1807 à Iznajar, diocèse de Cordoue (Espagne), et est fils de Philippe Rosales y Trabado et de Jeanne Munoz y Llamas. Après s'être dans son pays natal initié à la connaissance de la langue latine, sous la direction d'un professeur distingué, nommé Joseph Roldan, il entra en 1821 au collége de Cabra, aussi province de Cordoue, y étudia les mathématiques et la philosophie, alla, en 1823, suivre pendant dix années au séminaire de Saint-Pélage à Cordoue les cours de physique, de théologie et de droit canonique, et enfin, pendant sept années, à l'Université de Grenade, les cours de droit civil.

Cette Université lui conféra successivement, en 1840 et en 1849, les grades de bachelier et de licencié en théologie et en droit civil, et c'est au séminaire de Saint-Cécilius de la même ville de Grenade qu'il obtint ceux de bachelier, de licencié et de docteur en théologie en 1852.

Dans le long intervalle de ces études diverses, l'abbé Rosales fut, en 1833, promu au sacerdoce par le révérend abbé d'Alcala la Real, suppléant Mgr Pierre-Antoine de Tréville, évêque de Cordoue, empêché alors par la maladie qui, cette même année, le conduisit au tombeau. Il fut aussitôt nommé titulaire de la chaire de philosophie au séminaire de Cordoue où son évêque l'appela plus tard à professer la théologie. Enfin, en 1852, lorsqu'il avait déjà passé vingt années dans l'enseignement, il devint professeur de théologie au séminaire central de Grenade. Dès 1849, il avait obtenu au concours la cure de l'église paroissiale de Saint-André de Cordoue, qu'il quitta en 1852 pour un canonicat en la cathédrale de Grenade.

Nommé en 1858 par Isabelle II, reine d'Espagne, à l'évêché de Jaën, l'abbé Rosales fut, dans le consistoire du 25 juin de cette année, préconisé pour ce siége, et sacré dans l'église métropolitaine de Grenade par Mgr Salvator de Reyes Garcia de Lara, archevêque de cette ville. Son premier soin, après son installation dans ce diocèse, fut la fondation dans son propre palais épiscopal, à Jaën, d'un séminaire qu'il dota généreusement, et enrichit de tous les instruments nécessaires à l'étude de la physique.

La mort de Mgr Anaclet Meoro y Sanchez ayant laissé vacant le siége d'Almeria, Mgr Rosales y Munoz, sur la désignation du gouvernement espagnol, fut transféré à cet évêché dans le consistoire du 22 septembre 1864. Venu à Rome en 1862 pour la canonisation des martyrs du Japon, il fut, le 22 mai de cette année, nommé comte romain et prélat assistant au trône pontifical. La reine Isabelle l'ayant, en 1859, fait chevalier grand-croix de l'ordre d'Isabelle la Catholique, et, en 1861, sénateur du royaume d'Espagne, Mgr Rosales, à ce double titre, jouit du privilége d'être qualifié *Excellence*.

ROSATI (JEAN), évêque de Todi (*États de l'Église*). Fils de Vincent Rosati et de Dinia Piccirilli, Jean Rosati naquit le 29 février 1799 au sein d'une honorable et pieuse famille, à Ferentino (*États de l'Église*). Élevé au collége tenu par les Pères de la Compagnie de Jésus dans sa ville natale, il vint à Rome étudier la théologie, et reçut au Collége romain le titre de docteur en cette faculté. L'Université de la Sapience lui conféra le grade de docteur en droit civil et canonique.

Promu au sacerdoce, l'abbé Rosati exerça le saint ministère en dirigeant surtout dans les voies du salut bon nombre de fidèles qui lui confièrent la direction de leur conscience. Ses supérieurs le chargèrent également de la conduite de quelques communautés religieuses. Devenu chanoine de la cathédrale de Ferentino, il garda cette prébende jusqu'à son élévation à l'épiscopat. Dans le même temps, et pendant plusieurs années, il donna des leçons publiques de droit civil, canonique et criminel, et eut le titre de commissaire de la révérende fabrique de Saint-Pierre de Rome. Son évêque le nomma encore examinateur prosynodal, défenseur des mariages, et le garda huit années environ dans son conseil en qualité de vicaire général au spirituel.

Préconisé au siége épiscopal de Todi dans le consistoire du 23 mars 1855, Mgr Rosati est devenu, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical, à l'occasion des fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre.

ROSATI (JOSEPH), évêque de Luni-Sarzane et Brugnetto (*Toscane*). Issu d'une fort honorable famille bourgeoise de Sienne, Joseph Rosati est né dans cette ville le 16 août 1807. Après qu'il eut achevé ses études littéraires et théologiques, Mgr Sébastien Maggi, évêque d'Arezzo, lui conféra la prêtrise sur les dimissoires que lui donna Mgr Joseph Mancini, archevêque de Sienne, et l'attacha à sa cathédrale dont il devint plus tard le doyen.

Pendant la vacance du siége épiscopal, le chapitre cathédral l'honora plusieurs fois du titre de vicaire capitulaire.

Sa Sainteté Pie IX le préconisa dans le consistoire du 22 février 1867 aux siéges unis de Luni-Sarzane et Brugnetto, et, le 17 juin suivant, le fit prélat assistant au trône pontifical, pendant les fêtes célébrées à Rome pour le dix-huitième anniversaire séculaire du martyre du Prince des Apôtres.

Luni-Sarzane et Brugnetto sont deux petites villes dont l'évêché est sous la suffragance de l'église métropolitaine de Gênes. Le siége de Brugnetto fut érigé en 1033, mais, en raison du peu d'importance de ses revenus, il a été canoniquement réuni à l'évêché de Sarzane qu'avait érigé au XVe siècle le pape Nicolas V dont la famille avait longtemps habité cette ville.

ROSSI (HENRI DE), évêque de Caserte (*Deux-Siciles*). Issu de l'une des plus anciennes et des plus illustres familles du royaume de Naples, Henri de Rossi, né dans cette ville le 14 novembre 1805, est fils de François-Marie de Rossi, marquis de Castropetruccio, et de Françoise Rametti. Ses premières études s'étant faites au foyer paternel sous les yeux de ses parents, il entra au séminaire archiépiscopal de Naples pour y suivre les cours des sciences ecclésiastiques, et s'y distingua surtout dans la classe de philosophie où ses condisciples lui décernèrent le titre de *prieur*. En vertu de l'autorisation du cardinal Ruffo-Scilla, archevêque de Naples, Mgr Lombardo, évêque de Vera *in partibus infidelium*, l'ordonna prêtre dans la cathédrale de Naples le samedi 17 décembre 1829.

Un goût tout particulier l'attirant vers la chaire, l'abbé de Rossi se livra dès lors à la prédication, et se fit remarquer par son zèle à donner des missions au peuple des campagnes. Nommé gouverneur de l'hospice royal des pauvres et de la pieuse maison du Saint-Esprit, à Naples, il obtint ensuite un canonicat de l'ordre des diacres en l'église métropolitaine de cette ville.

En 1855, le roi de Naples Ferdinand II l'appela au siége épiscopal de Troia, mais sa modestie lui fit refuser cet honneur. Il dut cependant se résigner, l'année suivante, à accepter l'évêché de Caserte que lui donna ce prince.

Préconisé pour ce siége dans le consistoire du 16 juin 1856, Mgr de Rossi fut le 22 du même mois sacré à Rome dans l'église de Sainte-Marie sur Minerve par S. Ém. le cardinal Jérôme d'Andréa.

En arrivant dans son diocèse, il eut la douleur de voir que Caserte ne possédait ni séminaire, ni palais épiscopal. La cathédrale même était insuffisante pour les besoins de la population, et le peu d'étendue de son sanctuaire ne permettait pas d'y faire convenablement les cérémonies solennelles. Le prélat, autant dans ses intérêts que dans ceux de ses successeurs, voulut porter remède à un tel état de choses. Il s'empressa donc de jeter les fondements de ces trois édifices indispensables; malheureusement la révolution amenée par les Piémontais ne lui a pas permis de terminer ces constructions.

Mgr de Rossi est prélat assistant au trône pontifical depuis le 17 juin 1867, lors des fêtes données pour célébrer l'anniversaire du martyre de saint Pierre.

ROSSI-VACCARI (ANTOINE), archevêque de Colosses *in partibus infidelium*. Né à Rome le 18 décembre 1808 d'une famille aussi honorable qu'estimée, Antoine Rossi-Vaccari, à l'achèvement de ses études littéraires, entra au séminaire de Saint-Apollinaire où il fit ses cours de philosophie et de théologie. S. Ém. le cardinal Odescalchi, de si pieuse mémoire, l'ordonna prêtre le 18 septembre 1831, et, le 24 décembre de cette même année, une bulle du pape Grégoire XVI le pourvut

d'une prébende canoniale dans l'archibasilique de Saint-Jean de Latran, prébende qu'il a toujours conservée et possède encore, bien qu'il ait été élevé à de plus hautes dignités.

La fonction de prêtre assistant, qui de droit comporte la prélature, est spécialement à la chapelle papale affectée à un chanoine de Saint-Jean de Latran. En 1844, l'abbé Rossi-Vaccari fut nommé à la fois prêtre assistant, prélat domestique de Sa Sainteté, et, le 28 novembre de la même année, référendaire de l'une et l'autre signature, et juge du bon gouvernement (*del buon governo*). Sa Sainteté Pie IX daigna le choisir pour auditeur du camerlingue de la sainte Église romaine, et, en 1863, l'empereur Napoléon III lui octroya un des huit brevets de 1,500 francs qu'il offrit au Chapitre de la basilique de Latran, en compensation de la cession de l'abbaye de Clairac faite par Henri IV, lorsque, à l'instar des anciens rois de France, il s'honora du titre de chanoine de cette église.

Préconisé archevêque de Colosses *in partibus infidelium* dans le consistoire du 25 juin 1866, Mgr Rossi-Vaccari fut sacré à Rome dans la basilique de Latran par S. Ém. le cardinal Louis Altieri, et devint, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical.


OSSINI (GAETAN), archevêque-évêque de Molfetta, Giovenazzo et Terlizzi (*Deux-Siciles*). Né à Bari, dans la Pouille, le 5 juin 1796, Gaëtan Rossini est fils de Gui-Xante Rossini et de Marie-Gratia Bottalico, honorables bourgeois de cette ville. Il fit ses études littéraires, philosophiques et théologiques au séminaire archiépiscopal de Bari, sous la direction des RR. PP. maître Chiarolla, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, et Alexandre de Bianchi-Dottula, clerc régulier de l'institut des Théatins. L'Université royale de Naples lui conféra à leur achèvement le grade de docteur en théologie.

Mgr Nicolas Coppola, archevêque de Bari, lui ayant conféré la prêtrise le 16 mai 1818 dans l'église métropolitaine de cette ville, l'abbé Rossini fut attaché pendant six années, en qualité de secrétaire, à Mgr Philippe Caracciolo, évêque de Melfi, et remplit ensuite pendant dix-huit ans les mêmes fonctions auprès de Mgr Michel-Basile Clary, archevêque de Bari. Il devint ensuite chanoine et chantre de l'église métropolitaine, et fut en même temps chargé de la direction de diverses communautés religieuses, et préfet du séminaire diocésain et du lycée de toute la province. La confiance que ses supérieurs ecclésiastiques avaient en lui était illimitée ; aussi se reposèrent-ils sur lui du soin à donner à l'impression, à l'examen et à la correction des livres. Il eut également le titre de membre de la commission provinciale chargée de porter remède aux malheurs publics.

Préconisé par Sa Sainteté Pie IX dans le consistoire du 23 mars 1855 archevêque des Églises unies d'Acerenza et Matera, Mgr Rossini fut sacré le 25 du même mois dans l'église de Sainte-Marie *in Vallicella*, à Rome, par S. Ém. le cardinal Jérôme d'Andréa. Après une administration de douze années, que les malheurs des temps rendirent quelquefois fort difficile, il fut transféré, dans le consistoire du 27 mars 1867, aux siéges unis canoniquement de Molfetta, Giovenazzo et Terlizzi, relevant immédiatement du Saint-Siége, et vacants par suite de la mort de Mgr Guida. Le titre d'archevêque lui fut néanmoins conservé.

Mgr Rossini est devenu, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical.

ROTUNDO (JOSEPH), archevêque de Tarente (*Deux-Siciles*). Fils de François Rotundo et de Jeanne Farina, bourgeois aussi pieux qu'honorables, Joseph Rotundo naquit à Capoue le 28 mars 1807, et fit toutes ses études littéraires, scientifiques et théologiques au séminaire de Campagna. A leur achèvement, il fut promu au sacerdoce le 10 avril 1830, par Mgr Lombardo, évêque de Vera *in partibus infidelium*, et l'Université royale de Naples lui conféra le grade de docteur en théologie.

Après avoir, pendant douze années, rempli avec autant de zèle que de fruit les fonctions curiales dans les paroisses de Saint-Jean et de Saint-Ruf, dans sa ville natale, il fut pourvu d'un canonicat dans l'église métropolitaine. La science liturgique, dont il avait donné beaucoup de preuves, le fit nommer maître des cérémonies du chapitre. Son archevêque l'admit en outre au nombre des examinateurs prosynodaux du diocèse, le choisit pour procureur fiscal, et enfin lui confia la direction du conservatoire de Sainte-Thérèse, établi à Capoue pour l'éducation des jeunes filles. Il demeura pendant cinq années chargé de ces dernières fonctions.

Préconisé archevêque de Brindes dans le consistoire du 20 mai 1850, il restaura en grande partie son église cathédrale qu'il enrichit de plusieurs autels en marbre. Une décision consistoriale du 7 décembre 1855 le transféra à l'archevêché de Tarente.

A peine installé sur ce nouveau siége, Mgr Rotundo fonda dans son diocèse deux maisons de la congrégation appelée vulgairement des Sacramentistes, et apporta de grandes améliorations à l'orphelinat de jeunes filles établi à Tarente même, en le dotant d'une rente mensuelle de cinquante ducats, et confia la direction de cette maison aux Filles de Saint-Vincent de Paul. Il fonda aussi à Tarente une commission de bienfaisance destinée à porter des secours aux pauvres.

La révolution fomentée dans le royaume de Naples par les intrigues du

gouvernement piémontais ne lui épargna aucun outrage, et elle le força à quitter son diocèse.

Mgr Rotundo a été nommé le 17 juin 1867 prélat assistant au trône pontifical.

OUSSELET (CHARLES-FRÉDÉRIC), évêque de Séez (*France*). Né à Saint-Amand (Cher) le 15 novembre 1795, Mgr Charles-Frédéric Rousselet fut, dès son enfance, destiné à la carrière militaire, et sa famille l'envoya faire ses études au collége de la Flèche. Admis à l'École polytechnique après de brillants examens, il en sortit officier du génie; mais, lorsque le plus bel avenir s'ouvrait devant lui, il quitta son grade en 1816 pour entrer au séminaire Saint-Sulpice. Ses cours de théologie terminés dans cette maison, il devint professeur de théologie à Bourges. Remplacé plus tard dans cette chaire par M. l'abbé Caillaud, il alla professer le dogme et la morale au grand séminaire de Bayeux; mais le mauvais état de sa santé le contraignit, en 1837, d'abandonner le professorat. A cette époque, ses supérieurs lui avaient de nouveau confié une chaire de théologie au séminaire de Bourges. Peu après, Mgr Trousset d'Héricourt, évêque d'Autun, le fit son vicaire général et le pourvut dans sa cathédrale d'un canonicat titulaire.

Une ordonnance royale du 26 novembre 1843 l'appela au siége épiscopal de Séez, pour lequel il fut préconisé dans le consistoire du 24 janvier 1844. Son sacre eut lieu le dimanche 25 février suivant en l'église de Saint-Séverin, à Paris, et la cérémonie en fut faite par Mgr Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris, assisté de Charles de Forbin Janson, évêque de Nancy, et de Jean Gros, évêque de Saint-Dié. Le nouveau prélat fut solennellement installé dans son Église le 15 mars suivant, après avoir fait, le 4 mars, samedi des Quatre-Temps, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, une ordination d'un prêtre, de trois diacres, d'un sous-diacre et de quatre minorés et tonsurés.

Dès son arrivée dans son diocèse, Mgr Rousselet en entreprit la visite pastorale et parcourut les principales villes où il se plut à faire entendre aux fidèles la parole sainte. Montrant le plus vif intérêt pour la congrégation des Sœurs de la Miséricorde, il compléta très-avantageusement les réformes utiles dues à son prédécesseur, en approuvant, en 1847, l'admission des Sœurs converses destinées à aider les professes et à se livrer aux soins temporels et aux travaux extérieurs. Par cette sage mesure, en donnant d'excellents auxiliaires aux Sœurs professes, il a facilité l'entrée de l'établissement à de vertueuses filles propres à devenir de ferventes religieuses et à rendre de véritables services, tandis qu'on aurait eu la douleur de les renvoyer, faute d'instruction ou d'autres qualités, si l'on n'avait eu à leur confier ces modestes emplois. En 1855, il au-

torisa de nombreuses quêtes pour la construction d'une maison appropriée aux besoins de cette communauté qui fait le plus grand bien dans le diocèse.

En juillet 1850, l'évêque de Séez, obéissant pieusement aux lettres d'indiction et de convocation qui lui avaient été adressées le 24 mars précédent par Mgr Blanquart de Bailleul, archevêque de Rouen, se trouva au concile provincial tenu en cette ville, et y fut président de la congrégation de la discipline ecclésiastique. Le diocèse de Séez se trouva représenté dans cette assemblée par MM. les abbés Louvel, chanoine titulaire, député du chapitre, le Bâcheur, vicaire général, théologien. Le R. P. Joseph-Marie, abbé de la Maison-Dieu Notre-Dame de la Trappe, y fut vice-président de la congrégation des décrets.

Mgr Rousselet assista, le 16 juin 1856, à Paris, au baptême du prince impérial, et, le 22 juin 1858, il fit dans sa cathédrale la translation solennelle des reliques de saint Latuin, dont Mgr Regnault, évêque de Chartres, a gracieusement doté le diocèse de Séez. Ce dernier prélat et Mgr Pie, évêque de Poitiers, avaient voulu faire cortége à leur vénérable collègue dans cette intéressante cérémonie qui laissera d'impérissables souvenirs dans ce diocèse. Mgr Rousselet se trouva le 16 et le 19 octobre 1859 avec son métropolitain, et les évêques de la province ecclésiastique de Rouen, et Mgr de Marguerye, évêque d'Autun, aux fêtes auxquelles donna lieu à Coutances et à Biville la béatification de Thomas Hélye, curé de ce dernier village au treizième siècle.

En 1860, le retour à l'unité de la liturgie romaine fut décidé par Mgr Rousselet; après avoir pendant assez longtemps essayé une nouvelle édition de chant romain, celle qui, sans contredit, a obtenu en France le plus de suffrages, on résolut, sous le plus frivole des prétextes, de prendre ce chant, non dans cette édition que l'on trouvait la meilleure des trois éditions récentes du chant romain traditionnel, mais dans les volumes du dix-huitième siècle qui lui ont servi de base, et de le réimprimer *sans renvois*. On a donc fait pour le diocèse de Séez, sous un prélat recommandable par ses vertus, sa science et son bon goût, une édition spéciale, qui, en réalité, n'était rien moins que nécessaire.

Mgr Rousselet n'est point demeuré en arrière dans le grand mouvement épiscopal suscité en France par la publication de l'Encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864. Il adressa alors deux lettres, sous la date du 20 février 1865, l'une à son clergé pour le prévenir que l'Encyclique et son appendice ayant été publiées à Rome dans les formes accoutumées, ce mode de promulgation suffisait pour obliger tous ceux qui en avaient acquis une connaissance certaine; l'autre, au ministre des cultes pour lui exprimer sa profonde douleur de la défense intimée à l'épiscopat français par sa lettre du 1er janvier précédent.

Venu à Rome pour prendre part aux fêtes du dix-huitième Centenaire du

martyre de saint Pierre, l'évêque de Séez reçut du Souverain-Pontife l'accueil le plus paternel, et fut fait, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical. Il a des manières fort distinguées, beaucoup de douceur et de bienveillance. Son diocèse n'a qu'à se féliciter de son administration, car ce prélat est essentiellement le ministre de Dieu qui sait se faire tout à tous pour gagner des âmes à Jésus-Christ.

Chevalier de la Légion d'honneur par décret impérial du 10 janvier 1853, Mgr Rousselet est chanoine d'honneur de l'Église d'Autun, et porte pour armoiries : *de gueules à la croix ancrée d'argent.*



RUDIGIER (FRANÇOIS-JOSEPH), évêque de Linz (*Autriche*). Fils d'honnêtes agriculteurs, vivant dans une modeste aisance, François-Joseph Rudigier est né le 6 avril 1811 à Gaschurn, diocèse de Brixen. Après avoir terminé toutes ses études en Tyrol, il alla suivre les cours de théologie au séminaire épiscopal de Brixen. Les talents qu'il y déploya engagèrent ses supérieurs à l'envoyer à Vienne, à l'institut de Saint-Augustin, pour s'y consacrer à de hautes études ecclésiastiques. Il se préparait au doctorat, lorsque Mgr Bernard Galura, son évêque, le rappela dans le diocèse de Brixen pour lui conférer la prêtrise, le 12 avril 1835.

Ce prélat l'envoya à Vandans en qualité de bénéficier provisoire, et le nomma ensuite, à titre définitif, à Bürs, d'où, en 1838, il le transféra à Vicane. L'année suivante, l'abbé Rudigier fut pourvu d'une chaire au séminaire, et y enseigna successivement l'histoire ecclésiastique, le droit canonique, la théologie morale et les belles-lettres. De 1845 à 1848, il eut le titre de chapelain à la cour de Vienne, et fut chargé de la direction spirituelle de l'institut de Saint-Augustin. Nommé en 1848 prévôt de la collégiale d'Innichen, il devint en même temps doyen rural et inspecteur des écoles du district. Enfin, en 1850, il fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Brixen avec le titre de recteur du séminaire et de conseiller du consistoire épiscopal.

Sur la présentation de l'empereur d'Autriche, François-Joseph, l'abbé Rudigier fut préconisé au siége épiscopal de Linz dans le consistoire du 10 mars 1853, et sacré à Vienne le 5 juin suivant, par S. Ém. le cardinal Michel Viale-Prela, archevêque de Carthage *in partibus*, nonce apostolique en Autriche, lequel venait d'être élevé à la pourpre romaine.

Ses propres ressources et les généreuses libéralités des fidèles lui permirent de commencer la reconstruction de la cathédrale de Linz, placée sous le vocable de l'Immaculée Conception, d'établir dans son diocèse une trentaine de monastères, de fonder un séminaire destiné à former des professeurs, et enfin d'agrandir le séminaire diocésain. Son zèle à défendre les droits de l'Église, aujourd'hui trop souvent méconnus, lui a valu de virulents articles dans les

journaux irréligieux; mais cette persécution n'a point refroidi le prélat, qui a continué à parler haut en faveur de l'Église menacée. Une lettre pastorale, adressée aux fidèles de son diocèse, et dans laquelle il réprouvait les lois nouvelles qu'on voulait imposer à l'Autriche, attira contre lui des poursuites judiciaires. Arraché violemment de son palais et cité à comparaître devant les tribunaux, le courageux prélat demeura quatorze jours en prison, et l'Empereur lui fit remise de la peine à laquelle il avait été condamné.

Venu à Rome pour la canonisation des martyrs japonais, Mgr Rudigier fut fait, le 22 mai 1862, prélat assistant au trône pontifical. Il est aussi commandeur de l'ordre de Léopold d'Autriche.



UGGIERO (JULES DE), abbé de la Sainte-Trinité della Cava (*Deux-Siciles*), est né à Naples le 3 avril 1815 de Matthieu de Ruggiero et de Marie Capparelli, l'un et l'autre non moins distingués par leur noblesse que par leur piété. Le 1er octobre 1825, c'est-à-dire à l'âge de dix ans et demi, ses parents le confièrent aux religieux bénédictins du monastère de la Sainte-Trinité della Cava, pour être élevé sous la règle du patriarche saint Benoît. C'est là qu'il fit ses études littéraires, sa philosophie, sa théologie morale et dogmatique, et son droit canonique sous la direction des RR. PP. Maur Granata, Gabriel Morcaldi et Raphaël d'Aquin, abbé du Mont-Cassin. Le 5 avril 1836, il prononça ses vœux solennels, et, après avoir successivement reçu la tonsure et les quatre ordres mineurs des mains de dom Joseph Cavaselire, abbé ordinaire de la Sainte-Trinité della Cava, il fut promu au sous-diaconat, au diaconat, et enfin, le 4 février 1838, avec une dispense d'âge, au sacerdoce, dans l'église cathédrale de Nocera, par Mgr Agnello-Joseph d'Auria, évêque de cette ville.

Le R. P. de Ruggiero se rendit peu après à Rome, et, le 20 septembre 1836, il subit, en présence de dom Jean-François Zelli Jacobuzzi, abbé ordinaire de Saint-Paul hors les murs, et de dom Vincent Bini, abbé et procureur général de la Congrégation du Mont-Cassin, un examen qui constata son érudition et lui fit donner le titre de lecteur, qui lui permettait d'enseigner dans les monastères de son ordre la philosophie et la théologie. Ses supérieurs l'envoyèrent en cette qualité au monastère de Saint-Pierre, à Pérouse, et du 1er novembre 1839 jusqu'en 1843, il y occupa les chaires de mathématiques, de philosophie et de théologie. En vertu d'une dispense accordée par le Souverain-Pontife le 28 avril 1843, il fut choisi, malgré son défaut d'âge, pour maître des novices dans le même monastère, et, en 1847, appelé avec le même titre en l'abbaye de la Sainte-Trinité della Cava, où, depuis ce temps, bien qu'il ait été élevé aux premières dignités de l'ordre, il s'est livré et se livre encore à l'enseignement, tant des religieux que des séculiers.

Dès 1844, le chapitre général de la Congrégation, tenu au Mont-Cassin, l'avait nommé doyen du pays; le 9 juillet 1847, un rescrit du Saint-Siége le nomma prieur claustral. Par lettres du 31 janvier 1848, dom Pierre Candida, ordinaire du diocèse de la Sainte-Trinité della Cava (*nullius*), le choisit pour son vicaire général, et le successeur de ce prélat, dom Onuphre Granata, le continua dans les mêmes fonctions le 10 novembre 1849. Pendant plusieurs années, il fut examinateur prosynodal et pénitencier du même diocèse, et, de 1854 à 1858, la direction du séminaire diocésain lui fut confiée. Le chapitre général tenu en cette dernière année à Pérouse le nomma chancelier de la Congrégation. Le 12 septembre 1859, une décision de dom Philippe Cultrera, abbé et président de toute la Congrégation bénédictine du Mont-Cassin, le nomma abbé administrateur du monastère de la Sainte-Trinité della Cava; enfin, un rescrit apostolique du 18 février de l'année suivante le préconisa abbé ordinaire de cette même maison et diocèse.

Dom Ruggiero s'est occupé avec un zèle infatigable d'achever les restaurations commencées dans l'église à peu près ruinée d'Agnano, par dom Onuphre Granata, son prédécesseur, et, pendant qu'il remplissait les fonctions de vicaire général de ce prélat, il fit de généreux efforts pour relever, de concert avec lui, les églises renversées par le tremblement de terre de 1857. Tout en les faisant reconstruire sur de plus vastes proportions, il prit soin de les enrichir de vases et d'ornements sacrés. Les habitants du diocèse avaient énormément souffert de ce désastre, un assez grand nombre étaient réduits à l'indigence; dom Ruggiero s'employa de tous ses efforts pour leur faire obtenir d'abondants secours, soit de la part du gouvernement, soit de la part des fidèles que la catastrophe avait épargnés et qui possédaient quelque fortune.

Le séminaire diocésain lui dut d'importants agrandissements et l'augmentation de son mobilier. Depuis la confiscation des biens du monastère par le prétendu gouvernement italien, il a été obligé, faute de ressources suffisantes, de faire en personne l'éducation des clercs de son diocèse. Le culte divin est conservé dans la cathédrale, et toutes les fêtes solennelles s'y célèbrent avec la même pompe qu'auparavant, mais tous les frais de ce culte sont demeurés à sa charge. En 1869, il a fait la visite générale du diocèse avec l'assistance de quelques prêtres, et, grâce à leur concours, il a pu donner quelques retraites spirituelles dans plusieurs églises.

Depuis le mois de septembre 1860 jusqu'à ce jour, il n'est pas de persécution qu'il n'ait supportée; le gouvernement piémontais lui a fait des avanies dont les païens et les musulmans ne se fussent pas rendus coupables. En février 1863, il dut quitter son monastère et se retirer à Rome où il demeura jusqu'au mois de novembre 1866. En vertu de la loi inique promulguée le 7 juillet précédent, l'autorité temporelle s'empara, le 1er décembre de cette année, de l'abbaye de la Sainte-Trinité della Cava et de tous ses biens. A peine

dom Ruggiero a pu obtenir de demeurer dans une petite partie du couvent, dont on s'est cependant plusieurs fois efforcé de le chasser. Depuis ce moment, il n'a pour vivre qu'une misérable et fort médiocre pension qui lui est même assez mal payée.



YAN (ÉTIENNE-VINCENT), évêque de Buffalo (*États-Unis*). Né en 1826 d'une honorable famille, Étienne-Vincent Ryan avait à peine dix-huit ans quand, en 1844, il entra dans la Congrégation de la Mission dite de Saint-Lazare. Il y fit ses cours de théologie sous la direction des prêtres de cette congrégation, y reçut la prêtrise, et se consacra aussitôt à l'œuvre des Missions dans divers diocèses d'Amérique.

Le R. P. Ryan était le visiteur ou premier supérieur chargé de la conduite des treize maisons que la Congrégation de la Mission possède aux États-Unis, et qui forment la province de ce nom, lorsque le Saint-Père, dans le consistoire du 15 mars 1868, le préconisa évêque de Buffalo, diocèse suffragant de l'Église métropolitaine de New-York. Il remplaçait sur ce siége un autre lazariste, Mgr Jean Timon qui, en 1847, était devenu le premier évêque de cette Église érigée par Notre Saint-Père le pape Pie IX.

Ce prélat, justement estimé pour sa piété, sa douceur et sa prudence, fit partie au Concile œcuménique du Vatican de la *Commission relative aux Ordres religieux*. Plusieurs autres évêques appartenant à la Congrégation des Prêtres de la Mission assistaient avec lui au Concile, entre autres Mgr Corneille Mac-Cabe, évêque d'Ardagh (*Irlande*). La santé de ce dernier prélat avait été gravement compromise à Rome pendant les fortes chaleurs de l'été, mais il ne voulut pas abandonner son poste avant la proclamation du dogme de l'Infaillibilité dont il était le défenseur, arriva épuisé à Marseille et mourut dans cette ville le 24 juillet 1870.





Mgr RAESS

Quacumque patria tua sit, lacrymarum vallis est. Ridiculum quod ita pertinaci affectu ei adhaereamus. Nullum patria bonum, nullum facit malum.

Romae 16 Maji 1870.

+ Andreas Raess episc. Argentin.

Mgr RAMIREZ-Y-VASQUEZ

Lucerna ejus est Agnus.

Ferdinandus, Episcop. Panam.

Mgr RAPP

Tu es Petrus, et super hanc Petram aedificabo ecclesiam meam, et portae inferi non praevalebunt adversus eam.

+ Amedeus Rappe Episcopus
Clevelandensis
Americae
Septentrionalis

Mgr RAVINET

Simon Joannis, diligis me plus his... Domine tu omnia nosti; tu scis quia amo te. — Pasce oves meas.

+ Emmanuel Julius Episc. Trecensis

7a Junii 1870.

Mgr RANZA

Beatus Petrus, qui in propria sede vivit, et praesidet, praestat quaerentibus fidei veritatem.

S. Petrus Chrysologus

+ Antonius Ranza Episcopus Placentiae

Mgr RAYNE

Non recedit laus tua ex ore hominum, quia ego rogavi pro te ut non deficiat fides tua: confirma fratres tuos, quia tu es Petrus et super hanc angularem Petram aedificabo eclesiam meam et Portae inferi non praevalebunt adversus eam.

Romae Die 7a Junii 1870.

+ J. Clarus
Epus. Guadalupensis

Mgr RENIER

Sanctam, Catholicam, et Apostolicam Romanam Ecclesiam, omnium Ecclesiarum Matrem et Magistram agnosco; Romanoque Pontifici Beati Petri Apostolorum Principis successori, veram obedientiam spondeo ac juro.

Romae die 29 januarii 1870.

+ Joannes Renier Episcopus Feltrensis et Bellunensis.

Mgr REGNAULT

Monsieur,
Je désire que l'œuvre que votre zèle vous fait entreprendre puisse réussir.
+ L. Eugène Év. de Chartres.

Mgr REGNIER

Ut Ecclesiam tuam sanctam regere et conservare digneris, te rogamus, exaudi nos Domine!
Romae, 20ª maii 1870.
+ Renatus Franciscus archiep. Cameracensis.

Mgr RESTREPO

Beatus vir, qui non abiit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit, et in cátedra pestilentiae non sedit.
Salmo 1o verso 1o
Emmanuel Canutus
Episcopus Pastopolitanus

Mgr RENALDI

« Necesse est ut quisquis sanandis vulneribus praeest, in vino
morsum doloris adhibeat, in oleo mollitiem pietatis; quatenus per
vinum mordeantur putrida, per oleum foveantur sananda.
« Miscenda ergo est lenitas cum severitate, faciendum quoddam
ex utroque temperamentum; ut neque multa asperitate exul-
cerentur subditi, neque multa benignitate solvantur.
« Quod juxta Pauli vocem bene illa tabernaculi arca signi-
ficat in qua cum tabulis virga simul et manna est: quia
cum scriptura sacrae scientia in boni rectoris pectore si est
virga districtionis sit et manna dulcedinis. »

S. Gregorius Magnus De cura Pastorali 2a p. c. VI.

+ Laurentius Renaldi
Episcopus Pinerolensis (in Pedemontio)

Mgr RICCA

Principes populorum congregati sunt cum Deo
Abraham, quoniam Dii fortes terrae vehementer
elevati sunt. Psalm. 46.

Fr. Raphael Ricca Generalis
Ord.s Minimorum

Mgr REYNAUDI

Ave Maria gratia plena Dominus tecum
Zdrave Marie ispalnena s blagodat Gospodin s tebom
Benedicta tu in mulieribus, et benedictus
Blažena ti meždu ženite i blagosloven
fructus ventris tui Jesus
plod ot utrobe tuoje Jesus.
Sancta Maria Mater Dei ora pro nobis
Sveta Marie Majko Božia moli za nas
peccatoribus nunc, et in hora mortis nostrae
grešnizi sada i u čas od smarti nasce

Amen

tej da badi

+ Francesco D.co Vescovo di Egea
Vic. Aplico di Sofia e Filippopoli

Latine et Bulgarice

Mgr RICCIARDI

Benedic, anima mea, Domino; et noli oblivisci
omnes retributiones ejus. Ps. 102.

+ Marianus Ricciardi Archiep.us Reginensis

Mgr RIDEL

텬쥬여 우리를 긍련이 녀이소서

Kyrie, eleison.

Jesus, Marie, Joseph.

O Roma felix, quæ duorum Principum

Es consecrata glorioso sanguine

Christe, eleison.

그리스도여 우리를 긍련이 녀기소서

+ F. Ridel

+ Ep. Philip. Vic. ap. Corée

Mgr RIVET

Beatus qui intelligit

super egenum et pauperem,

In die mala liberabit eum

Dominus

Psalm. 40

Franciscus Victor Rivet

Episcopus Divionensis

in Gallia.

Mgr F. ROMANO

In Nomine Jesu omne genuflectatur Cœlestium,
Terrestrium, et Infernorum.
Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.

Felix Romanus Episcopus Ischianus

Mgr RICCIO

De Sion exibit lex et verbum Domini
de Jerusalem. Isaia
Romae Idibus Januarii 1870
Aloysius Epus Calatinus

Mgr RIZO BONAVENTURA

Dominus... suscitat de pulvere egenum,
et... elevat pauperem, ut sedeat cum prin-
cipibus et solium gloriae teneat.

F. Bonaventura Epus Sabiensis
Roma die 24 mai 1870

Mgr RODRIGUEZ

Ordo Bmæ. Virginis Mariæ de Mercede ab ipsamet Deipara Barchinone, per tres nobiles et sanctos viros Petrum Nolascum, Raymundum de Peñafort, et Jacobum primum Aragoniæ Regem anno 1218 fundatus, nunquam præcipuum suum scopum ab ipsa Virgine indicatum, redimendi scilicet animas à servitute diaboli prætermisit. Scopum misericordiæ externum etiam à Virgine ostensum, redimendi nempe captivos christianos à Saracenorum potestate usque nunc apprime procuravit; sed tamen ante et post heroicos hujuscemodi charitatis actus, semper populos sacris Missionibus præparavit, ut uberior fructus oratione, jejunio, eleemosyna, animabus corporibusque et liberorum et captivorum proflueret. Et Hispanis, et Græcis, et Romanis. Britannis quoque et Americanis innumera beneficia portavit: ex ipsis siquidem prædicatione et redemptione multa centena hominum millia Christo lucrifecit. Etiam nostris temporibus quamplurimi adstant Religiosi viri Mercedarii, qui dum à redemptione corporum vacant, redemptionibus animarum toti intenti degunt. Semperque in dicto Ordine multi floruere insignes viri, Ecclesiæ, pluriumque regnorum splendidissimum ornamentum: septem enim in Sanctorum albo sunt inscripti, martyres centuriatim enumerantur, non minus ac scriptores in omni scientiarum genere præclari, S. R. E. Cardinales tredecim, Patriarchæ quatuor, Episcopi innumeri, Consiliarii Regis unus supra viginti, Principum Legati septemdecim.

Fr. Josephus Mª Rodriguez Prior Vic. gls.
Ord. B. M. Virg. de Mercede Redempt. Capt.

Roma 1870.

Mgr ROOSEWELT-BAYLEY

Per fidem non per speciem,

J. Roosevelt Bayley
Epis Novarcensis

Mgr ROGERS



"Vedi civitatem sanctam Jerusalem novam.
descendentem de cælo a Deo, paratam sicut
Sponsam ornatam viro suo!" — Apoc. xxi.

† Jacobus Rogers
Epus Chathamensis
(In Novo-Brunswick, Canada.)

Mgr ROSATI

Curam habe de bono nomine: hoc
enim magis permanebit tibi, quam
mille thesauri pretiosi, et magni.
Ecclesiast. Cap. 41. v. 15.

† Joannes Episcopus Tuderinus

Mgr RUDIGIER

Haec est victoria, quae vincit
mundum, fides nostra.

Romae die 24. Junii 1870.

+ Franciscus Josephus
Episcopus Linciensis.

Mgr ROTUNDO

Filioli mei, non diligamus verbo, neque lingua, sed opere, et veritate
Romae 21. Junii 1870 Concilii Vaticani tempore
Joseph Rotundo Archiep. Tarent.

Mgr DE ROSSI

A judiciis tuis non declinavi, quia tu legem
posuisti mihi — Ps. 118. v. 102.

+ Henricus de Rossi ex Marchionibus Castripetrosii
Episcopus Casertanus —

Mgr ROSSINI

Petrus vivit in successoribus suis. S. Leo M.

Cajetanus Archiepiscopus Episcopus Melphictii, Juvenacii, et Terlitii

Mgr RUGGIERO

Salutem ex inimicis nostris: et de manu omnium qui oderunt nos. Cantic. Zach.

[illegible] de Ruggiero Abbas Ordinarius SS.mae Trinitatis Caveensis Nullius.





SAINT-PALAIS (MAURICE DE), évêque de Vincennes (*États-Unis*). Fils de Joseph de Saint-Palais et de Louise de Reynaud, Maurice de Saint-Palais est né le 15 novembre 1811 à la Salvetat, diocèse de Montpellier, département de l'Hérault (*France*). Après avoir commencé ses études à Alby, il les continua au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, d'où il passa à celui d'Issy pour faire sa philosophie, et à celui de Saint-Sulpice pour suivre les cours de théologie. Mgr Richard Pie Miles, évêque de Nashville, aux États-Unis, lui conféra la prêtrise à Paris en 1836.

L'abbé de Saint-Palais se sentait de la vocation pour les missions, et les États-Unis de l'Amérique-Septentrionale présentaient à son zèle évangélique un vaste théâtre. Il partit donc, et, agrégé au diocèse de Vincennes, d'érection récente, il se livra avec ardeur, sous la direction de Mgr Bruté, évêque de cette jeune Église, à la prédication de la parole sainte, souvent au milieu de peuplades à demi sauvages. Nous ne raconterons point les fatigues et les travaux du missionnaire pendant près de douze années.

Les évêques de la province de Cincinnati l'ayant présenté au Saint-Siége, l'abbé de Saint-Palais fut préconisé évêque de Vincennes dans le consistoire du 3 octobre 1848, et son sacre eut lieu le 14 janvier de l'année suivante. Il a comme évêque continué dans l'étendue de son diocèse le bien qu'il avait fait comme missionnaire, a pu construire de nouvelles églises et recruter son

clergé. Le diocèse de Vincennes, peuplé aujourd'hui de cent mille catholiques, compte quatre-vingt-dix prêtres et cent vingt-cinq églises.

Mgr de Saint-Palais est chanoine d'honneur des diocèses d'Alby et de Montpellier.

SAISSON (JEAN-ANTOINE-LAURENT, en religion CHARLES-MARIE), général des Chartreux. Issu d'une honorable et pieuse famille, Jean-Antoine-Laurent Saisson naquit à Avignon (Vaucluse), le 10 août 1806, du mariage de Denys Saisson et de Claire Roux. Ses études classiques se firent entièrement au petit séminaire de sa ville natale, alors sous la direction de l'abbé Joseph de Prilly, devenu évêque de Châlons-sur-Marne. Messieurs de Saint-Sulpice qui gouvernent le grand séminaire d'Avignon furent ses professeurs de théologie. Pendant la vacance du siége, causée par le décès de Mgr Maurel de Mons, archevêque d'Avignon, il fut promu à la prêtrise le 23 janvier 1831, dans une ordination *extra tempora* par Mgr Bonnel, évêque de Viviers. Déjà, depuis deux ans, il professait les humanités au petit séminaire diocésain de Sainte-Garde où il fut aussi chargé des fonctions d'économe.

L'attrait de la solitude lui fit quitter le monde, et, le 13 septembre 1835, il commença son noviciat au couvent de la Grande-Chartreuse, au diocèse de Grenoble. Le 14 septembre 1836, il y faisait sa profession solennelle sous les noms de frère Charles-Marie.

Ses talents et sa capacité l'élevèrent successivement aux dignités de son ordre, et il fut vicaire, maître des novices, procureur, recteur ou prieur des Chartreuses de Pavie, de Padoue et de Nancy, secrétaire du révérend Père général, covisiteur et visiteur des maisons de France et d'Italie. Enfin, le 1er mars 1863, il devint prieur de la Grande-Chartreuse, et général de tout l'ordre.

SALANDARI (JOSEPH), évêque de Marcopolis *in partibus infidelium* (Mésopotamie), visiteur apostolique de la Moldavie. Ce prélat, né le 5 avril 1822 à Lorette (États de l'Église), est fils de Jacques Salandari, bourgeois de cette ville, et d'Anne-Marie Titanti, originaire de Recanati. Lorsqu'il eut terminé sa rhétorique dans sa ville natale, il entra dans l'ordre des Mineurs Conventuels, au couvent de Fermo, et fit dans cette maison son cours de philosophie. Il y commença également sa théologie, qu'il alla, pendant trois ans, continuer au collége d'Urbin, tenu par les religieux de son ordre, et enfin l'acheva au collége de Saint-Bonaventure, à Rome, où, en 1852, lui fut conféré le grade de docteur. Déjà, depuis le samedi, veille de la Trinité, 6 juin 1846, il avait reçu la prêtrise dans l'église

métropolitaine de Fermo des mains de S. Ém. le cardinal Philippe de Angelis, archevêque et prince de Fermo.

Envoyé au séminaire-collége de Colle, en Toscane, il y demeura pendant six années consécutives en qualité de professeur de philosophie et de mathématiques élémentaires. Il fut en même temps chargé des fonctions d'examinateur prosynodal du clergé. Nommé ensuite préfet des études au couvent de son ordre, à Pesaro, il y occupa également au séminaire diocésain la chaire de théologie dogmatique. Les fonctions d'examinateur prosynodal lui furent continuées dans ce diocèse.

Lorsqu'il vit que la suppression des ordres religieux semblait imminente, le R. P. Salandari demanda à ses supérieurs de se consacrer, en qualité de missionnaire apostolique, à la propagation de la foi dans les pays infidèles. Il obtint cette autorisation et se rendit aussitôt à Constantinople où, après une année du saint ministère, il fut nommé propréfet apostolique des missions de son ordre. Il conserva pendant deux années ces fonctions et, le 20 mars 1864, il fut préconisé évêque de Marcopolis *in partibus infidelium*, et sacré le 24 juillet de la même année dans la basilique constantinienne des douze saints Apôtres à Rome par S. Ém. le cardinal Clarelli Paracciani, évêque de Frascati, assisté de Mgr Sauveur Nobili-Vitelleschi, archevêque d'Osimo et Cingoli, et de Mgr Joseph Cardoni, archevêque d'Édesse *in partibus infidelium*. Le Saint-Père lui donna dans le même consistoire le titre de visiteur apostolique de la Moldavie.

Le 17 juin 1867, Mgr Joseph Salandari a été fait prélat assistant au trône pontifical et comte romain.


SALAS (JOSEPH-HIPPOLYTE), évêque de la Conception (*République du Chili*). Joseph-Hippolyte Salas naquit le 13 août 1812 d'une famille distinguée dans la paroisse d'Olivar, province de Colchagna, archidiocèse de Santiago (République du Chili). Se destinant de bonne heure à la carrière ecclésiastique, il s'y prépara par de sérieuses études classiques, et les compléta par un cours de philosophie, un cours de théologie dogmatique et morale, de droit canonique et civil, et de droit canonique comparé avec le droit civil.

Mgr Emmanuel Vicaeuna, évêque de Santiago, l'ordonna prêtre le 22 novembre 1835 dans la chapelle de son palais archiépiscopal, et après lui avoir, pendant plusieurs années, laissé professer successivement dans cette ville les belles-lettres, la philosophie, le droit canonique et la théologie, il le nomma chancelier de l'archevêché, et plus tard son vicaire général au spirituel. L'Université du Chili lui conféra en 1844 le grade de docteur en théologie.

L'abbé Salas remplissait avec autant de zèle que d'intelligence les fonctions

qui lui étaient confiées, lorsque le Souverain-Pontife le préconisa dans le consistoire du 23 juin 1854 évêque de la Conception. Le sacre du nouveau prélat eut lieu le 29 octobre de la même année.

Mgr Salas a résumé ainsi sa vie : « J'ai enseigné, travaillé, prêché, écrit. Plaise à Dieu que je l'aie fait pour le bien ! »



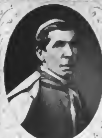
SALEMI (FRANÇOIS), vicaire général du tiers-ordre régulier de Saint-François. Ce religieux est né à Corleone, en Sicile, le 28 novembre 1821, du mariage de Jésuald Salemi et de Marie Mistritta, l'un et l'autre d'une famille honorable et estimée dans le pays. Ses études classiques, jusqu'à la rhétorique, ayant été achevées à Corleone, sous les yeux de ses parents, et, notamment pour la rhétorique, sous la direction de l'abbé Vincent Ortoleva, chanoine de l'église collégiale de Corleone, il se rendit à Palerme pour revêtir, le 5 novembre 1838, au couvent de Sainte-Marie de la Miséricorde, le saint habit des religieux du tiers-ordre de Saint-François, de l'observance régulière. Le 8 décembre 1840, en la fête de la Conception immaculée de la très-sainte Vierge, il prononçait ses vœux solennels de profession aux mains du R. P. Gabriel Conticelli, ministre général du même ordre, dans l'église de Saint-Paul *alla Regola*, à Rome, près de laquelle est situé le collége de la province de Sicile.

C'est dans cette maison qu'il fit sa philosophie sous le professorat du R. P. François Bianchi, lecteur de son ordre ; mais des raisons de santé engagèrent ses supérieurs à le renvoyer à Palerme pour y suivre au collége tenu dans cette ville par les Pères de la Compagnie de Jésus, et sous la direction du R. P. Archange Cordaro, les cours de mathématiques, de physique, de logique et de droit naturel. Ces diverses sciences lui furent enseignées par les RR. PP. Carapezza, Turner, Pirrone et Louis Taparelli, tous enfants de saint Ignace de Loyola. Enfin, il fit sa théologie morale, partie à Rome, dans l'université de la Sapience sous le professeur Ferrara, de l'ordre des Carmes, et partie à l'Université de Palerme, où il eut pour professeur le chanoine Caramazza. Enfin, le docteur Antoine Criscoli fut son professeur de théologie dogmatique à la même université.

S. Ém. le cardinal Ferdinand Pignatelli, archevêque de Palerme, lui conféra la prêtrise le 21 septembre 1844. Depuis l'année précédente, il remplissait dans le couvent de son ordre la fonction de prédicateur, qu'il garda jusqu'en 1864. Cela ne l'empêchait pas de porter la parole sainte dans les églises de Corleone, de Trepani et beaucoup d'autres, à Rome même. Depuis 1848 jusqu'en 1864, il eut aussi à Palerme la direction spirituelle de diverses communautés religieuses de femmes.

Le P. Salemi fut au couvent de Sainte-Marie de la Miséricorde de la même

LES PÈRES DU CONCILE DU VATICAN


RESTREPO


RAMIREZ Y VASQUEZ


SCHAEPMAN

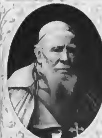

SAINT-MARC


SCHELHOT


SOHIER


STEFANOPOLI


STEINS


SUTER


SANDRINI


SANZ Y FLORES


SALZANO


SMICIKLAS


SALVADO


SANNIBALE


SPACCAPIETRA

ville promu, le 20 juin 1850, au grade de lecteur en philosophie, le 23 octobre 1853, à celui de lecteur en théologie, et enfin, en juin 1856, à ceux de docteur et maître en la même faculté. Il occupa ces différentes chaires dans cette maison, ayant pour élèves les religieux de son ordre et divers clercs séculiers. En juillet 1856, il devint définiteur provincial, et garda ces fonctions jusqu'au 14 juin 1859 où il fut nommé commissaire et visiteur de quelques couvents de la province de Sicile, et ministre provincial de la même province. Cette charge lui fut conservée jusqu'au 14 décembre 1862.

Un bref pontifical du 20 mai 1864 l'élut procureur général de son ordre, révocable *ad nutum*, et enfin, le 3 mars 1868, un nouveau bref dans les mêmes conditions l'appela au vicariat général.



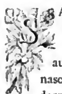
SALOMONE (Antoine), archevêque-primat de Salerne et d'Acerno (*Deux-Siciles*), naquit le 15 avril 1803 de pieux et honnêtes parents, à Avellino, chef-lieu de la Principauté ultérieure, au royaume de Naples. Dès son enfance, il montra une vocation aussi ferme que décidée pour la carrière ecclésiastique, et, après de sérieuses études, fut promu au sacerdoce et reçu docteur en théologie. Attaché pendant six années, comme curé, à la paroisse de la Sainte-Trinité de sa ville natale, il ne quitta ce poste que pour la prébende de théologal dans l'église cathédrale, prébende qu'il obtint au concours, et dans laquelle il fut canoniquement installé. Les évêques qui se sont succédé sur le siége d'Avellino lui confièrent diverses autres fonctions dont il s'acquitta avec autant de zèle que de fruit. Ce furent celles de professeur d'humanités, puis de théologie au séminaire diocésain, d'examinateur prosynodal, de covisiteur, et plusieurs autres encore. Pendant longtemps aussi il prêcha la parole sainte dans les diverses églises du diocèse, et obtint dans la chaire chrétienne de véritables succès d'orateur et d'apôtre. Sur la présentation du roi de Naples, Ferdinand Ier, l'abbé Salomone fut préconisé par le pape Grégoire XVI dans le consistoire du 20 janvier 1845 au siége épiscopal de Mazzara, qu'il occupa pendant douze années. Transféré par Sa Sainteté Pie IX à l'Église métropolitaine de Salerne, dans le consistoire du 21 décembre 1857, ce prélat, à qui le Concile œcuménique du Vatican a reconnu officiellement le titre de primat, a eu sa part des calamités qui ont accablé l'Église dans ces derniers temps. Lui aussi, comme tant d'autres pieux évêques, a souffert pour le maintien du droit et de la justice; Dieu saura lui en tenir compte.

Sa Sainteté Pie IX a daigné le nommer administrateur perpétuel de l'évêché d'Acerno, et, provisoirement, administrateur ordinaire du siége épiscopal de Nocera *dei Pagani*. Il a été fait prélat assistant au trône pontifical le 24 janvier 1845.

ALVADO (RODESINDO), évêque de Port-Victoria (*Australie*), abbé ordinaire de l'abbaye de la Nouvelle-Norcie. Né à Tuy (Espagne), le 1er mars 1814, Rodesindo Salvado se destina de bonne heure à la vie du cloître, et entra dans l'ordre des Bénédictins, congrégation du Mont-Cassin. Il fit de bonnes études, et, après avoir reçu le sacerdoce, parvint aux premières dignités de l'ordre. Sa Sainteté Pie IX ayant érigé un siége épiscopal à Port-Victoria, en Australie, en nomma premier évêque Mgr Joseph-Marie-Benoît Serra; mais bientôt ce prélat ayant été préconisé coadjuteur de Perth, sous le titre d'évêque de Daulie *in partibus*, le R. P. Salvado fut préconisé pour ce nouveau diocèse, dans le consistoire tenu à Gaëte, pendant le siége de Rome par les troupes françaises, le 15 août 1849.

Dom Salvado partit pour son Église lointaine à la tête d'une nombreuse colonie de religieux et de missionnaires, car il savait déjà par expérience combien serait difficile le défrichement de cette partie de la vigne du Seigneur. Il y réussit au-delà de ses espérances, et, par ses soins autant que par le zèle de Mgr Serra, s'éleva sur cette terre à demi sauvage une abbaye qui devait rappeler une des gloires de l'ordre de Saint-Benoît et que les deux prélats voulurent nommer la Nouvelle-Norcie. Ce monastère fut approuvé par Sa Sainteté qui confirma également l'élection du prélat aux fonctions d'abbé. En 1859, le Saint-Père érigea la préfecture apostolique de la Nouvelle-Norcie et en confia aussi l'administration au R. P. Rodesindo Salvado.

Ce zélé prélat n'hésita pas à franchir l'immense Océan pour se rendre à l'invitation du Souverain-Pontife, à l'occasion de l'anniversaire du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre. Il reçut alors le titre de prélat assistant au trône pontifical, le 17 juin 1867.

ALVINI (FÉLICISSIME), archevêque de Camerino (*État-Pontifical*), administrateur perpétuel du diocèse de Tréja. Né de parents nobles le 27 juin 1802, à Nocera (État-Pontifical), il commença au séminaire de sa ville natale ses études qu'il alla terminer au gymnase communal de Foligno. Comme sa famille était originaire de cette dernière ville, il se fit agréger à ce diocèse, dans le séminaire duquel il suivit les cours de théologie et de droit canonique. Mgr Stanislas Lucchesi, évêque de Foligno, lui conféra la prêtrise le 11 mars 1826, et le nomma presque aussitôt chanoine surnuméraire en sa cathédrale. Quelques années après, il fut pourvu de la prébende de théologal, et parvint ensuite à la dignité de doyen, la seconde du chapitre. Pendant plusieurs années, l'abbé Salvini exerça aussi les fonctions de secrétaire majeur, de secrétaire et enfin de camerlingue du chapitre cathédral. Ses talents pour la prédication étaient fort

remarquables, et il était cité surtout par la clarté de ses explications de l'Écriture sainte. D'un zèle infatigable, il se chargea également des fonctions de recteur du séminaire et de la direction spirituelle des institutions pieuses du diocèse de Foligno, et fut aussi honoré du titre d'examinateur prosynodal du clergé. Choisi par Mgr Archange Polidori, évêque de Foligno, pour vicaire général, il fut, à la mort de ce prélat, élu vicaire général capitulaire, et, à la même époque, Sa Sainteté Grégoire XVI le nomma en 1841 l'un de ses camériers d'honneur.

Les autres fonctions remplies par l'abbé Salvini furent celles de juge du tribunal ecclésiastique, de député du séminaire, de gardien des priviléges des Mineurs Franciscains dans la province séraphique, et de commissaire chargé de réparer les désastres causés par le tremblement de terre de 1832. Il refusa, pour ne point quitter le diocèse de Foligno, les lettres de vicaire général que lui offrit vers ce même temps Mgr Cadolini, archevêque de Spolète.

Lors de la translation de Mgr Nicolas Belletti, évêque d'Acquapente, à l'évêché de Foligno, l'abbé Salvini fut, dans le consistoire du 19 juin 1843, préconisé pour succéder à ce prélat sur le siége de la première de ces Églises. Son sacre eut lieu à Rome le 25 du même mois, et la cérémonie en fut faite par S. Ém. le cardinal Jacques-Philippe Fransoni, dans l'église de Saint-André *delle Fratte*. A peine installé dans son Église, le nouveau prélat entreprit la visite pastorale de son diocèse, apporta de grandes améliorations dans les études et la discipline du séminaire où il établit une chaire de droit canonique et civil, et s'empressa de réorganiser les œuvres pieuses.

Sa Sainteté Pie IX le transféra, dans le consistoire du 12 avril 1847, à l'archevêché de Camerino, auquel est unie l'administration perpétuelle du diocèse de Tréja. Ainsi que dans le diocèse qu'il venait de quitter, Mgr Salvini donna à son séminaire une organisation meilleure tant sous le rapport de la discipline que sous celui de l'économie, et érigea à Tréja pour les jeunes filles des écoles publiques dont il confia la direction aux Filles de la Charité, qu'il avait déjà appelées à desservir les hôpitaux et les hospices des enfants trouvés. Grâce à l'inépuisable munificence de Pie IX, il a pu doter de rentes annuelles la sacristie de Tréja et ériger deux nouvelles paroisses.

Sa fermeté et son énergie pour le maintien et la défense des droits imprescriptibles et sacrés de l'Église lui valurent deux fois, en 1862 et en 1863 des poursuites judiciaires de la part du prétendu gouvernement italien. L'année suivante, ce même gouvernement le retint huit jours en prison dans sa propre ville archiépiscopale, à la grande affliction de tout son troupeau qui accueillit sa mise en liberté avec des transports de joie et d'enthousiasme.

Mgr Salvini qui, depuis le 11 juillet 1843, compte parmi les prélats assistants au trône pontifical, a été fait, en 1851, abbé commendataire de Saint-

Barthélemi de Campotilone, et, en 1857, visiteur apostolique du monastère bénédictin de Saint-Luc, à Fabriano, habité par des religieuses.

La cathédrale de Camerino et celle de Tréja sont l'une et l'autre dédiées sous le vocable de l'Annonciation de la sainte Vierge. La première possède, entre autres reliques précieuses, les corps de saint Antonin, de saint Victorin et saint Vincent, martyrs. L'Église de Tréja vénère le corps de saint Justin et les chefs de saint Urse, martyr de la légion thébaine, et de sainte Matrone.



ALZANO (THOMAS-MICHEL), évêque de Tanis *in partibus infidelium* (*Égypte*). Issu d'une pieuse et honorable famille, Thomas-Michel Salzano, fils de Clarmine Salzano et de Marie-Rose Guadagni, est né à Naples (Deux-Siciles) le 20 avril 1807. Il fit dans sa ville natale ses études classiques sous la direction de l'abbé Jean d'Anna, sa philosophie sous celle de l'abbé François Ferrajolio, et eut pour professeur de jurisprudence le docteur Nicolas Marini. Entré en 1825 dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, il prononça deux ans après ses vœux solennels, et commença à Rome son cours de théologie où il eut pour professeur un religieux de son ordre, le P. Vincent-Ange Modena, qui fut secrétaire de la Congrégation de l'Index, et est mort dans ces dernières années. Mgr Sylvestre Graxito, évêque de Nocera *dei Pagani*, l'ordonna prêtre en 1829. L'Université royale de Naples lui conféra en 1836 le grade de docteur en théologie, et, en 1845, il obtint dans son ordre celui de docteur en droit civil et canonique.

Le P. Salzano a rempli différentes fonctions; pendant treize années, il fut chargé de commenter aux religieux de son ordre le texte de saint Thomas d'Aquin, et, pendant seize ans, d'enseigner aux prêtres séculiers la théologie dogmatique et morale et le droit canonique. Il professa chez les Pères de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri la théologie et l'Écriture sainte. Presque toutes les églises de la ville de Naples l'entendirent prêcher la parole de Dieu, et, pendant trente années, il fut le directeur spirituel d'une communauté de séculiers. Un grand nombre de fidèles de l'un et de l'autre sexe s'adressaient à lui au tribunal sacré de la pénitence.

Depuis 1850 jusqu'en 1860, époque où le gouvernement piémontais fomenta la révolution dans le royaume des Deux-Siciles, il fut un des seize membres du conseil des deux rois qui se sont succédé sur le trône de Naples. Trois fois prieur du couvent de Saint-Dominique le Majeur, à Naples, il fut deux fois honoré des fonctions de provincial de la province dominicaine de ce nom, et, depuis 1834, on le comptait au nombre des examinateurs synodaux de cet archidiocèse.

Préconisé dans le consistoire du 15 janvier 1854, évêque de Tanis *in partibus infidelium*, sous le patriarcat d'Alexandrie, Mgr Salzano reçut le 10 février

suivant la consécration épiscopale dans l'église de Saint-Dominique le Majeur, à Naples, des mains de S. Ém. le cardinal Xiste Riario-Sforza, archevêque de cette ville.

C'est aux soins de Mgr Salzano que l'église de Saint-Dominique le Majeur a dû sa restauration et ses grands embellissements. Une partie des dépenses a été supportée par le couvent, mais la majeure partie fut payée par les ressources que procurèrent ses prédications, et surtout le magnifique traitement mensuel qui lui était alloué à titre de conseiller de la couronne.

En vertu de la loi des suspects, Mgr Salzano dut en 1867 prendre le chemin de l'exil, comme beaucoup d'autres évêques du royaume; mais, peu de mois après, le gouvernement piémontais lui permit de revenir à Naples.

Mgr Salzano a souvent pris la parole dans les congrégations générales du Concile du Vatican où il faisait partie de la *Commission relative aux ordres religieux*. Sa Sainteté Pie IX lui avait confié l'administration apostolique des évêchés d'Ariano, de Bojano, de Bovino, sous la métropole de Bénévent, de Nocera *dei Pagani*, de Sessa, de Santa-Severina, d'Ugento, de Valva et Sulmone, tous vacants dans le royaume des Deux-Siciles.

Ce prélat est auteur de diverses ouvrages importants, ce sont : *Lectiones juris canonici publici et privati in comparatione cum jure civili*, 4 vol. in-8, qui ont eu jusqu'à douze éditions (Leçons de droit canonique public et privé, comparé au droit civil). — *Textus juris canonici, notis illustratus* (Texte de droit canonique, illustré de notes), in-8. — *Cursus historiæ ecclesiasticæ* (Cours d'histoire ecclésiastique), 4 vol. in-8. Cet ouvrage a eu en Italie de nombreuses éditions et l'on en a fait au Brésil une édition en langue portugaise. — *Cursus historiæ Veteris Testamenti a mundo condito usque ad Dominum Nostrum Jesum Christum* (Histoire de l'Ancien Testament depuis la fondation du monde jusqu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ), in-8 illustré. — *Dissertationes super rationalismum modernum* (Dissertations sur le rationalisme moderne), in-8. — Enfin, de nombreuses oraisons funèbres, des panégyriques, et des dissertations de circonstance. Tous ces ouvrages ont été écrits par le prélat pour la gloire de Dieu, le bien de l'Église, et l'intérêt de l'instruction de la jeunesse.

Mgr Salzano a été fait prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867.



SANDRINI (BERNARDIN-SECOND), préposé général de la Congrégation des Somasques, à Rome. Né de parents pieux et honnêtes le 4 octobre 1806, à Borghetto, diocèse de Lodi, et fils de Louis Sandrini et d'Antoinette Cornalba, Bernardin-Second Sandrini prit en 1821 l'habit ecclésiastique, et fit ses études littéraires, philosophiques et théologiques au séminaire de cette dernière ville. Mgr Alexandre-Marie Pa-

gani l'ordonna prêtre en 1829, et l'envoya dans la paroisse de Casella où il exerça pendant cinq années les fonctions du ministère pastoral. Nommé en 1835 professeur au séminaire diocésain, il y devint successivement préfet des études et directeur spirituel. Il avait en même temps la surveillance des écoles publiques de jeunes filles.

Désireux d'atteindre une vie plus parfaite, l'abbé Sandrini entra en 1844 dans la congrégation fondée en 1528 à Somasca, village de Lombardie, par saint Jérôme Émilien, noble vénitien, et qui, ayant pris le nom de ce village, s'occupe de l'enseignement de la jeunesse et, en particulier, du soin des orphelins. Il y prononça ses vœux de profession le 6 mai 1845.

Appelé d'abord à enseigner les humanités, le P. Sandrini se livra avec zèle au ministère de la prédication, et on lui confia la direction spirituelle de quelques communautés religieuses. Pourvu ensuite de la charge de maître des novices, il fut successivement chancelier général et vicaire général de sa congrégation. Plus tard, ses supérieurs le nommèrent recteur du collége impérial de Gorle, dans le Milanais, puis du collége Galio, à Novo-Como. Il quitta ce dernier poste pour l'administration de l'hospice des aliénés à Milan, et devint enfin directeur de l'asile des sourds-muets à Rome.

Le P. Sandrini, élu en 1859 préposé général de la Congrégation des Somasques, la gouverna pendant quatre années, et fut, en 1866 et en 1869, confirmé pour trois années dans sa charge. Le 27 juin 1864, Sa Sainteté Pie IX le nomma visiteur apostolique de l'hospice des enfants aux Thermes de Dioclétien.

ANNIBALE (INNOCENT), évêque de Gubbio (*États de l'Église*), naquit le 28 juillet 1811 à Albano, près de Rome, et, suivant un usage assez répandu en Italie, reçut au baptême le nom du saint Pontife, son compatriote, dont l'Église célèbre en ce jour la fête. Jean Sannibale et Justine Velletrani, ses parents, aussi distingués par leur naissance que par leur piété, s'appliquèrent à lui inculquer, dès son enfance, les principes qui devaient le diriger dans tous les devoirs de la vie religieuse et civile, et il a su profiter de leurs leçons et de leurs exemples.

Lorsqu'il eut terminé au séminaire diocésain d'Albano ses études classiques et littéraires, Innocent Sannibale vint à Rome suivre à l'Université de la Sapience les cours de droit civil et canonique, et fit de si grands progrès dans cette étude qu'il obtint plusieurs fois les premiers prix. Au nombre de ses professeurs, on compte Villani, qui jouit d'une haute réputation parmi les jurisconsultes italiens, et Brunelli, qui fut plus tard honoré de la pourpre romaine.

A l'achèvement de ses cours, il prit le grade de docteur en droit civil et

canonique, et s'appliqua avec la même ardeur à la science théologique, de façon à se rendre digne des hautes fonctions auxquelles, de retour dans son diocèse, il paraissait destiné. Ordonné prêtre à Albano, le 20 septembre 1834, par S. Ém. le cardinal Falsacappa, évêque de cette ville, l'abbé Sannibale fut chargé de la direction spirituelle des élèves du séminaire, et, étendant à tout le diocèse le zèle de son ministère ecclésiastique, il se voua au salut des âmes en prêchant la parole sainte et en dirigeant les fidèles au tribunal sacré de la pénitence.

Pourvu d'abord à la cathédrale d'Albano d'un bénéfice purement honorifique, il obtint en 1837 un canonicat titulaire qu'il a gardé jusqu'à sa promotion à l'épiscopat. Le chapitre lui donna des marques de sa confiance en le choisissant pour camérier et pour vicaire capitulaire au décès du cardinal Giustiniani (14 octobre 1843), et au décès du cardinal Ostini (3 mars 1849). Ce dernier prince de l'Église l'avait, en 1847, nommé son vicaire général, et le cardinal Constantin Patrizi, qui lui succéda le 20 avril 1849, le continua dans ces mêmes fonctions qu'il ne cessa de remplir. L'abbé Sannibale fut en même temps examinateur synodal, député aux œuvres pies du diocèse, juge de la révérende fabrique de Saint-Pierre du Vatican pour les diocèses d'Albano et de Frascati, préfet, au nom du cardinal protecteur, de l'un des monastères de la maison de Farnèse, existant à Albano. Un bref pontifical l'avait, en 1848, nommé protonotaire apostolique *ad instar participantium*.

L'abbé Sannibale fut dans le diocèse d'Albano le fondateur et le promoteur de plusieurs œuvres importantes; quelques autres, déjà établies, lui durent de grands développements, et, dans toutes, il se montra le digne et zélé coopérateur de l'évêque diocésain. C'est ainsi que la ville et le diocèse d'Albano lui sont redevables de l'érection d'un mont-de-piété, de deux hospices, dont un à Nettuno, d'écoles du soir à Marino, de l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph à Albano, pour l'éducation des jeunes filles, de celui des maîtresses pies à Porto d'Anzio et à Civita-Lavinia pour le même objet. Il a organisé des confréries qui se réunissent le soir pour faire leurs prières en commun, et a consacré le mois de novembre tout entier aux âmes du Purgatoire.

Telles sont les principales œuvres auxquelles il a donné ses soins personnels, ses conseils, et qu'il a aidées de sa bourse. Il a surtout contribué pour une somme de plus de 80,000 francs à la construction et à l'embellissement intérieur de l'église du Suffrage à Albano, pour la confrérie de ce nom; aussi en est-il considéré comme le patron et le plus insigne bienfaiteur.

Préconisé par Sa Sainteté Pie IX évêque de Gubbio, dans le consistoire du 23 mars 1855, Mgr Sannibale reçut le 25 du même mois, à Rome, dans l'église Saint-Augustin, la consécration épiscopale des mains de S. Ém. le cardinal Patrizi, évêque d'Albano et vicaire général de Sa Sainteté. Il succédait sur le siége de Gubbio au cardinal Joseph Pecci, de si sainte et pieuse mé-

moire, et, en vertu d'un privilége spécial attaché à cet évêché, il est devenu, le 16 mars 1856, prélat assistant au trône pontifical.

Il n'est presque pas d'église ou d'œuvre pieuse dans le diocèse de Gubbio que ce prélat n'ait soutenues de ses libéralités. Plein de commisération pour les pauvres qui y sont en si grand nombre, vivant dans la malpropreté et la paresse, il a fait les plus généreux efforts pour soulager leurs misères et les engager à chercher dans le travail des ressources qui pussent les aider à vivre. Il a établi à cet effet des conférences de Saint-Vincent de Paul dans toutes les localités de quelque importance, il a fondé des ateliers pour donner du travail aux femmes, et les industries de son zèle épiscopal ont multiplié les fonds destinés à doter les jeunes filles. Il a fait construire, sur un terrain acheté par lui de ses deniers, une maison pour les vieilles femmes sans asile, et ses revenus lui ont servi à donner un plus grand développement à deux orphelinats pour les enfants de l'un et l'autre sexe. Un conservatoire pour les jeunes filles a été confié par lui à la surveillance et aux bons soins des religieuses de Saint-Joseph; enfin il a été le promoteur et l'instigateur principal de la fondation, à Terra-Fratta, d'un hôpital à la dotation duquel il concourt par des prestations annuelles en argent. Veillant avec une sollicitude particulière sur chacun des lieux saints où les fidèles viennent en pèlerinage, il s'est efforcé d'y faire trouver aux pauvres des secours abondants, et de donner à l'exercice du culte toute la solennité convenable.

Lorsque, en 1849, la République proclamée à Rome par les révolutionnaires eut contraint le Saint-Père de quitter le Vatican, le cardinal évêque d'Albano l'accompagna à Gaëte. Mgr Sannibale, en qualité de vicaire général, eut à supporter seul tout le poids de l'administration diocésaine. Qu'on juge de ses inquiétudes, de ses souffrances et de ses douleurs, en se trouvant chaque jour exposé aux menaces et aux vociférations des cohortes garibaldienne et mazzinienne.

Après s'être caché pendant quelque temps, il fut enfin, pour sauver ses jours, forcé de prendre la fuite. Le temps de son épiscopat n'a pas été plus heureux au milieu des profondes secousses subies par les États de l'Église; il a eu, comme tous les autres évêques, sa part de tribulations; mais heureusement l'amour de son troupeau l'a mis en sûreté contre les attaques du dehors, tant est profonde la reconnaissance dont on est pénétré pour le bien qu'il n'a cessé de faire au pays. Aussi, dans les rares occasions où il a pu quitter le Concile du Vatican pour retourner dans son diocèse, y a-t-il toujours été accueilli avec les transports de la joie la plus vive.

Mgr Sannibale fut, au Concile du Vatican, l'un des cinq Pères élus, selon la très-ancienne coutume de l'Église dans ces grandes assemblées, pour composer la *Commission des juges des querelles et des controverses* qui pouvaient surgir entre les prélats réunis.


ANTINI (MARC, en religion BENOIT), vicaire général des Olivetains au Mont-Olivet-Majeur (*Toscane*). Marc Santini est né de parents honorables, le 3 août 1806, à Asciano, près de Sienne, en Toscane. Il fit ses études, et principalement la rhétorique, la philosophie et la théologie, au collége de Castiglione, diocèse d'Arezzo, sous la direction de Robert Téoni, de Joseph Borghi et d'Alexandre Dragoni, recteur de ce collége. Mgr Sébastien Maggi, évêque d'Arezzo, lui conféra la prêtrise le 29 septembre 1829 dans cette ville. Il devint aussitôt chanoine coadjuteur dans l'église collégiale d'Asciano, et exerça ainsi le saint ministère à charge d'âmes, jusqu'à la fin de 1836. A cette époque, il entra au noviciat de l'archimonastère du Mont-Olivet, de l'ordre de Saint-Benoît, et il y fit, le 3 septembre 1837, ses vœux solennels de profession. Il prit alors le nom de Benoît.

Nommé d'abord secrétaire du général de l'ordre, il devint ensuite, après avoir soutenu des thèses publiques, lecteur en philosophie, puis chancelier du général. Le 2 décembre 1845, il fut fait abbé du monastère olivetain de Saint-Barthélemi, à Florence, et dans le chapitre général de la Congrégation, tenu en 1850, élu abbé général. Le chapitre qui se réunit en 1853 le confirma pour un nouveau triennat dans cette charge, et enfin un décret pontifical du 25 avril 1863 l'a nommé vicaire général *ad nutum*.

La congrégation des moines bénédictins du Mont-Olivet reconnaît pour son fondateur le bienheureux Bernard Tolomei, gentilhomme de Sienne, qui, en 1313, abandonna le monde avec deux sénateurs de la même ville, et se retira dans un lieu désert nommé Acona. Tous trois se donnèrent à la contemplation des choses divines, macérant leurs corps par des jeûnes et des veilles, portant le cilice et couchant sur la pierre des rochers. Le Val d'Acona prit le nom de Mont-Olivet, lorsque Tolomei et ses compagnons se placèrent sous la règle de saint Benoît. Bernard Tolomei mourut le 30 août 1348 dans la 76e année de son âge.


ANTOS (LOUIS-ANTOINE DOS), évêque de Fortalezza (*Brésil*). Né le 31 mars 1817 d'une famille distinguée, à Angra dos Reis, province et diocèse de Rio de Janeiro (empire du Brésil), Louis-Antoine dos Santos fit ses études de langues latine et française, de mathématiques, de géographie et de philosophie au séminaire de Jacuacanga, dans la même province, sous la direction du P. Antoine Ferreira-Viçoso, de la congrégation des Lazaristes, aujourd'hui évêque de Marianna. Il alla ensuite suivre au séminaire de Caraça, province de Minas-Geraes, ses cours de théologie dogmatique et morale. Mgr Emmanuel de Monte Rodrigues d'Araujo, évêque de Rio de Janeiro, et grand chapelain de Sa Majesté l'Empereur du Brésil, lui conféra la prêtrise dans cette ville, le 21 septembre 1841.

Employé dès lors jusqu'en 1845 aux missions du diocèse de Rio de Janeiro, l'abbé dos Santos devint en 1845 recteur du séminaire épiscopal, et garda ces fonctions jusqu'en 1848. Nommé en 1847 chanoine titulaire de la cathédrale de Marianna, il vint en 1849 à Rome, où l'Université de la Sapience lui conféra le titre de docteur en droit canonique. A son retour au Brésil, il fut chargé au séminaire de la chaire de théologie dogmatique, en même temps qu'on lui confia le soin de donner des leçons de géographie, de mathématiques et d'éloquence. Son évêque le choisit aussi pour examinateur synodal.

L'abbé dos Santos, sur la présentation de l'Empereur du Brésil, fut préconisé par Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 28 septembre 1860, à l'évêché de Fortalezza. Son sacre eut lieu le 14 avril 1861 dans la cathédrale de Marianna, et la cérémonie en fut présidée par Mgr Antoine Ferreira-Viçoso, évêque de cette Église.

Ses propres ressources unies aux aumônes de généreux fidèles du diocèse lui ont permis de fonder à Fortalezza un séminaire épiscopal, un pensionnat de jeunes filles et un orphelinat. Venu à Rome pour les fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, Mgr dos Santos a été fait le 17 juin 1867 prélat assistant au trône pontifical.

SANTOS (JEAN-ANTOINE DOS), évêque de Diamantino (*Brésil*). Par lettres apostoliques du 6 juin 1854, *Gravissimum sollicitudinis*, Sa Sainteté Pie IX érigea au Brésil, dans la province de Minas Geraes, un nouveau diocèse, démembré des diocèses de Bahia, de Pernambouc et de Marianna, et dont le siége fixé à Diamantino comprenait dans sa circonscription les trois provinces de Serro, de Jequithinhonha et de San-Francisco. Sur la présentation de l'Empereur du Brésil, le Saint-Père préconisa évêque de cette nouvelle Église, dans le consistoire du 28 septembre 1863, l'abbé Jean-Antoine dos Santos, né d'une honorable famille à Rio-Preto, province de Minas Geraes, diocèse de Marianna, le 12 novembre 1818.

Fils d'Antoine-Joseph dos Santos et de Marie-Joachime dos Santos, il fit ses études au séminaire de Marianna, où Mgr Antoine Ferreira-Viçoso l'ordonna prêtre le 12 janvier 1841. Il se rendit alors à Rome, prit à l'Université de la Sapience le grade de docteur en droit canonique, et passa ensuite quelque temps à Paris pour s'y livrer à l'étude des langues orientales et des sciences physiques.

De retour au Brésil, il fut pourvu d'un canonicat dans la cathédrale de Marianna, mais se démit ensuite de ce bénéfice pour devenir recteur du séminaire diocésain. Nommé professeur de philosophie au collége de Congonhas, il eut plus tard la direction du collége de Diamantino qu'il garda jusqu'à sa promotion à l'évêché de la même ville.

Il prêta serment en cette qualité aux mains de Mgr Dominique Sanguigni, prélat de la maison de Sa Sainteté, protonotaire apostolique, internonce et légat extraordinaire du Saint-Siége au Brésil, et sa préconisation eut lieu le 28 septembre 1863.



ANZ Y FORES (BENOIT), évêque d'Oviedo (*Espagne*). Fils d'André Sanz et de Joséphine Fores, il naquit au sein d'une famille profondément chrétienne, le 21 mars 1828, à Gandia, petite ville de l'archidiocèse de Valence (*Espagne*). Après avoir terminé ses humanités au collége tenu par les maîtres des écoles pies dans sa ville natale, il alla suivre à l'Université de Valence les cours de philosophie et de droit civil, et, en 1848, y obtint en cette dernière faculté le diplôme de bachelier. Entré à cette époque au séminaire conciliaire et diocésain de Valence, il y étudia la théologie et le droit canonique, et ses progrès furent tels qu'en 1853 il y obtint le grade de docteur en droit canonique, et, en 1857, celui de docteur en théologie.

Dans l'intervalle, Mgr Paul Garcia Abella, archevêque de Valence, lui conféra la prêtrise le 27 mars 1852, et lui donna un bénéfice dans la paroisse de Saint-Pierre le Martyr de la même ville. L'abbé Sanz s'y distingua par son zèle pour la prédication, la direction des âmes au tribunal de la pénitence, et sa participation à diverses œuvres de piété, dont il fut le promoteur depuis 1851 jusqu'en 1857. Nommé en 1855 vice-recteur de la même paroisse, il ne quitta ce poste que pour aller occuper les fonctions de chanoine théologal à la cathédrale de Tortose, prébende qu'il avait obtenue dans un concours public. Il garda ce bénéfice jusqu'en 1866, se livrant encore à la prédication, donnant des missions et des retraites, catéchisant les enfants, et animant de tous ses efforts la piété du peuple.

Malgré ces nombreuses occupations, l'abbé Sanz avait, de 1851 à 1857, accepté à titre de suppléant la chaire de droit canonique au séminaire de Valence, et, en cette dernière année, il occupa au séminaire de Tortose celle d'Écriture sainte, toujours dévolue au théologal de la cathédrale. Il professait en même temps l'éloquence sacrée dans cette église où il fut vicaire général de Mgr Gilles Estève y Romas, évêque de Tortose. En 1864, il mérita par ses talents de prêcher à Madrid devant la cour, et d'être inscrit au nombre des prédicateurs de la chapelle royale. Nommé en 1866 par Sa Sainteté Pie IX abréviateur de la nonciature apostolique et du tribunal de la rote à Madrid, l'abbé Sanz remplit ces fonctions jusqu'à sa promotion à l'épiscopat.

Sur la présentation de la reine d'Espagne, Isabelle II, l'abbé Sanz fut préconisé dans le consistoire du 22 juin 1868 évêque d'Oviedo, et sacré le 8 novembre de la même année, à Madrid, par Mgr Alexandre Franchi, archevêque

de Thessalonique *in partibus infidelium*, nonce apostolique en Espagne, assisté de M[gr] Thomas Iglesias y Barcones, patriarche des Indes occidentales, et de M[gr] François de Sales Crespo y Bautista, évêque d'Archis *in partibus infidelium*, auxiliaire de S. Ém. le cardinal Cyrille de Alameda y Brea, archevêque de Tolède. Tant à Valence qu'à Tortose et à Oviedo, M[gr] Sanz y Fores a établi et propagé la fondation de plusieurs associations pieuses en l'honneur du très-saint nom de Jésus et de la bienheureuse vierge Marie, dans le but d'exercer des œuvres de charité et de pourvoir à l'instruction catéchistique des jeunes enfants. On doit à ce prélat quelques opuscules, — un volume de *Sermons* sur la sainte Eucharistie, — un volume de *Sermons* sur la bienheureuse vierge Marie, considérée sous le nom de seconde Ève, — d'autres sermons prêchés en divers endroits, notamment un sur le domaine temporel de la papauté, prêché à Madrid devant la cour et plusieurs évêques au jour anniversaire du couronnement de Pie IX en 1863.


SAVINI (SANTE, en religion ANGE), vicaire général des Carmes de la commune Observance ou Grands-Carmes. Sante Savini naquit à Forli, dans les États de l'Église, le 17 novembre 1816, et fit ses premières études dans un collége que les Jésuites tenaient dans sa ville natale. Après leur expulsion, il les continua au séminaire diocésain, et, à l'âge de dix-sept ans seulement, entra à Jesi, au noviciat des Carmes chaussés ou de la commune Observance, et prit alors le nom de frère Ange. Lorsqu'il eut fait, l'année suivante, ses vœux solennels de profession, ses supérieurs l'envoyèrent à Ascoli suivre un cours de philosophie. Il commença ensuite à Forli sa théologie qu'il termina à Rome, dans le couvent de Sainte-Marie *in Traspontina*, maison mère de son ordre. C'est à Rome qu'il reçut la prêtrise. Chargé alors de professer la philosophie dogmatique dans ce même couvent, il ne le quitta que pour aller l'enseigner au séminaire de Forli. Quelques années après, il était rappelé au couvent de Sainte-Marie *in Traspontina* avec le titre de régent des études et de lecteur en théologie.

Lorsque le R. P. Sauveur de Martis eut été nommé, le 22 février 1867, à l'évêché de Galtelli-Nuoro, le R. P. Savini le remplaça comme professeur de théologie morale à l'Université romaine de la Sapience, et M[gr] Pierre-Paul Trucchi, évêque de Forli, le choisit pour son théologien au concile provincial de Ravenne. Sa Sainteté Pie IX le nomma en 1863 vicaire général des Carmes chaussés ou de la commune Observance. L'ordre des Carmes, suivant la plupart des écrivains ecclésiastiques, remonte au prophète Élie, mais c'est saint Albert, patriarche de Jérusalem, qui lui donna, en 1205, sa règle et sa constitution actuelles. Il a été réformé en 1560 par sainte Thérèse, aidée et soutenue par saint Jean de la Croix.


AVIO (CHARLES), évêque d'Asti (*Piémont*). Né à Coni en Piémont le 24 juin 1811, Charles Savio se fit agréger à l'archidiocèse de Turin, où il fit toutes ses études ecclésiastiques, et reçut la prêtrise des mains de Mgr Louis des marquis Fransoni, archevêque de cette ville. Le diplôme de docteur en théologie lui ayant été conféré par l'Université royale de Turin, il fut pourvu de la chaire de théologie et d'histoire ecclésiastique au séminaire diocésain de la même ville. Il obtint ensuite un canonicat en la collégiale de la Très-Sainte-Trinité, annexe de l'église métropolitaine de Turin, et lorsqu'il fut entré dans la Congrégation des prêtres du *Corpus Domini* chargés de la desservir, il aida à l'administration de la paroisse, tout en se livrant à la prédication et à tous les exercices du ministère sacerdotal.

Mgr Fransoni le chargea aussi des fonctions d'examinateur prosynodal et de réviseur pour l'impression des livres.

Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 27 mars 1867, le préconisa au siége épiscopal d'Asti, et le nomma, le 17 juin suivant, prélat assistant au trône pontifical. Il succédait dans cet évêché à Mgr Philippe Artico.


CANDELLA (JEAN-BAPTISTE), évêque d'Antinoé *in partibus infidelium* (*Égypte*), vicaire apostolique de Gibraltar. Pierre Scandella et Rose Isnardy, l'un et l'autre de condition bourgeoise, furent les parents de Jean-Baptiste Scandella, qui naquit à Gibraltar le 21 septembre 1821. Toutes ses études se firent à Rome au collége Urbain de la Propagande, où il suivit les cours de philosophie et de théologie des savants professeurs de cet établissement. Reçu docteur en théologie et en droit canonique, il fut ordonné prêtre le 25 mars 1845, à Rome, par S. Ém. le cardinal Jacques-Philippe Fransoni, préfet de la sacrée Congrégation de la Propagande.

Depuis 1846, l'abbé Scandella, fixé à Corfou, y mena jusqu'en 1854 la vie du missionnaire apostolique, en se livrant à la prédication et à la direction spirituelle des âmes. Il fut en même temps secrétaire de Mgr Pierre-Antoine Nostrano, archevêque de cette ville, et devint ensuite vicaire général de ce prélat. Il établit alors à Corfou quelques confréries, notamment parmi les soldats anglais catholiques, fit réédifier et embellir quatre églises qui tombaient en ruines, et s'occupa avec un zèle tout particulier de l'éducation des jeunes clercs.

En 1854, l'abbé Scandella se rendit à Gibraltar en qualité de secrétaire de Mgr Henri Hughes, de l'ordre des Mineurs réformés, évêque d'Héliopolis *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique de Gibraltar. La mauvaise santé de ce prélat l'ayant, en 1856, forcé de se démettre de ses fonctions, il désira

avoir pour successeur l'abbé Scandella qui, cette année, nommé provicaire apostolique, devint l'année suivante vicaire apostolique.

Il fut préconisé en cette qualité sous le titre d'évêque d'Antinoé *in partibus infidelium*, dans le consistoire du 28 avril 1857, et sacré le 30 novembre suivant dans l'église de Sainte-Marie des Anges-Bayswater, à Londres, par S. Ém. le cardinal Nicolas Wiseman, archevêque de Westminster.

Montrant le même zèle qu'à Corfou, Mgr Scandella a établi à Gibraltar plusieurs confréries pieuses, quatre conférences de Saint-Vincent de Paul, et quatre écoles pour les enfants des deux sexes. Il a de fond en comble fait construire le couvent de Notre-Dame d'Europe, un collége qu'il a placé sous l'invocation de saint Bernard, plusieurs chapelles dont une consacrée à Notre-Dame des Sept-Douleurs, et enfin une église sous le vocable de Saint-Joseph. Gibraltar lui doit encore la fondation d'un couvent où il a appelé les sœurs de Bon-Secours de Troyes, et la création d'une *Semaine religieuse* ayant pour but d'augmenter la piété des fidèles.

Mgr Scandella a été fait comte romain et prélat assistant au trône pontifical le 22 mai 1862, quand il se trouvait à Rome pour la canonisation des vingt-six martyrs japonais.

CHAEPMAN (ANDRÉ-IGNACE), archevêque d'Utrecht (*Hollande*). Fils de Pierre-Splintère Schaepman et d'Euphémie-Catherine Kystemaker, André-Ignace Schaepman est né le 4 septembre 1815 à Zwolle, province d'Over-Yssel (*Hollande*). Après avoir fait ses études classiques et littéraires aux colléges de Ravenstein et de Oldenzaal, il suivit les cours de théologie au grand séminaire de Heerenberg, et reçut la prêtrise en 1838 des mains de Mgr le baron de Wijckerslooth de Schalkwijk, évêque de Curium *in partibus infidelium*, dans la chapelle particulière de ce prélat, à Oegstgeerst, en Hollande.

Aussitôt après sa promotion au sacerdoce, l'abbé Schaepmann fut nommé chanoine dans sa ville natale, et devint, en 1843, curé d'Ommerschans, d'où il passa au même titre, en 1846, à Assen. Il gouverna pendant sept ans cette paroisse qu'il quitta pour celle de Zwolle en 1853, et enfin fut nommé à la cure d'Utrecht, qui lui donna le titre de doyen. Pendant ce même temps, il eut la présidence du grand séminaire de Rysenburg, qu'il garda trois ans et demi. Prévôt du chapitre de l'Église métropolitaine en 1850, en vertu d'un bref pontifical, il devint en 1858 vicaire général de Mgr Jean Zwysen, archevêque d'Utrecht.

Sa Sainteté Pie IX le préconisa, dans le consistoire du 13 juillet 1860, évêque d'Hésébon *in partibus infidelium*, et le donna pour auxiliaire à Mgr Zwysen, sur la demande de ce prélat. La cérémonie de son sacre fut faite

par Mgr François-Jacques Van Vrée, évêque de Harlem, dans la chapelle du grand séminaire de Rysenburg.

Mgr Jean Zwysen ayant été transféré de l'archevêché d'Utrecht à l'évêché de Bois-le-Duc, Mgr Schaepman fut préconisé dans le consistoire du 13 mars 1868 pour lui succéder sur ce premier siége. Ce prélat, qui a, comme orateur, une brillante réputation, a établi à Utrecht et dans quelques localités de son archidiocèse des écoles catholiques qui produisent d'excellents fruits dans l'intérêt de la religion, et diverses œuvres charitables.

Mgr Schaepman, nommé le 17 juin 1867 prélat assistant au trône pontifical, est chevalier de l'ordre du Lion néerlandais. Il a, au Concile œcuménique du Vatican, fait partie de la commission relative aux *matières regardant la foi.*



SCHELHOT (DENYS-GEORGES), archevêque d'Alep (*Syrie*), rit syriaque. Issu d'une pieuse famille catholique du rit syriaque, et fils de Raphaël Schelhot et de Suzanne Altaï, Denys-Georges Schelhot est né à Alep le 15 octobre 1818. Tout ce qui concerne la doctrine et les sciences nécessaires aux aspirants du sacerdoce à Alep lui fut enseigné par un prêtre syrien, nommé Michel Seredar, et un autre prêtre maronite, élève du séminaire d'Aïn-Waraka, au Mont-Liban, lui apprit la langue syriaque, l'arabe, une partie de la philosophie, la liturgie de l'Église des Syriens, ainsi que le chant. Enfin, il étudia l'histoire ecclésiastique, la théologie dogmatique et morale au séminaire d'Alep, sous la direction de Sa Béatitude Pierre Giarve, alors patriarche d'Antioche des Syriens. Ce prélat lui conféra la prêtrise, à Alep, le 2 février 1843.

Tout aussitôt après sa promotion au sacerdoce, l'abbé Schelhot fut chargé d'administrer la paroisse des Syriens à Alep, d'annoncer aux fidèles la parole sainte aux époques prescrites, et de donner des instructions à deux confréries pieuses. Matin et soir, il chantait l'office au chœur. Telles furent ses fonctions pendant dix-neuf années, à l'exception de deux ans environ qu'il employa à faire à Rome un voyage, dans les circonstances suivantes :

Les mahométans d'Alep s'étaient violemment déchaînés contre les chrétiens dont ils avaient pillé les maisons et les biens. Plus que toutes les autres Églises chrétiennes, celle des Syriens avait éprouvé toute la fureur de leur fanatisme; car ils ne se contentèrent pas de voler les vases sacrés, de détruire d'antiques manuscrits et d'anciennes peintures que l'Église possédait depuis un temps immémorial; ils poussèrent la barbarie jusqu'à mettre le feu à l'église, à l'évêché, aux écoles et à quatre maisons voisines qui en dépendaient et appartenaient au diocèse. L'incendie dura un jour et une nuit, et rien ne resta debout.

Ce fut alors que Mgr Giarve l'envoya avec le titre de vicaire à Rome pour solliciter des secours auprès des catholiques d'Europe. C'était en 1851. L'abbé

Schelhot était à peine arrivé à Rome qu'il apprenait le décès du patriarche qui lui avait confié sa mission. De retour en Orient, il passa par l'Égypte, où Mgr Samhiri, vicaire du patriarche, lui donna une cure qu'il desservit pendant dix-huit mois.

De retour à Alep, il reprit ses fonctions, et dut, presque sans ressources, faire face à des dépenses considérables. Son premier soin fut de relever l'église, il eut le bonheur d'y parvenir et d'établir même une paroisse nouvelle. Il subvint à tous ces frais, partie avec des secours obtenus du gouvernement ottoman, partie avec les revenus de quelques biens de ses diocésains, et partie enfin avec les aumônes recueillies dans diverses contrées de l'Europe par Mgr Samhiri, et qui lui furent remises après le décès de ce dernier prélat. Ces aumônes lui servirent principalement à fournir l'église de vases sacrés et de linge. Enfin il a pu établir des écoles qui contiennent plus de trois cents élèves, et ne demandent qu'à prendre encore une plus grande extension.

La situation des chrétiens, obligés de vivre au milieu des musulmans, est quelquefois fort difficile ; ces derniers leur font des avanies et des insultes contre lesquelles les plaintes deviennent inutiles, lorsque surtout ces plaintes arrivent à des cadis ou à des magistrats fanatiques de leur culte. Aussi, on s'imagine bien que les vexations ne manquèrent pas à l'abbé Schelhot, surtout dans l'insurrection dont nous venons de parler. Après s'être longtemps caché, il ne put échapper à tout danger qu'en remettant une forte somme d'argent aux persécuteurs du nom chrétien.

En 1859, l'abbé Schelhot devint vicaire patriarcal général du diocèse d'Alep, et remplit ces fonctions pendant trois années entières, sans pour cela abandonner l'administration de sa paroisse. Le 7 janvier 1862, le clergé et le peuple du diocèse d'Alep l'appelèrent d'une voix unanime à cet archevêché vacant. Mgr Samhiri, alors patriarche, après avoir pris l'avis de tous les évêques de la nation syrienne, confirma son élection et le sacra le 25 mai de la même année dans sa résidence de Mardin, avec l'assistance de Mgr Gabriel Schiuschrat, évêque arménien de Mardin, et Mgr Ignace Daschtek, évêque chaldéen de la même ville.

Mgr Samhiri, patriarche des Syriens, aux instances duquel les catholiques de Syrie avaient obtenu de nombreuses faveurs de la part du gouvernement ottoman, passa le 16 juin 1864 à une meilleure vie. Sa Sainteté Pie IX, sur un décret de la sacrée Congrégation de la Propagande, nomma Mgr Schelhot vicaire apostolique patriarcal. Les lettres apostoliques de cette nomination lui parvinrent quelques mois après, et déjà il avait, à ce titre et avec ces pouvoirs, administré pendant deux ans la nation syrienne, lorsqu'il présida, le 6 août 1866, en vertu de l'ordre du Pape, au synode national, où fut élu le patriarche actuel Sa Béatitude Mgr Ignace-Philippe Harcus, précédemment évêque d'Antioche.

SCHERR (GRÉGOIRE DE), archevêque de Munich et Frisingen (*Bavière*). Grégoire de Scherr naquit d'une noble famille le 22 juin 1804 à Neunburg, petite ville du Haut-Palatinat, diocèse de Ratisbonne (*Bavière*). Après avoir achevé d'excellentes études à l'Université de Landshut, il fut ordonné prêtre à Ratisbonne et Mgr Jean-Népomucène de Wolf, évêque de cette ville l'envoya desservir une modeste paroisse rurale où pendant quatre années il se dévoua au salut des âmes, avec une abnégation et une mansuétude qui y ont, jusqu'à ce jour, laissé de doux et précieux souvenirs.

Lorsque, grâce à la faveur et à la pieuse munificence du roi Louis Ier, la Bavière vit s'élever plusieurs monastères qui ouvrirent de plus larges voies aux vocations religieuses, l'abbé Scherr quitta en 1834 sa paroisse, et entra à Metten dans le monastère de l'ordre des Bénédictins, qui venait d'y être fondé.

Doué d'une infatigable activité et d'un talent d'organisation peu commun, le jeune religieux devint en peu de temps le soutien et l'âme de cette communauté naissante où se fit sentir bientôt sa forte et généreuse influence. Ce monastère lui doit en grande partie l'importance qu'il a acquise, même au-delà des limites du royaume de Bavière. L'abbaye de Metten est, on le sait, renommée surtout pour son excellent collége où plus de quatre cents élèves reçoivent avec les soins les plus paternels une éducation et une instruction complètes.

Tant de zèle, tant de piété méritaient une récompense. Elle lui fut donnée par le roi Louis qui, lors de l'érection du monastère en abbaye, le désigna au Saint-Siége pour en être le premier abbé. Le pape Grégoire XVI approuva ce choix en 1840.

Seize ans après, la promotion de Mgr Charles de Reisach au cardinalat ayant laissé vacants les siéges unis de Munich et de Frisingen, l'abbé de Metten fut désigné par le roi de Bavière pour gouverner cet archidiocèse. Sa préconisation eut lieu dans le consistoire du 19 juin 1856.

Quelque éclatante que fût cette haute dignité, Mgr de Scherr ne s'en montra point ébloui, et, s'il n'eût écouté que son humilité, il l'eût déclinée; mais la volonté du Saint-Père n'admit pas de résistance, et le nouvel archevêque prit possession du siége de saint Corbinien avec le désir et l'espoir de se vouer tout entier à sa difficile mission. Dieu a béni ses efforts, et, d'une main ferme, ce prélat a su gouverner son important diocèse avec une sagesse et une prudence qui lui ont valu l'amour et le respect de son troupeau.

C'est à ses soins et à son zèle que l'on doit la restauration de la curieuse et magnifique cathédrale de Munich, la fondation du séminaire, et l'établissement en Bavière des conférences ecclésiastiques. Malgré son âge avancé, le vénérable archevêque visite régulièrement les paroisses de son diocèse pour s'en-

quérir de leurs désirs et de leurs besoins, et partout il apporte avec lui apaisement et remède.

Mgr Grégoire de Scherr a été fait prélat assistant au trône pontifical le 22 mai 1862.

Il adressa le 26 septembre 1871 à M. de Lutz, ministre des cultes, une lettre par laquelle il repoussait de la manière la plus triomphante les attaques injustifiables et arrogantes de l'État contre la liberté de l'enseignement de l'Église. L'association de la noblesse catholique de Bavière, au mois de novembre, lui répondit pour le remercier et rendre grâces à Dieu de ce que, dans nos temps, il ait institué des pasteurs qui entrent avec tant de courage dans la lutte pour la défense des droits et des libertés de son Église et de son peuple.

SCHMID (HENRI), abbé de Notre-Dame d'Einsiedeln, ou des Ermites (*Suisse*), président de la Congrégation bénédictine de Suisse. Né le 17 février 1801 à Baar, canton de Zug (Suisse), d'une honorable famille bourgeoise de cette ville, Henri Schmid fit toutes ses études dans les écoles et les colléges de son pays natal, et prit l'habit de l'ordre de Saint-Benoît dans le célèbre monastère d'Einsiedeln ou Notre-Dame des Ermites, dont le sanctuaire, consacré le 14 septembre 948 par Conrad, évêque de Constance, jouit de la plus haute célébrité dans le monde chrétien. Il y prononça ses vœux de profession solennelle le 22 octobre 1820, et reçut la prêtrise le 16 septembre 1824 des mains de Mgr Jean-Baptiste Jude de Keller, évêque d'Évara *in partibus infidelium*, depuis de Rottenbourg.

Élu le 23 avril 1846 abbé d'Einsiedeln et président de la Congrégation bénédictine de Suisse, l'abbé Henri Schmid a continué dignement l'œuvre de ses quarante-neuf prédécesseurs. En 1857, il prit le grade de docteur en théologie dans le but de développer les études du collége de son monastère, où plus de cent cinquante élèves, la plupart pensionnaires, sont formés aux sciences, aux lettres et à la vertu.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici un titre spécial de gloire de ces dignes enfants de Saint-Benoît. Les Pères d'Einsiedeln sont tous musiciens, quelques-uns sont de vrais artistes. Parmi les sociétés religieuses qui ont fait de puissants efforts pour dégager la musique de l'ornière où elle se traine aujourd'hui, et lui assigner son véritable rôle, les Bénédictins d'Einsiedeln ont surtout des droits à la reconnaissance des amis de l'art. Fidèles aux traditions de leurs plus illustres Pères, ils s'attachent depuis des siècles à la ramener à sa haute et noble mission qui est de célébrer par des combinaisons infinies les louanges d'un Dieu infiniment parfait. De cinq jeux d'orgues qu'avait fait placer dans l'église de l'abbaye au seizième siècle le prince-abbé Augustin Ier, trois seulement sub-

sistent encore. C'est toujours la main habile et exercée de l'un des Pères qui se pose sur le clavier de ces orgues d'Einsiedeln, et fait résonner le lieu saint de ravissantes mélodies. Les archives musicales de l'abbaye comprennent un choix des meilleures compositions de Léo, Durante, Marian Muller, prince abbé d'Einsiedeln, Cassoni, Bach, Haydn, Haendel, Mozart, etc. Le maître de chapelle actuel, le P. Schubiger, a des titres lui-même à la reconnaissance des amis de l'art musical. Sous son habile direction, le couvent soutient dignement sa vieille réputation artistique.

Le Révérendissime abbé d'Einsiedeln ne jouit plus comme autrefois de la dignité de prince de l'Empire à laquelle l'avait, en 965, élevé l'empereur Othon Ier, mais il n'a point cessé d'être, avec ses religieux, le bienfaiteur de toute la contrée. Tous ensemble s'efforcent, avec un admirable zèle, de maintenir la gloire de l'ordre bénédictin. Une bibliothèque riche de plus de 30,000 volumes et de 3,000 manuscrits, un cabinet de minéralogie et de physique, leur fournissent de précieux éléments d'études.

Mgr Schmid a été fait en 1861 chevalier de l'ordre portugais de Notre-Dame de la Conception de Villa Viçosa, et, l'année suivante, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier l'a créé chevalier de l'ordre de la maison de Hohenzollern. Il est aussi membre honoraire de diverses sociétés savantes.



SELLITTI (IGNACE-MARIE), évêque de Melfi et Rapolla (*Deux-Siciles*). Né le 8 août 1807 d'une fort honorable famille, à Lecce (*Deux-Siciles*), Ignace-Marie Sellitti fit toutes ses études au séminaire diocésain de sa ville natale, et reçut, le 5 juin 1830, dans la chapelle du séminaire, l'ordre de prêtrise des mains de Mgr Nicolas Caputo des marquis de Cerveto, évêque de Lecce. Ce prélat le nomma à la chaire de théologie du séminaire diocésain, et l'abbé Sellitti occupa ce poste pendant plusieurs années. Il ne le quitta que pour la prébende de chanoine théologal de la cathédrale de Lecce, prébende que lui donna un concours public fort brillant.

Dans ce nouveau poste, il se rendit très-utile à l'Église et aux fidèles en expliquant, suivant les devoirs de la charge de théologal, l'Écriture sainte et la doctrine chrétienne. La prédication de la parole de Dieu lui acquit une réputation dans le diocèse et dans la plupart des diocèses voisins; aussi un grand nombre de fidèles le prirent à Lecce pour directeur de leur conscience.

Sur la présentation de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles Ferdinand Ier, Sa Sainteté Pie IX préconisa l'abbé Sellitti évêque des siéges unis de Melfi et Rapolla, dans le consistoire du 5 novembre 1849. Ce prélat a été fait assistant au trône pontifical le 17 juin 1867, lors des fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre.

ENESTREY (IGNACE), évêque de Ratisbonne (*Bavière*). Ignace Senestrey naquit le 13 juillet 1818 à Baërnau, diocèse de Ratisbonne (*Bavière*), au sein d'une famille où il ne reçut que des exemples chrétiens. Après avoir terminé à Amberg et à Munich ses études littéraires et grammaticales, il vint en 1836 à Rome, au collége germanico-hongrois, pour suivre les cours de philosophie et de théologie, donnés au Collége romain par les Pères de la Compagnie de Jésus. Trois ans après, il y recevait le diplôme de docteur en philosophie. Mgr Jean-Joseph Canali, archevêque de Colosses *in partibus infidelium* et vice-gérent du tribunal du Cardinal vicaire, l'ordonna prêtre le 19 mars 1842 dans sa chapelle particulière.

De retour en Bavière, l'abbé Senestrey se fixa dans le diocèse d'Eichstadt, et reçut de Mgr Charles de Reisach, évêque de cette ville, la direction de son séminaire qu'il conserva pendant les années 1843 et 1844. La chaire de philosophie lui fut confiée, mais le mauvais état de sa santé le contraignit d'abandonner en 1845 la carrière de l'enseignement pour entrer dans le ministère paroissial. Après être demeuré de 1845 à 1847 chapelain-curé à Munich, il devint de 1847 à 1852 curé titulaire de la paroisse de Kuhbach, au diocèse d'Augsbourg. En cette dernière année, Mgr de Reisach qui, depuis 1846, avait été transféré de l'Église d'Eichstadt à l'archevêché de Munich et Frisingen, lui donna un bénéfice dans sa cathédrale, et le chargea en même temps des fonctions de maître des cérémonies. Enfin, l'année suivante, l'abbé Senestrey fut pourvu dans la cathédrale d'Eichstadt d'un canonicat qu'il garda jusqu'à sa promotion à l'épiscopat. Dans l'intervalle, c'est-à-dire en 1854 et 1855, il avait été nommé député à la diète du royaume de Bavière.

L'abbé Senestrey ayant été désigné pour succéder à Mgr Valentin Riedel, sur le siége épiscopal de Ratisbonne, fut préconisé dans le consistoire du 18 mars 1858, et sacré le 2 mai suivant dans sa propre cathédrale par Mgr Flavio Chigi, archevêque de Myre *in partibus infidelium*, alors nonce du Saint-Siége à la cour de Munich. Cette même année, l'Université de Wurtzbourg lui conféra le grade de docteur en théologie.

Le zèle de ce prélat lui a suggéré d'utiles et importantes fondations. C'est ainsi qu'au moyen d'une partie des biens du monastère de Saint-Jacques des Écossais, existant autrefois à Ratisbonne et que le Saint-Siége supprima, parce qu'on n'y pouvait rétablir l'observance régulière, il a agrandi beaucoup son séminaire diocésain, et en a fait construire un nouveau auprès de l'église de Saint-Jacques. A l'aide des ressources que mit et met encore à sa disposition son clergé, ainsi qu'avec ses revenus propres, il a pu ériger, dans trois villes protestantes de son diocèse, trois chapellenies-cures pour les catholiques qui habitent ces localités. Les généreuses libéralités du clergé et des fidèles lui ont permis aussi de donner plus de développement au petit séminaire de Metten.

De nombreuses écoles publiques pour les jeunes filles ont été confiées à des communautés religieuses, d'autres ont été agrandies. Enfin, il a fait terminer les deux tours de sa cathédrale, restées inachevées depuis 1496, et les rois, les princes, le clergé et les fidèles ont donné à cet effet des sommes considérables; aussi la cathédrale de Ratisbonne est devenue un magnifique monument qui fait l'admiration de tous les voyageurs.

Venu à Rome en 1862 pour la canonisation des martys du Japon, Mgr Ignace Senestrey a été fait, le 22 mai de cette année, prélat assistant au trône pontifical et comte romain. Membre de l'Académie de la religion catholique de Rome, il est, depuis 1859, chevalier de l'ordre du mérite de la Couronne de Bavière.



ERAFINI (LOUIS), évêque de Viterbe et Toscanella (*État-Pontifical*). Louis Serafini naquit le 7 juin 1808 à Magliano, diocèse de Sabine (*État-Pontifical*). Après avoir achevé au séminaire de Sabine ses études classiques et littéraires, il vint à Rome pour suivre les cours de philosophie au Collége romain sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. Il étudia la théologie et le droit à l'Université de la Sapience qui lui conféra le grade de docteur en droit civil et canonique. Lorsqu'il eut été ordonné prêtre, il devint secrétaire des clercs de la Chambre, entra ensuite dans la prélature, et fut, le 11 janvier 1844, nommé référendaire de l'une et l'autre signature. Il devint successivement prélat de la maison du Pape, juge ecclésiastique au tribunal civil, régent de la sacrée Pénitencerie, vicaire de l'archibasilique patriarcale de Latran, et enfin, le 8 juillet 1850, auditeur au tribunal de la Rote.

Par suite du décès de S. Ém. le cardinal Matthieu-Eustache Gonella, évêque de Viterbe et Toscanella, Sa Sainteté Pie IX désigna Mgr Serafini pour lui succéder sur ces siéges épiscopaux canoniquement unis, et le préconisa dans le consistoire du 27 juin 1870. Il avait fait auparavant sa profession de foi aux mains de Mgr Salvi-Marie Sagretti, auditeur de Sa Sainteté et de la révérende Chambre apostolique.

Les évêchés de Viterbe et de Toscanella relèvent immédiatement du Saint-Siége.



ERGENT (RENÉ-NICOLAS-FRANÇOIS), évêque de Quimper et Léon (*France*). Issu d'une famille venue de Bourgogne, et justement respectée à cause de sa piété et de ses mœurs patriarcales, René-Nicolas-François Sergent, fils de Jean Sergent et de Marie Coichot, naquit le 12 mai 1802 à Corbigny, département de la Nièvre (*France*). Ses premières études, suivies avec succès dans les colléges d'Avallon et

d'Auxerre, se terminèrent à Paris où il obtint en 1822 le grade de licencié en droit. Sa famille le destinait au barreau, mais, poussé par sa vocation à la carrière ecclésiastique, il suivit au grand séminaire de Nevers, pendant trois ans, les cours de théologie, et fut ordonné prêtre le 19 mars 1826, à Nevers, par Mgr Nicolas Millaux, évêque de cette ville.

Ce prélat l'autorisa à accepter en 1826 la chaire de rhétorique au collége de Nevers qu'il occupa jusqu'à la révolution de juillet 1830. A cette époque, il donna sa démission pour refus de serment aux autorités nouvelles. La même année, il fut chargé des paroisses de Bazoches, Saint-Aubin et Empeury, et y exerça le saint ministère jusqu'en 1832. Nommé en 1835 vicaire de l'église cathédrale de Nevers, il devint, l'année suivante, chanoine honoraire de ce diocèse, et Mgr Naudo lui confia la chaire de rhétorique au petit séminaire de Corbigny, sa ville natale. De 1839 à 1846, il demeura supérieur de cette maison, à l'établissement de laquelle il avait beaucoup contribué. La cure cantonale de Brinon lui fut donnée en 1847, et Mgr Dufêtre lui remit des lettres de vicaire général honoraire. Lors de l'organisation des académies universitaires départementales, l'abbé Sergent fut, en 1850, appelé aux fonctions de recteur de l'académie de la Nièvre, ce qui lui valut d'être, pendant huit années, membre du conseil supérieur de l'instruction publique. Lors de la suppression des académies départementales, Mgr Dufêtre le fit, en 1853, agréer par le gouvernement en qualité de vicaire général titulaire. Enfin, un décret impérial du 6 février 1855 le désigna pour l'évêché de Quimper et de Léon.

Mgr Sergent n'était arrivé à cette haute dignité qu'après avoir passé par tous les degrés hiérarchiques du saint ministère. Partout et toujours, il sut se concilier l'estime, la considération et les sympathies universelles. L'affabilité de son langage, l'aménité de son caractère, la simplicité de ses manières qui provoquaient la confiance, sa profonde érudition, sa piété douce et solide faisaient de lui un prélat qui ne pouvait manquer d'être justement apprécié dans le diocèse qui lui était confié. Dans la Nièvre, dont il était enfant, on fut partagé entre le regret de le perdre et le plaisir de le voir promu à l'épiscopat.

Préconisé dans le consistoire du 20 mars 1855, Mgr Sergent fut sacré le 20 mai suivant dans la chapelle des Sœurs de Bon-Secours à Paris, par S. Ém. le cardinal François-Nicolas-Madeleine Morlot, archevêque de Tours, assisté de Mgr Honoré-Vital Tirmarche, évêque d'Adras *in partibus*, et de Mgr Léon Sibour, évêque de Tripoli *in partibus*. Le 5 décembre de cette même année, il fit procéder au Conquet à l'ouverture et à la vérification du tombeau de Michel le Nobletz, digne émule de saint Vincent de Paul. Fils de messire Hervé le Nobletz et de Françoise de Lesguern, seigneur et dame de la terre de Kérodern, paroisse de Plouguerneau, diocèse de Léon, Michel le Nobletz naquit le 29 septembre 1577 au château de Kérodern, reçut la prêtrise et évangélisa comme missionnaire apostolique toute la Basse-Bretagne. Il mourut au Conquet en odeur de

sainteté le 5 mai 1652, après un apostolat de cinquante-deux ans, rempli de peines et de souffrances. On l'inhuma le surlendemain dans l'enfeu de Saint-Tuzeau, église de Lochrist. Lorsque, le 20 avril 1858, Mgr Sergent consacra la nouvelle église paroissiale du Conquet, il procéda solennellement après la consécration à la translation des restes vénérables de ce saint prêtre de la petite chapelle où, en 1855, on avait déposé sa châsse en plomb, jusqu'à l'église nouvelle où cette châsse fut remise dans son ancien mausolée revenu comme elle, et comme l'église, du bourg de Lochrist dans la ville du Conquet.

L'Évêque de Quimper rehaussa de sa présence l'éclat de la cérémonie du couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours à Guingamp, le 8 septembre 1857, et prononça, au milieu d'un grand concours de fidèles, le panégyrique de la Vierge. Par un bref du 8 mai 1858, Sa Sainteté Pie IX le chargea de couronner en son nom la statue de Notre-Dame de Rumengol, et le prélat accomplit avec bonheur cette mission, le dimanche 30 du même mois, fête de la Sainte-Trinité. Le 15 novembre 1859, il consacra l'église paroissiale de Guerlesquin, et, le 15 juillet 1860, nous le voyons assister à Arras à la translation des reliques du bienheureux Benoît-Joseph Labre.

Mgr Sergent était humblement et profondément dévoué à l'Église. C'est à Rome, pendant le Concile œcuménique du Vatican, où il faisait partie de la *commission de discipline ecclésiastique*, qu'on a vu la sincérité, l'étendue, l'activité de ce dévouement fondé sur une grande et forte doctrine, et sans cesse animé par une piété dont la simplicité tranquille n'excluait pas l'ardeur. Extérieurement, l'Évêque de Quimper n'avait rien d'empressé. Il était fin, perspicace, souriant, et comptait beaucoup sur la raison qui veut et sait être patiente, mais il était de ceux qui savent être patients contre la patience même, et quiconque eût entrepris de le fatiguer ou de le détourner en lui persuadant d'attendre, eût perdu son temps. La patience agissait et son attente avançait. Il voulait toujours servir l'Église et la servait toujours à ses fins qui étaient l'accroissement de la vérité dans les âmes. Jamais sa charité ne répugnait aux lenteurs, aux aimables détours, aux industries d'un esprit doux et pacifique. Il était toujours ferme, on ne le trouvait sévère qu'à toute extrémité.

Un grand nombre de laïques venus à Rome pendant le Concile du Vatican étaient édifiés de la vie austère qu'y menaient la plupart des évêques français. Parmi ceux-là, il convient de nommer Mgr l'Évêque de Quimper. Habituellement malade, sujet à des étouffements douloureux et pleins de dangers, il passa tout le temps du Concile dans une cellule où n'abondaient ni l'air ni le jour. Il parlait de la Bretagne, de son figuier, de son pèlerinage de Rumengol, toujours battu par le grand vent de la mer, mais il ne se permettait pas un regret, et il resta jusqu'au dernier jour et jusqu'à la dernière heure. Pie IX l'appelait son *sergent*.

Mgr Sergent, revenu de Rome, était rentré dans son diocèse qui, quoique à

l'abri de l'invasion allemande, en reçut cependant le contre-coup. Il eut à s'occuper de l'organisation des secours spirituels à donner aux braves Bretons qui se levaient en masse pour courir à la défense de la France. Les désastres du pays l'affectèrent profondément et aggravèrent le mal qui depuis longtemps le minait. Sans se donner aucune de ces affaires qui inquiètent, parce qu'elles ne seront jamais que difficilement finies et pourront avoir besoin d'être régularisées, il se tenait en mesure de tout quitter immédiatement. Le mal n'enlevait pourtant rien aux charmes de son esprit et de sa conversation. Les médecins lui ayant conseillé les eaux du Mont-Dore, il venait d'y passer une saison et rentrait dans son diocèse, lorsque, le 26 juillet 1871, il mourut subitement de la rupture d'un anévrisme, en passant à la gare de Moulins. Sa mort inopinée ajouta aux douleurs qu'éprouvait alors l'Église de France, et, pour son diocèse autant que pour tous ses amis, le décès du digne prélat fut l'objet de regrets inexprimables.

Ses obsèques eurent lieu quelques jours après dans sa cathédrale, et l'oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé de Léséleuc de Kerouara, vicaire général et chanoine de Quimper, en présence de Mgr Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes, et de Mgr David, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Outre les *mandements, instructions pastorales, circulaires,* etc., publiés pendant son épiscopat, on a de lui : *Méditations sur les principaux mystères de la foi pouvant servir d'instructions religieuses aux pasteurs des âmes et de lectures pieuses aux simples*, par le P. Kroust, de la Compagnie de Jésus, traduites du latin, Paris, Vivès, 1854, 4 vol. in-12.

Nommé le 26 décembre 1860 prélat assistant au trône pontifical, et chanoine d'honneur des Églises de Nevers, de Rennes, de Saint-Brieuc et Tréguier, de Vannes, Mgr Sergent, qui avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 15 septembre 1852, sur la demande du conseil général de la Nièvre, en raison des services par lui rendus à l'instruction publique, fut promu officier du même ordre le 9 août 1858, lors du voyage de Napoléon III en Bretagne.

Mgr Sergent portait pour armoiries : *d'azur, à une Vierge immaculée d'or entourée de douze étoiles du même*, et pour devise : AVE, MARIS STELLA.


SERRA (JOSEPH-MARIE-BENOIT), évêque de Daulie *in partibus infidelium* (*Achaïe*). Joseph-Marie-Benoît Serra naquit le 11 mai 1810 à Mataro, petite ville de la Catalogne (*Espagne*), où, pour se soustraire aux désastres de la guerre qui désolait ce pays, s'étaient alors fixés provisoirement ses parents, habitant ordinairement Barcelone. Après la conclusion de la paix, ils retournèrent dans cette dernière ville, et confièrent l'éducation de leur tout jeune fils aux Pères des écoles pies de la très-sainte vierge Marie. Il avait à peine achevé sa dixième année


LES PÈRES DU CONCILE DU VATICAN
SERGENT
SZYMONOWICZ
SWEENY
SCHERR
STAHL
SAISSON
OSNOWSKI
SICILIANI
SERRA
SALEMI
SZABÒ
SCANDELLA
SPALDING
SILVEIRA
SIMOR
SOLA

qu'il terminait ses études de latinité, et, pendant que lui-même faisait ses humanités, il fut contraint par ses propres maîtres à devenir le professeur d'autres enfants moins avancés que lui.

Sa vocation pour l'état religieux s'était manifestée dès ses plus jeunes années, mais les nouveaux troubles politiques qui agitèrent l'Espagne, et une persécution suscitée aux réguliers, ne lui permirent qu'en 1827 de prendre l'habit de bénédictin dans le monastère de Saint-Martin, à Compostelle. Après avoir achevé ses études aux collèges de Notre-Dame d'Aracena et de Saint-Vincent d'Oviedo, il fut promu au sacerdoce au mois de mars 1835 par Mgr Raphaël de Velaz, archevêque de Compostelle. La révolution avait éclaté de nouveau en Espagne, et un décret du gouvernement ordonna la fermeture de toutes les maisons religieuses et leur suppression. Prêt à tout sacrifier, même sa vie, plutôt que de trahir ses vœux, le P. Serra quitta l'Espagne au mois de décembre de la même année, et alla chercher un asile au monastère de la Cava, au royaume de Naples, où il se livra complétement à des études littéraires.

Le chapitre des religieux de la Congrégation du Mont-Cassin lui ayant conféré peu de temps après le titre de lecteur, il professa pendant plusieurs années la théologie dogmatique et morale, le droit canonique, la langue grecque et hébraïque, et fut recteur du séminaire conciliaire, jusqu'à ce que, désireux d'entreprendre de plus grands travaux pour la gloire de Dieu, il s'agrégea, en 1845, à la Congrégation de la Propagande, qui l'envoya évangéliser et gagner à Dieu les habitants à peu près sauvages de l'Australie occidentale.

Mgr Jean Brady, évêque de Perth, l'ayant nommé son vicaire général et préfet de la mission centrale, le P. Serra, aidé par quatre compagnons seulement, s'enfonça dans les vastes forêts du pays, et, à l'exemple des Apôtres, bâtit de ses propres mains, à cent mille pas environ de la ville de Perth, un monastère bénédictin qu'il nomma la Nouvelle-Norcie, en souvenir de la patrie du saint fondateur de son ordre. Ce monastère prit par la suite une importance considérable tant par son étendue que par la grandeur de ses bâtiments, et la nombreuse famille bénédictine qui vint se réfugier dans ses cloîtres, et cultiver à la sueur de son front les terres immenses qui l'entourent. Aussi la sacrée Congrégation de la Propagande, apprenant la prospérité de ce lointain monastère, jugea à propos, en 1859, de l'ériger en préfecture apostolique et d'en confier l'administration à Mgr Rodesindo Salvado, évêque de Port-Victoria, revêtu du titre de préfet apostolique de la Nouvelle-Norcie.

Au commencement de 1848, Mgr Brady, évêque de Perth, célébra son synode diocésain, et voulut que le P. Serra, son vicaire général, en portât les décrets à Rome. Il devait en outre exposer les besoins de cette Église naissante aux Révérendissimes Cardinaux composant la Congrégation de la Pro-

pagande, et même les porter à la connaissance de Sa Sainteté Pie IX. Quel ne fut pas son étonnement d'apprendre, à son arrivée dans la Ville éternelle, que, depuis plus de quatorze mois auparavant, Sa Sainteté avait daigné, *proprio motu*, l'élever à la dignité épiscopale en le préconisant, dans le consistoire du 11 juin 1847, premier évêque de Port-Victoria dans l'Australie septentrionale!

Le fardeau de l'épiscopat semblait trop lourd aux épaules du P. Serra; il essaya, dans sa modestie, de le refuser, mais ses raisons ne furent pas goûtées et il dut courber la tête devant la volonté expresse du Saint-Père. Le 15 août 1848, en la fête de l'Assomption de la très-sainte Vierge, Son Éminence le cardinal Jacques-Philippe Fransoni, préfet de la Propagande, lui donna la consécration épiscopale dans la chapelle du collége.

Le nouveau diocèse, non-seulement manquait d'écoles et d'églises, mais encore il se trouvait dépourvu des choses qui, dans toute société civile, sont jugées entièrement indispensables. La mission de l'évêque consistait a la fois à convertir au catholicisme des hommes habitués à vivre dans un état presque sauvage au milieu d'épaisses forêts, et à les amener au bienfait de la civilisation. Afin de se procurer les ressources nécessaires, Mgr Serra se rendit d'abord dans le royaume de Naples où il avait si longtemps vécu de la vie du cloître, puis dans sa patrie même, en Espagne.

On ne saurait dire avec quel enthousiasme et quelles ovations presque triomphales le prélat fut accueilli sur le sol qui l'avait vu naître. Lui-même, dans les vicissitudes d'une vie si éprouvée, n'a jamais pu s'en rendre un compte exact. La foule l'entourait en l'acclamant toutes les fois qu'il paraissait en public, et il était fort difficile de l'approcher. La reine Isabelle II donna l'exemple en le comblant de tout ce qui pouvait lui être nécessaire dans sa lointaine mission, une foule d'âmes charitables l'imitèrent, et, enfin, un bâtiment, appelé *le Ferrol*, détaché de la flotte espagnole qui, à cette époque difficile, croisait sur les côtes de l'Italie, fut mis à sa disposition pour le conduire à Port-Victoria avec quarante missionnaires qu'il avait recrutés. Ce navire était dans le port de Cadix, tout prêt à mettre à la voile, quand une dépêche de la Congrégation de la Propagande apprit à Mgr Serra que Sa Sainteté, en vertu de son autorité apostolique, l'avait, sous le titre d'évêque de Daulie *in partibus infidelium*, dégagé des liens qui l'unissaient à l'Église de Port-Victoria, et l'avait nommé coadjuteur de l'évêque de Perth. Ses missionnaires et toutes les quêtes que lui-même avait recueillies devaient profiter à ce dernier diocèse alors écrasé de dettes. Nommé d'abord administrateur temporel, il fut fait peu après administrateur apostolique avec tous les pouvoirs d'un ordinaire, et le droit à la future succession de Mgr Brady.

La sollicitude de Mgr Serra s'étendit à tout; il rétablit l'ordre et l'économie dans les finances du diocèse, procura l'obéissance aux décrets du Saint-Siége,

spéciaux à l'Église de Perth, fonda sous le nom de Nouveau-Subiaco un monastère de Bénédictins, augmenta considérablement celui de la Nouvelle-Norcie, et se montra l'énergique défenseur de l'enseignement libre et catholique contre les gouvernements d'Australie et d'Angleterre. Il obligea ces deux gouvernements à lui prêter aide et secours, tant pour l'érection des églises que pour celle de maisons d'école, et l'habitation des prêtres qui exerçaient le saint ministère dans presque toutes les villes de l'Australie occidentale. Il obtint même pour eux et pour les maîtres d'école des appointements annuels. Enfin, il établit la mission sur un pied de prospérité fort remarquable qu'elle n'avait jamais connu jusqu'à lui.

Tout cela n'avait pu s'achever sans d'énormes fatigues qui, plus que le poids de l'âge, avaient usé son corps et altéré profondément sa santé. Le P. Serra crut donc qu'il devait déposer le fardeau de l'administration apostolique du diocèse de Perth, et aller demander à l'air pur du sol natal le rétablissement de cette santé qu'il n'avait pas épargnée. Il s'adressa au Souverain-Pontife, mais ce ne fut qu'au bout de trois ans, c'est-à-dire en 1862, que Pie IX consentit à ses instances réitérées.

A peine Mgr Serra fut de retour en Espagne que, l'esprit dégagé de toute inquiétude, il reprit à Madrid sa vie fébrilement active, et se livra tout entier à la visite des hôpitaux et à l'administration des sacrements aux malades. Cette occupation lui fit découvrir un besoin social de notre époque. Comme pendant sa convalescence il présidait aux prières du soir et aux exercices du mois de Marie, il eut la consolation de ramener à Dieu et à la voie du bien plus de cinquante jeunes filles, jusqu'alors plongées dans toutes les horreurs de la débauche. Après les avoir réconciliées au tribunal de la pénitence, il les fortifia en leur donnant le pain des anges. Le monde les avait lancées dans l'abîme du mal, il avait applaudi à leur inconduite; mais, quand il vit ces jeunes filles repentantes, il ne voulut point les reconnaître et les rejeta de son sein. Pour les soustraire à une inévitable rechute, Mgr Serra résolut alors de fonder une maison ouverte au repentir, et où seraient recueillies ces filles infortunées. Il fit en conséquence bâtir à cet effet une vaste maison située à Ciempozuelos, village près de Madrid, et c'est pendant qu'il travaillait à la consolidation de cette œuvre charitable entre toutes, qu'il reçut les lettres du Souverain-Pontife qui l'invitaient à assister au Concile du Vatican.

Mgr Serra est prélat assistant au trône pontifical depuis le 23 mai 1854. Depuis qu'il a quitté l'Australie, le diocèse de Perth a eu pour administrateur apostolique l'abbé Martin Griver qui, dans le consistoire du 22 novembre 1869, fut préconisé sous le titre d'évêque de Tloa *in partibus infidelium*. Mgr Jean Brady, évêque titulaire de Perth, à qui les médecins avaient conseillé l'usage des eaux des Pyrénées, est mort à Amélie-les-Bains (*France*) le 4 décembre 1871.

SERRANO Y RODRIGUEZ (AMBROISE), évêque de Chilapa (*Mexique*). Ce prélat est né le 7 décembre 1818 à San-Francisco Atempa, vicairie de Hatlanquitepec, diocèse de Puebla (Mexique). Ses parents étaient d'origine mexicaine, fervents chrétiens, mais pauvres; aussi ne put-il commencer ses études que fort tard, et après s'être assuré les moyens de vivre honorablement dans la société. Instruit par ses parents dans les premiers éléments des lettres, il commença ses études de grammaire castillane et latine à Jalapa, dans l'état de Vera-Cruz, en 1837, sous la direction du R. P. Antoine Garcia, gardien du couvent des Franciscains de cette ville. Il alla les continuer l'année suivante au collége-séminaire de Puebla, où il eut pour professeur le licencié don José-Maria Galicia y Arostegui, chargé de la chaire de prosodie latine. L'abbé Raphaël-Maria Velis lui enseigna la philosophie, et enfin il suivit les cours d'Écriture sainte et de théologie dogmatique, professés par le chanoine don José-Joaquin Mellado, et le docteur don Miguel-Maria de Iturraga. Désireux de pousser encore plus loin la somme de ses connaissances, il étudia le droit canonique sous la direction d'un professeur distingué, don Vincent Cagigas.

Dans toutes ses études aussi bien que dans tous ses examens, l'abbé Serrano tint toujours les premiers rangs par son aptitude au travail. Reçu d'abord bachelier en philosophie, il obtint en 1845 le grade de bachelier en théologie, et fut agrégé à l'Académie des belles-lettres existant dans le même collége de Puebla.

Un concours public lui fit obtenir, à l'unanimité des suffrages, en 1848, la chaire de philosophie, qu'il occupa pendant trois années. Déjà, en septembre 1847, il avait reçu les ordres mineurs et majeurs dans la nationale et insigne collégiale de Notre-Dame de Guadalupe, à Mexico, des mains de Mgr Antoine-Marie Campos, abbé de cette église, car Mgr François-Pablo Vasquez, évêque de Puebla, retenu au lit par une grave maladie, n'avait pu les lui conférer.

Depuis ce moment jusqu'en 1852, l'abbé Serrano exerça le saint ministère à Puebla, à Cholula et à Atlixio, tout en professant la théologie morale et remplissant les fonctions de vice-recteur du séminaire. En 1852, il devint curé et vicaire forain de Tapraca, garda ce poste pendant deux ans, après lesquels il obtint, par suite d'un brillant concours, le titre de curé et vicaire forain de Chilapa où il ne demeura que trois ans. Enfin, en 1859, il passa, en qualité de curé titulaire, à la paroisse de Saint-Martin Texmelucam, et conserva cette charge jusqu'à sa promotion à l'épiscopat.

Pendant tout ce laps de temps, il mérita la confiance des évêques qui se succédèrent sur le siége de Puebla; ils lui accordèrent les pouvoirs les plus étendus, le chargèrent de la direction spirituelle des religieuses récollettes, et le nommèrent successivement examinateur synodal, président des confé-

rences ecclésiastiques, et juge-commissaire en diverses affaires concernant le clergé.

Sa Sainteté Pie IX avait, en 1862, par lettres apostoliques, modifié la hiérarchie ecclésiastique au Mexique; sept diocèses avaient été érigés par lui dans ce pays, celui de Chilapa était le dernier. Il en préconisa évêque l'abbé Serrano dans le consistoire du 19 mars 1863. Le nouveau prélat reçut le 8 mai 1864, dans la cathédrale de Puebla, la consécration épiscopale des mains de Mgr Charles-Marie Colina y Rubio, évêque de cette ville. Les événements politiques ne lui permirent pas d'entrer immédiatement dans son diocèse. Toutefois, afin de mettre à exécution la bulle apostolique qui érigeait le nouvel évêché, il prit, le 12 mars 1866, possession par procureur, en la ville de Iguala, appartenant à son diocèse, et fit enfin son entrée solennelle à Chilapa, siége de l'évêché, le 3 février 1869 seulement.

Curé de Tepeaca, Mgr Serrano avait relevé de ses ruines l'église de cette petite ville, et, pour mener cette œuvre à bonne fin, il employa ses propres ressources personnelles et les aumônes qu'il recueillit de la charité des fidèles. La ville de Chilapa lui doit la reconstruction de son collége où il a, grâce à des sacrifices d'argent considérables, maintenu le niveau des études, a restauré également l'église devenue aujourd'hui la cathédrale, et enfin a commencé l'édification d'un palais épiscopal.

Mgr Serrano est doué d'un prodigieux talent. Quand il soutint le concours pour les cures qu'il obtint, il passa son examen en vers latins, suivant le texte de l'hymne angélique écrite par le célèbre P. François Penon, et traduisit également en vers les trois mille cent cinquante articles de la Somme de saint Thomas. Il avait confié à sa mémoire cette œuvre précieuse, lorsqu'il vint à perdre l'unique exemplaire qu'il possédait de l'ouvrage du docteur angélique. Sans s'effrayer de cette lourde tâche, il parvint à l'écrire de nouveau tout entière, et quel ne fut pas son étonnement de voir qu'il n'avait rien omis ni changé au texte! C'est là un véritable tour de force que peu de mémoires pourraient faire.



SEVERA (JOSEPH-MARIE), évêque de Terni (*États de l'Église*). Issu d'une ancienne et noble famille, fils de Vincent Severa et de Catherine Sterbini, Joseph-Marie Severa est né le 3 décembre 1792 à Anticoli, diocèse d'Anagni (*État-Pontifical*). Il se destina de bonne heure à la carrière ecclésiastique, fit toutes ses études au séminaire diocésain d'Anagni, et prit à Rome le grade de docteur en théologie. Mgr Luc Amici, évêque de Ferentino, et administrateur de l'Église d'Anagni, lui conféra la prêtrise. Après avoir occupé une chaire de philosophie au séminaire d'Anagni, il fut chargé de professer l'éloquence sacrée, et prit de nou-

veau la chaire de philosophie au séminaire romain. Il était encore à la fleur de l'âge quand il fut élu chanoine d'Anagni, et, plus tard, il devint archiprêtre et curé de cette cathédrale. Nommé ensuite abbé mitré de Marino, il fut aussi examinateur prosynodal et covisiteur de tout le diocèse d'Albano. Les cardinaux Galeffi et Falzacappa, successivement évêques de cette Église, se l'attachèrent comme provicaire général.

Ainsi que peuvent en faire foi les éloges insérés dans les feuilles publiques de Naples, de Turin, de Venise, de Milan, de Lodi, de Rome et d'autres villes de la Péninsule où il prêcha des stations quadragésimales, le P. Severa eut la réputation d'un des premiers orateurs de l'Italie.

Vouloir raconter en détail ses actes nombreux de bienfaisance et les œuvres pieuses qui lui doivent leur existence, serait sortir des bornes d'une brève notice biographique. Abbé mitré de Marino de 1823 à 1835, il a laissé aux habitants de cette ville les plus précieux souvenirs. Son arrivée au milieu d'eux fut considérée comme une véritable bénédiction du ciel, un bienfait pour l'Église, pour le clergé et pour les fidèles. L'église et le palais abbatial lui durent une restauration à peu près complète; il la dota de riches ornements, en grande partie à ses frais. Le clergé, auquel il prêcha à la fois d'exemple et de parole, lui fut redevable de moyens d'instruction importants, nécessaires à la sanctification des âmes. Les fidèles enfin ont gardé de ce digne pasteur une mémoire impérissable.

Préconisé dans le consistoire du 23 septembre 1837 évêque de Città della Pieve, dans les États de l'Église, Mgr Severa reçut le 18 octobre suivant la consécration épiscopale des mains de S. Ém. le cardinal Jean-François Falzacappa, évêque d'Albano. A peine fut-il installé sur son siége qu'il se voua tout entier aux soins du troupeau que la Providence lui confiait. L'hôpital des infirmes, un orphelinat, le grenier à blé, le séminaire, témoignent assez haut de sa vigilance, de son zèle, de sa charité. Il sut s'entourer de sages et prudents collaborateurs. Sous son administration, la cathédrale s'enrichissait chaque jour de quelque meuble utile que le prélat achetait de ses propres deniers. Le palais épiscopal reçut des embellissements tels qu'il put y recevoir Sa Sainteté Grégoire XVI et la cour pontificale, ce qui n'aurait pu avoir lieu auparavant. La mense épiscopale fut augmentée, grâce à des améliorations apportées dans les domaines de l'évêché. Au moment même où, dans des diocèses voisins, les établissements pieux penchaient vers leur ruine, ceux du diocèse de Città della Pieve semblaient reprendre une plus vigoureuse vie. Il fonda à Panicola un couvent, à Mongiovino et à Carraja un collége, à Tavernella une église qui fut érigée en paroisse. Il donna à toutes les œuvres pieuses une impulsion nouvelle; aussi était-il devenu l'amour de tout son troupeau, qui eût volontiers sacrifié sa vie pour sauver la sienne. Lui-même se sentait tellement attaché par le cœur à son Église qu'il refusa plusieurs fois de la quitter, bien

qu'on lui offrît les siéges plus importants de Rimini, de Pesaro, de Camerino et de Foligno.

Les instances de Sa Sainteté Pie IX triomphèrent cependant de ses résistances, et, dans le consistoire du 12 septembre 1853, il fut transféré à l'évêché de Terni. Nous ne raconterons pas les généreux efforts du diocèse de Città della Pieve pour garder son bien-aimé pasteur. Il nous suffira de dire qu'une supplique fut à cet effet présentée à Sa Sainteté, couverte de plus d'un millier de signatures émanant des membres du clergé et de tout ce que le diocèse possédait de plus distingué. Un de ses premiers soins, en arrivant à Terni, fut l'amélioration de l'hôpital pour les malades, devenu aujourd'hui l'un des plus remarquables de la province d'Ombrie. Il s'occupa également de donner une meilleure organisation à l'orphelinat des jeunes filles, au mont-de-piété, aux couvents et autres lieux pieux du diocèse. Comme à Città della Pieve, il améliora les conditions de la mense épiscopale et du palais de l'évêché où il eut l'insigne honneur d'offrir l'hospitalité à l'immortel Pie IX, lorsque, le 5 mai 1857, il passa par Terni, lorsqu'il se rendait en pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Lorette.

Mgr Severa s'est rendu plusieurs fois à Rome pour déposer aux pieds du Saint-Père les sentiments de sa piété filiale, et les actes de son épiscopat, notamment à la canonisation de saint Alphonse de Liguori en 1839, au retour de Pie IX de son exil à Gaëte, à la célébration du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, en 1867. Malgré son grand âge, il n'hésita pas à venir prendre place parmi les Pères du Concile œcuménique du Vatican, et il signala à ses diocésains, comme un des plus heureux événements de sa vie, la visite que lui fit, le 12 février 1870, dans son habitation, à la *Canonica* du Vatican, Sa Sainteté Pie IX qui avait appris sa maladie.

Un bref de Grégoire XVI du 30 octobre 1837 le nomma comte romain et prélat assistant au trône pontifical. Les habitants de Città della Pieve et de Terni ont inscrit son nom parmi ceux de leurs patriciens, et un grand nombre de sociétés savantes s'honorent de le compter parmi leurs membres; ce sont, notamment, l'Académie Tibérine, l'Académie de Toscane, celles de Terni, d'Alatri, de Viterbe, de Sienne et plusieurs autres.

Mgr Severa s'est toujours montré l'énergique défenseur des droits de l'Église et du Saint-Siége. Comme évêque, il n'a pas cessé d'instruire son peuple des vérités divines, et de fortifier ses prêtres dans la science théologique et morale, en les réunissant chaque mois autour de lui. Ses lettres pastorales respirent le véritable zèle apostolique, une doctrine sûre, et ont toujours mérité les éloges des feuilles publiques. Il s'est toujours attaché à affermir son troupeau dans les vrais principes et à le détourner des pâturages de l'erreur; aussi sa plume est-elle considérée comme une des plus savantes et des plus énergiques de tout l'épiscopat de l'Ombrie.

EVERINI (CHARLES, en religion PIERRE), évêque de Sappa (*Albanie*). Fils de Blaise Severini et de Thomasse Marchetti, Charles Severini naquit le 11 juin 1806 à Barbara, diocèse de Sinigaglia, et, après avoir achevé ses humanités à Monte-Bodio, dans ce même diocèse, sous la direction de quelques prêtres, il prit l'habit de Saint-François le 26 octobre 1821, dans un couvent de la stricte observance. Son noviciat terminé, il fit profession solennelle le 26 octobre 1822 dans le couvent de Notre-Dame des Grâces, à Sinigaglia, et reçut en ce jour le nom de Pierre, au lieu de celui qui lui avait été donné sur les fonts sacrés du baptême. C'est là qu'il suivit ses cours de philosophie et de théologie, à l'issue desquels il fut ordonné prêtre le 15 février 1829 à Sinigaglia par le cardinal Fabrice Testaferrata, évêque de cette ville.

Le P. Severini se fit remarquer de bonne heure par son aptitude pour les sciences sacrées, et il soutint à Rome dans l'église de Saint-Pierre *in Montorio*, en présence de S. Ém. le cardinal Pedicini, préfet de la sacrée Congrégation de la Propagande, du ministre général de l'ordre des Franciscains et de divers autres illustres personnages, des thèses publiques sur la théologie tout entière.

Sur le désir qu'il en manifesta d'une manière expresse, la Congrégation de la Propagande l'envoya dans la mission de Pulati, en Albanie, avec le titre de missionnaire apostolique; il évangélisa ce pays pendant neuf ans et fut ensuite, par un décret de la même Congrégation, transféré dans la mission de Castrato, diocèse de Scutari, en qualité de préfet de cette mission. Après quatre années de labeurs et de fatigues, le Souverain-Pontife Grégoire XVI le préconisa, dans le consistoire du 26 novembre 1844, évêque de Sappa. Son sacre eut lieu le 26 janvier 1845 dans le palais épiscopal de Scutari, et la cérémonie en fut faite par Mgr Georges Zubella, archevêque de Durazzo, assisté de deux dignitaires ecclésiastiques.

Les ressources que Mgr Severini a obtenues, soit de la Congrégation de la Propagande, soit du Conseil de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, soit encore de la munificence particulière de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, protecteur spécial du culte catholique en Albanie, ont permis à ce prélat de restaurer son séminaire diocésain, situé près de sa résidence épiscopale, d'ériger de fond en comble, sur un plan assez grandiose, sa cathédrale dédiée à saint Georges, beaucoup d'autres églises et de presbytères dans le diocèse. Le gouvernement turc s'opposa pendant plus de dix ans à la construction d'églises nouvelles, et à toute manifestation extérieure et publique du culte catholique. Mgr Severini lutta pendant tout ce temps et arriva à faire triompher la cause de la religion, surtout par l'intermédiaire du consul d'Autriche, en résidence à Scutari.

On comptait au douzième siècle trois siéges épiscopaux dans la circonscription actuelle du diocèse de Sappa : c'étaient ceux de Sardes, de Danie, au-

jourd'hui Zadegna, et de Sappa. L'évêché de Sardes, après une succession de treize prélats, fut uni en 1490 à celui de Sappa, le diocèse de Zadegna eut au moins trois évêques, et le Souverain-Pontife en prononça ensuite la suppression. Enfin, Mgr Severini est par une série non interrompue le trente-sixième évêque de Sappa.

Depuis le 22 mai 1862, il est assistant au trône pontifical, et un diplôme spécial lui a conféré le titre de comte romain.

SHANAHAN (JÉRÉMIE), évêque d'Harrisbourg (*États-Unis*). Ce prélat est né le 17 juillet 1834 à Silver Lake, en Pensylvanie (*États-Unis de l'Amérique du Nord*). Ses parents, d'origine irlandaise, Jean Shanahan et Marguerite Donovan, avaient émigré en ce pays. Il fit sa philosophie et ses cours de théologie au séminaire diocésain de Philadelphie, sous la direction du révérend Guillaume O'Hara, actuellement évêque de Seranton, et du révérend Joseph Balfe, professeur de philosophie et de théologie dogmatique.

Ordonné prêtre le 3 juillet 1859, à Philadelphie, par Mgr Jean-Népomucène Neumann, évêque de cette ville, l'abbé Shanahan fut, depuis cette époque jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, placé en qualité de recteur à la tête du petit séminaire de Philadelphie.

Sa Sainteté Pie IX ayant érigé le diocèse d'Harrisbourg, en Pensylvanie, en nomma pour premier évêque l'abbé Shanahan qui fut préconisé dans le consistoire du 13 mars 1868. Son sacre eut lieu solennellement le 12 juillet de la même année, dans la cathédrale de Philadelphie, et la cérémonie en fut présidée par Mgr Jacques-Frédéric Wood, évêque de cette Église. Un an s'était à peine écoulé depuis son installation sur son siége qu'il traversait l'Océan pour se rendre à l'invitation du Souverain-Pontife qui l'appelait au Concile œcuménique du Vatican.

SHIEL (LAURENT-BONAVENTURE), évêque d'Adélaïde (*Australie-Méridionale*). Fils de Jean Shiel et d'Élisabeth English, l'un et l'autre d'origine irlandaise, Laurent-Bonaventure Shiel naquit le 24 décembre 1814 à Wexford, chef-lieu du comté de ce nom (*Irlande*). Entré dans l'ordre des Franciscains le 14 janvier 1833, il fit ses vœux de profession le 16 janvier de l'année suivante, et, après avoir achevé ses études à Rome, dans le collége de Saint-Isidore qui appartient aux Récollets irlandais, il reçut la prêtrise dans la basilique de Saint-Jean de Latran, le 24 septembre 1837, des mains de S. Ém. Charles Odescalchi, cardinal-évêque de Sabine, vicaire de Sa Sainteté Grégoire XVI. Ses supérieurs le gardèrent

pendant quelque temps à Rome pour enseigner aux religieux de son ordre la philosophie et la théologie, puis il se rendit, en qualité de missionnaire, dans son pays natal, y fut neuf ans gardien, et trois ans définiteur dans la province d'Irlande.

Les succès qu'il avait obtenus par la prédication engagèrent ses supérieurs à l'envoyer au même titre en Australie. Il y enseigna quelques années la philosophie et la théologie au collège de Melbourne, et Mgr Jacques-Alype Goold, évêque de ce diocèse, pour récompenser ses longs services, l'éleva à la dignité d'archidiacre de sa cathédrale en 1860. Déjà, l'année précédente, le P. Shiel avait obtenu le grade de docteur en théologie.

Sa Sainteté Pie IX l'ayant, dans le consistoire du 23 juin 1865, préconisé évêque d'Adélaïde, dans l'Australie-Méridionale, Mgr Shiel fut sacré par Mgr Goold, évêque de Melbourne.

Le diocèse confié à son zèle apostolique est d'une étendue aussi grande que le Royaume-Uni, c'est-à-dire l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, l'Écosse, l'Irlande et les îles qui les entourent. On s'imagine dès lors à combien de fatigues doit se résigner l'évêque chargé d'y propager la foi. Le chiffre des catholiques s'y élève à quarante mille environ, tous Irlandais, à peu d'exceptions près. Pour évangéliser ce vaste territoire, on ne compte que trente-trois prêtres, et les oblations volontaires des fidèles sont les seules ressources du clergé pour le culte et les bonnes œuvres. Tous les catholiques sont remplis d'une foi véritable, et la religion est au milieu d'eux en plus grand honneur que dans certaines contrées de l'Europe, aujourd'hui travaillées par tant de doctrines pernicieuses. Les catholiques seuls y sont chargés de l'éducation de la jeunesse, et les écoles mixtes y sont inconnues.

Pour l'aider à la culture de cette partie de la vigne du Seigneur, Mgr Shiel a eu recours à diverses communautés religieuses, a fondé des orphelinats pour les deux sexes, des maisons de la Providence pour les femmes repentantes, et des asiles pour les pauvres enfants abandonnés. Les religieuses, au nombre de quatre-vingts, appartiennent aux ordres de Saint-Dominique, de Saint-Joseph et du Sacré-Cœur.

Mgr Shiel a été fait prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867.


ICILIANI (JEAN-BAPTISTE), évêque de Capaccio-Vallo (*Deux-Siciles*). Issu d'une honorable famille sicilienne, et du mariage de François Siciliani et de Marie-Anne Natali, Jean-Baptiste Siciliani est né le 12 septembre 1802 à Camposano, diocèse de Nole, en Campanie (*Deux-Siciles*). Après avoir terminé au séminaire de Nole le cours régulier de ses études littéraires et philosophiques, il entra, le 12 octobre 1822, dans l'ordre des Frères mineurs Conventuels de Saint-François, et,

le 14 octobre de l'année suivante, il prononça ses vœux solennels de profession dans l'église de Saint-Laurent le Majeur, à Naples. Déjà, à cette époque, il avait commencé ses cours de théologie au collége de Saint-Bonaventure, à Rome, et s'y était initié à la connaissance du droit canonique et de l'histoire ecclésiastique, sous la direction, entre autres professeurs, d'Antoine-François Orioli, plus tard évêque et cardinal de la sainte Église romaine.

Ordonné prêtre à Naples, le samedi 28 mai 1825, par Mgr Nicolas Caldara, évêque de Venosa, suppléant dans cette cérémonie le cardinal Ruffo-Scilla, archevêque de cette ville, le P. Siciliani, tout en se livrant à la prédication et à la direction des consciences, remplit toutes les fonctions du saint ministère sacerdotal depuis 1829 jusqu'à sa promotion à l'épiscopat. En 1832, à Rome, au collége de Saint-Bonaventure, et à l'Université royale de Naples, le 10 juillet 1834, il obtint le grade de docteur en théologie, et enseignait cette dernière science lorsqu'il fut successivement chargé à Rome des fonctions de secrétaire de l'ordre, de consulteur et procureur général des Franciscains mineurs Conventuels. Après avoir rempli pendant dix années ces charges diverses, il vint à Naples en qualité de ministre provincial, occupa cette dignité trois années, et y joignit ensuite celles de censeur pour les livres à imprimer dans cet archidiocèse, d'examinateur prosynodal, et enfin de covisiteur.

Sur la présentation de Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles, le P. Siciliani fut, dans le consistoire du 20 juin 1859, préconisé évêque de Capaccio-Vallo, et S. Ém. le cardinal Gabriel Ferretti, grand pénitencier, et évêque de Sabine, lui donna la consécration épiscopale, à Rome, dans l'église des Saints-Douze-Apôtres. Ce prélat a commencé à ses propres frais, à Vallo, sa résidence, la construction d'un séminaire diocésain, mais les circonstances politiques ne lui ont pas permis de la mener à bonne fin. Depuis le mois de septembre 1860 jusqu'en 1866, son énergie à maintenir dans son diocèse et à Naples les droits et les priviléges de l'Église, si odieusement foulés aux pieds par le prétendu gouvernement italien, lui valut, après un emprisonnement de quatre mois, divers procès criminels, des menaces de mort, et enfin, pendant plus de six années, l'exil loin de son diocèse. Le digne prélat a tout souffert pour la justice.

Membre des Académies de la Religion à Rome, à Naples, et dans plusieurs autres villes, Mgr Siciliani est prélat assistant au trône pontifical depuis le 17 juin 1867.

Capaccio, dont l'évêque est mentionné dans de fort anciens titres sous le nom d'*Episcopus Caputaquensis*, a été bâtie des matériaux qu'on a tirés des ruines de l'antique Pæstum, située non loin de la mer. Ruinée en 1249 par l'empereur Frédéric et réduite aujourd'hui à l'état de simple village, Capaccio continue à donner son nom au diocèse, mais la résidence de l'évêque est à Vallo. Cette église est sous la suffragance de l'archevêché de Salerne.

SILLANI-ARETINI (GUILLAUME), ancien évêque de Terracine, Piperno et Sezze (*États de l'Église*). Ce prélat, aujourd'hui l'un des doyens d'âge de l'épiscopat catholique réuni dans la basilique du Vatican, naquit à Sigillo, diocèse de Nocera (*État-Pontifical*), le 18 août 1786. Ses parents étaient d'honorables et pieux chrétiens qui lui donnèrent les meilleurs exemples et l'élevèrent dans tous les exercices de notre sainte religion. Poussé de bonne heure par une vocation bien arrêtée vers la carrière ecclésiastique, il fit toutes les études nécessaires et reçut la prêtrise. Il entra dans la Congrégation des missionnaires du Précieux-Sang, fondée à Giano, dans les États de l'Église, le 15 août 1815, par le vénérable Gaspard del Buffalo, noble prêtre romain. Il accompagna le pieux fondateur dans quelques-unes de ses missions, et partagea les heureux succès de son zèle apostolique. Après l'avoir employé dans quelques paroisses du diocèse de Nocera, Mgr François-Louis Piervisani, évêque de cette ville, l'attacha d'une façon plus spéciale à sa cathédrale en lui donnant un canonicat titulaire dans sa cathédrale.

L'abbé Sillani-Aretini remplissait avec autant de zèle que d'assiduité ses fonctions dans cette église où il dirigeait aussi dans les voies du salut un assez grand nombre de fidèles, lorsque Sa Sainteté Grégoire XVI, de pieuse mémoire, dans le consistoire du 6 avril 1835, le préconisa évêque des siéges canoniquement unis de Terracine, Piperno et Sezze, dans les États de l'Église.

Il succédait dans ce diocèse à François Albertini, prélat de hautes vertus et d'un esprit remarquable que le vénérable abbé del Buffalo avait pris pour directeur de sa conscience, et avec lequel il garda toute sa vie un doux commerce d'amitié. Mgr Sillani-Aretini continua toutes les œuvres de son digne prédécesseur, et gouverna avec une prudente sagesse son Église pendant dix-huit années. Quelques infirmités l'engagèrent à se démettre en 1853 de son siége.

Mgr Sillani-Aretini fut un des évêques qui se trouvèrent à Rome à la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge, et fut fait à cette occasion, le 29 novembre 1854, prélat assistant au trône pontifical.

SILLANI (HILARION), évêque de Callinique *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de Colombo (*île de Ceylan*). Fils d'un fonctionnaire public appartenant à la bourgeoisie, Hilarion Sillani naquit le 7 février 1812 à Port de Civita-Nuova, archidiocèse de Fermo (*États de l'Église*). Après avoir terminé dans sa ville natale ses études élémentaires, il prit, le 26 novembre 1830, l'habit des Sylvestrins, chez lesquels il fit, l'année suivante, profession. Ses supérieurs l'envoyèrent à Pérouse suivre ses cours de philosophie et de théologie. Il y fut promu au sacer-

doce le 25 août 1836, dans une ordination *extra tempora*, par Mgr Charles Cittadini, évêque de Pérouse.

L'abbé Sillani commença l'exercice du saint ministère par la prédication et la direction spirituelle des consciences; il se fit entendre dans les principales chaires de Fabriano, de Pérouse, de Rome et de plusieurs autres villes. Nommé curé de Fabriano, il eut en même temps la charge de confesseur extraordinaire de diverses communautés religieuses, et, pendant qu'il occupait au séminaire de cette ville la chaire de théologie dogmatique, il professait la philosophie dans le couvent de son ordre. Les évêques de Fabriano et de Gubbio se l'attachèrent comme théologien pour la solution des cas de conscience, et le Saint-Siége lui donna encore le titre de consulteur de la sacrée Congrégation des Indulgences et saintes Reliques.

La Congrégation de la Propagande l'ayant désigné pour vicaire apostolique de Colombo, dans l'île de Ceylan, Mgr Sillani fut préconisé sous le titre d'évêque de Callinique *in partibus infidelium*, dans le consistoire du 17 septembre 1863, et sacré à Quilon, le 27 décembre de la même année, par Mgr Charles Valerga, évêque de Myriophyte *in partibus infidelium*.

Les dons volontaires des fidèles secondés par l'œuvre de la Propagation de la Foi, et les ressources de la mission, quelque modestes qu'elles puissent être, ont permis à Mgr Sillani de construire un séminaire, un collége, plusieurs écoles pour les indigènes des deux sexes, un orphelinat et un couvent où les religieuses de la Congrégation du Bon-Pasteur sont chargées de l'éducation des jeunes filles. Le clergé de Goa, déjà lancé dans la voie du schisme, a soufflé la rébellion dans le vicariat de Colombo, et ses intrigues, après avoir amené la comparution du vicaire apostolique devant les tribunaux du pays, ont eu pour résultat de lui faire enlever les églises qui étaient sa propriété.



SILVEIRA (EMMANUEL-JOACHIM DA), archevêque de San-Salvador du Brésil. Né d'une famille noble de l'empire du Brésil, Emmanuel-Joachim da Silveira vit le jour le 11 avril 1807 à Rio de Janeiro. Il fit avec un succès constant toutes ses études ecclésiastiques, et, après avoir été promu au sacerdoce, fut nommé par Mgr Joseph a Silva, son évêque, recteur du séminaire diocésain et professeur titulaire de la chaire de théologie morale. Ce prélat, appréciant ses connaissances dans le droit canonique et civil, dont il avait fait une étude toute spéciale, le fit également examinateur prosynodal et promoteur du tribunal ecclésiastique. Ses rares qualités le firent ensuite pourvoir d'un canonicat dans la cathédrale de Rio de Janeiro, et d'importantes fonctions dans la chapelle impériale.

Sur la présentation de l'empereur don Pedro II, Sa Sainteté Pie IX préconisa l'abbé da Silveira au siége épiscopal de Saint-Louis du Maragnon, dans le

consistoire du 5 septembre 1851, et, après dix années d'une administration marquée au coin du zèle le plus actif et le plus apostolique, le transféra, dans le consistoire du 18 mars 1861, à l'archevêché de Bahia ou San-Salvador, dont le titulaire se qualifie métropolitain et primat du Brésil.

San-Salvador, dont l'église métropolitaine est dédiée au Saint-Sauveur, est située dans une immense contrée de l'Amérique méridionale, sur les rives de l'Océan Atlantique, qui y forme un golfe appelée Baie de tous les Saints, d'où le nom de Bahia. Son diocèse est fort vaste et embrasse un très-grand nombre de paroisses.


IMONE (PHILIPPE DE), évêque de Nicotera et Tropea (*Deux-Siciles*). Acri est une petite ville du diocèse de Bisignano, où naquit Philippe de Simone, le 18 décembre 1807, du mariage de Pascal de Simone et d'Agathe Misciano, l'un et l'autre d'une pieuse et honorable famille. A l'achèvement de ses études ecclésiastiques, car il s'était de bonne heure préparé à cette sainte carrière, l'abbé de Simone reçut la prêtrise le 18 décembre 1830, à Bisignano, des mains de Mgr Dominique Narni Mancinelli, évêque de Cosenza.

Chargé aussitôt après sa promotion au sacerdoce de la chaire de philosophie au séminaire diocésain où il eut le titre de recteur, il y remplit ces fonctions avec tant de zèle et de mérite que Mgr Felice Greco, évêque de Bisignano, le nomma examinateur prosynodal. En ce même temps, l'abbé de Simone prêchait dans diverses églises du diocèse des stations et des retraites, et dirigeait dans les voies du salut un grand nombre de fidèles qui s'adressaient à lui dans le tribunal sacré de la pénitence. Son évêque le nomma plus tard vicaire forain et curé de la principale paroisse d'Acri, sa ville natale, et il occupait encore ce bénéfice lors de sa promotion à l'épiscopat.

Le 10 février 1855, l'Université royale de Naples lui avait conféré le grade de docteur en théologie. Sa Sainteté Pie IX le préconisa dans le consistoire du 23 mars suivant aux siéges perpétuellement et canoniquement unis de Nicotera et Tropea.


IMOR (JEAN), archevêque de Strigonie ou Gran, primat de Hongrie (*Hongrie*). Ce prélat est né au sein d'une honorable famille le 23 août 1813, à Albe-Royale ou Stuhl-Weissenbourg, ville de la Basse-Hongrie, ainsi nommée parce qu'elle était autrefois le lieu de la résidence des rois. Il est fils d'Antoine Simor et de Thérèse Fejes. L'Université impériale de Vienne où il suivit avec de brillants succès, pendant quatre années, les cours de théologie et de droit canonique,

lui conféra le grade de docteur dans la première de ces facultés. Mgr Pierre d'Urmény, évêque de Gorhigos *in partibus infidelium* (Cilicie première), le promut au sacerdoce le 28 octobre 1836, en vertu d'une dispense, car il lui manquait dix mois et dix-huit jours pour atteindre l'âge voulu par les canons de l'Église. Son ordination eut lieu dans l'église métropolitaine de Gran.

L'abbé Simor, après son élévation à la prêtrise, commença l'exercice du saint ministère en qualité de coopérateur ou vicaire de la paroisse de Sainte-Thérèse, à Pesth, et fut ensuite envoyé comme curé à Baïna, dans l'archidiocèse de Gran. S'étant ensuite livré à la carrière de l'enseignement, il devint d'abord préfet des études au gymnase Pazman, à Vienne, et passa plus tard au séminaire diocésain de Gran comme titulaire de la chaire de théologie. Ce fut à cette époque qu'il fut chargé à la cour archiépiscopale des causes matrimoniales et des fonctions de secrétaire de ce tribunal ecclésiastique. Pourvu d'un canonicat dans la cathédrale de Stuhl-Weissenbourg, avec le titre d'assesseur à la cour épiscopale, l'abbé Simor, que recommandaient sa haute science et ses mérites personnels, fut nommé chapelain honoraire de l'Empereur d'Autriche. La faculté de théologie de Pesth, en l'Université de cette ville, lui conféra un diplôme de membre agrégé.

Préconisé dans le consistoire du 19 mars 1857 évêque de Javarin ou Raab, Mgr Simor fut sacré le 29 juin de cette année, dans l'église métropolitaine de Gran, par S. Ém. le cardinal Jean Scitowski, archevêque de cette ville. Après une sage administration de dix années, il fut appelé à succéder à ce prélat mort à Bude le 19 octobre 1866, et fut préconisé pour cette Église de Strigonie dans le consistoire du 22 février 1867.

Mgr Simor était compté parmi les Pères les plus éloquents du Concile œcuménique du Vatican. Il a souvent pris la parole dans les congrégations générales, et chacun s'accordait à dire qu'il s'exprimait en latin avec autant de facilité que d'élégance. Il fut membre de la Commission relative aux *matières regardant la foi*, commission qui se composait de vingt-quatre membres, et qui était l'une des quatre commissions désignées au bref apostolique de Sa Sainteté Pie IX sur le règlement du Concile. A son retour en Hongrie, il a vigoureusement lutté avec les évêques de ce royaume contre les tendances oppressives du gouvernement à l'égard des droits et priviléges de l'Église.

Ce prélat se trouva à Rome aux fêtes de la canonisation des vingt-six martyrs du Japon, et fut fait à cette occasion, le 22 mai 1862, assistant au trône pontifical. Sa qualité de primat de Hongrie lui a été officiellement reconnue par le Concile œcuménique.

Gran ou Strigonie, appelée en hongrois Esztergom, est située au confluent d'une rivière de son nom et du Danube. Son archevêché est fort ancien, et Mgr Simor a pour l'aider dans ses fonctions 1° Mgr Joseph Szabo, préconisé

évêque de Nicopolis *in partibus infidelium*, et député auxiliaire de Strigonie le 22 juin 1868; 2° Mgr Joseph Durguth, préconisé évêque de Sinaï *in partibus infidelium* et député auxiliaire de Strigonie le 25 septembre 1865.



MICIKLAS (GEORGES), évêque de Creutz (*Croatie*), rit grec-ruthène. Fils de Daniel Smiciklas, capitaine des gardes chargés de veiller à la sûreté de la ville, et de Barbe Plavinio, Georges Smiciklas naquit le 14 décembre 1815 à Restow, village du cercle royal des limites militaires, diocèse de Creutz (Croatie). Il fit ses classes élémentaires dans cette dernière ville, passa ensuite au gymnase de Vinkovce dans l'Esclavonie militaire, et enfin, admis au séminaire grec-catholique du diocèse de Creutz, y termina sa philosophie dans l'académie royale de Zagrab, et sa théologie au lycée épiscopal de cette dernière ville. Il n'avait point encore achevé son cours que Mgr Smiciklas, évêque de Creutz, son oncle, le nomma vice-préfet du séminaire en 1841. Ce prélat l'ordonna prêtre le jour de Pâques, 11 avril de cette même année.

Une décision de ce dernier le chargea d'aller en Dalmatie donner ses soins à trois nouvelles paroisses qui venaient d'être érigées et se composaient exclusivement de Serbes récemment convertis au catholicisme. Il pourvut d'abord à celle de Verlicca, passa ensuite à celle de Kriskesitan, et y demeura avec le titre de vicaire épiscopal pour la Dalmatie jusqu'à la révolution de 1849. A cette époque, il fut envoyé à Neuplauss, dans la Hongrie méridionale. Les fureurs de la guerre civile avaient à peu près anéanti cette petite ville jusqu'alors florissante, elle avait été mise à feu et à sang, le curé grec-catholique Gabriel Boic avait été frappé à mort par les adversaires de l'Union, son troupeau demeuré fidèle dispersé par la violence; mais, par une admirable disposition de la Providence divine, l'église et le presbytère avaient seuls échappé aux flammes dévastatrices. Grâce aux excellentes mesures qu'il prit et à l'appui qui lui fut donné par les fonctionnaires du gouvernement, ces scènes honteuses, indignes d'un peuple civilisé, ne se renouvelèrent pas. L'abbé Smiciklas parvint à réunir les fidèles, et il eut même le bonheur de ramener au catholicisme quelques schismatiques qui s'étaient signalés par leur fanatisme.

En 1852, enfin, l'abbé Smiciklas fut nommé chanoine de la cathédrale de Creutz, attaché spécialement à la personne de son évêque, Mgr Smiciklas, directeur de la chancellerie épiscopale, et, à la mort de ce prélat, en 1856, choisi par ses confrères comme vicaire capitulaire.

Sa Majesté François-Joseph, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, l'ayant, par décret du 4 juin 1857, désigné pour l'évêché de Creutz, Mgr Georges Smiciklas fut préconisé par Sa Sainteté Pie IX dans le consistoire du 22 décembre de la même année. Son sacre eut lieu le 22 mars 1858, à

Vienne, dans l'église de Sainte-Barbe, et la cérémonie en fut présidée par Mgr Alexandre Stekra Sulutz de Kerpénics, archevêque de Fogaras, assisté de Mgr Zennes et de Mgr Léonhard, vicaires apostoliques et évêques *in partibus infidelium*,. Le 29 de ce même mois, dimanche des Rameaux, il était solennellement installé dans son église.



SODO (LOUIS), évêque de Cerreto (*Deux-Siciles*). Louis Sodo naquit le 27 mai 1811 à Naples de pieux et honnêtes parents, Balthasar Sodo et Marianne Riccio. Admis à l'âge de quatorze ans dans le clergé de cet archidiocèse, il se livra, dans le gymnase archiépiscopal de cette ville, à l'étude de la philosophie et des sciences théologiques nécessaires à la carrière ecclésiastique, et donna un égal soin à celle du droit canonique. Aussi reçut-il plus tard le grade de docteur.

Promu au sacerdoce, l'abbé Sodo se voua tout entier à l'exercice du saint ministère et s'occupa spécialement des œuvres de la jeunesse. La prédication ne l'occupa pas moins, et les chaires des principales églises du royaume entendirent sa parole qui, dans les retraites et dans les missions, porta d'excellents fruits. Tout en continuant ces œuvres, il fut chargé, en qualité de curé, de la paroisse de Sainte-Marie, à Catane, mais n'y demeura que six mois. S. Ém. le cardinal Riario-Sforza, archevêque de Naples, le nomma directeur de la confrérie de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, fondée à Naples par S. Ém. le cardinal Philippe Caracciolo, son prédécesseur. Il eut également à diriger trois autres confréries du même genre, établies à Naples plusieurs années auparavant.

C'est au milieu de ces occupations que Sa Sainteté Pie IX le préconisa, dans le consistoire du 16 mars 1852, évêque de Cotrone. Son sacre se fit le 28 de ce même mois, à Rome, dans l'église des saints Douze-Apôtres, et la cérémonie en fut présidée par S. Ém. le cardinal vicaire Constantin Patrizi, évêque d'Albano. Il prit solennellement possession de son Église le 16 du mois de mai, mais une année s'était à peine écoulée que le Saint-Père, par acte consistorial du 27 juin 1853, le transférait à l'évêché de Cerreto. Ce diocèse était presque un diocèse nouveau, puisque le Souverain-Pontife venait de le détacher du siége épiscopal d'Alife.

Mgr Sodo fit les plus grands efforts pour corriger les mœurs dépravées qui entachaient ce pays, et pour y faire renaître la foi et la piété. Il établit ensuite pour le recrutement de son clergé un séminaire qui jouit aujourd'hui de la plus excellente réputation pour la discipline, les bonnes mœurs et le développement des études. Il avait commencé la construction d'un pensionnat destiné à l'éducation des jeunes filles, et allait appeler la congrégation du très-saint Rédempteur, mais la révolution, en détrônant le roi de Naples et en s'implan-

tant avec violence dans le pays, l'empêcha de mener à bonne fin ces projets et divers autres qu'il avait conçus dans l'intérêt de ses diocésains. Bien plus, le gouvernement piémontais le fit incarcérer, et lui suscita diverses poursuites judiciaires pour le punir de soutenir les droits et les privilèges de l'Église.

Ce prélat se trouva aux fêtes qui solennisèrent le dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, et fut fait à cette occasion, le 17 juin 1867, comte romain et prélat assistant au trône pontifical.



SOLA (JEAN-PIERRE), évêque de Nice (*France*). Jean-Pierre Sola naquit le 17 juin 1791 d'une honorable famille, à Carmagnole, archidiocèse de Turin. Il fit, sous la direction des maitres des écoles pies, toutes ses classes au collége de sa ville natale, et se rendit ensuite au séminaire de Turin pour y suivre les cours de théologie. Mgr Pierre Arborio Gattinara, ancien évêque d'Asti, lui conféra la prêtrise le 11 juin 1815, à Turin. L'abbé Sola fut reçu l'année suivante docteur agrégé à l'Université de la même ville, et chargé d'enseigner la théologie dogmatique au séminaire de Nice où il remplit aussi les fonctions de préfet des études, et se concilia l'affection des élèves. Il revint peu de temps après à Turin, comme professeur de théologie, et, en 1818, par le crédit du banquier Nigra, en vertu d'un droit de patronage, il fut pourvu de la cure-prévôté de Vigone, dans l'archidiocèse de Turin, où il resta pendant quarante années. Il put, dans ce long laps de temps, reconstruire de fond en comble l'église de cette localité, devenue tout-à-fait insuffisante pour la population.

La mort de Mgr Galvano ayant laissé vacant le diocèse de Nice, qui était alors sous la dépendance du Piémont, le roi Victor-Emmanuel nomma l'abbé Sola à cet évêché. Préconisé dans le consistoire du 21 décembre 1857, le nouveau prélat fut sacré à Rome, le 3 janvier 1858, dans l'église des saints Douze-Apôtres, par S. Ém. le cardinal Cagiano de Azevedo.

Mgr Sola prit en ce même mois possession de son siége. Le 24 mars 1860, fut signé à Turin le traité en vertu duquel la Savoie et l'arrondissement de Nice (*circondario di Nizza*) devaient être annexés à la France, sous des conditions stipulées. Ces conditions ayant été remplies, et les habitants, consultés par le moyen du suffrage universel, ayant déclaré à la presque unanimité vouloir appartenir à la France, le traité fut mis à exécution le 14 juin de la même année. La veille, le gouvernement impérial français avait rendu un décret qui ordonnait que « tous les édifices religieux, tous les établissements existant en Savoie et dans l'arrondissement de Nice, reconnus par l'État, et consacrés au service diocésain et paroissial, tous les ecclésiastiques légalement attachés à ces établissements continueraient, jusqu'à ce qu'il y eût été autrement pourvu, à recevoir les subventions, secours et traitements, tels qu'ils avaient été fixés

par le gouvernement du roi de Sardaigne, et au moyen des ressources qu'il avait déterminées. » Un nouveau décret du 11 novembre 1861 fixa la circonscription paroissiale du diocèse de Nice, et deux décrets pontificaux du 30 décembre suivant, promulgués par décret impérial du 28 avril 1862, étendirent au diocèse de Nice et aux quatre diocèses de la Savoie, l'indult du 9 avril 1802 concernant les jours de fêtes en France.

Déjà une bulle du 24 juillet 1861 avait détaché de la métropole de Gênes l'évêché de Nice en l'adjoignant à la métropole d'Aix. Cette bulle enlevait à l'évêché de Nice, pour les incorporer à celui de Cuneo en Piémont, les bourgs et paroisses de Briga, Marignola, Realdo, Carlino, Piaggia, Upega, Tenda, Granille, Molieras, Bosiejas et Prato. Un passage de cette bulle, à la grande douleur des catholiques, ne fut pas cependant publié, comme contraire aux lois de l'Empire, aux franchises, libertés et maximes de l'Église gallicane. Si nous sommes bien informé, dans la phrase supprimée par le gouvernement français, le Pape s'opposait à l'extension des articles organiques, à l'introduction du mariage civil et de toute disposition contraire à la doctrine et aux droits de l'Église. Enfin un décret consistorial rendu à Rome le 17 juillet 1863, et publié le 20 décembre suivant, réunit de nouveau au diocèse de Nice les paroisses de Prato et de Bosiejas, enlevées par erreur à cette Église pour être incorporées au diocèse de Cuneo, en Piémont.

Le chapitre cathédral de Nice différait notablement des autres chapitres cathédraux du reste de la France. Quelque exceptionnelle qu'elle fût, sa constitution était cependant parfaitement régulière, puisqu'elle résultait d'un acte fait le 1er novembre 1803 par Mgr Colonna, évêque de Nice, délégué du Saint-Siége *ad hoc*, réitéré par lui le 1er mars 1804, et sanctionné par le gouvernement consulaire le 2 germinal an XII (23 mars 1804). Par cet acte, le chapitre fut érigé, composé de huit chanoines, prêtres, etc... Plus tard, le nombre des chanoines avait été augmenté et porté successivement, par diverses fondations, jusqu'à vingt-et-un, parmi lesquels six dignités, savoir celles d'archidiacre, d'archiprêtre, de prévôt, de prieur, de préchantre et de primicier. L'état premier du chapitre avait été ainsi *notablement* modifié, mais tout s'était accompli légalement. On ne pouvait pas reprocher au chapitre l'augmentation du nombre des canonicats, puisque sous l'empire du concordat du 15 juillet 1801, en vertu de l'article XV, il est loisible aux catholiques de faire des fondations dans les églises. Tel que l'annexion l'a trouvé constitué, le chapitre était un établissement public reconnu par la loi, et le traité conclu le 23 août 1860 entre la France et la Sardaigne lui garantissait la propriété de tous ses biens meubles et immeubles. Cette dénomination comprenait nécessairement les canonicats fondés dans la période de la domination sarde, et les rentes et immeubles afférents auxdits canonicats. L'existence des canonicats surajoutés au nombre primitif se trouvait par conséquent inattaquable.

Quel que pût être le droit acquis, par une lettre du 4 avril 1864, M. Baroche, ministre de la justice et des cultes, écrivit à Mgr Sola pour appeler sa sollicitude sur la constitution du chapitre de Nice qui « ne pourrait rester, sans les plus graves inconvénients, dans la condition anormale et exceptionnelle où il se trouve. » Le ministre estimait donc qu'il « convenait de revenir aux anciens statuts capitulaires approuvés par le premier Consul, sous la date du 2 germinal an XII, statuts restés en vigueur à Nice jusqu'en 1845, et qui sont suivis aujourd'hui dans tous les diocèses de France, et notamment dans la province ecclésiastique à laquelle Nice appartient. » Le 7 du même mois, Mgr Sola communiqua à son chapitre la dépêche ministérielle, en constatant combien il se trouvait frappé des conséquences qu'on avait le talent de déduire du traité d'annexion, « *conséquences*, disait-il, *que les diocèses de la Savoie et de Nice ont dû subir*. » Le prélat laissait entendre que sa manière de voir était loin d'être favorable à l'ingérence excessive de l'État dans l'administration diocésaine, et il déclarait nettement que la communication du ministre, à propos du chapitre, lui avait fait *éprouver une grande surprise*.

Le chapitre de Nice prit connaissance de la lettre épiscopale, de la dépêche du ministre, enfin des statuts du 1er mars 1804, et consigna par écrit les observations que la lecture de ces documents avait soulevées. Ces observations furent adressées dans la forme la plus respectueuse à Mgr l'évêque de Nice, le 14 avril, et portaient entre autres : que les dispositions propres au chapitre de Nice viennent de ce que les prescriptions des saints canons ont été plus fidèlement suivies à Nice qu'ailleurs; que les statuts de 1804 ont été formellement abrogés par Mgr Galvano en 1845, et que, bien avant même, ils l'étaient déjà virtuellement, ainsi que le prouvent les actes soit de Mgr Colonna lui-même, soit du chapitre. Enfin, les chanoines demandaient que les lettres apostoliques, en vertu desquelles le diocèse de Nice était détaché de la province de Gênes pour être incorporé à celle d'Aix, fussent canoniquement publiées; ils déclaraient s'attacher, avant tout, aux décisions du Saint-Siége, dans le cas où lesdites lettres contiendraient des dispositions contraires aux observations présentées; ils terminaient en priant Mgr l'Évêque d'appuyer leurs raisons auprès du ministre des cultes, dont l'impartialité et la justice leur inspiraient toute confiance.

En même temps, le chapitre qui, le 29 mai 1862, avait envoyé au Souverain-Pontife une adresse fort remarquable, tournait de nouveau ses regards sur Rome, et sollicitait du Saint-Siége lumière et appui. Ses vœux furent exaucés. Sa Sainteté Pie IX, pleinement informée de tout ce qui se passait, voulut bien accorder au chapitre de Nice des éloges pour ce qui avait été si sagement et si courageusement fait, et Elle y joignit des recommandations pour ce qui restait à faire, savoir : tenir ferme, afin que les statuts en vigueur ne fussent ni changés ni modifiés sans le concours de l'autorité légitime

Sans tenir compte des observations du chapitre, Mgr Sola se décida à remettre en vigueur les statuts de 1804, et, pour empêcher plus efficacement toute résistance, il présenta lesdits statuts à l'approbation de l'Empereur par lettre du 22 avril 1864, et le *Moniteur universel* du 7 juin suivant publiait un décret impérial, en date du 28 mai, qui approuvait, pour être exécutés selon leur forme et teneur, les statuts capitulaires du diocèse de Nice. Déjà, le 3 juin, Mgr Sola avait adressé au doyen du chapitre une copie de ces nouveaux statuts portant, entre autres dispositions, « que le chapitre ne peut se réunir sans l'autorisation de l'évêque qui préside les assemblées capitulaires, soit par lui-même, soit par l'un de ses vicaires généraux commis par lui à cet effet. »

Cette communication et une convocation à une séance capitulaire pour le 16 juin, adressée aux chanoines du gouvernement seuls, amenèrent diverses protestations qui se renouvelèrent à propos d'une question de préséance soulevée par un vicaire général le 10 juillet suivant, lorsque Mgr Jordany, évêque de Fréjus et Toulon, suffragant d'Aix, procéda dans la cathédrale de Nice, comme délégué de Mgr Pierre-François Meglia, camérier d'honneur de Sa Sainteté, chargé d'affaires du Saint-Siége par *intérim* en France, à la publication des lettres apostoliques du 24 juillet 1861, relatives à l'annexion du diocèse de Nice à la province d'Aix. M. l'abbé Victor Pelletier, chanoine de l'Église d'Orléans, aujourd'hui chapelain d'honneur de Sa Sainteté, fut chargé de rédiger un *Mémoire pour le chapitre cathédral de Nice*, à l'occasion du décret impérial du 28 mai 1864, et des questions qui s'y rattachent. Ce mémoire a été publié à Paris (1865, in-8 de 100 pages), et devra être lu par tous ceux qui s'occuperont de l'histoire ecclésiastique de Nice. Il montre jusqu'à la dernière évidence combien cette sainte et antique Église de Nice, autrefois si unie et si heureuse, se trouve aujourd'hui, par cette atteinte aux privilèges de son chapitre, livrée aux troubles et aux dissensions. L'intelligente et pacifique restauration de la discipline, le bel ordre qu'on admirait précédemment dans la cathédrale, et les avantages spirituels qui en découlent ont été profondément atteints et compromis. Le chapitre se pourvut en cour de Rome, en concluant que jusqu'à décision contraire émanée du Saint-Siége, les statuts de 1845 conservent leur force et valeur, nonobstant l'acte épiscopal approuvé par le décret du 28 mai 1864, que les statuts de 1864 sont non-seulement contraires aux saints canons, aux constitutions apostoliques, à la liberté ecclésiastique, gravement préjudiciables aux Église, chapitre et chanoines de Nice, mais encore en opposition flagrante avec la parole donnée et acceptée, avec les stipulations, contrats, donations et testaments se rattachant à l'érection et dotation de douze canonicats, que personne, à l'exception du Pape ou de son délégué, ne peut modifier le régime des canonicats existants, encore moins porter atteinte au droit d'option, sous peine d'encourir *ipso facto* les anathèmes de l'Église, enfin que les titulaires des vingt et un canonicats subsistants, légi-

timement institués et installés, forment le chapitre cathédral de Nice, que l'élection du vicaire capitulaire qui serait faite, au mépris du droit d'un ou de plusieurs titulaires, sera nulle de plein droit, fût-elle, ladite élection, approuvée par le gouvernement, et que le clergé et les fidèles ne pourront reconnaître l'élu, sous peine de tomber dans le schisme et d'encourir les anathèmes de l'Église.

La cause est encore pendante, et les événements politiques en ont retardé la solution qui sauvegardera sans aucun doute, quelle qu'elle puisse être, les droits et les intérêts du chapitre.

Si l'on fait exception de ces discussions, le diocèse de Nice n'a qu'à se louer de l'administration de Mgr Sola. Plein de zèle pour les œuvres de charité, ce prélat a appelé dans le diocèse les Frères hospitaliers de Saint-Jean de Dieu, à qui il a confié la direction de l'hôpital et des incurables; les Frères et les Sœurs de l'Assomption, qui s'occupent des aliénés, les Petites-Sœurs des pauvres pour soigner les vieillards, les Sœurs gardes-malades, et enfin, pour l'éducation des jeunes filles, les Sœurs de la doctrine chrétienne, de Sainte-Marthe, de Saint-Joseph de Vesseaux, de la Conception, du Saint-Sacrement, de Sainte-Ursule, de Saint-Thomas de Villeneuve, dites de Notre-Dame des Grâces, et des Saints-Noms de Jésus Marie.

Les secours assez importants qu'il a obtenus du gouvernement français lui ont permis de faire restaurer un grand nombre d'églises paroissiales et de presbytères. On lui doit aussi l'érection d'une nouvelle église à Nice, et il a sauvé de la destruction le sanctuaire de Laghetti qui avait été mis en vente, et qui, à force d'instances, a été adjugé aux évêques de Nice *pro tempore*.

Mgr Sola est commandeur de l'ordre équestre et militaire de Saint-Michel de Bavière, commandeur de l'ordre de Saint-Charles de Monaco, et commandeur de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Sardaigne. Il reçut, le 12 septembre 1860, des mains de l'empereur Napoléon, la croix d'officier de la Légion d'honneur, et est en outre officier de l'instruction publique. Un bref du 17 juin 1867 l'a nommé prélat assistant au trône pontifical.

Les armoiries de Mgr Sola sont : *de gueules à deux couronnes d'olivier enlacées dans une figure ovale, le tout d'argent*, et sa devise : IN SUI VICTORIA PAX.

Les évêques de Nice portent le titre honorifique de comtes de Drap : en voici la raison. Pierre Raimbaud, de la famille des vicomtes de Sisteron, après avoir donné sa démission de ce dernier siége que son père lui avait acheté, était devenu évêque de Vaison. Originaire de Nice, il possédait auprès de cette ville la seigneurie du village de Drap; en 1073, il la donna à Raimond, évêque de Nice, à la condition de la laisser à ses successeurs. Cette seigneurie avait dès lors le titre de comté, et, depuis ce temps, les évêques de Nice se sont qualifiés comtes de Drap.


OLAR (JEAN-FRANÇOIS DE PAULE), évêque de Saint-Charles d'Ancud (*Chili*). Né le 11 juillet 1816 à Maypa, près de Santiago du Chili (*Amérique-Méridionale*), Jean-François de Paule Solar entra jeune encore dans l'ordre de Notre-Dame de la Merci de la rédemption des captifs, et, à l'âge de vingt ans, y achevait son éducation littéraire et ecclésiastique. Avant même d'être promu au sacerdoce, il mérita par ses talents d'être pourvu d'une chaire d'humanités, et, à l'époque de son ordination, il fut appelé à professer la philosophie et la théologie dogmatique. Pendant douze années, il se livra avec un brillant succès à cet enseignement dans un couvent de son ordre.

Une décision du gouvernement chilien le nomma ensuite à l'Institut national professeur d'histoire ecclésiastique, d'histoire sainte et de doctrine chrétienne. Il occupa cette chaire jusqu'en 1855, où le chapitre de son ordre l'élut provincial de sa province respective, et il eut la gloire d'y établir la réforme prescrite par un décret de la sacrée Congrégation des évêques et des réguliers.

Sur la présentation du Président de la République du Chili, l'abbé Solar fut dans le consistoire du 19 mars 1857 préconisé par Sa Sainteté Pie IX pour l'évêché de Saint-Charles d'Ancud. Depuis ce temps, il administre ce diocèse avec autant de zèle que de prudence, et, nonobstant l'immense distance, il n'a pas hésité de se rendre à l'appel du Souverain-Pontife pour la célébration du Concile œcuménique du Vatican.

En arrivant à Rome, Mgr Solar eut l'honneur de remettre au Saint-Père une somme importante que lui offrait le diocèse de Saint-Charles d'Ancud, ainsi qu'un lingot d'argent du poids de dix livres américaines, et surmonté d'une croix entourée de branches et de feuilles d'olivier en argent, et les olives en or. C'était un fort remarquable travail d'orfèvrerie.


OSNOWSKI (CASIMIR), administrateur apostolique du diocèse de Podlachie (*Russie*). Casimir Sosnowski naquit le 2 mars 1800 à Lublin, en Pologne, du mariage d'André Sosnowski et de Marguerite Szatkowska. Après avoir fait sept années d'études au gymnase de sa ville natale, il passa quatre années à l'Université de Varsovie, et reçut la prêtrise, le 24 août 1822, dans l'église métropolitaine de Saint-Jean-Baptiste de cette ville, des mains de Mgr Ignace Czyzewski, évêque du diocèse d'Augustow. Il avait à cet effet obtenu du Saint-Siége une dispense d'âge.

Attaché aussitôt au couvent des Carmes déchaussés de Varsovie, en qualité de professeur de théologie, il quitta en 1826 la carrière de l'enseignement pour prendre à l'Université de Cracovie le grade de docteur en théologie. Mgr Marcellin Dziecielski, évêque de Lublin, le choisit cette même année pour

secrétaire, et, en 1829, le nomma juge auditeur à la cour épiscopale. Il exerça ces dernières fonctions jusqu'en 1839. Déjà, en 1831, il avait été prévôt de l'église paroissiale de Krzezonow, et, en 1832, il avait obtenu dans l'église cathédrale la prébende de chanoine théologal. Vingt ans après, c'est-à-dire en 1852, la dignité de prévôt de ce chapitre, dignité à laquelle est attachée la prélature, lui était conférée.

Au décès de Mgr Vincent Piewkowski, le chapitre de Lublin l'élut, en 1863, vicaire capitulaire et proadministrateur du diocèse, et, lorsqu'en 1866 l'empereur de Russie eut supprimé le diocèse de Podlachie et l'eut réuni à celui de Lublin, l'abbé Sosnowski fut, en vertu de l'autorité du Saint-Siége, nommé administrateur apostolique de la première de ces Églises.

Par une fraude qui lui est trop familière, le gouvernement russe venait de fonder à Saint-Pétersbourg un collége auquel il avait donné le nom de collége catholique-romain. Il invita Mgr Sosnowski à faire élire par le chapitre de Lublin un député, et à l'envoyer à Saint-Pétersbourg; le prélat y consentit d'abord, mais une lettre de S. Ém. le cardinal Antonelli, publiée par divers journaux, et adressée à Mgr Joseph Maximilien Staniewski, évêque de Platée *in partibus*, suffragant et vicaire de Mohilow, lui dessilla les yeux et lui fit reconnaître l'erreur dont il avait été la dupe involontaire. Ne pouvant, sans un extrême danger, publier sur la frontière de la Russie la révocation de l'ordonnance qu'il avait rendue en cette circonstance, Mgr Sosnowski n'hésita pas. Il renonça à tous les biens qu'il avait en Pologne, et, quittant le sol natal, il s'exila spontanément et vint à Lemberg, en Gallicie, d'où il s'empressa de protester énergiquement contre le piége tendu à sa bonne foi par le gouvernement russe, et révoqua le député de Lublin à Saint-Pétersbourg.

Dès son arrivée à Lemberg, il écrivit à Sa Sainteté Pie IX pour lui rendre compte de sa conduite et lui demander la permission de se rendre à Rome pour lui exposer personnellement la malheureuse situation de l'Église catholique sous la domination moscovite. L'autorisation lui ayant été accordée, Mgr Sosnowski vint à Rome et y fut reçu par le Saint-Père. Il exposa à cette audience toutes les souffrances qui accablent la partie de la Pologne soumise au gouvernement russe, qui, non content de vouloir détruire sa nationalité, sa langue et jusqu'à son nom, persécute aussi de la façon la plus sauvage la religion elle-même. Voici la réponse que le prélat reçut du Pape à cette occasion :

« Je suis, il est vrai, l'indigne représentant de Jésus-Christ, Dieu et homme; cependant je n'ai pas le don de connaître ce que la Providence, dans ses desseins, a résolu de réaliser pour les nations, ni l'époque de cette réalisation. Néanmoins j'ai un ferme espoir que la miséricorde de Dieu changera bientôt en clémence cette verge de châtiment qui, pour divers péchés, s'est appesantie sur la nation polonaise, et qu'elle accordera à cette nation, qui souffre tant en ce moment, la grâce de sa bénédiction, en lui rendant son ancienne existence,


LES PÈRES DU CONCILE DU VATICAN
STROSSMAYER
SHIEL
SHANAHAN
STRAIN
SALANDARI
SENESTREY
SCHMID
SELLITTI
DE SAINT-PALAIS
SALAS
SERRANO
SALOMONE
TETA
TAGLIALATELA
TEPPA
TACHÉ

son indépendance et son rang. Comme gage de cette espérance, je donne ma bénédiction apostolique à cette nation et à vous qui la sollicitez. »

A l'approche de l'ouverture du Concile œcuménique du Vatican, Mgr Sosnowski se rendit de nouveau à Rome et fut reçu par le Pape le 11 décembre 1869, à l'audience où les évêques de la Gallicie furent présentés à Sa Sainteté. En l'apercevant, Pie IX le reconnut et s'écria : *Ecco il mio Polacco ! Sta bene?* Puis il lui adressa en latin les paroles suivantes :

« Avec l'aide de Dieu, vous arrivez ici pour la seconde fois en bonne santé, et vous avez bien fait de venir, car vous ferez partie du Concile. Des difficultés s'y opposaient, je les ai écartées par mon autorité et par mon pouvoir. Et il devait en être ainsi, surtout lorsque j'ai su que des pays polonais soumis au gouvernement russe, aucun des évêques, dont le nombre a été déjà si réduit, ne viendra à Rome, et cela, parce que ce gouvernement leur a refusé la permission d'aller au Concile, en ajoutant toutefois qu'ils pouvaient s'y rendre sans autorisation, mais qu'alors ils ne pourraient plus jamais rentrer dans le pays. »

Sa Sainteté Pie IX daigna admettre, en 1869, Mgr Sosnowski au nombre des prélats de sa maison, et l'autorisa, en conséquence, à siéger au Concile du Vatican, comme représentant le clergé de la Pologne russe, empêché par l'autocrate de toutes les Russies de se rendre à cette auguste assemblée.

Le doyen du chapitre de Lublin est depuis 1852 chevalier de seconde classe de l'ordre impérial de Saint-Stanislas.



PACCAPIETRA (VINCENT), archevêque de Smyrne (*Syrie*). Né le 12 octobre 1801 à Francavilla, archidiocèse de Chieti (*Deux-Siciles*), Vincent Spaccapietra, après avoir terminé à Naples ses études littéraires, philosophiques, et son cours de droit civil et canonique, se décida à embrasser la carrière ecclésiastique, et entra, en 1819, dans la même ville, dans la Congrégation de la Mission. Suivant les règles de l'institut, son noviciat dura deux années, après lesquelles il prononça des vœux simples, et s'appliqua ensuite à l'étude de la théologie. En 1824, Mgr Jean de Simone, évêque de Trivento, lui conféra la prêtrise dans cette ville. Pendant quelques années, il occupa une chaire de philosophie et de théologie, et devint ensuite supérieur et visiteur à Naples et à Plaisance, dans le célèbre collège fondé par le cardinal Alberoni. En même temps, il se livra à la prédication et concilia le ministère de la parole avec la direction des Filles de la Charité que ses supérieurs lui confièrent.

Préconisé dans le consistoire du 21 novembre 1852, sous le titre d'archevêque d'Arcadiopolis *in partibus infidelium*, Sa Sainteté Pie IX le sacra en personne dans sa chapelle privée du Vatican, et l'envoya, en qualité de délé-

gat apostolique, dans l'île de Haïti, pour négocier et conclure un concordat avec le nègre Soulouque, élevé à l'empire de Haïti, sous le nom de Faustin Ier. Cette mission terminée heureusement, Mgr Spaccapietra fut pourvu, dans le consistoire du 18 avril 1855, de l'archevêché de Port d'Espagne, dans l'île de la Trinité, et gouverna cette Église pendant quatre années.

De retour en Italie, il fut, par une décision consistoriale du 12 septembre 1859, transféré à l'archevêché d'Ancyre *in partibus infidelium*, et envoyé en Palestine, à titre de visiteur apostolique. Enfin, dans le consistoire du 7 avril 1862, auquel il assistait, le Saint-Père le transféra à l'Église métropolitaine de Smyrne, et lui accorda le pallium. Il le nomma en même temps vicaire apostolique de l'Asie-Mineure.

En juin 1869, Mgr Spaccapietra a tenu dans sa ville archiépiscopale un concile provincial qui fut comme une préparation au Concile œcuménique du Vatican. Cette assemblée eut en Orient un grand retentissement. La troisième et dernière séance publique eut lieu le dimanche 13 de ce mois, au milieu d'une affluence considérable de fidèles de tous les rites, et s'ouvrit par une messe pontificale que chanta Mgr Bergeretti, archevêque de Naxos.

Après l'office divin, Mgr Maddalena, archevêque de Corfou, monta en chaire et prononça, en italien, un discours dont l'éloquence fut justement remarquée. Sa Grandeur fit ressortir dans un admirable langage le but, l'objet, l'utilité du Synode. Régler les questions de discipline intérieure des diocèses de l'Orient, tel a été le but du concile ; faire reconnaître, par une décision dogmatique, l'assomption au ciel de la Mère de Dieu ; prémunir contre l'indifférentisme en matière religieuse, contre le rationalisme dans l'appréciation des faits surnaturels, contre le matérialisme ou la réhabilitation de la chair et des passions ; ne pas différer d'administrer aux enfants les saints sacrements ; réglementer la conduite du clergé ; rendre enfin les écoles utiles, et moraliser les masses, voilà à quoi tendent les travaux du concile.

Mgr Maddalena, dans son discours, passa en revue ces divers travaux, et une vive émotion s'empara de ses auditeurs quand, en finissant, il fit l'éloge de Smyrne, de ses habitants, de leur hospitalité, de leur piété, de leur charité.

Les prières d'usage suivirent le discours de l'éloquent prélat. Puis l'on continua la lecture des décrets du synode. Ensuite, les évêques, les secrétaires et le délégué de l'archevêque de Constantinople signèrent sur l'autel les divers actes du concile.

Ces formalités achevées, Mgr Spaccapietra, président de cette sainte réunion, prit la parole : « Heureux vos yeux, dit-il, puisqu'ils voient ; heureuses vos oreilles, parce qu'elles entendent : beaucoup de justes ont désiré de voir et d'entendre, et ils n'ont pas vu ni entendu. Je puis bien vous adresser ces paroles de l'Évangile. Oui, vous êtes heureux, car vous avez vu ce que vos pères

n'ont pas vu, une réunion de princes de l'Église, de successeurs des Apôtres, un concile... »

L'orateur rappela les préoccupations du monde, dans les premiers siècles de l'Église, à l'annonce d'un concile, la joie des chrétiens de la ville d'Éphèse pendant que le grand Concile de cette ville tenait ses séances. Les intérêts matériels ont aujourd'hui remplacé les intérêts religieux. Cependant l'Église est toujours vivante : malgré tout, les bons comme les méchants se préoccupent des décisions futures du Concile œcuménique. Puis, revenant sur son texte, il se demanda ce que les chrétiens ont vu. Ils ont vu l'Église personnifiée dans les trois éléments qui la composent : unité de la foi, participation aux mêmes sacrements, soumission au même chef. Il amplifia ces trois éléments, donna une définition du concile, et annonca qu'après avoir reçu la sanction du Pape, les décrets seront publiés, et les chrétiens seront tenus de s'y soumettre, puisque c'est le bonheur de leur vie présente et à venir que le concile a eu en vue.

Le délégué du Saint-Père dit en terminant :

« Messeigneurs, mes vénérables confrères, nous allons nous séparer. Les graves occupations de l'épiscopat nous appellent chacun de son côté. Mais auparavant, qu'il me soit permis de vous remercier avec toute l'effusion de mon cœur ! Heureux, si je pouvais vous déclarer ma reconnaissance mieux qu'avec des paroles stériles ! Ces jours que nous avons passés ensemble ne compteront pas parmi les jours que le saint Job ne voulait pas compter dans le nombre des siens. Si mon cœur d'homme s'est trouvé heureux au milieu des épanchements de l'amitié la plus sincère, mon âme d'évêque a trouvé dans vos exemples une leçon et un encouragement dans les grands devoirs de notre saint ministère. On ne me répètera pas les paroles de saint Basile au préfet Modeste : *Nec in episcopum incidisti*. J'en ai vu. Le bon père a voulu me ménager la consolation dont il remplit le cœur de saint Léon le Grand, qui, se voyant à Rome entouré d'évêques, le jour anniversaire de sa consécration, s'écriait : *Non dubito nos abundantiore hodie divinæ præsentiæ gratia visitari quando simul adsunt tot membra excellentissima corporis Christi*.

« Si saint Antoine le Solitaire, ayant parcouru le désert, disait dans l'admiration de son âme : *Vidi monachos*, je puis dire : *Vidi episcopos*. Heureux si, après les avoir vus, je pouvais ajouter, et je le dois : je les ai vus et j'ai reconnu le devoir de les imiter. *Vidi episcopos :* j'ai vu leur intelligence distinguée, leur science profonde, la prudence de leurs conseils, la fermeté de leurs décisions. Je vous en remercie, mes vénérables confrères, je vous en remercie. C'est le cœur qui vous le dit, et le cœur n'a besoin que de peu de paroles pour se faire comprendre des cœurs intelligents et généreux auxquels il s'adresse. Prophètes en Israël, vous allez bientôt reprendre vos travaux apos-

toliques. Je resterai seul avec le souvenir de ces jours qui ont merveilleusement embelli les jours si beaux du mois de Marie. Et ce souvenir me restera comme une consolation. Et quand je me sentirai affaissé sous le poids de mes misères, je reviendrai à la source d'eau vive que vous m'avez laissée pour m'y rafraîchir, pour y reprendre un peu de force et de courage. Ainsi votre présence en cette ville de saint Polycarpe aura été un acte d'obéissance à notre vénéré Chef et Père, et un acte de charité pour le plus humble de vos confrères.

« Je n'en suis pas moins reconnaissant envers tous les théologiens et les prêtres qui ont pris part à nos travaux. Nous avons apprécié, — et mes vénérables collègues ne voudront pas me démentir si je parle aussi en leur nom et si je me rends l'interprète de leurs sentiments, des sentiments que plusieurs m'ont exprimés dans leurs conversations privées, — nous avons apprécié la sagacité et la doctrine de votre esprit, la droiture et la docilité de vos cœurs, le bon sens, le tact exquis de vos conseils. Messeigneurs, nous pouvons être contents du clergé de nos diocèses! Qu'une parole particulière de gratitude soit adressée aux deux secrétaires du concile qui m'ont rendu si facile la charge de président par leur diligence, leur activité et la promptitude de leur esprit.

« Et dans le compte-rendu de ma dette, je ne dois pas oublier les deux ordres religieux de Saint-François pour l'hospitalité généreuse et prévenante donnée aux membres du concile. Tout le monde connaît que cette hospitalité est le caractère des Pères Franciscains, le legs que leur Père a laissé dans son testament à ses enfants, et que, depuis plus de six siècles, ils acquittent avec tant de fidélité. Mais dans cette circonstance solennelle, elle a pour moi, et, ce me semble, pour tous, une signification bien douce : celle de la sincère concorde et de la belle intelligence qui unit le clergé séculier et régulier de nos diocèses, et là où est la concorde, là est Jésus-Christ, là est la perfection. Je ne dis rien aux missionnaires mes confrères. Ils doivent se souvenir que saint Vincent a fait de l'amour et du respect du clergé la devise de notre congrégation. Et la famille de Smyrne n'a jamais menti à sa devise.

« Enfin, tous ont droit à mes remercîments et à ma reconnaissance, car tous, clergé et peuple, ont coopéré à rendre complet le bonheur de notre âme. Et à présent c'est sur tous que je vais réclamer les bénédictions de Dieu, auteur de toutes les bonnes choses, de qui tout ce qu'il y a de bon dans nos actes a découlé, et qui trouve dans sa miséricorde la raison de pardonner tout ce qu'il y a eu de mal et d'inconsidéré, et à qui la gloire, l'honneur et l'adoration sont dus pour tous les siècles. »

L'allocution de Mgr Spaccapietra fut suivie par « les acclamations », c'est-à-dire par des louanges à la sainte Vierge et aux patrons de tous les diocèses, ainsi qu'aux saints Pères de l'Église d'Orient, et par des vœux pour le Pape,

le président et les évêques et les Pères du Concile et pour toute l'Église d'Orient. Les Pères du Synode se sont ensuite donné l'accolade fraternelle.

La cérémonie se termina par le *Te Deum* et l'indulgence papale plénière.

Le 15 juin, tous les évêques, avec une quarantaine de prêtres et religieux, par un train particulier, allèrent visiter les ruines d'Éphèse. Mgr Spaccapietra dit la messe au grand air, au milieu des ruines de l'ancienne église de Saint-Jean, sur une pierre fixée à une magnifique colonne où par une corde était attachée la croix. Avant de commencer le saint sacrifice, Monseigneur dit : « Tous sont priés d'unir leur intention à la mienne ; je vais dire la messe pour Notre Saint-Père le Pape, afin que le Seigneur le conserve et lui accorde l'âge de saint Jean... et pour le bon résultat du Concile général. » Une acclamation générale répondit à ces paroles. Il est impossible de dire le beau et grandiose spectacle qu'offraient ces évêques et ces prêtres agenouillés au milieu de décombres et de marbres brisés. Que de siècles nous contemplent du haut de ces murs lézardés et couverts de lierre ! Éphèse des Grecs, des Romains, des Sarrasins, des Musulmans ! Ruines sur ruines. Des blocs de marbre avec des inscriptions grecques, latines, arabes. Chaque peuple avait fait servir ce qui restait de l'antiquité aux idées nouvelles qui se succédaient. Tout est disparu. La croix seule est toujours debout. Elle règne dans tous les siècles sur les grands monuments et sur les débris. Non loin de ce réduit on voit la grotte des Sept-Dormants, martyrs sous Dèce. Une légende raconte qu'ils se réveillèrent après deux siècles au milieu d'un monde nouveau. Ils s'étaient endormis au milieu du paganisme. A leur réveil, la croix triomphait partout. Eh bien, si les différents maîtres de ce pays allaient revivre, que diraient-ils ? que verraient-ils ? que reste-t-il de leur gloire ? En attendant, ces princes de l'Église agenouillés, qui prient pour leur père et leur chef, annoncent qu'il y a une chose sur la terre qui ne périt pas, et qui a ses racines dans le ciel, le règne de Jésus-Christ. Encore une fois, il est impossible de dire les idées et les pensées que cette cérémonie si belle, si imposante, réveillait dans les esprits, les émotions qu'elle produisait dans les cœurs.

Des sept Églises de l'Apocalypse, Smyrne est la seule qui, aujourd'hui, subsiste encore avec honneur ; elle doit cet avantage à saint Polycarpe, à qui saint Jean, qui l'avait formé dans l'épiscopat, écrivit par ordre du Seigneur : « Soyez fidèle jusqu'à la mort, je vous donnerai la couronne de vie. » Les autres villes que l'apôtre avertit encore sont tout à fait ruinées. Sardes, Pergame, Éphèse, Philadelphie, Thyatire, Laodicée, ne sont plus que de misérables villes où l'on trouve quelques inscriptions antiques. Smyrne au contraire est une des plus grandes et des plus riches villes du Levant.

Mgr Spaccapietra, consulteur des sacrées Congrégations de l'Index et de la Propagande, a été fait assistant au trône pontifical le 5 décembre 1852.

PALDING (JEAN-MARTIN), archevêque de Baltimore (*États-Unis*). Richard Spalding et Henriette Hamilton, père et mère de Martin-Jean Spalding, descendaient l'un et l'autre de familles de colons américains, fixées au Maryland depuis 1650. Il naquit le 23 mai 1810, dans le comté de Marion, état de Kentucky (*États-Unis de l'Amérique septentrionale*), près de la ville de Lebanon. Il commença ses études au collége de Sainte-Marie, dans ce même comté de Marion, sous la direction du Révérend Guillaume Byrne, prêtre irlandais, qui le fonda, en 1821, aux frais de plusieurs catholiques, demeurant dans le voisinage, et dont le principal fut son père, Richard Spalding. Ses études classiques se trouvant terminées en 1826, il entra au séminaire épiscopal de Saint-Joseph, à Bardstown, et y demeura quatre années. Le président de ce séminaire fut d'abord le Révérend Jean-Marie David, évêque de Mauricastro *in partibus infidelium*, coadjuteur de Mgr Benoît-Joseph Flaget, évêque de Bardstown, prélats nés l'un et l'autre en France.

Au commencement de 1830, l'abbé Spalding, pour compléter les études qu'il n'avait pu faire en Amérique, fut envoyé au collége de la Propagande à Rome, et en suivit les cours de théologie jusqu'à la fin de juillet 1834. Il soutint alors pendant sept heures, au même collége, en présence de six cardinaux, de plusieurs théologiens et d'un grand nombre d'élèves, une thèse où furent discutées deux cent cinquante-six propositions tirées de la théologie entière et du droit canonique. A l'issue de cette longue séance, le jeune étudiant obtint par acclamation le grade de docteur.

Le 13 août de la même année, S. Ém. le cardinal Pedicini, alors préfet de la sacrée Congrégation de la Propagande, lui conféra la prêtrise. L'abbé Spalding s'embarqua immédiatement à Livourne pour l'Amérique, et abordait à New-York le 26 octobre suivant. Mgr Flaget l'attacha pendant plusieurs années à la cathédrale de Bardstown pour les fonctions du saint ministère, et le nomma ensuite président du collége de Saint-Joseph de la même ville. Après avoir passé deux années dans ce poste, il devint curé de Lexington, dans le Kentucky, revint ensuite à Bardstown ; enfin, lorsque le siége épiscopal de ce dernier diocèse eut, en 1845, été transféré à Louisville, il devint vicaire général de Mgr Flaget, et conserva ces fonctions jusqu'à sa promotion à l'épiscopat. Mgr Flaget, que l'Auvergne considère comme l'une de ses plus grandes gloires, était un saint et zélé pontife. Son nom a retenti dans toute l'Europe, et l'Amérique l'inscrira dans son histoire comme l'un des premiers apôtres et le fondateur des Églises des États occidentaux. C'est à l'école de cet illustre prélat que l'abbé Spalding devait apprendre l'administration d'un diocèse.

Toutes ces charges ne l'empêchèrent pas de se livrer pendant quatorze ans à la prédication de jubilés, de retraites et de missions dans le diocèse, comme il le fit plus tard quand il eut été revêtu de la plénitude du sacerdoce.

Préconisé dans le consistoire du 9 mai 1848 sous le titre d'évêque de Légion *in partibus infidelium*, coadjuteur, avec future succession, de Mgr Flaget, évêque de Louisville, Mgr Spalding fut sacré le 10 septembre suivant par ce dernier prélat auquel il succéda de plein droit le 11 février 1850. Le nouveau prélat avait, le 6 mai 1849, assisté au Concile national des États-Unis tenu dans l'église métropolitaine de Baltimore. Il ne tarda pas à fonder près de Bardstown l'orphelinat de Saint-Thomas où sont recueillis les enfants pauvres privés de leurs parents.

Après le décès de Mgr François-Patrice Kenrick, archevêque de Baltimore, Mgr Spalding fut, dans le consistoire du 3 avril 1864, transféré par Sa Sainteté Pie IX à cette Église métropolitaine, et prit, le 31 juillet suivant, possession de son nouveau siége. Deux ans après, le Souverain-Pontife lui donna le titre de délégué apostolique pour présider le second concile plénier tenu en octobre 1866, à Baltimore, et auquel assistèrent sept archevêques et trente-huit évêques de cette partie du monde chrétien. Tout s'y passa avec ordre et régularité, et il en résulta un très-grand bien pour la religion et pour la jeune Église d'Amérique.

Mgr Spalding a fondé à Baltimore une école industrielle pour les enfants dont la foi peut courir quelque danger au milieu de populations où tous les cultes sont représentés. Une pieuse dame, Mme Mac-Javish, lui abandonna à cet effet un assez vaste terrain, et, grâce à la générosité de quelques personnes qui lui sont liées d'amitié, il a pu construire une fort grande maison susceptible de loger plus de trois cents enfants, et où déjà cent trente enfants pauvres, sous la direction des Frères de Saint-François-Xavier apprennent divers métiers de mécanique, ainsi que l'agriculture. Cette maison est destinée à faire beaucoup de bien dans le diocèse.

Depuis qu'il est entré dans le ministère, Mgr Spalding a eu fréquemment à soutenir avec les hérétiques des controverses, dans lesquelles il a pu, sans aigreur, ramener des âmes au giron de l'Église catholique. Le nombre des personnes qu'il a personnellement converties à la foi ou qui y ont été ramenées par son clergé monte certainement à plus de dix mille. Il les a toutes affermies en leur donnant le sacrement de confirmation.

On doit à ce prélat divers ouvrages écrits en anglais. Les principaux sont : *Histoire de la Réformation protestante*, 2 vol. in-8. — *Dissertations sur différentes matières de foi au nombre de quarante*, 2 vol. in-8. — *Prélections sur l'Église catholique contre les Protestants*, un vol. in-8. — *Vie de Mgr Flaget.* — *Histoire des missions au Kentucky.* — Enfin, un grand nombre d'articles dans les journaux américains.

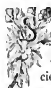
Mgr Spalding a été nommé prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867, et a fait au Concile du Vatican partie de la Commission relative *aux matières regardant la foi.*


PERANZA (PIERRE-LOUIS), évêque de Bergame (*Lombardie*). Ce prélat est né au sein d'une honorable et pieuse famille, à Piarco, diocèse de Bergame, le 3 décembre 1805. Lorsqu'il eut achevé au séminaire de Bergame toutes ses études ecclésiastiques, il reçut la prêtrise le 18 septembre 1824 des mains de Mgr l'évêque de cette ville.

Pourvu tout aussitôt de la chaire de théologie morale au séminaire diocésain, l'abbé Speranza s'y distingua non moins par ses talents que par son érudition et s'attira l'affection de tous ses élèves. Les occupations de l'enseignement ne l'empêchèrent pas de se livrer au ministère de la prédication, et il y obtint de véritables succès. Enfin, la charge de pénitencier de la cathédrale de Bergame lui fut donnée, et il la garda jusqu'à l'époque de sa promotion à l'épiscopat.

Sur la présentation de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, alors souverain de la Lombardie, l'abbé Speranza fut, dans le consistoire du 19 décembre 1853, préconisé évêque de Bergame pour succéder sur ce siége à Mgr Charles Morlacchi.

Mgr Pierre-Louis Speranza prit part aux fêtes célébrées à Rome pour le dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, et fut mis, en cette circonstance, au nombre des prélats assistants au trône pontifical, le 17 juin 1867.


PILOTROS (JEAN-LOUIS, en religion SIMON), évêque de Tricarico (*Deux-Siciles*). Ce prélat, né d'une bonne famille, le 22 décembre 1806, à Putignano, diocèse de Conversano (Deux-Siciles), entra de bonne heure dans l'ordre des Grands-Carmes ou Carmes de l'ancienne observance, et y prit le nom de Simon. Il fit dans l'ordre toutes ses études ecclésiastiques, et, après sa promotion au sacerdoce, reçut successivement les grades de docteur en philosophie, en théologie et en droit canonique. Ses supérieurs l'ayant chargé de la direction spirituelle de diverses communautés religieuses, le P. Spilotros se distingua également par ses talents pour la chaire chrétienne. Nommé curé et prieur du couvent de Saint-Martin *in Monti*, à Rome, il devint ensuite pénitencier extraordinaire à la basilique patriarcale de Saint-Pierre du Vatican.

Il occupa dans son ordre d'importantes fonctions, et fut appelé à celles de définiteur, d'assistant du T.-R. Père général, de directeur des études, et enfin de provincial. Pourvu à l'Université de la Sapience de la chaire de théologie morale, il fut secrétaire de la Faculté de théologie, examinateur apostolique du clergé de Rome, censeur de l'Académie liturgique, membre du tribunal de la Daterie apostolique, l'un des examinateurs des concours aux paroisses de Rome, et consulteur de la sacrée Congrégation de la Discipline régulière.

Sur la présentation de Sa Majesté le roi de Naples, François II, Sa Sainteté Pie IX préconisa le R. P. Spilotros évêque de Tricarico, dans le consistoire du 26 septembre 1859. A peine le nouveau prélat fut-il installé dans son diocèse, qu'il eut à subir les vexations des révolutionnaires qui le contraignirent plusieurs fois de quitter son Église.

En novembre 1871, il a, avec Mgr Frescobaldi, assisté, dans la gracieuse église gothique de Saint-Alphonse de Liguori, S. Ém. le cardinal Camille di Pietro, évêque d'Albano, dans la cérémonie du sacre de Mgr Pierre Giovine, archevêque élu d'Acerenza et Matera, son métropolitain, de Mgr Raphaël Ammirante, évêque élu de Nocera *dei Pagani*, et de Mgr Paul Deniquesa, évêque élu aux sièges d'Aquino, Ponte-Corvo et Sora.

Mgr Spilotros est prélat assistant au trône pontifical depuis le 15 novembre 1859. Il a fait partie au Concile œcuménique du Vatican de la *Commission relative aux ordres religieux.*

SPOGLIA (ALEXANDRE-PAUL), évêque de Comachio (*État-Pontifical*). Né le 5 février 1816, à Piperno, petite ville des États de l'Église, située sur la route de Rome à Naples, Alexandre-Paul Spoglia se destina de bonne heure à la carrière ecclésiastique et s'y prépara par d'excellentes études. Promu au sacerdoce, et pourvu du grade de docteur en droit civil et canonique, il obtint un canonicat dans la collégiale de sa ville natale, et fut chargé en même temps d'une chaire de droit civil et canonique. Auditeur de l'administrateur apostolique de l'abbaye séculière de Saint-Benoît et Sainte-Scholastique de Subiaco, il fut choisi par Mgr Marien Brasca Bartocci, évêque d'Amelia, pour vicaire général au spirituel, et ce prélat le mit, en qualité de recteur, à la tête de son séminaire. A la mort de cet évêque, arrivée en 1855, le chapitre de cette Église l'élut vicaire capitulaire pendant la vacance du siége. Mgr Félicissime Salvini, archevêque de Camerino, se l'attacha ensuite comme vicaire général, et le fit nommer camérier d'honneur de Sa Sainteté Pie IX.

Mgr Spoglia fut préconisé dans le consistoire du 23 mars 1860 au siége épiscopal de Ripatransone, dans les États de l'Église; mais les événements politiques dont l'Italie devint alors le théâtre ne lui permirent pas de se rendre dans son diocèse. Il fut nommé alors administrateur apostolique de l'évêché de Montefiascone, et enfin, par bref consistorial du 27 mars 1867, transféré à l'évêché de Comachio, laissé vacant par suite de la démission de Mgr Fidèle Bufarini, qu'il avait également remplacé dans l'évêché de Ripatransone. Le siége épiscopal de Comachio fait partie de la province ecclésiastique de Ravenne.

Ce prélat a été nommé le 22 mai 1862 assistant au trône pontifical.

TAHL (GEORGES-ANTOINE), évêque de Wurtzbourg (*Bavière*). Fils de François-Michel Stahl, marchand de bois et marinier, et de Claire Firmbach, Georges-Antoine Stahl naquit le 29 mars 1805 à Stadtprozelten, diocèse de Würtzbourg, en Bavière. Depuis l'âge de six ans, il fréquenta les écoles élémentaires de sa ville natale, et commença l'étude de la langue latine dans la maison paternelle, sous la direction d'un chapelain, l'abbé Schnetter, mort plus tard chanoine de la cathédrale de Mayence. Son successeur, l'abbé Kuhn, lui continua ces leçons. Le 13 juillet 1816, il entra au gymnase d'Aschaffenburg, où il eut pour professeurs deux savants distingués, Ignace Hoffmann et Mittermaïer. Il suivit de 1821 à 1823 les cours de philosophie au lycée, ceux de théologie, de 1824 à 1825, et enfin, jusqu'au mois d'avril 1827, continua la même étude à Würtzbourg, au séminaire clérical du Bon-Pasteur. Le 22 mai 1827, il se rendit à Rome, au collége germanico-hongrois, et, n'étant encore que diacre, y acheva sa théologie sous la direction des R. P. Perrone, Van Everbroeck, et Kollmann, de la Compagnie de Jésus. Avant de quitter le collége, ce qui eut lieu le 4 août 1830, il obtint au Collége romain le grade de docteur en théologie. Le 10 avril précédent, S. Ém. le cardinal Placide Zurla, alors cardinal vicaire, lui avait conféré la prêtrise dans la basilique de Saint-Jean de Latran, et le lendemain, jour de Pâques, l'abbé Stahl célébrait sa première messe dans l'église du Saint-Nom de Jésus.

De retour en Bavière, il commença, le 5 novembre 1830, l'exercice du saint ministère, comme chapelain dans la paroisse de Sainte-Agathe, à Aschaffenburg, et, depuis le 11 décembre 1833, il fut chargé d'enseigner les vérités de la foi aux élèves de l'école latine et du gymnase, et lorsqu'il eut, en mars 1834, donné sa démission de chapelain, il devint aumônier de l'École royale. Nommé le 11 octobre 1834 professeur de théologie dogmatique et d'exégèse à l'Université de Wurtzbourg, il fut, le 13 août 1838, titulaire des mêmes chaires, qu'il occupa jusqu'au mois d'octobre 1840, où il les échangea pour la chaire de la philosophie de la religion. Dès 1837, la Faculté de philosophie de Würtzbourg lui avait conféré le diplôme de docteur honoraire. Il avait été élu recteur de cette Université pour l'année scolaire 1839-1840. Dans tout cet intervalle, les fonctions suivantes lui avaient, en outre, été dévolues : du mois d'octobre 1838 au 1er avril 1839, sous-régent du séminaire clérical du Bon-Pasteur, à Würtzbourg, régent jusqu'à l'automne de cette même année, et enfin, le 6 mai 1839, le roi de Bavière, Louis Ier, le nomma chanoine de la cathédrale de Wurtzbourg.

Une décision du même prince, en date du 13 juillet 1840, l'ayant appelé au siége épiscopal de la même ville, Mgr Stahl fut préconisé par Sa Sainteté Grégoire XVI dans le consistoire du 13 juillet suivant. Son sacre eut lieu le 4 octobre de cette année, dans sa propre cathédrale, et la cérémonie en fut

faite par Mgr Joseph-Marie des libres barons de Frauenberg, archevêque de Bamberg, assisté de NN. SS. Charles-Auguste, comte de Reisach, alors évêque d'Eichstadt, et Jean Geissel, alors évêque de Spire, plus tard archevêque de Cologne, l'un et l'autre décorés de la pourpre romaine.

Depuis que Mgr Stahl fut installé sur son siége, il s'attacha à introduire dans son diocèse différentes congrégations religieuses, surtout de femmes, destinées principalement à y raviver la charité chrétienne, à y augmenter la piété, et surtout à s'occuper de l'instruction de la jeunesse des deux sexes. Ces communautés de femmes furent, entre autres, celles des Sœurs pauvres des écoles, des Tertiaires de Saint-François, des Sœurs de la Miséricorde, des Filles du très-saint Rédempteur, et un monastère de religieuses Carmélites.

Par ses soins, une retraite annuelle était offerte au clergé du diocèse, et des missions étaient données fréquemment aux fidèles qui en suivaient avec assiduité les exercices. Son zèle lui avait fait introduire dans les paroisses diverses pieuses confréries, restaurer un grand nombre d'églises et ériger quarante-cinq paroisses nouvelles.

Pénétré d'un inaltérable dévouement pour le Saint-Siége, Mgr Stahl avait cherché par tous les moyens possibles à développer et à augmenter ce sentiment au sein de son clergé et de son troupeau. Pendant son épiscopat, il vint lui-même quatre fois retremper au tombeau des Saints-Apôtres sa foi et son affection filiale, en décembre 1854, lors de la promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, en 1862, pour la canonisation solennelle des martyrs du Japon, en 1867, à l'époque des fêtes célébrées à l'occasion du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre; et enfin, en 1869, pour la célébration du saint Concile œcuménique du Vatican. Il ne lui fut pas donné cependant d'assister à la session du 18 juillet 1870, où fut promulgué le dogme de l'infaillibilité, car il mourut le 13 de ce même mois, à l'hôpital de Sainte-Marie *dell' Anima*, où il avait fixé sa résidence. Son décès fut ce même jour annoncé aux Pères du Concile.

Les rois Maximilien II et Louis II, qui s'étaient succédé sur le trône de Bavière, le firent d'abord chevalier, puis commandeur de l'ordre du mérite de Saint-Michel, et de l'ordre du mérite de la couronne de Bavière. Par bref du 11 août 1843, le pape Grégoire XVI l'avait nommé prélat de sa maison, assistant au trône pontifical et comte romain. Enfin, en 1862, la municipalité romaine lui avait accordé le patriciat. Mgr Stahl était au Concile œcuménique l'un des vingt-quatre Pères élus membres de la Commission *pour la discipline ecclésiastique*.

Wurtzbourg, dont le nom allemand signifie *ville aux herbes*, et qui est désignée en latin sous celui d'*Herbipolis*, est une fort jolie ville, ainsi appelée à cause des magnifiques jardins qui l'environnent. Elle était autrefois impériale, mais l'évêque André, baron de Gundelfingen, la soumit à ses lois. L'évêché

de Würtzbourg, fondé en 741 par saint Boniface, archevêque de Mayence, eut saint Burchard pour premier titulaire. Pepin, roi de France, lui fit en 752 donation du duché de Franconie. L'acte porte expressément qu'à l'avenir les évêques de Würtzbourg seront regardés comme ducs de Franconie, avec toute sorte de juridiction. Ce fut après la donation du duché de Franconie que les évêques de cette ville prirent pour devise : *Herbipolensis sola judicat ense et stola*, c'est-à-dire que la seule Église de Würtzbourg juge par l'épée et par l'étole. Les historiens ont cependant fait remarquer qu'à cette époque tous les évêques d'Allemagne avaient la juridiction temporelle et ecclésiastique. Erlang, qui fut le vingt-quatrième évêque de Würtzbourg, fut privé du duché de Franconie par l'empereur Henri IV, qui le donna à son neveu Conrad de Souabe; toutefois, environ trois cents ans après, Godefroi, de la maison des barons de Limbourg, prit la qualité de duc de Franconie que lui disputa fortement Albert, margrave, puis électeur de Brandebourg. Les margraves de Culenbach et d'Anspach continuèrent depuis à lui refuser ce titre, ainsi que l'archevêque de Mayence, l'évêque de Bamberg et l'électeur de Saxe, en qualité de comte de Honneberg. Dans les grandes cérémonies, l'évêque de Würtzbourg fait encore porter une épée nue devant lui, et, quand il officie, on tient l'épée nue pendant le service.

L'évêché de Würtzbourg a une grande étendue, mais il en avait encore une plus considérable avant l'érection de celui de Bamberg. Son chapitre était autrefois l'un des plus importants de l'Allemagne; nul ne pouvait devenir évêque de Würtzbourg sans avoir été, au préalable, chanoine de cette Église. Celui qui était élu chanoine de Würtzbourg devait passer nu jusqu'à la ceinture devant les chanoines, qui lui donnaient des coups de verge. On ignore la véritable origine de cet usage. Quelques-uns disent néanmoins qu'il a été établi pour dégoûter les princes et les comtes d'aspirer à cet évêché.

STEINS (WALTER ou GAULTIER), archevêque de Bostra *in partibus infidelium* (*Arabie-Pétrée*), vicaire apostolique de Calcutta (*Indes-Orientales*). Né le 1er juillet 1810, à Amsterdam (*Hollande*), au sein d'une famille catholique, Walter Steins fit successivement ses études en Hollande, en France et en Suisse, sous l'habile direction des Pères de la Compagnie de Jésus. Il entra dans cet ordre illustre à tant de titres, le 16 décembre 1832, et reçut la prêtrise à Liége, le 8 septembre 1842, des mains de Mgr Charles-Joseph-Benoît, comte de Mercy d'Argenteau, archevêque de Tyr *in partibus infidelium*, chanoine de cette Église.

Après être demeuré six ans recteur du collége que les Jésuites possèdent à Katwyk, en Hollande, il fit ses vœux solennels de profession dans la Compagnie, le 27 août 1849, et fut envoyé par ses supérieurs dans la mission

de Bombay, où il travailla comme ouvrier apostolique à la propagation de la lumière de l'Évangile. Un peu plus tard, Mgr Anastase Hartmann, de l'ordre des mineurs Capucins, évêque de Derbes *in partibus*, et vicaire apostolique de la mission méridionale de Bombay, le choisit pour vicaire général.

Le 17 décembre 1868, sur l'avis de la sacrée Congrégation de la Propagande, Sa Sainteté Pie IX le préconisa évêque de Nilopolis *in partibus infidelium*, et le nomma vicaire apostolique de la mission septentrionale de Bombay, et administrateur provisoire de la mission méridionale de Bombay. Le nouveau prélat continua avec non moins de zèle à travailler à la vigne du Seigneur, et, dans le consistoire du 11 janvier 1867, fut transféré à l'archevêché de Bostra *in partibus infidelium*, et au vicariat apostolique de Calcutta ou du Bengale occidental, récemment érigé par Sa Sainteté.

Mgr Steins qui a pris une part active à toutes les opérations du Concile du Vatican, y avait été élu l'un des vingt-quatre Pères composant la Commission relative *aux matières regardant la foi*. Orateur distingué, il peut faire entendre la parole de Dieu en plusieurs langues, et c'est là un mérite qui est peu commun. Son zèle s'est surtout manifesté pour le succès de l'œuvre des soldats catholiques de l'armée anglaise.

Ce prélat est depuis le 17 juin 1867 assistant au trône pontifical.



STEPHANOPOLI (Étienne), archevêque de Philippes *in partibus infidelium* (Macédoine), rit grec. Cargèse est un petit village qui doit son origine à une colonie grecque; il est situé dans le canton de Piana, arrondissement et diocèse d'Ajaccio (*Corse*). C'est là que naquit, le 16 février 1835, Étienne Stephanopoli, du mariage de Jean et de Marie Stephanopoli. Élève du collège grec établi à Rome par Grégoire XIII, en 1577, pour les jeunes ecclésiastiques de ce rit, il fit toutes ses études au collège Urbain de la Propagande, et, le 19 mars 1857, reçut la prêtrise dans l'église grecque de Saint-Athanase, à Rome, des mains de Mgr Étienne Missir, archevêque d'Irénople *in partibus infidelium*, chargé à Rome des ordinations du rit grec.

De retour en Corse, il fut, le 1er novembre de cette année, nommé par Mgr Casanelli d'Istria, évêque d'Ajaccio, desservant de l'église grecque de Cargèse, et remplit ces modestes fonctions jusqu'à la fin du mois de mars 1867. A cette époque, il fut appelé à Rome, et Sa Sainteté Pie IX le préconisa, dans le consistoire du 18 septembre 1868, archevêque de Philippes *in partibus infidelium*. A défaut d'un évêque grec, et en vertu d'une dispense apostolique, Mgr Stephanopoli fut sacré le 8 novembre suivant, dans l'église de Saint-Athanase à Rome, et selon le rit latin, par S. Ém. le cardinal Charles-

Auguste de Reisach, évêque suburbicaire de Sabine, et abbé commendataire et perpétuel de Notre-Dame de Farfa.

Mgr Stephanopoli réside à Rome et y est expressément chargé des ordinations du rit grec.



TEPISCHNEGG (JACQUES-MAXIMILIEN), évêque de Lavant-Mund ou Saint-André (*Styrie*). Jacques-Maximilien Stepischnegg naquit le 22 juillet 1815 à Cilley ou Cilly, ancienne ville de la Basse-Styrie, capitale d'un comté de ce nom, entre la Drave et la Save, près des frontières de la Carinthie et de la Carniole, sur la rivière de Saan, et au diocèse de Seckau. Ses parents étaient d'honorables bourgeois de cette ville. Après avoir achevé avec succès ses études ecclésiastiques, il fut promu au sacerdoce, et se livra aussitôt dans diverses paroisses de son diocèse à l'exercice du saint ministère.

Sa Sainteté Pie IX le préconisa dans le consistoire du 18 janvier 1863 évêque de Lavant-Mund ou Saint-André. Cette ville située au cercle d'Autriche, dans la Carinthie, à l'embouchure de la Lavant dans la Drave, appartenait autrefois aux archevêques de Saltzbourg qui, en 1228, y fondèrent un évêché, demeuré depuis cette époque sous leur suffragance. Le titulaire de l'évêché réside à Marbourg.

Mgr Stepischnegg vint à Rome pour les fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, et fut fait, à cette occasion, par bref du 17 juin 1867, prélat de la maison du Pape, comte romain et assistant au trône pontifical.



TRAIN (JEAN), évêque d'Abila *in partibus infidelium* (*Phénicie*), vicaire apostolique de l'Écosse occidentale. Ce prélat naquit au sein d'une famille profondément catholique, à Édimbourg (*Écosse*), le 8 décembre 1810, jour où l'Église célèbre la fête de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge. Il commença ses études à l'Université de sa ville natale, et les acheva au séminaire d'Arbroath. Admis en 1826 au collége écossais fondé à Rome en 1600 par le pape Clément VIII, pour les ecclésiastiques de cette nation, il suivit au Collége romain les cours de philosophie et de théologie, et reçut la prêtrise le 9 juin 1833, au collége de la Propagande, des mains de Mgr d'Auvergne, archevêque d'Icone *in partibus*, au Mont-Liban.

De retour en Écosse, il y mena jusqu'en 1857 la vie du missionnaire apostolique, bien qu'il fût plus spécialement chargé de desservir dans le Dumfries-Shire, la chapelle ou l'église Saint-Pierre, à Dalbeathie, Castle-Douglas.

L'année suivante, il fut nommé recteur du collège de Sainte-Marie de Blairs, Aberdeen.

L'abbé Jean Strain fut préconisé, dans le consistoire du 3 septembre 1864, évêque d'Abila *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique du district oriental de l'Écosse. Son sacre eut lieu dans la chapelle Sixtine, au palais apostolique du Vatican, et la cérémonie en fut faite par Sa Sainteté Pie IX. Il a été nommé le 17 juin 1867 prélat assistant au trône pontifical.



TROSSMAYER (JOSEPH-GEORGES), évêque de Bosnie et Sirmich (*Esclavonie*). Joseph-Georges Strossmayer est né le 4 février 1815 à Essek ou Essegg, de parents très-honorables, fort estimés, mais sans aucune fortune. Essegg, l'antique Murza des Romains, est la capitale des Slaves. Le jeune Strossmayer fit ses études au collége de sa ville natale, avec un succès toujours croissant. Quand il les eut achevées, il entra au séminaire de Diakovar, et plus tard alla suivre les cours de philosophie et de théologie à l'Université de Pesth, où il obtint bientôt le diplôme de docteur en philosophie. Ordonné prêtre, il s'occupa pendant plusieurs années du ministère des âmes; mais, possédé de l'amour de la science, invinciblement attiré vers les études théologiques, il entra au *Prytaneum* de Vienne, établissement spécial pour l'enseignement de la théologie, et qui doit sa fondation au docte et pieux évêque Frint.

Lorsque, peu de temps après, il y eut été reçu docteur en théologie, on lui offrit la chaire de professeur d'histoire ecclésiastique au séminaire de Diakovar, qu'il accepta. Mais son mérite, son vaste savoir, étaient déjà si appréciés, que le *Prytaneum* de Vienne voulut l'avoir en qualité de directeur des études et de professeur de droit canon. C'était en 1845, Joseph-Georges Strossmayer entrait dans sa trentième année. Il demeura quatre ans au *Prytaneum*.

Le siége épiscopal de Bosnie et Sirmich, dont le titulaire réside à Diakovar, étant venu à vaquer en 1849, l'abbé Strossmayer y fut appelé comme le plus digne, et nul en effet ne pouvait présenter plus de garanties sous tous les rapports, car, à des talents hors ligne, il joignait une piété et une pureté de mœurs qui expliquaient le grand respect, la vénération dont, pourtant si jeune encore, il était déjà entouré.

Préconisé pour ce siége dans le consistoire du 20 mai 1850, il fut intronisé dans sa cathédrale le 29 septembre de la même année.

« Ce qu'il a fait comme évêque, écrivait naguère un Croate parfaitement compétent, pour son diocèse, pour l'Église, pour notre patrie, est véritablement colossal et au-dessus de toute expression. » En 1860, un historien appelait encore les Croates « un peuple inculte ». Aujourd'hui, l'expression

toute contraire serait amplement justifiée. Lorsque Mgr Strossmayer prit possession du siége de Diakovar, il se trouvait en effet au milieu d'un peuple qui manquait de culture intellectuelle à beaucoup d'égards, et large était le champ ouvert à ses infatigables labeurs. Ne cherchant aucun honneur, n'évitant aucune peine, il se donna tout à tous avec un zèle et un dévouement incomparables. Préoccupé par-dessus tout de l'intérêt de son diocèse et de sa propre responsabilité devant Dieu, il ne négligea rien pour obtenir du Saint-Siége le maintien de certains usages nationaux, de certaines habitudes du clergé et des fidèles, usages et habitudes conformes aux besoins du troupeau dont il était le pasteur. C'est ainsi qu'il sut conserver cette position personnelle, cette liberté apostolique qui lui ont permis de réveiller dans les cœurs les sentiments de la religion, l'amour envers Dieu, la charité envers les hommes, et de développer toutes les vertus, bases de la civilisation.

Il n'y avait pas pour la Croatie et pour la Slavonie d'enseignement supérieur. Mgr Strossmayer prit la résolution de fonder une académie slavonienne, une université à Agram, et consacra cent mille florins à cette fondation. L'œuvre a prospéré. La bibliothèque est aussi un de ses bienfaits. La somme employée par lui à d'autres fondations, de plus en plus prospères, ne s'élève pas à moins de sept cent mille florins.

On peut juger, par les ressources considérables que lui fournit son diocèse, de l'amour et de la reconnaissance qu'il porte à son évêque. Il fait élever à ses frais de cinquante à soixante élèves par année, et fait actuellement construire à Diakovar une cathédrale grandiose de style roman, qui, comme la cathédrale de Spire, est ornée à l'intérieur de trente-cinq fresques magnifiques. Overbeck a fait dans les dernières années de sa vie treize cartons admirables pour ces fresques. Leur achèvement est confié aux habiles peintres Seitz père et fils, qui ont en outre dessiné les vingt-deux autres cartons. Seitz aîné est un des élèves de prédilection du peintre allemand Cornélius. Mgr Strossmayer a également pris à sa charge toutes ces dépenses, car il s'efforce de développer au même degré tous les dons de la science et des arts. Partout où il trouve des dispositions naturelles pour la peinture, la sculpture, la musique, il les encourage et les aide. Plus d'un peintre, sculpteur ou musicien de village, lui a dû de devenir un véritable artiste. De Munich et de Vienne, il a reçu plus d'une fois de respectueux remercîments de la part de quelques artistes en renom sortis d'Agram. Tout noble effort, toute entreprise généreuse, sont sûrs de sa bienveillance. Pour sa propre personne, il est d'une simplicité évangélique; mais les portes de sa maison sont ouvertes à la plus large hospitalité. Aussi, lorsqu'on veut louer en Croatie la générosité et la bonté d'un homme, on dit vulgairement : « Il pratique l'hospitalité comme Strossmayer. » Il parle excellemment l'allemand, correctement et habilement le français; il prononce le

latin avec l'accent appartenant à son pays, mais il le parle avec une admirable facilité, avec la même netteté, avec la même aisance que sa langue maternelle.

Tant de qualités réunies, son mérite et sa science devaient lui assurer un rôle considérable au sein du Concile du Vatican, et c'est effectivement ce qui a eu lieu. Nous n'avons pas à apprécier ici les considérations qui le guidèrent dans son opposition à la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale; aujourd'hui que la majorité du Concile s'est prononcée contre lui, on ne peut attendre de ses vertus et de ses talents qu'une adhésion pleine, entière et sans restriction aux décisions de l'Église.

Son attitude dans les congrégations générales avait donné lieu à des bruits fâcheux qui persistèrent longtemps encore après la suspension du Concile; et, pour y mettre fin, au mois de décembre 1871, l'*Osservatore romano* publiait la déclaration suivante :

« Depuis quelque temps, on répand gratuitement en Italie, et même à Rome, un petit opuscule, sous ce titre : « *Le Pape et l'Évangile*, discours d'un évêque au Concile du Vatican, » et dont l'auteur serait, dit-on, Mgr Strossmayer.

« Le soussigné est autorisé à déclarer, et il est parfaitement en mesure pour cela, qu'un tel opuscule n'a été ni prononcé au Concile, ni n'est sorti de la plume de l'illustre prélat.

« Cette déclaration paraîtra, du reste, superflue pour tous ceux qui ont eu quelque part au Concile, ou qui, ayant le droit ou la possibilité de confronter un tel écrit, supposé qu'il leur vienne dans les mains, avec les actes conciliaires, pourront avoir la preuve la plus évidente et la plus positive de ce que nous venons de dire.

« Monsig. Nicol. Vorsak.

« Prêtre du diocèse de Dikovar,
chanoine à Saint-Jérôme des Illyriens. »

L'extérieur de Mgr Strossmayer est très-sympathique. Sa taille est moyenne, les traits de son visage expriment la résolution et l'énergie. Il paraît encore très-jeune pour son âge. Sa physionomie est agréable, ses yeux vifs et spirituels; il porte un beau et large front où rayonne l'intelligence. Tout son être enfin respire la loyauté, la franchise et l'ardeur de ses convictions. En le voyant, on se rend facilement compte de l'entraînement qu'excite sa parole.

Mgr Strossmayer a été nommé prélat assistant au trône pontifical le 10 juin 1859.

UAREZ PEREDO (François), évêque de la Vera-Cruz (*Mexique*). Des lettres apostoliques, en date du 2 janvier 1845, et commençant par ces mots : *Quod olim propheta gravissime lamentabatur*, séparèrent du diocèse de Tlascala ou Puebla de los Angelos l'église de la Vera-Cruz ou Jalapa, dans l'Amérique septentrionale, et l'érigèrent en église cathédrale, sous la suffragance de l'église métropolitaine de Mexico. Ce nouveau diocèse demeura près de dix-huit années sans évêque; mais, dans le consistoire du 19 mars 1863, Sa Sainteté Pie IX nomma pour premier titulaire de ce siége l'abbé François Suarez Peredo, l'un de ses camériers d'honneur.

Ce nouveau prélat était né de parents honnêtes et catholiques à Tlascala en 1822. Ordonné prêtre et pourvu du diplôme de licencié en théologie, il avait rempli diverses fonctions ecclésiastiques et exercé le saint ministère en se vouant à la prédication et à la direction des âmes au tribunal sacré de la pénitence. Curé en diverses paroisses du diocèse de Tlascala, il s'était partout fait aimer du troupeau que son évêque lui avait confié, car il suivait à la lettre les maximes de l'apôtre saint Paul en se faisant tout à tous pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Il avait obtenu à la cathédrale de cette ville la prébende de chanoine théologal, s'était fait remarquer par la distinction qui présidait à ses explications de la doctrine chrétienne, et enfin était vicaire général au spirituel de ce même diocèse.

Ses informations canoniques se firent en présence de Mgr Jean Janni, auditeur de Sa Sainteté, et son installation dans son Église, où tout était à constituer, eut lieu en la même année 1863.

L'un des premiers évêques arrivés à Rome à la voix du Saint-Père, Mgr Suarez Peredo prit part aux premières congrégations générales du Concile; mais bientôt il fut atteint d'une douloureuse maladie qui le conduisit au tombeau le 26 janvier 1870. Le médecin qui l'assista dans ses derniers moments a rapporté que ce digne évêque n'est mort que des pénitences et des mortifications qu'il s'était imposées depuis l'ouverture du Concile. Les nuits qui précédaient les congrégations générales, il les passait à genoux au pied de son crucifix, et il jeûnait au pain et à l'eau. Le temps qu'il ne donnait point à l'étude était consacré à visiter les pauvres, les malades, et à leur distribuer la modeste pension que lui servait le gouvernement du président Juarez qui l'avait exilé après la chute de l'empereur du Mexique, Maximilien Ier. On ne trouva pas dans son modeste logement de quoi payer les frais de son enterrement, et un autre exilé, Mgr de la Bastida, archevêque de Mexico, demanda comme une faveur de suppléer à cette sainte pauvreté. Comme on le voit, au sein du Concile du Vatican, il y a eu des actes de la plus sublime vertu et de la foi la plus admirable.

UTLER (FRANÇOIS-GASPARD-JOSEPH, en religion FIDÈLE), évêque de Rosalie *in partibus infidelium* (Pisidie), vicaire apostolique de Tunis (*Afrique*). Né à Ferrare le 16 mars 1796 du légitime mariage de François-Xavier Sutler et de Rose Steeli, il reçut le même jour sur les fonts sacrés du baptême les noms de François-Gaspard-Joseph. Les premiers éléments de la langue latine et de la langue italienne lui furent donnés au séminaire archiépiscopal de sa ville natale, où il étudia pendant neuf années. Il entra ensuite dans l'ordre des Pères Capucins, au couvent de Ferrare, le 4 octobre 1816, et y fit à pareil jour de l'année suivante, en prenant le nom de Fidèle, ses vœux solennels de profession. C'est dans cette maison qu'il étudia la philosophie, et fut ordonné prêtre le 19 décembre 1818 par le premier gardien de son couvent, Mgr Fabien Salliani, ancien évêque de Pergame *in partibus infidelium*, suppléant pour cette ordination Mgr Paul-Patrice Fava Ghislieri de Bologne, archevêque de Ferrare, empêché par son grand âge et ses infirmités, car il était nonagénaire. Le R. P. Sutler dit sa première messe le jour de Noël, et ses supérieurs l'envoyèrent ensuite au couvent des Capucins de Bologne pour s'y livrer à l'étude de la théologie.

Après avoir subi les examens ordinaires, et soutenu avec succès des thèses publiques, il fut nommé lecteur en philosophie et en théologie, et exerça cette charge d'abord pendant trois ans au couvent d'Imola, puis, pendant six années, au couvent des Capucins de Ferrare. Il passa ensuite par toutes les fonctions de son ordre, telles que gardien, définiteur, provincial, custode général, étant simultanément examinateur synodal à Comachio, examinateur prosynodal à Ferrare et à Imola, réviseur pour le gouvernement des livres et estampes, examinateur du clergé, supérieur des Capucins, directeur spirituel d'un grand nombre de fidèles des deux sexes, confesseur extraordinaire de diverses communautés de religieuses. De 1823 à 1843, il ne cessa de se livrer à l'exercice du ministère évangélique dans différents diocèses de l'Italie, administrant et visitant de jour et de nuit les pénitents et les malades. Il eut comme orateur de fort beaux succès, et, dans une foule de circonstances, on le vit s'exposer personnellement pour l'avantage spirituel et temporel des âmes.

En 1843, la sacrée Congrégation de la Propagande ayant demandé à l'ordre des Capucins une liste de trois sujets pour le vicariat apostolique de Tunis, le P. Fidèle de Ferrare fut choisi pour ces fonctions de préférence aux deux autres. Le pape Grégoire XVI le fit partir immédiatement pour sa mission, muni de tous les pouvoirs nécessaires, et, dans le consistoire du 23 juin 1844, le préconisa évêque de Rosalie *in partibus infidelium*, après l'avoir rappelé à Rome. Son sacre eut lieu le 29 septembre de la même année dans l'église de la sacrée Congrégation de la Propagande, et la cérémonie en fut faite par S. Ém. le cardinal Jacques-Philippe Fransoni, préfet de cette Congrégation.

Rempli du zèle et du dévouement particuliers à l'ordre des Capucins, Mgr Sutler a pu fonder à Tunis deux écoles qu'il a confiées aux soins des Frères des écoles chrétiennes : l'une est affectée aux enfants pauvres, l'autre aux enfants aisés de la ville. Il a apporté de notables améliorations au couvent des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, chargées de la direction des écoles pour les jeunes filles et des secours à apporter aux malades. Il a fondé trois autres maisons pour les mêmes Sœurs à la Goulette, à Susa et à Sfakes, a restauré et embelli l'église principale de Tunis, a construit de fond en comble l'église et l'hospice de la Goulette, l'église de Sfakes, et les églises de Monastir, de Media et de Porto-Farina. Dans cette dernière localité, il a pu élever également une maison pour les Pères missionnaires, et, en ce moment, il met la dernière main à la construction d'une église à Susa. Toutes les dépenses de ces bâtiments ont été faites grâce aux ressources que Mgr Sutler a trouvées dans le vicariat, à celles mises à sa disposition par quelques pieux fidèles, et surtout par l'œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon et de Paris.

Ardent pour le salut des âmes, il s'est attaché à établir parmi la population catholique les confréries du Saint-Sacrement, du Rosaire et du Mont-Carmel, agrégées aux archiconfréries de Rome et de Notre-Dame des Victoires à Paris.

Tout ce bien opéré dans le vicariat de Tunis ne s'est point fait sans obstacle ; mais les difficultés, les contradictions ne sont venues ni du bey de Tunis, ni de son gouvernement, ni des musulmans, ni des israélites, ni des chrétiens de cultes dissidents. Ce sont les catholiques eux-mêmes qui, mal informés, ou dirigés par un faux zèle, par des jalousies de nationalité, par des intérêts particuliers, lui ont suscité les plus grandes oppositions. Heureusement il les a surmontées, et sa douceur, sa patience ont triomphé toujours du mauvais vouloir.

Mgr Sutler, prélat de la maison du Pape et assistant au trône pontifical depuis le 15 janvier 1845, est président honoraire de l'Institut d'Afrique. Nommé chevalier de la Légion d'honneur par le roi Louis-Philippe, il a été promu officier du même ordre par l'empereur Napoléon III. Le roi Victor-Emmanuel l'a fait commandeur de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, enfin le bey de Tunis lui a donné le cordon de grand officier de l'ordre du Nischan.


WEENY (JEAN), évêque de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick (*Amérique septentrionale*). Né le 20 mai 1821 dans le diocèse de Clogher (*Irlande*), Jean Sweeny suivit sa famille émigrant en Amérique, et fit ses études au séminaire de Québec. Mgr Joseph Signay, archevêque de cette ville, lui conféra la prêtrise le 1er septembre 1844 dans son église métropolitaine.

Depuis cette époque, l'abbé Sweeny se voua à la vie du missionnaire dans les différentes villes de l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, et dans les comtés qui forment le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Lorsque Sa Sainteté Pie IX eut en 1852 érigé dans ce dernier un diocèse, il demeura attaché à cette nouvelle Église, et devint un des principaux auxiliaires de Mgr Connolly, qui en fut le premier évêque. Il évangélisa successivement Saint-Jean, Sussex, Chatham, Shedian, etc.

Après la translation de Mgr Connolly à l'archevêché d'Halifax, l'abbé Sweeny fut désigné pour lui succéder, et fut préconisé évêque de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick dans le consistoire du 29 novembre 1859. Son sacre eut lieu le 15 avril suivant dans sa propre cathédrale, et la cérémonie en fut faite par Mgr Thomas-Louis Connolly, de l'ordre des Capucins, son prédécesseur et son métropolitain.



SZYMONOWICZ (GRÉGOIRE-MICHEL), archevêque de Lemberg (*Pologne autrichienne*), rit arménien. Fils de Nicolas et d'Anne Szymonowicz, d'origine bourgeoise, Grégoire-Michel Szymonowicz naquit le 10 mars 1800 à Brzezany, petite ville de la Gallicie, empire d'Autriche. Après avoir achevé dans le gymnase de son pays natal toutes ses études classiques, il alla suivre les cours de philosophie à l'Université impériale de Lemberg, et ceux de théologie à l'Université de Vienne. Sur la présentation des dimissoires qui lui furent accordées par Mgr Gaëtan Wateresiewiciz, archevêque de Lemberg, du rit arménien, il fut ordonné prêtre à Vienne, le 24 octobre 1824, par Mgr Adéodat Babik, archevêque d'Edchmiadzin *in partibus infidelium*, rit arménien, et abbé de la Congrégation des Mékhitaristes de Vienne.

L'abbé Szymonowicz fut tout aussitôt nommé vicaire de l'archicathédrale arménienne de Lemberg, et, pendant plusieurs années, y remplit les fonctions de prédicateur ordinaire, tout en donnant ses soins à l'instruction religieuse de la jeunesse, tant dans des établissements publics que dans des établissements particuliers. En 1825, son archevêque l'avait fait notaire de l'archevêché et rapporteur du Consistoire. En 1835, l'empereur d'Autriche Ferdinand Ier le nomma à un canonicat vacant dans l'archicathédrale de Lemberg, et ce bénéfice lui fut conservé jusqu'à sa promotion à l'épiscopat.

Sur la présentation de l'empereur François-Joseph Ier, l'abbé Szymonowicz fut préconisé par Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 19 mars 1857, évêque de Marcopolis *in partibus infidelium*, et coadjuteur, avec future succession, de Mgr Samuel Stefanowicz, archevêque de Lemberg, rit arménien, alors âgé de cent deux ans. Il fut sacré sous ce titre, le 5 juillet de la même année, par Mgr Luc Baraniecki, archevêque de Lemberg, rit latin, et, quelques

mois après, la mort de Mgr Stefanowicz le rendait titulaire du siége. Au mois de juillet 1858, le pallium lui était accordé.

En prenant possession, son premier soin se porta sur son archicathédrale qui, depuis de longues années, était demeurée dévastée. Il la fit restaurer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, y ajouta de magnifiques embellissements, l'enrichit de tout le mobilier et des ornements sacrés nécessaires, et enfin lui a fait prendre un rang qu'elle avait depuis longtemps perdu.

Mgr Szymonowicz a assisté en 1862, à Rome, à la cérémonie de la canonisation des vingt-six martyrs japonais, et, en 1867, aux fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre. Il est honoré de nombreuses dignités ecclésiastiques et séculières. Il est assistant au trône pontifical depuis le 22 mai 1862, membre de la chambre des magnats d'Autriche, conseiller d'État de l'empire, membre des conseils du royaume de Gallicie et du grand-duché de Cracovie, membre de l'Académie de la religion catholique de Rome, de la Société botanico-zoologique de Vienne, de la Société d'agriculture de Lemberg, et associé honoraire de la Société de sériculture de Gallicie.





Mgr SALANDARI

Audite reges et intelligite, discite judices
terrae, quoniam data est vobis potestas a Domino
Deo, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes
vestras scrutabitur: quoniam cum essetis
ministri regni illius, non recte judicastis,
nec custodistis legem justitiae, neque secundum
voluntatem Dei ambulastis. Horrende, et
cito apparebit vobis, quoniam judicium
durissimum his, qui praesunt, fiet. Exiguo
enim conceditur misericordia: potentes
autem potenter tormenta patientur.

Sap. 6.

+ Fr. Joseph Salandari Ord. Min. Conv.
Episcopus Marcopolitanus
Visitator Apostolicus Moldaviae

Mgr SAINT-MARC

In necessariis unitas, in dubiis libertas,
in omnibus charitas. S. Aug.

Rome le 7 Mai 1870

† Godefroy Archev. de Rennes

Mgr SAISSON

J. M. J.

O Bonitas! exclamabat Sanctus Pater Bruno, Ordinis nostri fundator, ineffabilem Dei Majestatem, nec non Domini Nostri Jesu Christi erga Ecclesiam Sponsam suam dilectionem et providentiam, inter abruptos Cartusiæ montes, contemplans.

O Bonitas! pariter conclamaverunt omnes Brunonis filii, convocationem Vaticani œcumenici Concilii accipientes, et huic læto animo submissi adhærentes.

Humilis autem infrascriptus triumphum Sanctæ Matris Ecclesiæ desiderans, maxime quando Summus Pontifex Pius IX congregatis omnium Ecclesiarum Angelis solemniter benedixit, cantando: Ut hanc Sanctam Synodum et omnes gradus ecclesiasticos benedicere, regere, et conservare digneris, intimo cordis sui gaudio, dixit et ipse: O Bonitas!

Cartusia Stæ Mariæ de Angelis, in Roma.
Die 12 Januarii 1870.

f. Carolus Maria Prior Cartusiæ,
Minister Generalis Ordinis Cartusiensis.

Mgr SALEMI

Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi; ut sint unum, sicut et nos. . . . Ego dedi eis sermonem tuum, et mundus eos odio habuit, quia non sunt de mundo, sicut et ego non sum de mundo. . . Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus veritas est. Sicut tu me misisti in mundum, et ego misi eos in mundum. . . . . Non pro eis autem rogo tantum, sed et pro eis, qui credituri sunt per verbum eorum in me; ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut ipsi in nobis unum sint. —

Joan. XVII. 11. sqq.

Fr: Franciscus Salemi O. Generalis tertii Ordinis S. Francisci. —

Mgr SOLAR

Non vincit nisi veritas, Victoria veritatis est charitas.

S. Augustinus

Joseph Hippolytus,
Episcopus Conceptionis

Mgr SALOMONE

Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus, et fugiant qui oderunt eum a facie ejus. Sicut deficit fumus deficiant: sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei. Et justi epulentur et exultent in conspectu Dei; et delectentur in laetitia.

Dominus dabit verbum evangelizantibus, virtute multa .....

Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum: verticem capilli perambulantium in delictis suis.

Ps: 67.

Datum Romae apud Canonicam Vaticanam die 1a Junii 1870.

+ Antonius Archiepiscopus Primas Salernitanus

Mgr SALZANO

Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. ad Galatas 6 –

+ Fr Thomas Michael Salzano Ord. Praedicatorum Episcopus Tanensis

Mgr SALVADO RODESINDO

Illuminare his, qui in tenebris et in umbra mortis sedent: ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

+ Rudesindus Episcopus Portug. Victoria
Abbas Nullius et Praefectus Apostolicus
Novae Nursiae
in
Australia

Mgr SANNIBALE

Si Paulus praeco veritatis, tuba Sancti Spiritus, ad magnum Petrum cucurrit, ut his qui Antiochiae de legalibus institutis contendebant, ab ipso afferret solutionem, multo magis nos qui abjecti sumus et pusilli, ad Apostolicam Sedem vestram currimus, ut Ecclesiarum vulneribus medicinam a vobis accipiamus. Vobis enim per omnia primas esse convenit. (Theodor. Epist. ad Leonem Papam)

+ Innocentius Episcopus Eugubinus

Mgr SALVINI

Benedictus Deus, et Pater Domini nostri Jesu Christi, Pater misericordiarum, et Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostra. (2 Cor. 1.)

+ Felicissimus Salvini Archiep.us Camerinen. et
Adm.r Ecclesiae Epalis Treien.

Mgr SANDRINI

Recte novit vivere, qui recte novit orare. D. Augustinus.
Sic stude quasi semper victurus, sic vive quasi semper moriturus. D. Hieron.
Bonum est pręstolari cum silentio salutare Dei. Thren. 3. 26
Usque ad tempus sustinebit patiens, et postea redditio jucunditatis. Eccli. 1. 29.
Simon, Simon ... ego rogavi pro te, ut non deficiat fides tua. Luc. 22. 31.
Pasce agnos meos... pasce oves meas. Jo. 21. 15 &c.
Portę inferi non pręvalebunt. Matth. 16. 17.
Dulcissime Jesu, non sis mihi Judex, sed Salvator.
Sancta Maria, super choros Angelorum exaltata ad cęlestia regna, Jesu Christo Filio Tuo Domino nostro devotorum tuorum offer suspiria, nobisque divinę gratię mediatrix esto benigna. Amen.

Bernardinus Secundus Sandrini
Prępositus Generalis
Congregationis Clericorum Regularium de Somascha

Mgr SCANDELLA

Pacem et veritatem diligite,
ait Dominus omnipotens.
Zac. 8.
Romae 1 Junii 1870

+ J: B: Epus Antinoensis
Vic. Ap. Gibraltariae

Mgr SANS-Y-FORES

Mihi adhaerere Deo bonum est, ponere in Domino Deo spem meam. (Ps. 72)

+ Benedictus Episcopus Ovetensis.



Mgr SCHMID

Henricus Schmid, Abbas Einsidlensis in Helvetia

Quae pacis sunt, sectemur; et quae aedificationis sunt, in invicem custodiamus. Ad Rom. XIV, 19.

Mein Gott, nimm mich mir, und gib mich dir.
B. Nicolaus de Flüe, Helvetius,

Nos cum Prole pia benedicat Virgo Maria.

Mgr SCELHOT

ܡܛܠ ܕܚܘܒܟܝ ܡܪܬܢ ܩܕܝܫܬܐ . ܥܡܢ ܗܘ ܒܟܠ ܐܢܝܢ
ܒܨܠܘܬܟܝ ܩܕܝܫܬܐ ܚܝܠܐ ܫܪܝܪܐ ܕܢܚܬ ܘܫܪܐ ܒܟܝ ܠܡܫܒܩ
ܐܘ ܩܕܝܫܬܐ ܕܡܫܩܢܐ : ܗܘܬ ܡܪܢ ܠܠܦܐ ܕܚܝܐ
ܒܓܘ ܥܠܡܐ . ܘܢܚܬ ܗܘܐ ܡܫܝܚܐ ܫܪܐ ܒܗ ܘܗܘܐ ܡܕܒܪܢܐ .
ܣܠܩܬ ܘܡܛܬ ܠܠܡܐܢܐ ܕܚܕܘܬܐ ܘܝܗܒܬ ܥܘܬܪܐ ܫܡܝܢܝܐ
ܠܒܢܝ ܐܢܫܐ

وها نفسر ما تقدم عربياً

ولأن حبك يا سيدتنا ايها القديسة فضلاً وانك معنا بكل آن . فنضرع
ايها القديسة لتلك القوة الحقيقية التي انحدرت وحلت فيك ليغفر لنا
نحو ما كانت سفينة الحيوة في وسط العالم فانحدر وحل فيها المسيح
فكان مدبرها . أن صعدت وبلغت مينا الافراح فاعطت العنى
السماوي لابناء البشر

ܓܝܘܪܓܝܘܣ ܫܠܚܬ
ܡܚܝܠܐ ܐܦܣܩܘܦܐ
ܕܚܠܒ

Mgr SAVINI

Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem saeculi. Matth. c. 28.

Fr. Angelus Savini Vic. Gen.lis Ord. Minorum antiquae observantiae.

Mgr SCHAEPMANN

„Romana Ecclesia, disponente Domino, super omnes alias ordinariae potestatis obtinet principatum, utpote mater omnium fidelium et magistra" Conc. Later. quartum.

„Hujus Apostolicae Sedis benedictione a Gregorio Pontifice beatus Bonifacius firmatus Ultrajectum appulit, et in Frisia cum beato Willibrordo verbi Dei semina spargens, complures ab erroribus revocat, multasque Christi ecclesias consecrat" E vita S. Bonifacii

Geleid door het voorbeeld en gesterkt door de voorspraak dezer H.H. Apostelen van Nederland zal de Zetel van Utrecht onwankelbaar getrouw blijven aan den Stoel van Petrus en de leer der Kerk; en het H. Evangelie verkondigend, de dwaling bestrijden.

+ Andr. Jos. Schaepman
Aartsbisschop van Utrecht

Mgr SANTINI

Maria Immacolata cunctas hereses sola interemisti in universo mundo.

Don Benedetto Santini Abbate Vic. Generale Olivetano in Santa Francesca Romana in Roma a' di 14. Gennajo 1890

Mgr DE SENESTREY

Credidi, propter quod locutus sum.
Ps 115.

+ Ignatius de Senestrey

Episcopus Ratisbonen.

Mgr SERAFINI

Semper laus Dei in ore meo
Aloysius Serafini Episc: Viterbiensis et
Tuscanensis

Mgr SERGENT

Cum Papa sit Christi vicarius, et gerat vicem Dei in terris, ex quo sequitur quod habet plenitudinem potestatis, de illud quod facit, praesumitur facere auctoritate Dei: Deo ipso approbante aliquid, et nos approbare debemus. Immo ipsius sententiae est magis standum, quam sententiae totius mundi. —

S. Bernardinus Senensis Ser. 3 —

Romae 17a maii anni 1870

+ Renatus Corisopit. et Leon. Episcopus

Mgr SEVERA

Ave
Summe Pontifex Pie Papa None
cujus fides uti Petri Successor
Non defuit
ave
Basis Ecclesiæ
Basis Fidei
Chori Apostolici coryphæe
Orbis totius Præfecte
Ecclesiæ Petra et fundamentum
ave! salve! et vive in æternum
O Pontifex rex!
Romæ 9. Martii 1870.

Joseph Maria Severa Epus Interamnensis

Mgr SELLETTI

Inter natos mulierum non surrexit major
Joannes Baptista ———
Ignatius Ant. Selletti Epus Montis Alcini et Pientiæ.

Mgr SERRANO

Episcopus enixe laboret, ut ipse quoad corpus et animam suam, in quantum possit, imitetur Sanctissimam Animam et Candidissimum Corpus Immaculatae Virginis Mariae, ita ut possit dicere: "vivo autem jam non ego: vivit vero in me Christus" per imitationem vitae, scilicet, et operationis Reginae Virginum sine labe Conceptae. Et hac semel obtenta ineffabili sui ipsius cum Immaculata Dei Genitrice intima unione, Antistes marianus, ut ita dicam, omnem nimium abjiciat timorem, qua pro Ecclesia Catholica tuenda apparebit velut terrifica acies: in regenda Dioecesi, velut valde nitidum sydus, et in sacris Altaris functionibus erit caelicus Seraphim potius quam homo terrenus.

Ambrosius,
Epis. de Chilapa

Mgr SEVERINI

Melior est sapientia quam vires: et vir prudens, quam fortis. Ex lib. Sap. cap. 6.

Romae die 18 Februarii ann. 1870.

F. Petrus Severini Epus Sappensis

Mgr SERRA

Honneur à celui, gui a eu la pensée de rendre immortels les actes du premier Concile du Vatican par la publication d'une grande histoire! Que le nom de l'Auteur associé désormais à la gloire de ce Concile soit aussi impérissable sur la terre, que la mémoire de ce même Concile et que ses travaux soient éternellement récompensés dans les cieux. C'est le désir sincère de Joseph Marie Benoît évêque de Daulie

Mgr SHANAHAN

Confitebor tibi Domine, in toto Corde meo, in Consilio justorum et Congregatione.

Magna opera Domini, exquisita in omnes voluntates ejus.

Confessio et magnificentia opus ejus; et justitia ejus manet in saeculum saeculi.

Jeremias Franciscus Epus. Harrisburg

Mgr SILLANI

Ecclesia si civitatis imagine adumbratur, Petrus est fundamentum. Tu es Petrus... Si ovile appellatur, Petrus est supremus Pastor: Pasce agnos... Si demum, uti revera est, columna, et firmamentum veritatis, Petrus est certum fidei munimen: Ego rogavi pro te...

Ex Synodo Provinciae Lugdunensis an: 1850.

+ Hilarion Sillani Epus Callinici
Vicarius Apost. Columbi

Romae ex Monasterio S. Stephani supra Caccum die 26. Junii 1870.

Mgr SMICIKLAS

Вкусите и видите, яко благъ Господь.

In necessariis unitas, in reliquis libertas, in omnibus caritas.

+ Georgius Smiciklas
episcop. Crisiensis.

Mgr SICILIANI

Tu es Christus filius Dei vivi. Respondens
autem Jesus dixit ei: Beatus es Simon Bar-Jo-
na: quia caro et sanguis non revelavit tibi,
sed Pater meus, qui in Coelis est. Et Ego dico
tibi, quia tu es Petrus, et super hanc pe-
tram aedificabo Ecclesiam meam, et portae
Inferi non praevalebunt adversus eam.
Et tibi dabo Claves regni Coelorum. Et quod-
cumque ligaveris super terram, erit ligatum
et in Coelis, et quodcumque solveris super ter-
ram, erit solutum et in Coelis. Matth: XVI.
— Pasce agnos meos.. Pasce oves meas. Joan: XXI
— Ego autem rogavi pro te, ut non defi-
ciat fides tua, et tu aliquando conversus
confirma fratres tuos. Luc: XXII —

F. Joannes Bpta Ord: MM. S. Francisci
Cc. Episcopus Caputaquen. et Vallen.

Mgr SHIEL

+ Fr Laurentius Bonav.ra Shiel
Ordinis Minorum S. Francisci
Provinciae Hiberniae,
Episcopus Adelaidepolitanus
in Australia Meridionali

Mgr SOSNOWSKI

Judica me Deus et discerne causam meam de gente non sancta ab homine iniquo et doloso erue me — psal

Casimirus Sosnowski Administrator
Sede Apostolica Dioec. Podlachiensis
Repraesentans Clerum polonum
ex provinciis in ditione Russica
existentibus —

Mgr SODO

Haec est autem vita aeterna: ut cognoscant te, solum verum Deum, et quem misisti Jesum Christum. Joan XVII

+ Aloysius Epus Thelesinus seu Cerretanus

Mgr SOLA

= Scimus enim, quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui secundum propositum vocati sunt sancti =

Rom VIII: 28

Romae die 24 junii 1870

+ Joannes Petrus Sola Episcopus Nicaensis.

Mgr SUTTER

Beati pacifici: quoniam filii Dei vocabuntur.
Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam: quoniam ipsorum est regnum coelorum
Mat. cap. V.

Beati i pacifici perchè saranno chiamati figli di Dio.
Beati quei che soffrono persecuzioni per amore della giustizia; perchè di questi è il regno de' Cieli.
Martini Vol. III. pag. 20. e 21

Fr. Fidele Sutter Cappuccino Vescovo di Rosalia
Vicario apostolico di Tunisi

Mgr STEFANOPOLI

[illegible]

Stephanus Stephanopoli
Archiepus Philippensis, ritus graeci.

MGR SPALDING

Laudate Dominum omnes Gentes,
Laudate Eum omnes populi;
Qui omnes denuo in Vaticano concilio unius
sunt labii unumque Dominum, unam
fidem, unum baptisma profitentur;
atque uni Capiti, Christi in terris Vicario,
~~omnes~~ omnes, sicut Patri amantissimo filii
observantissimi, pleno corde perfectaque
obedientia submissi sunt.

Romæ, die 3. Martii A. D. 1870. Martinus Joannes Spalding
Archiep. Baltimorensis
(Fœd. Americæ Sept. Statuum)

MGR SWEENY

In te Domine speravi, non
confundar in æternum: in
justitia tua libera me.

+ Joannes Sweeny
Epus. Sti. Joannis
New Brunswick.

Mgr STAHL

„Sanctam catholicam et apostolicam Romanam Ecclesiam omnium Ecclesiarum Matrem et Magistram agnosco."

Romae 16. Martii 1870.

+ G. Antonius de Stahl,

Episcopus Herbipolensis.

Mgr STRAIN

Conserva me Domine, quoniam speravi in te.

Psalm 15.

+ Joannes Strain

Epūs Abilensis.

Vic: Aplcus, Edinburgi

Mgr SZYMONOWICZ

Non nobis! non nobis Domine! sed nomini Tuo Da Gloriam — Omnia ad majorem Gloriam Dei. —

Gregorius Michael Szymonowicz

Archiepiscopus Leopoliensis rit. Rom:

Mgr STEINS

SS.ᵐⁱ Dⁿⁱ N. Pii Papae IX
litterae apostolicae quibus
ordo generalis in S. Oec. Conc.
Vaticano servandus constituitur.

Gaudium in Domino pure percipimus, quod salutares Concilii conventus solemni die Immaculatae Dei Matris Mariae semper Virginis Conceptioni sacro, atque adeo sub potentibus maternisque auspiciis ejus aggressuri sumus, eosque in Vaticana nostra Basilica initur ante Beatissimi Petri cineres, qui "in accepta fortitudine Petrae perseverans, suscepta Ecclesiae gubernacula non reliquit et in quo omnium Pastorum sollicitudo, cum commendatarum sibi ovium custodia perseverat" (S. Leo P.)

+ Walter Steins S.J.
archiep. Bostrensis
Vic. Ap. Calcuttensis.

Mgr SPACCAPIETRA

„Ubi Petrus, ibi Ecclesia„ S. Ambroise

„L'Église et le Pape c'est une seule chose„
St François de Sales

+ Vincent Spaccapietra Archevêque de Smyrne, Vicaire Apostolique de l'Asie mineure



TACHÉ (ALEXANDRE), évêque de Saint-Boniface (*Canada*). Issu d'une famille fixée au Canada, mais d'origine française, Alexandre Taché est né le 23 juillet 1823 à la Rivière du Loup, diocèse de Québec (*Canada*), et est fils de Charles Taché et de Henriette Boucher de la Broquerie. Après avoir terminé au séminaire de Saint-Hyacinthe ses études classiques, il alla au séminaire de Montréal tenu par MM. de Saint-Sulpice suivre les cours de théologie qu'il acheva au noviciat des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, à leur maison de Longueil, où il était entré le 10 octobre 1844, sous le R. P. Allard, depuis évêque de Samarie *in partibus*, et vicaire apostolique de la terre de Natal (*Afrique*).

Mgr Joseph-Norbert Provencher, évêque de Juliopolis *in partibus*, vicaire apostolique du Nord-Ouest (baie d'Hudson et baie de James), l'ordonna prêtre à Saint-Boniface le 12 octobre 1845. Le lendemain, il fit profession dans la cathédrale de Saint-Boniface, entre les mains du R. P. Aubert, docteur en théologie, et aujourd'hui assistant du Très-Révérend Père général de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée.

Pendant six années, le R. P. Taché, avec des peines infinies, inhérentes à ces contrées âpres et froides, évangélisa les sauvages dans le territoire du nord-ouest de l'Amérique du Nord. Il eut en outre à combattre les séductions de l'hérésie protestante, déjà présente sur les lieux pour fausser les notions du christianisme parmi ces malheureuses peuplades. A force de patience, de dé-

vouement, de bons exemples, il triompha des moyens que l'hérésie emploie pour réussir envers la pauvreté, l'ignorance et la corruption, et, avec les missionnaires de sa Congrégation, il poussa ses conquêtes spirituelles plus de quatre-vingts myriamètres au-delà des incursions protestantes et des limites du commerce, dans d'immenses contrées du nord de l'Amérique, où la bonne nouvelle était portée pour la première fois.

Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 13 juin 1850, élut et préconisa le P. Taché sous le titre d'évêque d'Arath *in partibus infidelium*, coadjuteur, avec future succession, de Mgr Provencher, évêque du diocèse du Nord-Ouest, aujourd'hui de Saint-Boniface. Le sacre du nouveau prélat eut lieu le 23 novembre 1851 dans la cathédrale de Viviers, et la cérémonie en fut présidée par Mgr Charles-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur et supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, assisté de Mgr Joseph-Hippolyte Guibert, évêque de Viviers, aujourd'hui archevêque de Paris, et de Mgr Jean-Charles Prince, alors évêque de Martyropolis *in partibus infidelium*, coadjuteur de Montréal, et, plus tard, évêque de Saint-Hyacinthe.

Le décès de Mgr Provencher, arrivé le 7 juin 1853, rendit Mgr Taché titulaire du siége de Saint-Boniface où, avec les secours de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, ainsi qu'avec les aumônes des fidèles, il a pu fonder douze établissements de missionnaires, six maisons de religieuses et un collége, dans les limites du diocèse de Saint-Boniface.

En 1855, l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson l'a nommé conseiller au gouvernement de l'Assiniboia (terre de Rupert, Amérique du Nord), et Sa Sainteté Pie IX, lorsqu'il vint à Rome pour le dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, le fit, par bref du 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical.


TAGLIALATELA (VINCENT), archevêque de Manfredonia, administrateur perpétuel de Viesti (*Deux-Siciles*). Ce prélat est né le 8 avril 1804 au sein d'une pieuse et honorable famille, à Guiliano, diocèse d'Aversa (*Deux-Siciles*). Reçu docteur en théologie, après de bonnes études et de brillants examens publics, il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1826, et célébra sa première messe dans la sainte nuit de Noël. Agrégé à l'archidiocèse de Naples, il y fut pourvu d'une chaire de philosophie d'abord, puis de la chaire de théologie au séminaire archiépiscopal.

En même temps qu'il s'occupait de cet enseignement supérieur, l'abbé Taglialatela remplissait les fonctions du saint ministère en annonçant la parole de Dieu dans les principales églises de Naples, où il résida constamment, et en dirigeant dans les voies du salut un grand nombre de fidèles qui s'adressaient à lui au tribunal sacré de la pénitence. S. Ém. le cardinal Riario-Sforza, arche-


LES PÈRES DU CONCILE DU VATICAN
TAMRAZ
DE TOLA
THOMAS
TOCMAGI
TILKIAN
TOSCANO
TURNER
TOSI
TISSOT
TARNOCZY
ULLOA
URQUIÑAONA
ULLATHORNE
VIBERT
WYMELENBERG
VAN EWIJK

vêque de Naples, le chargea également de diriger un orphelinat, et le nomma examinateur des ordinands et réviseur des livres à imprimer.

Sa Sainteté Pie IX, sur la présentation de Sa Majesté le roi de Naples, le préconisa, dans le consistoire du 23 juin 1854, au siége archiépiscopal de Manfredonia, et le nomma en même temps administrateur perpétuel de l'évêché de Viesti. La même année, Mgr Taglialatela se trouva à la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, et fut, à cette occasion, par bref du 29 novembre 1854, nommé prélat assistant au trône pontifical.

Mgr Taglialatela porte pour armoiries : *d'azur à un lion couronné d'or, tenant à la patte un rameau d'argent, et surmonté de trois molettes du même, cantonné au franc-quartier senestre d'une croix d'or.*



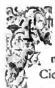
TAMREZ (JOSEPH), évêque de Kerkouk (*Perse*), rit chaldéen. Fils de Thomas et de Sara Tamrez, qui jouissaient d'une honnête aisance, Joseph Tamrez naquit en juillet 1808 à Telkef, près de Mossoul (*Mésopotamie*). Après avoir étudié le chaldéen ancien et la langue arabe, sous la direction d'un prêtre nommé Ormez, qui avait commencé son éducation, il entra pour continuer ses études au couvent de Saint-Hormisdas, au Mont-Liban, y prit l'habit religieux en 1824, et y ayant reçu le sous-diaconat et le diaconat, il fut promu au sacerdoce en mai de cette même année, dans l'église cathédrale de Kerkouk, par Mgr Laurentius, évêque de cette ville.

Ce même prélat le fit aussitôt son vicaire général, et l'abbé Tamrez exerça pendant vingt-huit ans ces fonctions dans le diocèse de Kerkouk, jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, comme successeur de Mgr Laurentius. En 1827, il prononça ses vœux de religion.

Élu à l'épiscopat de Kerkouk le 14 septembre 1852, Mgr Tamrez reçut la consécration épiscopale des mains de Mgr Joseph Audu, patriarche de Babylone, rit chaldéen.

Malgré les nombreuses vexations que les musulmans fanatiques lui ont fait subir, en l'accablant des plus mauvais traitements et en le jetant même plusieurs fois en prison, Mgr Tamrez, avec ses ressources particulières, unies aux secours obtenus du délégat du Saint-Siége et aux aumônes des habitants du pays, est parvenu à fonder dans son diocèse cinq églises qu'il a bâties presque en entier.

Kerkouk est, suivant quelques auteurs, l'antique *Circesium* que la Notice de l'empire place dans le département de l'Osrhoëne. Capitolin (*Hist. August.*) prétend que ce fut là qu'un soldat érigea un monument funèbre à l'empereur Gordien. Ammien Marcellin assure que l'empereur Dioclétien l'environna de hautes tours qui la rendirent une place forte et sûre.



ARGIONI (JOSEPH), évêque de Volterra (*Toscane*). Né le 18 septembre 1807, à Prato (*Toscane*), d'une honorable famille et du mariage de Philippe Targioni et de Maria Baroncelli, Joseph Targioni commença ses classes au lycée de sa ville natale, et les termina au collége Cicognini, considéré depuis longtemps comme un des meilleurs établissements d'instruction publique qu'il y ait en Toscane. Entré ensuite au séminaire, il y suivit les cours de théologie, et fut ordonné prêtre à Prato, dans l'église de Saint-Vincent, le 18 septembre 1830, par Mgr François Toli, alors évêque de Pistoie et de Prato.

Ce prélat le nomma d'abord vicaire de la cathédrale de Prato, où l'abbé Targioni exerça le saint ministère avec un zèle et une charité qui ne se démentirent jamais. Il eut alors la direction spirituelle de plusieurs communautés religieuses, et se distingua par ses prédications. La confiance de Mgr Rossi, successeur de Mgr Toli, l'appela à la tête du séminaire diocésain, en qualité de recteur, et, en même temps, il fut chargé d'y enseigner successivement la langue grecque et la théologie. Nommé également examinateur prosynodal, il était déjà depuis quelques années pourvu d'un canonicat en l'église cathédrale, quand la mort de Mgr Ferdinand Baldanzi laissa l'évêché de Volterra vacant.

Jusqu'en 1855, cet évêché avait été soumis immédiatement au Saint-Siége; mais, à cette époque, il devint suffragant de la métropole de Pise, et, à cette occasion, le Pape permit aux évêques de Volterra l'usage du pallium. L'abbé Targioni fut préconisé évêque de Volterra, dans le consistoire du 3 août 1857, tenu par Sa Sainteté Pie IX à Bologne, pendant le voyage qu'il fit à cette époque dans plusieurs villes de ses États. Sur les instances de Léopold II, grand-duc de Toscane, le Saint-Père se détourna de sa route et vint jusqu'à Florence, en retournant à Rome. Le 23 du même mois, dans l'église métropolitaine de Florence, et en présence de toute la famille ducale, de la cour et d'une grande affluence de prêtres et de fidèles, il donna la consécration épiscopale à Mgr Limberti, archevêque élu de Florence, à Mgr Targioni, évêque élu de Volterra, et à quelques autres prélats.

Mgr Targioni fut fait prélat assistant au trône pontifical le 9 septembre 1857.



ARNOCZY (MAXIMILIEN-JOSEPH DE), archevêque et prince de Saltzbourg (*Autriche*). Maximilien-Joseph de Tarnoczy est né le 24 octobre 1806 à Schwatz, diocèse de Brixen, du mariage de François-Xavier, baron de Tarnoczy, conseiller de la préfecture du cercle, et de Catherine de Sprinzenberg. Après avoir terminé toutes ses classes à l'Université d'Inspruck, il suivit les cours de théologie à la Faculté de Saltzbourg et y reçut la prêtrise le 25 octobre 1829. Dès l'année précédente,

il était venu à Vienne se livrer dans l'institut de Saint-Augustin à des études supérieures, et se préparer au doctorat qui lui fut conféré le 14 mai 1832.

De retour dans le diocèse de Saltzbourg auquel il s'était incorporé, l'abbé de Tarnoczy y fut nommé d'abord sous-directeur au séminaire archiépiscopal et obtint ensuite, après un brillant concours public, la chaire de théologie dogmatique à la Faculté de la même ville. S. Ém. le cardinal Frédéric-Joseph des princes de Schwarzenberg, archevêque de Saltzbourg, le choisit aussi comme secrétaire, le nomma conseiller ecclésiastique et commissaire archiépiscopal pour le séminaire, et enfin, en 1844, lui donna un canonicat dans son église métropolitaine.

Ce dernier prélat ayant été transféré le 20 mai 1850 à l'archevêché de Prague, le chapitre de Saltzbourg lui donna unanimement pour successeur l'abbé de Tarnoczy, qui fut préconisé dans le consistoire du 17 février 1851, et sacré dans sa cathédrale le 1er juin suivant par son prédécesseur.

Les archevêques de Saltzbourg portent le titre de prince et de primat, et jouissent du privilége de la pourpre comme les cardinaux. Lorsque Mgr de Tarnoczy fut en 1869, à l'époque de l'ouverture du Concile, reçu en audience par le Saint-Père, Pie IX s'écria en l'apercevant : *Ah! Salisburgensis!* Puis, se tournant vers d'autres prélats, il ajouta en riant: *Ecco il mezzo Papa, il quale fa le Vescovi* (Voici le demi-Pape, celui qui fait des évêques)! Le Souverain Pontife faisait par ces paroles allusion au privilége qu'ont aussi les archevêques de Saltzbourg de nommer, confirmer, consacrer et transférer d'un siége à un autre leurs cinq suffragants, et de recevoir les résignations des titulaires.

Mgr de Tarnoczy, conseiller intime de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, et décoré de plusieurs ordres, a été fait prélat assistant au trône pontifical le 21 avril 1857.



TEPPA (ALEXANDRE-MARIE), préposé général des Barnabites. Né à Cères, paroisse de l'archidiocèse de Turin (*Piémont*), le 8 mars 1806, Alexandre-Marie Teppa fit à Turin ses études littéraires, ses cours de philosophie et de droit, et prit à l'Université de cette ville le grade de licencié en cette dernière faculté. Entré en 1827 au noviciat des Barnabites, au couvent de Saint-Barthélemi des Arméniens, à Gênes, il y fit profession l'année suivante, étudia la théologie et fut promu au sacerdoce.

L'ordre des Barnabites, fondé en 1536 par le vénérable Antoine-Marie Zaccaria, prêtre de Crémone, à Milan, près de l'église de Saint-Barnabé, d'où lui est venu son nom, s'occupe spécialement de l'enseignement de la jeunesse et de l'œuvre des missions. Le P. Teppa, en vertu des règles de l'ordre, occupa

diverses chaires, et professa successivement les mathématiques et la philosophie au collége de Saint-Louis à Bologne, la philosophie à Asti, et plus tard l'Écriture sainte à Bologne. Pendant qu'il se livrait ainsi à la carrière de l'enseignement, il se vouait aussi à la prédication, et plusieurs fois il donna des retraites au clergé, à des communautés religieuses et à des paroisses.

Nommé en 1847 administrateur de la province de Piémont, avec le titre de provincial, il fut ensuité appelé en qualité de recteur au collége de Moncalieri, dans l'archidiocèse de Turin. Le chapitre général de l'ordre, réuni à cet effet le 23 septembre 1867, l'élut pour successeur du R. P. François Caccia, préposé général de la Congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul ou Barnabites. Depuis ce temps, il a fixé sa résidence à la maison mère, Saint-Charles *in Catinari*, à Rome; mais, au moment où nous écrivons, le gouvernement piémontais, maître de Rome, menace de s'emparer de cette maison religieuse et d'en chasser les pieux habitants.

Le R. P. Teppa est consulteur de la sacrée Congrégation des Rites. Outre la *Vie du R. P. Antoine Zaccaria*, le principal fondateur de son ordre, il a publié divers opuscules de piété, au nombre desquels il convient de citer celui qui a pour titre : *Gesù al cuore del devoto di Maria*. Cet opuscule a été traduit en français et en anglais.



ETA (Joseph), évêque d'Oppido (*Deux-Siciles*). Issu du mariage de Joseph Teta et de Rose Gatti, l'un et l'autre appartenant à une famille bourgeoise, Joseph Teta naquit à Nusco (*Deux-Siciles*), le 4 mai 1817. Après avoir terminé dans sa ville natale ses études littéraires et ecclésiastiques, il obtint le diplôme de licencié en théologie, et Mgr François-Paul Mastropasqua, évêque de Nusco, lui conféra la prêtrise le samedi 5 juin 1841, veille de la fête de la très-sainte Trinité.

Mgr Angelo Philipponi, évêque de Nardo, se l'attacha alors en qualité d'auditeur, et le nomma ensuite recteur du séminaire diocésain. Après la mort de ce prélat, il revint en 1849 dans son diocèse natal où Mgr Joseph Autelitano, évêque de Nusco, lui donna dans son séminaire la chaire de théologie. Il professa ensuite l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique et le droit canonique, et eut aussi le titre d'examinateur prosynodal. Pourvu dans la cathédrale de Nusco de la prébende de chanoine pénitencier, il la quitta pour les fonctions curiales d'archiprêtre dans la même église, et il les remplit jusqu'à sa promotion à l'épiscopat.

Sur la désignation de Sa Majesté François II, roi des Deux-Siciles, Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 20 juin 1859, préconisa l'abbé Teta évêque d'Oppido. A peine installé, le nouveau prélat eut à subir les attaques des révolutionnaires qui le contraignirent de quitter momentanément son Église.

Mgr Teta vint à Rome pour les fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, et, à cette occasion, fut fait, le 17 juin 1867, comte romain et prélat assistant au trône pontifical.

HOMAS (BENOIT-LÉON-CHARLES), évêque de la Rochelle et Saintes (*France*). Benoît-Léon-Charles Thomas naquit d'une famille honorable et estimée, le 30 mai 1826, à Paray-le-Monial, diocèse d'Autun. Une piété aussi profonde qu'éclairée, le besoin de se livrer à de fortes et constantes études, déterminèrent son choix en faveur de la carrière ecclésiastique. Il fit d'excellentes études littéraires et théologiques, à l'achèvement desquelles il reçut la prêtrise, et obtint à l'Université de la Sapience, à Rome, le diplôme de docteur en théologie. La théologie ne l'a point rendu étranger aux belles-lettres, et il a puisé dans leur commerce une pureté de goût, une élégance de style, qui prête un mérite de plus à ses graves écrits.

De retour dans son diocèse, il fut nommé vicaire de la cathédrale, et s'y appliqua avec zèle à toutes les œuvres du saint ministère. La prudence qui brillait en lui le fit choisir pour directeur spirituel par un grand nombre de fidèles, et ses succès dans la chaire produisirent d'excellents fruits pour la religion. Il était à peine dans sa trentième année, lorsque Mgr Marguerye, évêque d'Autun, qui l'avait déjà mis à la tête des prêtres chargés des missions diocésaines, le choisit en 1856 pour vicaire général titulaire et archidiacre. Dans ces fonctions toujours si délicates, l'abbé Thomas sut se faire aimer par le clergé du diocèse, et eut constamment avec les fidèles les relations les plus cordiales. On estimait sa science, la pureté de ses mœurs, la sûreté de sa doctrine, sa connaissance parfaite des hommes et des choses. C'est au milieu des occupations que lui créaient les devoirs de sa charge que vinrent le trouver les lourds honneurs de l'épiscopat.

Un décret impérial du 12 janvier 1867 l'appela à succéder sur le siége épiscopal de la Rochelle à son compatriote, Mgr Landriot, transféré à l'Église métropolitaine de Reims. Préconisé par Sa Sainteté Pie IX dans le consistoire du 27 mars suivant, Mgr Thomas fut sacré le 15 mai de la même année dans la cathédrale d'Autun par Mgr Landriot, son prédécesseur. Après avoir été installé dans son Église, il se rendit à Rome pour prendre part aux grandes cérémonies que devait occasionner la célébration du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, et, par bref du 17 juin 1867, il fut fait prélat assistant au trône pontifical.

Mgr Thomas a été nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur par décret impérial du 11 août 1869, et est chanoine d'honneur de l'église cathédrale d'Autun.

ILKIAN (PIERRE), évêque de Brousse (*Anatolie*), rit arménien. Pierre Tilkian est né à Ancyre (*Anatolie*) le 24 février 1809, du légitime mariage de Pierre Tilkian et de Marie Tola, appartenant tous deux au rit catholique arménien. Il étudia la langue arménienne à Ancyre et se prépara à la carrière ecclésiastique chez quelques prêtres particuliers, car il n'y avait point encore dans ce pays ni collèges, ni séminaires. Ses humanités, sa rhétorique et sa philosophie furent faites sous la direction de l'abbé Jean Bahdiarian, et l'abbé Grégoire Bahdiarian, qui devint en 1850 évêque de Brousse, fut son professeur de théologie dogmatique et morale.

Ordonné prêtre le 14 février 1833, à Constantinople, par Mgr Antoine Nurigian, archevêque et primat arménien de cette ville, il fut attaché à l'église arménienne de sa ville natale, chargé de prêcher la parole de Dieu, d'enseigner le catéchisme aux enfants, d'entendre les fidèles au tribunal de la pénitence, et d'administrer les sacrements. Après avoir passé trois mois à Ancyre, il fut nommé au même titre à la paroisse de Bilegik qu'il gouverna pendant six ans. Appelé ensuite à Constantinople par l'archevêque primat, il demeura un an dans cette ville, et ce prélat l'envoya, en qualité de vicaire forain, à Ancyre. Il remplissait depuis deux ans ces fonctions, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Brousse, où le primat le maintint sept années, après lesquelles il le nomma vicaire forain d'Ispahan, en Perse. L'abbé Tilkian ne résida dans cette dernière ville que dix-huit mois.

Élu le 20 juillet 1858 évêque de Brousse, Mgr Tilkian, préconisé par Sa Sainteté Pie IX, reçut le 19-31 octobre suivant la consécration épiscopale à Constantinople des mains de Mgr Antoine Hassoun, archevêque primat de cette ville. Les généreuses libéralités de ses diocésains et les quêtes faites par lui hors de son diocèse lui ont permis de consacrer des sommes importantes à la construction de trois églises qui ont été bâties, l'une à Brousse même, l'autre à Bilegik, et la troisième à Nicomédie.

Les Arméniens schismatiques de Turkmen, en son diocèse, cédant à la grâce, avaient manifesté l'intention de rentrer dans l'unité catholique, Mgr Tilkian voulut se rendre à cet effet dans cette localité, mais les intrigues et les machinations des schismatiques lui firent interdire par le gouvernement l'entrée du bourg. Le zélé prélat ne se découragea pas, il demeura près d'un mois hors de Turkmen, et, une nuit, eut à subir les attaques de quatre-vingts schismatiques qui tentèrent de lui faire quitter la place. Toutes leurs ruses furent heureusement déjouées, et, quelques jours après, Mgr Tilkian, ayant aplani toutes les difficultés que lui suscitait le gouvernement, put entrer dans le bourg où trente-cinq familles firent en ses mains abjuration du schisme, et où il établit le culte catholique. Il ramena également à l'unité cinquante-cinq familles de Bahgegik.

Mgr Tilkian vint à Rome pour prendre part aux cérémonies solennelles du dix-huitième Centenaire du martyre de saint Pierre, et, à cette occasion, par bref du 17 juin 1867, fut fait prélat assistant au trône pontifical.

TISSOT (JEAN-MARIE), évêque de Milève *in partibus infidelium* (Numidie), vicaire apostolique de Vizagapatam (*Indes-Orientales*). Né le 24 septembre 1810 à Mégève (*Savoie*), diocèse d'Annecy, et baptisé en l'église de Saint-Jean-Baptiste, Jean-Marie Tissot fit au séminaire de la Roche toutes ses études classiques, y compris la philosophie, et entra ensuite au séminaire d'Annecy pour suivre les cours de théologie. Mgr Pierre-Marie-Joseph Rey, évêque de cette ville, l'ordonna prêtre le 24 décembre 1836, et l'attacha tout aussitôt en qualité de vicaire à la paroisse du Petit-Bernaud. Après avoir passé un an dans ce ministère, il entra en 1838 dans la Congrégation diocésaine des missionnaires de Saint-François de Sales, et se voua avec autant de zèle que de charité à l'œuvre des missions dans le diocèse d'Annecy. Le champ n'était point assez vaste pour son ardeur sacerdotale, et il soupirait après la vie pénible et laborieuse de l'apôtre dans les contrées où l'Évangile a à combattre l'idolâtrie.

En 1843, il partit pour les Indes-Orientales avec trois autres compagnons, et ils commencèrent la mission de Vizagapatam, où les avait précédés l'abbé Guillot, en qualité de provicaire apostolique. C'est au milieu de ces populations païennes, musulmanes, protestantes, qu'il eut à exercer le saint ministère pendant dix-huit années.

Le vicariat de Vizagapatam est plus étendu que la France. Ourangabad, Nagpour, Kamptée, Vizagapatam, Julnah, Cutach, Yanaon, en sont les lieux principaux. De vastes forêts de plus de quarante myriamètres de longueur s'étendent de Cutach au bord de la mer jusqu'à Nagpour. Elles sont habitées par les Gondes, peuple sauvage. En septembre 1850, le P. Tissot, avec un de ses confrères, le P. Sermet, s'avancèrent dans ces forêts pour étudier les dispositions des sauvages, et y furent bien accueillis; ceux-ci demandèrent même que les prêtres s'établissent au milieu d'eux. Une fièvre terrible frappa nos deux missionnaires; dans deux jours ils sont aux portes de la mort. Le P. Sermet succombe; le P. Tissot se traîne auprès de son confrère mourant pour lui administrer les derniers secours de la religion, et confie à la terre des forêts le corps du jeune martyr de la charité. C'était lui qui avait été destiné à commencer la conversion des Gondes. Sa mort n'a pas été perdue pour eux. Le P. Tissot a travaillé avec succès à cette conversion.

Après la mort de Mgr Théophile Neyret, évêque d'Olène *in partibus infidelium* et vicaire apostolique de Vizagapatam, le P. Tissot fut appelé par la Congrégation de la Propagande à devenir son successeur. Sa Sainteté Pie IX

le préconisa dans le consistoire du 3 août 1863 sous le titre d'évêque de Milève *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de Vizagapatam. Son sacre eut lieu le 3 avril 1864, et la cérémonie en fut faite par Mgr Walter Steins, de la Compagnie de Jésus, alors évêque de Nilopolis *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de Bombay, aujourd'hui archevêque de Bostra *in partibus*.



TIZZANI (VINCENT), archevêque de Nisibe *in partibus infidelium*. Né le 27 juin 1809 à Rome d'une honorable famille, Vincent Tizzani est fils de Paul Tizzani et de Thérèse Bedoni. Il fit, à Rome, toutes ses études avec un succès brillant, et elles embrassèrent successivement les mathématiques, la logique, la métaphysique, la théologie dogmatique et morale, l'histoire ecclésiastique, l'archéologie sacrée, sciences qu'il enseigna plus tard tant à Rome qu'à Terni. En 1832, il entra dans la vénérable congrégation des chanoines réguliers du Saint-Sauveur de Latran, et, le 29 mars 1834, fut promu au sacerdoce dans cette basilique. Le diplôme de docteur en théologie lui fut conféré par l'Université de la Sapience.

L'abbé Tizzani se distingua dans l'exercice du saint ministère par son zèle à répandre la parole de Dieu, et à diriger les âmes dans les voies du salut. Plusieurs communautés religieuses lui furent à cet effet confiées, et il se livra avec non moins d'ardeur à toutes les œuvres de charité et de piété. On le vit surtout se multiplier, pour ainsi dire, à l'époque de l'invasion du choléra dans Rome, et, sur tous les points de la ville, il distribua tout à la fois aux malheureux atteints du fléau les secours spirituels et temporels.

Les fonctions diverses dont il fut revêtu ne l'empêchèrent jamais de s'occuper des bonnes œuvres. Lecteur de mathématiques et de théologie, il fut successivement secrétaire de sa congrégation, puis procureur général, abbé du vénérable monastère de Sainte-Agnès hors les murs, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université romaine, docteur de la Faculté de théologie, consulteur de la sacrée Congrégation de l'Index et de l'examen des évêques. Il remplit toutes ces charges avec honneur et distinction, et en conserve encore quelques-unes.

Sa Sainteté le pape Grégoire XVI l'ayant, dans le consistoire du 3 avril 1843, préconisé pour l'évêché de Terni, l'abbé Tizzani fut, le 3 avril suivant, sacré par le cardinal Louis Lambruschini, et alla prendre possession de son église. Il fonda dans sa ville épiscopale un couvent de l'Enfant-Jésus et des écoles du soir qui ne tardèrent pas à être considérablement fréquentées. Par suite de la démission qu'il donna de son siége en janvier 1848, Mgr Tizzani fut nommé chanoine de l'archibasilique patriarcale de Latran, et ensuite par

lettres apostoliques en forme de bref du 23 mars 1855, il fut préconisé archevêque de Nisibe *in partibus infidelium*.

Mgr Tizzani a été un des consulteurs de la sacrée Congrégation préparatoire au Concile œcuménique instituée en mars 1868 et faisait partie de la commission centrale dirigeante. Il est membre de la commission d'archéologie sacrée qui a surtout pour but l'exploration et la conservation des Catacombes de Rome, grand aumônier de l'armée pontificale, et prélat assistant au trône pontifical depuis le 29 novembre 1854.

L'archevêque de Nisibe est l'un des personnages les plus savants de la cour romaine; il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages historiques qui font autorité, et la *Correspondance de Rome* a publié de lui de fort remarquables articles de théologie, d'archéologie et d'histoire.

On sait, du reste, combien la Papauté aime à s'entourer des notabilités scientifiques et littéraires. Elle a constamment favorisé de tout son pouvoir l'essor des arts, des lettres et des sciences. Sans remonter plus haut dans le courant des âges, nous pouvons rappeler ce que Thomas Inghirami disait de Jules II : « Qu'il avait fait de Rome quelque chose de grand, de magnifique, de splendide »; nous pouvons rappeler surtout que Léon X « légua son nom à son siècle et rendit Rome la merveille de l'univers ». Les Pontifes qui leur ont succédé ont noblement marché sur leurs traces ; ils ont rempli Rome de chefs-d'œuvre de tout genre, les uns éclos sous leur inspiration, les autres arrachés par leur ordre aux entrailles de la terre.

Ce ne sera pas une des moindres gloires du pontificat de Pie IX, de ce pontificat illustre auquel il n'en aura manqué aucune, que l'élan donné par Sa Sainteté elle-même et par ses ministres aux arts, aux sciences et aux lettres. Fort de son droit, fort surtout de son immortalité, le Saint-Siége n'a cessé, dans les temps difficiles que nous traversons, tout en défendant les principes qui font la sécurité des sociétés humaines, des États et des nations, d'encourager et de multiplier les travaux de la paix. Ainsi, pour nous borner à ce qui se passe actuellement sous nos yeux, ne voyons-nous pas diverses académies et associations savantes tenir, en pleine ville de Rome, de splendides réunions dans lesquelles la littérature le dispute à la science, la voie ferrée et le fil électrique établir une communication directe et non interrompue entre la Cité éternelle et les principales capitales de l'Europe, des manufactures et des usines s'élever au pied des sept collines pour les besoins de l'industrie, des ponts suspendus passer d'une rive à l'autre du Tibre, des aqueducs sagement dirigés verser avec leurs eaux dans la campagne romaine la fraîcheur et la fécondité, des écluses, chefs-d'œuvre de patience, épuiser les ondes paludéennes des environs d'Ostie, et des digues, puissamment bâties, refouler les flots et les sables de la mer loin des rivages pontificaux ; les procédés de l'ornementation moderne rajeunir les basiliques et les palais, les loges de Ra-

phaël recevoir leur continuation et les conceptions de Michel-Ange leur couronnement; les études les plus approfondies se poursuivre sur les monuments des mystérieuses catacombes, des fouilles enfin se pratiquer au bas du mont Palatin, auprès des Trois-Fontaines, à la place de l'*Emporium*, le long du *Velabro*, etc., dans le but de découvrir les derniers vestiges de la grandeur du peuple roi?

En présence de tous ces travaux, il est facile de deviner quel doit être le travail intellectuel de la population savante et lettrée de la Ville éternelle. En voyant autour de la chaire de Pierre des hommes de la valeur de Mgr Tizzani, qui donc oserait prétendre que Rome est sourde à la voix du progrès, et que le gouvernement papal est un gouvernement d'ancien régime? Parce que les idées écloses dans nos têtes françaises à la suite de la Révolution de 1789 n'ont ni cours forcé ni valeur légale dans les sphères gouvernementales de Rome, s'ensuit-il que le Souverain Pontife « confonde la caducité de ce qui est terrestre avec l'immutabilité de ce qui est divin, et que la loi d'un empire prenne dans son esprit le caractère des dogmes dont il a reçu le dépôt? » Non, certes, et ce que nous venons d'écrire ici le prouve surabondamment.


OCMAGI (ÉPHREM-STACTÉE), évêque de Karputh, Bugiach et Adiaman (*Turquie d'Asie*) rit syriaque. C'est à Édesse en Mésopotamie que naquit, le 27 juin 1822, Éphrem-Stactée Tocmagi, fils de Jean Tocmagi et de Saïde Atalla, qui, suivant l'un et l'autre le rit syro-jacobite, l'élevèrent dans les principes de ce schisme où il persévéra jusqu'à un âge fort avancé. Se destinant à la carrière ecclésiastique, il entra, en 1834, dans le monastère de Zapharan près de Mardin, alors placé sous la direction d'un évêque jacobite, Mgr Alturani. C'est là qu'il s'instruisit dans les langues syriaque et arabe, et dans toutes les sciences nécessaires aux prêtres. En 1845, il prononça ses vœux de religion comme profès de l'ordre de Saint-Antoine et reçut la prêtrise dans le même monastère des mains de Mgr Jacques, alors patriarche des Jacobites.

Ce prélat schismatique le laissa un an encore à Zapharan, mais, en 1846, il l'envoya avec le titre de vice-patriarche à Adanam où il demeura jusqu'en 1853, administrant les sacrements aux fidèles de son rit, prêchant au peuple la parole de Dieu, catéchisant les enfants et chantant l'office. En 1853, le même patriarche l'élut évêque de Mar-Abhaï, et lui donna, le 25 mars de cette année, la consécration épiscopale dans la ville de Diarbékir.

Lorsqu'il était arrivé à Adanam, les Jacobites n'y avaient point une église convenable; l'abbé Tocmagi obtint du sultan un firman qui lui permit d'en ériger une nouvelle qu'il dédia à saint Georges martyr. S'étant, le 25 juillet

1863, converti à la foi catholique, il rétracta les erreurs du schisme entre les mains de Mgr Ignace-Antoine Samhiri, patriarche des Syriens. Le Saint-Siége le confirma alors dans l'épiscopat, et avec l'administration de l'église d'Édesse, lui donna les évêchés unis de Karputh, Bugiach et Adiaman. Mgr Tocmagi a depuis acheté dans cette dernière ville une maison dont il a fait une chapelle où se réunissent les fidèles pour assister aux saints offices. Sa conversion a également contribué à ramener au catholicisme un bon nombre de ses frères égarés.


ODISCO GRANDE (LÉONARD), évêque d'Ascoli et Cerignola (*Deux-Siciles*). Léonard Todisco Grande, issu d'une ancienne et noble famille et fils de Joseph Todisco Grande et de Françoise Ruggieri Gadaleta, naquit le 15 novembre 1788 à Bisceglia, dans le royaume de Naples. Le cours complet de ses études se fit au séminaire diocésain de Bisceglia que dirigeaient des prêtres séculiers, et il alla achever sa théologie et son cours de droit canonique à l'Université royale de Naples qui lui conféra le diplôme de docteur dans la première de ces Facultés.

Mgr Joseph-Louis Pirelli, archevêque de Trani, le promut au sacerdoce au mois d'avril 1813 pendant la vacance du siége de Bisceglia. Nommé d'abord curé de cette ville, il obtint ensuite un canonicat à l'église cathédrale; mais, en 1824, Mgr Didier Mennone, évêque de Lacedonia, l'appela auprès de lui en qualité de vicaire général. A la mort de ce prélat, arrivée en 1828, les suffrages unanimes du chapitre se portèrent sur lui et il fut élu vicaire capitulaire. Lorsque le siége de Lacedonia eut été pourvu par la nomination de Mgr Joseph Botticelli, transféré de l'évêché de Gallipoli, l'abbé Todisco Grande passa dans le diocèse de Nardo comme vicaire général de Mgr Sauveur Lettieri, évêque de ce diocèse.

Nommé par le roi de Naples à l'évêché de Cotrone, le 20 octobre 1833, poursuccéder à Mgr Zaccaria Boccardo, de l'ordre des Mineurs Capucins, Mgr Todisco Grande fut préconisé par Sa Sainteté Grégoire XVI dans le consistoire du 20 janvier 1834 et sacré à Rome par Son Éminence le cardinal Emmanuel de Gregorio, évêque de Frascati, grand pénitencier, archimandrite de Messine

Après avoir gouverné le diocèse de Cotrone jusqu'en 1848, il demanda pour des raisons plausibles et justes à passer à un autre siége, et Sa Sainteté Pie IX, apprenant les motifs de sa requête, voulut y faire droit. Par acte consistorial du 20 avril 1849, il le transféra aux siéges épiscopaux unis d'Ascoli et Cerignola.

Mgr Todisco Grande qui, partie à ses propres frais et partie avec le résultat de quêtes faites dans le diocèse, avait fondé à Cotrone un orphelinat de jeunes filles, s'était vu en 1848 obligé, devant l'effervescence révolutionnaire, de

quitter son évêché et de chercher un asile à Bisceglia. C'était la raison qui lui avait fait réclamer sa translation à un autre siége.

Un tremblement de terre ayant ruiné de fond en comble le séminaire et le palais épiscopal d'Ascoli, il fit à ses frais réparer ces deux édifices. En 1860, les menaces de l'impiété révolutionnaire l'éloignèrent de son diocèse, et, pour la seconde fois, il lui fallut se réfugier à Bisceglia. Cet exil dura jusqu'en 1865; à cette époque, il fut accusé de conspirer contre le gouvernement piémontais, usurpateur des Deux-Siciles. Bien que cette accusation ne pût être appuyée de la plus légère preuve, il fut condamné à la prison. Enfermé dans la citadelle de Trani destinée ordinairement aux galériens, rebut de la société, il y demeura trente jours, après lesquels on le relâcha en lui désignant Florence pour lieu d'exil.

Sa Sainteté Pie IX a daigné nommer Mgr Todisco Grande prélat de sa maison, et l'a créé par un bref du 29 novembre 1850 prélat assistant au trône pontifical.



OLA (Louis de), évêque de Bérisse *in partibus infidelium* (*Arménie*), auxiliaire de Guayaquil (*République de l'Équateur*). Né à Guayaquil le 25 mars 1811, Louis de Tola, après de bonnes études littéraires, scientifiques et ecclésiastiques, reçut la prêtrise, et, un peu plus tard, le diplôme de docteur en théologie. Pourvu d'abord d'une prébende simple en la cathédrale de Guayaquil, il obtint ensuite un canonicat. Les services qu'il rendit au diocèse, soit comme directeur d'un grand nombre d'œuvres pieuses ou d'établissements enseignants, ou aussi de communautés religieuses, le firent nommer par Sa Sainteté Pie IX protonotaire apostolique *ad instar participantium*. Lorsque la mort de Mgr François-Xavier de Garaycoa laissa vacant le siége de Guayaquil, les suffrages du chapitre de cette Église se réunirent sur lui, et il gouverna plusieurs années le diocèse à titre de vicaire capitulaire.

Mgr Thomas Aguirre s'étant trouvé, en juillet 1861, pourvu du siége de Guayaquil, le choisit pour vicaire général au spirituel, et le demanda ensuite au Souverain Pontife comme auxiliaire. Sa Sainteté acquiesça volontiers à cette supplication et préconisa l'abbé de Tola dans le consistoire du 1er octobre 1863, sous le titre d'évêque de Bérisse *in partibus infidelium*, et député auxiliaire de Guayaquil. Le Saint Père l'autorisa néanmoins à retenir son canonicat à la cathédrale.

A la mort de Mgr Aguirre, Mgr de Tola est devenu de nouveau vicaire capitulaire, et il administre ce diocèse qui n'a pas encore eu de titulaire. Il a donné tous ses soins à maintenir les œuvres de son prédécesseur, à la discipline du clergé et à l'instruction de la jeunesse.

OSCANO (BONIFACE), évêque de la Nouvelle-Pampelune (*Nouvelle-Grenade*). Né le 4 juin 1810 à Sogamoso, capitale du département de Fundama, État de Boyaca (république de Colombie), Boniface Toscano, après avoir terminé ses classes de latinité, étudia la philosophie et le droit canonique et civil au collége de Chiguinquina et de Notre-Dame du Rosaire, à Bogota. Reçu docteur en droit canonique et civil à l'Université centrale de cette même ville, il fut inscrit en qualité d'avocat des tribunaux de la république de la Nouvelle-Grenade, aujourd'hui Colombie, au barreau de Boyaca en 1835. Il siégea pendant sept ans à ce tribunal comme avocat fiscal, et sa parfaite connaissance des affaires le fit nommer membre de la chambre des représentants de la Nouvelle-Grenade pendant le même nombre d'années. Il devint ensuite sénateur de la Confédération grenadine, et, dans l'intervalle, fut le 4 juin 1848 promu au sacerdoce à Santa-Fé de Bogota, par Mgr Emmanuel-Joseph de Mosquera, archevêque de cette ville.

Ce dernier prélat, de sainte mémoire, le nomma promoteur de la cour métropolitaine, et l'abbé Toscano, ayant pendant douze ans rempli ces fonctions, fut ensuite chargé de celles d'économe de la sainte Église de Bogota qu'il garda quatre années. Pourvu enfin d'un canonicat de grâce pendant une année, il obtint pour le même espace de temps la prébende de vice-théologal.

Préconisé, dans le consistoire du 14 novembre 1865, évêque de la Nouvelle-Pampelune, Mgr Toscano fut sacré le 15 août 1866 par Mgr Antoine Herran, archevêque de Santa-Fé de Bogota.

OSI (PAUL-ANTOINE), évêque de Rhodiopolis *in partibus infidelium*, (*Lycie*), vicaire apostolique de Patna (Indes-Occidentales).

Paul-Antoine Tosi naquit en 1829 à Césène (États de l'Église), de parents d'une humble condition, et fit toutes ses études dans sa ville natale. Le chanoine Sbrighi fut son professeur de philosophie. Le 2 septembre 1849, il entra dans l'ordre des capucins, et y fit ses vœux de profession à pareil jour de l'année suivante. Ayant achevé sa philosophie, et suivi sous différents maîtres son cours de théologie, le R. P. Tosi reçut la prêtrise à Césène, le 22 mai 1853, des mains de Mgr Henri Orfei, alors évêque de cette ville, et aujourd'hui cardinal de la sainte Église romaine.

Il se voua depuis ce moment à l'exercice du saint ministère, à la pratique des œuvres de charité et à la direction spirituelle des consciences, sans négliger la prédication, en 1858, devint gardien du couvent de son ordre à Forli, et, l'année suivante, curé de l'archi-hôpital Sainte-Anne à Ferrare, établissement où l'on montre encore l'étroite chambre dans laquelle l'illustre

poëte, Torquato Tasso, fut, sous prétexte de folie, enfermé par ordre du duc Alphonse qu'il avait immortalisé dans son poëme.

Cette même année, ses supérieurs le désignèrent pour aller porter la lumière de l'Évangile aux Indes Orientales, et, pendant neuf ans, il y fut chapelain militaire des soldats anglais catholiques. La sacrée Congrégation de la Propagande lui ayant conféré les fonctions de vicaire apostolique de Patna, il fut préconisé en cette qualité sous le titre d'évêque de Rhodiopolis *in partibus infidelium* dans le consistoire du 9 février 1868 et sacré le 28 juin de la même année à Agra (Indes-Orientales) par Mgr Walter Steins, de la Compagnie de Jésus, archevêque de Bostra *in partibus infidelium* et vicaire apostolique de Calcutta ou du Bengale occidental.

RIOCHE (LAURENT), archevêque de Babylone ou Bagdad (*Perse*), rit latin. Né à Marseille le 25 février 1801, Laurent Trioche était depuis quelques années promu au sacerdoce quand il suivit en Orient Mgr Pierre-Alexandre Couperie qui avait été élu, en 1820, évêque latin de Babylone et administrateur d'Ispahan. Ce prélat, homme de beaucoup de mérite, mourut du choléra au mois d'avril 1831, et le soin de son diocèse fut alors laissé à l'abbé Trioche qui se trouva en même temps chargé des fonctions de consul français à Bagdad, lieu de sa résidence.

Mgr Bonamie, préconisé le 4 mai 1832 pour succéder à Mgr Couperie et aussi nommé consul français à Bagdad, avait à peine quitté Rome pour se rendre à sa destination quand de nouvelles bulles le préconisèrent archevêque de Smyrne et vicaire apostolique de l'Asie-Mineure.

Le 14 mars 1837, la sacrée Congrégation de la Propagande élut évêque de Babylone l'abbé Laurent Trioche, qui, en ces dernières années, a vu son Église élevée au rang de métropole. Mgr Trioche a également rempli les fonctions de consul français à Bagdad.

L'évêché de Babylone doit son origine à la pieuse largesse d'une dame de Paris, Mme Dugué-Bagnols, veuve Ricouart, qui, pour le fonder, envoya, en 1637, à Rome une somme de 66,000 livres. Cet argent, placé au mont-de-piété de cette ville, produisit un revenu annuel de 3,300 livres et, plus tard, de 1,800 seulement. Cette pieuse femme se réserva pour cette fois seulement la nomination à cet évêché, nomination qui appartiendrait ensuite à la sacrée Congrégation de la Propagande, à condition, cependant, qu'on ne pourrait choisir qu'un Français, et cela à peine de nullité de sa donation, au cas où l'on viendrait à y contrevenir. En supposant que le pape acceptât ses offres, elle lui nommait pour premier évêque dom Jean du Val, en religion Bernard de Sainte-Thérèse, carme déchaussé qu'elle avait entendu prêcher le carême dans

l'église de Saint-Merry à Paris. Le pape accueillit les intentions de Mme Ricouart, et, connaissant les rares qualités et le savoir profond du R. P. Bernard, il lui fit écrire, le 27 décembre 1637, de se rendre à Rome, où le cardinal Palloti lui conféra l'onction épiscopale. Le pape Urbain VIII l'institua aussi vicaire apostolique.

Cette Église eut jusqu'à la révolution de 1789 une série de sept évêques, et, à cette époque, le titulaire, Jean-Baptiste Dubourg-Miroudot de Saint-Ferjeux, évêque de Babylone depuis le 15 avril 1776, eut le malheur de prêter les mains à l'intrusion constitutionnelle en assistant M. de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, le 24 février 1790, dans la cérémonie du sacre des deux premiers évêques constitutionnels français.

Mgr Laurent Trioche est venu plusieurs fois à Rome, appelé par la Propagande. Il a été fait, le 22 mai 1862, prélat assistant au trône pontifical, à l'occasion de la canonisation des vingt-six martyrs japonais et est chanoine d'honneur de l'église d'Amiens.


RIONFETTI (BERNARDIN), évêque de Terracine, Piperno et Sezze (*État-Pontifical*). Issu d'une famille qui jouissait d'une honorable aisance, fils de Joseph et d'Élisabeth Trionfetti, Bernardin Trionfetti naquit le 8 octobre 1803 à Montefranco, diocèse de Spolète (*États-Pontificaux*). Après avoir jusqu'à l'âge de dix-sept ans achevé dans sa ville natale ses premières études classiques, il entra, en 1819, dans l'ordre des Mineurs de l'Observance régulière de Saint-François, province d'Assise, appelée aussi province séraphique, y fit son noviciat et, l'année suivante, prononça ses vœux de profession. Ses supérieurs l'envoyèrent alors à Pérouse où, pendant trois années, il étudia en philosophie, et fit ensuite son cours de première année de théologie. Des raisons de santé lui firent quitter ce couvent del Monte pour se rendre dans celui de Saint-Jérôme, à Narni, également dans l'Ombrie. Là, sous la direction des religieux de son ordre, il se livra trois années encore à l'étude de la théologie, soutint ensuite des thèses publiques, et, en vertu d'une dispense apostolique pour défaut d'âge canonique, fut, en 1826, promu à la prêtrise par Mgr Antoine-Marie Borghi, évêque de Narni.

Reçu l'année suivante docteur en philosophie au couvent de Sainte-Marie des Anges, près d'Assise, il enseigna pendant trois ans cette science aux clercs de son ordre, dans le couvent franciscain de Lugnano, diocèse d'Amelia. En 1832, le grade de docteur en théologie lui fut conféré dans le couvent de Pérouse, et il fut chargé d'aller l'enseigner au couvent de Narni, où il demeura six ans. Mgr Borghi, évêque de cette ville, et son successeur, Mgr Joachim Tamburini, voulurent aussi l'avoir pour professer en leur séminaire diocésain.

L'enseignement ne lui fit pas oublier les devoirs du saint ministère. Depuis qu'il était prêtre, il s'était, avec zèle et succès, livré à la prédication et à la direction des âmes au tribunal de la pénitence. Pendant plusieurs années, il se fit entendre dans les chaires des églises cathédrales et collégiales, et dans les villes les plus importantes de l'Italie, Parme, Gênes et Rome. A Foligno, il fut directeur spirituel des religieuses du monastère de Sainte-Anne, de 1839 à 1841, et à Assise, examinateur prosynodal, de 1842 à 1847.

Ses supérieurs l'avaient à Narni nommé gardien de leur couvent, pendant qu'il professait la théologie; il passa ensuite plusieurs années, au même titre, au couvent de Sainte-Marie des Anges, à Assise. En 1841, il fut élu ministre provincial, et, son triennat expiré, aux termes des statuts de l'ordre, il devint custode de la province séraphique, fonctions qu'il conserva aussi pendant trois ans. En 1847, le P. Trionfetti, avec l'approbation du Souverain-Pontife, obtint la custodie de la Terre-Sainte, et fut nommé gardien du Saint-Sépulcre, et préfet des missions franciscaines dans toute l'étendue de la Palestine. Après avoir exercé pendant neuf années cette charge, il vint en 1854 de Jérusalem à Rome, pour assister au chapitre général de l'ordre, célébré sous la présidence de Notre Saint-Père Pie IX, après la Pentecôte de cette année. Il y fut élu, à la presque unanimité des voix, ministre général de tout l'ordre des Mineurs Capucins, que, suivant les règles et les constitutions, il gouverna pendant six années.

Comme custode de la Terre-Sainte, il fonda à Alexandrie, au Caire en Égypte, et en diverses autres localités dépendantes de la custodie, de nombreuses écoles publiques pour les enfants des deux sexes. Il confia les écoles de filles aux Sœurs de Saint-Joseph, et celles de garçons aux bons Frères des écoles chrétiennes, ou à des religieux de son ordre. Son zèle le porta à étendre aussi les missions, à achever l'église commencée par son prédécesseur à Larnaca, dans l'île de Chypre, à agrandir celle de Beyrouth, et à en bâtir deux autres à Alexandrie et au Caire. Les quêtes qu'il recueillit parmi les fidèles lui permirent de faire face à toutes ces dépenses.

Pendant les six années de son généralat, le R. P. Trionfetti s'occupa des missions franciscaines, augmenta le nombre des couvents, en fonda de nouveaux en France et en Corse, et donna tous ses soins à la propagation de l'institut des Sœurs du tiers-ordre de Saint-François, dites aussi des saints stigmates.

A l'expiration du terme de son généralat, il fut, dans le consistoire du 25 septembre 1862, préconisé évêque des trois siéges canoniquement réunis à perpétuité de Terracine, Sezze et Piperno, que laissait vacants la démission de Mgr Nicolas Bedini. Son sacre eut lieu à Rome dans l'église du couvent de Saint-Barthélemi en l'Ile, des Mineurs de l'Observance, par S. Ém. le cardinal Antoine-Marie Cagiano de Azevedo, grand pénitencier de la sainte Église romaine, et protecteur de l'ordre franciscain.

Mgr Trionfetti a déployé comme évêque toute l'activité qu'il avait montrée comme simple religieux. Il a fondé à Terracine un hospice pour les femmes malades, et a ouvert un orphelinat pour les enfants; il a établi à Sezze un autre orphelinat destiné à recevoir des jeunes filles, a confié les écoles publiques aux Sœurs de Saint-Joseph, et enfin, grâce aux libéralités des fidèles, a pu faire à sa cathédrale de nombreuses et importantes restaurations.

Il a été fait, le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical.



RUCCHI (PIERRE-PAUL), évêque de Forlì (*États de l'Église*). Fils de Pierre-Paul Trucchi et d'Anne-Marie Allegri, l'un et l'autre appartenant à la bourgeoisie, Pierre-Paul Trucchi naquit à Tivoli (*États de l'Église*), le 15 mars 1807. Il fit dans sa ville natale ses études classiques, sous l'habile direction des Pères de la Compagnie de Jésus, et avait à peine quinze ans quand il entra dans la Congrégation de la Mission, fondée par saint Vincent de Paul. Après un noviciat de deux années, suivant les règles de l'institut, il prononça ses vœux simples à Rome, le 19 mars 1825. Il suivit les cours de philosophie dans la maison professe de Saint-Sylvestre, au Quirinal, et ceux de théologie dans la maison de la Mission, à Monte-Citorio. Mgr Joseph della Porta Rodiani, patriarche de Constantinople et vice-gérent du tribunal du cardinal vicaire, lui conféra la prêtrise le 19 septembre 1829 dans l'archibasilique de Saint-Jean de Latran.

Aussitôt après son ordination, l'abbé Trucchi se livra d'abord au ministère de la parole, faisant tantôt des conférences aux jeunes clercs qui devaient être promus aux ordres, tantôt prêchant des retraites aux confesseurs de la ville, tantôt instruisant des choses sacrées les élèves de l'Université de la Sapience et de l'Académie de Saint-Luc. L'un des examinateurs apostoliques du clergé de Rome, il professa successivement dans sa Congrégation l'Écriture sainte, la théologie dogmatique et morale, la philosophie rationnelle et l'éloquence sacrée.

Sa Sainteté Pie IX l'ayant préconisé évêque d'Anagni dans le consistoire du 21 septembre 1846, Mgr Trucchi fut sacré dans l'église de la Mission à Monte Citorio, le 4 octobre suivant, par S. Ém. le cardinal Constantin Patrizi, vicaire général de Sa Sainteté, assisté de Mgr Joseph Canali, patriarche de Constantinople, et de Mgr Gaëtan Baluffi, archevêque-évêque d'Imola. En même temps que lui, Mgr Louis Clementi, évêque élu de Macerata, reçut la consécration épiscopale. Un grand nombre de prêtres étaient réunis dans le chœur à ceux de la Mission, qui, tous, s'étaient fait un devoir d'assister à la consécration de leur confrère et supérieur. Cette cérémonie, si auguste et si touchante par elle-même, s'accomplit non-seulement à la grande édification des fidèles qui en furent les témoins, mais encore des personnages de distinction qui y étaient présents, et parmi lesquels on remarquait S. A. R. Marie-Louise de

Bourbon, duchesse de Saxe, ainsi que Mgr Marini, gouverneur de Rome, Mgr Roberti, auditeur de la Chambre apostolique, et Mgr Lucciardi, secrétaire de la sacrée Congrégation des évêques et réguliers.

La ville d'Anagni est redevable à ce prélat de la fondation d'un asile où les jeunes enfants des pauvres sont instruits tout à la fois des devoirs de la vie civile et religieuse. Cet établissement fut élevé partie aux frais de Mgr Trucchi, et partie à l'aide de quêtes faites parmi les fidèles du diocèse.

Après onze années d'administration, Mgr Trucchi, par acte consistorial du 21 décembre 1857, fut transféré au siége de Forli, où il mit tous ses soins à la restauration de la cathédrale, qui fut pourvue de tout le mobilier qui lui manquait. Il introduisit dans cette ville les Sœurs du Bon-Pasteur, auxquelles il confia la direction d'un couvent destiné à recevoir les jeunes filles qui, après une chute, reviennent à une vie régulière. La révolution italienne essaya de l'effrayer par de fréquentes menaces, mais, désespérant de triompher de sa patience et de son énergie, elle a laissé tranquille sa personne, et s'est contentée, suivant l'usage, de lui enlever tous ses biens.

Entré dès sa plus tendre jeunesse dans une congrégation religieuse où il est toujours resté jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, et dont il n'a jamais cessé de faire partie, Mgr Trucchi n'a point eu à occuper des dignités séculières. C'est toutefois avec un vif sentiment de reconnaissance qu'il a reçu le titre de patricien, d'abord à Tivoli, sa ville natale, puis à Anagni, premier siége qu'il ait occupé. L'Académie de la Religion catholique à Rome, et une autre académie fondée à Alatri par Mgr Adrien Giampedi, évêque de cette ville en 1842, l'ont admis au nombre de leurs membres.

Mgr Trucchi est aujourd'hui le premier des évêques assistants au trône pontifical nommés par Sa Sainteté Pie IX. Sa nomination remonte au 2 octobre 1846.





Mgr TACHÉ

Rome 13 Janvier 1870

J'éprouve un vif regret d'être dans l'obligation de m'éloigner de Rome avant la clôture du Concile oecuménique du Vatican.

En quittant la ville éternelle, je sens le besoin d'affirmer ma foi pleine et entière en l'infaillibilité personnelle du Vicaire de Jésus-Christ enseignant l'Eglise.

Puisse la bénédiction que j'ai eu le bonheur aujourd'hui même de recevoir du bien aimé et illustre Pie IX, m'obtenir un succès entier dans la mission difficile et importante que je vais avoir à accomplir dès mon retour dans le diocèse de St Boniface

+ Alex. Évêque de St Boniface

Mgr TAGLIATELLA

Venerabilis, et efficax oratio Chri-
sti obtinuit, quod hactenus fides
Petro non defecit, nec defec-
tura creditur in throno illius
Leo IX Epist: ad Petrum Anti-
ochenum.

+ Vincentius Taglialatela Ar-
chiep: Sypontin. et Vestanae
Ecclesiae perpetuus Admi-
nistrator.



Mgr TARJIONI

Omnis caro foenum, et omnis gloria
eius quasi flos agri. Exsiccatum est foenum et
cecidit flos. Verbum autem Domini nostri manet
in aeternum.

+ Joseph Epus Volaterranus

Mgr TAMRAZ

Mgr TOCMAGI

Stato Efrem Tocmagi
Vescovo Siro di
Baugiak

Mgr DE TARNOESY

„In te Domine speravi, non confundar in
„ æternum. . Dixi : Deus meus es tu ; in manibus
„ tuis sortes meæ." Ps. 30.

Romæ 25. April. 1870.

Maximilianus Jos: de Tarnóczy
Princeps. Archieppus Salisburgensis
Germaniæ Primas

Mgr TISSOT

Evangelizare pauperibus misit me
Luc 4

† Joannes Maria Tissot
Ep. Miltvitanus et Vicarius Ap.
Vizagapatam in Indiis
Orientalibus.

Mgr THOMAS

O filii meus qui volavit,
qui fugiens longavit
est sub umbra piae Matris,
et in sinu jam Patris;
jucunde requiescit.

Romae die 20 maii 1870

+ Leo Ep. Rupellensis
et Santonensis

Mgr TEPPA

Venite ad me omnes, qui laboratis et onerati estis,
et ego reficiam vos.

Alexander M. Teppa
Praep.s Gen.lis Cler. Regg. S. Pauli

Mgr TETA

Qui habitat in coelis irridebit eos,
et Dominus subsannabit eos. Psalm:

Romae die 1a Junii 1870

Josephus Episcop.s Oppiden.s

Mgr TEDESCO GRANDI

Misericordiae domini, quia non sumus consumpti

Si agatur de Doctrina morum, quae ad salutem necessaria sit, et ad omnes pertineat, quemadmodum Ecclesia, ita et Romani Pontifices in suis decretis infallibiles sunt

Episcopi, sine Romano Pontifice, infallibilitatis praerogativa non gaudent etiam si in generali Concilio congregentur, neque Universalis Concilii decreta irreformabilia essent, nisi Romani Pontificis approbatione accedente.

Infallibilitas non ex doctorum, vel suffragiorum numero exurgit, sed fructus est assistentiae Spiritus Sancti, quae semper manet aut vel imminuto Numero Episcoporum

Romae 8 Junii 1870

Leonardus Tedesco Grandi Episcopus [illegible]

Mgr TOSCANO

Ego pro te rogavi, Petre, ut non deficiat fides tua. Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.

+ Bonifacius Antonius
Epus Nic. [illegible]

Mgr TOSI

Ecclesiae Catholicae Episcopi non possunt non acceptum habere quod Pium Papam IX. Episcoporum Episcopum acceptissimum habere sciunt.

+ Fr. Paulus Tosi O. C.
Episcopus Rhodiopolitanus ipi
Vic.us Apost.us Patnensis
In Indiis Orientalibus

Mgr TRIONFETTI

Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam. Psal. 113.

+ F. Bernardinus Trionfetti Episcopus
Terracinensis, Setinus, et Privernensis

Mgr TOUVIER

Euntes, docete omnes gentes.

Charitas Christi urget nos.

+ Joannes Marcellus Touvier
Ep. Olbiensis, Vic. Ap. Abyssiniae

Occurramus omnes in unitatem fidei, et agnitionis Filii Dei . . . . . Ut jam non simus parvuli fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinae in nequitia hominum, in astutia ad circumventionem erroris = D. Paulus ad Ephes. cap. IV. vers. 13 14.

+ Petrus Paulus Trucchi
Episcopus Foroliviensis.





ULLATHORNE (GUILLAUME-BERNARD), évêque de Birmingham (*Angleterre*). Né à Pocklington, diocèse de Beverley, dans le Yorkshire (*Angleterre*), en 1806, Guillaume-Bernard Ullathorne entra de bonne heure dans la Congrégation bénédictine d'Angleterre, et, après de solides études, fut reçu docteur en théologie. Il était attaché à une église catholique de Coventry, lorsque la Congrégation de la Propagande le nomma, le 12 mai 1846, vicaire apostolique du district oriental d'Angleterre, laissé vacant par la mort de Mgr Charles Baggs, évêque de Pella *in partibus infidelium*, décédé le 16 octobre 1845.

Ce fut pour le troupeau qui l'avait perdu un grand sujet de consolation de voir à sa place un digne enfant de Saint-Benoît. Mgr Ullathorne, sacré le 21 juin 1846 sous le titre d'évêque d'Hétalonie *in partibus infidelium*, prit le 2 juillet suivant, en grande pompe, possession de la nouvelle église de Sainte-Marie et de Sainte-Catherine, à Bridport, dans le Dorsetshire. Le 8 septembre de la même année, il bénissait à Bodmin, dans le comté de Cornouailles, une charmante église dédiée également à la sainte Vierge. Depuis près de trois siècles, c'était la première mission que l'on voyait fonder dans cette localité. Aussi, toute la population des environs prit le plus grand intérêt à cette cérémonie imposante : une multitude de peuple était accourue pour en être témoin, et pour écouter la parole chaleureuse et persuasive de Mgr Ullathorne, qui, pour satisfaire à l'empressement des populations prêcha trois fois le

jour de la consécration de l'église, et le même nombre de fois le dimanche suivant.

Des lettres apostoliques de Sa Sainteté Pie IX, en date du 24 septembre 1850, rétablissaient en Angleterre la hiérarchie épiscopale. Des sièges étaient créés dans les différents districts des vicariats apostoliques. Le district oriental, alors gouverné par Mgr Ullathorne, était doté d'un seul siège épiscopal qui devait prendre son nom de la ville de Northampton, et gardait la circonscription du district actuel, sauf les comtés de Lincoln et de Rutland, que le Saint-Père assignait au diocèse de Nottingham. Deux sièges épiscopaux étaient érigés dans le district du centre dont était détaché le comté de Shrop; ces deux sièges étaient fixés à Nottingham et à Birmingham. Le diocèse de Birmingham avait pour circonscription les comtés de Stafford, de Warwich, de Worcester et d'Oxford.

C'est le diocèse de Birmingham que Mgr Ullathorne fut appelé à administrer par acte consistorial du 29 septembre 1850. Tout était à créer dans cette nouvelle Église: Mgr Ullathorne y employa tous ses soins, et il eut à s'occuper également comme administrateur apostolique du diocèse de Nottingham. Ses prédications ont produit d'excellents fruits, et il a eu le bonheur de ramener un grand nombre d'anglicans au giron de la sainte Église.

Ce prélat a été nommé le 3 mai 1859 assistant au trône pontifical, et a fait partie au Concile œcuménique du Vatican de la Commission pour la *Discipline ecclésiastique*.

ULLOA (EMMANUEL), évêque de Nicaragua (*République de ce nom*). Appartenant à une honorable et pieuse famille, Emmanuel Ulloa naquit le 11 janvier 1821 à Nicaragua, l'une des républiques de l'Amérique centrale. Ordonné prêtre après avoir fait toutes ses études ecclésiastiques et de jurisprudence, il obtint le grade de bachelier en théologie et celui de bachelier en droit civil et canonique. Il commença l'exercice du saint ministère en qualité de curé dans diverses paroisses du diocèse de Nicaragua, et eut dans la chaire sacrée, comme orateur, des succès qui attirèrent sur lui l'attention de ses supérieurs et des fidèles.

Mgr Bernard Pinol, évêque de Nicaragua, qui, en raison du mauvais état de sa santé, ne pouvait remplir toutes les fonctions épiscopales, dans un diocèse d'une si grande étendue, demanda au Saint-Siège l'abbé Ulloa comme coadjuteur, avec future succession. Sa Sainteté Pie IX fit droit à la requête du prélat, et préconisa l'abbé Ulloa dans le consistoire du 25 septembre 1865, sous le titre d'évêque de Lymira *in partibus infidelium*, coadjuteur, avec future succession, de Mgr Pinol. Ce dernier ayant été, par acte consistorial du

20 septembre 1867, transféré à l'archevêché de Guatemala, il lui succéda de plein droit sur le siége de Nicaragua.

URIZ Y DA LABAIRU (PIERRE-CYRILLE DE), évêque de Pampelune et Tudela (*Espagne*). Issu de l'antique famille de Uriz, l'une des plus nobles du royaume de Navarre, Pierre-Cyrille Uriz y da Labairu naquit dans la jolie ville d'Olite, en Navarre, le 8 juillet 1799 et est fils de Bonaventure de Uriz et de Jeanne de Labairu. Il fit ses études classiques de latin dans les écoles de sa ville natale et sous les auspices de Mgr Joachim-Xavier de Uriz, évêque de Pampelune, son oncle, alla au séminaire conciliaire de cette ville suivre les cours de philosophie et de théologie. Il se rendit ensuite à l'Université de Huesca en Aragon pour faire ses études de droit civil et canonique. Cette Université lui conféra successivement, en 1824, les grades de bachelier en théologie et ceux de docteur en droit canonique et civil, et, la même année, Mgr Édouard-Marie Saenz de la Guardia, évêque de Huesca, le promut à la prêtrise.

Peu de temps après, il obtint à l'Université de Huesca la chaire de droit canonique et des décrétales qu'il garda pendant dix années, et fut également vice-recteur de l'Université et recteur du collége de Saint-Vincent qui lui est annexé, et où il avait précédemment obtenu la robe de professeur. Bénéficier de l'église paroissiale de Saint-Pierre d'Olite, pendant treize ans, l'abbé de Uriz fut nommé, après un brillant concours et par décision capitulaire, chanoine théologal de la cathédrale de Tarazone, et, durant seize années, il conserva cette prébende. Avant de se présenter au concours pour ce dernier bénéfice, il avait soutenu un concours pour la théologale de l'église métropolitaine de Burgos. Dans l'intervalle, il était demeuré quatre ans proviseur et vicaire général de l'église collégiale de Monte-Aragon, au diocèse de Huesca.

Sur son refus d'acquiescer aux empiétements du pouvoir civil sur la juridiction ecclésiastique, l'abbé de Uriz fut, en 1836, avec quelques autres chanoines, ses confrères, exilé à Jaca. Il demeura trois mois dans cette ville, et se vit contraint d'émigrer ensuite en France où il résida jusqu'en 1840.

Nommé par un décret de la reine Isabelle II en date du 2 juillet 1849 à l'évêché de Lérida, il fut préconisé pour ce siége dans le consistoire du 20 mai 1850. Son sacre eut lieu le 29 septembre de la même année, dans l'église de Saint-Pierre d'Olite, sa paroisse natale, et la cérémonie en fut présidée par Mgr Sévère-Léonard Andriani, évêque de Pampelune, dont il devait être un jour le successeur. Il fut solennellement installé dans son église le 12 octobre suivant, et le Saint-Siége lui confia, quelque temps après, l'administration de l'archiprêtré d'Agera (*nullius diœcesis*).

Les gouvernements révolutionnaires qui se sont successivement emparés du pouvoir en Espagne ont détruit une grande partie des œuvres pieuses longtemps florissantes en ce pays. Mgr de Uriz n'a cessé de lutter de toutes ses forces et de tout son pouvoir afin d'en restaurer quelques-unes. Son énergie à défendre, dans ses lettres pastorales et dans d'autres écrits, la doctrine et les droits de l'Église catholique, lui a valu à Pampelune les insultes et les calomnies des journaux progressistes. On doit citer surtout la polémique qu'il soutint, en 1866, au sujet des biens ecclésiastiques avec un personnage, ancien ministre de grâce et de justice.

Mgr de Uriz y Labairu a été fait, en octobre 1863, chevalier grand-croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, et, lors de son voyage à Rome pour les fêtes du dix-huitième centenaire du martyre de saint Pierre, prélat assistant au trône pontifical (17 juin 1867), comte romain et membre de l'Académie de la religion catholique.



URQUINAONA ET BIDOT (JOSEPH-MARIE DE), évêque de Saint-Christophe de Laguna (*Iles Canaries*). Joseph-Marie de Urquinaona et Bidot naquit le 4 septembre 1813 à Cadix (Espagne) et fut le même jour présenté sur les fonts sacrés du baptême en la paroisse annexée à l'église cathédrale. Emmanuel-Marie de Urquinaona, son père, était avocat au barreau de cette ville, et sa mère se nommait Jeanne Bidot. L'un et l'autre appartenaient à d'anciennes familles distinguées par leur mérite, leur haute noblesse et leurs vertus, ainsi que le constatent les historiens du royaume d'Espagne, les armoiries qui furent concédées à leurs ancêtres et les titres considérables dont ceux-ci furent revêtus.

A peine âgé de onze ans, il entra, en 1824, au séminaire conciliaire de Saint-Barthélemi, de Cadix, où il fit toutes ses classes de latinité, de philosophie et de théologie, sous la direction de professeurs, presque tous chanoines de la cathédrale ou curés de diverses paroisses de la ville. Ses études furent terminées en 1834, c'est-à-dire avant l'âge exigé pour le sacerdoce par les canons ecclésiastiques; aussi ne fut-il ordonné prêtre à Cadix que le 23 septembre 1837 par Mgr Dominique de Silos Moreno, évêque de cette ville.

L'abbé de Urquinaona eut pendant treize ans la direction spirituelle des religieuses capucines de Port-Sainte-Marie, au diocèse de Séville, comme chapelain de ce monastère. En même temps, il obtint le prieuré-cure de l'église paroissiale de la même ville qu'il occupa neuf années en déployant dans ces fonctions un zèle à toute épreuve et une vigilance infatigable. En 1852, il fut pourvu d'un canonicat dans les cathédrales de Cadix et de Guadix, et reçu l'année suivante au séminaire conciliaire, bachelier en théologie, après un concours public; il alla la même année au séminaire central de Saint-Cécilius,

à Grenade, prendre les grades de licencié et de docteur en la même Faculté. En 1854, il fut élevé à la dignité d'archiprêtre dans la première de ces églises.

Pendant une année, l'abbé de Urquinaona professa au séminaire conciliaire l'éloquence sacrée et la patrologie, et demeura onze ans attaché, en qualité de secrétaire, à la personne de Mgr Jean-Joseph Arboli, qui monta, en mars 1852, sur le siége épiscopal de Guadix et fut au mois de décembre 1853 transféré à l'évêché de Cadix. Il lui arriva plusieurs fois d'administrer ce dernier diocèse pendant la maladie ou l'absence de ce prélat.

Bien que nommé par la reine d'Espagne, Isabelle II, à l'évêché de Saint-Christophe de Laguna, aux îles Canaries, l'abbé de Urquinaona ne voulut point se charger d'un tel fardeau qu'il jugeait au-dessus de ses forces. Il pria la reine d'agréer son refus, et essaya de le faire agréer à Sa Sainteté Pie IX, mais, en vertu de la sainte obéissance, son humilité dut se résigner à l'accepter. Préconisé dans le consistoire du 22 juin 1868, il reçut, le 7 mars 1869, la consécration épiscopale dans l'église cathédrale de Cadix, des mains de Mgr Félix-Marie Urriete et Llano, évêque de cette ville, assisté de NN. SS. Jean-Alphonse Albuquerque, évêque de Cordoue et de Jean-Baptiste Scandella, évêque d'Antinoë *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de Gibraltar.

Depuis sa promotion au sacerdoce, Mgr de Urquinaona n'avait pas cessé de diriger les fidèles dans les voies du salut au tribunal de la pénitence. Il s'était fait entendre avec succès dans les chaires principales de l'Espagne. La reine Isabelle récompensa son zèle et l'efficacité de sa parole par le titre de prédicateur royal, et Rome l'honora de celui de missionnaire apostolique. Pendant qu'il était secrétaire de Mgr Arboli, ce prélat lui donna une marque de sa confiance en le chargeant de la direction de la congrégation des Filles de l'Immaculée-Conception qu'il avait fondée. Ce fut lui qui élabora les statuts et les constitutions de cette œuvre, destinée à instruire les jeunes filles et les femmes de la doctrine chrétienne, en leur apprenant en même temps à lire, à écrire et à coudre. Les membres de cette congrégation se vouent également à la visite des malades, et leurs secours sont d'un grand avantage pour le salut des âmes et des corps. Cette institution, dont Mgr de Urquinaona garda pendant douze ans consécutifs la direction, fait chaque jour de nouveaux progrès, et le diocèse en recueille constamment d'excellents fruits.

Rempli de zèle pour la gloire de Dieu, Mgr de Urquinaona s'attacha toujours dans ses prédications à flétrir les vices et les erreurs qui déshonorent notre époque. Il les attaqua de front sans être jamais arrêté par la crainte ou par le respect humain. Cette liberté apostolique ne fut point du goût de certains journalistes qui ne rougirent point de déverser à pleins bords sur lui les flots de leurs calomnies. Ils le persiflèrent dans leurs feuilles, écrivirent contre lui d'infâmes libelles, et provoquèrent même son assassinat. L'orateur ne s'émut pas de leurs menaces, il les laissa crier au fanatisme, et continua avec non

moins d'énergie et d'inflexibilité de prêcher la doctrine de Jésus-Christ, et à défendre de toutes ses forces les droits de l'Église. Ce fut là toute sa sollicitude. Se plaçant chaque jour sous la protection toute-puissante de Dieu et de la Vierge immaculée, sa mère, il brava toutes les colères des impies, et eut le bonheur de n'éprouver jamais aucun mal ni dans sa personne, ni dans ses biens.

La promulgation de l'encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864 et du *Syllabus* qui l'accompagnait excita en Espagne la fureur des partisans de la libre pensée. Afin d'affermir les fidèles dont la foi catholique commençait déjà à chanceler, Mgr de Urquinaona fit dans l'église de Saint-Philippe de Néri, à Cadix, trois sermons qui commentèrent et expliquèrent ce document pontifical. Ces trois savantes instructions ont été imprimées, et le Saint-Père à qui il en avait adressé des exemplaires, daigna, par des lettres fort bienveillantes, écrites de sa propre main, en louer l'à-propos et l'utilité. Pie IX l'engageait à continuer ses luttes pour la défense de la vérité. Cette lettre du pape est considérée par Mgr de Urquinaona comme la plus belle récompense qu'aient pu jamais obtenir son dévouement au Saint-Siége et son zèle sacerdotal.





Mgr J. DE URQUINAONA

Si quis extra Ecclesiam Catolicam inventus fuerit, ait Augustinus, non erit de numero filiorum, nec habebit Deum Patrem, qui Ecclesiam noluerit habere Matrem.

Fundamentum aliud nemo potest ponere nisi quod positum est, testante Apostolo, scilicet Christum, et Petrum tanquam ejus Vicarium, et Romanum Pontificem, tanquam Petri Successorem: super quem fundata est Christi Ecclesia et portae inferi non praevalebunt adversus eam.

Qui ceciderit super lapidem istum confringetur, super quem vero ceciderit conteret eum.

Josephus Maria Episcopus Canariensis

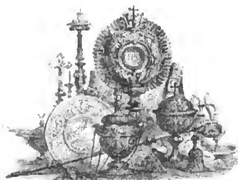
Mgr P. D'URIZ Y DA LABAIRU

✝

Sicut incensum in conspectu Domini, hisce Ecclesiae Catholicae solemnioribus diebus, in quibus Sancta Oecumenica Vaticana Synodus celebratur, Christi fidelium orationes in coelum ascendunt. Ideoque in charitate unum, manum cum devotissime conjuncta, ad Dominum coelum, in prece pergent, usquedum perficemus et hanc Domini solium armamentis Christi Vicarii, qui ex paternis visceribus suis permanentes nos vocat, cuique Regi magnum nostrae admirationis tributum, Pontifici fidei obsequium, Patri denique et venerationis et amoris censum quam diligentissime deferamus!

Romae, die 25 mensis februarii anni 1870

Petrus Cyrillus ab Uriz et Labayru episcopus Pampilonensis





VALDIVIESO (VALENTIN-RAPHAEL), archevêque de Santiago du Chili (*République de ce nom*). Né le 1er novembre 1804 à Santiago du Chili d'une honorable famille appartenant à la riche bourgeoisie, Valentin-Raphaël Valdivieso ne se destina pas tout d'abord à l'état ecclésiastique. Après de bonnes études dans sa ville natale, il obtint les diplômes de docteur en droit civil et en droit canonique, et suivit, pendant quelques années la carrière du barreau. Il fut spécialement chargé de la défense des intérêts des enfants mineurs, et de la présidence de la maison des orphelins et des pauvres.

C'est dans l'exercice de ces œuvres charitables que se développa sa vocation ecclésiastique. Lorsqu'il en fut sérieusement assuré, il commença les études nécessaires, et les couronna par l'obtention du diplôme de docteur en théologie. La prêtrise lui fut conférée, en 1834, par Mgr Emmanuel Vicuna, archevêque de Santiago du Chili, qui ne tarda pas à le nommer visiteur du diocèse. Dans ces fonctions, il s'occupa avec un zèle tout particulier de la restauration des églises et des presbytères, et établit surtout des conférences et des prières du soir dont on reconnut promptement l'utilité par les fruits de salut qu'elles produisirent.

Voué tout entier aux œuvres de charité et de piété, l'abbé Valdivieso se montra aussi assidu au confessionnal que dans la chaire. Plusieurs communautés religieuses l'avaient pour directeur spirituel, et un grand nombre de fidèles

s'adressaient également à lui au tribunal sacré de la pénitence. Il n'en donnait pas moins des retraites et des missions avec un zèle infatigable.

Sa Sainteté Pie IX le préconisa dans le consistoire du 14 octobre 1847 au siége archiépiscopal de Santiago du Chili, et le créa prélat assistant au trône pontifical le 6 décembre 1859. Il a, au Concile œcuménique du Vatican, été du nombre des vingt-quatre Pères qui composaient la Commission relative aux *matières regardant la foi*.



ALENZIANI (ANTOINE-MARIE), évêque de Fabriano et Matelica (*États de l'Église*). Antoine-Marie Valenziani naquit à Rome le 15 février 1811 du mariage de Joseph Valenziani et de Jesuade Vescovi, l'un et l'autre de condition bourgeoise. D'abord élève du séminaire de Frascati, il passa ensuite au séminaire pontifical romain, et fit dans ces deux établissements ses classes littéraires, philosophiques et théologiques. Mgr Antoine Piatti, patriarche d'Antioche, vice-gérent du cardinal vicaire, lui conféra la prêtrise le 29 mars 1834 dans la basilique patriarcale de Saint-Jean de Latran. Le 5 septembre de la même année, le séminaire romain lui donnait le grade de docteur en théologie.

Chanoine, pendant vingt-deux ans, de l'insigne collégiale de Saint-Eustache à Rome, l'abbé Valenziani exerça six ans les fonctions de secrétaire de l'œuvre de charité de Saint-Vincent de Paule, établie sur sa paroisse de Sainte-Marie *in via lata*, et de camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté Pie IX pendant cinq années. Après être demeuré trois années attaché en qualité de secrétaire à la personne de Son Éminence le cardinal Joseph Della Porta Rodiani, vicaire général du Pape, il fut nommé secrétaire de la nonciature apostolique de Paris qu'occupait alors avec tant de distinction Son Excellence Mgr Raphaël Fornari, archevêque de Nicée *in partibus infidelium*. Ces fonctions lui furent maintenues pendant deux années et demie. Il passa ensuite comme auditeur à la nonciature apostolique de Munich, sous Mgr Charles-Louis Morichini, alors archevêque de Nisibe, et aujourd'hui cardinal archevêque de Jési, et, dans les deux années qu'il resta à ce titre à la cour de Bavière, il remplit pendant sept mois les fonctions de chargé d'affaires du Saint-Siége par intérim. En 1848, la secrétairerie d'État l'adjoignit au même prélat dans la mission que Pie IX lui confia auprès de Ferdinand Ier, empereur d'Autriche.

Le Saint Père l'avait désigné comme chargé d'affaires de la cour pontificale au Mexique lorsque la révolution éclata à Rome. Sa destination fut alors changée, il accompagna Pie IX à Gaëte, se rendit ensuite à Naples et à la fin de 1849 fut chargé de porter des instructions secrètes de vive voix ou par écrit aux nonces apostoliques de Paris, de Munich et de Vienne. Enfin, il remplit les fonctions d'auditeur de la nonciature à Vienne d'abord, pendant six années,

avec Mgr Viale Prela, archevêque de Carthage *in partibus*, ensuite, pendant deux années, avec Mgr Antonin de Luca, archevêque de Tarse *in partibus*, l'un et l'autre honorés plus tard de la pourpre romaine. Dans cet intervalle, il demeura souvent chargé des affaires de la nonciature, et, trois fois comme ablégat, il eut la mission de porter la barrette cardinalice : 1° à Son Éminence le cardinal Viale Prela, 2° à Son Éminence Othmar de Rauscher, archevêque de Vienne, et 3° à Son Éminence Georges Haulik, archevêque d'Agram.

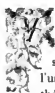
Appelé à Rome vers la mi-novembre 1858, l'abbé Valenziani quitta la nonciature apostolique, et, dans le consistoire secret du 23 décembre suivant, fut préconisé par Sa Sainteté Pie IX, évêque de Fabriano et Matelica. Son sacre eut lieu à Rome, le 4 janvier 1859, dans l'église du séminaire romain de Saint-Apollinaire, et la cérémonie en fut faite par Son Éminence le cardinal Constantin Patrizi, évêque de Porto et Sainte-Rufine, vicaire général de Sa Sainteté.

Le séminaire de Fabriano n'avait qu'une chaire de théologie dogmatique, celle de théologie morale y vaquait déjà depuis presque deux années. Grâce au concours entièrement désintéressé des chanoines de la cathédrale qui donnent actuellement leurs soins aux jeunes clercs, Mgr Valenziani put rétablir promptement la chaire de théologie morale, et érigea en outre, dans le séminaire, des chaires d'Écriture sainte, d'histoire ecclésiastique, de droit canonique et de droit civil. Aidé par les généreuses libéralités des pieux fidèles, il a institué des confréries dans diverses églises de ses diocèses, notamment dans l'église paroissiale de Saint-Benoît, à Fabriano, la confrérie du très-saint cœur de Marie pour la conversion des pécheurs.

Le 22 juin 1866, Mgr Valenziani était encore au lit, lorsque, de très-grand matin, un officier de police pénétra dans ses appartements et s'empara de sa personne, sans autre forme d'enquête. Le soir de ce même jour, on le conduisit enchaîné jusqu'à Ancône par le chemin de fer, et on le jeta, en le soumettant à toutes les prescriptions de la mise au secret, dans la prison publique. Le lendemain, on le transféra à Bologne, toujours par la voie de fer, et, sous la garde de deux agents de police, on lui permit de passer la nuit dans un hôtel. Enfin, le 24 juin, toujours par les voies ferrées, on le conduisit à Labrone, puis à Saint-Jacques d'Almaviva où, au milieu de souffrances de toutes sortes, on le condamna aux arrêts forcés jusqu'au 28 octobre suivant. L'unique raison qu'on lui donna de cette injuste détention, fut son hostilité au gouvernement piémontais qui avait envahi les États pontificaux.

Mgr Valenziani est commandeur de l'ordre impérial de Léopold d'Autriche. Cette distinction lui fut accordée par Sa Majesté l'empereur François Joseph Ier, à l'occasion du concordat conclu entre cette puissance et le Saint-Siége. Ce fut lui qui fut chargé de porter cet acte à Rome pour la signature du Saint-Père et de le rapporter à Vienne, pour y faire apposer la signa-

ture de l'empereur. Il est, depuis le 17 juin 1867, prélat assistant au trône pontifical.



ALERGA (JOSEPH), patriarche titulaire et résidant de Jérusalem (*Palestine*) pour le rit latin. Joseph Valerga, né à Loano, diocèse d'Albenga (Piémont), en 1813, d'une honnête famille, commença ses études dans son diocèse natal et vint les terminer à Rome à l'université de la Sapience, qui lui conféra le diplôme de docteur en théologie. Ordonné prêtre dans la basilique de Latran, le 17 décembre 1836, il apprit avec soin les langues de l'Orient et, pendant quelque temps, fut attaché au collége grec, où il entendit les confessions des fidèles. Nommé missionnaire apostolique par la sacrée congrégation de la Propagande, il parcourut les diverses provinces de l'Asie et surtout la Syrie, la Mésopotamie et la Perse. Mgr Trioche, évêque de Babylone, le choisit pour vicaire général au spirituel du diocèse d'Ispahan dont il avait l'administration.

Lors du rétablissement du patriarcat latin de Jérusalem, Sa Sainteté Pie IX appela à ce poste difficile Mgr Valerga, qui fut préconisé dans le consistoire du 1er octobre 1847. Sa juridiction s'étend sur toute la Palestine et l'île de Chypre. Il est en même temps pro-vicaire apostolique d'Alep et pro-délégué apostolique de Syrie.

En qualité de patriarche, il est de droit grand-maître de l'ordre pontifical du Saint-Sépulcre, et, à ce titre, il arbore au mât des navires sur lesquels il navigue la bannière de Terre Sainte, marquée de cinq croix rouges sur fond blanc. Le patriarcat fait par brevets en forme la concession de porter ce pavillon à beaucoup de navires marchands des contrées d'Orient qui lui en adressent la demande.

Mgr Valerga est, depuis le 1er octobre 1847, au nombre des prélats assistants au trône pontifical, et a fait, au Concile œcuménique du Vatican, partie de la commission *des rits orientaux et des missions apostoliques*.



ALLE (EMMANUEL-THÉODORE DEL), évêque d'Huanuco (*Pérou*). Emmanuel-Théodore del Valle naquit le 9 novembre 1813 à Atum-Jauja, archidiocèse de Lima. D'origine espagnole, son père, Jean-Emmanuel del Valle, était né à Tazones, principauté des Asturies, et sa mère, Françoise de Lesane, avait reçu le jour au Ferrol, en Galice.

Il étudia la philosophie et la jurisprudence en Espagne, à l'Université d'Oviédo, où il prit le titre de bachelier. Le 5 décembre 1830, il entra à Salamanque dans l'ordre des Capucins, qui l'admit aux vœux solennels après une année de noviciat. Il se rendit ensuite à Madrid, au couvent de Saint-Antoine

del Prado, où il étudia la théologie. Le 24 septembre 1836, un rescrit pontifical portant dispense d'âge permit à Mgr Antoine de Rivadeneira, évêque de Valladolid, de l'ordonner prêtre. Les Réguliers ayant été expulsés d'Espagne, il revint dans sa patrie et obtint du Saint-Siége des lettres de sécularisation. Il fut aussitôt nommé secrétaire de l'archidiocèse de Lima, alors gouverné par Mgr François-Xavier de Lima Pizarro, puis examinateur synodal et recteur du séminaire conciliaire. Pendant vingt-quatre ans, il administra trois paroisses importantes, celle d'Huaylas, pendant cinq ans, celle de Sicaya, le même nombre d'années, et enfin, pendant quatorze ans, une des paroisses de Lima.

Sa Sainteté Pie IX le préconisa, dans le consistoire du 27 mars 1865, premier évêque d'Huanuco, diocèse qui venait d'être démembré de l'archidiocèse et de Lima, érigé par la Lettre apostolique *Singulari animi Nostri*, en date du 16 des calendes d'avril 1865. Il reçut la consécration épiscopale, le 6 août suivant, des mains de Mgr Joseph-Sébastien de Goyenèche, son métropolitain. Un de ses premiers soins fut de fonder à Huanuco un séminaire conciliaire.

ALSECCHI (ALEXANDRE), évêque de Tibériade (*Palestine*). Alexandre Valsecchi naquit à Bergame (*Lombardie*), en 1809, d'honnêtes parents. Après avoir terminé ses études ecclésiastiques et reçu la prêtrise, il exerça successivement le saint ministère dans plusieurs petites paroisses comme curé, et fut ensuite nommé recteur du collége de Bergame. Son évêque le pourvut d'un canonicat à la cathédrale, et l'appliqua à l'administration diocésaine avec le titre de provicaire.

Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 25 juin 1869, le préconisa au siége épiscopal de Tibériade *in partibus infidelium*, après lui avoir donné l'autorisation de garder son canonicat, et l'avoir dispensé du grade de docteur requis par le Concile de Trente pour l'épiscopat.

ANCSA (JEAN), évêque de Fogaras et Albe-Julie (*Transylvanie*), rit grec-ruthène. Jean Vancsa est né à Vasad-Ini, diocèse de Gross-Wardein (*Hongrie*), le 18 mai 1820, du mariage de Georges Vancsa et de Floriane Nyisztor, propriétaires dans cette localité.

Il fit ses études de littérature et de philosophie à Gross-Wardein, et sa théologie à l'Université de Vienne. Le 10 août 1845, Mgr Basile de Erdelyi, évêque grec de Gross-Wardein, l'ordonna prêtre dans l'église de son pays natal. Il était, depuis peu de temps, vicaire de l'église grecque de Mako, quand ce prélat l'envoya à Vienne, à l'Institut des hautes études ecclésiastiques, sous l'invocation de saint Augustin, pour y prendre le titre de docteur en théologie, ce qui eut lieu en 1848. De retour dans son diocèse, il

remplit successivement les fonctions de greffier et protocoliste de la chancellerie épiscopale (1848-1849), de vice-notaire consistorial et professeur à l'Institut de préparation pour l'enseignement (1849-1850); de secrétaire épiscopal et protonotaire consistorial (1850-1854); de directeur de la chancellerie diocésaine et chanoine *a latere* de l'évêque (1855-1862), et enfin d'inspecteur suprême des écoles du diocèse. La première partie de sa vie s'est donc passée dans les fonctions administratives.

Nommé le 5 juillet 1855 premier évêque d'Armenienstadt ou Szamos-Ujvar (*Transylvanie*), il fut préconisé dans le consistoire du 25 septembre suivant, pour le rit grec-ruthène, et sacré le 3 décembre, dans l'église cathédrale du rit grec de Gross-Wardein, par Mgr Joseph Papp-Szilagyi, évêque de ce diocèse. On lui doit l'organisation du séminaire diocésain, la dotation de plusieurs paroisses et d'une école normale pour les Grecs catholiques, l'établissement d'une imprimerie diocésaine à l'évêché, et l'accroissement des fonds nécessaires à l'entretien des veuves et des orphelins. Toutes ces fondations ont été faites par lui à l'aide du concours généreux des fidèles et de son clergé.

Pie IX, dans le consistoire du 21 décembre 1868, transféra ce prélat au siége métropolitain de Fogaras et d'Albe-Julie pour le rit grec-ruthène. Il prit possession le 11 avril 1869.

Mgr Vancsa est, depuis le 17 novembre 1868, prélat de la maison du Pape, assistant au trône pontifical, et comte romain. Le 11 avril 1869, l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, François-Joseph Ier, l'a fait conseiller d'État, et le sénat municipal de Nagy-Bania lui a donné, le 18 mai 1868, des lettres de citoyen d'honneur de cette ville.



VAN DER MEULEN (AUGUSTE, en religion ÉPHREM), vicaire général des Trappistes de l'ancienne Observance. Auguste Van der Meulen est né au château de Rheda, dans le cercle de Tecklenbourg (*Westphalie*), le 5 décembre 1801, du mariage de François Van der Meulen, appartenant à la meilleure noblesse du pays, et de Anne-Élisabeth Robelink.

Il commença ses études à Coesfeld, et suivit les cours de philosophie, de théologie et de droit canonique à l'Académie de Munster et à l'Université de Bonn. Il s'occupa de philologie et apprit l'anglais et l'espagnol. Il eut pour professeur de théologie dogmatique le célèbre Hermès. En 1825, il fut ordonné prêtre dans la cathédrale de Munster, par Mgr Gaspard-Maximilien de Droste Vischering, alors évêque de Jéricho *in partibus infidelium*, depuis évêque de Munster. Il devint avant son ordination professeur au gymnase de cette ville, puis se chargea de l'éducation des fils de M. Brentano, à Francfort-sur-le-Mein. Il s'occupa alors, sous la direction d'un habile professeur israélite, de

l'étude de l'hébreu. Nommé ensuite vicaire-curé de la paroisse de Bochold, il passa ses examens et obtint la faculté de professer dans une école de latinité, à titre de recteur. Ayant été nommé inspecteur du progymnase catholique de Francfort, et professeur de philologie, il se livra à l'exercice du saint ministère, et dirigea les fidèles au tribunal de la pénitence en plusieurs langues. Il abandonna ces fonctions pour celles d'économe et curé à l'hôpital de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle. En même temps, il confessait à l'hospice des infirmes atteints de maladies contagieuses, et remplaçait pour les prédications le curé de Saint-Paul, à qui l'âge et les infirmités interdisaient la chaire.

Entré en 1847 dans l'ordre des Trappistes de la réforme de l'abbé de Rancé, il prononça ses vœux le 8 décembre 1848 à l'abbaye de Notre-Dame du mont des Oliviers, au diocèse de Strasbourg, et, le 1er août 1850, sous la présidence de Mgr André Raess, évêque de Strasbourg, et du Révérend dom Stanislas, abbé de Sept-Fonts, et vicaire général des Cisterciens réformés de l'ancienne réforme de la Trappe, il fut élu abbé de son monastère. Le dimanche 13 octobre suivant, il reçut des mains de Mgr Raess la bénédiction abbatiale.

Auguste Van der Meulen, en religion frère Éphrem, est actuellement vicaire général de la Trappe de l'ancienne réforme.



AN DER WYMELENBERG (HENRI), général des chanoines réguliers de Sainte-Croix. Henri Van der Wymelenberg est né à Uden (*Hollande*), le 21 novembre 1800, de parents pieux et honnêtes, qui se nommaient Martin Van der Wymelenberg et Gertrude Verkuilen.

Après avoir fait ses études de littérature dans sa ville natale, il se rendit à Huisseling, où il suivit les cours de philosophie et de théologie, sous la direction des chanoines réguliers de Sainte-Croix. Le 20 décembre 1823, Mgr François-Antoine de Méan, archevêque de Malines, l'ordonna prêtre dans cette ville. Les fonctions qu'il exerça ensuite sont celles de professeur de littérature au collége de Gemert, diocèse de Bois-le-Duc, et il se livra pendant trente années à la direction des consciences et au ministère de la prédication.

Il était âgé de quarante ans quand il entra, le 28 août 1840, dans l'ordre des chanoines réguliers de Sainte-Croix. Après trois mois de noviciat, en vertu d'une dispense pontificale, le 8 décembre suivant, il fut admis à prononcer ses vœux solennels, et nommé, le 15 de ce même mois, prieur conventuel, à cause de sa science. Le 23 décembre 1841, l'ordinaire du lieu, par suite des pouvoirs qu'il avait reçus du Saint-Siége, l'institua commissaire général de tout l'ordre de Sainte-Croix. La voie de l'élection le fit, le 25 avril 1853, maître général de l'ordre, ce qui, par concession d'Urbain VIII, en date du 2 juillet 1630, lui donne le privilége des pontificaux.



AN EWIJK (HENRI-JOSEPH-ALEXIS), évêque de Chemak (*Arménie*), vicaire apostolique de Curaçao (*Indes-Occidentales*). Henri-Joseph-Alexis Van Ewijk est né à Utrecht (*Hollande*), le 17 juillet 1827, du légitime mariage de Reinier Van Ewijk et de Suzanne-Marie Van Rossum.

Il suivit les cours de philosophie et de théologie à Nimègue, et fut ordonné prêtre à Tilbourg, par Mgr Jean Zwysen, aujourd'hui évêque de Bois-le-Duc. Le 15 octobre 1847, il entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs, et fut quelque temps prieur dans les couvents de Hollande. Envoyé en Afrique comme missionnaire, il évangélisa les Hottentots et les Cafres.

Il fut préconisé évêque de Chemak *in partibus infidelium*, le 26 juillet 1869, avec le titre de vicaire apostolique de l'île de Curaçao, dans les Indes-Occidentales. Ce vicariat est confié à l'ordre des Dominicains hollandais, qui y exercent les fonctions de curé.

Les grands besoins de son diocèse l'ont forcé de quitter Rome dès les premiers jours de janvier 1870.



ASCONCELLOS PEREIRA DE MELLO (ANTOINE DE LA TRINITÉ DE), évêque de Lamego (*Portugal*). Antoine de la Trinité de Vasconcellos Pereira de Mello naquit sur la paroisse de Sainte-Christine de Figuiro, archidiocèse de Braga, le 28 août 1812, d'une honorable et noble famille. Il eut pour parents Antoine-Joseph de Vasconcellos Pereira de Mello et Thérèse-Marie de Anteiro.

En 1829, il prit l'habit des chanoines réguliers de Saint-Augustin, chez lesquels il prononça ses vœux solennels l'année suivante, dans le couvent de Sainte-Croix, à Coimbre. Il suivit dans cette ville les cours de théologie à l'Université, qui lui conféra le grade de bachelier en cette faculté. Le 29 décembre 1844, Mgr Guillaume-Henriquez de Carvalho, évêque de Leiria, l'ordonna prêtre dans la chapelle de son palais. S. Ém. le cardinal François Soraiva de Saint-Louis, patriarche de Lisbonne, se l'attacha comme secrétaire, et le nomma ensuite professeur de théologie au séminaire diocésain, examinateur synodal et juge d'appel des causes ecclésiastiques. Il jouissait depuis quelque temps d'un canonicat à l'église patriarcale de Lisbonne, lorsque le roi Pedro V le désigna pour l'évêché de Béja.

Préconisé dans le consistoire du 18 mars 1861, il fut sacré, le 21 mai, dans l'église de Saint-Vincent de Ferra, par S. Ém. le cardinal Emmanuel-Benoît Rodriguez, patriarche de Lisbonne. Mgr Vasconcellos ne tarda pas à prendre possession de son siége. Par acte consistorial du 1er octobre 1863, il fut transféré à l'évêché de Lamego.

Ce prélat a visité en partie son diocèse, fondé à Lamego un asile pour les


LES PÈRES DU CONCILE DU VATICAN
VALERGA
VITEZICH
VESPASIANI
VITALI
VRANKEN
VIARD
VERA
DE VERA
VEROT
VANCSA
VAUGHAN
VAN DER MEULEN
VALENZIANI
DE VASCONCELLOS
DEL VALLE
VUICIC

jeunes gens pauvres, réformé son séminaire diocésain, amélioré son clergé, et établi dans tout le diocèse des conférences théologiques.

Il est depuis le 17 juin 1867 prélat assistant au trône pontifical.


ASQUEZ (ÉDOUARD), évêque de Panama (*Nouvelle-Grenade*). Édouard Vasquez était, jeune encore, entré dans l'ordre de Saint-Dominique, et s'adonnait depuis longtemps au ministère de la parole, lorsqu'il fut préconisé au siége de Lambessa *in partibus infidelium*, dans le consistoire du 20 décembre 1853. Un acte consistorial le transféra à l'évêché de Panama le 12 décembre 1856.

Ce prélat, qui avait occupé diverses charges importantes dans son ordre, assista aux premières Congrégations générales du Concile, mais une courte maladie l'enleva à Rome, le 3 janvier 1870.


ERA (HYACINTHE), évêque de Mégare (*Achaïe*), vicaire apostolique de Montévideo. Hyacinthe Vera naquit accidentellement, le 3 juillet 1813, dans l'île de Sainte-Catherine, diocèse de Saint-Sébastien de Rio-Janeiro (Brésil). Son père Gérard de Vera, et sa mère Joséphine Durand, d'origine espagnole, quittaient alors les îles Canaries, leur pays natal, pour fixer leur domicile dans la République de l'Uruguay.

Il fit ses études ecclésiastiques, y compris sa théologie, à Buenos-Ayres, sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus, qui ne tardèrent pas à remarquer et à développer ses talents. Mgr Mariano Medrano, évêque de Buenos-Ayres, l'ordonna prêtre le 28 mai 1841 et l'envoya aussitôt à une cure de campagne nommée Notre-Dame de Guadalupe, près Montevideo. Pendant neuf ans, il fut dans la plus grande misère à cause de la guerre intestine qui désolait la République, mais son zèle et sa charité le firent aimer et respecter de tous. En mai 1859, le Saint-Siége le nomma vicaire apostolique de l'Uruguay, poste difficile dans lequel il fut combattu fréquemment par la presse impie. En 1861, ayant révoqué un curé intérimaire, il fut attaqué par le gouvernement qui souleva une question injurieuse pour l'Église. Notre prélat sut par sa fermeté faire respecter ses droits et les priviléges de l'Église, et, en 1863, Pie IX approuva hautement sa conduite, en l'honorant du titre de prélat domestique.

Le 22 septembre 1864, il fut préconisé évêque de Mégare *in partibus infidelium*, avec le titre de vicaire apostolique de Montevideo et sacré dans cette ville, le 16 juillet 1865, par Mgr Marien Escalada, archevêque de Buenos-Ayres. Son premier soin fut d'établir dans son vicariat des missions périodiques pour la campagne. Justement préoccupé de la situation du clergé, il ad-

joignit un séminaire au collége des Jésuites de Santa-Fé et obtint un grand bien par l'institution des conférences ecclésiastiques et des retraites spirituelles. Pendant le choléra de 1868, ce charitable prélat se dévouant pour son troupeau, ne cessa de visiter les hôpitaux et les maisons des pauvres. Sa vie est partagée entre la prière, l'étude, le confessional et les missions. Tout ce qu'il possède, il le donne aux pauvres et ne le cède à personne pour son attachement au Saint-Siége.

Venu à Rome pour le centenaire de saint Pierre, Mgr Vera fut nommé assistant au trône pontifical le 17 juin 1867.



VERA (CHARLES-MARIE DE), abbé du Mont-Cassin (*Deux-Siciles*). Charles-Marie de Vera est né à Naples, le 12 février 1820. Il eut pour père Louis de Vera d'Aragon, duc de Verzino, et pour mère Marie-Dominique de Ligny, princesse de Caposell, la dernière de son nom et de sa race.

Il fit ses études classiques à Rome au collége Nazaréen de 1830 à 1837 sous la direction des Pères des Écoles pies, puis suivit à Naples, de 1837 à 1840, les cours de droit civil et de droit canonique. Après avoir étudié la théologie au monastère du Mont-Cassin, où il était entré en 1842 et avait fait profession, le 10 mars 1844, il fut ordonné prêtre, l'année suivante, à Teano par Mgr Nicolas Sterlini, évêque des siéges unis de Calvi et Teano. Il s'attacha dès lors au monastère qui l'avait accueilli et où il avait revêtu l'habit de Saint-Benoît. Sa science et sa capacité lui valurent d'être choisi pour enseigner d'abord l'esthétique, et plus tard la théologie. Il administra ensuite le monastère en qualité de prieur claustral, et, pendant treize ans, le diocèse du Mont-Cassin, qui est *nullius*, en qualité de vicaire général.

En 1863, à la suite de quelques troubles survenus dans l'abbaye, Sa Sainteté Pie IX le nomma abbé du Mont-Cassin, ordinaire du diocèse qui en dépend et des abbayes de Saint-Vincent aux sources du Vulturne, de Saint-Libérateur *ad Majellam* et de Saint-Pierre d'Avellana. Comme tel, il est soumis immédiatement au Saint-Siége.



VERROLLES (EMMANUEL-JEAN-FRANÇOIS), évêque de Colombie *in part. infidelium*, vicaire apostolique de la Mandchourie (*Asie*). Né le 12 avril 1805 à Caen, diocèse de Bayeux, département du Calvados (*France*), Emmanuel-Jean-François Verrolles est fils de Pierre Verrolles, jardinier, et de Victoire Adeline. Il fit toutes ses classes au lycée-collége de Caen, et entra ensuite, pour suivre les cours de théologie, au grand séminaire de Bayeux, sous la direction de Messieurs de Saint-

Sulpice. Déjà, après sa philosophie, il avait reçu à l'Académie de Caen, en 1823, le diplôme de bachelier ès lettres.

Mgr Jean-Charles-Richard Dancel, évêque de Bayeux, lui ayant, en 1828, conféré la prêtrise, l'envoya en qualité de vicaire dans la paroisse d'Argences. Deux ans après, c'est-à-dire en 1830, le jeune prêtre était entré dans la congrégation des Missions Étrangères et partait pour le Su-Tchuen. Il évangélisa ces contrées barbares, et, le 12 décembre 1838, fut institué évêque de Colombie *in partibus infidelium* et premier vicaire apostolique de la Mandchourie. Le nouveau prélat quitta sa mission dans les premiers jours de septembre 1840, et arriva dans la résidence du vicaire apostolique du Chan-Si, le 29 octobre suivant. Un confesseur de la foi, qui, depuis plus de quarante années, marchait à la conquête des âmes, Mgr Joachim Salvetti, de l'ordre des Mineurs Observantins, lui donna, le 3 novembre suivant, la consécration épiscopale. Mgr Verrolles quitta tout aussitôt le Chan-Si, traversa la grande muraille, ou plutôt comme il le dit lui-même, *le lieu où elle fut peut-être jadis*, et passant en Mongolie, pénétra dans la province qui lui est encore aujourd'hui confiée. Il n'avait alors avec lui d'autre prêtre que M. Ferréol qui devint peu après vicaire apostolique de la Corée. Actuellement, outre un provicaire, la mission de Mandchourie compte huit prêtres français qui travaillent avec autant de zèle que d'ardeur à étendre les lumières de l'Évangile.

A cette époque, des persécutions sévissaient en Chine contre les missionnaires surtout européens. Toujours cachés, manquant de tout, tourmentés, les missionnaires, ainsi que nous l'apprennent les annales de la propagation de la Foi, étaient exposés aux plus grands dangers, même à celui de perdre la vie.

Aujourd'hui, grâce à Dieu, la paix est revenue dans ces contrées. Pekin une fois pris, la lumière de l'Évangile a reparu, le jour de la liberté évangélique a brillé et l'on peut aujourd'hui prêcher partout avec une grande facilité.



VÉROT (AUGUSTIN), évêque de Saint-Augustin (*Floride*). Augustin Vérot naquit au Puy (*France*), le 23 mai 1805, du mariage de Marcellin Vérot et de Marie-Madeleine Marcet de la même ville. Son père s'était destiné à la carrière ecclésiastique, mais la révolution de 1789 la lui avait fait abandonner. Après avoir achevé ses études littéraires au collége d'Annonay (Ardèche), sous la direction des prêtres qui formèrent depuis la congrégation de Saint-Basile, le jeune Augustin entra en philosophie au petit séminaire d'Issy d'où il passa pour les cours de théologie au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. En 1827, il s'agrégea à la société des Sulpiciens et, le 20 septembre 1828, fut ordonné prêtre par Mgr Hyacinthe-Louis de Quelen, archevêque de Paris. Professeur de mathématiques et de physique au séminaire d'Issy, depuis 1827, il en fut expulsé par la révolution

de Juillet 1830. Au mois d'août de la même année, il partit pour les États-Unis d'Amérique et continua le même enseignement, y ajoutant celui de la théologie, au collége et séminaire de Baltimore que dirigeaient les Sulpiciens. Mais lorsque le collége de sa compagnie eut été supprimé (1853), il accepta les fonctions de curé à Ellicott's Mills. Son ministère, pendant les cinq années qu'il y demeura, s'étendit surtout aux noirs qui étaient en grand nombre à Carroll's Manor, sur les confins de sa paroisse. Il se fit un devoir de les catéchiser régulièrement, et, une fois par semaine, en plus du dimanche, il leur adressait des instructions spéciales.

Préconisé évêque de Danaba *in partibus infidelium*, avec le titre de vicaire apostolique de la Floride, le 21 décembre 1857, il fut sacré à Baltimore par Mgr François-Patrice Kenrick, archevêque de cette ville, le 25 avril de l'année suivante. Il fixa sa résidence à Saint-Augustin, où il demeura trois ans.

Au commencement de la guerre d'Amérique, et, par acte consistorial du 22 juillet 1861, il fut transféré à l'évêché de Savannah, tout en retenant l'administration du vicariat de la Floride.

Ce prélat a donné tous ses soins à sa mission et à son diocèse. Il a en conséquence bâti plusieurs églises, appelé des missionnaires de France et d'Italie pour travailler à cette partie de la vigne du Seigneur qui lui est confiée, et a remis l'éducation chrétienne et littéraire des noirs affranchis aux religieuses de Saint-Joseph du Puy.

Dans le consistoire du 21 mars 1870, Sa Sainteté Pie IX a notifié son élection faite par la Propagande à l'Église de Saint-Augustin (Floride) récemment érigée en cathédrale.

VERZERI (Jérôme), évêque de Brescia (*Lombardie*). Jérôme Verzeri est né à Bergame, le 22 octobre 1804, du légitime mariage d'Antoine Verzeri et d'Hélène, comtesse Grumelli-Padrona, non moins illustres par leurs vertus que par leur naissance. Bien qu'il n'eût que des sœurs, et que sa famille pût croire qu'il continuerait la race, il se voua dès son plus jeune âge à la carrière ecclésiastique. Il fit ses études littéraires, philosophiques et théologiques au séminaire de sa ville natale, où il apprit encore la langue allemande, qu'il parle avec beaucoup de pureté.

Ordonné prêtre, il joignit à l'étude de la théologie, surtout de la théologie morale, le zèle d'une fort patiente charité, et s'occupa spécialement d'instruire, aux écoles du soir, les jeunes ouvriers et de les préparer à la réception des sacrements en les initiant à la doctrine chrétienne. Après avoir, pendant dix ans, rempli les fonctions de recteur au séminaire où les élèves le considéraient comme un second père, il obtint un canonicat à la cathédrale de Bergame

et fut nommé inspecteur de toutes les écoles élémentaires, fonctions que le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de garder.

Le 30 septembre 1850, il fut préconisé au siége de Brescia et sacré à Rome le 3 novembre. Mgr Verzeri fut installé le 15 décembre dans son Église. Il vint à Rome prendre part aux cérémonies de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, et Pie IX le fit assistant au trône pontifical, par acte du 29 novembre 1854.

Ce prélat s'est surtout distingué par sa charité, lors du choléra qui sévit à Brescia, en 1855 et 1857. Il ne cessait alors de visiter les maisons particulières et les hôpitaux, portant à tous des paroles d'édification, administrant le sacrement de confirmation et soulageant les pauvres le plus qu'il pouvait par des secours pécuniaires.

Mgr Verzeri est chevalier de la Couronne de Fer de deuxième classe, depuis 1856, mais il n'a jamais porté que devant les princes les insignes de cet ordre que son humilité et sa modestie lui firent longtemps refuser.



VESPASIANI (PHILIPPE), évêque de Fano (*États de l'Église*). Philippe Vespasiani, fils de Dominique Vespasiani et de Caroline Belli, est né à Rome, le 8 juillet 1817, d'une famille bourgeoise. Il fit toutes ses études, y compris la philosophie et la théologie, au séminaire romain, où il eut entre autres professeurs Raphaël Fornari et Jean Brunelli, qui devinrent plus tard cardinaux de la sainte Église romaine. En 1830, il prit le grade de docteur en philosophie et celui de docteur en théologie en 1834. Son Éminence le cardinal Odescalchi l'ordonna prêtre, le 18 avril 1835, dans la basilique de Latran. Son activité vraiment extraordinaire lui permit de remplir plusieurs charges à la fois. Ainsi nommé archiviste de la Propagande (1835-1837), puis secrétaire de la même congrégation (1837-1856), il professa à peu près pendant le même espace de temps dans le collége de ce nom l'Écriture sainte et l'histoire ecclésiastique, s'adonna au ministère de la confession et de la chaire et dirigea quelques congrégations de jeunes gens. La confiance du Saint-Siége lui valut plusieurs missions importantes et honorables. Sur la fin de 1847, il accompagna à Constantinople Mgr Ferrieri, délégué près du sultan, et fut fait, à cette occasion, camérier d'honneur; au commencement de 1853, il fut envoyé à l'île de Malte, et en 1856, adjoint à Mgr Chigi, pour assister aux fêtes du couronnement de l'empereur de Russie.

Préconisé évêque de Fano, qui est directement soumis au Saint-Siége, dans le consistoire du 15 décembre 1856, Mgr Vespasiani fut sacré, le 4 janvier 1857, dans l'église de la Propagande, par S. Ém. le cardinal Constantin Patrizi, vicaire du Saint-Père. La révolution a détruit toutes les œuvres pies

qu'il avait entreprises pour développer la religion. En 1862, ayant publié un rescrit pour l'absolution des censures sans l'*exequatur* du gouvernement, le Jeudi saint, 17 avril, pendant la cérémonie du matin, il se vit tout-à-coup entouré de soldats qui l'arrachèrent à son église, et le transportèrent à Pesaro où il fut retenu quinze jours en prison. Quelques mois après, il était cité devant le jury qui le déclara innocent.

Ce prélat a composé une savante dissertation, publiée en 1856, à l'imprimerie de la Propagande. Elle a pour objet l'origine du sacré Pallium.

M[gr] Vespasiani est assistant au trône pontifical depuis le 17 juin 1867, censeur de l'Académie romaine de théologie et membre de l'Académie de la religion catholique. L'empereur de Russie Alexandre II l'a nommé, en septembre 1856, chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas deuxième classe, et le sultan Abdul-Medjid le décora en 1848 de l'ordre du Nitchan-Iftihar.



VETTA (LOUIS), évêque de Nardo (*Deux-Siciles*). Louis Vetta est né du mariage de Ange Vetta et de Marie Berchicci, à Aquaviva, diocèse de Termoli, au mois de mai 1805.

Après avoir étudié au séminaire de Larino, il vint à l'université de Naples, où il eut pour professeur François Javarone, depuis évêque d'Ascoli et enfin de Sainte-Agathe des Goths. Il y prit le grade de docteur en théologie et fut ordonné prêtre dans la cathédrale de Termoli, en 1828, par M[gr] Janvier de Rubertis. Il professa ensuite pendant trois années la philosophie et le droit naturel au séminaire de cette ville.

Au mois de décembre 1848, Pie IX, réfugié à Gaëte, le préconisa évêque de Nardo. S. Ém. le cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples, le sacra à Naples, le 20 avril de l'année suivante.

M[gr] Vetta s'est toujours montré très-charitable pour les pauvres et zélé pour le culte de Dieu. Il a restauré les églises paroissiales de Parabita, Notce et Neviani, en son diocèse, et avait commencé la construction de son séminaire et de son évêché, lorsque la révolution italienne l'envoya en exil pour cinq ans.



VIARD (PHILIPPE-JOSEPH), premier évêque de Wellington (*Nouvelle-Zélande*). Philippe-Joseph Viard naquit à Lyon, sur la paroisse de Saint-Nizier, le 10 octobre 1809, de parents honnêtes et pieux. Son père fut Claude Viard et sa mère Charlotte Rolland.

Il reçut la première instruction de maîtres chrétiens, et fut placé plus tard au petit séminaire de l'Argentière (diocèse de Lyon), où il suivit les cours ordinaires de latinité, de littérature et de sciences. En octobre 1831, il entra au grand séminaire de Saint-Irénée à Lyon pour y faire son cours de

théologie. Le 20 décembre 1834, il fut ordonné prêtre dans l'église primatiale par Mgr de Pins, archevêque d'Amasie *in partibus*, et administrateur apostolique du diocèse de Lyon.

Il exerça le saint ministère, en qualité de vicaire, pendant quatorze mois à Couzon et trois ans à la Guillotière, une des paroisses de Lyon. En mars 1839, il entra dans la société de Marie, prononça ses vœux la même année, et le 20 mai suivant partit comme missionnaire apostolique pour la Nouvelle-Zélande, où il arriva au mois de decembre de la même année. Mgr Pompallier, évêque de Maronée *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de l'Océanie occidentale, l'envoya, en 1840, évangéliser les naturels de Touranga, d'Opotiki, de Matamata et d'autres lieux où la lumière de Jésus-Christ n'avait pas encore pénétré, et, en juin 1841, se l'attacha comme vicaire-général.

Au mois de janvier 1842, le R. P. Viard se rendit à Wallis et à Futuna. C'est dans cette dernière île que, le 28 avril 1841, le vénérable Père Chonel avait été martyrisé pour la foi. Mgr Viard recueillit ses restes vénérés et les emporta à la baie des Iles (Nouvelle-Zélande), puis il retourna à Wallis, où il exerça le ministère de missionnaire apostolique jusqu'en décembre 1843, époque à laquelle il fut rappelé dans la Nouvelle-Zélande par son évêque. Le navire qui devait l'y conduire toucha d'abord la Nouvelle-Calédonie; là, à la prière de Mgr Douarre, vicaire apostolique de cette île, il resta dix-huit mois, prêchant et baptisant ces peuples anthropophages, et enfin en octobre 1845, il put partir pour la Nouvelle-Zélande, mais en passant par Sydney. C'est dans cette dernière ville qu'il apprit son élévation à l'épiscopat.

Promu, le 7 février 1845, évêque d'Orthosie *in partibus infidelium* et coadjuteur de Mgr Pompallier, le R. P. Viard fut sacré à Sydney, dans la cathédrale, le 4 janvier 1846, par Mgr Polding, archevêque de cette ville. Pendant deux ans et demi, Mgr Viard resta coadjuteur de Mgr Pompallier. Durant ce temps, il visita les villes de Tonga, de Futuna, de Fidji et les diverses stations placées au nord et au sud d'Auckland, résidence de l'évêque. Dans cette dernière ville, il consacra, le 19 mars 1847, l'église de Saint-Patrice, et il bénit la première pierre d'un collége en faveur des naturels. Le 27 mai de la même année, il sacra évêque d'Antiphelles le R. P. Collomb, nommé coadjuteur de Mgr Epalle, massacré à l'île Isabelle. En juin 1848, le vicariat apostolique de la Nouvelle-Zélande fut divisé en deux parties érigées en diocèses. Celui de Wellington fut confié à l'administration de Mgr Viard, qui, le 3 juillet 1860, fut fait évêque titulaire du même siége.

Depuis le 1er mai 1850, époque où Mgr Viard arriva à Wellington, il n'a cessé de travailler dans ce vaste diocèse, soit parmi les indigènes, soit parmi les Européens. Il a béni à Wellington, le 5 décembre 1851, la cathédrale de Sainte-Marie et, le 8 septembre 1852, la Providence de Saint-Joseph, établissement en faveur des filles maories et métisses; et de plus, successivement les

églises construites dans les diverses stations desservies par ses prêtres. Mgr Viard a fait venir dans son diocèse les sœurs de la Merci et les sœurs de Notre-Dame des Missions pour l'éducation des filles, et des frères pour celle des garçons. Il a établi dans son vaste diocèse plusieurs associations pieuses et des exercices religieux, tels que l'œuvre de la propagation de la foi, le denier de saint Pierre, l'apostolat de la prière, les confréries du Rosaire et du Scapulaire, la société de la jeunesse, celle de la tempérance, la bibliothèque des bons livres, le chemin de la Croix, le mois de Marie et de saint Joseph, etc. — Mgr Viard a fait agrandir et embellir, il y a quelques années, sa cathédrale, qu'il a bénie le 8 décembre 1867. Il a fait placer sur la tour de l'église, dominant la ville et le port, une très-belle statue en bronze doré, représentant la Vierge Immaculée, qui fait l'admiration de tous, même des protestants.

Que l'on se représente l'état des peuples et des pays évangélisés par Mgr Viard, et il sera facile de se faire une idée des privations qu'il a dû endurer pendant ses longs voyages à Wallis, à Futuna, aux îles Fidji, en Nouvelle-Calédonie, vivant au milieu des cannibales, sans civilisation, et surtout sans pain, sans abri, puisque leurs cases, en quelques endroits, sont ouvertes à tous les vents, en un mot, sans une foule d'usages dont la cessation forcée est pour un Européen un continuel martyre. Mais ne faut-il pas se faire tout à tous pour gagner des âmes à Jésus-Christ ? D'ailleurs Mgr Viard déclare volontiers qu'il a eu bien des joies pour compenser ses fatigues. Il a été aimé de ces peuples et surtout les a trouvés reconnaissants de petits bienfaits que lui-même avait complètement oubliés. Toujours il a rencontré de la bienveillance dans les représentants du gouvernement britannique soit à Auckland, soit à Wellington, devenue la capitale de la colonie.

Nous ferons remarquer que la population européenne de la Nouvelle-Zélande s'est considérablement augmentée depuis dix ans, et qu'elle se compose surtout de sujets d'origine britannique ; car l'île appartient à l'Angleterre.

Nous nous rappelons avec bonheur que Wellington fut une des villes qui célébra avec le plus d'éclat la définition du dogme de l'Immaculée-Conception. Les 7, 8 et 9 décembre 1855, un triduum de prières et de prédications eut lieu à la cathédrale et fut suivi avec tant d'enthousiasme que la population en gardera longtemps le souvenir et que Marie ne l'oubliera jamais.

Lors du passage de Dumont d'Urville à la baie des îles, en 1827, les missions protestantes, qui s'étaient établies dans la Nouvelle-Zélande, n'avaient que trois cent vingt convertis appartenant principalement à la secte des Wesleyens. Ce n'est que depuis l'apparition des prêtres catholiques qu'elles ont pris de l'activité, car, jusqu'en 1838, les ministres s'étaient beaucoup plus occupés d'achats de terrains, de fermes, de multiplication de bétail que de la conversion des naturels. C'est Mgr Pompallier qui fonda, en 1838, la mission catholique. Ce prélat arriva dans la Nouvelle-Zélande avec un prêtre et un ca-

téchiste. Le succès de cette mission est dû en grande partie au mérite personnel de ce bon évêque qui subit, dans le commencement de son entreprise, de rudes épreuves. Mais il sortit triomphant de toutes ces luttes dangereuses, grâce à la droiture de ses intentions, à la prudence de sa conduite et à sa confiance en Dieu.



IBERT (FRANÇOIS-MARIE), évêque de Saint-Jean de Maurienne (*France*). Né le 14 août 1800 à Yenne, arrondissement et diocèse de Chambéry (*Savoie*), François-Marie Vibert fit ses études au collége de Laroche près de Genève, où il eut successivement pour professeurs l'abbé Rendu, depuis évêque d'Annecy, et l'abbé Billiet, aujourd'hui cardinal archevêque de Chambéry. Sa théologie, commencée au séminaire de cette dernière ville, s'acheva à Paris au séminaire de Saint-Sulpice, et Mgr François-Marie Bigex, archevêque de Chambéry, l'ordonna prêtre le 18 septembre 1824. L'Athénée royal de Turin lui conféra ensuite les grades de docteur en droit civil et canonique, ainsi que celui de docteur en théologie.

Pourvu en 1826 d'un canonicat dans l'église métropolitaine de Chambéry, il devint ensuite pro-vicaire général au spirituel, et, à la mort de Mgr Antoine Martinet, arrivée le 6 mai 1839, les suffrages du chapitre se réunirent sur lui et il fut élu vicaire capitulaire. Son ancien professeur à Laroche, Mgr Billiet, ayant été transféré de l'évêché de Saint-Jean de Maurienne à l'archevêché de Chambéry, le fit son vicaire général, et le roi de Piémont Charles-Albert le nomma pour succéder à ce prélat sur le premier de ces siéges.

La préconisation de Mgr Vibert eut lieu dans le consistoire tenu au Vatican le 1er mars 1841, et son sacre se fit à Rome le jeudi 25 de ce mois en la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, dans l'église de Saint-Charles. La cérémonie en fut présidée par Son Éminence Louis Lambruschini, évêque de Sabine, secrétaire d'État de Sa Sainteté Grégoire XVI, assisté de Mgr Ignace-Jean Cadolini, archevêque d'Édesse *in partibus infidelium*, et de Mgr Fabio-Marie Asquini, archevêque de Tarse *in partibus infidelium*.

Depuis plus de trente années, Mgr Vibert gouverne avec autant de sagesse que de prudence le diocèse de Saint-Jean de Maurienne, qui, appartenant au commencement de son épiscopat au royaume de Sardaigne, a passé, en 1860, sous la domination française. Prélat savant et théologien consommé, il a publié des mandements fort remarquables, sous le rapport du style, des pensées et de l'érudition religieuse. L'Académie royale de Savoie le compte depuis longtemps au nombre de ses membres; commandeur de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, le 27 juin 1845, il est devenu grand-croix du même ordre et a été promu officier de la Légion d'honneur le 31 août 1861.

Mgr Vibert, qui porte, comme évêque de Saint-Jean de Maurienne, le titre de prince d'Aiguebelle, et est prélat assistant au trône pontifical depuis le 23 mars 1841, avant-veille de son sacre, a pour armoiries : *Écartelé au 1er et au 4e d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, au 2e et au 3e de gueules à une colombe aux ailes éployées d'argent.*



ILAMITJANA (JOSEPH-RAIMOND-BENOIT), évêque de Tortose (*Espagne*). Joseph-Raimond-Benoît Vilamitjana naquit à Saint-Vincent de Torello, diocèse de Vich (Espagne), le 4 octobre 1812. Son père était agriculteur.

Il fit ses classes dans son pays natal, sa philosophie et sa théologie au séminaire diocésain. Son ordination eut lieu le 24 septembre 1836. Dix ans après, il prenait à l'université de Barcelone le grade de docteur en théologie, philosophie et belles-lettres. Il n'est presque pas de fonctions du ministère ecclésiastique qu'il n'ait exercées, et il se signala surtout par son zèle pour l'instruction de la jeunesse, la direction des âmes au tribunal de la pénitence et la prédication. Pendant dix ans, il occupa les chaires de philosophie et de théologie au séminaire de Vich, puis il passa au séminaire d'Urgel, où il enseigna pendant deux ans la théologie morale et ensuite l'éloquence sacrée. En 1854, il obtint au concours à la cathédrale d'Urgel la prébende de chanoine théologal. Préconisé évêque de Tortose, sur la présentation de la reine Isabelle, dans le consistoire du 23 décembre 1861, il fut sacré à Vich, le 4 mai 1862, par Mgr Joseph-Dominique Costa y Borraz, archevêque de Tarragone, assisté de Mgr Joseph Caixal y Estrade, évêque d'Urgel, et de Mgr Jean-Joseph Castaner y Rivas, évêque de Vich. Ce prélat prit part aux fêtes du dix-huitième Centenaire de saint Pierre, et fut en cette circonstance, par acte du 17 juin 1867, nommé assistant au trône pontifical.



ILLALVASO (GERMAIN-ASCENSION), évêque de Chiapa el-Real (*Mexique*). Germain-Ascension Villalvaso naquit à Atenguillo, archidiocèse de Guadalaxara, le 28 mai 1829. Reçu après de bonnes études docteur en théologie et promu au sacerdoce, il fut d'abord pro-secrétaire de la cour métropolitaine, et Mgr Diego de Haranda, archevêque de Guadalaxara, le chargea d'enseigner la théologie morale au séminaire. Il dirigea quelques communautés religieuses et annonça avec zèle la parole de Dieu. Enfin, il fut pourvu à la cathédrale d'une prébende canoniale et de l'office de pénitencier.

Sa Sainteté Pie IX le préconisa au siége épiscopal de Chiapa, dans le consistoire du 22 novembre 1869.

ILLANOVA-CASTELLACCI (PIERRE DE), archevêque de Petra (*Arabie*). Pierre de Villanova-Castellacci est né à Bracciano, diocèse de Nepi, le 21 février 1815. Son père, Corse d'origine, exerçait la médecine; sa mère appartenait à une famille distinguée.

Il fit toutes ses études au collége romain et prit les grades de docteur en philosophie et de licencié en théologie. Il se livrait avec zèle à la prédication et à la direction des âmes, quand il fut nommé chanoine de l'archibasilique de Saint-Jean de Latran. Prélat de la maison du Pape, l'abbé de Villanova-Castellacci fut préconisé, dans le consistoire du 30 novembre 1854, au siége épiscopal de Lystres *in partibus infidelium*.

Dans le consistoire du 26 mars 1857, Sa Sainteté Pie IX le transféra à l'archevêché de Petra *in partibus infidelium*.

Mgr de Villanova assista le Cardinal-Vicaire en qualité de vice-gérent, pendant six ans. Ses fonctions à Rome sont celles de consulteur des sacrées Congrégations du Saint Office et de la Visite apostolique et de visiteur de l'hospice des orphelins et du conservatoire des Quatre Saints couronnés.

Mgr de Villanova-Castellacci a été admis, le 30 janvier 1855, au nombre des prélats assistants au trône pontifical.

ITALI (JÉSUALDE), évêque de Ferentino (*États de l'Église*). Jésualde Vitali est né à Mondolfo, diocèse de Sinigaglia, le 2 novembre 1809. Ses parents, honnêtes et pieux bourgeois, se nommaient Septime Vitali et Angèle Silvestrini.

Il fit toutes ses études au séminaire de Sinigaglia, sous la direction de prêtres séculiers et réguliers, et reçut la prêtrise au mois de septembre 1832 des mains de S. Ém. le cardinal Fabrice Testaferrata, évêque de cette ville. Il vint ensuite à Rome pour étudier le droit civil et canonique à l'Université qui, après une thèse publique au mois d'août 1848, lui conféra le diplôme de docteur en cette faculté.

Après avoir vaqué trois ans dans sa ville natale au ministère ecclésiastique, il obtint en 1837 un canonicat dans la collégiale qui s'y trouve, avec le titre de prévôt, seconde dignité du chapitre. Il passa ensuite comme vicaire général, pendant deux ans, à Ferrare; deux ans également à Palestrine, où son attachement au Saint-Siége lui suscita des vexations de la part des révolutionnaires, en 1848, et enfin, à Velletri, poste qu'il occupa pendant vingt ans.

Il fut préconisé évêque d'Agathopolis *in partibus infidelium* (Romanie), le 27 septembre 1852, avec le titre de suffragant du cardinal-évêque d'Ostie et Velletri. Il reçut la consécration épiscopale, le 3 octobre, des mains du cardinal Louis Amat de Saint-Philippe e Sorso, évêque de Palestrine, dans la basilique de Saint-Laurent *in Damaso*.

Le 27 mars 1865, Mgr Vitali fut transféré, par acte consistorial, au siége de Ferentino, et, en ce même mois, il fondait, par une rente mensuelle de quinze écus romains, ou trente francs soixante-deux centimes, une bourse au collége Capranica, à Rome, pour l'éducation, complétement gratuite, d'un jeune clerc, originaire du royaume de Portugal, et à la libre présentation du Souverain-Pontife *pro tempore*.

Ce digne évêque est prélat de la maison du Pape, assistant au trône pontifical depuis le 28 novembre 1854, comte romain, et les villes de Sinigaglia, de Velletri, de Cagli, de Palestrine et de Ferentino, l'ont admis au nombre de leurs patriciens. Il est aussi depuis longtemps membre de plusieurs académies et de diverses sociétés savantes.



ITEZICH (JEAN-JOSEPH), évêque de Veglia (*Dalmatie*). Jean-Joseph Vitezich naquit à Verbenico, diocèse de Veglia, le 27 avril 1806, d'une honnête famille, et du mariage de Jean Vitezich et de Marguerite Volarich qui lui firent donner une excellente éducation. Il reçut le sacerdoce le 30 septembre 1829, à Vienne, des mains de Mgr Jean-Michel Léonard, évêque d'Attalie *in partibus infidelium*, et demeura, pendant trois années, dans cette ville, au collége de Saint-Augustin destiné aux hautes études du clergé. Le 3 juin 1835, l'Université impériale de Vienne lui conféra le diplôme de docteur en théologie. Mgr Jean-Antoine Siwitich, évêque de Veglia, le nomma chanoine honoraire de la cathédrale, en raison des services rendus dans le ministère ecclésiastique. Il fut attaché d'abord à la chancellerie de la cour de Vienne, puis nommé conseiller du gouvernement et lieutenant en Dalmatie.

Sa Sainteté Pie IX, sur la présentation de Sa Majesté l'empereur d'Autriche François-Joseph, le préconisa au siége épiscopal de Veglia, dans le consistoire du 23 mars 1855.

Mgr Vitezich vint à Rome pour les fêtes de la canonisation des vingt-six martyrs du Japon, et fut, en cette circonstance, par un bref du 22 mai 1862, nommé prélat assistant au trône pontifical.



RANCKEN (PIERRE-MARIE), évêque de Colophon (*Asie-Mineure*), vicaire apostolique de Batavia. Pierre-Marie Vrancken est né sous le premier empire français à Vroenhoven, ancien département de la Meuse-Inférieure, aujourd'hui province de Limbourg, le 8 novembre 1806, d'une modeste mais ancienne et honorable famille flamande. Ses parents l'envoyèrent, à l'âge de dix ans, à Maestricht, faire ses premières études. Ayant achevé ses humanités avec succès, il partit pour Liége, en oc-

tobre 1823, et entra au grand séminaire épiscopal, où il étudia successivement la philosophie, la théologie et les autres sciences ecclésiastiques sous la sage direction du pieux président Dehessele, appelé, en 1836, au siége épiscopal de Namur. En septembre 1828, il fut ordonné sous-diacre à Munster, par l'illustre évêque Gaspar-Maximilien Droste de Vischering, et, en 1829, il reçut successivement le diaconat et la prêtrise des mains de Mgr Nicolas-Alexis Oudenarde, évêque de Namur.

En octobre 1829, Mgr Barette, administrateur capitulaire du diocèse de Liége, *sede vacante*, le nomma vicaire de la paroisse de Sainte-Gertrude, doyenné de Maestricht, et, en 1832, Mgr Van Bommel, évêque de Liége, le fit passer à la cure de la même paroisse, où il a laissé d'honorables souvenirs de ses fonctions pastorales. En janvier 1838, le même prélat lui donna une autre destination, en le nommant curé primaire et doyen de la ville de Sittard, où il érigea successivement, avec ses propres fonds et sous les auspices de son évêque, des écoles dominicales et un collége pour les études des jeunes gens de la ville et des environs. Ce collége, placé d'abord sous la direction de quelques prêtres séculiers savants et vertueux, fut plus tard confié aux prêtres de la Compagnie de Jésus. Il y établit aussi un couvent-pensionnat de religieuses Ursulines pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles. Ensuite, il procura à la ville de Sittard un nouveau presbytère, un cimetière convenable, des cloches pour les différentes églises, et fit donner une mission de quinze jours par les R. P. Rédemptoristes.

Le curé-doyen de Sittard se promettait de rester longtemps avec ses chers et bien-aimés paroissiens; mais Sa Sainteté Pie IX en jugea autrement, et le chargea d'une vaste et importante mission, en le nommant, le 4 juin 1847, évêque de Colophon *in partibus infidelium*, et coadjuteur, avec droit de succession, du vicaire apostolique de Batavia. Mgr Grooff avait été exilé, ainsi que tous ses prêtres, par le gouverneur général, vice-roi des Indes hollandaises, et, à cette occasion, il avait reçu du Saint-Siége une autre destination, avec le titre de visiteur apostolique à Surinam.

Mgr Vrancken accepta ce redoutable fardeau comme venant de Dieu, quelque pénible que lui parût le sacrifice qu'on lui demandait. Élu le 4 juin 1847, il fut sacré le 15 août suivant dans l'ancienne collégiale de Saint-Pierre, aujourd'hui église paroissiale de Sittard, par Mgr Jean-Auguste Paredis, alors évêque d'Irine *in partibus infidelium*, aujourd'hui évêque de Ruremonde, assisté de NN. SS. le baron de Wykerslooth, évêque de Curium; Van Dyck, évêque coadjuteur de Breda; Jean Zwysen, évêque de Bois-le-Duc, et Claessens, coadjuteur de l'archevêque de Cologne.

Comme le vicariat de Batavia se trouvait à peu près, depuis deux ans, dépourvu de prêtres, Mgr Vrancken se hâta de se rendre à son poste. Le 11 décembre 1847, il partit avec quelques excellents et vertueux prêtres du Limbourg

et du Brabant-Septentrional, et s'embarqua à Rotterdam pour Londres, afin de prendre place sur un des navires à vapeur de la compagnie Péninsulaire-Orientale d'Angleterre, qui traversent l'Océan. Parti de Southampton, le 20 de ce même mois, il arriva heureusement le 13 février 1848 à Batavia, capitale des Indes-Orientales Néerlandaises, et entreprit bientôt l'œuvre de la mission que l'Église lui confiait.

A la mort de Mgr Grooff, qui eut lieu au mois de mai 1852, Mgr de Colophon prit le titre de vicaire apostolique de Batavia. En 1850, il commença une nouvelle mission parmi les Chinois païens, à l'île de Banca. Comme elle prospérait admirablement, il y érigea différentes petites églises, une maison d'orphelins, quelques écoles et une habitation pour les missionnaires qui jusqu'alors n'avaient pu vivre en communauté.

En 1854, eut lieu le départ pour Rome de Mgr Vrancken, qui assista à la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, par Sa Sainteté Pie IX. En 1855, fut instituée, avec l'autorisation du gouvernement, en plusieurs stations du vicariat, la Société de Saint-Vincent de Paul, pour le soulagement des pauvres. Ce prélat créa encore plusieurs établissements d'Ursulines pour l'éducation et l'instruction des jeunes filles, à Batavia, à Soerabaya, à Samarang, un orphelinat dirigé par les religieuses Franciscaines, et enfin un institut des Frères de Saint-Louis de Gonzague, à Soerabaya, pour l'instruction des garçons. En 1859, il appela aux Indes hollandaises les Pères de la Compagnie de Jésus. De nouvelles stations ou résidences fixes de missionnaires furent également établies. Une deuxième nouvelle mission fut commencée en 1862 à l'île de Florès, résidence ou province de Timor, où se trouvent déjà plusieurs chapelles, avec une population de plus de onze mille chrétiens indigènes.

Mgr Vrancken, reçu docteur en théologie à Rome, est en outre membre de plusieurs sociétés savantes ou de bienfaisance, notamment de la Société des arts et sciences de Batavia, de la Société archéologique du Limbourg, établie à Maestricht, de l'Académie royale des sciences physiques et morales de Batavia, de l'Institut d'Afrique pour l'abolition de l'esclavage et la civilisation des nègres, établi à Paris, et de plusieurs autres.

Il est aussi chevalier de l'ordre du Lion néerlandais, que lui a conféré le roi des Pays-Bas, Guillaume II, chevalier du Saint-Sépulcre et commandeur de l'ordre impérial de la Couronne de fer, qui lui a été accordé par Sa Majesté l'empereur François-Joseph, en récompense des nombreux services rendus à des sujets autrichiens, aux Indes.

Enfin, Sa Sainteté Pie IX l'a créé comte romain, prélat domestique et évêque assistant au trône pontifical, le 29 novembre 1854, lorsqu'il vint, sur l'invitation du Souverain-Pontife, prendre part aux fêtes célébrées pour la définition du dogme de l'Immaculée-Conception.

UICIC (PASCAL), évêque d'Antiphèle (*Lycie*), vicaire apostolique de la Bosnie. Georges-Marien-Pascal Vuicic est né à Imoschi, diocèse de Spalatro, au commencement du mois d'avril 1826, d'une des plus anciennes et des plus nobles familles de la Bosnie. Son père, Georges Vuicic, était officier au service du gouvernement autrichien. Il fit ses études élémentaires et de latinité sous la direction de deux de ses oncles, curés à Prolozac et à Retkoviu. En 1841, il entra dans l'ordre des Frères Mineurs de l'Observance, et, l'année suivante, prononça ses vœux solennels. Il suivit alors les cours de philosophie à Vukovarin et, en 1844, il commença à Baja en Hongrie ceux de théologie, qu'il alla terminer à Venise. Il eut dans cette dernière ville pour professeur d'hébreu et de langues orientales le docteur Trevisanato, depuis patriarche et cardinal de la sainte Église romaine. En 1846, après avoir passé avec succès l'examen requis à cet effet, il fut nommé par l'empereur professeur de droit canonique et d'histoire ecclésiastique. Au mois de février 1849, S. É. le cardinal Monico, patriarche de Venise, l'ordonna prêtre et l'attacha, comme chapelain pendant le siége de Venise en 1849, au service des hôpitaux militaires, lors de l'invasion du choléra. Il y déploya à la fois son zèle et sa charité jusqu'à la reddition de la ville. Le fléau disparu, il fut nommé pénitencier dans la basilique de Saint-Marc pour les Slaves et les Allemands. De 1850 à 1852, il professa les arts libéraux et la philosophie. Un nouveau concours l'amena, en 1853, à Fano pour l'enseignement de la théologie; mais, l'année suivante, sur les instances de la province de Venise, il revint enseigner la théologie dans cette ville. Son mérite incontestable lui a valu dans son ordre la charge de maître des novices, de définiteur de la province, de gardien et de bibliothécaire, tandis que le patriarche, comptant sur son érudition, l'appelait à la révision des livres imprimés en langue slave et le choisissait pour confesser les jeunes nobles du collége de Sainte-Catherine.

Nommé, le 2 mai 1858, évêque de Pulati (Albanie) et bullé le 1er juin, il fut sacré, le 25 juillet de la même année, par Mgr Ange Ramazotti, patriarche de Venise. Aidé par le Souverain-Pontife et par l'œuvre de la Propagation de la Foi, ce prélat a pu subvenir aux premiers besoins de la mission, et il a bâti aussitôt une cathédrale et jeté les fondements de l'évêché.

Le 12 août 1860, le Saint-Siége l'ayant nommé vicaire apostolique de l'Égypte et de l'Arabie pour les Latins et délégat apostolique pour les rites orientaux, il fut transféré par la Propagande dans le consistoire du 28 septembre à l'évêché d'Antiphèle *in partibus infidelium*. En 1862, il reçut le titre d'Administrateur apostolique de la mission de l'Afrique centrale à laquelle il fut attaché l'année suivante comme visiteur apostolique.

Lorsque fut commencé le creusement du canal de Suez, il établit sur le parcours des travaux les premiers missionnaires, cinq résidences, des églises parois-

siales, des écoles et des orphelinats pour les enfants des deux sexes, aux deux extrémités du canal, c'est-à-dire à Suez et à Port-Saïd. Il en confia la direction aux sœurs du Bon-Pasteur, et pourvut à toutes ces dépenses, grâce aux généreuses libéralités de M. de Lesseps et de l'œuvre de la Propagation de la Foi. A Suez, il acheta de ses propres deniers un terrain où il a commencé la construction d'une maison d'éducation. Au Caire, il a entrepris, à l'aide de la charité des dames européennes et d'autres bienfaiteurs, la fondation d'un hôpital européen. Les aumônes de la Propagation de la Foi lui ont permis d'y installer, pour servir les malades, les sœurs de Saint-Joseph qu'il a fait venir de la communauté de Marseille. A Ramle, près d'Alexandrie, il a béni les fondements d'une église. Il a encouragé et soutenu de sa direction l'institut de Saint-Vincent de Paul pour la visite des pauvres et des malades; toutefois, au Caire, il a, à cet égard, éprouvé quelques difficultés. Enfin, lors du voyage en Égypte de l'impératrice des Français, il la sollicita de réclamer pour être rendu à la dévotion des catholiques le terrain où la tradition place un arbre sous l'ombrage duquel la sainte Vierge, l'Enfant Jésus et saint Joseph se reposèrent lors de leur fuite en Égypte. Cet arbre, situé non loin du Caire, est encore appelé l'arbre de la sainte Vierge Marie.

Au mois de novembre 1862, Mgr Vuicic assista à l'immission des eaux de la Méditerranée dans le lac de Thimpsa qu'il bénit, et fut un des premiers à faire la traversée de l'isthme de Port-Saïd à Suez, et à voir, sur des emplacements naguère déserts, des villes qui s'étaient élevées comme par enchantement, des jardins verdoyants et des eaux jaillissantes.

Le 6 août 1866, afin d'apaiser les dissensions suscitées en Bosnie, il fut nommé vicaire apostolique de cette contrée, et visiteur apostolique en 1868, après avoir rempli fidèlement le mandat que lui avait donné le Souverain-Pontife. Lorsque le sultan visita l'Égypte, il fut admis à son audience comme représentant de la religion catholique. Au mois de juin 1867, il assista au couronnement solennel du roi de Hongrie, à titre de représentant de Bosnie, et, la même année, il prit part, dans la ville de Saint-Étienne (France), à l'inauguration d'une statue de la Vierge sur une montagne. En Bosnie, il n'y avait pas d'église et la population assistait à la messe en plein air. Déjà plus de dix églises ou chapelles ont été édifiées et d'autres sont en voie de construction. Il a appelé les Trappistes dans son vicariat, et il leur a confié le soin des orphelins et de la mission.

Mgr Vuicic, assistant au trône pontifical depuis le 22 mai 1862 et comte romain, est commandeur de l'ordre du Saint-Sépulere. Il a été nommé, en 1861, président de l'Institut d'Afrique, et, en 1867, membre de l'Académie de la religion catholique à Rome.



M^er VAN DER MEULEN

Durch Anhänglichkeit an die Geschöpfe legen wir uns selbst eine Fessel an, und sind wie ein Gefangener der immer an den Strick denkt, der ihn gebunden hält. Joh. v. Kreuz, Berg Karmel 3,19.

Ausculta, o fili, praecepta Magistri et inclina aurem cordis tui et admonitionem pii Patris libenter excipe et efficaciter comple, ut ad eum per obedientiae laborem redeas, a quo per inobedientiae desidiam recesseras.

Ex prologo in regulam S. P. Benedicti.

Mgr VACCARI

Licet enim Spiritus Sancti gratia, et circa singulos Apostolos abundaret, et non indigerent alterius consilio ad ea, quae agenda erant, non aliter voluerunt.... Sed et Sancti Patres, qui per tempora in Sanctis quatuor Conciliis convenerant, antiquis exemplis utentes, communiter de exortis causis disposuerunt; certo constituto: V. D. Concil. II. Costantin.

Antonius J. Vaccari Archiep. Colossen.

Mgr DE VERA

Il Concilio, questo fatto di sì gran momento nella vita terrestre della Chiesa, segna quasi direi le colonne milliarie del viaggio ch'ella compie nella storia, e accenna sempre ad una nuova fase nella estrinseca manifestazione della verità; la quale, una e immutabile nella sua essenza, viene progressivamente svolgendosi nei suoi rapporti verso la moltiplice variabilità degli umani avvenimenti.

Carlo M.a de Vera d'Aragona
Abate Ordinario di Montecassino

Mgr VALDIVIESCO

De mundo sunt: ideo de mundo loquuntur
et mundus eos audit. Nos ex Deo sumus.
Qui novit Deum, audit nos; qui non
est ex Deo, non audit nos. in hoc cogno-
noscimus Spiritum veritatis, et Spiritum
erroris. S. Joan. Ep. 1a v.v. 5 et 6. cap. 4.

Raphaël Valentinus Arch. S. Jacobi

Mgr VANESA

Leaganulu natiunei mele
E' Roma urbea eterna,
Ea-mi direge in lucruri grele
Legea cu cura materna.

Ioann Vancea m.p.
Archiepiscopulu si Metropolitulu
de Fogaras si Alba-Iulia



Mgr VAN DER WYMELENBERG

„ Estis enim vos, Pater Sanctissime, Jesu Christi
„ Vicarius totam Ecclesiam repraesentans, qui claves
„ regni Coelorum habetis, nec congregatum totum gene-
„ rale Concilium sine vobis et nisi per vos potest co-
„ gnoscere de negotio." — Episcopi Galli in libello ad
Clementem V. —

Fr. Henricus van den Wymelenberg,
Magister Generalis Canonicorum Regularium
Ordinis Sanctae Crucis ad Sanctam
Agatham, in Dioec. Buscod. in Hollandia

Mgr VALENZIANI

In Domino confido, non erubescam.

+ Antonius Maria Valenziani
Episcopus Fabrianensis
et Matilicensis
m. p.

Mgr VERA

Nationes ex longinquo ad te venient; et munera
deferentes, adorabunt in te Dominum, et terram tuam
in sanctificationem habebunt. L. Tob. c. 13 v. 14
Hyacinthus Vera Episcopus Megarensis in partibus infidelium
Vicarius apostolicus Montevidei

Mgr VAN EWIJK

O Heilige Katholieke Kerk hoe schoon zijt gij! Schoon in Uwe eenheid, schoon in Uwe verscheidenheid! Gij zijt die Moeder, welke met hare armen het geslacht aardrijks omvat, welke volkeren en natiën gij in Uwen schoot vereenigt en met een zelfden band van liefde samen snoert.

+ H. J. A. van Ewijk
Bisschop v. Camaco, & Vic. Ap. v. Curaçao.

Mgr VESPASIANI

Tu nunc Deus piissime,
Vultu precamur cernuo,
Illapsa nobis coelitus
Largire donum Spiritus

+ Philippus Episcopus Fanensis

Mgr VEROLLES

In nationes longe mittam te — ad insulas longe... et usque ad ultimum terrae

+ Emmanuel Verrolles Epus Columbic. Vic. Apost.
Mandchuriae &c

Mgr VEROT

Nos autem praedicamus Christum crucifixum
Judaeis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam
ipsis autem vocatis Judaeis atque Graecis, Christum
Dei virtutem et Dei sapientiam. Non enim judicavi
me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et
hunc crucifixum. 1 Cor.

+ Augustinus Verot
Epis. Savannensis, Adr ap. Floridae

Mgr VERZIERI

Ego autem rogavi pro te (Petro)
ut non deficiat fides tua: et
tu aliquando conversus confirma
fratres tuos.
(S. Luc. XXII. 32.)

+ Hieronymus Verzeri Epus. Brixien.
in Langobardia

Mgr VETTA

Salvum fac servum tuum, Deus meus, sperantem in te.
Aloisius Episc. Neritonensis

Mgr VIARD

« Gaude,
Maria Virgo,
cunctas haereses sola interemisti
in universo mundo. »

✠ Philippe Joseph Viard A.
Évêque de Wellington
Nouvelle Zélande

Rome le 31 Mai 1870.

Mgr VIBERT

Beatissimus Petrus, princeps apostolici ordinis, ad arcem Romani destinatur imperii, ut lux veritatis, quae in omnium gentium revelabatur salutem, efficacius se ab ipso capite per totum mundi corpus effunderet.

S. Leo Ser. 1.

✝ Franciscus Maria Vibert Episcopus Mauriannensis.

Romae, die 30 Maii 1870.

Mgr VILLALVASCO

Transivit quidem etiam in Apostolos jus istius potestatis, sed non frustra uni commendatur quod omnibus intimetur..... Specialis a Domino Petri cura suscipitur, tanquam aliorum status certior sit futurus si mens Principis victa non fuerit.

(S. Leo)

Romae 23 Aprilis 1870

+ Germanus

Episcopus de Chiapas

Mgr VITALI

Domine Deus virtutum quousque irasceris super orationem servi tui — Posuisti nos in contradictionem vicinis nostris: et inimici nostri subsannaverunt nos — Deus virtutum converte nos; et ostende faciem tuam, et salvi erimus.

In Psalmo 79.

+ Gesualdus Vitali Episcopus Ferentini

Mgr VILAMITJANA

Oportet Christum regnare donec ponat omnes inimicos sub pedibus ejus.

(Ad Corinth. cap 15. v. 25.)

Benedictus Vilamitjana Episcopus Dertusensis

Mgr VITEZICH

Qui habitat in adjutorio Altissimi in protectione Dei cæli commorabitur.

Dicet Domino susceptor meus es tu et refugium meum: Deus meus sperabo in eum. Ps 90

+ Joannes Josephus
Episcopus Veglensis

Mgr VITELESCHI

Euntes in universum Mundum prædicate Evangelium omni creaturæ =

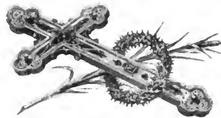
+ Salvator de Nobilibus Vitelleschi Archiepiscopus
Episcopus Auximanus et Cingulanus

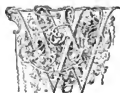
Mgr VUICIC

O vos, quibus Deus opes et divitias concredidit, quique contentamini ut easdem aut magis accumulatis, vel eas in fastum, luxum et in superflua ac inania impendatis reddite quaeso ad cor; et insumite illas in bonum fratrum vestrorum qui fame ac nuditate vexantur; memores verborum Christi: Quamdiu fecistis uni ex fratribus meis minimis mihi fecistis. Adite Missiones, venite in Bosnam et experiemini in quonam statu miseria reperiantur fratres vestri. Aut si vos iter gravat curate, aut concurrite, ut in tam derelictis plagis pia Instituta exurgant, et fundentur. Hæc vobis vera et uberiora bona optans

scripsit

+ F. Paschalis Vuičić Dalmata
Eppus Antiphellensis.





WAHALA (AUGUSTIN), évêque de Leimeritz (*Bohême*). Augustin-Paul Wahala est né à Palzendorf, archidiocèse d'Olmütz, le 23 janvier 1802. Ses parents, catholiques pieux, étaient d'humbles laboureurs. S'ils n'avaient point pour eux l'illustration de la naissance et le prestige des parchemins, ils avaient à laisser à leurs enfants l'exemple des plus belles vertus. Aussi le jeune Augustin se sentit de bonne heure poussé vers la carrière ecclésiastique. Tout enfant, il aimait à se trouver à l'église et à rendre à son curé les services du ministère.

Il fit ses humanités à Freiberg, en Moravie, au collége des Écoles pies, où il eut de grands succès, deux ans de philosophie au lycée d'Olmütz, et sa théologie à l'Université de Vienne, comme élève de l'établissement impérial-royal, dans lequel sont instruits des jeunes gens d'élite venus de différentes parties de l'empire. Ses succès allant toujours croissant, il fut fait préfet et répétiteur des étudiants pour la langue hébraïque et l'explication de l'Ancien Testament. Il reçut la prêtrise à Olmütz, le 22 septembre 1827, des mains de Mgr Ferdinand Cholek, évêque de Ptolémaïs *in partibus*, suffragant, qui l'aida tout le temps de ses études avec une bienveillance singulière, ce dont il fut d'autant plus reconnaissant que, par suite du peu d'aisance de sa famille, il était obligé de donner des leçons pour vivre.

Après son ordination, il fut nommé vicaire à Hranick, où il resta trois ans et demi, se préparant à concourir pour une chaire de théologie. Son protecteur, le comte Cholek, fut promu à l'évêché de Tarnow, en Gallicie ; mais,

avant de se rendre dans cette Église, il reçut, le 24 février 1832, des bulles qui le transféraient à l'archevêché d'Olmütz. L'abbé Wahala devint alors son secrétaire, et il joignit à ces fonctions celles de maître des cérémonies, qu'il conserva sous son successeur, Mgr Maximilien-Joseph Godefroi, libre baron de Sommeran-Beekh. Déjà, en 1836, chanoine de l'église collégiale de Saint-Maurille de Cremsire, il devint en 1837 conseiller archiépiscopal et assesseur du consistoire. En 1842, il fut archiprêtre de Muglick, doyen des doyens, procureur du consistoire, inspecteur des écoles nationales, visiteur archiépiscopal et directeur suprême de la maison de retraite de Moravie. Son zèle appela l'attention de Sa Sainteté Pie IX, qui l'attacha à sa cour comme camérier, en 1859, et celle de l'empereur François-Joseph, qui lui donna la croix de son ordre, en 1866. Il exerça pendant vingt-quatre ans les fonctions de curé, prêchant tous les dimanches et jours de fête, faisant lui-même le catéchisme, bien qu'il eût trois vicaires. Son archevêque avait une telle confiance en lui qu'il l'envoya pour le représenter à l'assemblée des évêques d'Allemagne, tenue en 1848 à Wurzbourg.

Nommé le 16 septembre 1865 à l'évêché de Leimeritz, par l'empereur d'Autriche François-Joseph, Mgr Wahala fut préconisé par Sa Sainteté Pie IX dans le consistoire du 8 janvier 1866. Mgr Frédéric, landgrave de Furstemberg, archevêque d'Olmutz, le sacra dans cette ville le 8 avril suivant, et le nouveau prélat fut, le 15 de ce mois, installé sur son siége.

Mgr Wahala avait contracté à Muglick, en Moravie, la touchante habitude de secourir abondamment les pauvres, et il avait dépensé, à cet effet, tant pour le clergé que pour les laïques, près de 40,000 florins. Quand il eut été fait évêque, son premier soin fut de constituer un capital de 31,500 florins pour assister les prêtres les plus dignes et en même temps les plus nécessiteux. Il y ajouta 10,000 florins pour des œuvres analogues dans les diocèses voisins. Une bonne administration et une abnégation complète de soi-même ont seules pu mettre entre ses mains des sommes aussi considérables puisqu'il n'avait point de fortune patrimoniale. En véritable évêque, il sait se contenter de peu pour lui-même, et toujours penser à autrui.

En 1867, tous les évêques autrichiens se réunirent à Vienne pour soutenir la liberté de l'Église, et combattre les lois impies auxquelles on voulait les soumettre. Tous protestèrent énergiquement et adressèrent à leur clergé et à leurs fidèles des lettres pastorales pour les prémunir contre le danger d'une telle perturbation sociale. Trois fois Mgr Wahala, pour avoir rempli son devoir, fut jugé et condamné; mais le gouvernement, craignant le peuple, ne lui fit pas subir la peine infligée. Il n'en a pas moins continué son ministère, en toute occasion, suivant sa conscience et les préceptes de la Sainte-Église, heureux d'avoir été trouvé digne de souffrir quelques humiliations pour le nom de Jésus.

WEDEKIN (ÉDOUARD-JACQUES), évêque d'Hildesheim (*Hanovre*). Édouard-Jacques Wedekin naquit à Grassdungen, diocèse d'Hildesheim, le 30 décembre 1796, de pieux et honorables parents.

Après avoir terminé dans cette dernière ville ses humanités et sa philosophie au gymnase Joséphin, et sa théologie au séminaire épiscopal, il fut ordonné prêtre le 11 novembre 1821, par l'évêque suffragant, baron de Wendt, dans l'église de Sainte-Croix. Les fonctions qu'il a exercées depuis ce temps sont celles de professeur au gymnase Joséphin, de 1820 à 1828; de curé à la cathédrale de Hildesheim, de 1828 à 1836; de chanoine et de vicaire général, à partir de cette époque. Pendant la vacance du siége, en 1840, en 1849 et en 1850, le chapitre l'élut vicaire capitulaire.

Préconisé, le 30 septembre 1850, au siége de Hildesheim, Mgr Wedekin fut sacré, le 24 novembre suivant, dans sa propre cathédrale, par S. Ém. le cardinal de Geissel, archevêque de Cologne.

Il s'est occupé avec un grand zèle des œuvres pies dans son diocèse. Il est parvenu, à l'aide des aumônes des fidèles, à ériger seize missions dans les contrées protestantes. Pour aider les curés dans leur ministère, il a appelé les Franciscains à Ottbergem, et les Augustins à Germershausen. Il a confié l'éducation des jeunes gens du collége d'Hildesheim aux Pères Lazaristes, et celle des jeunes filles aux Ursulines et aux Sœurs des Écoles, dont la maison-mère est à Giboldehausen, et qui sont déjà établies dans sept paroisses. Les Sœurs de la Miséricorde ont fixé par ses soins leur maison-mère dans sa ville épiscopale. Là, elles s'occupent des enfants trouvés ou mal élevés, ont une salle d'asile, apprennent aux jeunes filles les travaux manuels, et veillent, à l'hôpital, à l'assistance des malades. De ce couvent sont sorties les neuf autres maisons qui, dans le diocèse, vaquent aux mêmes œuvres de charité.

Mgr Wedekin est prélat domestique assistant au trône pontifical depuis le 1er février 1861, comte romain, conseiller intime du roi de Prusse, décoré de l'ordre des Guelfes de Hanovre de première classe, et aussi de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse avec étoile.

WHELAN (VINCENT-RICHARD), évêque de Wheeling (*États-Unis*). Vincent-Richard Whelan est né à Baltimore (*Amérique-Septentrionale*), le 28 janvier 1809. David Whelan, son père, était d'origine irlandaise, et sa mère, d'une famille d'Écosse, quitta après son mariage le culte protestant, et l'éleva religieusement jusqu'à l'âge de quatorze ans. Devenu orphelin à cette époque, il fut adopté par son oncle, qui développa en lui la vocation ecclésiastique. La grâce de Dieu et la bienveillance d'un prélat vénérable, Mgr Jean Dubois, qui a ouvert à tant de jeunes gens la

carrière sacerdotale, firent le reste. C'est au collége du Mont-Sainte-Marie qu'il commença et termina ses études classiques et scientifiques, sous la direction de professeurs, devenus presque tous évêques. Il fit sa théologie au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et fut ordonné prêtre à l'âge de vingt-trois ans, le 29 juillet 1831, à Versailles, par Mgr Étienne-Jean-François Borderies, évêque de cette ville. Mgr de Quelen, archevêque de Paris, ne pouvait, vu les circonstances, remplir les fonctions de son ministère.

De retour en Amérique, l'abbé Whelan devint professeur et préfet de la discipline au collége du Mont-Sainte-Marie, et fut nommé supérieur de cet établissement, en 1835; mais il préféra travailler en apôtre dans les missions de la Virginie.

Sur la présentation des évêques de la province, réunis en Concile, il fut préconisé, le 15 décembre 1840, au siége épiscopal de Richmond, qui comprenait alors toute la Virginie. Le 21 mars 1841, il fut sacré à Baltimore par Mgr Samuel Eccleston, archevêque de cette ville, assisté de Mgr Jean Hughes, évêque de New-York, et de Mgr Benoît Fenwick, évêque de Boston. Le diocèse de Richmond était de création récente ; il avait été longtemps administré par les archevêques de Baltimore, et comptait treize cent mille ennemis de l'Église. Presque dépourvu d'aides, l'évêque dut parcourir les villes et les bourgades, et mener la vie de missionnaire. Sa constance et son zèle furent récompensés par des fruits abondants. Les catholiques étaient peu nombreux, pauvres et dispersés. Huit églises suffisaient alors à leurs besoins. Depuis, il en a bâti plus de quarante. Dans le principe, il n'avait trouvé que cinq prêtres; quelques mois après, leur nombre se montait à cinquante environ. Pour instruire la jeunesse, il fonda des écoles, deux couvents des Sœurs de Saint-Joseph et trois pensionnats de la Visitation. L'hôpital qu'il a établi avec les aumônes des fidèles reçut surtout des pauvres, sans refuser les riches qui réclament des soins particuliers. Il ne s'est pas contenté d'avoir un séminaire pour ses clercs, il a voulu aussi établir un collége pour les jeunes gens du monde.

Son diocèse était tellement vaste que le Saint-Siége en décida le partage en 1850. Mgr Whelan garda pour lui la partie occidentale, couverte de montagnes, et la plus difficile à administrer. Il fut préconisé le 23 juillet 1850. Son siége est dans la ville de Wheeling. Là, obligé de payer de sa personne, il remplit toutes les fonctions du ministère sacerdotal, administrant les sacrements, prêchant fréquemment et donnant des leçons à la jeunesse, afin de pouvoir se former ainsi un clergé pieux et instruit. Par son initiative empressée, trente-six églises ont été bâties, là où autrefois il n'en existait qu'une seule. Le vénérable prélat a pu subvenir à des dépenses aussi considérables, en faisant au milieu de ses diocésains des quêtes qui sont venues grossir les bienfaits de l'œuvre admirable de la Propagation de la foi établie à Lyon. Il n'a épargné ni temps ni fatigues pour visiter son troupeau,

et Dieu bénit chaque jour ses généreux efforts pour amener au giron de la sainte Église des hommes qui, depuis longtemps, n'en pratiquaient plus les devoirs.

WICART (ALEXIS-CASIMIR-JOSEPH), évêque de Laval (*France*). Fils d'Alexis-Joseph Wicart et de Catherine-Joséphine Graoute, Alexis-Casimir-Joseph Wicart naquit le 4 mars 1799, à Meteren, archidiocèse de Cambrai, département du Nord (*France*). Après avoir terminé ses études au séminaire de Cambrai, il fut ordonné prêtre dans l'église cathédrale de cette ville, le 22 septembre 1821, par Mgr Louis Belmas, qui en était évêque.

Nommé professeur d'humanités au séminaire diocésain, il fut envoyé ensuite, en qualité de vicaire provincial, à Douai, et, pendant quelques mois, fut chargé, en 1827, de l'administration de la cure de Saint-Jacques, à Tourcoing. Il la quitta en 1828, pour succéder à l'abbé Destombes comme curé de Sainte-Catherine, à Lille. Lorsque Mgr Giraud eut été transféré de l'évêché de Rodez à l'Église de Cambrai, redevenue métropole, l'abbé Wicart fut, en 1842, appelé par ce vénérable prélat à partager, en qualité de premier vicaire général, le poids de l'administration diocésaine.

Trois ans n'étaient pas écoulés, qu'une ordonnance royale, en date du 12 mars 1845, l'appelait à succéder à Mgr Michel sur le siége épiscopal de Fréjus. Préconisé dans le consistoire du 24 avril suivant, Mgr Wicart fut sacré, le mercredi 11 juin de la même année, dans l'église métropolitaine de Cambrai, par Mgr Pierre Giraud, archevêque de cette ville, assisté de Mgr Joseph-Armand Gignoux, évêque de Beauvais, et de Mgr Jean-Marie Mioland, évêque d'Amiens. Cette imposante cérémonie attira à Cambrai une partie du clergé de Lille, de Douai, de Valenciennes, et un grand nombre de curés des campagnes. Quelques jours après, le nouveau prélat s'arrêtait quarante-huit heures à Paris, et se rendait dans son diocèse, qu'il gouverna jusqu'en 1855.

Une loi du 5 mai 1855 ayant autorisé la création d'un siége épiscopal à Laval, devant avoir pour circonscription le département de la Mayenne, démembré du diocèse du Mans, cet évêché fut érigé par une bulle du 30 juin de la même année. Un décret impérial du 30 août suivant autorisa la publication de cette bulle, et nomma à ce nouveau siége Mgr Wicart, qui fut préconisé et transféré de Fréjus dans le consistoire du 28 septembre. Après avoir, le 15 novembre, prêté aux mains de l'Empereur le serment d'usage, il fut, le 28 de ce mois, intronisé dans sa nouvelle Église par Mgr Charles Sacconi, archevêque de Nicée *in partibus infidelium*, nonce apostolique à Paris, assisté de Mgr Angebault, évêque d'Angers, et de dom Bernardin, abbé de la Trappe

du Port-Salut. Il fit son entrée à Laval, dans l'église de Saint-Vénérand, aux acclamations d'un peuple immense, avide de contempler les traits de son premier Pontife. On put voir, dès ce jour, que Mgr Wicart avait, avec le respect dû à son caractère sacré, su gagner tous les cœurs.

Un de ses premiers actes fut de proclamer dans son diocèse le dogme de l'Immaculée-Conception, ce qu'il fit solennellement, le dimanche 9 décembre. Par une ordonnance du 27 juillet 1856, il déclara la liturgie romaine obligatoire dans le diocèse, et qu'elle serait seule suivie dans la cathédrale, à partir du 1er janvier 1857, et dans les autres églises, à partir du 12 avril, jour de Pâques. Saint Julien, évêque du Mans, continua d'être honoré dans le diocèse comme apôtre du Maine; mais c'est la très-sainte Vierge, mère de Dieu, sous le titre spécial de son Immaculée-Conception, que le diocèse de Laval fut dès lors autorisé, à Rome, à invoquer désormais pour sa patronne principale.

En septembre 1856, Mgr Wicart reçut du Saint-Père une marque de précieuse bonté en même temps que d'une haute et particulière estime. C'est un magnifique camée représentant la maison de Notre-Dame de Lorette, soutenue et portée par les anges. Il consacra, le 21 avril 1857, la nouvelle église de Saint-Aignan, dans l'arrondissement de Château-Gontier, et, le jeudi 7 mai suivant, posa et bénit la première pierre de son palais épiscopal. Par un mandement du 31 janvier 1858, il établit l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement dans toutes les paroisses du diocèse à partir du dimanche de l'Avent de cette année, mais cette pieuse pratique fut plus tard différée jusqu'au jour de Noël suivant. Au mois de septembre 1858, il publia un mandement pour annoncer que le catéchisme de Mgr Bouvier, évêque du Mans, modifié à l'usage du diocèse de Laval, serait enseigné exclusivement à tout autre dans le diocèse, à partir du 1er octobre 1859. Dans ces deux mêmes années, 1857 et 1858, il consacra les églises de Saint-Nicolas, à Craon, de Grez en Bouëre, de Montsûrs, d'Andouillé et quelques autres.

Mgr Wicart adressa, le 9 février 1859, à son clergé une circulaire pour lui annoncer son voyage *ad limina Apostolorum*, et partit de Laval pour Rome le 11 de ce mois avec M. l'abbé Wicart, son vicaire général. De retour le 13 avril suivant dans sa ville épiscopale, il fit connaître à son clergé que le Souverain-Pontife l'avait accueilli avec la plus grande bonté et lui avait accordé pour lui personnellement et pour ses diocésains un grand nombre de grâces et de bénédictions. Il avait aussi obtenu de la bienveillance de Pie IX, pour les chanoines de sa cathédrale, une décoration consistant dans une croix pectorale, ornée, au milieu, d'un médaillon représentant, d'un côté, l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, patronne du diocèse, et de l'autre, l'effigie de Pie IX, avec le millésime de l'érection de l'évêché de Laval.

Beaucoup de communautés religieuses se sont, grâce à la protection du

prélat, établies dans le diocèse de Laval. On sait combien Rome lui est chère; aussi a-t-il plusieurs fois déjà fait le voyage de la Ville Éternelle, et il fut, à l'époque du Concile du Vatican, l'un des premiers évêques qui se prononcèrent pour la définition du dogme de l'infaillibilité.

Nommé prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867, lors de la célébration des fêtes du dix-huitième Centenaire anniversaire du martyre de saint Pierre, chanoine d'honneur de l'Église de Cambrai, Mgr Wicart, nommé chevalier de la Légion d'honneur le 28 septembre 1852, a été promu officier du même ordre le 24 août 1858.

Il porte pour armoiries : *Coupé, au 1er de gueules à 3 étoiles d'or, posées de fasce, au 2e d'azur à une croix d'argent*, avec cette devise empruntée au chapitre VI de l'épître de saint Paul aux Galates : ABSIT GLORIARI NISI IN CRUCE.

WIDMER (BARTHÉLEMI), évêque de Laibach (*Autriche*), est né à Carniobourg, diocèse de Laibach, le 11 août 1802, d'une honnête famille, et du mariage de Pierre Widmer et de Marie Sorschek.

Après avoir achevé ses humanités et sa philosophie au séminaire épiscopal de Laibach, il suivit pendant quatre ans les cours de théologie au lycée public de la même ville. Le 22 août 1827, Mgr Antoine-Louis Wolf, évêque de Laibach, l'ordonna prêtre dans la chapelle de son palais, puis l'envoya à Vienne, à l'Institut des hautes études de Saint-Augustin, se perfectionner pendant trois ans dans la science théologique. Le 5 août 1837, l'Université impériale lui donna le diplôme de docteur en théologie. Pendant plusieurs années, il se voua au ministère en qualité de vicaire, puis devint chapelain du palais impérial. Après avoir enseigné la théologie et l'exégèse au lycée de Laibach, et nommé chanoine honoraire de cette Église, il fut élevé, en raison de ses connaissances spéciales, à la dignité de directeur des études à l'Institut ecclésiastique de Saint-Augustin de Vienne.

Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 23 mars 1860, le préconisa au siège épiscopal de Laibach.

WIERY (VALENTIN), évêque de Gurck, en Carinthie (*Autriche*), est né d'une honorable famille bourgeoise le 12 février 1813, à Sainte-Marie de Lavant. Promu au sacerdoce en 1837 par Mgr Ignace-François Zimmermann, évêque de Lavant, il se livra, dans plusieurs paroisses de ce même diocèse, aux exercices du saint ministère, et sur la désignation de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, François-Joseph, fut préconisé, dans le consistoire du 30 octobre 1858, évêque de Gurck, dont le titulaire réside à Clagenfurt.

Ce prélat vint à Rome pour les fêtes qui y furent célébrées à l'occasion de la canonisation des vingt-six martyrs du Japon, prit part alors à tous les actes signés par les membres de l'épiscopat présents contre les usurpations sacriléges du gouvernement piémontais, et fut fait assistant au trône pontifical et comte romain par un bref du 22 mai 1862. Il a favorisé de tout son pouvoir l'établissement de communautés religieuses, et s'est occupé avec un soin particulier de faire donner à la jeunesse une éducation chrétienne.



WIERZCHLEYSKI (FRANÇOIS-XAVIER), archevêque de Lemberg (*Gallicie*), naquit à Viznac, diocèse de Tarnow (Gallicie), le 1[er] décembre 1803, d'une noble famille.

Après avoir suivi pendant quatre années les cours de théologie à l'Université de Vienne, il demeura encore dans cette ville pendant deux ans pour s'y livrer à de hautes études, à l'Institut de Saint-Augustin. L'Université impériale de Vienne lui fit subir à cette époque deux examens rigoureux sur l'Écriture sainte, les langues orientales, le droit canonique et l'histoire ecclésiastique. Le 25 juin 1826, il fut ordonné prêtre à Vienne, dans l'église métropolitaine, par M[gr] Matthias Paul, évêque d'Antinople *in partibus infidelium*. De retour dans son diocèse natal, il exerça les fonctions du ministère pendant onze ans avec un tel succès que son évêque le nomma doyen forain de toutes les paroisses du district, et que l'Empereur d'Autriche lui conféra un canonicat à l'église métropolitaine de Lemberg. Pour que sa science profitât à tous, il enseigna, pendant sept ans, la théologie dans un institut de religieux et obtint le titre d'inspecteur suprême des écoles.

Sur la présentation de son souverain, il fut préconisé évêque de Przemisl pour le rit latin, dans le consistoire secret du 27 juillet 1846, l'un des premiers tenus par Sa Sainteté Pie IX après son exaltation, et sacré à Lemberg, le 4 octobre suivant, par M[gr] Samuel Stefanowicz, archevêque de Lemberg, du rit catholique arménien. Il contribua à entretenir dans le diocèse la paix et la concorde, ramena son clergé aux règles de la disciple, et fit tous ses efforts pour répandre l'instruction chrétienne parmi les fidèles.

Le 23 mars 1860, ce prélat fut transféré au siége métropolitain de Lemberg pour le rit latin. Il entretient dans son séminaire, à ses propres frais, quatorze jeunes gens. En 1862, l'Empereur François-Joseph daigna le nommer conseiller intime, et, le 7 juillet de l'année suivante, Sa Sainteté Pie IX le fit assistant au trône pontifical et comte romain, à l'occasion du concordat conclu à Rome entre les évêques de Gallicie du rit latin et du rit grec, et approuvé par le Saint-Siége.


LES PÈRES DU CONCILE DU VATICAN
ALEXIS WICART
B. WIMMER
G. WILMER
G. WILLY
U. WIERY
R. WEHELAN
A. WAHALA
E. WEDEKIN
G. WILLIAMS
J. WOOD
YUSSEFF
YUSTO
ZWERGER
ZENNUI-CASULA
V. ZUBRANICH
ZWYSEN

WILLI (GASPARD), évêque d'Antipatros *in partibus*, auxiliaire de Coire (*Suisse*), est né à Ems, diocèse de Coire, le 2 février 1823, du mariage de Jacques Willi et de Catherine Fetz.

Il commença ses études dans cette dernière ville et les continua à Fribourg et à Einsiedeln, où il revêtit l'habit de Saint-Benoît, en 1842, fit profession solennelle le 1er mai 1845, et fut ordonné prêtre le 11 juin 1848 par Mgr Jean-Martin Henni, évêque de Milwauchie, aux États-Unis, son compatriote. Curé d'Einsiedeln, pendant quinze ans, dom Willi fut chargé d'enseigner la rhétorique au collége de cette abbaye, occupa cette chaire cinq années en remplissant, en même temps, les fonctions de préfet des études, et enfin demeura treize ans conseiller du conseil public d'éducation et inspecteur des écoles.

Le 21 décembre 1868, sur la demande de Mgr Nicolas-François Florentin, évêque de Coire, qui le demanda pour auxiliaire, il fut préconisé évêque d'Antipatros *in partibus infidelium* et sacré, le 7 mars 1869, par Mgr Eugène Lachat, évêque de Bâle.

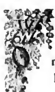
Mgr Willi n'a jamais oublié l'illustre monastère où il a passé sa jeunesse et les premières années de son sacerdoce ; en conséquence, il y a fondé, pour les habitants de la paroisse, un hôpital, en partie avec un fonds affecté à cet usage et en partie avec des aumônes que des quêtes lui ont fournies.

WILLIAMS (JEAN), évêque de Boston (*États-Unis*), est né à Boston, le 27 avril 1822.

Il fit ses classes littéraires y compris sa philosophie à Montréal (Canada), puis vint suivre les cours de théologie au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où il fut ordonné prêtre le 17 mai 1845, par Mgr Denis-Auguste Affre, archevêque de cette ville. De retour dans son diocèse d'origine, l'abbé Williams vint exercer le saint ministère dans quelques paroisses, et donna tous ses soins à diverses œuvres pieuses dont il fut l'instigateur. L'instruction de la jeunesse, les secours à distribuer aux pauvres, l'administration des sacrements, la direction spirituelle des fidèles au tribunal sacré de la pénitence, celle de quelques communautés religieuses occupèrent tous ses instants. Ceux que le ministère ne lui prenait pas, il les employa à l'étude et il eut dans la chaire sacrée quelques heureux succès.

Mgr Jean Fitzpatrick, évêque de Boston, l'ayant demandé pour coadjuteur, il fut élu évêque de Tripoli *in partibus infidelium*, dans le consistoire du 9 janvier 1866.

Le 12 février suivant, il lui succéda comme évêque de Boston, et en cette qualité, le 11 mars, reçut la consécration épiscopale des mains de Mgr Mac-Closkey, archevêque de New-York.

ILMER (Gérard-Pierre), évêque de Harlem (*Hollande*), est né à Boxtel, diocèse de Bois-le-Duc, le 22 novembre 1800. Ses parents, Henri Wilmer et Jeanne Bomaerts, appartenaient à la classe moyenne de la société.

Il fit ses études complètes au séminaire de Bois-le-Duc, sous la direction de professeurs distingués, puis, le 8 septembre 1824, fut ordonné prêtre, à Cologne, dans la chapelle du séminaire, par Mgr Gaspard-Maximilien, libre baron Droste de Vischering, évêque de Munster. Depuis 1822, il enseignait la rhétorique et la philosophie au séminaire de Bois-le-Duc et continua d'occuper les mêmes chaires jusqu'à la suppression de cet établissement par le gouvernement hollandais, en 1825. Après trois mois de vicariat à Hentdan, il fut nommé aumônier à Eindhov, où il resta de 1826 à octobre 1829, professant en même temps la théologie morale et le droit canonique. En 1834, il devint secrétaire de Mgr Henri Den-Dubbelden, évêque d'Emmaüs *in partibus*, vicaire apostolique de Bois-le-Duc, et fut en outre chargé d'une chaire de droit canonique qu'il garda jusqu'en 1837, époque de la translation du séminaire dans une autre localité. En 1851, à la mort de ce dernier prélat, il devint secrétaire de Mgr Jean Zwysen, alors évêque de Gerra *in partibus* et vicaire apostolique de Bois-le-Duc. Ce poste ne lui fut maintenu que six mois, après lesquels il fut nommé curé-doyen de Boxtel, sa ville natale. La même année, il fut fait examinateur pro-synodal du clergé et proviseur du séminaire de Bois-le-Duc. En 1856, il passa à la cure de Saint-Jean, à Bois-le-Duc, avec le titre de pléban et de doyen, et, lorsque la hiérarchie eut été rétablie par Sa Sainteté Pie IX (1853), on le désigna pour prévôt du nouveau chapitre.

Dans le consistoire du 12 mai 1861, l'abbé Wilmer fut préconisé évêque de Harlem et sacré, le 23 juin 1861, au séminaire de Bois-le-Duc par Mgr Zwysen, devenu archevêque d'Utrecht, assisté de Mgr Jean Van-Genk, évêque d'Adras, coadjuteur de Breda, et de Mgr Jean-Philibert Deppen, évêque de Samos, auxiliaire d'Utrecht.

Mgr Wilmer a établi dans son diocèse des écoles catholiques pour l'instruction élémentaire, l'association de Saint-Joseph pour les ouvriers, les conférences ecclésiastiques, les congrégations de la sainte Famille pour les jeunes filles et de nombreuses confréries de piété. Il s'est appliqué aussi à développer les œuvres déjà existantes, telles que celle du Bon Pasteur pour les filles repenties et les instituts des frères de la doctrine chrétienne et des sœurs du Divin Enfant et de la Charité, qui s'occupent spécialement de la jeunesse, qu'ils forment à la vertu et aux bons principes.

A l'occasion de la canonisation des martyrs japonais, ce prélat vint à Rome et fut fait assistant au trône pontifical, le 22 mai 1862, et comte romain. En 1859, le roi de Hollande lui a conféré la croix de chevalier de l'ordre du Lion néerlandais.

WIMMER (BONIFACE), abbé du monastère de Saint-Vincent (*Pensylvanie*), est né à Thalmassing (Bavière), le 14 janvier 1809. Ses parents, Pierre et Élisabeth Wimmer, étaient des agriculteurs aisés.

Il fit ses humanités au lycée royal de Ratisbonne; sa philosophie et sa théologie, partie à l'université de Munich et partie au séminaire diocésain de Ratisbonne, où il fut ordonné prêtre, le 31 juillet 1831, par Mgr Jean-Michel Wittmann, coadjuteur de ce diocèse. A la demande de Mgr Charles-Antoine de Riccabona, évêque de Passau, il se rendit comme confesseur au célèbre pèlerinage d'Altenotting, puis revint un an après dans son diocèse natal, et, le 1er septembre 1832, prit l'habit de Saint-Benoît, au monastère de Metten. Il y prononça ses vœux solennels le 27 décembre de l'année suivante.

Les fonctions qu'il a exercées dans l'ordre sont celles de vicaire d'Edenstetten, de curé à Stephansposching, d'économe au monastère récemment érigé de Scheyern et de professeur à l'abbaye aussi nouvelle de Saint-Étienne de Vienne, puis au collége royal de Munich. Son abbé, Grégoire Scherr, actuellement archevêque de Munich, l'envoya dans les États-Unis d'Amérique, le 25 juillet 1846, dans le but d'y établir l'ordre de Saint-Benoît. Il quitta donc Munich avec quatre savants, et quinze mécaniciens ou agriculteurs, et abordait avec eux à New-York le 16 septembre suivant. Accueilli par Mgr Michel O'Connor, évêque de Pittsbourg, il jeta, le 24 octobre 1846, les fondements du monastère de Saint-Vincent, qui fut érigé en abbaye, en 1855. Depuis lors, il a fondé l'abbaye de Saint-Louis du Poivre, diocèse de Saint-Paul de Minnesota, le prieuré de Saint-Benoît d'Atchison, au Kansas, également érigé depuis en abbaye, les prieurés de New-Ark, New-Jersey, Carrolltown, Covington, Chicago et huit monastères de religieuses de l'ordre de Saint-Benoît.

Un bref du 17 septembre 1855 le nomma abbé pour trois ans; après quoi, il fut élu à vie et confirmé par Sa Sainteté Pie IX, qui, en 1866, le choisit pour abbé général et président de la congrégation bénédictine d'Amérique. Cette congrégation, qui s'étend à neuf diocèses, comprend quatre-vingts Pères et trois colléges, dans lesquels on donne l'instruction à trois cents élèves.

WOOD (JACQUES), évêque de Philadelphie (*États-Unis*), naquit à Philadelphie, le 27 avril 1813, de Jacques Wood et d'Anne Dryan, Anglais d'origine et protestants.

Il eut le bonheur d'être instruit dans la religion catholique et baptisé, le 2 avril 1834; après quoi, il fit ses études ecclésiastiques au collége de la Propagande, à Rome, où il fut ordonné prêtre, le 25 mars 1844, par S. Ém. le cardinal Fransoni, préfet de la Propagande. Jus-

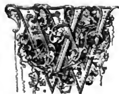
qu'en 1853, il remplit les fonctions de vicaire à la cathédrale de Cincinnati, et, à cette époque, il obtint la cure de Saint-Patrice dans la même ville.

Mgr Jean Newman, évêque de Philadelphie, l'ayant demandé pour coadjuteur, il fut préconisé, le 9 janvier 1857, au siége d'Antigonie *in partibus infidelium*, et sacré, le 26 avril, par Mgr Jean-Baptiste Purcell, archevêque de Cincinnati, qui l'avait baptisé et confirmé. A la mort de Mgr Newman, arrivée le 5 janvier 1860, il lui succéda de plein droit, et lorsque, en 1868, Pie IX eut démembré du diocèse de Philadelphie quatre autres diocèses, ceux de Seranton, d'Harrisbourg et de Wilmington, il retint son premier titre. En 1864, il a béni la magnifique cathédrale de Philadelphie qu'il venait d'achever et qu'il plaça sous le vocable des saints apôtres Pierre et Paul. Il a construit dans la même ville un grand séminaire et un orphelinat de jeunes filles.

A l'occasion de la canonisation des martyrs japonais, à laquelle il prit part, il fut fait assistant au trône pontifical, le 22 mai 1862.



Mgr WEHELAN



"Domine, ne in furore tuo arguas me: neque
in ira tua corripias me.

Miserere mei, Domine, quoniam infirmus
sum: sana me, Domine, quoniam conturbata
sunt ossa mea.

Et anima mea turbata est valde: sed tu Dom-
=ine usquequo?

Convertere, Domine, et eripe animam meam:
salvum me fac propter misericordiam tuam."

Ps. 6

Ricardus Vincentius Whelan
Episc. Wheelingensis

Mgr WAHALA

Omnia ad majorem Dei honorem et Ecclesiae Suae sanctae Incrementum

Augustinus Paulus
Episcopus Litomericensis.

Mgr WEDEKIN

Quidquid agis prudenter agas et respice finem.

Romae, die 24ta Martii 1870.

+ Eduardus Jacobus
Wedekin,
Episcopus Hildesiensis

Mgr WIERCHLEYSKI

Non habeo, unde gloriari in operibus meis possim, et ideo gloriabor in Christo. Non gloriabor quia justus sum, sed gloriabor, quia redemptus sum. (S. Ambrosius de Jacob et vita beata lib. I. c. 6.)

Roma die 1 Junii 1870.

Franciscus Xaverius Wierzchleyski
Archiepiscopus Leopoliensis lat. rit.

Mgr WIMMER

Qui sincere ambulat coram Deo et non quaerit, quae sua sunt, Deum semper habet adjutorem et non turbatur.

Bonif. Wimmer Abb. O. S. B.

Mgr WITMER

Qui nobiscum Romano Pontifici adhaeret, ipse Petri Cathedrae consociatur: huic vero Cathedrae qui jungitur, noster est: qui cum eâ non colligit spargit, hoc est qui Christi non est Antichristi est.

Conc. Prov. 1m Ultrajecten 1865 Tit. 1 Cap. VII. Cfr. ep. S. Hieronymi ad S. Dam. ep. 15. n. 2.

Vos (SS. Martyres Gorcomienses!) obsecramus atque obtestamur, ferventiores effundite preces, ut in tanta rerum omnium conflagratione, in tot quibus obruimur erroribus, atque in teterrimo bello, quod Societati universae, Petri Cathedrae Nobisque indicitur, caeleste auxilium tandem aliquando adsit.

Pius div. Prov. PP. IX in Litt. Apticis de canoniz. SS. XIX Mart. Gorcomien. D. 29 Junii 1867. —

Gods Voorzienigheid faalt nooit in hare beschikking.

or. lec. Dom. VII. post Pent.

+ G. P. Wilmer Epus Harlemen.

Mgr WOOD

Simon, Simon, ecce Satanas expetiit
vos ut cribraret sicut triticum;
Ego autem rogavi pro te, ut non
deficiat fides tua; et tu aliquando
conversus confirma fratres tuos.
Luc. XXII. 31. 32.

Romae
Die 2a Martii
A.D. 1870.

Jacobus Fredericus Wood
Epic. Philadelphiensis

Mgr WRANKEN

Melius est quidem ad Deum colendum
doctrina homines duci, quam poenae
timore vel dolore compelli; sed non
quia isti meliores sunt, ideo illi qui
tales non sunt, negligendi sunt.
Multis enim profuit prius timore
vel dolore cogi, ut postea possent doceri,
aut quod jam verbis didicerant, opere
sectari. S. Aug. Lib. de correct. Donat.

J. H. Wrancken
Episc. Coloph. vic. Apost. Batav.





YUSTO (ANASTASE-RODRIGUE), archevêque de Burgos (*Espagne*). Anastase-Rodrigue Yusto est né à Osma (*Espagne*), le 15 avril 1814, du mariage de Jean-Rodrigue et de Joséphine Yusto. Il fit ses études classiques et sa philosophie au collége de sa ville natale, y suivit pendant quatre ans au séminaire conciliaire les cours de théologie, et alla, pendant trois autres années, achever ses études à l'Université de Valladolid. Il étudia le droit canonique, d'abord dans cette Université, puis à celle de Madrid. Bachelier en philosophie en 1829, en théologie en 1833, en droit canonique la même année, et en droit civil en 1844, il obtint, en 1843, à l'Université de Valladolid, le grade de licencié en théologie, et enfin en 1844 celui de docteur. Le 9 juin 1838, il fut ordonné prêtre à Valladolid par Mgr Joseph-Antoine Rivadeneira, évêque de ce diocèse, sur la présentation des dimissoires de son évêque d'origine. Cette même année, l'Université de Madrid le nommait régent de première classe en théologie, et, en 1847, licencié en l'un et l'autre droit. Il devint professeur de philosophie, de théologie et de droit canon, au séminaire d'Osma, puis revint professer la théologie à l'Université de Madrid. Les fonctions ecclésiastiques qu'il a exercées depuis lors sont les suivantes : visiteur et juge ecclésiastique des paroisses et du clergé de Madrid, chanoine de la métropole de Burgos, pendant cinq ans, et, durant sept autres années, directeur spirituel des religieuses de la Visitation Sainte-Marie, à Madrid; auditeur de la Nonciature apostolique d'Espagne; théologien, consulteur et examinateur à la même Nonciature; enfin prédicateur de la reine Isabelle II.

Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 25 septembre 1857, le préconisa évêque de Salamanque. Son Éminence le cardinal Cyrille Alameda, archevêque de Tolède, le sacra, à Madrid, dans l'église du monastère royal des Visitandines, le 27 octobre suivant.

Il a fondé, à ses frais, en plusieurs localités du diocèse, des bibliothèques paroissiales et donné à sa cathédrale un ornement bleu, pour célébrer pontificalement la fête de l'Immaculée-Conception. Salamanque lui est redevable d'un hôpital, de l'agrandissement du séminaire, et le diocèse, de plusieurs églises et presbytères, ainsi que d'une pieuse confrérie qui a pour but de prier pour les membres défunts du clergé. Il eut aussi en main l'administration apostolique du diocèse de Ciudad-Rodrigo.

Le 20 septembre 1867, ce prélat fut transféré au siége archiépiscopal de Burgos. Parmi les œuvres qu'il a fondées dans son archidiocèse, nous citerons la réédification du séminaire à ses frais, la réparation de plusieurs églises paroissiales, l'établissement d'un patrimoine à perpétuité pour un ordinant, l'érection d'un couvent de l'Adoration du Saint-Sacrement, à Burgos, l'entretien des écoles du dimanche pour les domestiques pauvres.

Mgr Yusto prit part à la canonisation des martyrs japonais. Il fut, à cette occasion, nommé, le 22 mai 1862, prélat domestique, assistant au trône pontifical et noble romain. Commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, en 1851, il fut nommé sénateur du royaume en 1863 et grand'croix de l'ordre d'Isabelle la Catholique, en 1864.

YUSSEF (GRÉGOIRE), patriarche d'Antioche pour le rit grec melchite. Grégoire Yussef est né à Rosette (*Égypte*), en 1814. Ses parents, originaires de Damas, ayant été persécutés par les schismatiques, furent obligés de chercher un asile en Égypte. Il entra, en 1840, dans l'ordre des religieux de Deir-el-Mouhalle, qui suivent la règle de Saint-Basile. Après un noviciat de deux ans, il prononça ses vœux solennels. De 1847 à 1856, il fit ses études au collége de la Propagande, où il prit le grade de docteur en théologie et fut ordonné prêtre, en 1854, par Mgr Étienne Missir, archevêque d'Irénople *in partibus infidelium*.

En 1856, élu évêque de Saint-Jean d'Acre (Ptolémaïde), il reçut la consécration des mains de son prédécesseur, Mgr Clément Pahus, appelé au patriarcat d'Antioche, et gouverna cette Église pendant sept ans.

En 1864, les évêques grecs, réunis au couvent de Saint-Jean de Chewair, le choisirent pour patriarche du siége d'Antioche, laissé vacant par la démission de Mgr Pahus. Son premier soin fut d'établir un séminaire à Aïn-Traz et un collége catholique à Beyrouth.

Mgr Yussef, prélat assistant au trône pontifical le 17 juin 1867, est grand cordon de l'ordre impérial de Medjidié et commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur de France et de l'ordre de Léopold de Belgique.



Mgr YUSTO

Si pára en la sepultura
Todo lo que el mundo alaba,
ni quiero bien, que se acaba,
ni temo mal, que no dura.

Nolite timere eos, qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere: sed potius timete eum, qui potest et animam, et corpus perdere in gehennam.

Roma 23 de Enero de 1870

Anastasio, Arzobispo de Burgos

خذوا الروح القدس   من تركتم خطاياه تُركت له ومن امسكتموها عليه امسكت

غريغوريوس يوسف
البطريرك الانطاكي
والاسكندري
والاورشليمي





ZAFFRON (JEAN), évêque de Sebenico (*Dalmatie*). Fils de Joseph Zaffron, conducteur de navires, et de Jeanne Depolo, Jean Zaffron est né à Curzola, île du golfe de Venise, connue des anciens sous le nom de *Corcyra Melana* ou *Nigra*, Corcyre la Noire, diocèse de Raguse (*Dalmatie*), le 8 juin 1807.

Après avoir reçu de l'abbé Roch Zaffron, son grand-oncle, les premières leçons de grammaire, il alla faire ses humanités et sa philosophie au lycée de Jadera, où il eut pour professeurs Urbain Appendini, Louis Pini et Paul Missich, qui devinrent évêques de Spalatro. Il suivit les cours de théologie et de droit canonique au séminaire central de Jadera, et y prit les grades de licencié en ces deux facultés. Mgr Antoine Giuriceo, évêque de Raguse, l'ayant ordonné prêtre, le 2 septembre 1832, il devint successivement vicaire, puis curé de l'île de Curzola, curé-doyen d'Épidaure, chanoine, et ensuite archiprêtre de l'ancienne église métropolitaine, aujourd'hui simple collégiale de Curzola, de 1833 à 1863.

En même temps, il catéchisait, dirigeait et inspectait les écoles élémentaires, et donnait des leçons particulières à la jeunesse.

Le 28 septembre 1863, il fut préconisé évêque de Sebenico, et, le 14 novembre, sacré par Mgr Marc Calogera, évêque de Cattaro, dans l'église collégiale de Saint-Marc, à Curzola, où il avait reçu le baptême.

Mgr Zaffron est assistant au trône pontifical depuis le 17 juin 1867, et membre de l'Académie de la religion catholique, à Rome. Ces titres lui furent conférés lorsqu'il assista aux fêtes du Centenaire de saint Pierre.


ALKA (JEAN), évêque de Javarin (*Hongrie*). Jean Zalka naquit à Vesz-Keny, diocèse de Javarin, d'une noble famille, le 17 décembre 1820. Ses parents se nommaient Joseph Zalka et Rosalie Penzes.

Pendant quatre ans, il suivit avec succès les cours de l'Université impériale de Vienne, qui, le 21 juillet 1848, lui conféra le grade de docteur en théologie. Dès le 15 janvier 1846, il avait été ordonné prêtre à Gran, par Mgr Antoine Majthenyi, évêque de Centurie, auxiliaire de ce siége. Après avoir rempli les fonctions de vicaire dans les deux paroisses de Hohedgyanmat et de Dorogh, il fut nommé, le 21 août 1848, curé à Pesth. Le 23 décembre 1859, il obtint la prébende de chanoine théologal à l'église métropolitaine de Gran. Il fut en même temps, le 1er novembre 1849, nommé professeur de droit canonique et d'histoire ecclésiastique, ainsi que préfet des études, au séminaire diocésain. Mais, en 1853, il fut transféré à la chaire d'histoire ecclésiastique à l'Université de Pesth, et obtint aussi les titres d'examinateur synodal, de censeur de l'archidiocèse, et de prodirecteur des études théologiques.

Sa Sainteté Pie IX, pour récompenser ses mérites, daigna le nommer d'abord chapelain secret d'honneur, puis camérier secret surnuméraire.

Sur la présentation de l'Empereur d'Autriche, roi de Hongrie, Mgr Zalka fut préconisé évêque de Javarin, dans le consistoire secret du 27 mars 1867, et nommé, le 17 juin suivant, assistant au trône pontifical.

Ce prélat est un des plus savants théologiens et jurisconsultes de l'Europe; il a souvent au Concile du Vatican éclairé les discussions dans les Congrégations générales.


ANOLI (ANNIBAL-HENRI-VENANCE-GÉMINIEN-GUI-MODESTE, en religion EUSTACHE), évêque d'Éleuthéropolis *in partibus*, vicaire apostolique de Hu-Pé (*Chine*). Annibal-Henri-Venance-Géminien-Gui-Modeste Zanoli est né à Monte Barrocchio, diocèse de Pesaro, le 19 mai 1831. Son père, Pierre Zanoli, né à Modène, exerçait la médecine; sa mère, Marguerite Bossi, était originaire de Fossombrone.

Il commença ses études à Fossombrone, sous la tutelle de sa mère demeurée veuve de bonne heure, et alla ensuite auprès de son oncle, Louis Zanoli, à Modène, pour étudier au gymnase Montecuculli la langue latine et la rhétorique. Le 20 novembre 1847, il entra chez les Franciscains de la stricte observance

de la province de Bologne, et prit alors le nom d'Eustache. Le même jour de l'année suivante, il prononçait ses vœux. Ses supérieurs l'envoyèrent suivre les cours de philosophie et de droit canonique au couvent de San-Cataldo, près Modène. Là aussi, il commença sa théologie, sous la direction du R. P. Joseph Baccarani, de Campogagliano, éminent religieux de son ordre, qui, en 1859, préconisé évêque de Magida *in partibus infidelium*, et coadjuteur du vicaire apostolique de Hu-Pé, en Chine, fut peu après enlevé par une très-grave maladie, au grand regret de tous ses frères en Dieu. Il alla l'achever au couvent de l'Annonciation, près de Césène, sous le R. P. Fidèle Abbati, de la maison de Modène, aujourd'hui évêque de Santorin. Ayant manifesté un grand désir d'aller dans les missions, on l'envoya à Rome au couvent de Saint-Pierre *in Montorio*, pour y apprendre la langue chinoise, sous la direction de Mgr Joseph Novella, évêque de Patara, et vicaire apostolique de Hu-Kuang.

Pour complaire à sa mère, il se fit ordonner prêtre à Fossombrone, le 19 février 1854, par Mgr Philippe Fratelli, évêque de cette ville. A la fin de l'année suivante, il partait pour la Chine, où il exerça deux ans le ministère apostolique, puis, deux autres années, fut procureur de la mission de Hu-Pé, et recteur du séminaire. Pendant l'absence du vicaire apostolique, et au milieu des circonstances les plus fâcheuses, il eut cinq mois environ le titre et la charge de provicaire général.

Le 19 mars 1861, la sacrée Congrégation de la Propagande le nomma évêque d'Éleuthéropolis *in partibus infidelium*, et coadjuteur, avec future succession, de Mgr Louis-Célestin Spelta, évêque de Thespis *in partibus*, et vicaire apostolique de Hu-Pé. Le 15 septembre suivant, il reçut la consécration épiscopale à Ou-Tchang-Fou, capitale de la province de Hu-Pé, des mains de ce prélat. Un an ne s'était pas écoulé, que le vicaire apostolique succombait sous le poids des travaux.

Le premier soin de Mgr Zanoli fut de renouveler et d'augmenter le séminaire fondé par son prédécesseur à Ou-Tchang, et, en 1863, il y annexa un collége. Il fonda à Han-Keou un orphelinat où il recueillit les jeunes filles abandonnées par les païens, et confia, en 1867, cet établissement aux Filles de la charité, qu'il fit venir exprès d'Italie. Il ouvrit, en 1869, un autre orphelinat pour les garçons, près de la ville de Han-Yang. De plus, il a établi en plusieurs endroits des écoles, où sont admis les païens, aussi bien que les chrétiens. Toutes ces œuvres ont été faites avec l'assistance de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance.

Ce prélat, avant que les Européens eussent leur entrée libre dans la Chine, a dû plus d'une fois prendre la fuite et se cacher dans les rochers, afin de ne pas donner prétexte de persécution aux fidèles confiés à sa garde. En 1856, 1858, 1859, 1860 et 1864, il fut ainsi constamment sous le coup d'une mort imminente. Les mandarins envoyèrent leurs satellites partout où ils espéraient

le rencontrer, de sorte que le prélat était à chaque instant contraint de changer de demeure. Heureusement pour lui, quelques chrétiens, qui lui étaient dévoués, le prévenaient à temps des poursuites exercées contre lui, et il put ainsi éviter de comparaître devant les tribunaux qui, certainement alors, l'eussent envoyé au martyre.

Mgr Zanoli vint à Rome pour les fêtes du Centenaire de saint Pierre, et fut, le 17 juin 1867, nommé prélat assistant au trône pontifical.

Le vicariat apostolique de Hu-Pé est traversé et presque divisé en deux par le grand fleuve Bleu. Le nombre des habitants de la province monte à 300,000, parmi lesquels on ne compte que 20,000 chrétiens, répartis en trois cents villages. Tous les ans, on y baptise environ dix mille enfants d'infidèles, à l'article de la mort, trois cents adultes et une soixantaine d'enfants de chrétiens. La mission possède quarante chapelles, dont une seule mérite réellement ce nom. Le ministère y est exercé par vingt missionnaires italiens, de l'ordre des Récollets, et treize prêtres indigènes. Le séminaire a vingt élèves et le collége quarante.



ZEIDLER (JOSEPH DE), abbé et président général des Prémontrés de la congrégation austro-hongroise. Jérôme-Joseph de Zeidler était né, le 5 novembre 1790, à Iglaw, en Moravie, de parents honorables, mais pauvres, Antiochus Zeidler et Véronique Zelniczek. Après avoir fait ses humanités au gymnase de sa ville natale et sa philosophie à l'Université de Prague, il entra, le 1er novembre 1809, chez les chanoines réguliers des Prémontrés, à Strahow, où il fit profession, le 1er novembre 1812. Il étudia la théologie dans son ordre, et, le 15 août 1813, fut ordonné prêtre à Prague, dans l'église de Sainte-Ursule, par Mgr Wenceslas, chevalier Chlumczansky de Chlumczan, évêque de Leimeritz. Professeur de théologie dogmatique et polémique à l'Institut théologique de Strahow de 1813 à 1815, le P. Zeidler devint chapelain et catéchiste à Iglaw, en la collégiale de Saint-Ignace, de 1815 à 1819, puis, de 1819 à 1821, dans l'église paroissiale de Saint-Jacques.

En 1821, l'Université de Prague lui conféra le diplôme de docteur en théologie, et son abbé, dom Benoît Pfeiffer, le nomma secrétaire, cérémoniaire et archiviste, fonctions qu'il exerça simultanément jusqu'en 1834. Depuis 1822 jusqu'en cette dernière année, il occupa la chaire de théologie dogmatique et polémique à l'Université de Prague, puis, en 1824, fut nommé censeur impérial et royal des livres de théologie, charge qui lui fut conservée jusqu'en 1848. Mgr André, comte de Sharbek-Ankewicz, archevêque de Prague, le déclara, en 1835, notaire archiépiscopal, et, en 1839, l'empereur d'Autriche le nomma directeur des études de philosophie à l'Université de Prague, où il prit, en

1843, le grade de docteur en cette faculté. Pendant plusieurs années, il fut doyen des Facultés de philosophie et de théologie. En 1844, 1846, 1856, il obtint jusqu'à quatre fois le titre de recteur magnifique de l'Université de Prague. En 1858, l'empereur François-Joseph lui donna la croix de commandeur de son ordre, et, en 1863, celle de chevalier de la couronne de Fer de deuxième classe. Un diplôme du 23 octobre de la même année le nomma libre baron. Depuis 1861, il fut toujours député aux États du royaume de Bohême et de l'empire d'Autriche.

Élu, le 2 octobre 1834, abbé du monastère de Strahow, il reçut, le 25 mars 1835, la bénédiction abbatiale des mains de Mgr Sharbak-Ankewief, et fut aussi président et visiteur de l'ordre de Prémontré pour la congrégation austro-hongroise (1858), enfin, abbé général de tout l'ordre (1868).

L'abbé de Zeidler est mort à Rome, le 1er mars 1870, âgé de quatre-vingts ans. Ses obsèques furent célébrées en l'église paroissiale des saints Vincent et Anastase. Mgr Pierre Krejei, évêque d'Orope *in partibus infidelium*, chanta la messe et le cardinal archevêque de Prague termina par l'absoute. On remarquait à la cérémonie funèbre un grand nombre d'évêques et d'abbés généraux ainsi que l'ambassadeur d'Autriche.

ZELLI JACOBUZZI (FRANÇOIS-LÉOPOLD), abbé *nullius* de Saint-Paul hors-les-murs, à Rome. François-Léopold Zelli Jacobuzzi naquit à Viterbe, le 24 septembre 1818. Il eut pour père le comte Joseph Zelli Jacobuzzi et pour mère Judith Mattei. Entré en religion au monastère des Bénédictins de Saint-Paul hors-les-murs, à Rome, le 28 mars 1836, il y faisait profession à pareil jour de l'année suivante et commençait ses études ecclésiastiques. Après son ordination à la prêtrise, il fut chargé d'enseigner aux religieux de son ordre la philosophie, la théologie et le droit canonique, et fut ensuite nommé curé de la paroisse de Saint-Paul, poste qu'il occupa vingt et un ans (1847-1867).

Le 28 août 1867, Sa Sainteté Pie IX l'éleva à la dignité d'abbé de Saint-Paul. L'abbé *pro tempore* de cette abbaye a une juridiction quasi épiscopale sur les dépendances de la basilique et sur un territoire situé au Mont-Soracte, qui lui confère le titre de baron. Il est en même temps de droit chevalier né de l'ordre de la Jarretière d'Angleterre, et, par privilége spécial, peut célébrer pontificalement la messe sur l'autel papal de la confession de Saint-Paul, le jour de la conversion de cet apôtre.

Le P. Zelli a rétabli le collége théologique de Saint-Anselme, où sont reçus tous les religieux de l'ordre bénédictin qui veulent se livrer à de hautes études théologiques. Il a publié quelques opuscules sur des sujets de piété et d'érudition sacrée, entre autres *sur la médaille de saint Benoît.*

ZELO (DOMINIQUE), évêque d'Aversa (*Deux-Siciles*), né d'une noble famille à Naples, le 30 janvier 1803, termina, dans sa ville natale, le cours des études ordinaires, prit ensuite à l'Université le grade de docteur en théologie et reçut la prêtrise, en 1826, des mains de Son Éminence le cardinal Louis Ruffo-Scilla, archevêque de Naples.

Entré de suite dans l'exercice du saint ministère, en qualité de curé de Sainte-Marie *in Cosmedin*, il ne tarda pas à être nommé supérieur de plusieurs conservatoires, député ecclésiastique de deux hôpitaux, vicaire-curé à la cathédrale de Naples, et enfin, chanoine de l'Ordre des diacres dans cette église métropolitaine. Son archevêque le délégua également pour l'instructoin publique, la doctrine chrétienne et l'examen des ordinands.

Sur la présentation de Sa Majesté Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, Mgr Zelo fut dans le consistoire du 23 mars 1855 préconisé au siége épiscopal d'Aversa, soumis immédiatement au Saint-Siége, et nommé, le 26 de ce même mois, assistant au trône pontifical.

On doit à ce prélat divers ouvrages fort remarquables sous le rapport théologique; ce sont, notamment, un traité *de l'autorité des saints Pères*, un *Catéchisme apologétique de la vérité de la religion catholique contre les déistes*, et des *Sermons* de morale à l'usage des ecclésiastiques.

ZEPEDA (JEAN), évêque de Comayagua (*République de Honduras*), naquit à Tegucigalpa, diocèse de Comayagua, le 20 novembre 1808, d'une honnête famille, et du mariage de Joseph Bonaventure et de Marie-Dolorès Zepeda qui lui firent donner une bonne instruction.

Il entra dans l'ordre des Mineurs Observantins de Saint-François et y prononça ses vœux solennels. Mgr Louis Garcia, évêque de Chiapa, l'ordonna prêtre, dans cette ville, le 7 mai 1832. Il a rempli, dans son ordre, avec un dévouement et un zèle qui ne se sont jamais démentis, les fonctions de provincial, qu'il occupait encore lors de sa promotion à l'épiscopat.

Désigné pour servir d'auxiliaire à Mgr François Garcia, archevêque de Guatemala, il fut préconisé au siége épiscopal d'Érindel *in partibus infidelium*, dans le consistoire du 15 avril 1859. Il remplit alors avec beaucoup de zèle les devoirs de sa charge.

Le 22 juillet 1861, ce prélat fut transféré à l'évêché de Comayagua, dont la libre disposition et la nomination appartiennent au Pape.

INELLI (FRÉDÉRIC-MARIE), évêque de Trévise (*Vénétie*). Frédéric-Marie Zinelli naquit à Venise de parents nobles, le 23 juin 1805, et est fils de Nicolas Zinelli et de Laure Dolfin.

Après avoir fait ses classes au séminaire épiscopal de Padoue, il entra, en 1820, au séminaire patriarcal de Venise, où il étudia la philosophie et la théologie, prit le grade de licencié en ces deux facultés et fut ordonné prêtre, le 26 décembre 1827, par Mgr Jacques Monico, patriarche de Venise. Sa vie s'est passée en partie dans l'enseignement et en partie dans l'administration. Il fut professeur de mathématiques, de droit canonique, d'histoire ecclésiastique, de théologie pastorale et dogmatique, de philosophie et de philologie latine; pro-directeur des études philosophiques et théologiques au séminaire patriarcal; promoteur fiscal de la cour patriarcale; président de la censure ecclésiastique, du tribunal des mariages tant au nom de l'archidiocèse qu'en celui du métropolitain, et de la pieuse association des livres et de la commission pour l'administration des biens ecclésiastiques. Nommé vicaire général du patriarche, il devint ensuite chanoine à la basilique de Saint-Marc, enfin théologal de son illustre chapitre. L'abbé Zinelli exerça ces diverses fonctions, soit successivement, soit simultanément jusqu'à sa promotion à l'épiscopat.

Préconisé par Sa Sainteté Pie IX dans le consistoire du 29 septembre 1861, au siège de Trévise, il fut sacré, le 9 février 1862, par Mgr Joseph Trevisanato, archevêque d'Udine.

Mgr Zinelli est, depuis le 19 janvier 1866, prélat domestique, assistant au trône pontifical et comte romain.

Les ouvrages qu'il a composés ont pour titres : *Spirito religioso di Dante Alighieri*, 2 vol., 1838, in-8. — *Spirito religioso di Galileo*, 1 vol., 1836, in-8. — *Affetti, amore, amicizia*, 1 vol., 1833, in-8. — *Lezioni teologali lette nella basilica di San-Marco*, divisées en trois parties : 1° *Su gli errori del giorno*, 2 vol., 1861, in-8; 2° *Sui libri de'Maccabei*, 2 vol., 1860, in-8; 3° *Pio IX e Francesco II*, 1 vol. 1861, in-8. — *Omelie lette nella catedrale di Treviso del Santissimo Natale dell' anno* 1866, *fino a tutto l'anno* 1869, 1 vol. in-8. Ces ouvrages se font remarquer par une très-grande érudition.

Ce digne prélat a été presque constamment en butte, de 1848 à 1856, à la haine et aux menaces des impies et des révolutionnaires. A Venise, au mois de juin 1861, pendant qu'il remplissait ses fonctions de théologal, à Saint-Marc, un sicaire se précipita sur lui, un poignard à la main, et lui en porta un coup à l'œil gauche, de telle sorte que le prélat considère comme une grâce providentielle de n'avoir pas été, en cette circonstance, frappé d'une cécité totale. Lors de son entrée solennelle dans son diocèse, le 24 mai 1862, des bombes Orsini furent jetées sur son passage et blessèrent grièvement quatre personnes. En 1866, le jour de Noël, pendant qu'il louait dans son homélie

le Souverain Pontife, il eut la douleur de voir sa cathédrale profanée, sa vie mise en danger et des pierres jetées dans son palais épiscopal. Ce ne fut que quatre heures après que la troupe intervint pour empêcher le pillage général de l'évêché.

M[gr] Zinelli a fait partie au Concile œcuménique du Vatican de la commission relative aux *matières regardant la foi.*



ZUBRANICH (VINCENT), évêque de Raguse (*Dalmatie*). Vincent Zubranich naquit d'une honnête famille à Boscanuova, diocèse de Veglia, le 28 janvier 1802.

Il fit toutes ses études ecclésiastiques à l'Université de Vienne, où il fut ordonné prêtre, le 30 mars 1825, par l'évêque suffragant de ce siége. Reçu en 1839 docteur en théologie à l'Université de Padoue, pendant plusieurs années, il occupa au séminaire de Zara les chaires de théologie morale, puis d'Écriture sainte et de grec. Il fut fait également examinateur et juge prosynodal de cet archidiocèse. En 1845, il obtint un canonicat à la cathédrale de Cattaro, avec l'office de pénitencier, et enfin la dignité de prévôt, qui est la première *post pontificalem*. Il eut encore dans ce même diocèse le titre d'examinateur et de juge synodal. M[gr] Étienne-Paulovich Lacich, son évêque, le prit ensuite pour vicaire général au spirituel, et, pendant la vacance du siége, le chapitre l'élut vicaire capitulaire.

Sa Sainteté Pie IX le préconisa au siége épiscopal de Cattaro, dans le consistoire du 7 avril 1854, et, par un nouvel acte consistorial du 19 juin 1856, le transféra à l'évêché de Raguse.

M[gr] Zubranich est administrateur apostolique des diocèses unis de Marcana et Trébigne, assistant au trône pontifical depuis le 17 juin 1867, grand-croix de l'ordre de Notre-Dame de Guadalupe, président de la bienfaisance publique, et membre de plusieurs sociétés savantes.



ZUNNUI CASULA (FRANÇOIS), évêque d'Ales et Terre-Blanche (*île de Sardaigne*). François Zunnui-Casula naquit à Fonni, diocèse de Galtelli-Nuoro (*île de Sardaigne*), le 28 mars 1824.

Docteur en théologie, il obtint au concours un canonicat à la cathédrale de Galtelli-Nuoro, avec l'office de pénitencier, et se distingua surtout par ses leçons de théologie morale données en public. Il fut encore nommé examinateur prosynodal, et, à la vacance du siége, vicaire capitulaire.

Il fut préconisé au siége épiscopal d'Ales et Terre-Blanche, dans le consistoire du 22 février 1867, pour succéder à M[gr] Vargin, et, le 17 juin suivant,

pendant la célébration des fêtes du dix-huitième Centenaire du martyre de l'apôtre saint Pierre, fut créé prélat assistant au trône pontifical.

ZWERGER (JEAN-BAPTISTE), évêque de Seckaw (*Styrie*). Issu d'une honorable et pieuse famille, Jean-Baptiste Zwerger naquit à Antorivo, dans le Tyrol autrichien, le 23 juin 1824. Après de bonnes et sérieuses études littéraires et théologiques, il fut promu à la prêtrise et appelé à exercer le saint ministère dans son diocèse natal. Son évêque lui conféra la direction spirituelle de plusieurs œuvres pieuses.

L'abbé Zwerger fut préconisé par Sa Sainteté Pie IX pour le siége épiscopal de Seckaw, dans le consistoire du 3 août 1867, et a été au Concile œcuménique du Vatican l'un des vingt-quatre Pères élus membres de la Commission pour la *Discipline ecclésiastique*.

ZWYSEN (JEAN), archevêque-évêque de Bois-le-Duc (*Hollande*). Jean Zwysen est né à Driel, province de Gueldre, royaume des Pays-Bas, le 29 août 1794, d'une famille honorable et estimée dans le pays. Il fit au séminaire de Bois-le-Duc ses études de philosophie et de théologie, et reçut la prêtrise à Malines (Belgique), des mains de Mgr François-Antoine, des princes de Méan, archevêque de cette ville, à l'ordination faite par ce prélat le 17 décembre 1817. Il commença à exercer le saint ministère en qualité de curé de Best, et plus tard passa au même titre à Tilbourg, localités dépendantes aujourd'hui du diocèse de Bois-le-Duc, autrefois chef-lieu d'un des quatre vicariats apostoliques érigés en Hollande.

Sa Sainteté le pape Grégoire XVI le préconisa dans le consistoire du 14 janvier 1842 évêque de Gerra *in partibus infidelium*, coadjuteur avec future succession de Mgr Henri Den-Dubbelden, évêque d'Emmaüs *in partibus*, et vicaire apostolique de Bois-le-Duc. Lorsque, par bulles du 4 mars 1853, Sa Sainteté Pie IX rétablit en Hollande la hiérarchie ecclésiastique, Mgr Zwysen fut transféré le même jour à l'archevêché d'Utrecht, et nommé administrateur apostolique du diocèse de Bois-le-Duc. Bien que dans le consistoire du 15 novembre de la même année, il ait obtenu pour auxiliaire dans ce dernier diocèse Mgr Jean-Philibert Deppen, préconisé évêque de Samos *in partibus infidelium*, il renonça, le 4 février 1868, à la dignité de métropolitain d'Utrecht, pour occuper le siége de Bois-le-Duc, auquel le transféra un acte consistorial du 16 mars suivant.

Mgr Zwysen est le fondateur de deux congrégations religieuses, l'une de Sœurs, érigée le 23 novembre 1832, l'autre de Frères, érigée le 24 août 1844, sous le titre de Notre-Dame Mère de la Miséricorde, toutes deux approuvées

par le Saint-Siége. Ces deux congrégations se dévouent aux œuvres de charité, principalement à l'instruction et à l'éducation d'enfants pauvres. Leurs maisons-mères se trouvent à Tilbourg, et c'est de ce bourg qu'elles se sont répandues dans diverses localités du royaume des Pays-Bas.

Ce prélat se fait remarquer par son excellente administration, par l'élévation de ses vues, par sa sobriété et surtout par son zèle à répandre l'instruction catholique. Grâce à ses soins, les églises ont été restaurées et embellies, beaucoup d'autres ont été construites à neuf. Après trois cents ans d'intervalle, il a pu tenir à Bois-le-Duc un concile provincial où, pour la première fois, a été proclamée l'infaillibilité du Pape. Par son initiative, le denier de Saint-Pierre rapporte annuellement dans le diocèse plus de 200,000 francs. Dieu, en 1863, l'a préservé miraculeusement d'un attentat à sa vie.

Présent à Rome à l'occasion de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge, Mgr Zwysen a été fait, le 29 novembre 1854, prélat assistant au trône pontifical, comte romain et prélat de la maison du Saint-Père. Sa Majesté le roi des Pays-Bas l'a fait commandeur de l'ordre du Lion néerlandais et grand officier de l'ordre de la Couronne de chêne.





Mgr ZALKA

Dominus illuminatio mea,
& salus mea: quem timebo?
(Psalm. 26)

Joannes Zalka
Episcopus Jaurinensis.

Mgr ZAMOREN

Deus ab antiquis temporibus statuit gentes per os meum (Petri scilicet) audire evangelium Christi, et credere. Act Ap.

Bernardus a Conde et Corral
Episcopus Zamorensis

Mgr ZANOLI

= Militia est vita hominis super terram: et sicut dies mercenarii dies ejus.
Sicut servus desiderat umbram, et sicut mercenarius praestolatur finem operis sui.
Sic et ego habui menses vacuos, et noctes laboriosas enumeravi mihi. = Job. Cap VII

+ Fr. Eustachius Epus. Eleutherop.

Mgr ZELLY

Unam Cathedram constituit, et unitatis ejusdem originem ab uno incipientem sua auctoritate disposuit.

Franciscus Leopoldus Zelli
Jacobuzzi O. S. B.
Abbas Nullius S. Pauli de Urbe

Mgr ZEPEDA

Fides tua te salvum fecit.

Fr. Joannes de J. Episcopus de Comayagua

Mgr ZEILER

Dirige me in veritate tua Domine, et doce me, quia tu es Deus Salvator meus!

Ps. 24. v. 5.

Hieronymus Jos. L. B. de Zeiler
Abbas Strahoviensis sacri Ordinis
Praemonstratensis, ejusdem Ordinis
Abbas Generalis.

Romae 24. Februarii 1870.

Mgr ZWYSEN

In hoc apparuit Charitas Dei in nobis, quoniam Filium suum unigenitum misit Deus in mundum: ut vivamus per eum. In hoc est Charitas: non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos, et misit Filium suum propitiationem pro peccatis nostris. Charissimi, si sic Deus dilexit nos: et nos debemus alterutrum diligere. 1 Joan. Cap. IV.

† Joannes Archiep: Episcopus Buscoducensis

Mgr ZINELLI

Roma li 28 Febbrajo 1870

Parole rivolte dal sottoscritto Vescovo ai Settari, che nel dì del S.S. Natale dell'anno 1866 con sacrilego ardimento profanavano la cattedrale di Treviso inveendo con minaccie contro di lui mentre pontificalmente vestito leggendo l'Omelia così si esprimeva „ Ah dilettissimi, se mai ve ne fossero di questi fra voi; noi dobbiamo ad essi rivolgerci dicendo Voi trepidate! Avete dunque un resto di fede! Ma se avete un resto di fede; e come potete l'impassibile occhio posare su quegli infami scritti, nei quali si proscrivono le cose più sacrosante, s'insulta al Sacerdozio, si getta nel fango l'Episcopato, si arriva persino in paese cattolico a caricare di obbrobrio il mansuetissimo Vicario di G. C. Pio IX, quel Pio IX, che persino gl'infedeli ed i Protestanti stessi onorano religiosamente! „

. . . Io qui sono al mio posto; da questa cattedra ho l'imprescrittibile diritto d'insegnare la verità. — Nessuno vi vuole imporre una professione, ma il Vescovo cattolico certamente ha il diritto di fare apertamente la sua. Ecco il programma del vostro Vescovo: io dichiaro e protesto che non mi discosterò mai per qualunque ragione, per qualunque minaccia dalle dottrine del Vicario di Cristo, dalle dottrine di Pio IX, che ad egli professerò sempre la medesima riverenza. Questa è la mia professione in vita, e questa intendo di lasciare per testamento in morte. Finalmente in nome di Pio IX do a tutti la benedizione

+ Federigo Maria Zinelli Vescovo di Treviso







